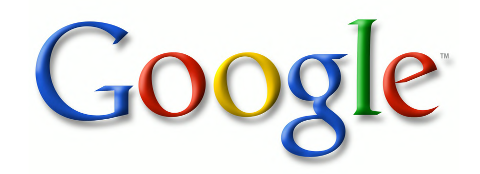
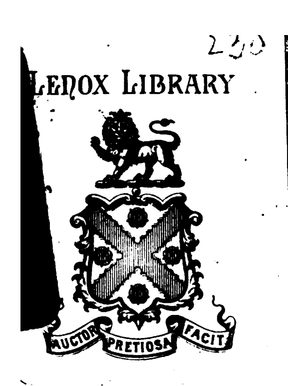



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07593019 2


LENOX LIBRARY
AUCTOR PRETIOSA FACIT
Astoin Collection.
Presented in 1884.

ŒUVRES POLITIQUES

DE

MACHIAVEL

ŒUVRES POLITIQUES

DE

MACHIAVEL

LE PRINCE.

LES DISCOURS SUR TITE-LIVE.

TRADUCTION REVUE ET CORRIGÉE.

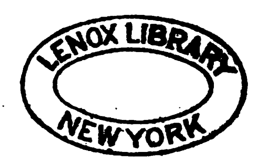
PARIS

GERDÈS, ÉDITEUR
10, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

LECOU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE DU BOULOY

1847

PARIS. — IMPRIMERIE GERDÈS
10, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS



LE PRINCE.

NICOLAS MACHIAVEL AU TRÈS-ILLUSTRE LAURENT DE MÉDICIS.

Ceux qui veulent gagner les bonnes grâces d'un prince ont coutume de lui offrir ce qu'ils possèdent de plus rare, ou ce qu'ils croient être le plus de son goût, comme des pierres précieuses, des étoffes d'or, des chevaux et des armes d'un prix proportionné à la grandeur de celui à qui ils en font hommage. Le désir que j'ai de me présenter à vous avec un gage de mon dévouement ne m'a fait trouver parmi tout ce que je possède rien que j'estime davantage, ou qui soit plus précieux pour moi, que la connaissance des actions des hommes célèbres, connaissance acquise par une longue expérience des temps modernes et par la lecture assidue des anciens. Les observations que j'ai été à même de faire avec autant d'exactitude que de réflexion et de soins, je les ai rassemblées dans le petit volume que je vous adresse, et, quoique je juge cet ouvrage peu digne de vous être offert, je compte cependant assez sur votre bonté pour espérer que vous voudrez bien l'agréer. Considérez que je ne puis vous offrir rien de mieux que de vous procurer les moyens d'acquérir en très-peu de temps une expérience qui m'a coûté tant de peine et tant de dangers.

Vous ne trouverez dans cet opuscule ni un style brillant et pompeux, ni aucun de ces vains ornements dont les auteurs cherchent à embellir leurs ouvrages. Si le mien a le bonheur de vous intéresser, ce sera uniquement par l'importance du sujet, et peut-être aussi par la solidité des réflexions autant que par la vérité des faits qui y sont rapportés.

Il paraîtra peut-être téméraire à moi, né dans une condition

obscure, d'oser donner des règles de conduite à ceux qui gouvernent. Mais comme ceux qui ont à dessiner des pays montagneux se placent dans la plaine, et sur des lieux élevés lorsqu'ils veulent lever la carte d'un pays plat, de même je pense qu'il faut être prince pour bien connaître la nature et le caractère du peuple, et plébéien pour bien connaître les princes.

J'ose donc espérer que vous accueillerez ce faible hommage, en appréciant l'intention qui me fait vous l'offrir, et que vous rendrez justice au désir ardent que j'ai de vous voir remplir avec éclat les hautes destinées auxquelles votre fortune et vos grandes qualités vous appellent. Si, du rang où vous êtes élevé, vous daignez jeter un regard de bonté sur moi, sur les persécutions auxquelles je suis en butte, vous vous convaincrez de mon innocence et de l'injustice de mes ennemis.

CHAPITRE PREMIER.

Combien il y a de sortes de principautés, et par quels moyens les acquiert-on?

Tous les États, toutes les souverainetés qui ont, ou qui ont eu autorité sur des hommes, ont été et sont ou des républiques ou des principautés.

Les principautés se distinguent en héréditaires dans la même maison qui règne depuis longtemps ou en nouvelles.

Parmi les nouvelles, les unes sont ou entièrement nouvelles, comme l'était celle de François Sforce, à Milan, ou bien ce sont comme des membres réunis à l'État héréditaire du prince qui les acquiert; tel est le royaume de Naples à l'égard du roi d'Espagne.

Ces États ainsi acquis, ou vivaient sous un prince, ou jouissaient de leur liberté; on s'en rend maître, ou par les armes d'autrui, ou par les siennes propres, ou par quelque événement heureux, ou par son courage et son talent.

CHAPITRE II.

Des principautés héréditaires.

Je ne parlerai pas ici des républiques, j'en ai traité amplement ailleurs (1). Je ne m'arrêterai qu'à la principauté seule, et, en suivant les divisions que je viens d'indiquer, j'examinerai comment on doit gouverner ces sortes d'États et les conserver.

Je dirai d'abord qu'on a bien moins de difficulté à maintenir les États héréditaires accoutumés au sang de leur prince que les États nouveaux. En effet, il suffit à ce prince de ne pas outre-passer l'ordre et les mesures établies par ses prédécesseurs, de céder à propos aux événements, en sorte qu'avec une habileté ordinaire, il se maintiendra toujours dans ses États, à moins qu'il n'en soit dépouillé par une force infiniment supérieure, et, dans ce cas-là même, il pourra s'y rétablir pour peu que l'occupant éprouve des revers de fortune. Nous avons pour exemple, en Italie, le duc de Ferrare, qui n'a résisté aux Vénitiens en 1484, et au pape Jules II en 1510, que parce qu'il était ancien souverain dans ce duché (2). Le prince naturel ayant moins d'occasions et de nécessité de vexer ses sujets, en doit être plus aimé; or, si des vices extraordinaires ne le font point haïr, il est naturel qu'ils aient de l'inclination pour lui. C'est dans l'ancienneté et la longue durée d'un gouvernement que se perdent, ou les souvenirs, ou les occasions d'un changement, car chaque mutation laisse des pierres d'attente pour une nouvelle.

CHAPITRE III.

Des principautés mixtes.

Mais c'est dans une principauté nouvelle que se trouvent

(1) Dans ses Discours sur Tite-Live.

(2) C'était Alphonse d'Est, que Jules II excommunia et voulut dépouiller de son duché.

les difficultés. Et d'abord, si elle n'est pas toute nouvelle, mais qu'elle soit comme membre incorporé à une autre souveraineté, ce qu'on peut appeler souveraineté mixte, ses mutations naissent des difficultés qu'éprouvent naturellement les principautés nouvelles; or, dans celles-ci, les sujets changent volontiers de maîtres, croyant gagner au changement. Cette opinion leur fait prendre les armes contre celui qui gouverne; ils se trompent cependant, et ils s'aperçoivent bientôt que leur situation n'a fait qu'empirer. Cette détérioration de leur position est une suite naturelle et nécessaire du changement même qu'ils viennent d'éprouver. En effet, tout nouveau prince est forcé de vexer plus ou moins ses nouveaux sujets, soit par la présence des gens de guerre qu'il est obligé d'y tenir, ou par une infinité d'autres maux qu'entraîne après soi une acquisition nouvelle, en sorte que vous avez pour ennemis tous ceux que vous avez offensés en occupant cette principauté, et vous ne pouvez conserver pour amis ceux qui vous y ont placé; en effet, vous ne pouvez remplir les espérances qu'ils avaient conçues de vous, vous ne pouvez également employer vis-à-vis d'eux des moyens vigoureux, étant leur obligé; car, quoiqu'un prince soit en force, il a besoin de la faveur des habitants d'une province pour y entrer. C'est pour cette raison que Louis XII, roi de France, s'empara bientôt de Milan, et le perdit tout aussitôt. Il suffit la première fois que Louis (Sforce) parût à ses portes pour le lui enlever. Ce peuple qui les avait ouvertes au roi, se trouvant bientôt détrompé de l'espérance qu'il avait eue d'un meilleur sort, se dégoûta bientôt du nouveau prince.

Il est bien vrai qu'après avoir reconquis un pays rebelle, on ne le perd pas si facilement. Le prince prend occasion de la rébellion pour être moins réservé sur les moyens qui peuvent lui assurer sa conquête. Il punit les coupables, surveille les suspects et se fortifie dans les endroits les plus faibles. Aussi, pour faire perdre le Milanais à la France la première fois, il ne fallut que quelque mouvement sur ses

confins de la part de Louis Sforce; mais, pour le lui enlever à la seconde, on eut besoin de se liguer avec d'autres États contre les Français, de détruire leurs armées et de les chasser de l'Italie; tout cela par les motifs que nous venons d'énoncer.

Néanmoins le Milanais fut enlevé une première et une seconde fois à son nouveau maître. Nous avons parlé des raisons générales qui devaient le lui faire perdre la première fois; il nous reste à examiner les motifs de la seconde et à parler des moyens qu'avait à employer le roi de France, ou tout autre prince qui se serait trouvé dans la même situation que lui, pour pouvoir se maintenir mieux qu'il ne fit.

Je dirai d'abord que l'État qu'acquiert un nouveau souverain en le réunissant à ses anciens États est ou limitrophe et contigu, qu'on y parle la même langue, ou qu'il diffère dans ces deux points; dans le premier cas, rien de si facile que de le contenir, surtout si les habitants ne sont pas accoutumés à vivre libres. Pour le posséder sûrement, il suffit d'avoir éteint la lignée de leurs princes. En leur conservant dans tout le reste leurs anciennes coutumes et leurs mœurs, pourvu qu'il n'y ait pas antipathie nationale, ceux-ci vivent tranquillement sous leur nouveau prince; c'est ainsi que nous avons vu la Bourgogne, la Bretagne, la Gascogne et la Normandie, qui sont depuis si longtemps unies à la France. Quoiqu'il y ait quelque différence dans le langage, néanmoins les habitudes, les mœurs s'y ressemblent et peuvent se concilier. Pour qui acquiert ces sortes d'États et veut les conserver, il suffit de deux conditions : l'une, que la famille de l'ancien souverain soit éteinte; l'autre, de ne point altérer leurs lois, ni augmenter leurs taxes; en peu de temps ces nouveaux États se marient et se confondent de manière à ne faire qu'un avec l'ancien.

Mais quand on acquiert la souveraineté d'un pays différent du sien par la langue, les mœurs et les dispositions intérieures, c'est là que se trouvent les difficultés et qu'il

faut avoir pour s'y maintenir autant de bonheur que d'habileté.

L'un des plus grands moyens et des plus prompts à employer par le nouveau prince, serait d'y aller habiter; c'est ce qui en rendrait la possession et plus durable et plus sûre. Ainsi en a usé le Turc par rapport à la Grèce; malgré toutes les précautions qu'il eût prises pour conserver ce pays sous sa domination, il n'y serait pas parvenu s'il n'était allé l'habiter. Étant sur les lieux, on voit naître les désordres, et on y remédie tout aussitôt. Quand on est absent, on ne les connaît que lorsqu'ils sont si grands, qu'il n'y a plus de remède. En outre, cette nouvelle province n'est point pillée par ceux qui y commandent en votre nom. Les nouveaux sujets jouissent de l'avantage d'un prompt recours au prince. Ils ont plus occasion de l'aimer, s'il veut se bien conduire, ou de le craindre, s'il veut se conduire autrement. Parmi les étrangers, celui qui voudrait attaquer cet État est retenu par la très-grande difficulté qu'il y a à l'enlever à un prince qui l'habite.

Un autre moyen excellent, c'est d'envoyer des colonies dans une ou deux places qui soient comme les clefs du pays. Il faut, ou employer cette mesure, ou y tenir beaucoup de troupes. Ces colonies coûtent peu au prince. Elles ne font tort qu'à ceux que l'on veut punir ou qu'on redoute, et à qui on a enlevé et leurs terres et leurs maisons pour les donner à de nouveaux habitants; comme ils forment le plus petit nombre, et qu'ils sont par là dispersés et appauvris, ils ne peuvent jamais nuire. D'un autre côté, tous ceux à qui on ne fait aucun tort se tiennent naturellement en repos, ou craignent, s'ils venaient à remuer, le sort de ceux qu'on a dépouillés. D'où je conclus que ces colonies coûtent peu, sont plus fidèles au prince, ne blessent que le petit nombre d'individus qui, étant dépouillés et dispersés, sont hors d'état de nuire, comme je l'ai déjà dit; car on ne doit pas perdre de vue qu'il faut, ou gagner les hommes, ou s'en défaire. Ils peuvent se venger des offenses légères, mais les graves offenses leur en ôtent la

faculté. Or, l'offense faite à un homme doit être telle, que le prince n'ait pas à en redouter la vengeance.

Mais si, au lieu de colonies, vous y tenez de nombreuses troupes, vous dépensez infiniment plus, et tous les revenus du pays se consomment en frais de garde et de défense, en sorte que le prince a plus perdu que gagné à l'acquérir. Les torts qu'il fait sont d'autant plus grands, qu'ils s'étendent indistinctement à tous les habitants, qu'il fatigue par les marches, les logements et le passage de ses troupes. Cette incommodité se fait sentir à tous; ils deviennent tous ses ennemis, et des ennemis dangereux, car, quoique battus, ils restent dans leurs propres foyers. Par toute sorte de raisons cette garde est aussi inutile que les colonies que nous avons proposées sont avantageuses.

Le nouveau souverain d'un État distant et différent du sien doit encore se faire le défenseur et le chef des princes voisins les plus faibles, comme s'étudier à affaiblir l'état voisin le plus puissant; il doit empêcher surtout que, dans aucun cas, nul étranger aussi puissant que lui n'y mette les pieds; car il y en arrivera qui seront appelés par les mécontents, ou par ambition, ou par crainte : comme on vit les Étoliens appeler les Romains en Grèce; et, dans toutes les provinces où ils entrèrent, ils furent toujours appelés par les habitants du pays. La raison en est simple : toutes les fois qu'un étranger puissant entre dans un pays, tous ceux qui, dans ce pays-là même, sont moins forts que lui, se réunissent au nouveau venu par un motif d'envie qui les anime contre quiconque fut plus puissant qu'eux. Quant à ces petits États, l'étranger n'a à faire aucun frais pour se les attirer, ils font corps à l'instant d'eux-mêmes avec lui; il faut seulement qu'il se garde de leur laisser prendre trop de force. Il peut facilement avec ses troupes, et avec leur secours, affaiblir, abaisser les plus puissants, pour rester toujours maître dans le pays. Celui qui ne saura pas mettre ces moyens en usage perdra bientôt tout ce qu'il avait acquis; il doit éprouver une infinité de peines, de difficultés et d'embarras, tant qu'il le gardera.

Les Romains, dans les provinces dont ils s'emparèrent, mirent soigneusement ces moyens en pratique; ils envoyèrent des colonies, ils entretinrent les moins puissants sans accroître leurs forces, ils diminuèrent celles de ceux qu'ils pouvaient redouter, et ils ne permirent à aucun étranger qu'ils eussent pu craindre d'y acquérir de l'influence. Je ne veux pour exemple que la province de Grèce: par eux les Achéens et les Étoliens furent soutenus, la puissance des Macédoniens fut affaiblie, et Antiochus fut chassé. Tous les services des Achéens et des Étoliens ne leur firent pas obtenir le moindre accroissement à leur domaine. Quelque moyen de persuasion qu'employât Philippe, ils ne voulurent jamais le recevoir pour ami qu'à la condition de l'affaiblir; ils redoutaient trop Antiochus pour consentir à ce qu'il conservât quelque souveraineté dans cette province.

Les Romains, dans cette occasion, firent ce que doit faire tout prince sage qui non-seulement doit remédier aux maux présents, mais encore prévenir les maux à venir. En les prévoyant de loin, on y remédie aisément; mais, si l'on attend qu'ils vous aient atteint, il n'est plus temps, et la maladie est devenue incurable. Il advient alors ce qui arrive aux médecins dans la cure de l'éthisie qui, dans le commencement, est facile à guérir et difficile à connaître; mais par le laps du temps, quand on ne l'a ni découverte ni traitée dans le principe, elle devient facile à connaître et difficile à guérir. Même chose arrive dans les affaires d'État en les prévoyant de loin, ce qui n'appartient qu'à un homme habile. Les maux qui pourraient en provenir se guérissent tôt; mais quand, pour ne les avoir pas prévus, on les laisse croître au point que tout le monde les aperçoit, il n'y a plus de remède.

Aussi les Romains, voyant de loin les inconvénients, y paraient aussitôt, et ils ne les laissèrent jamais empirer pour éviter une guerre: ils savaient que la guerre ne s'évite pas, mais qu'on la diffère toujours au grand avantage de l'ennemi. D'après ces principes, ils voulurent la faire, et contre Philippe et contre Antiochus en Grèce, pour n'avoir

pas à se défendre eux-mêmes contre ces princes en Italie. Ils pouvaient alors sans contredit l'éviter contre tous les deux; ils ne le voulurent pas, et ils ne trouvèrent pas convenable de mettre en pratique cette maxime des sages de nos jours, qui consiste *à attendre du bénéfice du temps.* Ils ne firent usage que de leur courage et de leur prudence; en effet, le temps chasse tout devant lui, et il peut amener le bien comme le mal et le mal comme le bien.

Mais revenons à la France, et examinons si elle a suivi en rien les principes que nous venons d'exposer. Je ne parlerai point de Charles VIII, mais bien de Louis XII, comme du prince qui, ayant dominé plus longtemps en Italie, nous a mieux laissé suivre et connaître sa marche, et vous verrez qu'il a fait le contraire de tout ce qu'il fallait pour conserver un État si différent du sien.

Louis fut appelé en Italie par l'ambition des Vénitiens qui voulaient se servir de lui pour s'emparer de la moitié de la Lombardie. Je ne veux pas blâmer cette entrée du roi en Italie et le parti qu'il prit alors. Voulant commencer à y mettre le pied, n'y ayant point d'amis, l'inconduite de son prédécesseur Charles lui ayant même fermé toutes les portes, il fut forcé de profiter de l'alliance qui se présentait, et son entreprise lui eût réussi s'il n'avait pas commis des fautes dans le reste de sa conduite. Ce roi recouvre bientôt la Lombardie, et avec elle la réputation que Charles avait perdue. Gênes se soumet, les Florentins obtiennent son amitié, et tous s'empressent à la lui demander : le marquis de Mantoue, le duc de Ferrare, les Bentivogli (1), la comtesse de Forli, les seigneurs de Faënza, Pesaro, Rimini, Camerino, Piombino, ceux de Lucques, de Pise, de Sienne, etc. C'est alors que les Vénitiens purent s'apercevoir de l'imprudente témérité du parti qu'ils avaient pris, qui, pour leur acquérir deux places en Lombardie, faisait le roi de France maître des deux tiers de l'Italie.

Avec quelle facilité le roi, s'il avait su observer les règles

(1) Seigneurs de Bologne.

ci-dessus indiquées, pouvait se maintenir puissant en Italie, conserver et défendre tous ses amis! Ceux-ci, en trop grand nombre pour n'être pas faibles, redoutaient l'Église, les Vénitiens, et étaient obligés par intérêt de s'attacher à lui : par leur secours, il pouvait facilement se fortifier contre tout ce qui pouvait rester de puissances dangereuses.

Mais il ne fut pas plutôt à Milan qu'il suivit une marche toute contraire : il donne du secours au pape Alexandre pour envahir la Romagne. Il ne s'aperçut pas qu'en prenant ce parti il s'affaiblissait lui-même; qu'il se privait d'amis qui s'étaient jetés dans ses bras; qu'il agrandissait l'Église en ajoutant au spirituel d'une puissance qui lui donne tant de force le temporel d'un État si considérable. Cette première faute commise, il fut contraint de la poursuivre jusqu'à ce que, pour mettre des bornes à l'ambition de ce même Alexandre et pour qu'il ne s'emparât pas de la Toscane, il fut obligé de revenir en Italie.

Non content d'avoir agrandi l'Église, de s'être privé de ses alliés naturels, désirant de s'emparer du royaume de Naples, il fait la folie de le partager avec le roi d'Espagne; il était seul arbitre de l'Italie, il s'y donne un rival, un concurrent auquel les mécontents et les ambitieux pussent avoir recours; et, tandis qu'il eût pu laisser dans ce royaume un roi qui eût été son tributaire, il en chasse celui-ci pour en placer un autre assez puissant pour le chasser lui-même!...

Rien n'est si ordinaire et si naturel que le désir d'acquérir, et, quand les hommes peuvent le satisfaire, ils en sont plutôt loués que blâmés; mais, quand ils n'ont que la volonté sans avoir la faculté d'acquérir, là, pour eux, le blâme suit l'erreur. Si le roi de France, avec ses propres forces, pouvait attaquer le royaume de Naples, il devait le faire; mais, s'il ne le pouvait pas, il ne devait pas le partager; et si le partage qu'il fit de la Lombardie avec les Vénitiens mérite quelque excuse, parce que ceux-ci lui avaient fourni le moyen de mettre le pied en Italie, ce partage de Naples ne mérite que le blâme, puisqu'il n'était excusé par rien.

Louis commit donc cinq fautes capitales en Italie : il accrut la force d'une grande puissance; il en détruisit de petites; il y appela un étranger très-puissant; il ne vint point y habiter; il ne fit pas usage de colonies. Malgré ces fautes, avec le temps il eût pu se soutenir, s'il n'en avait pas commis une sixième : ce fut de dépouiller les Vénitiens. Sans doute, s'il n'eût pas agrandi l'État de l'Église, ni appelé les Maures d'Espagne en Italie, il eût été nécessaire d'affaiblir les États de Venise; mais, ayant pris le premier parti, il ne devait jamais consentir à leur ruine. Ceux-ci, étant toujours puissants, auraient empêché les autres de rien entreprendre sur la Lombardie; les Vénitiens n'y eussent jamais consenti, à moins qu'on ne les en eût rendu les maîtres. L'intérêt des autres n'était pas de l'ôter à la France pour en enrichir Venise, et ils n'auraient pas eu le courage de les attaquer toutes les deux.

Si on objecte que le roi Louis céda à Alexandre VI la Romagne et à l'Espagne un trône pour éviter une guerre, je répondrai par ce que j'ai déjà dit : qu'on ne doit jamais laisser empirer un mal pour éviter une guerre; vous ne l'évitez pas, vous ne faites que la différer à votre grand désavantage. Si quelques autres allèguent sa promesse au pape de faire pour lui cette entreprise, à condition qu'il lèverait par une dispense tout obstacle à son mariage (1) et qu'il donnât le chapeau à l'archevêque de Rouen (2), ma réponse se trouve à l'article ci-dessous, où je parlerai de la foi du prince et comment on doit la garder.

Le roi Louis a donc perdu la Lombardie pour n'avoir observé aucune des précautions prises par ceux qui se sont emparés de quelque souveraineté et qui ont voulu s'y maintenir. Rien de moins miraculeux que cet événement; rien

(1) Avec Anne de Bretagne. Nardi dit à cette occasion que le pape Alexandre VI et le roi Louis XII se servaient tous deux réciproquement du spirituel pour acquérir le temporel : Alexandre pour procurer la Romagne à son fils, Louis pour unir la Bretagne à sa couronne.

(2) Depuis cardinal d'Amboise.



au contraire de plus naturel, de plus ordinaire et de plus conséquent. C'est ainsi que je m'en expliquai à Nantes avec le cardinal d'Amboise, lorsque le Valentinois (c'est ainsi qu'on appelait communément le fils du pape Alexandre) occupait la Romagne. Ce cardinal, me disant que les Italiens ne s'entendaient pas à faire la guerre, je lui répondis que les Français n'entendaient rien en politique, parce que, s'ils s'y connaissaient, ils n'eussent pas laissé venir l'Église à cet état de grandeur. On a vu par expérience que l'accroissement de cette puissance et de celle d'Espagne en Italie n'est due qu'à la France, et celle-ci n'a dû sa ruine dans ce pays qu'à la même cause. D'où l'on tire cette règle générale qui ne trompe jamais ou bien rarement : que le prince qui procure l'élévation d'une autre puissance ruine la sienne. Cette nouvelle puissance est le produit de l'adresse ou de la force, et l'un et l'autre de ces deux moyens sont bien suspects à qui est devenu puissant.

CHAPITRE IV.

Pourquoi le royaume de Darius, conquis par Alexandre, resta à ses successeurs après sa mort.

A considérer les difficultés qu'on éprouve à conserver un État nouvellement conquis, on pourrait s'étonner qu'Alexandre-le-Grand étant devenu maître de l'Asie en peu d'années, et étant mort sans avoir eu presque le temps de l'occuper, tout cet État ne se soit pas révolté. En effet, ses successeurs s'y maintinrent, et n'éprouvèrent à le conserver d'autre difficulté que celle que fit naître entre eux leur propre ambition particulière.

Je réponds à cela que toutes les principautés dont il nous reste quelque trace dans l'histoire sont gouvernées de deux manières différentes : ou par un prince absolu, devant qui tous les autres sont esclaves, et à qui, comme ministres et par grâce, il accorde la faculté de l'aider à gouverner son royaume; ou bien par un prince et des grands : ces derniers ne gouvernent pas par la faveur du prince, mais seulement par un droit inhérent à l'ancienneté de leur race.

Ils ont aussi des États et des sujets particuliers qui les reconnaissent pour leurs seigneurs et qui ont pour eux une affection particulière.

Dans les pays gouvernés par un prince et des esclaves, le prince a infiniment plus d'autorité. En effet, dans tous ses États, il n'est aucun qui reconnaisse d'autre souverain que lui; et, s'ils obéissent à d'autres, c'est comme à ses ministres, à ses officiers, sans avoir pour eux aucune affection particulière. La Turquie et la France fournissent de notre temps des exemples de ces deux espèces de gouvernement. Toute la monarchie turque est gouvernée par un maître, près de qui tous les autres sont esclaves. Il distingue son royaume en différents *Sangiacs* et y envoie divers administrateurs; il les change, les rappelle à son gré; mais le roi de France est placé au milieu d'une foule d'ancienne noblesse, ayant des sujets qui les reconnaissent et qui leur sont attachés. Ils ont des prérogatives que le roi ne pourrait leur enlever sans danger.

Si l'on veut examiner l'une et l'autre de ces deux souverainetés, on trouvera qu'il y a de grandes difficultés à surmonter pour s'emparer d'un royaume gouverné comme celui du Turc; mais, une fois conquis, rien de si facile que de le conserver. Il est difficile de s'emparer d'un tel État, parce que celui qui veut l'entreprendre ne peut être appelé par les grands de ce royaume, ni compter sur la rébellion et les secours de ceux qui entourent le prince. On en conçoit facilement le motif par ce que nous avons dit de son organisation. En effet, tous étant ses esclaves, ses obligés, on parvient plus difficilement à les corrompre; et, quand même ils seraient gagnés, on en tirerait peu de secours, ceux-ci ne pouvant entraîner le peuple avec eux pour les raisons que nous avons alléguées. Ainsi, quiconque attaque les Turcs doit s'attendre à les trouver unis, et il doit plus compter sur ses propres forces que sur leur division; mais, une fois vaincus et leurs armées mises en déroute de manière à ne pouvoir être remises sur pied, on n'a à craindre que la famille du prince. Celle-ci une fois éteinte, il ne

reste personne à redouter, tous les autres étant sans crédit auprès du peuple; et comme le vainqueur, avant le combat, ne pouvait rien espérer d'eux, après la victoire, il ne peut avoir rien à craindre.

Il en est tout autrement dans les royaumes gouvernés comme la France : ici on peut entrer facilement en gagnant quelques grands du royaume, où il se trouve toujours des mécontents et des hommes qui aiment le changement. Ceux-ci peuvent vous en ouvrir les portes, vous en faciliter la conquête; mais ensuite, si vous voulez vous y maintenir, vous éprouvez des difficultés à l'infini, et de la part de ceux que vous avez conquis, et de la part de ceux qui vous y ont aidé. Ici, il ne suffit pas d'éteindre la race du prince, il reste encore les grands de l'État, qui se mettent à la tête des nouveaux partis; et, comme vous ne pouvez ni les contenter ni les détruire, vous perdrez cette conquête à la première et souvent la plus légère occasion.

Or, si vous examinez de quelle nature était le gouvernement de Darius, vous le trouverez semblable à celui du Turc; aussi Alexandre fut-il obligé de l'attaquer de vive force et de toutes parts pour l'empêcher de tenir la campagne. Mais, après la victoire et la mort de Darius, ce royaume resta à Alexandre, sans qu'il dût craindre de le perdre par les motifs que nous en avons apportés; et, si ses successeurs avaient été unis, ils eussent pu en jouir aussi paisiblement : en effet, cet empire ne vit naître d'autres troubles que ceux qu'ils y suscitèrent eux-mêmes.

Mais les États gouvernés comme la France, on ne peut espérer de les posséder si paisiblement. Les fréquents soulèvements de l'Espagne, des Gaules et de la Grèce contre les Romains, n'étaient dus qu'au nombre de petits princes dont ces États étaient remplis. Tant que les premiers subsistèrent, la possession de ce pays fut incertaine, chancelante pour les Romains; mais ces seigneurs une fois détruits, et leur puissance effacée jusqu'au souvenir, les forces des Romains, la continuité de leur domination, les en rendirent possesseurs assurés. Ces princes purent ensuite se di-

viser et combattre entre eux; chacun forma des prétentions sur telle partie de ces provinces, suivant l'autorité qu'il avait su y prendre; mais ces provinces, la maison de leur prince une fois éteinte, ne reconnurent plus d'autres maîtres que les Romains.

En faisant attention à toutes ces différences, on ne s'étonnera pas de la facilité que trouva Alexandre à conserver les États de l'Asie dont il s'était emparé et des difficultés qu'ont eues certains autres conquérants à conserver leur conquête, comme Pyrrhus et autres, ce qu'il ne faut attribuer ni à la bonne ni à la mauvaise conduite du vainqueur, mais à la différence de gouvernement des États conquis.

CHAPITRE V.

Comment il faut gouverner les villes ou les principautés qui, avant d'être conquises, se gouvernaient par leurs propres lois.

Quand les États que l'on acquiert, placés dans les circonstances que nous avons décrites, sont accoutumés à se régir par leurs lois et à vivre libres, celui qui s'en est emparé a trois moyens pour les conserver.

Le premier est de les détruire;

Le second d'aller les habiter;

Le troisième de leur laisser leurs lois, d'en tirer un tribut et d'y établir un petit nombre de personnes pour former un gouvernement qui lui conserve ce pays en paix. Ce nouveau gouvernement créé par le prince sait qu'il ne subsiste que par sa faveur et sa puissance, et il est intéressé à tout faire pour le maintenir. D'ailleurs, on parvient plus facilement à se conserver une ville accoutumée à jouir de sa liberté en y employant un petit nombre de ses citoyens que par tout autre moyen.

Les Lacédémoniens et les Romains nous fournissent des exemples de ces diverses manières de contenir un État.

Les premiers régirent Athènes et Thèbes en y créant un gouvernement composé de peu de personnes, néanmoins ils reperdirent ces deux villes.

Les Romains, pour s'assurer de Capoue, de Carthage et de Numance, les détruisirent, et ne les perdirent pas.

Ils voulurent au contraire tenir la Grèce comme l'avaient tenue les Spartiates, en lui rendant sa liberté et lui laissant ses lois; ce moyen ne leur réussit pas, en sorte qu'ils furent forcés de détruire plusieurs villes de cette province pour la contenir, car il n'y a vraiment pas d'autre moyen sûr pour les conserver. Quiconque devient maître d'une ville accoutumée à jouir de sa liberté et ne la détruit pas doit s'attendre à être détruit par elle. Dans toutes ses révoltes, elle a toujours le cri de liberté pour ralliement et pour refuge, et ses anciennes institutions que ni la longueur du temps ni les bienfaits ne peuvent effacer; quoi qu'on fasse, quelques précautions que l'on prenne, si on ne divise les habitants et qu'on ne les disperse, ce nom de liberté ne sort jamais de leur cœur et de leur mémoire, non plus que leurs anciennes institutions, et tous y recourent aussitôt à la moindre occasion. Voyez ce qu'a fait Pise après tant d'années passées sous le joug des Florentins.

Mais lorsque les villes ou les provinces sont accoutumées à vivre sous un prince, et que la race de celui-ci est éteinte, déjà pliées à l'obéissance, privées de leur ancien souverain, incapables de s'accorder pour s'en donner un nouveau, et encore moins susceptibles de devenir libres, elles sont plus lentes à prendre les armes, et elles présentent au prince plus de moyens de se les attacher et se les assurer.

Dans les républiques, au contraire, la haine y est et plus active et plus forte, le désir de vengeance plus animé, et le souvenir de leur ancienne liberté ne leur laisse ni ne peut leur laisser un seul instant de repos, en sorte que le plus sûr moyen est de les détruire ou de venir y résider.

CHAPITRE VI.

Des nouveaux États qu'un prince acquiert par sa valeur et ses propres armes.

Qu'on ne s'étonne pas si dans ce que je vais dire des principautés nouvelles, et du prince et de l'État, je ne cite

que des exemples fournis par de très-grands personnages. Les hommes suivent presque toujours les routes déjà battues par d'autres, et ne se conduisent dans leurs actions que par imitation; or, comme on ne peut tenir en tout la même voie, ni parvenir à la hauteur de ceux qu'on prend pour modèles, un homme sage doit ne suivre que les chemins tracés par des hommes supérieurs et imiter ceux qui ont excellé, afin que, s'il ne les égale pas en tout, il les approche du moins en quelque point; il doit faire comme ces prudents tireurs d'arc qui, trouvant le point auquel ils se proposent d'arriver trop éloigné et appréciant la force de leur arme, visent plus haut que le but, uniquement pour pouvoir l'atteindre.

Je dirai d'abord que, dans une principauté en tout nouvelle, le plus ou le moins de difficultés qu'on éprouve à se maintenir dépend des qualités personnelles de celui qui l'a acquise. De particulier devenir prince suppose d'avance ou bonheur ou talent, et la plupart des difficultés doivent s'aplanir avec l'un ou l'autre de ces deux moyens. Néanmoins celui qui a le moins compté sur la fortune s'est beaucoup mieux soutenu; ce qui donne dans ce cas à ce nouveau prince une plus grande facilité encore, c'est que, n'ayant point d'autres États, il est obligé de venir habiter celui-ci.

Pour en venir à ceux qui par leur courage ou leurs talents seuls sont devenus princes, je dirai qu'il faut placer au plus haut rang Moïse, Cyrus, Romulus, Thésée, etc. Il semble d'abord qu'on ne devrait pas parler de Moïse, qui ne fut que l'exécuteur des ordres du Ciel; il mérite cependant notre admiration, ne fût-ce que pour avoir été choisi par Dieu pour communiquer ses volontés aux hommes.

Mais, en examinant attentivement Cyrus et les autres qui ont acquis ou fondé des royaumes, on les trouvera dignes de tout éloge. On verra que leur conduite, la marche que chacun d'eux a suivie, ne paraissent pas différentes de celles de Moïse, quoiqu'il eût un si grand maître. Leur vie, leurs actions prouveront également qu'ils n'avaient eu d'autre fortune que l'occasion qui leur fournit les moyens d'intro-

duire la forme de gouvernement qui leur parut convenable. Sans l'occasion, leur talent et leur courage eussent été inutiles, et, sans leurs qualités personnelles, l'occasion se serait en vain présentée.

Il fallait donc que Moïse trouvât les Israélites esclaves en Égypte, opprimés par les Égyptiens, afin de les disposer à le suivre pour sortir d'esclavage. Il fallait que Romulus ne pût être élevé dans Albe, fût exposé en naissant, pour pouvoir devenir roi de Rome et fondateur de cette patrie. Cyrus devait trouver les Perses mécontents de l'empire des Mèdes, et les Mèdes amollis par une longue paix. Thésée ne pouvait faire montre de son courage, s'il n'eût pas trouvé les Athéniens dispersés. Ces occasions fournirent à ces hommes des moyens de succès, et leur talent sut mettre à profit une occasion qui rendit leur patrie à jamais célèbre et en fit la prospérité.

Ceux qui deviennent princes par des moyens pareils à ceux de ces grands personnages acquièrent une souveraineté avec beaucoup de difficultés, mais ils la conservent sans peine. Les difficultés qu'ils éprouvent naissent en partie des changements qu'ils sont obligés d'introduire pour établir leur gouvernement et s'y asseoir avec sûreté. Or, rien n'est plus difficile, ni d'un succès plus douteux, ni plus dangereux à exécuter que l'introduction de lois nouvelles. Celui qui l'entreprend a pour ennemis tous ceux qui se trouvent bien des lois anciennes. Il ne trouve que de faibles défenseurs dans ceux à qui les lois nouvelles seraient avantageuses; cette tiédeur naît en partie de la crainte de leurs adversaires, à qui l'ancien ordre de choses est utile en partie, de l'incrédulité des hommes qui n'ont de confiance dans les choses nouvelles que lorsqu'elle leur est donnée par une longue expérience. D'où il suit que, toutes les fois que ceux qui sont ennemis de l'ordre nouveau ont occasion de l'attaquer, ils s'en acquittent en gens de parti, et les autres le défendent mollement; en sorte que le prince court autant de dangers par la nature de ses ennemis que par celle de ses défenseurs.

Pour traiter cette question à fond, il faut examiner si ces innovateurs font ces changements par eux-mêmes, ou s'ils dépendent d'autrui, c'est-à-dire si, pour opérer, ils ont besoin d'employer la persuasion, ou s'ils peuvent mettre en jeu la force. Dans le premier cas, ils n'obtiennent jamais de succès; mais, quand ils sont indépendants et qu'ils peuvent contraindre, rarement manquent-ils de réussir. De là vient que tous les prophètes armés triomphent, et ceux qui sont sans armes succombent. Outre les raisons que nous en avons apportées, le caractère des peuples est mobile, facile à entraîner vers une opinion, mais il est difficile de l'y maintenir. Il faut que les dispositions à son égard soient tellement prises, qu'au moment où il ne croit plus, on puisse le forcer à croire. Moïse, Cyrus, Thésée et Romulus n'auraient pas pu faire observer longtemps leurs constitutions, s'ils eussent été désarmés. C'est ce qui arriva de nos jours au frère Jérôme Savonarole, qui vit ruiner ses projets au moment où, la multitude n'ayant plus confiance en lui, il manqua de moyens pour l'obliger à en avoir encore et pour en inspirer aux plus incrédules. Les premiers éprouvent, il est vrai, de grands obstacles, des dangers à chaque pas, et il leur faut talent et courage pour les surmonter; mais, ces difficultés une fois vaincues, ils commencent à être en vénération après s'être défaits de leurs envieux, et se maintiennent puissants, tranquilles et honorés.

Après des exemples fournis par de si grands personnages, je veux en citer un moindre, mais qui a pourtant quelque proportion avec les précédents, et qui tiendra lieu de beaucoup d'autres semblables que je pourrais ajouter; il s'agit du Syracusain Hyéron. Celui-ci, de particulier, devint prince de Syracuse, et ne connut de la fortune que l'occasion; en effet, les Syracusains opprimés le choisirent pour être leur capitaine, et il mérita d'être leur prince. Dans sa conduite privée, il fut tel, que tous ceux qui en ont écrit disent qu'il ne lui manquait pour régner qu'un royaume. Il cassa l'ancienne milice, en organisa une autre

tout entière; il abandonna les anciennes alliances, s'en fit de nouvelles, et, comme ses amis et ses soldats lui étaient entièrement dévoués, il lui fut facile de bâtir sur de pareils fondements; en sorte qu'il eut beaucoup de peine à acquérir, mais peu à conserver.

CHAPITRE VII.

Des principautés nouvelles qui s'acquièrent avec les forces et le secours d'autrui, ou qu'on doit à sa bonne fortune.

Ceux qui de particuliers deviennent princes, seulement par les faveurs de la fortune, ont peu de peine à réussir, mais infiniment à se maintenir. Nul obstacle pour arriver, en effet; ils volent, mais tous les obstacles naissent après qu'ils sont assis. Or, dans ce cas sont ceux qui acquièrent un État, ou au moyen d'argent, ou par la faveur de qui le leur donne. Tels furent ces hommes que Darius plaça en Grèce dans les villes de l'Ionie et de l'Hellespont, et dont il fit des souverains pour sa sûreté et pour sa gloire; tels étaient ces empereurs qui, de particuliers, parvenaient à l'empire en corrompant des soldats. Ceux-ci ne se soutiennent uniquement que par la volonté et la fortune de qui les éleva : deux bases également mobiles et peu sûres. Ils ne savent ni ne peuvent conserver ce rang. Ils ne savent, parce qu'à moins d'être un homme d'un grand génie ou de courage, quiconque a vécu particulier naturellement ignore l'art de commander; ils ne peuvent, parce qu'ils n'ont point de troupes sur l'attachement et la fidélité desquelles ils puissent compter. D'ailleurs, les États qui se forment si subitement, comme tout ce qui dans la nature naît et croît si vite, ne peuvent avoir pris racine et s'être appuyés de manière à empêcher que le premier vent contraire, la première tempête ne les renverse; à moins que ceux, comme nous l'avons dit, qui sont si subitement devenus princes n'aient des talents si supérieurs, qu'ils trouvent d'abord les moyens de conserver ce que la fortune leur a mis en main, et, après être devenus princes, ne

se fassent des appuis que les autres s'étaient faits avant de le devenir.

A l'occasion de ces deux manières de devenir souverain, ou par un effet de la fortune, ou par son talent, je veux citer deux exemples de nos jours : ceux de François Sforce et de César Borgia.

Le premier, par des moyens légitimes et sa grande habileté, de particulier devint duc de Milan, et il conserva, sans beaucoup de peine, ce qui lui avait tant coûté à acquérir.

César Borgia, appelé communément le duc de Valentinois, acquit une souveraineté par la fortune de son père, et la perdit dès que son père n'exista plus; cependant il mit tout en œuvre, il employa tous les moyens qu'un homme habile et prudent doit mettre en usage pour asseoir ces États, qu'il ne tenait que de la fortune et des armes d'un autre. Sans doute il est possible à un homme supérieur qui n'a pas encore jeté ses fondements de les jeter après; mais ce n'est qu'avec bien de la peine de la part de l'architecte et de danger pour l'édifice. Si on veut examiner toute la conduite du duc, on verra tout ce qu'il fit et tout ce qu'il avait fait pour jeter les fondements de sa future puissance. Cet examen ne sera rien moins que superflu, car je ne saurais donner à un prince nouveau rien de mieux que les actions et l'exemple de celui-ci à suivre. S'il ne réussit pas, malgré toutes ces mesures, ce ne fut pas sa faute, mais bien l'effet d'une mauvaise fortune constante à le persécuter.

Alexandre VI, voulant donner à son fils une souveraineté en Italie, devait éprouver de grands obstacles pour le moment et en prévoir de plus grands pour l'avenir. D'abord il ne voyait aucun moyen de le faire souverain d'aucun État qui ne fût État de l'Église. S'il se déterminait à en démembrer un, il savait que le duc de Milan et les Vénitiens n'y consentiraient jamais, puisque déjà Faënza et Rimini étaient sous la protection de Venise; il voyait en outre que les armes d'Italie, et spécialement celles dont il eût pu se

servir, étaient entre les mains de ceux qui devaient redouter l'agrandissement du pape. Il ne pouvait donc y compter, puisqu'elles étaient au pouvoir des Orsini, des Colonnes et de leurs partisans.

Il fallait donc renverser cet ordre de choses, bouleverser les États d'Italie, pour pouvoir s'assurer la souveraineté d'une partie. Cela lui fut facile. Les Vénitiens, pour d'autres motifs, s'étaient déterminés à rappeler les Français en Italie. Le pape ne s'opposa pas du tout à leur projet; il le favorisa même en se prêtant à casser le premier mariage de Louis XII. Ce roi passe donc en Italie avec les secours des Vénitiens et le consentement d'Alexandre. A peine est-il à Milan, que le pape obtient de lui des troupes pour s'emparer de la Romagne, qu'il acquiert par le renom des armes du roi auquel il était allié.

Le duc, ayant donc acquis la Romagne et abattu les Colonnes, voulait conserver à la fois et accroître sa principauté. Il ne se fiait pas à des troupes qui lui paraissaient peu sûres, et il comptait peu sur la volonté de la France, c'est-à-dire qu'il craignait que les Orsini, dont il s'était servi, ne lui manquassent au moment et ne l'empêchassent non-seulement d'acquérir, mais ne s'emparassent de ce qu'il avait conquis.

Il avait même conduite à redouter de la part de la France; il avait eu une preuve du peu de fond qu'il pouvait faire sur les Orsini, quand, après la prise de Faënza, il attaqua Bologne, où il les vit se conduire mollement. Et, quant au roi, il avait jugé ses intentions, lorsqu'après la prise du duché d'Urbin, il fit une invasion en Toscane dont le roi l'obligea à se désister. Le duc prit alors la résolution de ne dépendre ni de la fortune, ni des armes d'autrui.

Il commença d'abord à affaiblir le parti Orsini et Colonne à Rome, en attirant à lui et gagnant tous les gentilshommes attachés à ces deux maisons par de l'argent, des gouvernements, des emplois, suivant leur rang; en sorte qu'en peu de mois leur affection, affaiblie pour les autres, se tourna en entier vers le duc. Il avait dispersé les

Colonnes avec infiniment de succès et de ménagement. Il attendit l'occasion de perdre les Ursins. Ceux-ci, s'apercevant un peu tard que la puissance du duc et celle de l'Église causerait leur ruine, tinrent une diète à la Magione dans le Pérousin, d'où s'ensuivit la révolte d'Urbin, les mouvements de la Romagne, et les dangers infinis que courut le duc, et qu'il surmonta à l'aide des Français. Ses affaires une fois rétablies, il ne voulut plus se fier ni à la France, ni à aucune autre force extérieure, et, pour n'avoir rien à risquer, il n'employa plus que la ruse, et sut tellement dissimuler ses intentions, que les Ursins se réconcilièrent avec lui par l'entremise du seigneur Paolo. Il ne manqua pas d'user avec celui-ci de tous les moyens qu'il fallait pour se l'assurer, par des présents en habits, en argent et en chevaux; les autres furent assez dupes pour se mettre entre ses mains à Sinigaglia. Ayant donc exterminé les chefs et fait ses amis de leurs partisans, le duc avait jeté de solides fondements à sa puissance. Il possédait toute la Romagne, le duché d'Urbin; il avait gagné l'affection de ces deux peuples (surtout du premier), qui goûtaient déjà les avantages de son gouvernement. Comme cette dernière circonstance est digne de remarque, et qu'en ce point il mérite d'être imité, je ne veux pas la laisser passer sous silence.

Après que le duc se fut emparé de la Romagne, il trouva qu'elle avait été gouvernée par une infinité de petits princes, qui s'étaient plus occupés de dépouiller leurs sujets que de les gouverner, et qui, sans forces, avaient plus servi à les jeter dans le trouble qu'à les faire vivre en paix. Le pays était infesté de brigands, déchiré par des factions et livré à tous les désordres, à tous les excès. Il sentit que pour y rétablir la tranquillité, l'ordre, et le soumettre à l'autorité du prince, il fallait un gouvernement vigoureux. En conséquence, il y plaça pour gouverneur Ramiro d'Orco, homme cruel, mais actif, à qui il donna la plus grande latitude de pouvoir. Celui-ci, en peu de temps, apaisa les mouvements, réunit tous les partis, et s'acquit le grand renom d'avoir pacifié tout le pays. Le duc, bientôt après

cependant, ne jugea pas nécessaire de déployer une rigueur et une autorité si excessive, qui serait devenue odieuse. Il érigea, au milieu de la province, un tribunal civil, présidé par un homme qui jouissait de l'estime publique, auprès duquel chaque ville enverrait son avocat. Il s'était aperçu que les cruautés de Ramiro lui avaient attiré quelque haine; pour se laver de tout reproche aux yeux des peuples et gagner leur affection, il voulut leur prouver qu'ils ne devaient pas lui attribuer les cruautés qu'on avait pu commettre, mais les attribuer au caractère féroce de son ministre. En conséquence, il saisit la première occasion favorable à son projet; il fait pourfendre, un matin, Ramiro, et fait exposer son corps, au milieu de la place de Césène, sur un pieu, ayant tout auprès un coutelas ensanglanté. L'horreur de ce spectacle, en satisfaisant les esprits, les glaça tout à la fois d'étonnement et d'effroi.

Mais revenons à notre sujet. Le duc se trouvait très-puissant; il s'était délivré, en grande partie, des ennemis présents, en employant contre eux des armes à son choix, en détruisant des voisins puissants qui pouvaient lui nuire. Il ne lui restait, pour assurer et accroître sa conquête, que de n'avoir pas à redouter le roi de France. Il savait que ce prince, qui s'était, quoique tard, aperçu de son erreur, ne souffrirait pas son agrandissement. En conséquence, il chercha d'abord à se faire des liaisons nouvelles; il tergiversa avec la France au moment où les Français s'étaient portés à Naples contre les Espagnols qui assiégeaient Gaete. Son dessein était de se fortifier contre eux, et, certes, il y eût réussit, si Alexandre VI eût vécu encore. Telle fut sa conduite dans les affaires présentes.

Mais il avait encore plusieurs dangers à redouter pour l'avenir; il devait craindre que le nouveau pape ne lui fût opposé et ne cherchât à lui enlever ce que son prédécesseur lui avait donné. Il s'occupa de parer à ces dangers. Premièrement, il détruisit la race de tous les seigneurs qu'il avait dépouillés, afin d'enlever au futur pape le prétexte de le dépouiller lui-même; en second lieu, il s'attacha

tous les gentilshommes de Rome, afin de contenir le pape par eux; troisièmement, il se fit le plus de créatures qu'il put dans le sacré collége; quatrièmement enfin, il acquit tant d'États, de souveraineté et de puissance avant la mort de son père, qu'il put résister à une première attaque.

De ces quatre moyens, il en avait employé trois avant la mort d'Alexandre, et il avait tout disposé pour mettre le quatrième en usage. En effet, des seigneurs qu'il avait dépouillés, il en massacra le plus grand nombre, et peu lui échappèrent. Il avait gagné tous les gentilshommes romains; il avait le plus grand parti dans le collége des cardinaux. Quant à ses acquisitions, il pensait à se rendre maître de la Toscane; il possédait déjà Pérouse, Piombino, Pise, qui s'était mise sous sa protection, et dont il n'avait qu'à prendre possession. Il n'avait plus à ménager les Français; ceux-ci avaient été chassés par les Espagnols du royaume de Naples, et chacun de ces deux peuples devait nécessairement solliciter son amitié. Lucques et Sienne ne pouvaient manquer de céder bientôt, partie par haine des Florentins, partie par crainte. Les Florentins ne pouvaient se défendre. Tous ces projets lui auraient réussi et avaient déjà commencé à s'exécuter la même année où Alexandre mourut. Il acquérait tant de force et de réputation, qu'il se serait soutenu par lui-même sans dépendre de la fortune ou de la puissance d'autrui.

Mais Alexandre VI mourut cinq ans après qu'il avait commencé à tirer l'épée. Il laissa son fils avec le seul État de la Romagne, bien consolidé; toutes ses autres conquêtes étaient absolument en l'air, entre deux puissantes armées; lui-même était attaqué d'une maladie mortelle. Le duc avait tant d'habileté, de courage; il connaissait si bien les hommes qu'il devait s'attacher ou perdre; les fondements qu'il avait su jeter en peu de temps étaient si solides, que, s'il n'avait pas eu ces deux armées ennemies ou qu'il eût été bien portant, il eût surmonté toutes les autres difficultés.

La preuve que ses fondements étaient bons, c'est que la Romagne lui fut fidèle et l'attendit pendant plus d'un mois,

où il fut, quoique à demi-mort, en sûreté à Rome; et quoique les Baglioni, les Vitelli et les Orsini s'y fussent rendus, ils n'osèrent pas le poursuivre. Il parvint sinon à faire élire celui qu'il voulait pour pape, du moins à empêcher qu'on n'élût celui qu'il voulait écarter. Si, dans le temps où Alexandre mourut, il n'eût pas été malade, tout lui eût été facile. Il me dit, le jour où Jules II fut nommé, qu'il avait pensé à tous les obstacles qui pouvaient naître à la mort de son père, et qu'il y avait remédié, mais qu'il n'avait pas prévu qu'à sa mort il serait lui-même en danger de mourir.

En rassemblant toutes ces actions du duc, je ne saurais lui reprocher d'avoir manqué à rien; et il me paraît qu'il mérite qu'on le propose, comme je l'ai fait, pour modèle à tous ceux qui, par fortune ou par les armes d'autrui, sont arrivés à la souveraineté avec de grandes vues et de plus grands projets. Sa conduite ne pouvait être différente; la seule chose qui s'opposa à ses desseins fut la mort trop prompte d'Alexandre et la maladie dont lui-même fut attaqué. Quiconque donc juge nécessaire dans une principauté nouvelle de s'assurer de ses ennemis, de se faire des amis, de vaincre ou par force ou par ruse, de se faire aimer et craindre des peuples, suivre et respecter par le soldat, de détruire tous ceux qui peuvent ou doivent lui nuire, de créer des lois nouvelles pour les substituer à d'anciennes, d'être à la fois sévère et reconnaissant, magnanime et libéral; se défaire d'une milice à laquelle on ne peut se fier et s'en former une nouvelle; se conserver tellement l'amitié des princes et des rois, qu'ils aiment à vous faire du bien et qu'ils redoutent de vous avoir pour ennemi; celui-là, dis-je, ne peut pas trouver des exemples plus récents que ceux que présente Borgia.

Seulement on peut le reprendre quant à l'élection de Jules II au pontificat. Il ne pouvait pas, comme nous l'avons déjà dit, faire nommer un homme comme il l'eût voulu; mais il pouvait du moins donner l'exclusion à un autre; or, il ne devait jamais consentir à l'exaltation de l'un

des cardinaux auxquels il avait nui, et qui, devenus pontifes, auraient eu à le redouter, car les hommes nous offensent ou par haine ou par crainte. Ceux qu'il avait offensés étaient, entre autres, Saint-Pierre-aux-Liens, Colonne, Saint-George, Ascagne. Tous les autres, venant à être élus, avaient à le craindre, excepté celui de Rouen et les Espagnols. Ces derniers tenaient à lui par des liens de parenté, des services, et le cardinal d'Amboise, soutenu par la France, était trop puissant pour le craindre.

Le duc devait donc d'abord essayer de faire nommer un Espagnol, et, ne pouvant y réussir, il fallait qu'il consentît à la nomination de l'archevêque de Rouen et jamais à celle de Saint-Pierre-aux-Liens. C'est une erreur de croire que chez les grands personnages les services nouveaux fassent oublier les anciennes offenses. Le duc commit donc une faute lors de cette élection, et fut lui-même la cause de son entière ruine.

CHAPITRE VIII.

De ceux qui, par des crimes, sont arrivés à la souveraineté.

Comme on peut parvenir à la souveraineté de deux manières, sans que ce soit en tout l'effet de la fortune, ou du mérite et de l'habileté, je crois devoir en parler ici. L'examen de l'un de ces moyens serait cependant bien mieux placé à l'article des républiques. De ces deux voies, on suit la première en parvenant ou s'élevant à la souveraineté par quelque scélératesse; et la seconde, quand un simple particulier est porté par ses concitoyens au rang de prince de son pays.

Je vais citer deux exemples du premier moyen, l'un ancien et l'autre moderne; sans les approfondir autrement ou les apprécier, ils suffiront à qui se trouverait dans la nécessité de les imiter. Agathocle, Sicilien, simple particulier, même de l'état le plus infime et le plus bas, s'éleva au trône de Syracuse. Fils d'un potier de terre, il marqua par des crimes tous les degrés de sa fortune; mais il se con-

duisit avec infiniment d'habileté, et tant de courage, de force d'esprit et de corps, que, s'étant adonné aux armes, il parvint par tous les grades de la milice à la place de préteur de Syracuse. Une fois élevé à ce rang, il résolut de le garder, de se faire souverain, et de retenir par violence et sans dépendre de qui que ce fût ce qu'on lui avait accordé de plein gré. Il s'entendit sur son projet et eut des intelligences avec Amilcar, qui commandait l'armée des Carthaginois en Sicile. Agathocle assemble un matin le peuple et le sénat de Syracuse comme pour délibérer sur les affaires publiques. A un signal donné, il fait massacrer par ses soldats tous les sénateurs et les plus riches parmi le peuple, et, ceux-ci morts, il s'empare de la souveraineté et en jouit sans aucune opposition de la part des citoyens. Deux fois défait par les Carthaginois et enfin assiégé par eux dans Syracuse, non-seulement il s'y défend, mais il n'y laisse qu'une partie de ses troupes, et avec les autres, passant en Afrique, il presse tellement les Carthaginois, que bientôt ils lèvent ce siége, et que, réduits à l'extrémité, ils sont forcés à se contenter de l'Afrique et à lui abandonner la Sicile.

Qu'on examine la conduite d'Agathocle, on n'y verra rien ou très-peu de chose au moins qu'on puisse attribuer à la fortune; ce n'est point par faveur, mais en parcourant tous les grades militaires auxquels il était arrivé à travers mille contre-temps et mille dangers, qu'il parvient à la souveraineté, et il s'y soutient en prenant des partis aussi hardis que dangereux. Il n'y a point non plus de vertu à massacrer ses concitoyens et à livrer ses amis, à être sans foi, sans pitié, sans religion; tout cela peut faire arriver à la souveraineté, mais non à la gloire.

A considérer dans Agathocle son intrépidité à affronter des dangers, son habileté à en sortir, sa fermeté, sa grandeur d'âme à supporter ou à surmonter l'adversité, on ne voit pas d'abord comment il pourrait être réputé inférieur au plus grand capitaine; néanmoins son inhumanité, sa cruauté féroce, les crimes infinis qu'il a commis, empê-

chent de le mettre parmi les hommes célèbres. On ne peut donc attribuer ni à sa fortune, ni à sa vertu, ce qu'il parvint à acquérir sans elles.

De notre temps, sous le pape Alexandre VI, Oliverotto da Fermo ayant, encore enfant, perdu son père et sa mère, fut élevé par un oncle maternel, Jean Fogliani, et dès sa première jeunesse placé sous Paul Vitelli pour apprendre l'art de la guerre et parvenir à quelque grade distingué; après la mort de Paul, il servit sous Vitellozzo son frère, et en très peu de temps, à raison de son courage et de son habileté, il devint le premier homme de guerre; mais, trouvant au-dessous de lui de servir, il voulut, à l'aide de quelques citoyens qui préféraient l'esclavage à la liberté de leur pays, et à la faveur de Vitellozzo, s'emparer de Fermo, sa patrie. Il écrit à Jean Fogliani qu'ayant été longtemps hors de sa maison, il voulait venir le voir ainsi que son pays, et en quelque sorte reconnaître son patrimoine; que, comme il avait tant travaillé pour s'acquérir de la réputation, il désirait que ses concitoyens se convainquissent par eux-mêmes qu'il n'avait pas perdu son temps, et qu'en conséquence il voulait se présenter à eux d'une manière distinguée et accompagné de cent cavaliers, de ses amis et de ses serviteurs, et qu'il le priait d'engager les habitants de Fermo à le recevoir honorablement, ce qui lui ferait également plaisir à lui et honneur à son oncle qui avait pris soin de son éducation.

Jean Fogliani ne manqua pas de remplir les intentions de son neveu; il le fit recevoir d'une manière distinguée par les habitants de Fermo, le logea dans sa maison. Là, il employa un jour à préparer tout ce qui devait servir à la réussite de ses coupables desseins; il donne un grand repas, auquel il invite Jean Fogliani et les premiers de la ville. Après ce dîner, et au milieu des réjouissances qui suivent ces sortes de fêtes, Oliverotto fit tourner exprès la conversation sur un sujet sérieux; il parla de la puissance du pape Alexandre et de son fils Borgia, et de leurs entreprises. Giovanni et les autres disaient à leur tour leur avis,

quand il se lève à l'instant en disant que c'était matière à traiter dans un lieu plus secret; il se retire dans une chambre, où son oncle et les autres le suivent. A peine y étaient-ils assis que des soldats armés, et qui étaient cachés, sortent et massacrent Giovanni et tous les autres. Après quoi Oliverotto monte à cheval, parcourt la ville, assiége le palais du suprême magistrat, le force à lui obéir et à établir un gouvernement dont il est le prince; il met à mort tous les mécontents qui auraient pu lui nuire; il établit de nouvelles lois civiles et militaires, et dans l'espace d'un an il parvient à consolider sa puissance à tel point, que non-seulement il était sûrement assis à Fermo, mais qu'il était devenu formidable à tous ses voisins. Son expulsion eût été aussi difficile que celle d'Agathocle, s'il ne se fût pas laissé tromper par le Valentinois, qui l'enveloppa à Sinigaglia, comme nous l'avons dit, avec les Orsini, les Vitelli, un an après qu'il eut commis son parricide; il y fut étranglé avec Vitellozzo, son maître dans l'art de la guerre et de la scélératesse.

On pourrait s'étonner qu'Agathocle et d'autres comme lui aient pu vivre longtemps en paix dans leur patrie, ayant à se défendre contre des ennemis extérieurs, sans que jamais aucun de leurs concitoyens ait conspiré contre eux, tandis que d'autres nouveaux princes, à raison de leurs cruautés, n'ont jamais pu se maintenir même en temps de paix, encore moins en temps de guerre. Je crois que cela tient au bon ou au mauvais usage qu'on fait de la cruauté. On peut la dire bien employée (si l'on peut appeler bien ce qui est mal), lorsqu'elle ne s'exerce qu'une seule fois, qu'elle est dictée par la nécessité de s'assurer la puissance, et qu'on n'y a recours ensuite que pour l'utilité du peuple; les mal employées sont celles qui, quoique peu considérables en commençant, croissent au lieu de s'éteindre. Ceux qui n'emploieront que les premières peuvent espérer de se les faire pardonner et devant Dieu et par les hommes, comme le fit Agathocle; ceux qui en usent autrement ne peuvent se maintenir.

Il faut donc que l'usurpateur d'un État y commette en une seule fois toutes les cruautés que sa sûreté nécessite, pour n'avoir pas à y revenir; c'est en ne les renouvelant pas qu'il s'assure ses nouveaux sujets et qu'il se les attache par des bienfaits. Si, par timidité ou mauvais conseil, on agit autrement, il faudra sans cesse avoir le poignard à la main. Alors, impossibilité de compter sur des sujets que des attaques récentes et répétées empêchent de prendre confiance; car, je le répète, ces offenses doivent être faites toutes en une fois, afin qu'ayant moins de temps pour les ressentir, elles blessent moins; mais les bienfaits doivent se verser peu à peu et un à un, afin qu'on les savoure mieux. Il faut surtout qu'un prince vive avec ses sujets, de manière qu'aucun événement ne puisse le faire varier de conduite avec eux, soit en bien, soit en mal. Si c'est en mal que vous avez à agir, vous n'êtes plus à temps, du moment où la fortune vous est contraire; et, si vous employez le bien, ils ne vous savent pas gré d'un changement qu'ils jugent être forcé.

CHAPITRE IX.

Des principautés civiles.

Mais, pour aborder un autre point, on peut devenir prince de son pays par la faveur de ses concitoyens et sans employer la violence ni la trahison. C'est ce que j'appellerais principauté civile. Il n'est pas nécessaire pour y parvenir d'avoir un mérite rare ni un bonheur extraordinaire, mais seulement une heureuse adresse. Or, on s'élève à la souveraine magistrature ou par la bienveillance du peuple, ou par celle des grands; car les différents partis qui peuvent diviser un État se réduisent à ces deux éléments qui naissent, l'un de l'aversion du peuple pour le gouvernement oppressif des nobles, l'autre du désir qu'ont ceux-ci de gouverner le peuple et de l'opprimer. Or, cette diversité de vues et d'intérêts donne lieu à une lutte qui amène ou la principauté, ou la liberté, ou la licence.

La principauté vient ou du peuple ou des grands, selon que la fortune en décide. Ainsi les grands, s'ils se sentent un peu vivement pressés par le peuple, ne trouvent souvent d'autre moyen pour le subjuguer que de mettre en avant l'un d'entre eux qu'ils font nommer prince, pour pouvoir, à l'ombre d'une autorité reconnue, se livrer au besoin qu'ils ont de dominer. De son côté, le peuple, plutôt que de céder à son ennemi, prend d'ordinaire le parti de lui opposer un plébéien dont il espère appui et protection.

Celui qui parvient à la principauté par la faveur des nobles s'y maintient avec beaucoup de peine, parce qu'il a autour de lui des hommes qui, se croyant encore ses égaux, se soumettent difficilement à son autorité. Au contraire, celui qui est élevé à cette dignité par le vœu du peuple s'y trouve seul, et, parmi ceux qui l'entourent, il en est peu qui osassent lui résister.

Outre cela, on peut sans injustice contenter le peuple, non les grands, ceux-ci cherchant à exercer la tyrannie, celui-là seulement à l'éviter. D'ailleurs, un prince qui aurait contre lui les nobles peut aisément, vu leur petit nombre, les contenir dans le devoir; mais comment pourrait-il s'assurer de l'obéissance et de la fidélité du peuple, si celui-ci séparait ses propres intérêts des siens?

Sans doute le prince doit s'attendre à être abandonné d'un peuple qui ne l'affectionne point, comme il le serait des grands contre le vœu et le gré desquels il gouvernerait. Jusque-là tout est égal; mais à l'égard de ces derniers, comme ils savent calculer les événements et en profiter, le prince doit compter qu'au premier revers de fortune ils se tourneront contre lui pour s'en faire un mérite auprès du vainqueur.

Enfin c'est une nécessité pour le prince de vivre toujours avec le même peuple, mais non pas avec les mêmes nobles qu'il peut à son gré élever ou perdre, combler de faveurs ou disgracier. Mais, pour jeter un plus grand jour sur cette matière, il est à propos d'examiner les deux points de vue sous lesquels le prince doit considérer les grands.

Et d'abord ils s'attachent à sa fortune ou veulent sa ruine. Ceux qui font preuve pour lui de dévouement et de zèle doivent être honorés et chéris, pourvu toutefois qu'ils ne soient point gens de rapine. Parmi ceux qui évitent de montrer trop d'attachement à la fortune du prince, les uns se conduisent ainsi par faiblesse et par timidité, les autres par calcul et par des vues particulières d'ambition. Le prince doit chercher à tirer parti des premiers, surtout s'ils ont d'ailleurs des moyens, d'autant qu'on peut toujours s'en faire honneur dans la prospérité, et que, dans l'adversité, des hommes de ce caractère sont rarement à craindre. Quant aux autres, le prince doit s'en méfier comme d'ennemis déclarés qui, non contents de l'abandonner si la fortune lui devenait contraire, n'hésiteraient point à tourner leurs armes contre lui.

Celui donc qui a été porté à la principauté civile par la faveur du peuple doit s'efforcer de conserver son affection, ce qui est toujours facile, puisque le peuple ne demande rien, sinon de n'être point opprimé; mais celui qui devient prince par la faveur des grands et contre le vœu du peuple doit avant toute chose tenter de la gagner, et il y réussira en le protégeant contre ceux qui cherchent à le dominer.

Les hommes étant d'ordinaire plus sensibles au bien qu'ils reçoivent de ceux dont ils n'attendaient que du mal, on ne peut douter que le peuple ne s'attache à un prince qui le traite bien, plus encore que s'il l'avait lui-même porté au suprême rang. Or, on peut gagner la bienveillance du peuple par divers moyens qu'il serait inutile de déduire ici, vu la difficulté de donner une règle applicable aux différentes circonstances.

L'affection du peuple est la seule ressource qu'un prince puisse trouver dans l'adversité. Lorsque Nabis, prince de Sparte, fut attaqué par l'armée victorieuse des Romains et par les autres États de la Grèce, il n'eut qu'à s'assurer d'un petit nombre de citoyens; s'il avait eu le peuple pour ennemi, ce moyen ne lui eût certainement pas suffi.

Vainement m'opposera-t-on le proverbe qui dit : « Que c'est faire fond sur la boue que de compter sur le peuple. » Cela peut être vrai à l'égard d'un citoyen en butte à des ennemis puissants ou opprimés par les magistrats, comme l'éprouvèrent les Gracques à Rome et George Scali à Florence; mais un prince qui ne manque ni de courage, ni d'une certaine adresse, et qui, loin de se laisser abattre par la mauvaise fortune, sait par sa fermeté autant que par de sages dispositions, maintenir l'ordre dans ses États, un tel prince ne se repentira jamais d'avoir fait fond sur l'affection du peuple.

Un prince court à sa ruine en voulant devenir absolu, surtout s'il ne gouverne point par lui-même, car alors il se trouve dans la dépendance de ceux à qui il a confié son autorité, qui, aux premiers mouvements, ou refusent de lui obéir ou même se soulèvent contre lui, et alors il n'est plus temps de songer à se rendre absolu, soit parce que le prince ne sait à qui se fier, soit parce que, citoyens et sujets, tous sont accoutumés à obéir aux magistrats et qu'ils ne sauraient reconnaître d'autre autorité. La condition du prince dans de pareilles conjonctures est d'autant plus fâcheuse, qu'il ne peut se régler sur l'état des choses qui a lieu dans les temps ordinaires et lorsqu'on a sans cesse besoin de recourir à son autorité; car alors tout le monde s'empresse autour de lui et se montre disposé à mourir pour sa défense, parce que cette mort à laquelle on veut courir est éloignée; mais dans les revers de fortune, si l'occasion se présente de montrer un tel dévouement, le prince éprouve, et malheureusement trop tard, combien cette ardeur était peu sincère. Or, cette épreuve est d'autant plus hasardeuse, qu'on ne la fait pas deux fois.

Un prince sage doit donc se conduire de manière que dans tous les temps, et de quelque manière que ce soit, l'État ayant besoin des citoyens, ceux-ci soient disposés à le servir avec zèle et fidélité.

CHAPITRE X.

Comment on doit mesurer les forces des gouvernements.

Il importe aussi, dans l'étude des différents gouvernements dont je viens de parler, d'examiner si le prince est assez puissant pour se défendre au besoin par ses propres forces et sans recourir à celles de ses alliés. Pour mieux éclaircir ce point, j'observerai que ceux-là seuls peuvent se maintenir d'eux-mêmes, qui ont assez d'hommes ou assez d'argent pour mettre une armée en campagne et livrer bataille à celui qui les attaquera. Mais bien triste, au contraire, est la condition d'un prince réduit à s'enfermer dans la ville de sa résidence et à y attendre l'ennemi. J'ai déjà traité le premier point et j'aurai occasion d'y revenir.

Quant au second, je ne puis qu'avertir les princes de fortifier et d'approvisionner la ville où ils résident, et de ne point se mettre en peine du reste; car s'ils ont su se ménager l'affection du peuple, comme je l'ai dit et le dirai encore par la suite, je ne pense pas qu'ils aient rien à craindre. Les hommes n'aiment point à s'embarquer sans quelque apparence de succès dans des entreprises difficiles, et il n'est jamais prudent d'attaquer un prince qui tient la ville de sa résidence dans un bon état de défense et qui n'est point haï du peuple.

Les villes d'Allemagne jouissent d'une liberté très-étendue; elles ont un territoire peu considérable, et obéissent à l'Empereur quand il leur plaît, ne craignant point d'être attaquées par lui ni par d'autres, parce qu'elles ont toutes de fortes murailles, de grands fossés, de l'artillerie et des munitions pour un an, en sorte que le siége de ces villes serait long et pénible. Ajoutez à cela que, pour nourrir le petit peuple sans toucher au trésor public, elles ont toujours en réserve du travail à lui donner pour ce même espace de temps; d'ailleurs les troupes y sont régulièrement exercées aux évolutions militaires, et les règlements à cet égard y sont aussi sages que bien observés.

Ainsi donc un prince qui a une ville bien fortifiée et dont les habitants lui sont affectionnés ne peut être attaqué avec avantage, parce que les choses de ce monde sont tellement sujettes au changement, qu'il est presque impossible à un ennemi de tenir un an devant une place ainsi défendue.

Mais, dira-t-on, le peuple qui a ses biens au dehors et qui voit saccager ses terres ne perdra-t-il point patience, et l'affection qu'il porte au prince tiendra-t-elle si longtemps contre l'intérêt de conserver ses propriétés et contre les incommodités d'un long siége? Je réponds à cela qu'un prince à la fois habile et puissant surmontera aisément ces obstacles, soit en faisant espérer au peuple que le siége ne peut durer, soit en lui faisant craindre le ressentiment et la rapacité du vainqueur, soit en s'assurant adroitement de ceux qui parlent trop haut.

Ajoutez à cela que l'ennemi dévaste le pays au moment même qu'il y entre et lorsque les assiégés sont plus animés, plus disposés à se défendre. Le prince doit donc à cet égard être exempt de crainte, parce que, la première chaleur une fois passée, les habitants, voyant que tout le mal est fait et qu'il n'y a plus de remède, montreront d'autant plus d'ardeur à défendre leur prince, qu'ils ont fait plus de sacrifices pour lui; car qui ne sait que les hommes s'attachent autant par le bien qu'ils font que par celui qu'ils reçoivent?

Toutes ces considérations me portent à croire qu'un prince, pour peu qu'il ait d'habileté, réussira sans peine à soutenir le courage des assiégés, pourvu toutefois que la place ne manque pas de vivres et de moyens de défense.

CHAPITRE XI.

Des principautés ecclésiastiques.

Il ne me reste plus à parler que des principautés ecclésiastiques, qui sont plus aisées à conserver qu'à acquérir. La raison en est, d'une part, qu'on n'y parvient que par le

mérite ou par la fortune; de l'autre, que cette espèce de gouvernement a pour base d'anciennes institutions religieuses qui sont tellement puissantes, que le prince s'y maintient sans beaucoup de peine, de quelque manière qu'il gouverne.

Les princes ecclésiastiques sont les seuls qui possèdent des États sans les défendre et des sujets sans les gouverner; ils sont les seuls dont les terres soient respectées et dont les sujets n'aient ni la pensée, ni les moyens de se soustraire à leur domination; en un mot, il n'y a pour les princes de bonheur et de sécurité que dans cette espèce d'États. Comme ils sont gouvernés par des moyens surhumains et auxquels notre faible raison ne peut atteindre, ce serait présomption et témérité à moi d'en parler.

Cependant, si l'on me demande comment la puissance temporelle de l'Église s'est accrue depuis le pontificat d'Alexandre VI, au point de faire trembler aujourd'hui un roi de France, de le chasser de l'Italie et d'écraser les Vénitiens, tandis qu'avant cette époque, non-seulement les potentats de ce pays, mais même les simples barons et les moindres seigneurs redoutaient si peu l'évêque de Rome du moins quant au temporel, je n'hésiterai point à répondre, quoique les faits que je vais rapporter soient assez connus.

Avant que Charles (1), roi de France, entrât en Italie, la souveraineté de ce pays était partagée entre le roi de Naples, le pape, les Vénitiens, le duc de Milan et les Florentins. La politique de ces princes se bornait à empêcher que les puissances étrangères ne pénétrassent en Italie et qu'aucun d'eux ne s'agrandît.

Ceux d'entre ces États qui donnaient le plus d'ombrage étaient le pape et les Vénitiens. Pour contenir ces derniers, il n'avait fallu rien moins qu'une ligue de tous les autres, comme on le vit dans la défense de Ferrare. Quant au pape, on se servait des barons romains qui, étant partagés en deux factions, les Ursins et les Colonnes, avaient

(1) Charles VIII.

toujours les armes à la main pour venger leurs querelles jusque sous les yeux du pontife dont l'autorité ne pouvait que souffrir de cet état de guerre intestine.

Il s'élevait bien de temps à autre des papes qui, tels que Sixte-Quint, réprimaient ces abus; mais la courte durée du pontificat ne permettait pas d'en détruire la cause. Les efforts de ces pontifes se bornaient à humilier pour quelque temps une des deux factions, qu'on voyait se relever sous son successeur. C'est ainsi que la puissance des papes usait ses forces et perdait toute considération au dedans et au dehors.

C'est dans cet état de choses qu'Alexandre VI fut élevé à la chaire pontificale. Aucun de ceux qui l'ont précédé ou suivi n'a montré comme lui ce qu'un pontife peut faire avec des hommes et de l'argent. J'ai dit ailleurs tout ce qu'il fit à l'occasion de l'entrée des Français en Italie et par le duc de Valentinois; sans doute son intention était moins d'agrandir l'Église que le duc, mais elle n'en profita pas moins à la mort de ce seigneur et du pontife.

Jules II, successeur d'Alexandre, trouva donc l'État de l'Église accru de toute la Romagne et les factions des barons romains éteintes par l'habileté et le courage de son prédécesseur, qui lui apprit encore l'art de thésauriser. Jules enchérit dans tous ces points sur Alexandre VI. Il ajouta Bologne aux terres du saint-siége, mit les Vénitiens hors d'état de lui nuire et chassa les Français de l'Italie; succès d'autant plus glorieux que ce pape avait travaillé pour l'Église et non pour enrichir les siens.

Jules laissa les Ursins et les Colonnes au point où il les avait trouvés à son exaltation, et, quoique les germes des anciennes divisions subsistassent encore, ils ne purent éclater sous un gouvernement puissant et qui eut la sage politique d'éloigner du cardinalat l'une et l'autre de ces maisons. C'était tarir la source des dissensions qui jusqu'à son prédécesseur avaient déchiré l'Église, parce que les cardinaux se servent du crédit et de l'influence que leur donne cette dignité pour fomenter au dedans et au de-

hors des troubles auxquels les seigneurs de l'une et l'autre faction sont obligés de prendre part; en sorte qu'il est vrai de dire que la discorde qui est entre les barons vient toujours de l'ambition des prélats.

Le pontife régnant a donc trouvé l'Église au plus haut degré de puissance. Mais, si Alexandre et Jules l'ont affermie par leur courage, tout nous promet que Léon X couronnera l'œuvre par sa bonté et par mille autres qualités précieuses.

CHAPITRE XII.

Des différentes espèces de milices et des soldats mercenaires.

Ayant traité en détail des différentes espèces d'États politiques que je m'étais proposé de faire connaître et recherché les causes de leur prospérité comme de leur décadence, ainsi que les moyens par lesquels plusieurs les ont acquis ou conservés, il ne me reste à parler que des ressources que présentent les différentes espèces de milices, soit pour l'attaque, soit pour la défense.

J'ai déjà dit que les princes doivent donner à leur puissance des bases solides, s'ils veulent qu'elle soit durable. Or, les principaux fondements des États, soit anciens, soit nouveaux, soit mixtes, sont les bonnes lois et les bonnes troupes; mais, comme il ne peut y avoir de bonnes lois sans de bonnes troupes, et que ces deux éléments de la puissance politique ne vont jamais l'un sans l'autre, il me suffira de parler de l'un des deux.

Les troupes qui servent à la défense d'un État sont ou nationales, ou étrangères, ou mixtes. Celles de la seconde classe, soit qu'elles servent en qualité d'auxiliaires ou comme mercenaires, sont inutiles et dangereuses, et le prince qui fera fond sur de tels soldats ne sera jamais en sûreté, parce qu'ils sont toujours désunis, ambitieux, sans discipline et peu fidèles, braves parmi les amis, lâches en présence de l'ennemi, et n'ayant ni crainte de Dieu, ni bonne foi envers les hommes; en sorte que le prince ne

peut retarder sa chute qu'en différant de mettre leur valeur à l'épreuve, et, pour tout dire d'un mot, ils pillent l'État en temps de paix, comme le fait l'ennemi en temps de guerre. Comment en serait-il autrement? Ces sortes de troupes, ne pouvant servir un État que pour l'intérêt d'une paye qui n'est jamais assez forte pour la leur faire acheter aux dépens de leur vie, veulent bien servir en temps de paix; mais, sitôt que la guerre est déclarée, il est impossible de les retenir sous leurs drapeaux.

C'est un point qu'il serait aisé de prouver, puisque la ruine de l'Italie ne vient aujourd'hui que de la confiance qu'elle a mise dans des troupes mercenaires, qui d'abord rendirent quelques services, mais qui donnèrent la mesure de leur bravoure dès que les étrangers parurent. Aussi Charles, roi de France, se rendit-il maître de l'Italie avec un peu de craie (1); et ceux qui disaient que nos péchés en étaient la cause accusaient vrai. C'est effectivement nos fautes qui nous ont valu ce malheur, ou plutôt celles des princes qui, au fait, en ont porté la peine.

Pour jeter un nouveau jour sur cette matière, j'observe qu'on ne peut se fier aux chefs de ces troupes, qu'ils soient bons ou mauvais officiers : dans le premier cas, parce qu'ils ne croient pouvoir s'élever qu'en opprimant le prince qui les emploie, ou en opprimant les autres contre son vœu; dans le second, ils ne peuvent que hâter la ruine de l'État qu'ils servent si mal.

On dira peut-être que tout autre capitaine qui aura les armes à la main fera de même; sur quoi j'observe que l'État qui fait la guerre est ou monarchique ou républicain. Dans le premier cas, c'est au prince à se mettre à la tête des armées; dans le second, la république doit donner le commandement de ses troupes à l'un de ses citoyens. S'il n'y est point propre, elle doit en nommer un autre; et, s'il est bon capitaine, elle doit le tenir dans une telle dépendance, qu'il ne puisse outre-passer ses ordres.

(1) Expression proverbiale et qui veut dire qu'il n'avait besoin que de craie pour marquer ses logements.

Il est constant que les États soit républicains, soit autres, peuvent faire par eux mêmes de très-grandes choses et que les milices mercenaires ne peuvent que nuire aux uns et aux autres, et, à l'égard des républiques, j'ajouterai qu'elles se garantissent mieux de l'oppression de celui qui commande leurs troupes, lorsqu'au lieu de milices étrangères elles emploient celles du pays. Rome et Sparte se sont maintenues libres pendant plusieurs siècles avec des milices nationales, et aujourd'hui les Suisses ne sont si libres que parce qu'ils sont eux-mêmes bien armés.

On peut citer, pour preuve de ce que j'ai avancé sur le danger d'employer des troupes étrangères, les Carthaginois et les Thébains. Les premiers, quoiqu'ils eussent pour capitaines leurs propres citoyens, furent sur le point de succomber sous la tyrannie des milices étrangères qu'ils avaient à leur solde à la fin de leur première guerre contre les Romains; et quant aux Thébains, on sait que Philippe de Macédoine, s'étant fait donner le commandement de leurs troupes à la mort d'Épaminondas, n'eut qu'à vaincre les ennemis de cette république pour l'asservir.

Jeanne II, reine de Naples, se voyant abandonnée par Sforce qui commandait ses troupes, fut contrainte, pour conserver ses États, de se jeter entre les bras du roi d'Aragon; et François Sforce, son fils, après avoir battu les Vénitiens à Caravaggio, ne se joignit-il pas à eux pour opprimer les Milanais qui lui avaient confié le commandement de leurs troupes à la mort de leur duc Philippe?

On me dira peut-être que les Vénitiens et les Florentins n'ont agrandi leurs États respectifs que par les milices étrangères qu'ils avaient à leur solde, et que leurs généraux les ont toujours bien servis sans qu'aucun d'eux se soit fait leur souverain. Je réponds à cela que les Florentins ont eu beaucoup de bonheur; car ceux de leurs capitaines dont ils pouvaient redouter l'ambition ou n'ont point vaincu, ou ont rencontré des obstacles, ou ont porté leurs vues ailleurs. On peut mettre dans la première classe Jean Acuto, dont la fidélité ne fut jamais mise à l'épreuve. Mais

comment ne voit-on pas que, s'il eût vaincu, les Florentins se trouvaient à sa discrétion?

Si les Braccio et Sforce n'entreprirent rien contre l'État qu'ils servaient, c'est qu'étant rivaux ils se surveillaient réciproquement. On sait que le fils de ce dernier tourna son ambition contre la Lombardie, et Braccio contre l'État ecclésiastique et le royaume de Naples. Mais venons à ce que nous avons vu depuis peu.

Les Florentins donnèrent le commandement de leurs troupes à Paul Vitelli, homme très-prudent, et qui, d'une condition privée, fut élevé à ce poste où il s'acquit une grande réputation. Si ce général eût pris Pise, c'en était fait de la liberté des Florentins, ou de leur existence politique, car il n'avait, pour les perdre, qu'à passer au service de leurs ennemis.

Quant aux Vénitiens, ils n'ont jamais dû leurs succès qu'à leurs propres armes, je veux dire à la guerre maritime; car l'époque de leur décadence est celle où ils ont voulu combattre sur terre et prendre les mœurs et les coutumes des autres peuples d'Italie.

Cependant ils eurent peu à redouter l'ambition de leurs généraux, tant que leurs possessions en terre ferme furent peu considérables, parce qu'ils se soutenaient encore par l'éclat de leur ancienne puissance; mais ils s'aperçurent de leur faute, quand ils se furent étendus et qu'ils eurent battu le duc de Milan sous la conduite de Carmignole; car, voyant que c'était un très-habile homme, mais qu'il cherchait à traîner la guerre en longueur, ils jugèrent bien qu'ils ne devaient plus s'attendre à vaincre, puisque ce général ne le voulait pas; d'un autre côté, ne pouvant le licencier sans perdre ce qu'ils avaient conquis par sa valeur, ils prirent le parti de le faire assassiner.

Les Vénitiens eurent depuis pour généraux Barthélemi de Bergame, Robert de Saint-Severin, le comte de Pitigliano, avec qui ils avaient à craindre de perdre plutôt que de gagner, comme il leur arriva dans l'affaire de Vaïla, où ils ensevelirent le fruit de huit cents ans de peines et de

travaux. Les succès qu'on obtient avec ces milices sont lents et faibles, mais leurs défaites sont soudaines et tiennent presque du prodige.

Puisque ces exemples m'ont conduit à parler de l'Italie et de la triste expérience qu'elle a faite du danger d'employer les milices étrangères, je vais reprendre les choses de plus haut, afin que la connaissance de leur origine et de leurs progrès serve du moins à en prévenir les effets les plus fâcheux. On doit d'abord se rappeler que, lorsque l'Empire eut perdu le pouvoir et la considération dont il avait joui jusqu'alors en Italie et que l'autorité du pape y prit de la consistance, ce pays fut divisé en plusieurs États.

La plupart des grandes villes prirent les armes contre la noblesse, qui, appuyée par l'empereur, les faisait gémir sous la plus cruelle oppression. Le pape les seconda dans leurs entreprises et accrut par là sa puissance temporelle.

D'autres tombèrent sous la domination de leurs citoyens, en sorte que l'Italie devint sujette de l'Église et de quelques républiques. Les princes ecclésiastiques, étrangers au métier de la guerre, se servirent les premiers de troupes mercenaires. Alberic de Como, né dans la Romagne, est celui qui mit le plus en crédit cette espèce de milice. C'est à son école que se formèrent les Braccio et Sforce, qui alors étaient les arbitres de l'Italie. A ceux-ci ont succédé tous ceux qui, jusqu'à présent, ont commandé les armées dans ce pays.

C'est à leurs hauts faits que l'on dut de voir l'Italie envahie par Charles VIII, pillée et dévastée par Louis XII, opprimée par Ferdinand et insultée par les Suisses. Les chefs de ces milices commencèrent par mettre de côté l'infanterie, d'abord pour se rendre eux-mêmes plus nécessaires, ensuite parce que, n'ayant point d'États et ne subsistant que de leur industrie, ils ne pouvaient rien entreprendre avec un petit corps d'infanterie, ni en nourrir un plus considérable. Ils trouvaient donc mieux leur compte à la cavalerie, qui, avec un petit nombre d'hommes, les faisait vivre avec honneur. A peine comptait-on deux mille

fantassins dans une armée de vingt mille hommes. Ajoutez à cela que, pour rendre leur métier moins pénible et surtout moins périlleux, ils s'étaient mis sur le pied de ne point se tuer réciproquement dans les escarmouches, se contentant de faire des prisonniers, qu'encore ils renvoyaient sans rançon. Ils ne livraient jamais d'assauts la nuit, et l'assiégé ne faisait jamais également la nuit de sorties; ils ne campaient que dans la belle saison; enfin ils n'élevaient point de retranchements dans leur camp. Une discipline aussi bizarre, inventée pour échapper au danger et à la crainte, rendit l'Italie esclave et lui fit perdre la considération dont elle avait joui jusqu'alors.

CHAPITRE XIII.

Des troupes auxiliaires, mixtes et nationales.

Les troupes auxiliaires sont celles qu'un prince emprunte à ses alliés pour le secourir et le défendre. C'est ainsi que le pape Jules II, ayant fait dans l'entreprise de Ferrare la triste expérience du danger d'employer des milices mercenaires, eut recours à Ferdinand, roi d'Espagne, qui s'engagea par un traité à lui envoyer des secours de troupes.

Cette espèce de milice peut être utile à celui qui l'envoie, mais elle est toujours funeste au prince qui s'en sert; car, si elle est battue, il en supporte la perte, et, si elle est victorieuse, il est à sa merci. L'histoire ancienne est remplie de faits qui viennent à l'appui de ce que j'avance. Mais, pour me borner à un exemple récent, Jules II, voulant s'emparer de Ferrare, s'avisa de confier le soin de cette expédition à un étranger; mais il survint, heureusement pour lui, un incident auquel il dut de ne point porter la peine d'une telle imprudence: c'est que, ses troupes auxiliaires ayant été défaites à Ravenne, le vainqueur se vit inopinément attaqué par les Suisses, qui le mirent en fuite; en sorte que ce pontife échappa, et à l'ennemi qui venait d'être vaincu à son tour, et à ses troupes auxiliaires qui avaient eu peu de part au gain de la bataille.

Les Florentins, voulant assiéger Pise et se trouvant dépourvus de milices nationales, prirent dix mille Français à leur service, faute qui leur attira plus de maux qu'ils n'en avaient éprouvé jusqu'alors. L'empereur de Constantinople, menacé par ses voisins, fit entrer en Grèce dix mille Turcs, qu'il n'en put faire sortir à la fin de la guerre, et cette province fut asservie aux infidèles.

Celui donc qui veut se mettre hors d'état de vaincre n'a qu'à employer cette espèce de milice qui est encore pire que les troupes mercenaires, parce qu'elle forme un seul corps et sous l'obéissance d'autrui. Au contraire, ces dernières, étant levées par celui qui les emploie et à sa solde, et ne formant pas un seul corps, peuvent moins aisément lui nuire après qu'elles ont vaincu son ennemi; leur chef, nommé par le prince lui-même, ne peut prendre tout à coup assez d'autorité sur ceux qu'il commande pour tourner ses armes contre lui. Enfin je crois qu'il faut autant redouter la valeur des troupes auxiliaires que la lâcheté des mercenaires, et un prince sage aimera mieux être battu avec ses propres troupes que de vaincre avec des troupes étrangères, d'autant que ce n'est pas une véritable victoire que celle qu'on remporte par des secours étrangers.

Je ne me lasserai jamais de citer en preuve de cette assertion l'exemple de César Borgia. Il se rendit maître d'Imola et de Forli avec des troupes auxiliaires toutes françaises; mais, voyant qu'il ne pouvait compter sur leur fidélité, il eut recours aux milices mercenaires dont il crut avoir moins à craindre, celles que commandaient les Ursins et les Vitelli. Mais ce prince, ne trouvant pas dans ces troupes plus de sûreté que dans les autres, prit le parti de s'en défaire et ne se servit depuis que de ses propres soldats.

Or, si l'on veut connaître l'extrême différence qu'il y a entre ces deux espèces de milices, il n'y a qu'à comparer les campagnes de ce duc lorsqu'il avait à la solde les Ursins et les Vitelli, avec celles qu'il fit à la tête de ses propres

troupes; car on ne connut jamais toute son habileté que lorsqu'il fut maître absolu de ses soldats.

Je voulais m'en tenir aux exemples tirés de l'histoire moderne de l'Italie; mais celui d'Hyéron de Syracuse, dont j'ai déjà parlé, vient tellement à mon objet, que je ne crois pas pouvoir l'omettre. Cette ville lui avait confié le commandement de ses troupes, qui étaient composées d'étrangers et à sa solde. Ce général ne tarda pas à reconnaître combien peu on devait attendre de cette milice mercenaire dont les chefs se conduisaient à peu près comme nos Italiens. Mais, voyant qu'il ne pouvait sans danger ni s'en servir, ni la licencier, il prit le parti de la faire toute tailler en pièces, et il fit ensuite la guerre avec ses propres troupes.

Je rapporterai aussi un trait d'histoire tiré de l'Ancien-Testament. David s'étant offert pour aller combattre le redoutable Philistin Goliath, Saül, pour accroître son ardeur, l'arma de son épée, de son casque et de sa cuirasse; mais David lui dit que ces armes l'incommoderaient plus qu'elles ne lui serviraient et déclara qu'il ne voulait combattre son ennemi qu'avec sa fronde et son couteau.

Enfin les milices étrangères, ou sont à charge, ou vous abandonnent au moment où elles pourraient vous servir, ou même se tournent contre celui qui les emploie. Charles VII, père de Louis XI, après avoir par sa valeur délivré la France des Anglais, convaincu de la nécessité de combattre avec ses propres troupes, établit par toute la France des compagnies d'ordonnance, de cavalerie et d'infanterie. Louis XI, son fils, cassa depuis celles d'infanterie, auxquelles il substitua les Suisses. Cette faute, que commirent aussi ses successeurs, est la source des maux de cet État, comme on le voit aujourd'hui; car ces rois, en accréditant la milice helvétique, ont avili leur propre milice qui, accoutumée à combattre avec les Suisses, ne croit pas pouvoir vaincre sans eux; en sorte que les Français n'osent ni se mesurer avec les Suisses, ni faire la guerre sans eux.

Les armées françaises sont donc en partie mercenaires,

et en partie nationales ou propres. Ce mélange les rend meilleures que les troupes ou toutes mercenaires, ou toutes auxiliaires, mais inférieures de beaucoup à celles qui sont levées dans le pays même, et il suffit de l'exemple que je viens de rapporter pour prouver que la France serait invincible, si l'on y eût maintenu les dispositions militaires établies par Charles VII. Mais telle est l'imprudence des hommes, qu'ils entreprennent une chose dont ils se promettent des avantages, mais un venin secret est caché sous ces belles apparences, comme dans la fièvre étique dont j'ai déjà parlé.

Ainsi le prince qui ne connaît les maux que lorsqu'il n'est plus temps de les prévenir n'est pas vraiment sage, et cette sagesse est donnée à bien peu d'entre eux.

La première cause de la décadence de l'empire des Romains fut d'avoir pris des Goths à leur solde, ce qui mit en crédit ces barbares aux dépens des milices romaines.

Un prince qui ne peut défendre ses États qu'avec des troupes étrangères se trouve donc à la merci de la fortune et sans ressource dans l'adversité. C'est une maxime généralement reçue, qu'il n'y a rien de si faible que la puissance qui n'est pas appuyée sur elle-même, c'est-à-dire qui n'est pas défendue par ses propres citoyens, ou par ses sujets, mais par des étrangers, soit alliés, soit soldés. Il sera aisé de mettre sur pied une milice nationale, si l'on emploie les moyens dont se servirent avec tant d'habileté Philippe, père d'Alexandre-le-Grand, et plusieurs autres États, soit monarchiques, soit républicains, dont j'ai parlé dans mes précédents écrits et auxquels je renvoie le lecteur.

CHAPITRE XIV.

Des devoirs d'un prince envers la milice.

Les princes doivent donc faire de l'art de la guerre leur unique étude et leur seule occupation, c'est là proprement la science de ceux qui gouvernent. Par elle, on se maintient dans ses États; par elle aussi de simples particuliers

s'élèvent quelquefois au rang suprême, tandis qu'on voit souvent les princes en déchoir honteusement pour s'être laissé amollir dans un lâche repos. Oui, je le répète, c'est en négligeant cet art qu'on perd ses États, et c'est en le cultivant qu'on les conquiert.

François Sforce de simple particulier devint duc de Milan, parce qu'il avait une armée à sa disposition, et ses enfants, pour s'être écartés de cette règle, de ducs qu'ils étaient devinrent de simples particuliers. Il ne faut point s'en étonner, car d'abord rien n'est plus propre à faire perdre la considération dont jouit un prince que de n'être point à la tête de ses troupes, et la chose dont un prince doit surtout se garder, c'est d'êvre avili, ainsi que je le prouverai par la suite.

On ne peut établir aucune comparaison entre des hommes dont les uns sont armés et les autres sans armes; aussi serait-il absurde de voir ceux-ci commander et les autres obéir. Il ne peut y avoir pour le maître désarmé repos ni sûreté parmi des serviteurs armés; ceux-ci mépriseront toujours les autres et leur seront justement suspects; comment parviendraient-ils à travailler de concert? En un mot, un prince qui ne connaît point l'art de la guerre ne peut être estimé de ses troupes ni se fier à elles.

C'est donc une nécessité aux princes de s'adonner entièrement à l'art de la guerre, qui comprend l'étude ou le travail de tête et l'exercice militaire. Pour commencer par ce dernier, le prince doit veiller à ce que ses troupes soient bien disciplinées et régulièrement exercées. La chasse le rompra mieux que toute autre chose à la fatigue et à toutes les intempéries de l'air. Cet exercice lui apprendra en outre à observer les sites et les positions, à connaître la nature des fleuves et des marais, à mesurer l'étendue des plaines et la pente des montagnes. C'est ainsi qu'il acquerra la connaissance de la topographie du pays qu'il a à défendre, et qu'il s'habituera à reconnaître facilement les lieux où la guerre pourra le porter; car les plaines et les vallées de la Toscane, par exemple, ressemblent plus ou moins à celles

des autres pays. J'en dis autant des rivières et des marais, en sorte que l'étude d'un pays conduit à la connaissance des autres.

Or, cette étude est une des plus utiles à ceux qui commandent les armées. Un général qui la néglige ne saura jamais ni trouver l'ennemi, ni conduire ses troupes, ni camper, ni livrer à propos bataille. Les historiens grecs et romains louent, et avec raison, Philopémen, prince des Achéens, pour son application à l'étude de l'art militaire pendant la paix. Dans ses voyages, il s'arrêtait avec ses amis et leur demandait laquelle des deux armées aurait l'avantage si l'une d'elles était postée sur telle ou telle colline et l'autre dans tel ou tel endroit; comment celle qu'il supposait commandée par lui-même pourrait joindre l'autre et lui livrer bataille; comment il devrait s'y prendre pour faire sa retraite ou pour poursuivre l'ennemi s'il se retirait. Il leur proposait ainsi tous les cas qui peuvent arriver à la guerre, écoutait leurs avis avec attention, donnait le sien et le motivait. Aussi rarement lui arrivait-il d'être surpris par des événements imprévus.

Quant à la partie de l'art militaire qu'on apprend dans le cabinet, le prince doit lire l'histoire et donner une attention particulière aux exploits des grands capitaines et aux causes de leurs victoires et de leurs défaites; mais surtout il doit suivre l'exemple de quelques grands hommes qui, s'étant proposé un modèle, se sont attachés à marcher sur ses traces. C'est ainsi qu'Alexandre-le-Grand s'est immortalisé en s'efforçant d'imiter Achille, César en imitant Alexandre, et Scipion Cyrus; car, si on se donne la peine de comparer la vie de ce dernier Romain avec celle de Cyrus écrite par Xénophon, on verra que Scipion fut, comme son modèle, généreux, affable, humain et continent.

C'est ainsi qu'un prince sage doit se conduire et s'occuper en temps de paix, afin que, si la fortune vient à changer, il puisse se mettre en garde contre ses coups.

CHAPITRE XV.

Ce qui fait louer ou blâmer les hommes et surtout les princes.

Il s'agit maintenant de voir comment un prince doit se conduire envers ses sujets et envers ses amis. Cette matière ayant déjà été traitée par d'autres, je crains bien qu'on ne me taxe de présomption, si j'ose la considérer d'une manière différente de la leur; mais, comme mon objet est d'écrire pour ceux qui jugent sainement, je vais parler d'après ce qui est, et non d'après ce que le vulgaire imagine.

On se figure souvent des républiques et d'autres gouvernements qui n'ont jamais existé. Il y a si loin de la manière dont on vit à celle dont on devrait vivre, que celui qui tient pour réel et pour vrai ce qui devrait l'être sans doute, mais malheureusement ne l'est pas, court à une ruine inévitable. Aussi je ne craindrai pas de dire que celui qui veut être tout à fait bon avec ceux qui ne le sont point ne peut manquer de périr tôt ou tard. Un prince qui veut se maintenir doit donc apprendre à n'être pas toujours bon, pour être tel que les circonstances et l'intérêt de sa conservation pourront l'exiger.

Ainsi, mettant de côté les idées fausses qu'on se fait des princes et ne m'arrêtant qu'à celles qui sont vraies, je dis qu'on ne parle jamais d'un homme quel qu'il soit, mais surtout d'un prince, sans lui attribuer quelque mérite ou quelque tort, une bonne ou une mauvaise qualité; l'un est libéral, l'autre avare; celui-ci donne volontiers, l'autre est avide; en un mot, on est ou homme d'honneur ou sans foi, ou efféminé et pusillanime ou courageux et entreprenant, ou humain ou cruel, ou affable ou hautain, ou sage ou livré à la débauche, ou fourbe ou sincère, ou facile ou dur et revêche, ou grave ou étourdi, ou religieux ou impie.

Sans doute il serait très-heureux, pour un prince surtout, de réunir toutes les bonnes qualités; mais, comme

notre nature ne comporte point une si grande perfection, il lui est nécessaire d'avoir assez de prudence pour se préserver des vices et des défauts qui pourraient le perdre, et, quant à ceux qui ne peuvent compromettre sa sûreté et la possession de ses États, il doit s'en garantir si cela est en son pouvoir; mais, si c'est au-dessus de ses forces, il peut moins s'en tourmenter et veiller entièrement sur ceux qui pourraient causer sa ruine. Il ne doit pas craindre d'encourir quelque blâme pour les vices utiles au maintien de ses États, parce que, tout bien considéré, telle qualité qui paraît bonne et louable le perdrait inévitablement, et telle autre paraît mauvaise et vicieuse qui fera son bien-être et sa sûreté.

CHAPITRE XVI.

De la libéralité et de la parcimonie.

Pour commencer par les premières qualités dont je viens de parler, j'observe qu'il est bon de passer pour libéral; mais il est dangereux d'exercer cette libéralité de manière que vous parveniez à n'être plus ni craint ni respecté. Je m'explique : en effet, si le prince n'est libéral que comme il convient d'être, c'est-à-dire avec choix et mesure, il contentera peu de gens et passera pour avare. Un prince qui veut qu'on vante sa libéralité ne regarde à aucune sorte de dépense; mais alors il se voit souvent réduit, pour maintenir cette réputation, à charger ses sujets d'impôts et à recourir à toutes les ressources de la fiscalité, ce qui ne peut manquer de le rendre odieux; sans compter que, le trésor public s'épuisant par ses prodigalités, il perd tout crédit et court le risque de perdre ses États au premier revers de fortune, sa libéralité lui ayant fait plus d'ennemis que d'amis, comme il arrive toujours. D'un autre côté, il ne peut revenir sur ses pas et rentrer dans l'ordre sans être taxé d'avarice.

Puis donc qu'un prince ne peut être libéral qu'à ce prix, il doit se mettre peu en peine d'être appelé parcimonieux et avare; d'autant plus que, lorsqu'on verra que ses re-

venus suffisent à sa dépense, qu'il est en mesure de défendre ses États et de tenter même des entreprises utiles sans établir de nouveaux impôts, ceux à qui il n'ôte rien, et c'est le grand nombre, le trouveront suffisamment libéral. Ceux qui pourraient songer à l'accuser d'avarice, parce qu'il ne leur donne pas tout ce qu'ils lui demandent, ne sont jamais très-nombreux. De notre temps, nous n'avons vu faire de grandes choses qu'à ceux qui ont passé pour être avares; tous les autres ont succombé. Jules II parvint au pontificat par ses largesses; mais il jugea que, pour pouvoir faire la guerre au roi de France, il lui était peu utile de conserver la réputation de libéralité qu'elles lui avaient acquise. Ses épargnes l'ont mis en état de soutenir toutes les guerres sans nouveaux impôts. Le roi d'Espagne, aujourd'hui régnant, ne fût jamais venu à bout de toutes ses entreprises, s'il s'était mis en peine de ce qu'on pourait dire sur sa parcimonie.

Ainsi un prince, pour ne pas devenir pauvre, pour pouvoir défendre ses États s'ils sont attaqués, pour ne pas charger ses sujets de nouveaux impôts, doit peu craindre d'être taxé d'avarice, puisque ce prétendu vice fait la stabilité et la prospérité de son gouvernement.

Mais, dira-t-on, César n'est parvenu à l'empire que par ses largesses; c'est par ce même moyen que tant d'autres se sont élevés... A cela je réponds que la condition d'un prince est tout autre que celle d'un homme qui veut parvenir. Si César eût vécu plus longtemps, il eût perdu cette réputation de libéralité qui lui avait frayé le chemin de l'empire, ou il se serait perdu lui-même en voulant la conserver.

On compte cependant quelques princes qui ont fait de grandes choses avec leurs armées et qui se sont distingués par leur libéralité; mais c'est parce que leurs largesses n'étaient point à la charge du trésor public. Tels ont été Cyrus, Alexandre et César. Le prince doit user avec économie de son bien et de celui de ses sujets; mais il doit être prodigue de celui qu'il a pris sur l'ennemi, s'il veut être aimé de ses

troupes. Il n'est pas de vertu qui s'use, pour ainsi dire, autant elle-même que la générosité. Celui qui est trop libéral ne le sera pas longtemps; il deviendra pauvre et avili, à moins qu'il n'écrase ses sujets d'impôts et de taxes; mais alors il leur devient odieux. Or, le prince ne doit rien craindre autant que d'être haï, si ce n'est d'être méprisé : la libéralité conduit à ce double écueil; et, s'il fallait choisir entre deux excès, il vaudrait mieux être peu libéral que de l'être trop, puisque le premier, s'il est peu honorable, n'entraîne pas du moins, comme l'autre, la haine et le mépris.

CHAPITRE XVII.

De la cruauté et de la clémence, et s'il vaut mieux être aimé que craint.

Je passe maintenant aux autres qualités requises dans ceux qui gouvernent. Un prince, il n'y a aucun doute, doit être clément, mais à propos et avec mesure. César Borgia passa pour cruel; mais c'est à sa cruauté qu'il dut l'avantage de réunir à ses États la Romagne et de rétablir dans cette province la paix et la tranquillité dont elle était privée depuis longtemps. Et, tout bien considéré, on avouera que ce prince fut plus clément que le peuple de Florence, qui, pour éviter de passer pour cruel, laissa détruire Pistoie. Quand il s'agit de contenir ses sujets dans le devoir, on ne doit pas se mettre en peine du reproche de cruauté, d'autant plus qu'à la fin il se trouvera avoir été plus humain, en faisant un petit nombre d'exemples nécessaires, que ceux qui, par trop d'indulgence, encouragent des désordres entraînant avec eux le meurtre et le brigandage; car ces tumultes bouleversent l'État, au lieu que les peines infligées par le prince ne portent que sur quelques particuliers.

Mais cela est vrai surtout d'un prince nouveau, qui ne peut guère éviter le reproche de cruauté, toute domination nouvelle étant pleine de dangers. Aussi Didon, dans Virgile, s'excuse-t-elle de la sévérité, par la nécessité où l'a

réduite l'intérêt de se soutenir sur un trône qu'elle ne tenait pas de ses aïeux :

> Res dura et regni novitas me talia cogunt,
> Moliri, et late fines custode tueri.

Il ne faut cependant pas qu'un prince ait peur de son ombre et écoute trop facilement les rapports effrayants qu'on lui fait; il doit au contraire être lent à croire et à agir, sans toutefois négliger les lois de la prudence. Il y a un milieu entre une folle sécurité et une défiance déraisonnable.

On a demandé s'il valait mieux être aimé que craint, ou craint qu'aimé. Je crois qu'il faut de l'un et de l'autre; mais, comme ce n'est pas chose aisée que de réunir les deux, entre lesquels par conséquent il faut se déterminer, je crois qu'il est plus sûr de prendre le dernier des deux. Les hommes, il faut le dire, sont généralement ingrats, changeants, dissimulés, timides et âpres au gain. Tant qu'on leur fait du bien, ils sont tout entiers à vous; ils vous offrent leur fortune, leur sang, leur vie, et jusqu'à leurs propres enfants, comme je l'ai déjà dit, lorsque l'occasion est éloignée; mais, si elle se présente, ils se révoltent contre vous. Le prince qui, faisant fond sur de si belles paroles, néglige de se mettre en mesure contre les événements, court risque de périr, parce que les amis qu'on se fait à prix d'argent, et non par les qualités de l'esprit et de l'âme, sont rarement à l'épreuve des revers de la fortune et vous abandonnent dès que vous avez besoin d'eux. Les hommes en général sont plus portés à ménager celui qui se fait craindre que celui qui se fait aimer; la raison en est que cette amitié étant un lien simplement moral, et de devoir après un bienfait, ne peut tenir contre les calculs de l'intérêt; au lieu que la crainte a pour objet une peine dont l'idée lâche prise difficilement. Cependant le prince ne doit pas se faire craindre, de manière que, s'il ne se fait pas aimer, il ne se fasse pas du moins haïr, parce qu'on peut se tenir aisément dans un milieu. Or, il lui suffit, pour ne

point se faire haïr, de respecter les propriétés de ses sujets et l'honneur de leurs femmes. S'il se trouve dans la nécessité de punir par la mort, il doit en exposer les motifs, et surtout ne pas toucher aux biens des condamnés ; car les hommes, il faut l'avouer, oublient plutôt la mort de leurs parents que la perte de leur patrimoine. D'ailleurs il se présente tant d'occasions de s'emparer des biens, lorsqu'une fois on a commencé à vivre de rapine! au lieu que celles de répandre le sang sont rares et manquent plus tôt.

Mais, lorsque le prince est à la tête de son armée, et qu'il a à commander à une multitude de soldats, il doit se mettre peu en peine de passer parmi eux pour cruel, parce que cette réputation lui est utile pour maintenir ses troupes dans l'obéissance et prévenir toute espèce de rébellion.

Annibal, entre autres talents admirables, avait éminemment celui de se faire craindre des troupes ; il lui arriva qu'ayant conduit dans un pays étranger une armée très-considérable et composée de toute espèce de gens, il n'eut pas à punir le moindre désordre et la plus légère faute contre la discipline, ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune, ce qu'on ne peut attribuer qu'à son extrême sévérité et aux autres qualités qui le faisaient respecter et craindre du soldat, et sans lesquelles son habileté et son courage eussent été inutiles.

Cependant il s'est trouvé des écrivains, à mon avis peu judicieux, qui, tout en rendant justice à ses talents et à ses grandes actions, en condamnent le principe. Rien ne le justifie mieux à cet égard que l'exemple de Scipion, l'un des plus grands capitaines dont l'histoire fasse mention. Son extrême indulgence envers les troupes qu'il commandait en Espagne occasionna des désordres et enfin une révolte qui lui valut, de la part de Fabius Maximus, en plein sénat, le reproche d'avoir perdu la milice romaine. Ce général ayant laissé impunie la conduite barbare d'un de ses lieutenants envers les Locriens, un sénateur, pour le justifier, observa qu'il y avait des hommes à qui il était plus aisé de ne pas faillir que de punir. Cet excès d'indulgence

eût terni avec le temps la réputation et la gloire de Scipion, s'il eût continué à commander et qu'il eût conservé ces mêmes dispositions; mais, loin de lui nuire, elle tourna tout entière à sa gloire, parce qu'il vivait sous le gouvernement du sénat.

Je conclus donc, en revenant à ma première question, s'il vaut mieux être aimé que craint, que les hommes aimant à leur guise, à leur volonté, et craignant au contraire au gré de celui qui les gouverne, un prince doit, s'il est sage, ne compter que sur ce qui est à sa disposition ; mais il doit surtout, ainsi que je l'ai déjà observé, s'étudier à se faire craindre sans se faire haïr.

CHAPITRE XVIII.

Si les princes doivent être fidèles à leurs engagements.

Il est sans doute très-louable aux princes d'être fidèles à leurs engagements; mais, parmi ceux de notre temps qu'on a vus faire de grandes choses, il en est peu qui se soient piqués de cette fidélité et qui se soient fait un scrupule de tromper ceux qui se reposaient sur leur loyauté.

Vous devez donc savoir qu'il y a deux manières de combattre, l'une avec les lois, l'autre avec la force. La première est propre aux hommes, l'autre nous est commune avec les bêtes. Mais, lorsque les lois sont impuissantes, il faut bien recourir à la force : un prince doit savoir combattre avec ces deux espèces d'armes. C'est ce que nous donnent finement à entendre les anciens poëtes dans l'histoire allégorique de l'éducation d'Achille et de beaucoup d'autres princes de l'antiquité par le centaure Chiron qui, sous la double forme d'homme et de bête, apprend à ceux qui gouvernent qu'ils doivent employer tour à tour l'arme propre à chacune de ces deux espèces, attendu que l'une sans l'autre ne saurait être d'aucune utilité durable. Or, les animaux dont le prince doit savoir revêtir les formes sont le renard et le lion. Le premier se défend mal contre le loup, et l'autre donne facilement dans les piéges qu'on

lui tend. Le prince apprendra du premier à être adroit et de l'autre à être fort. Ceux qui dédaignent le rôle de renard n'entendent guère leur métier; en d'autres termes, un prince prudent ne peut ni ne doit tenir sa parole que lorsqu'il le peut sans se faire tort et que les circonstances dans lesquelles il a contracté engagement subsistent encore.

Je n'aurais garde de donner un tel précepte, si tous les hommes étaient bons; mais, comme ils sont tous méchants et toujours prêts à manquer à leur parole, tu ne dois pas te piquer d'être plus fidèle à la tienne; et ce manque de foi est toujours facile à justifier. J'en pourrais donner dix preuves pour une et montrer combien d'engagements et de traités ont été rompus par l'infidélité des princes, dont le plus heureux est toujours celui qui sait le mieux se couvrir de la peau du renard. Le point est de bien jouer son rôle et de savoir à propos feindre et dissimuler; et les hommes sont si simples et si faibles, que celui qui veut tromper trouve aisément des dupes.

Pour ne citer qu'un seul exemple, pris dans l'histoire de notre temps, le pape Alexandre VI se fit toute sa vie un jeu de tromper, et, malgré son infidélité bien reconnue, il réussit dans tous ses artifices. Protestations, serments, rien ne lui coûtait; jamais prince ne viola aussi souvent sa parole et ne respecta moins ses engagements. C'est qu'il connaissait parfaitement cette partie de l'art de gouverner.

Il n'est donc pas nécessaire à un prince d'avoir toutes les bonnes qualités dont j'ai fait l'énumération, mais il est indispensable de paraître les avoir; j'oserai même dire qu'il est quelquefois dangereux d'en faire usage, quoiqu'il soit toujours utile de paraître les posséder. Un prince doit s'efforcer de se faire une réputation de bonté, de clémence, de piété, de fidélité à ses engagements et de justice; il doit avoir toutes ces bonnes qualités, mais rester assez maître de soi pour en déployer de contraires, lorsque cela est expédient. Je pose en fait qu'un prince, et surtout un prince nouveau, ne peut exercer impunément toutes les vertus,

parce que l'intérêt de sa conservation l'oblige souvent de violer les lois de l'humanité, de la charité et de la religion. Il doit être d'un caractère facile à se plier aux différentes circonstances où il peut se trouver. En un mot, il lui est aussi utile de persévérer dans le bien, lorsqu'il n'y trouve aucun inconvénient, que de savoir en dévier lorsque les circonstances l'exigent. Il doit surtout s'étudier à ne rien dire qui ne respire la bonté, la justice, la bonne foi et la piété; mais cette dernière qualité est celle qu'il lui importe le plus de paraître posséder, parce que les hommes en général jugent plus par leurs yeux que par aucun des autres sens. Tout homme peut voir, mais il est donné à très-peu d'hommes de savoir rectifier les erreurs qu'ils commettent par leurs yeux. On voit aisément ce qu'un homme paraît être, mais non ce qu'il est réellement, et le petit nombre n'ose contredire la multitude, qui d'ailleurs a pour elle l'éclat et la force du gouvernement. Or, quand il s'agit de juger l'intérieur des hommes, et surtout celui des princes, comme on ne peut avoir recours aux tribunaux, il ne faut s'attacher qu'aux résultats : le point est de se maintenir dans son autorité; les moyens, quels qu'ils soient, paraîtront toujours honorables et seront loués de chacun; car le vulgaire se prend toujours aux apparences et ne juge que par l'événement : or, le vulgaire, c'est presque tout le monde, et le petit nombre ne compte que lorsque la multitude ne sait sur quoi s'appuyer.

Un prince encore régnant, mais qu'il ne me convient pas de nommer, ne prêche jamais que la paix et la bonne foi. Mais, s'il eût observé l'une et l'autre, il eût perdu plus d'une fois sa réputation et ses États (1).

(1) C'est de Ferdinand V, roi d'Aragon et de Castille, qu'il veut parler. C'était par ce moyen qu'il avait acquis les royaumes de Naples et de Navarre.

CHAPITRE XIX.

Il faut éviter d'être haï et méprisé.

J'ai traité séparément des principales qualités dont un prince doit être doué. Pour abréger, je comprendrai toutes les autres sous ce titre général, savoir : qu'un prince doit se garder soigneusement de tout ce qui peut le faire mépriser ou haïr.

Rien, à mon avis, ne rend un prince odieux autant que la violation du droit de propriété, et aussi le peu de respect qu'il a pour l'honneur des femmes de ses sujets. Les gouvernés sont toujours contents du prince lorsqu'il ne touche ni à leurs biens ni à leur honneur; et pour lors il n'a plus à combattre que les prétentions d'un petit nombre d'ambitieux dont il vient aisément à bout.

Un prince est méprisé lorsqu'il passe pour inconstant, léger, pusillanime, irrésolu et efféminé, défauts dont il doit se garder comme d'autant d'écueils, en s'efforçant de montrer de la grandeur, du courage, de la gravité et de l'énergie dans toutes ses actions. Ses décisions dans les affaires entre particuliers doivent être irrévocables, afin que personne n'ose se flatter de le tromper ni de le faire changer d'avis. C'est ainsi qu'il se conciliera l'estime de ses sujets et qu'il préviendra les atteintes qu'on voudrait porter à son autorité. Il en redoutera moins aussi l'ennemi du dehors, parce qu'on ne va pas attaquer de gaieté de cœur un prince qui est révéré de ses sujets; car celui qui gouverne a toujours deux espèces d'ennemis, ceux du dehors et ceux du dedans. Il repoussera les premiers avec de bons amis et de bonnes troupes; et quant aux autres, qui ne sait qu'on a toujours des amis quand on a de bons soldats! D'ailleurs, la paix du dedans ne peut être troublée que par les conspirations, qui ne sont dangereuses que lorsqu'elles sont encouragées et soutenues par les étrangers. Mais ces derniers n'oseront remuer, si le prince se conforme aux

règles que j'ai tracées et à l'exemple de Nabis, tyran de Sparte.

Quant aux sujets, si le dehors est tranquille, le prince n'a à craindre que les conspirations secrètes, qu'il déjouera ou même préviendra en évitant tout ce qui peut le faire ou mépriser ou haïr, comme je l'ai dit assez au long. D'ailleurs on ne conspire guère que contre les princes dont la ruine et la mort seraient agréables au peuple; on ne s'exposerait pas, sans cela, à tous les dangers qu'entraînent de telles résolutions.

L'histoire est remplie de conjurations; mais combien en compte-t-on qui aient été couronnées du succès? On ne conspire pas seul, et ceux avec qui on partage les périls de l'entreprise sont des mécontents qui souvent, par l'espoir d'une bonne récompense de celui dont ils avaient à se plaindre, dénoncent les conjurés et font avorter leurs desseins. Ceux qu'on est obligé d'associer à la conjuration se trouvent entre la tentation d'un gain considérable et la crainte d'un grand danger, en sorte que, pour garder le secret confié, il faut être ou un ami singulièrement dévoué, ou l'ennemi irréconciliable du prince.

Mais, pour réduire la question à ses termes les plus simples, je dis qu'il n'y a, du côté des conjurés, que crainte, jalousie et soupçon, tandis que le prince a pour lui l'éclat et la majesté du gouvernement, les lois, les habitudes et ses amis particuliers, sans parler de l'affection que le peuple porte naturellement à ceux qui le gouvernent. En sorte que les conjurés ont à craindre, avant et après l'exécution de leurs desseins, puisque, le peuple étant contre eux, il ne leur reste aucune ressource. Je pourrais apporter en preuve de ce que j'avance mille faits recueillis par les historiens, mais je me contenterai d'un seul dont la génération passée a été témoin. Annibal Bentivogli, aïeul de celui d'aujourd'hui et prince de Bologne, avait été tué par les Canneschi, en sorte qu'il ne restait de cette famille que Jean Bentivogli qui était encore au maillot. Le peuple se soulève contre les conjurés, et massacre toute la famille

des meurtriers; et, pour montrer encore mieux leur attachement aux Bentivogli, comme il n'en restait aucun qui pût prendre la place d'Annibal, les Bolonais réclament auprès du gouvernement de Florence un fils naturel du prince dont ils venaient de venger la mort, lequel vivait dans cette ville sous le nom d'un artisan qui passait pour son père, et lui confièrent la direction des affaires jusqu'à ce que Jean Bentivogli fût en âge de gouverner.

Le prince a donc peu à craindre les conspirations, lorsque son peuple lui est affectionné; mais aussi il ne lui reste aucune ressource si cet appui vient à lui manquer. Contenter le peuple et ménager les grands, voilà la maxime de ceux qui savent gouverner.

La France tient le premier rang parmi les États bien gouvernés. Une des institutions les plus sages qu'on y remarque, c'est sans contredit celle des parlements, dont l'objet est de veiller à la sûreté du gouvernement et à la liberté des sujets. Les auteurs de cette institution, connaissant d'un côté l'insolence et l'ambition des nobles, de l'autre les excès auxquels le peuple peut se porter contre eux, ont cherché à contenir les uns et les autres, mais sans l'intervention du roi, qui n'eût pu prendre parti pour le peuple sans mécontenter les grands, ni favoriser ceux-ci sans s'attirer la haine du peuple. Pour cet effet, ils ont institué une autorité qui, sans que le roi eût à s'en mêler, pût réprimer l'insolence des grands et favoriser le peuple. Il faut convenir que rien n'est plus propre à donner de la consistance au gouvernement et assurer la tranquillité publique. Les princes doivent apprendre par là à se réserver la distribution des grâces et des emplois, à laisser aux magistrats le soin de décerner les peines, et en général la disposition des choses qui peuvent exciter le mécontentement.

Un prince, je le répète, doit montrer de la considération pour les grands, mais sans s'attirer la haine du peuple. On m'opposera peut-être le sort de plusieurs empereurs romains qui ont perdu l'empire ou même la vie, quoiqu'ils se

furent conduits avec sagesse et eussent déployé assez d'habileté et de courage. Pour répondre à cette objection, je crois devoir examiner le caractère de quelques-uns de ces empereurs, tels que Marc le philosophe, Commode son fils, Pertinax, Julien, Sévère, Antonin, Caracalla son fils, Macrin, Héliogabale, Alexandre et Maximin. Cet examen me conduira naturellement à exposer les causes de leur chute et à justifier ce que j'ai déjà dit dans ce chapitre sur la conduite que doivent tenir les princes.

Il faut d'abord observer que les empereurs romains n'avaient pas seulement à réprimer l'ambition des grands et l'insolence du peuple, ils eurent encore à combattre l'avarice et la cruauté des soldats. Plusieurs de ces princes périrent pour avoir échoué devant ce dernier écueil, d'autant plus difficile à éviter, qu'on ne peut satisfaire l'avidité des troupes sans mécontenter le peuple, qui soupire après la paix autant que l'autre après la guerre; en sorte que les uns voulaient un prince pacifique et les autres un prince qui aimât la guerre, qui fût avide, insolent et cruel, non sans doute à leur égard, mais vis-à-vis du peuple, pour avoir double paye et pouvoir assouvir leur avarice et leur cruauté. Or, ceux des empereurs romains à qui la nature avait refusé cet odieux caractère, ou qui n'avaient pas su se le donner, périrent presque tous misérablement, par l'impuissance où ils se trouvèrent de tenir le peuple et les légions en bride. Aussi la plupart d'entre eux, principalement ceux dont la fortune était nouvelle, désespérant de pouvoir concilier des intérêts si opposés, prirent-ils le parti de se tourner du côté des troupes, se mettant peu en peine de mécontenter le peuple, et ce parti était le plus sûr; car, dans l'alternative d'exciter la haine du grand et du petit nombre, il faut se déterminer en faveur du plus fort. Voilà pourquoi ceux des Césars qui s'étaient élevés d'eux-mêmes, ayant besoin d'une faveur extraordinaire pour se maintenir, s'attachèrent aux troupes plutôt qu'au peuple, et ne succombèrent jamais que parce qu'ils ne surent pas conserver leur affection.

Marc le philosophe, Pertinax et Alexandre, princes recommandables par leur clémence, leur amour pour la justice et la simplicité de leurs mœurs, périrent tous, à l'exception du premier, qui vécut et mourut honoré, parce qu'étant parvenu à l'empire par voie d'hérédité, il n'en avait l'obligation ni aux troupes, ni au peuple, ce qui, joint à ses autres qualités, le rendit cher à tous et lui facilita les moyens de les contenir dans le devoir. Mais Pertinax, ayant voulu soumettre les légions, contre le vœu desquelles d'ailleurs il avait été nommé empereur, à une discipline sévère et bien différente de celle que faisait observer Commode son prédécesseur, périt peu de mois après son élévation, victime de leur haine et peut-être aussi du mépris qu'inspirait son grand âge; et il est à remarquer que l'on encourt la haine en faisant le bien comme en faisant le mal. Aussi un prince qui veut se maintenir est souvent forcé, comme je l'ai déjà dit, à être méchant; car, lorsque le parti dont il croit avoir besoin est corrompu, que ce soit le peuple, les grands ou les troupes, il faut à tout prix le contenter et dès lors renoncer à faire le bien.

Mais venons à Alexandre, dont la clémence a mérité beaucoup d'éloges de la part des historiens, ce qui ne l'empêcha pas d'être méprisé à cause de sa mollesse et parce qu'il se laissait gouverner par sa mère. L'armée conspira contre ce prince, qui était si bon et si humain, que, dans le cours d'un règne de quatorze ans, il ne fit mourir personne sans jugement. Cependant il périt de la main de ses soldats. D'un autre côté, Commode, Sévère, Caracalla et Maximin, s'étant livrés à tous les excès pour satisfaire l'avarice et la cruauté des troupes, n'eurent pas un sort plus heureux, à l'exception pourtant de Sévère qui régna paisiblement, quoique, pour satisfaire l'avidité de son armée, il opprimât le peuple; mais ce prince avait d'excellentes qualités qui lui conciliaient à la fois l'affection du soldat et l'admiration du peuple. Or, comme il s'était élevé d'une condition privée à l'empire et que par cette raison il peut servir de modèle à ceux qui se trouveraient dans la

même situation, je crois devoir dire en peu de mots comment il revêtit tour à tour les formes des deux animaux dont j'ai déjà parlé.

Sévère, connaissant la lâcheté de l'empereur Julien, persuada à l'armée qu'il commandait en Illyrie, qu'il fallait marcher sur Rome pour venger la mort de Pertinax qui avait été massacré par la garde prétorienne; c'est sous ce prétexte et sans qu'on se doutât qu'il prétendît à l'empire que ce général arriva en Italie avant qu'on y eût des nouvelles de son départ. Il entre dans Rome, et le sénat intimidé le nomme empereur et fait mourir Julien. Mais il avait encore deux obstacles à surmonter pour être maître de tout l'empire. Pescennius Niger et Albinus, qui commandaient, l'un en Asie, l'autre en Occident, étaient tous les deux ses compétiteurs; le premier venait même d'être proclamé empereur par ses légions. Sévère, voyant qu'il ne pouvait les attaquer tous deux à la fois sans danger, prit le parti de marcher contre Niger et de tromper Albinus en lui offrant de partager avec lui l'autorité; ce que celui-ci accepta sans hésiter. Mais à peine eut-il vaincu et fait mourir Pescennius Niger, pacifié l'Orient, que, de retour à Rome, il se plaignit amèrement de l'ingratitude d'Albinus, qu'il ne craignit pas d'accuser d'avoir attenté à ses jours, « ce qui l'obligeait, dit-il, à passer les Alpes pour le punir de reconnaître ainsi ses bienfaits. » Sévère arrive dans les Gaules, et Albinus perd à la fois l'empire et la vie.

Si l'on examine avec attention la conduite de cet empereur, on verra qu'il est difficile de réunir à un si haut degré la force du lion et la finesse du renard. Il sut se faire craindre et respecter des troupes autant que du peuple; mais l'on ne s'étonnera point de voir un homme nouveau se maintenir dans un poste si difficile, si l'on considère que c'est en commandant l'estime et l'admiration qu'il désarma la haine que ses rapines devaient exciter.

Antonin (Caracalla), son fils, avait aussi beaucoup d'excellentes qualités qui le rendaient cher aux légions et le faisaient respecter du peuple; il était homme de guerre,

infatigable ennemi de la mollesse et de la bonne chère, ce qui le rendit l'idole de l'armée; mais ce prince porta la férocité à un tel point, que peuple, soldats et jusqu'à ses propres officiers lui vouèrent une haine irréconciliable. Il périt de la main d'un centurion; faible vengeance pour tout le sang qu'il avait fait répandre dans Rome et dans Alexandrie, où aucun des habitants n'échappa au carnage.

Sur quoi j'observe que les princes peuvent difficilement se prémunir contre de tels attentats. Leur vie appartient à quiconque ne craint point de mourir; mais, comme ces attentats sont fort rares, les princes doivent peu s'en inquiéter. Ils doivent cependant éviter d'offenser grièvement ceux qui approchent de leur personne. C'est la faute que commit Antonin, en retenant parmi ses gardes du corps un centurion dont il avait fait mourir le frère d'une mort ignominieuse et à qui il ne cessait de faire des menaces, ce qui lui coûta la vie.

Quant à Commode, il lui suffisait, pour se maintenir, de suivre les traces de son père, à qui seul il avait l'obligation de l'empire; mais, comme il était cruel, brutal et avide, la discipline qui régnait dans les armées fit bientôt place à la licence la plus effrénée : s'étant d'ailleurs rendu méprisable aux troupes par le peu de soin qu'il prenait de sa dignité, au point qu'il ne rougissait pas de descendre dans l'arène et d'y combattre avec les gladiateurs, il périt dans une conspiration provoquée par la haine et le mépris qu'il s'était attirés à force de bassesses, d'avarice et de férocité. Il me reste à parler de Maximin.

Les légions, après avoir fait périr Alexandre qu'elles trouvaient trop efféminé, mirent en sa place Maximin, vaillant homme de guerre, mais qui ne tarda pas à devenir méprisable et odieux, et perdit à la fois l'empire et la vie. La bassesse de sa naissance (on savait qu'il avait gardé les troupeaux en Thrace), le peu d'empressement qu'il avait mis à venir à Rome pour y prendre possession de l'empire, et surtout les cruautés qu'il avait commises par ses lieutenants, soit dans la capitale, soit dans le reste de l'empire,

le rendirent si vil et si odieux, que l'Afrique, ensuite le sénat, le peuple romain et toute l'Italie conspirèrent contre lui et furent secondés par sa propre armée, qui, lasse de ses cruautés et fatiguée de la longueur du siége d'Aquilée, lui ôta la vie avec d'autant moins de crainte, qu'elle le voyait détesté de tout le monde.

Je ne parlerai ni d'Héliogabale, ni de Macrin, ni de Julien, qui périrent couverts d'opprobre; mais, pour conclure, je dirai que les princes de notre temps n'ont pas besoin d'user de si grands ménagements avec leurs troupes, parce qu'elles ne forment point, ainsi qu'à Rome, un corps indépendant, comme une puissance dans l'État, et qu'ils n'ont rien à en redouter toutes les fois qu'elles sont traitées avec les égards convenables. A Rome, il fallait surtout contenter les soldats; mais, dans nos États modernes, c'est le peuple dont il importe de mériter l'affection, comme étant le plus fort et le plus puissant. Je n'en excepte que ceux de Turquie et d'Égypte. On sait que le grand-seigneur est obligé d'avoir sur pied une armée de douze mille hommes d'infanterie et de quinze mille de cavalerie, qui fait la sûreté et la force de ce gouvernement, et dont par conséquent il lui importe sur toutes choses de conserver l'affection. Il en est de même du soudan d'Égypte, dont les troupes ont, pour ainsi dire, le pouvoir en main; il est par conséquent obligé de les traiter avec beaucoup de ménagements et souvent aux dépens du peuple, dont il n'a rien à craindre. Ce gouvernement ne ressemble à aucun autre, si ce n'est peut-être au pontificat romain. On ne peut le qualifier ni d'héréditaire ni de nouveau, puisqu'à la mort du soudan ce ne sont pas ses enfants qui règnent, mais celui qui est élu par ceux qui en ont le droit; d'un autre côté, cette institution est trop ancienne pour qu'on puisse regarder un tel gouvernement comme nouveau. Aussi le prince élu n'éprouve pas plus de peine à se faire reconnaître que le pape à Rome.

Mais, pour revenir à mon sujet, je dis que, si on l'examine bien attentivement, on verra que les empereurs ro-

moins dont on peut m'objecter le malheureux sort n'ont péri que parce qu'ils se sont rendus odieux ou méprisables. Voilà pourquoi plusieurs d'entre eux ont éprouvé, soit en bien, soit en mal, un sort si différent de celui qu'avaient éprouvé ceux-là même d'après les exemples desquels ils se conduisaient. C'est ainsi qu'Alexandre et Pertinax, qui s'étaient élevés d'eux-mêmes, se perdirent pour avoir voulu marcher sur les traces de Marc, qui, parvenu à l'empire par voie d'hérédité, n'en avait l'obligation ni aux légions ni aux troupes. Caracalla, Commode et Maximin périrent également pour avoir voulu se régler sur l'empereur Sévère, dont ils étaient loin d'égaler l'habileté.

Un prince nouveau doit donc se conduire autrement que Marc et que Sévère; mais il peut apprendre du premier comment on s'élève, et de l'autre par quels moyens on peut se maintenir.

CHAPITRE XX.

Si les forteresses et autres moyens qui paraissent utiles aux princes le sont réellement.

Il y a des princes qui, pour se maintenir dans leurs États, désarment leurs sujets, d'autres entretiennent la division dans les provinces soumises à leur domination, quelques-uns même se font des ennemis à dessein, quelques autres s'efforcent de gagner ceux qui, au commencement de leur règne, leur étaient suspects; celui-ci fait construire des forteresses, et celui-là fait démolir celles qui subsistent. Il n'est pas aisé de déterminer ce qui est bon ou nuisible à cet égard sans entrer dans l'examen des différents États auxquels on pourrait appliquer les règles à établir; je me contenterai donc d'en parler d'une manière générale, et telle que le sujet l'exige.

Un prince nouveau n'a jamais désarmé ses sujets; loin de là, il s'est empressé de les armer s'il les trouvait sans armes, et rien n'est mieux entendu, car dès lors ces armes sont toutes à lui. Ceux qui lui étaient suspects sont désar-

mais attachés à sa cause, ceux qui lui étaient fidèles continuent à l'être, et tous ses sujets deviennent ses partisans.

Sans doute il est impossible d'armer tout le monde; mais le prince qui sait s'attacher ceux qu'il arme n'a rien à craindre des autres. Les premiers lui en sont plus affectionnés à cause de la préférence, et les autres l'excusent sans peine, parce qu'ils supposent naturellement plus de mérite à ceux qui courent plus de dangers. Mais un prince qui désarme ses sujets les offense en les portant à croire qu'il se méfie d'eux, et rien n'est plus propre à exciter leur haine. Ajoutez à cela qu'une telle mesure met le prince dans la nécessité d'avoir recours à la milice mercenaire dont j'ai exposé assez au long tous les dangers. D'ailleurs cette ressource, fût-elle sans inconvénient, serait toujours insuffisante contre un ennemi puissant et des sujets suspects.

Aussi voit-on toujours ceux qui s'élèvent d'eux-mêmes à la souveraine magistrature armer leurs nouveaux sujets. Mais, s'il s'agissait de réunir un État nouveau à un État ancien ou héréditaire, le prince alors devrait désarmer ses nouveaux sujets, à l'exception toutefois de ceux qui se seraient déclarés pour lui avant la conquête. Encore lui convient-il de les amollir et de les énerver peu à peu, afin de concentrer dans l'État ancien toute la force militaire.

Nos ancêtres, et particulièrement ceux qui ont passé pour sages, disaient qu'il fallait contenir Pistoie par des factions domestiques et Pise par des forteresses. Aussi négligeaient-ils rarement de fomenter des divisions dans les villes dont les habitants étaient suspects. Cette politique était bien entendue, vu l'état de fluctuation où se trouvaient les choses en Italie à cette époque; mais elle serait déplacée aujourd'hui, parce qu'une ville divisée ne pourra jamais tenir contre l'ennemi, qui ne manquerait pas d'attirer à lui une des deux factions et, par elle, de se rendre maître de la place.

Les Vénitiens, par un effet de cette même politique, favorisaient tour à tour les Guelfes et les Gibelins dans les

villes soumises à leur domination, et, quoiqu'ils ne les laissassent jamais en venir aux mains, ils ne cessaient d'entretenir des divisions qui les détournaient de la pensée de se révolter; mais cette république ne tira pas de cette conduite le fruit qu'elle en avait attendu, car, leurs armées ayant été battues à Valla, une de ces factions osa prétendre à la dominer et y réussit.

Cette politique est toujours la ressource de la faiblesse, et un prince puissant ne souffrira jamais de telles divisions qui ont sans doute moins d'inconvénients en temps de paix, où elles lui donnent le moyen de distraire les sujets de toute idée de rébellion, mais qui, en temps de guerre, mettent à nu l'impuissance de l'État qui n'a pas craint d'y avoir recours.

C'est en surmontant les obstacles que les princes s'agrandissent, et la fortune n'a pas de meilleur moyen pour élever un prince nouveau que de lui susciter des ennemis et de lui faire éprouver des difficultés qui irritent son génie, exercent son courage et lui servent comme autant d'échelons pour parvenir à un haut degré de puissance. Aussi plusieurs pensent-ils qu'il est quelquefois bon à un prince de se faire des ennemis, qui, le forçant à sortir d'un repos dangereux, lui attirent l'estime et l'admiration de ses sujets, tant rebelles que fidèles.

Les princes, et surtout les princes nouveaux, ont souvent trouvé plus de zèle et de fidélité dans ceux de leurs sujets qui, au commencement de leur règne, leur étaient suspects, qu'en ceux sur qui, à cette époque, ils croyaient pouvoir se reposer avec confiance; Pandolphe Petrucci, prince de Sienne, employait moins volontiers ceux-ci que les autres, mais il est difficile d'établir des règles générales sur un objet qui varie selon les circonstances. J'observerai seulement que, si les hommes que le prince avait pour ennemis dans les premiers temps de son règne ont besoin de sa protection et de son appui, il pourra les gagner aisément, et ces nouveaux partisans lui seront d'autant plus fidèles qu'ils voudront effacer par leurs services les préven-

tions défavorables que leur conduite passée avait fait naître. Ceux au contraire qui ne se sont jamais trouvés en opposition d'intérêts avec le prince le servent avec cette mollesse et cette négligence que produit la sécurité.

Mais, puisque mon sujet m'y conduit naturellement, j'observerai que celui qui est parvenu par la faveur du peuple doit rechercher la cause et les motifs de cette bienveillance; si c'est en haine du gouvernement ancien plus que par l'intérêt qu'inspire le prince, il lui sera malaisé de se maintenir dans l'affection de ses sujets, par la difficulté de les contenter.

Il suffit de jeter les yeux sur l'histoire, soit ancienne, soit moderne, pour se convaincre qu'il est plus facile de gagner l'amitié de ceux qui supportaient sans peine l'ancien gouvernement, quoique cependant ils fussent ses ennemis, que de ceux qui ne l'ont aidé à se rendre maître de l'État que par suite de leur caractère difficile et remuant, qui ne leur permettait pas de tolérer les abus de l'administration passée.

Les princes font construire des forteresses pour se maintenir plus facilement dans leurs États souvent menacés par les ennemis du dedans et pour pouvoir soutenir les premiers efforts d'une révolte. Cette méthode est très-ancienne et me paraît bonne; cependant on a vu de nos jours Nicolas Vitelli faire démolir deux forteresses de Citta di Castello pour la sûreté de cet État. Gui d'Ubaldo, duc d'Urbin, ayant recouvré son duché d'où César Borgia l'avait chassé, en fit raser toutes les forteresses pour s'y maintenir plus facilement. Les Bentivogli en firent autant à Bologne, lorsque cet État rentra sous leur domination.

Les forteresses sont donc utiles ou inutiles, selon les circonstances; et, si d'un côté elles servent, elles nuisent de l'autre. Ainsi, un prince qui craint plus ses sujets que les étrangers doit fortifier ses villes; dans le cas contraire, il doit s'en passer. Le château que François Sforce fit construire à Milan a plus nui et nuira plus à cette maison qu'aucun des désordres sous lesquels a gémi ce duché.

Il n'y a pas de meilleure forteresse que l'affection du peuple, parce qu'un prince haï de ses sujets doit s'attendre à voir l'ennemi du dehors courir à leur secours dès qu'il les verra courir aux armes. On ne voit pas que les fortifications aient servi aux princes de notre temps, si ce n'est peut-être à la comtesse de Forli, qui, après la mort de son époux, le comte Jérôme, se vit par ce moyen en mesure d'attendre les secours que lui envoyait l'État de Milan et de recouvrer le sien; encore même fut-elle bien servie par les circonstances qui ne permettaient pas à ses sujets d'être secourus par les étrangers. Mais, ayant été depuis attaquée par César Borgia, ses sujets, en se joignant à ce prince, durent la convaincre, mais trop tard, que la meilleure forteresse, c'est l'affection des peuples.

Je le répète donc, les forteresses peuvent servir aussi bien que nuire; mais une chose qui ne sert jamais et nuit toujours, c'est de se faire haïr.

CHAPITRE XXI.

Par quels moyens un prince se fait estimer.

Rien n'est plus propre à faire estimer un prince que les grandes entreprises, et en général les actions extraordinaires. Ferdinand, roi d'Espagne, aujourd'hui sur le trône, peut être considéré comme un prince nouveau, puisque de simple roi d'un État faible ce prince est devenu, par tout ce qu'il a fait de grand, le premier roi de la chrétienté. Or, si l'on examine ses actions, on les trouvera toutes avec un caractère de grandeur, et quelques-unes même hors de mesure.

A peine monté sur le trône, ce prince porta ses armes contre le royaume de Grenade, et cette guerre fut le fondement de sa grandeur, d'autant plus que les grands de Castille, ne pensant qu'à combattre, étaient loin de s'occuper d'innovations politiques et de s'apercevoir de l'autorité que ce prince acquerrait tous les jours aux dépens de la leur en entretenant avec les deniers de l'Église et du peuple ces

armées qui l'ont élevé à ce haut degré de puissance. Ensuite, pour pouvoir former des entreprises encore plus éclatantes, il se couvrit adroitement du masque de la religion, et, par une piété cruelle, il chassa les Maures de ses États. Ce trait de politique est vraiment déplorable et sans exemple.

Ferdinand se couvrit aussi du manteau de la religion pour attaquer successivement l'Afrique, l'Italie et la France, nourrissant toujours les projets les plus vastes et les plus capables de concentrer l'attention de ses sujets sur les événements de son règne. C'est ainsi que ce prince a su conjurer les orages qui se formaient sur sa tête et que nous l'avons vu atteindre son but sans éprouver d'obstacles de la part de ses sujets.

Il est encore très-utile à un prince de décerner de temps en temps des peines, d'accorder des récompenses, qui jettent un grand éclat et qui s'impriment fortement dans les esprits. Barnabé, seigneur de Milan, est à cet égard un exemple à suivre. En général, ceux qui gouvernent doivent s'efforcer de paraître grands dans toutes leurs actions et éviter dans leurs affections tout ce qui porterait le caractère et de l'indécision et de la faiblesse. Un prince qui ne sait pas être ou tout à fait ami, ou tout à fait ennemi, se conciliera difficilement l'estime de ses sujets. Deux puissants voisins se font-ils la guerre, il doit se déclarer pour l'un d'eux, sans quoi il deviendra la proie du vainqueur, et, le vaincu applaudissant à sa ruine, il ne lui restera aucune ressource, car le vainqueur ne peut vouloir d'un ami douteux qui l'abandonnerait au premier revers de fortune, et le vaincu ne peut lui pardonner d'avoir été spectateur tranquille de sa défaite.

Lorsqu'Antiochus passa en Grèce, où les Étoliens l'avaient appelé pour en chasser les Romains, il envoya des ambassadeurs aux Achéens, amis de ces derniers, pour les engager à rester neutres. Les Romains, au contraire, demandaient qu'on se déclarât pour eux. La chose étant mise en délibération dans le conseil des Achéens, l'envoyé des

Romains prit la parole après celui d'Antiochus et dit : « On vous conseille de prendre le parti de la neutralité comme le plus sûr, et moi je vous assure qu'il n'y en a pas de pire, car vous resterez inévitablement à la discrétion du vainqueur, quel qu'il soit, et vous avez ainsi contre vous deux chances pour une. »

Ce ne sont jamais les amis et les alliés qui demandent la neutralité. Cette considération seule devrait ouvrir les yeux du prince qu'on veut engager dans ce parti; mais, s'il est d'un caractère irrésolu et faible, l'intérêt de se tirer d'un embarras présent l'aveugle sur le danger d'une telle détermination. Lorsque le prince se déclare hautement pour l'un des deux partis, il se l'attache par le lien de la reconnaissance, et doit peu craindre de se trouver à sa discrétion s'il est vainqueur, d'abord parce que les hommes sont rarement assez dépourvus d'honneur pour payer les bienfaits par une ingratitude si révoltante, ensuite parce que la victoire est rarement complète au point de mettre le vainqueur en état de violer toutes les lois de la bienséance. Si, au contraire, celui dont le prince a épousé la fortune est vaincu, il peut se relever et reconnaître avec le temps cette marque de préférence et d'estime.

Enfin, si les deux États qui se font la guerre sont tels que le prince n'ait point à craindre le vainqueur, il doit encore se déclarer, pour concourir ainsi à la ruine d'un État voisin, avec celui qui l'aiderait à se maintenir, s'il était sage, d'autant plus que ce dernier, s'il est vaincu, se trouve à sa discrétion. Mais, puisque je raisonne dans la supposition que mon prince ne peut rien craindre du vainqueur, quel qu'il soit, celui contre lequel il prend parti sera nécessairement vaincu.

Or, un prince ne doit jamais, excepté le cas où il y serait forcé par les circonstances, comme je l'ai déjà dit, prendre parti pour un État voisin plus puissant que lui, parce qu'il se met ainsi à sa discrétion s'il est vainqueur. C'est ainsi que les Vénitiens se perdirent pour s'être alliés sans nécessité à la France contre le duc de Milan. Les Flo-

rentins, au contraire, ne peuvent être blâmés d'avoir embrassé le parti du pape et du roi d'Espagne lorsque ceux-ci firent marcher leurs troupes contre la Lombardie, parce qu'en cela ils obéirent à la loi de la nécessité, ainsi que je l'ai prouvé en son lieu. Au reste, il n'y a point de parti parfaitement sûr, et souvent on n'évite un danger que pour en courir un plus grave. La prudence humaine consiste à éviter le pire.

Les princes doivent honorer les talents et protéger les arts, principalement le commerce et l'agriculture. Il leur importe surtout de rassurer ceux qui les exercent contre la crainte d'être surchargés d'impôts et de se voir dépouillés de leurs terres après les avoir améliorées par une bonne culture; enfin ils ne doivent pas négliger de donner au peuple, en certains temps de l'année, des fêtes et des spectacles, comme aussi d'honorer de leur présence les assemblées de différents corps de métiers et de déployer dans ces occasions leur magnificence et leur bonté, mais en évitant tout ce qui pourrait compromettre la dignité du rang auquel ils sont élevés.

CHAPITRE XXII.

Des ministres.

Un des points les plus importants et qui donnent la mesure de la sagesse de ceux qui gouvernent, c'est le choix des ministres. Un prince qui place bien sa confiance n'est jamais un prince ordinaire. Aussi est-ce par là qu'on le juge; les talents qu'il peut avoir, d'ailleurs, ne pouvant être mis en évidence que dans des occasions qui ne se présentent pas souvent. Tous ceux qui connaissaient Antoine de Vena Fre ne pouvaient s'empêcher de rendre justice au jugement et à la sagesse de Pandolphe Petrucci qui avait fait choix d'un si habile homme pour administrer ses États.

Or, il y a trois sortes d'esprits : les uns savent découvrir ce qu'il leur importe de connaître ; d'autres savent discer-

ner facilement ce que d'autres leur présentent; enfin il en est qui n'entendent ni par eux ni par autrui. Les premiers sont excellents, les seconds sont bons, et les autres parfaitement nuls. Pandolphe appartenait au moins à la seconde classe; car, lorsqu'un prince sait distinguer ce qui est utile d'avec ce qui est nuisible, il peut, sans être un homme de génie, juger la conduite de ses ministres, et la louer ou la blâmer, en sorte que ceux-ci, bien convaincus qu'ils ne peuvent le tromper, le servent avec zèle et fidélité.

Mais quels sont les moyens de connaître les ministres? En voici un qui est infaillible : c'est de voir s'il s'occupe plus de ses intérêts propres que de ceux de l'État. Un ministre doit être tout entier à la chose publique et n'entretenir jamais le prince de ses affaires particulières. C'est au prince à s'occuper des intérêts du ministre qui s'oublie pour ainsi dire lui-même et à le combler de biens et d'honneurs; par ce moyen il lui ôtera la pensée de rechercher d'autres richesses et d'autres dignités, mais surtout il le portera à craindre et à éloigner tout changement funeste au souverain qu'il sert. C'est le seul moyen d'établir entre le prince et ses ministres une confiance qui leur soit également utile et honorable.

CHAPITRE XXIII.

Comment on doit fuir les flatteurs.

Je ne dois pas oublier de parler d'un mal contre lequel les princes doivent être toujours en garde et qu'ils ne peuvent éviter que par une très-grande prudence; ce mal est la flatterie qui règne dans toutes les cours. Les hommes ont tant d'amour-propre et ont une si bonne opinion d'eux-mêmes, qu'il est bien difficile de se préserver d'une telle contagion; et d'ailleurs, en voulant l'éviter, on court le risque de se faire mépriser, car les princes n'ont d'autre moyen d'écarter les flatteurs que de montrer que la vérité ne peut les offenser; mais, si chacun a la liberté de parler

haut, que devient le respect dû à la majesté du souverain? Un prince prudent doit tenir un juste milieu en choisissant des hommes sages, à qui seuls il donnera la liberté de lui dire la vérité, mais seulement sur les choses qu'il demandera. Il doit, sans doute, les interroger, entendre leurs avis sur tout ce qui le touche, mais se déterminer ensuite d'après sa propre opinion et se conduire de manière à convaincre tout le monde que, plus on lui parle librement, et plus on lui plaît. Quant aux autres, le prince ne doit pas les entendre, mais suivre la route qu'il s'est tracée, sans s'en détourner.

Un prince qui en agit autrement, ou se perd en écoutant les flatteurs, ou tient une conduite variable qui lui fait perdre toute considération. Je veux citer à l'appui de cette doctrine un trait de l'histoire de notre temps. Le prêtre Luc disait de l'empereur Maximilien son maître, aujourd'hui régnant, qu'il ne prenait conseil de personne, et que cependant il n'agissait jamais d'après ses propres opinions. En cela il suit une route diamétralement opposée à celle que je viens de tracer; car, comme ce prince ne fait part de ses projets à aucun de ses ministres, les observations viennent au moment même où ils doivent s'exécuter, en sorte que, pressé par le temps et vaincu par des contrariétés qu'il n'avait pas prévues, il cède aux avis qu'on lui donne. Or, je le demande, quel fond peut-on faire sur un prince qui défait aujourd'hui ce qu'il a fait la veille?

Un prince doit toujours demander des conseils, mais quand il lui plaît et non quand il plaît aux autres, en sorte que personne n'ose lui donner des conseils qu'il ne demande pas. Il doit être grand questionneur et écouter avec attention, et, s'il voit qu'on hésite à lui tout dire, il doit en témoigner du mécontentement.

C'est se tromper grossièrement que de croire qu'un prince sera moins estimé parce qu'il prend conseil d'autrui, et qu'on le jugera incapable de voir par lui-même; car un prince qui manque de lumières ne saurait jamais être bien conseillé, à moins qu'il n'ait le bonheur de rencontrer

un ministre très-habile sur qui il se déchargerait de tous les soins du gouvernement; mais alors il courrait risque de se voir dépouiller de ses États par celui à qui il aurait si imprudemment confié son autorité. Et si, au lieu d'un seul conseiller, le prince en a plusieurs, comment pourra-t-il, s'il est dépourvu de lumières, concilier les avis divers de ces ministres, qui peut-être s'occuperont plus de leurs intérêts propres que de ceux de l'État et sans qu'il s'en doute? Les hommes, étant d'ailleurs assez généralement méchants, ne se tournent au bien que lorsqu'ils y sont forcés : d'où l'on conclut que les bons conseils, de quelque source qu'ils viennent, ne sont dus qu'à la sagesse du prince.

CHAPITRE XXIV.

Pourquoi les princes d'Italie ont perdu leurs États.

Un prince, quoique nouveau, se maintiendra aussi aisément dans ses États que celui qui règne par droit d'hérédité, s'il se conduit d'après les maximes que je viens d'exposer; et sa condition est peut-être même préférable, à certains égards, à celle du prince héréditaire, parce que, comme on examine avec plus d'attention la conduite d'un prince nouveau s'il gouverne avec sagesse, son mérite lui conciliera l'estime et l'affection des peuples plus que ne ferait la légitimité de sa domination. On sait d'ailleurs que les hommes s'arrêtent bien plus au présent qu'au passé, et ne cherchent point à changer quand ils se trouvent bien. Un prince qui remplit bien ses devoirs ne doit jamais craindre de manquer de défenseurs. La nouveauté de sa fortune, loin d'être un motif pour l'estimer moins, doublera au contraire sa gloire par les obstacles qu'il aura eus à vaincre et que son mérite seul lui a fait surmonter; autant son règne acquiert d'éclat par les bonnes lois qu'il a établies, par l'institution d'une milice imposante, par les amis utiles qu'il s'est fait et par des exploits éclatants, autant celui qui perd par sa faute des États héréditaires est-il déconsidéré et avili.

Si l'on examine la conduite du roi de Naples, du duc de Milan et d'autres, qui ont perdu les leurs de notre temps, on verra qu'ils ont tous commis une grande faute en négligeant d'instituer une milice nationale; de plus, ils ne paraissent pas s'être mis en peine de gagner l'affection des peuples et de s'assurer des grands, car il n'y a guère que des erreurs de ce genre qui puissent perdre un État capable de mettre une armée en campagne. Philippe de Macédoine, non le père d'Alexandre-le-Grand, mais celui qui fut défait par Titus Quintius, avait un État bien peu considérable, si on le compare à ceux de Rome et de la Grèce, dont il eut à soutenir les efforts combinés. Cependant il résista à ces grandes puissances, et, pendant plusieurs années que dura la guerre, il perdit seulement quelques villes; mais ce prince était homme de guerre, et de plus il sut se faire aimer du peuple et ménager les grands.

Ce n'est donc point à la fortune que nos princes d'Italie doivent s'en prendre s'ils ont perdu leurs États, mais à leur lâcheté et à leur imprévoyance; car ils étaient si loin de croire à la possibilité d'une telle révolution dans leur fortune, ce qui est assez ordinaire aux gouvernements dont la tranquillité n'a pas été troublée de quelque temps, que, lorsqu'ils ont vu approcher l'ennemi, ils ont pris la fuite au lieu de se défendre, comptant que les peuples, supportant impatiemment l'insolence du vainqueur, ne tarderaient pas à les rappeler. Ce parti, à défaut d'autres, est sans doute bon; mais il est honteux de négliger ainsi les moyens honorables d'échapper à sa perte et de se laisser tomber dans l'espérance qu'on vous relèvera, espérance d'ailleurs vaine; mais, fût-elle fondée, celui qui compte sur un appui étranger trouvera un maître dans son défenseur. C'est dans lui-même et dans son courage qu'un prince doit chercher des ressources contre la mauvaise fortune.

CHAPITRE XXV.

Combien la fortune influe sur les choses de ce monde et comment on peut lui résister.

Je sais que plusieurs ont cru et croient encore que les choses de ce monde sont gouvernées, soit par la Providence divine, soit par le hasard, d'une manière telle que la prudence humaine ne peut rien contre les événements, en sorte qu'il est inutile de s'en mettre en peine et de chercher à les prévenir ou à les diriger. Les révolutions dont nous avons été et dont nous sommes encore témoins sont bien propres à accréditer cette opinion, dont j'ai quelquefois moi-même bien de la peine à me défendre, lorsque je considère combien ces événements passent toutes nos conjectures. Cependant, comme nous avons un libre arbitre, il faut, ce me semble, reconnaître que le hasard ne gouverne pas tellement le monde, que la prudence humaine n'ait quelque part à tout ce que nous voyons arriver.

Je comparerais volontiers la puissance aveugle du hasard à un fleuve rapide qui, venant à déborder, inonde la plaine, déracine les arbres, renverse toutes les habitations et entraîne au loin les terres qui bornaient son lit, sans qu'on ose ou qu'on puisse s'opposer à sa fureur; ce qui n'empêche pas que, lorsqu'il est rentré dans ses limites, on ne puisse construire des digues et des chaussées pour prévenir de nouveaux débordements. Il en est de même de la fortune : elle exerce sa puissance lorsqu'on ne lui oppose aucune barrière.

Si l'on jette les yeux sur l'Italie, qui est le théâtre de ces changements et qui les a provoqués, on verra que c'est un pays sans défense. Si, à l'exemple de l'Allemagne, de l'Espagne et de la France, elle se fût mise en mesure de résister à ses ennemis, elle n'aurait pas été envahie par les étrangers, ou du moins cette irruption eût été moins considérable.

Je n'en dirai pas davantage sur les moyens généraux de vaincre la mauvaise fortune; mais, pour me borner à quelques particularités, j'observerai qu'il n'est pas rare aujourd'hui de voir des princes tomber d'un état prospère dans l'infortune sans qu'on puisse attribuer leurs disgrâces à aucun changement dans leur conduite ou dans leur caractère. Je crois que cela tient à des causes que j'ai déduites ci-dessus assez au long, savoir, que les princes qui comptent trop sur la fortune doivent périr lorsqu'elle les abandonne.

Les princes qui règlent leur conduite sur le temps sont rarement malheureux, et la fortune ne change que pour ceux qui ne savent pas se conformer au temps. La preuve de ce que j'avance est dans la diversité des routes que tiennent ceux qui courent après la gloire ou après les richesses : l'un poursuit son objet à l'aventure, l'autre avec mesure et prudence; celui-ci emploie la ruse, celui-là la force; l'un est impatient, l'autre sait attendre. Or, on en voit qui réussissent par ces moyens divers et contraires; souvent, de deux personnes qui suivent la même route, l'une arrive et l'autre s'égare. La différence des temps peut seule expliquer ces bizarreries des événements.

Ce sont aussi les circonstances qui décident si un prince se conduit bien ou mal en telle ou telle occasion. Il est des temps où une extrême prudence est nécessaire, il en est d'autres où le prince doit savoir donner quelque chose au hasard; mais rien n'est plus difficile que de changer à propos de conduite et de caractère, soit parce qu'on ne sait pas résister à ses habitudes et à ses penchants, soit parce qu'on ne peut se résoudre à quitter une route qui nous a toujours bien conduits.

Jules II, d'un naturel violent et emporté, réussit dans toutes ses entreprises, sans doute parce que les circonstances dans lesquelles ce pontife gouvernait l'Église demandaient un prince de ce caractère. On se rappelle encore sa première invasion du territoire de Bologne, du vivant de Jean Bentivoglio; les Vénitiens, l'Espagne et la France en prirent de l'ombrage, mais n'osèrent remuer : les pre-

miers, parce qu'ils ne se sentaient pas assez forts pour résister à un pontife de ce caractère; l'Espagne, parce qu'elle avait à recouvrer le royaume de Naples; et la France, outre l'intérêt de ménager Jules II, voulait encore humilier les Vénitiens, en sorte qu'elle accorda sans hésiter à ce pape les secours qu'il lui avait demandés.

C'est ainsi que Jules II réussit dans une entreprise où la prudence et la circonspection eussent été hors de saison. Il aurait infailliblement échoué, s'il eût donné à l'Espagne et aux Vénitiens le temps de se reconnaître et à la France celui de l'amuser par des excuses et des délais.

Jules II porta dans toutes ses entreprises ce même caractère de violence, et ses succès l'ont pleinement justifié à cet égard; mais peut-être ne vécut-il pas assez pour éprouver l'inconstance de la fortune, parce que, s'il fût survenu des temps où il fallût se conduire avec prudence et circonspection, il eût inévitablement trouvé sa ruine dans cette inflexibilité de caractère et dans cette impétuosité qui lui étaient si naturelles.

De tout cela il faut conclure que ceux qui ne savent pas changer de méthode, lorsque les temps l'exigent, prospèrent sans doute tant qu'elle s'accorde avec la fortune, mais qu'ils se perdent dès que celle-ci vient à changer, faute par eux de suivre cette déesse aveugle dans ses variations.

Au reste, je pense qu'il vaut mieux être hardi que trop circonspect, parce que la fortune est d'un sexe qui ne cède qu'à la violence et qui repousse quiconque ne sait pas oser; aussi se déclare-t-elle plus souvent pour ceux qui sont jeunes, parce qu'ils sont hardis et entreprenants.

CHAPITRE XXVI.

Exhortation à délivrer l'Italie des étrangers.

Lorsque je passe en revue les objets exposés dans ce livre et que j'examine si les circonstances où nous nous trouvons seraient favorables à l'établissement d'un gouvernement nouveau qui serait aussi honorable pour son auteur

qu'avantageux à l'Italie, il me semble qu'aucun temps ne fut et ne sera plus propre à l'exécution d'une si glorieuse entreprise.

S'il a fallu que le peuple d'Israël fût esclave en Égypte pour apprécier les rares talents de Moïse, que les Perses gémissent sous l'oppression des Mèdes pour connaître toute la magnanimité et tout le courage de Cyrus, enfin si les Athéniens n'ont vivement senti la grandeur des bienfaits de Thésée que parce qu'ils avaient éprouvé les maux attachés à la vie errante et vagabonde, il a fallu aussi, pour apprécier les talents et le mérite d'un libérateur de l'Italie, que notre malheureux pays ait été plus cruellement maltraité que la Perse, que ses habitants aient été dispersés plus encore que les Athéniens, enfin qu'ils aient été sans lois et sans chefs, pillés, déchirés et asservis par les étrangers.

Sans doute il s'est élevé quelquefois des hommes d'un tel mérite, qu'on a pu les croire envoyés de Dieu pour la délivrer; mais la fortune jalouse semble avoir pris à tâche de les abandonner au milieu de leur course (1), en sorte que notre infortunée patrie gémit encore et sèche dans l'attente d'un libérateur qui mette fin aux dévastations de la Lombardie, de la Toscane et du royaume de Naples. Elle demande au ciel de susciter un prince qui l'affranchisse du joug humiliant et odieux des étrangers, qui ferme les nombreuses plaies dont elle est depuis si longtemps affligée, et sous l'étendard de qui elle puisse marcher contre ses cruels oppresseurs.

Mais sur qui l'Italie peut-elle jeter les yeux, si ce n'est sur votre illustre maison, qui, visiblement favorisée du ciel et de l'Église, dont le gouvernement lui est confié, possède en outre la sagesse et la puissance nécessaires pour entreprendre une si noble entreprise? Et je ne puis croire que l'exécution de ce projet vous paraisse présenter des obstacles insurmontables, si vous considérez que les grands

(1) C'est le moine Savonarole que Machiavel a en vue.

princes sur lesquels vous pouvez vous régler n'étaient que des hommes, quoique leur mérite les ait élevés au-dessus des autres; et certes aucun d'eux ne s'est trouvé dans une position aussi favorable que celle où vous vous trouvez. Dois-je ajouter que, la justice étant ici de votre côté, leur cause ne pouvait être plus légitime que la vôtre, ni Dieu pour eux plus que pour vous? Toute guerre est juste dès qu'elle est nécessaire, et il y a de l'humanité à prendre les armes pour la défense d'un peuple dont elles sont l'unique ressource. Toutes les circonstances concourent à faciliter l'exécution d'un si beau dessein, et il suffit, pour l'accomplir, de marcher sur les traces des grands hommes que j'ai eu occasion de faire connaître dans le cours de cet ouvrage. Faut-il que le ciel parle? Il a déjà manifesté ses volontés par des signes éclatants. On a vu la mer entr'ouvrir ses abîmes, une nuée tracer les chemins à suivre, l'eau jaillir du rocher et la manne tomber du ciel. C'est à nous de faire le reste, puisque Dieu ne nous a donés de l'intelligence et du vouloir que pour prendre la portion de gloire qui nous est réservée.

Si aucun de nos princes n'a jusqu'ici pu faire ce qu'on attend de votre illustre maison, et si l'Italie a été constamment malheureuse dans ses guerres, c'est qu'elle n'a pas su remplacer par de nouvelles institutions militaires l'ancienne manière de combattre, qui depuis longtemps n'est plus de saison.

Rien n'honore tant un prince nouveau que les nouvelles lois, les nouvelles institutions qu'il établit, quand celles-ci sont bonnes et qu'elles portent un caractère de grandeur. Or, on conviendra que l'Italie prête infiniment à de nouvelles formes. Ses habitants sont loin de manquer de courage, mais ils manquent de chefs; la preuve en est dans les duels et autres combats particuliers où les Italiens sont très-habiles, tandis que leur valeur dans les batailles semble presque éteinte, ce qu'on ne peut attribuer qu'à la faiblesse des officiers, qui ne savent pas se faire obéir par ceux qui connaissent ou pensent connaître le métier de la

guerre, au point qu'on a vu les plus grands capitaines de notre temps donner des ordres qui n'étaient jamais exécutés avec exactitude et célérité. Voilà pourquoi, dans les guerres que nous avons eues depuis vingt ans, les armées levées en Italie ont été presque toujours battues. Qu'il me suffise de rappeler Tar, Alexandrie, Capoue, Gênes, Vaïla, Bologne et Mestri.

Si donc votre illustre maison veut se régler sur ceux de nos ancêtres qui ont délivré leur pays de la domination des étrangers, elle doit, avant tout, instituer une milice nationale, la seule dont on puisse garantir la valeur et la fidélité; et, quoique chaque soldat en soit bon, tous deviendront encore meilleurs quand ils verront leur propre prince les mener lui-même au combat, les honorer et les récompenser.

Il est donc nécessaire d'avoir des troupes levées dans le pays même, si on veut le mettre à l'abri de l'invasion des étrangers. L'infanterie suisse est très-estimée, ainsi que l'infanterie espagnole; mais l'une et l'autre ont des défauts que l'on peut éviter dans la formation de la nôtre, ce qui la rendrait supérieure à celle de ces deux États. Les Espagnols ne peuvent soutenir le choc des escadrons, et les Suisses ne tiennent pas contre une infanterie aussi déterminée qu'elle à ne pas lâcher pied.

En effet, on a vu et on verra longtemps que les bandes espagnoles ne sauraient résister à la cavalerie française et que l'infanterie suisse peut être battue par l'infanterie espagnole. Si on me contestait ce dernier point, je rappellerais la bataille de Ravenne, où l'infanterie espagnole en vint aux prises avec les troupes allemandes qui combattent dans le même ordre que les Suisses. Or, les premiers, s'étant jetés, avec la vivacité qui leur est ordinaire et à l'abri de leurs boucliers, au travers des piques des Allemands, ceux-ci furent obligés de plier; ils eussent été entièrement défaits sans la cavalerie qui vint fondre sur les Espagnols.

Il s'agit donc d'instituer une milice qui n'ait ni le défaut

de l'infanterie suisse ni celui de l'infanterie espagnole, et qui puisse tenir contre la cavalerie française. Rien n'est plus propre à faire estimer un prince nouveau et à illustrer son règne.

L'occasion qui se présente est trop belle pour la laisser échapper, et il est temps que l'Italie voie briser ses chaînes. Avec quelles démonstrations de joie et de reconnaissance ne recevraient-elles pas leur libérateur, ces malheureuses provinces qui gémissent depuis si longtemps sous le joug d'une domination odieuse! Quelle ville lui fermerait ses portes et quel peuple serait assez aveugle pour refuser de lui obéir? Quels rivaux aurait-il à craindre? Est-il un seul Italien qui ne s'empressât de lui rendre hommage? Tous sont las de la domination de ces barbares. Que votre illustre maison, forte de toutes les espérances que donne la justice de notre cause, daigne former une si noble entreprise, afin que, marchant sous vos étendards, notre nation reprenne son ancien éclat, et que, sous vos auspices, elle puisse chanter avec Pétrarque :

> Virtù contro al furore
> Prenderà l'arme, e fia il combatter corto,
> Che l'antico valore,
> Negl' Italici cuor non è ancor morto.

DISCOURS

SUR

LA PREMIÈRE DÉCADE DE TITE-LIVE.

NICOLAS MACHIAVEL A BUONDELMONTI ET RUCELLI.

Recevez cet écrit comme un présent de trop peu de valeur sans doute pour m'acquitter de tout ce que je vous dois; mais soyez convaincu que c'est ce que Machiavel a pu vous envoyer de mieux. J'ai tàché d'y renfermer tout ce qu'une longue expérience et une recherche assidue ont pu m'apprendre en politique. Dans l'impuissance où je suis de faire plus pour vous ni pour qui que ce soit, vous ne pouvez vous plaindre si je n'ai pas fait davantage. N'accusez donc que mon peu de talent du peu de mérite de ces Discours, ou mon défaut de jugement des erreurs dans lesquelles je serai sans doute bien souvent tombé. Dans cet état, cependant, je ne sais lequel de nous a plus le droit de se plaindre, ou moi de ce que vous m'avez forcé à écrire ce que je n'eusse jamais entrepris de moi-même, ou vous de ce que j'ai écrit sans que vous ayez lieu d'être satisfait. Acceptez donc ceci comme on accepte tout ce qui vient de l'amitié, en ayant égard bien plus à l'intention de celui qui donne qu'à la chose offerte.

J'ai la satisfaction de penser que, si j'ai commis des fautes dans le courant de cet ouvrage, j'ai du moins bien certainement réussi dans le choix de ceux à qui je l'adresse. Non-seulement je remplis un devoir et je fais preuve de reconnaissance, mais je

m'éloigne de l'usage ordinaire aux écrivains qui dédient toujours leurs livres à quelque prince, et qui, aveuglés par l'ambition ou par l'avarice, exaltent en lui les vertus qu'il n'a pas, au lieu de le reprendre de ses vices réels.

Pour éviter ce défaut, je ne l'adresse pas à ceux qui sont princes, mais à ceux qui, par leurs qualités, seraient dignes de l'être; non à ceux qui pourraient me combler d'honneurs et de biens, mais plutôt à ceux qui le voudraient sans le pouvoir.

A juger sainement, ne devons-nous pas plutôt accorder notre estime à celui qui est naturellement généreux qu'à celui qui, en raison de sa fortune, a la faculté de l'être; à ceux qui sauraient gouverner des États qu'à ceux qui ont le droit de les gouverner sans le savoir?

Aussi les historiens louent-ils bien plus Hiéron de Syracuse, simple particulier, que Persée de Macédoine, tout monarque qu'il était. Il ne manquait à Hiéron que le trône pour être roi, et l'autre n'avait du roi que le diadème.

Bon ou mauvais, vous l'avez voulu, cet écrit : tel qu'il est, je vous le livre, et, si vous persistez toujours dans vos favorables préventions, je continuerai à examiner le reste de cette histoire comme je vous l'ai promis en commençant.

LIVRE PREMIER.

AVANT-PROPOS.

Je n'ignore pas que le naturel envieux des hommes si prompts à blâmer, si lents à louer les actions d'autrui, rend toute découverte aussi périlleuse pour son auteur que l'est, pour le navigateur, la recherche des mers et des terres inconnues. Cependant, animé de ce désir qui me porte sans cesse à faire ce qui peut tourner à l'avantage commun à tous, je me suis déterminé à ouvrir une route nouvelle, où sans doute j'aurai bien de la peine à marcher. J'espère du moins que les difficultés que j'ai eues à surmonter m'attireront quelque estime de la part de ceux qui

seront à même de les apprécier. Si de trop faibles moyens, trop peu d'expérience du présent et d'étude du passé, rendaient mes efforts infructueux, j'aurai du moins montré le chemin à d'autres, qui, avec plus de talent, d'éloquence et de jugement, pourront mieux que moi remplir mes vues; et, si je ne mérite pas d'éloge, je ne devrai pas du moins m'attirer le blâme.

Si on considère le respect qu'on a pour l'antiquité, et, pour me borner à un seul exemple, le prix qu'on met souvent à de simples fragments de statue antique, qu'on est jaloux d'avoir auprès de soi pour en orner sa maison, de donner pour modèles à des artistes qui s'efforcent de les imiter dans leurs ouvrages;... si, d'un autre côté, l'on voit les merveilleux exemples que nous présente l'histoire des royaumes et des républiques anciennes, les prodiges de sagesse et de vertu opérés par des rois, des capitaines, des citoyens, des législateurs, qui se sont sacrifiés pour leur patrie; si on les voit, dis-je, plus admirés qu'imités, ou même tellement délaissés, qu'il ne reste pas la moindre trace de cette antique vertu, on ne peut qu'être à la fois aussi étrangement surpris que profondément affecté!..... Et pourtant, dans les différends qui s'élèvent entre les citoyens, ou dans les maladies auxquelles ils sont sujets, on voit ces mêmes hommes avoir recours ou aux jugements rendus ou aux remèdes ordonnés par les anciens. Les lois civiles ne sont en effet que des sentences données par leurs jurisconsultes, qui, réduites en principes, dirigent dans leurs jugements nos jurisconsultes modernes..... Qu'est-ce encore que la médecine, si ce n'est l'expérience de médecins anciens prise pour guide par leurs successeurs? Et cependant, pour fonder une république, maintenir des États, pour gouverner un royaume, organiser une armée, conduire une guerre, dispenser la justice, accroître son empire, on ne trouve ni prince, ni république, ni capitaine, ni citoyen, qui ait recours aux exemples de l'antiquité!.... Cette négligence est moins due encore à l'état de faiblesse où nous ont réduits les vices de notre éducation actuelle,

qu'aux maux causés par cette paresse orgueilleuse qui règne dans la plupart des États chrétiens, qu'à une intelligence incomplète de l'histoire, dont on n'approfondit pas le vrai sens, ou dont on ne saisit pas l'esprit. Aussi la plupart de ceux qui la lisent s'attachent-ils au seul plaisir que leur cause la variété d'événements qu'elle présente; il ne leur vient pas même à la pensée d'en imiter les belles actions; cette imitation leur paraît non-seulement difficile, mais impossible; comme si le ciel, le soleil, les éléments et les hommes eussent changé d'ordre, de mouvement et de puissance, et fussent différents de ce qu'ils étaient autrefois.

C'est pour détromper, autant qu'il est en moi, les hommes de cette erreur, que j'ai cru devoir écrire, sur tous les livres de Tite-Live, qui, malgré l'injure du temps, nous sont parvenus entiers, tout ce qui, d'après la comparaison des événements anciens et modernes, me paraîtra nécessaire pour en faciliter l'intelligence. Par là ceux qui me liront pourront tirer les avantages qu'on doit se proposer de la connaissance de l'histoire. L'entreprise est difficile; mais, aidé par ceux qui m'ont encouragé à me charger de ce fardeau, j'espère le porter assez loin pour qu'il reste peu de chemin à faire de là au but.

CHAPITRE PREMIER.

Quels ont été les commencements des villes en général et surtout de Rome.

Ceux qui connaissent les commencements de Rome, ses législateurs, l'ordre qu'ils établirent, ne doivent pas être étonnés que tant de vertu ait traversé plusieurs siècles, et que cette république soit parvenue au plus large développement de sa puissance.

Parlons d'abord de son origine. — Toutes les villes sont fondées, ou par des naturels du pays, ou par des étrangers. Le peu de sûreté que les naturels trouvent à vivre dispersés; l'impossibilité pour chacun d'eux de résister isolé-

ment, soit à cause de la situation, soit à cause du petit nombre, aux attaques de l'ennemi qui se présente; la difficulté de se réunir à temps dès qu'il approche; la nécessité d'abandonner la plupart de leurs retraites, qui tombent entre les mains des assaillants : tels sont les motifs qui portent les premiers habitants d'un pays à bâtir des villes. Ils se déterminent d'eux-mêmes, ou par le conseil de celui qui, parmi eux, a le plus d'autorité, à habiter ensemble un lieu de leur choix, offrant à la fois une existence plus commode et un moyen de défense plus facile. Ainsi, entr'autres exemples qu'on pourrait citer, furent bâties Athènes et Venise : la première, sous l'autorité de Thésée, rassembla les habitants dispersés de l'Attique; la seconde se recruta de plusieurs peuples réfugiés dans les petites îles situées à la pointe de la mer Adriatique, pour y fuir et la guerre et les barbares qui, lors de la décadence de l'empire romain, se répandaient en Italie. Ces réfugiés, d'eux-mêmes et sans aucun prince pour les gouverner, commencèrent à vivre sous les lois qui leur parurent les plus propres à maintenir leur nouvel État. Ils y réussirent complétement à la faveur de la longue paix qu'ils durent à leur situation sur une mer sans issue, où ne pouvaient aborder, n'ayant point de forces maritimes, les peuples qui désolaient l'Italie. Aussi, quoique nés sous de si modestes auspices, parvinrent-ils à l'état de puissance où nous les voyons aujourd'hui.

Venons à la seconde origine, celle des villes qui sont bâties par des étrangers.

Ces étrangers peuvent être ou indépendants, ou bien sujets d'une république ou d'un prince, qui, pour soulager leurs États d'une trop grande population, ou pour défendre un pays nouvellement acquis et qu'ils veulent conserver sans dépenses, y envoient des colonies. Le peuple romain fonda beaucoup de villes de cette manière dans l'empire. Quelquefois elles sont bâties par un prince, non pour y habiter, mais seulement comme monument de sa gloire. Ainsi Alexandrie fut bâtie par Alexandre. Mais, comme toutes les villes sont, à leur origine, privées de leur liberté,

rarement parviennent-elles à faire de grands progrès et à compter au nombre des grandes puissances. Telle fut l'origine de Florence, soit qu'elle ait été bâtie par des soldats de Sylla, ou par les habitants du mont Fésule attirés dans la plaine que baigne l'Arno par les douceurs de la paix dont on jouit si longtemps sous Auguste. Bâtie sous la protection de l'empire romain, Florence ne put recevoir en commençant d'autre agrandissement que celui qu'elle tenait de la volonté de son maître.

Les fondateurs de cités sont indépendants, quand ce sont des peuples qui, sous la conduite d'un chef, ou bien spontanément, contraints de fuir la peste, la guerre ou la famine qui désolent leur pays natal, cherchent un nouveau sol. Ceux-ci, ou habitent les villes du pays dont ils s'emparent comme fit Moïse, ou bien ils en bâtissent de nouvelles comme fit Énée. C'est dans ce cas qu'on est à même d'apprécier les talents du fondateur et le succès de son œuvre, suivant le degré de sagesse et d'habileté qu'il lui a fallu déployer pour arriver à son but. L'une et l'autre se reconnaissent au choix du lieu où il asseoit sa ville et à la nature des lois qu'il lui donne.

On sait que les hommes travaillent ou par besoin, ou par choix. On a également observé que la vertu a plus d'empire là où le travail est plus de nécessité que de choix. Or, d'après ce principe, ne serait-il pas mieux de préférer, pour la fondation d'une ville, des lieux stériles où les hommes, forcés à être laborieux, moins adonnés au repos, fussent plus unis et moins exposés, par la pauvreté du pays, à des occasions de discorde? Telles ont été Raguse et plusieurs autres villes bâties sur un sol ingrat. La préférence donnée à un pareil site serait sans doute et plus utile et plus sage, si tous les autres hommes, contents de ce qu'ils possèdent entre eux, ne désiraient pas commander à d'autres Or, comme on ne peut se défendre de leur ambition que par la puissance, il est nécessaire dans la fondation d'une ville d'éviter cette stérilité de pays; il faut au contraire se placer dans des lieux où la fertilité donne

des moyens de s'agrandir et de prendre des forces pour repousser quiconque voudrait attaquer et pour anéantir qui voudrait s'opposer à notre accroissement de puissance.

Quant à l'oisiveté que la richesse d'un pays tend à développer, c'est aux lois à pousser au travail, autant que pourrait le faire la nécessité de cultiver un sol ingrat. Il faut imiter ces législateurs habiles et prudents qui ont habité des pays très-agréables, très-fertiles, et plus capables d'amollir les âmes que de les rendre propres à l'exercice des vertus; aux douceurs et à la mollesse du climat ils ont opposé, pour leurs guerriers par exemple, la rigueur d'une discipline sévère et des exercices pénibles, de manière que ceux-ci sont devenus meilleurs soldats que la nature n'en fait naître même dans les lieux les plus âpres et les plus stériles. Parmi ces législateurs, on peut citer les fondateurs du royaume d'Égypte. Malgré les délices du pays, la sévérité des institutions y forma des hommes excellents; et, si la haute antiquité n'en avait pas enseveli les noms, on verrait combien ils seraient supérieurs à cet Alexandre et à tant d'autres dont le souvenir est plus récent..... Peut-on examiner le gouvernement du soudan et la discipline de cette milice des mameluks, avant qu'elle eût été détruite par le sultan Selim, sans se convaincre combien ils redoutaient cette oisiveté, sans admirer par quels nombreux exercices, par quelles lois sévères ils prévenaient dans leurs soldats cette mollesse, fruit naturel de la douceur de leur climat? Je dis donc que, pour bâtir une ville, le lieu le plus fertile est celui qu'il est le plus sage de choisir, surtout quand on peut, par des lois, prévenir les désordres qui peuvent naître de leur site même.

Alexandre-le-Grand voulant bâtir une ville pour servir de monument à sa gloire, l'architecte Dinocrate lui fit voir comment il pourrait la placer sur le mont Athos. « Ce lieu, dit-il, présente une situation très-forte; la montagne pourrait se tailler de manière à donner à cette ville une forme humaine, ce qui la rendrait une merveille digne de la puissance du fondateur. » Alexandre lui ayant demandé :

« De quoi vivront les habitants? — Je n'y ai pas pensé, » répond naïvement l'architecte... Alexandre se mit à rire; et, laissant là cette montagne, il bâtit Alexandrie, où les habitants devaient se plaire à cause de la beauté du pays et des avantages que lui procure le voisinage de la mer et du Nil.

Si l'on admet l'opinion qu'Énée est le premier fondateur de Rome, cette ville peut être comptée au nombre de celles qui ont été bâties par des étrangers; et, si c'est Romulus, elle doit être mise au rang de celles bâties par des naturels du pays. Dans tous les cas, on la reconnaîtra, dès le commencement, libre et indépendante. On verra aussi (comme nous le dirons plus bas) à combien d'institutions sévères les lois de Romulus, de Numa et autres, ont contraint les habitants; en sorte que ni la fertilité du pays, ni la proximité de la mer, ni ses nombreuses victoires, ni l'étendue de son empire, ne purent la corrompre pendant plusieurs siècles et y maintinrent plus de vertus qu'on n'en a jamais vu dans aucune autre république.

Les grandes choses qu'elle a opérées, et dont Tite-Live nous a conservé la mémoire, ont été l'œuvre du gouvernement ou des particuliers; elles se rattachent aux affaires du dedans ou à celles du dehors.

Je commencerai à parler des opérations du gouvernement à l'intérieur, que je croirai les plus dignes de remarque, et j'en indiquerai les résultats. Ce sera le sujet des Discours qui composeront ce premier livre ou cette première partie.

CHAPITRE II.

Des différentes formes des républiques. Quelles furent celles de la république romaine?

Je veux laisser de côté ce qu'on pourrait dire des villes qui, dès leur naissance, ont été soumises à une puissance étrangère; je parlerai seulement de celles dont l'origine a été indépendante et qui se sont d'abord gouvernées par leurs propres lois, soit comme républiques, soit comme monarchies. Leur constitution et leurs lois ont différé

comme leur origine. Les unes ont eu en commençant, ou peu de temps après, un législateur qui, comme Lycurgue chez les Lacédémoniens, leur a donné, en une seule fois, toutes les lois qu'elles devaient avoir. Les autres, comme Rome, ont dû les leurs au hasard, aux événements, et les ont reçues à plusieurs reprises.

C'est un grand bonheur pour une république d'avoir un législateur assez sage pour lui donner des lois telles que, sans avoir besoin d'être corrigées, elles puissent y maintenir l'ordre et la paix. Sparte observa les siennes plus de huit cents ans sans les altérer et sans éprouver aucune commotion dangereuse. Malheureuse, au contraire, la république qui, n'étant pas tombée d'abord dans les mains d'un législateur habile et prudent, est obligée de réformer elle-même ses lois ! Plus malheureuse encore celle qui s'est plus éloignée en commençant d'une bonne constitution, et celle-là en est plus éloignée, dont les institutions vicieuses, en contrariant sa marche, l'écartent du droit chemin qui conduit au but, parce qu'il est presque impossible qu'aucun événement l'y fasse rentrer ! Les républiques, au contraire, dont la constitution, sans être parfaite, s'appuie pourtant sur des principes naturellement bons et capables de devenir meilleurs, ces républiques, dis-je, peuvent se perfectionner à l'aide des événements.

Il est bien vrai que ces réformes ne s'opèrent jamais sans danger, parce que jamais la multitude ne s'accorde sur l'établissement d'une loi nouvelle tendant à changer la constitution de l'État, sans être fortement frappée de la nécessité de ce changement. Or, cette nécessité ne peut se faire sentir sans être accompagnée de danger. La république peut quelquefois périr avant d'avoir perfectionné sa constitution. Celle de Florence en est une preuve complète : réorganisée après la révolte d'Arezzo, en 1502, elle fut détruite après la prise de Prato, en 1512.

M'étant proposé de déterminer le genre de gouvernement établi à Rome et de parler des événements qui le conduisirent à sa perfection, je dois d'abord faire observer

que la plupart de ceux qui ont écrit sur la politique distinguent trois sortes de gouvernement : le monarchique, l'aristocratique et le démocratique, et que les législateurs d'un peuple doivent choisir entre ces formes celle qu'il leur paraît le plus convenable d'employer.

D'autres auteurs, plus sages selon l'opinion de bien des gens, comptent six genres de gouvernement, dont trois très-mauvais, trois qui sont bons en eux-mêmes, mais si sujets à se corrompre, qu'ils deviennent tout à fait mauvais. Les trois bons sont ceux que nous venons de nommer. Les trois mauvais ne sont que des dépendances et des déviations des trois autres, et chacun d'eux ressemble tellement à celui auquel il correspond, qu'on passe facilement de l'un à l'autre. Ainsi la monarchie devient tyrannie, l'aristocratie dégénère en oligarchie, et le gouvernement populaire se résout en une licencieuse ochlocratie. En sorte qu'un législateur qui donne à l'État qu'il fonde un de ces trois gouvernements le constitue pour peu de temps; car nulle précaution ne peut empêcher que chacune de ces espèces réputées bonnes, quelle qu'elle soit, ne dégénère dans son espèce correspondante, tant le bien et le mal ont ici entre eux et d'attraits et de ressemblance.

Le hasard a donné naissance à toutes les espèces de gouvernements parmi les hommes. Les premiers habitants furent peu nombreux et vécurent pendant un temps dispersés à la manière des bêtes. Le genre humain venant à s'accroître, on sentit le besoin de se réunir, de se défendre; pour mieux parvenir à ce dernier but, on choisit le plus fort, le plus courageux; les autres le mirent à leur tête et promirent de lui obéir. A l'époque de leur réunion en société, on commença à connaître ce qui est bon et honnête et à le distinguer d'avec ce qui est vicieux et mauvais. On vit un homme nuire à son bienfaiteur. Deux sentiments s'élevèrent à l'instant dans tous les cœurs : la haine pour l'ingrat, l'amour pour l'homme bienfaisant. On blâma le premier, et on honora d'autant plus ceux qui se montrèrent reconnaissants, que chacun d'eux sentit qu'il pouvait

éprouver pareille injure. Pour prévenir ces maux, les hommes se déterminèrent à faire des lois et à ordonner des punitions pour quiconque y contreviendrait. Telle fut l'origine de la justice.

A peine fut-elle connue, qu'elle influa sur le choix du chef qu'on eut à nommer. On ne s'adressa ni au plus fort, ni au plus brave, mais au plus sage et au plus juste. Comme la souveraineté devint héréditaire, et non élective, les enfants commencèrent à dégénérer de leurs pères. Loin de chercher à les égaler en vertus, ils ne firent consister l'état de prince qu'à se distinguer par le luxe, la mollesse et le raffinement de tous les plaisirs. Aussi bientôt le prince s'attira la haine commune. Objet de haine, il éprouva de la crainte; la crainte lui dicta les précautions et l'offense, et l'on vit s'élever la tyrannie. Tels furent les commencements et les causes des désordres, des conspirations, des complots contre les souverains. Ils ne furent pas ourdis par les âmes faibles et timides, mais par ceux des citoyens qui, surpassant les autres en grandeur d'âme, en richesse, en courage, se sentaient plus vivement blessés de leurs outrages et de leurs excès.

Sous des chefs aussi puissants, la multitude s'arma contre le tyran, et, après l'avoir détruit, elle se soumit à ses libérateurs. Ceux-ci, abhorrant jusqu'au nom de prince, composèrent eux-mêmes le gouvernement nouveau. Dans le commencement, ayant sans cesse présent le souvenir de l'ancienne tyrannie, on les vit, fidèles observateurs des lois qu'ils avaient établies, préférer le bien public à leur propre intérêt, administrer, protéger avec le plus grand soin et la république et les particuliers. Les enfants succédèrent à leurs pères; ne connaissant pas les changements de la fortune, n'ayant jamais éprouvé ses revers, souvent choqués de cette égalité qui doit régner entre citoyens, on les vit livrés à la cupidité, à l'ambition, au libertinage, et, pour satisfaire leurs passions, employer même la violence. Ils firent bientôt dégénérer le gouvernement aristocratique en une tyrannie oligarchique. Ces nouveaux tyrans éprou-

vèrent bientôt le sort du premier. Le peuple, dégoûté de leur gouvernement, fut aux ordres de quiconque voulut les attaquer, et ces dispositions produisirent bientôt un vengeur qui fut assez bien secondé pour les détruire.

Le souvenir du prince et des maux qu'il avait causés était encore trop récent pour qu'on cherchât à le rétablir. Ainsi donc, quoiqu'on eût renversé l'oligarchie, on ne voulut pas retourner sous le gouvernement d'un seul. On se détermina pour le gouvernement populaire, et par là on empêcha que l'autorité ne tombât entre les mains d'un prince ou d'un petit nombre de grands. Tous les gouvernements, en commençant, ont quelque retenue; aussi l'État populaire se maintenait-il pendant un temps, qui ne fut jamais très-long, et qui durait ordinairement à peu près autant que la génération qui l'avait établi. On en vint bientôt à l'anarchie, cette espèce de licence où l'on blessait également et le public et les particuliers. Chaque individu ne consultant que ses passions, il se commettait tous les jours mille injustices. Enfin, pressé par la nécessité ou dirigé par les conseils d'un homme de bien, le peuple chercha les moyens d'échapper à cette anarchie. Il crut les trouver en revenant au gouvernement d'un seul, et, de celui-ci, on revint encore à l'anarchie, en passant par tous les degrés que l'on avait suivis, de la même manière et pour les mêmes causes que nous avons indiquées.

Tel est le cercle que sont destinés à parcourir tous les États. Rarement, il est vrai, les voit-on revenir aux mêmes formes de gouvernement; mais cela vient de ce que leur durée n'est pas assez longue pour pouvoir subir plusieurs fois ces changements avant d'être renversés. Les divers maux dont ils sont travaillés les fatiguent, leur ôtent la force, la prudence du conseil, et les assujettissent bientôt à un État voisin dont la constitution se trouve plus saine. Mais, s'ils parvenaient à éviter ce danger, on les verrait tourner à l'infini sur ce même cercle de révolutions.

Je dis donc que toutes ces espèces de gouvernements sont défectueuses. Ceux que nous avons qualifiés de *bons*

durent trop peu. La nature des autres est d'être *mauvais*. Aussi les législateurs prudents, ayant connu les vices de chacun de ces modes pris séparément, en ont choisi un qui participât de tous les autres et l'ont jugé plus solide et plus stable. En effet, quand, dans la même constitution, vous réunissez un prince, des grands et la puissance du peuple, chacun de ces trois pouvoirs s'observe réciproquement.

Parmi les hommes justement célèbres pour avoir établi une pareille constitution, celui qui mérite le plus d'éloges, sans doute, est Lycurgue. Il organisa tellement celle de Sparte, qu'en donnant à ses rois, aux grands et au peuple, leur part respective d'autorite et de fonctions, il fit un gouvernement qui se soutint plus de huit cents ans dans la plus parfaite tranquillité et qui valut à ce législateur une gloire infinie.

Le sort des lois données à Athènes par Solon fut bien différent. Celui-ci n'établit que le gouvernement populaire, et il fut de si courte durée, qu'avant sa mort le législateur vit naître la tyrannie de Pisistrate. Vainement, quarante ans après, les héritiers du tyran furent chassés; vainement Athènes recouvra sa liberté, rétablit le gouvernement populaire d'après les lois de Solon; celui-ci ne dura pas plus de cent ans, quoique, pour le maintenir, on fît, contre l'insolence des grands et la licence de la multitude, une quantité de lois échappées à la prudence du premier législateur. La faute qu'il avait commise de ne point tempérer le pouvoir du peuple par celui du prince et des grands rendit la durée d'Athènes, comparée à celle de Sparte, infiniment plus courte.

Mais venons à Rome. Celle-ci n'eut pas un législateur, comme Lycurgue, qui la constitua dès son origine de manière à conserver sa liberté. Cependant la désunion qui existait entre le sénat et le peuple produisit des événements si extraordinaires, que le hasard opéra en sa faveur ce que la loi n'avait point prévu. Si elle n'obtint pas le premier degré de bonheur, elle eut au moins le second. Ses

premières institutions furent défectueuses, sans doute, mais elles n'étaient pas en opposition avec des principes qui pouvaient les conduire à la perfection. Romulus et tous les autres rois lui en donnèrent quelques-unes qui pouvaient convenir même à un peuple libre; mais, comme le but de ces princes était de fonder une monarchie et non une république, quand Rome devint libre, elle se trouva manquer des institutions les plus nécessaires à la liberté et que ses rois n'avaient pu ni dû établir. Lorsque ceux-ci furent chassés par les motifs et de la manière que l'on sait, comme on substitua sur-le-champ à leur place deux consuls, il se trouva qu'on avait bien moins banni l'autorité royale de Rome que le nom de roi. Le gouvernement, composé des consuls et du sénat, n'avait que deux des trois éléments dont nous avons parlé, le monarchique et l'aristocratique; il n'y manquait plus que le démocratique. Mais, dans la suite, l'insolence de la noblesse, produite par les causes que nous verrons plus loin, souleva le peuple contre elle; celle-ci, pour ne pas perdre toute sa puissance, fut forcée de lui en céder une partie; mais le sénat et les consuls en retinrent une assez grande mesure pour conserver leur rang dans l'État.

C'est alors que s'élevèrent et s'établirent les tribuns; avec eux s'affermit la république, désormais composée des trois éléments dont nous avons parlé plus haut. La fortune lui fut si favorable, que, quoique l'autorité passât successivement des rois et des grands au peuple par les mêmes degrés et les mêmes motifs qui ont produit ailleurs, comme nous l'avons vu, les mêmes changements, néanmoins on n'abolit jamais entièrement la puissance royale pour en revêtir les grands; on ne priva jamais ceux-ci en totalité de leur autorité pour la donner au peuple; mais on fit une combinaison de trois pouvoirs qui rendit la constitution parfaite. Elle n'arriva à cette perfection que par la désunion du sénat et du peuple, comme nous le ferons voir amplement dans les deux chapitres qui suivent.

CHAPITRE III.

Des événements qui furent cause de la création des tribuns à Rome. Leur établissement perfectionna la constitution.

Tous les écrivains qui se sont occupés de législation (et l'histoire est remplie d'exemples qui les appuient) s'accordent à dire que quiconque veut fonder un État et lui donner des lois doit supposer d'avance les hommes méchants et prêts à déployer ce caractère de méchanceté toutes les fois qu'ils en trouveront l'occasion. Si cette disposition vicieuse demeure cachée pour un temps, il faut l'attribuer à quelque raison qu'on ne connaît point, et croire qu'elle n'a pas eu occasion de se montrer; mais le temps qui, comme on dit, est le père de toute vérité, la met ensuite au plus grand jour.

Après l'expulsion des Tarquins, la plus grande union paraissait régner entre le sénat et le peuple. Les nobles semblaient avoir déposé tout leur orgueil et pris des manières populaires qui les rendaient supportables même aux derniers des citoyens. Ils jouèrent ce personnage, et on n'en devina pas le motif tant que vécurent les Tarquins. La noblesse, qui redoutait ceux-ci et qui craignait également que le peuple maltraité ne se rangeât de leur parti, mettait dans ses rapports avec lui toute la douceur imaginable. Mais, quand la mort des Tarquins les eut délivrés de cette crainte, ils gardèrent d'autant moins de mesures avec le peuple, qu'ils s'étaient plus longtemps contenus, et ils ne laissaient échapper aucune occasion de l'outrager. C'est une preuve de ce que nous avons avancé, que les hommes ne font le bien que forcément; mais, dès qu'ils ont le choix et la liberté de commettre le mal avec impunité, ils ne manquent jamais de porter partout la confusion et le désordre.

C'est ce qui a fait dire que la pauvreté et le besoin rendent les hommes industrieux, et que les lois les font gens de bien. Si d'heureuses circonstances font opérer le bien

sans contrainte, on peut se passer de loi. Mais, quand cette heureuse influence vient à manquer, la loi devient nécessaire. Ainsi les grands, après la mort des Tarquins, n'éprouvant plus cette crainte qui les retenait, il fallut chercher une nouvelle institution, qui produisît sur eux le même effet que produisaient les Tarquins quand ils existaient. C'est pour cela qu'après bien des troubles, des tumultes et des périls, occasionnés par les excès auxquels se portèrent les deux ordres, on en vint, pour la sûreté du dernier, à la création des tribuns; on leur accorda tant de prérogatives, on les entoura de tant de respects, qu'ils formèrent entre les grands et le peuple une puissante barrière qui refoula puissamment l'insolence des premiers.

CHAPITRE IV.

Que la désunion du sénat et du peuple a rendu la république romaine puissante et libre.

Je me garderai bien de passer sous silence les troubles qui eurent lieu à Rome depuis la mort des Tarquins jusqu'à la création des tribuns. Je ne réfuterai pas moins ensuite l'opinion de ceux qui veulent que la république romaine ait toujours été un théâtre de confusion et de désordre, et que, sans son extrême bonheur et la discipline militaire qui suppléait à ses défauts, elle n'eût mérité que le dernier rang parmi toutes les républiques.

Je ne peux nier que l'empire romain ne fût, si l'on veut, l'ouvrage du bonheur et de la discipline; mais il me semble qu'on devrait s'apercevoir que là où règne une bonne discipline, là règne aussi l'ordre; et rarement le bonheur ne marche-t-il pas à sa suite. Entrons cependant à cet égard dans les détails. Je soutiens, contre ceux qui blâment les querelles du sénat et du peuple, qu'ils condamnent ce qui fut le principe de la liberté et qu'ils sont beaucoup plus frappés des cris et du bruit qu'elles occasionnaient dans la place publique que des bons effets qu'elles produisaient.

Dans toute république il y a deux partis : celui des grands

et celui du peuple; toutes les lois favorables à la liberté ne naissent que de leur opposition. Depuis les Tarquins jusqu'aux Gracques, c'est-à-dire dans l'espace de plus de trois cents ans, les troubles n'y occasionnèrent que fort peu d'exils et coûtèrent encore moins de sang; mais peut-on les croire bien nuisibles et les regarder comme bien funestes à une république qui, durant le cours de tant d'années, voit à peine, à leur occasion, huit ou dix citoyens envoyés en exil, n'en fait mettre à mort qu'un très-petit nombre, et en condamne même très-peu à des amendes pécuniaires?... Est-on autorisé à regarder comme bien désordonnée une république où l'on voit briller tant de vertus? C'est la bonne éducation qui les fit éclore, et celle-ci n'est due qu'à de bonnes lois; les bonnes lois, à leur tour, sont le produit de ces agitations que la plupart condamnent si inconsidérément. Quiconque examinera avec soin l'issue de ces mouvements ne trouvera pas qu'ils aient été cause d'aucune violence ayant tourné au préjudice du bien public; il se convaincra même qu'ils ont fait naître des règlements à l'avantage de la liberté.

Mais, dira-t-on, quels étranges moyens! Quoi! entendre sans cesse les cris d'un peuple effréné contre le sénat, et du sénat déclamant contre le peuple! voir courir tumultuairement la populace dans les rues, fermer ses maisons et même sortir de Rome! Le tableau de ces mouvements ne peut épouvanter que celui qui les lit. En effet, chaque État libre doit fournir au peuple ses moyens d'exhaler, pour ainsi dire, son ambition, et surtout les républiques qui, dans les occasions importantes, n'ont de force que par ce même peuple. Or, tel était le moyen employé à Rome. Quand celui-ci voulait obtenir une loi, il se portait à quelques-unes de ces extrémités dont nous venons de parler, ou il refusait de s'enrôler pour aller à la guerre; en sorte que le sénat était obligé de le satisfaire.

Rarement les désirs d'un peuple libre sont pernicieux à sa liberté; ils lui sont inspirés communément par l'oppression qu'il éprouve ou par celle qu'il redoute. Si ses

craintes sont peu fondées, on a le secours des assemblées, où la seule éloquence d'un homme de bien lui fait sentir son erreur. Les peuples, dit Cicéron, quoique ignorants, sont capables d'apprécier la vérité, et ils s'y rendent aisément quand elle leur est présentée par un homme qu'ils estiment digne de foi.

On doit donc se montrer plus réservé à blâmer le gouvernement romain, et considérer que tant de bons effets qu'on est forcé d'admirer ne pouvaient provenir que de très-bonnes causes. Si les troubles de Rome ont occasionné la création des tribuns, on ne saurait trop les louer. Outre qu'ils mirent le peuple à même d'avoir sa part dans l'administration publique, ils furent établis comme les gardiens les plus assurés de la liberté romaine, ainsi que nous le verrons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE V.

A qui plus sûrement confier la garde de la liberté, aux grands ou au peuple? et lequel des deux cause plus souvent des troubles, de celui qui veut acquérir ou de celui qui veut conserver?

Tous les législateurs qui ont donné des constitutions sages à des républiques ont regardé comme une précaution essentielle d'établir une garde à la liberté; et, suivant que cette garde a été plus ou moins bien placée, la liberté a duré plus ou moins longtemps. Comme toute république est composée de grands et de peuple, on a mis en question aux mains de qui il serait plus convenable de la confier. A Lacédémone et, de notre temps, à Venise, elle a été donnée à la noblesse; mais chez les Romains, elle fut confiée au peuple. Examinons donc laquelle de ces républiques avait fait le meilleur choix. Il y a de fortes raisons à donner de part et d'autre; mais, à en juger par l'événement, on pencherait en faveur des nobles, Sparte et Venise ayant duré plus que Rome.

Et, pour en venir aux raisons et parler en faveur de Rome, je dirai qu'il faut toujours confier un dépôt à ceux

qui ont le moins le désir de le violer. Sans doute, à ne considérer que le caractère de ces deux ordres de citoyens, on est obligé de convenir qu'il y a, dans le premier, un grand désir de dominer, et dans le second le désir seulement de ne pas être dominé, par conséquent plus de volonté de vivre libre. Le peuple préposé à la garde de la liberté, moins en état de l'envahir que les grands, doit en avoir nécessairement plus de soin, et, ne pouvant s'en emparer, doit se borner à empêcher que d'autres ne s'en emparent.

On dit, au contraire, en faveur de Sparte et de Venise, que la préférence donnée à la noblesse pour la garde de ce dépôt précieux a deux avantages : le premier, d'accorder quelque chose à l'ambition de ceux qui, se mêlant davantage des affaires publiques, trouvent pour ainsi dire, dans la verge que cette fonction met en leurs mains, un moyen de puissance qui les satisfait; l'autre, d'ôter à l'esprit inquiet de la multitude une autorité qui de sa nature produit des troubles, des dissensions capables de porter la noblesse à quelque acte de désespoir et d'entraîner les plus grands malheurs. On donne Rome même pour exemple : pour avoir confié, dit-on, cette autorité aux tribuns du peuple, on vit celui-ci ne pas se contenter de n'avoir qu'un consul de son ordre, il voulut qu'ils fussent tous les deux plébéiens. Il prétendit ensuite à la censure, à la préture et à toutes les dignités de la république. Non content de ces avantages, conduit par la même fureur, il en vint à idolâtrer tous ceux qu'il vit en mesure d'attaquer, de fouler aux pieds la noblesse, et fut la cause de l'élévation de Marius et de la ruine de Rome.

On ne saurait peser exactement toutes ces raisons sans tomber dans une indécision embarrassante. Quelle est l'espèce d'hommes, de ceux à qui on confie la garde de la liberté, qui est la moins dangereuse, ou celle qui doit acquérir l'autorité qu'elle n'a pas, ou celle qui veut conserver celle qu'elle a déjà. Après le plus mûr examen, voici, je pense, ce qu'on en peut conclure. Ou bien il s'agit d'une république qui veut étendre son empire comme Rome, ou bien

il est question d'un État qui se borne uniquement à se conserver. Dans le premier cas il faut imiter Rome, et dans le second suivre l'exemple de Venise, de Sparte, et nous verrons dans le chapitre suivant comment et par quels moyens on peut y parvenir.

Mais, pour revenir sur cette question : Quels hommes sont plus nuisibles dans une république, de ceux qui veulent acquérir ou de ceux qui craignent de perdre ce qu'ils ont acquis? j'observerai que Marcus Ménénius et M. Fulvius, tous deux plébéiens, furent nommés, le premier dictateur, le second maître de la cavalerie, pour faire des recherches à l'occasion d'une conjuration formée à Capoue contre Rome. Ils reçurent encore la commission d'informer contre tous ceux qui, par ambition et par brigue, cherchaient à parvenir au consulat et aux autres charges importantes de la république. La noblesse, qui crut qu'une pareille autorité n'avait été donnée au dictateur que contre elle, répandit dans la ville que ce n'étaient pas les nobles qui cherchaient ainsi à parvenir aux honneurs par ambition ou par des voies illicites, mais bien plutôt les plébéiens qui, ne se confiant ni en leur naissance ni en leur mérite personnel, employaient ainsi des moyens extraordinaires; ils accusaient particulièrement le dictateur lui-même. Cette accusation fut si vivement poursuivie, que Ménénius se crut obligé de convoquer une assemblée du peuple. Là, après s'être plaint des calomnies semées contre lui par la noblesse, il se démit de la dictature et se soumit au jugement du peuple. La cause plaidée, Ménénius fut absous. On y disputa beaucoup pour déterminer quel est le plus ambitieux, de celui qui veut conserver ou de celui qui veut acquérir.

L'une et l'autre de ces deux passions peuvent être cause des plus grands troubles. Cependant il paraît qu'ils sont plus souvent occasionnés par celui qui possède, parce que la crainte de perdre produit des mouvements aussi animés que le désir d'acquérir. L'homme ne croit s'assurer ce qu'il tient déjà qu'en acquérant de nouveau ; et, d'ailleurs, ces nouvelles acquisitions sont autant de moyens de force et

de puissance pour abuser; mais, ce qui est encore plus terrible, les manières hautaines et l'insolence des riches et des grands excitent dans l'âme de ceux qui ne possèdent pas, non-seulement le désir d'avoir, mais le plaisir secret de dépouiller ceux-ci de cette richesse et de ces honneurs dont ils les voient faire un si mauvais usage.

CHAPITRE VI.

S'il était possible d'établir à Rome un gouvernement qui fît cesser les inimitiés qui existaient entre le sénat et le peuple.

Nous avons vu précédemment les effets que produisirent les querelles du sénat et du peuple. Ces mêmes querelles ayant continué jusqu'au temps des Gracques, où elles furent cause de la perte de la liberté, on désirerait peut-être que Rome eût fait les grandes choses que nous avons admirées sans porter dans son sein de pareils ferments de discorde. Cette question m'a paru importante à examiner, savoir : s'il était possible d'établir à Rome un gouvernement qui prévînt toute mésintelligence. Pour la bien traiter, il faut nécessairement se retracer le tableau de ces républiques qui, sans ces inimitiés et ces troubles, se sont maintenues libres; examiner quelle était la forme de leur gouvernement, et déterminer si on eût pu l'introduire à Rome.

Les deux que j'ai déjà citées sont Lacédémone chez les anciens et Venise chez les modernes. Sparte avait un roi et un sénat peu nombreux pour la gouverner; Venise n'a pas admis ces distinctions, et elle appelle nobles tous ceux qui peuvent avoir part à l'administration.

Ce fut le hasard plutôt que la prudence qui donna cette forme à Venise. Dans les lagunes où, comme je l'ai dit plus haut, ils s'étaient retirés, les citoyens se virent bientôt en assez grand nombre pour avoir besoin d'un système de lois; en conséquence, ils établirent un gouvernement, formèrent des assemblées où l'on délibérait fréquemment sur

les intérêts de la ville naissante. Quand il leur parut qu'ils étaient suffisamment nombreux pour se gouverner, ils fermèrent l'entrée de leurs assemblées aux nouveaux arrivants et ne leur permirent pas de participer au maniement des affaires publiques. Le nombre de ceux-ci s'accrut considérablement, et il s'établit un grand intervalle entre eux et leurs gouvernants; dès lors les premiers prirent la qualité de nobles, et les autres furent simplement nommés le peuple.

Cette forme de gouvernement n'eut aucune peine à s'établir et à se maintenir sans secousse. Au moment où il s'éleva, tous ceux qui habitaient Venise eurent le droit d'y prendre part; par conséquent, personne ne pouvait se plaindre. Ceux qui, dans la suite, vinrent l'habiter, trouvant le gouvernement affermi et fixé, n'avaient ni prétexte ni moyens d'exciter des troubles : le prétexte leur manquait, parce qu'on ne les avait privés de rien; les moyens, parce que ceux qui gouvernaient les tenaient en bride et ne les employaient pas dans des affaires où ils eussent pu prendre de l'autorité. D'ailleurs, les nouveaux habitants de Venise ne furent pas assez nombreux pour qu'il y eût disproportion entre les gouvernants et les gouvernés. En effet, le nombre des nobles égalait ou surpassait même celui des autres; ainsi, d'après ces motifs, Venise put établir et conserver son gouvernement.

Sparte, je le répète, gouvernée par un roi et par un sénat très-peu nombreux, put se maintenir aussi longtemps, parce qu'il y avait peu d'habitants et qu'on avait fermé l'entrée du pays aux étrangers; d'ailleurs, on portait le plus grand respect aux lois de Lycurgue, et leur exacte observance prévenait jusqu'au plus léger prétexte de trouble. Il leur fut d'autant plus facile de vivre unis, que Lycurgue établit l'égalité dans les fortunes et l'inégalité dans les conditions. Là régnait une égale pauvreté; le peuple était d'autant moins ambitieux, que les charges du gouvernement ne se donnaient qu'à peu de citoyens; le peuple en était exclu, et les nobles ne se conduisaient pas assez mal envers le

peuple dans l'exercice de ces charges pour lui inspirer le désir de les exercer lui-même.

Ce fut aux rois de Sparte que l'on dut ce dernier avantage. En effet, placés dans ce gouvernement entre les deux ordres, et vivant surtout au milieu du premier, ils n'avaient pas de meilleur moyen pour maintenir leur autorité que de mettre le peuple à couvert de toute injustice. Ainsi celui-ci ne craignait ni ne désirait l'autorité; il n'existait donc aucun motif de division entre lui et la noblesse, aucune occasion de troubles, et ils pouvaient vivre unis bien longtemps. Mais deux causes principales cimentèrent cette union : d'abord les habitants de Sparte, très-peu nombreux, purent être gouvernés par une noblesse peu nombreuse; ensuite, ne permettant pas aux étrangers de s'établir dans la république, ils n'avaient ni l'occasion de se corrompre ni celle d'accroître leur population au point de rendre pénible le fardeau du gouvernement au peu d'individus qui en étaient chargés.

En examinant toutes ces circonstances, on voit que les législateurs de Rome avaient deux moyens pour assurer la paix à la république, comme elle fut assurée aux républiques dont nous venons de parler : ou de ne point employer le peuple dans les armées, comme les Vénitiens; ou de fermer les portes aux étrangers, comme les Spartiates. Ils suivirent en tout le contraire, ce qui donna au peuple un accroissement de forces et occasionna une infinité de troubles. Mais, si la république eût été plus tranquille, il en serait résulté nécessairement qu'elle eût été plus faible et qu'elle eût perdu, avec son ressort, la faculté d'arriver à ce haut point de grandeur où elle est parvenue; en sorte qu'enlever à Rome les semences de trouble, c'était aussi lui ravir les germes de sa puissance; car tel est le sort des choses humaines, qu'on ne peut éviter un inconvénient sans tomber dans un autre.

Si donc, dans le dessein d'étendre au loin votre empire, vous formez un peuple nombreux et guerrier, vous le composez tel que vous aurez plus de peine à le manier et à le

conduire; si, pour pouvoir le façonner au joug, vous le maintenez peu nombreux, désarmé, et qu'il vienne à faire des conquêtes, vous ne pourrez les conserver, et votre peuple sera si faible, si avili, que vous serez la proie de quiconque voudra vous attaquer. Il faut donc, dans toutes nos résolutions, choisir le parti qui a le moins d'inconvénients, car il n'en est point qui en soit entièrement exempt.

Rome pouvait donc, à l'exemple de Sparte, créer un prince à vie, avoir un sénat peu nombreux; mais, avec le projet d'élever une grande puissance, elle ne pouvait pas, comme celle-ci, prescrire des bornes à sa population; car alors et ce prince et cette espèce de sénat employés pour entretenir l'union lui devenaient parfaitement inutiles.

Si quelqu'un voulait de nouveau fonder une république, il aurait à examiner s'il est bon qu'elle accroisse ses conquêtes et sa puissance, ou bien qu'elle se renferme dans d'étroites limites. Dans le premier cas, il faudrait qu'elle prît Rome pour modèle et laissât subsister et les troubles et les dissensions civiles avec le moins de danger possible pour son pays; car, sans un grand nombre d'hommes bien armés, une république ne peut s'accroître, ou se maintenir si elle s'est accrue. Dans la seconde supposition, organisez-la comme Sparte et Venise; mais, comme les conquêtes sont la ruine des petites républiques, employez les moyens les plus efficaces pour les empêcher de s'agrandir.

Les conquêtes entraînent la perte des républiques faibles. Sparte et Venise en sont la preuve. La première, ayant soumis presque toute la Grèce, à la plus légère attaque, découvrit la faiblesse de ses fondements. A peine Thèbes se fut révoltée, ayant Pélopidas en tête, que les autres villes de la Grèce se soulevèrent également, et Sparte fut presque détruite. Venise occupait une grande partie de l'Italie, et elle l'avait acquise moins par les armes que par ruse et par argent : quand elle fut obligée de faire preuve de ses forces, elle perdit tout en un jour.

Je crois que quiconque voudrait fonder une république qui subsistât longtemps devrait l'organiser intérieurement

10

comme Sparte et comme Venise, la placer dans une situation forte, et la rendre assez puissante pour que personne ne pût se promettre de pouvoir la terrasser d'un seul coup, mais pas assez pour faire ombrage à ses voisins. Avec ces conditions, elle pourrait jouir longtemps de sa liberté.

Il n'y a en effet que deux motifs qui fassent prendre les armes contre une république : le désir de la subjuguer, ou la crainte d'être subjugué par elle. Les moyens que nous avons indiqués ôtent ces deux prétextes de guerre. Si elle est difficile à attaquer et qu'elle soit, comme nous l'avons supposé, préparée à la défense, il arrivera bien rarement, ou même jamais, que quelqu'un conçoive le projet de s'en emparer. Si, tranquille et se renfermant dans ses limites, elle est parvenue à leur prouver, par une heureuse expérience, que l'ambition ne la dirige point, la peur de sa puissance ne pourra les armer contre elle. On aurait bien plus encore confiance en sa modération, s'il y avait un article de sa constitution qui lui défendît de s'agrandir. Je crois fermement que ce n'est que dans cet heureux équilibre que peut se trouver et la plus désirable existence pour un État et sa tranquillité intérieure.

Mais, comme toutes les choses de la terre sont dans un mouvement perpétuel et ne peuvent demeurer fixes, cette instabilité les porte ou à monter, ou à descendre. La nécessité dirige souvent vers un but où la raison était loin de conduire; vous aviez organisé une république pour la rendre propre à se maintenir sans agrandissement, et la nécessité la force à s'agrandir malgré le but de son institution; vous lui voyez alors perdre sa base et se précipiter plus promptement vers sa ruine. Si, d'un autre côté, le ciel la favorisait au point qu'elle n'eût jamais de guerre, elle aurait à craindre la mollesse ou les divisions qui suivent le repos; et ces deux fléaux pris ensemble, ou chacun d'eux séparément, seraient capables de la perdre sans ressource.

Ainsi, attendu l'impossibilité d'établir parfaitement l'équilibre ou de le maintenir au point fixe après l'avoir établi, il faut, en constituant une république, prendre le parti

le plus honorable, et, si elle était jamais dans la nécessité de faire des conquêtes, la mettre en état du moins de conserver ce qu'elle aurait acquis. Pour revenir donc à notre premier raisonnement, je pense qu'il est nécessaire de prendre plutôt pour modèle Rome que les autres républiques. Trouver un terme moyen entre ces deux espèces me paraît impossible. Il faut regarder les divisions qui existaient entre le sénat et le peuple comme un inconvénient nécessaire pour arriver jusqu'à la grandeur romaine. Outre les raisons que nous avons déjà alléguées, qui démontrent combien l'autorité tribunitienne était une garde nécessaire à la liberté, il est aisé de voir l'avantage que doit retirer une république de la faculté d'accuser; or, ce droit était, avec une infinité d'autres, confié aux tribuns, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE VII.

Combien les accusations sont nécessaires dans une république pour y maintenir la liberté.

Ceux qui sont constitués gardiens de la liberté d'un pays ne peuvent être revêtus d'une autorité plus utile, plus nécessaire même, que celle qui leur donne le pouvoir d'accuser les citoyens devant le peuple, devant un conseil, un magistrat, et cela sur toutes les atteintes portées à la constitution. La création de ce pouvoir a deux avantages extrêmement marqués : le premier est d'empêcher, par la crainte de l'accusation, les citoyens de rien attenter contre l'État, ou bien de les faire punir sur-le-champ de l'attentat commis; le second, de faciliter l'explosion de ces ferments internes, qui éclatent de quelque manière que ce soit, contre un citoyen quelconque. Si ces ferments ne trouvent point à s'exhaler, ils font recourir à des moyens extraordinaires qui renversent entièrement la république. Rien, au contraire, ne rendra une république ferme et assurée comme de donner, pour ainsi dire, à ces humeurs qui l'agitent une issue régulière et prescrite par la loi. C'est ce que plusieurs exem-

ples peuvent prouver, et surtout celui de Coriolan, rapporté par Tite-Live.

La noblesse romaine, selon cet historien, était très-irritée contre le peuple; elle l'accusait d'avoir usurpé trop de pouvoir par la création des tribuns uniquement employés à le défendre; Rome, comme cela arrivait assez souvent, était dans la plus grande disette de vivres, et le sénat avait envoyé en Sicile pour se procurer des grains. Coriolan, ennemi de la faction populaire, conseilla au sénat de saisir cette occasion qui se présentait de châtier le peuple et de lui enlever cette autorité qu'il avait usurpée au préjudice de la noblesse, en ne lui distribuant pas ces grains et en lui faisant redouter les horreurs de la famine. Cette proposition parvenue à la connaissance du peuple excita une indignation si générale, qu'au sortir du sénat Coriolan eût été tumultuairement mis à mort, si les tribuns ne l'avaient cité devant eux pour se défendre.

C'est à l'occasion de cet événement que nous observerons combien il est utile, important, dans une république, d'avoir des institutions qui fournissent à l'universalité des citoyens des moyens d'exhaler leur fureur contre un autre citoyen. A défaut de ces moyens, autorisés par la loi, on en emploie d'illégitimes, qui produisent, sans contredit, des effets bien plus funestes. Que dans ces occasions un individu soit opprimé, qu'on commette même à son égard une injustice, l'État n'éprouve que peu ou point de désordre. En effet, cette oppression ne s'exerce ni par la force réunie des particuliers, ni par les secours d'aucune force étrangère, deux causes puissantes de ruine pour la liberté; mais elle s'opère par une force, une autorité légale, contenues dans des bornes qu'elles ne dépassent pas au point de renverser la république.

Et, pour fortifier cette vérité par un exemple en me renfermant dans celui de Coriolan, que l'on réfléchisse aux maux qui pouvaient résulter pour la république romaine du massacre tumultuaire de ce sénateur. L'attentat commis contre lui eût établi une offense de particuliers à particu-

liers. Cette espèce d'offense produit la peur; la peur cherche des moyens de défense; la défense appelle les partisans; des partisans naissent les factions dans une ville, et des factions la ruine de l'État.

Nous avons vu de nos jours la révolution causée à Florence par l'impossibilité où se trouvait la multitude de recevoir une satisfaction légale contre un citoyen, François Valori. Son audace, ses emportements, le firent soupçonner de vues ambitieuses qui le portaient à s'élever au-dessus du rang de simple citoyen dans une ville où il avait déjà un crédit et une autorité de prince. La république n'avait le moyen de résister à son parti qu'en lui opposant un parti contraire. La connaissance qu'il avait de cette impuissance faisait qu'il ne redoutait que des moyens extraordinaires, contre lesquels il chercha à se prémunir en se faisant de nouvelles créatures. D'un autre côté, ceux qui l'attaquaient, n'ayant pas de moyen légal pour l'atteindre, en employèrent aussi d'illégitimes. On en vint aux mains. Si on eût eu à sa disposition des armes fournies par la loi, on eût pu détruire son autorité sans la rendre funeste à d'autres qu'à lui; tandis que les moyens extraordinaires qu'il fallut employer pour en venir à bout entraînèrent avec lui dans sa chute une infinité d'autres nobles.

Ce qui s'est passé à Florence à l'occasion de Pierre Soderini servira à prouver cette vérité. Ces malheureux événements dérivent tous du même vice : le défaut, dans cette république, d'un moyen légal d'accusation contre des citoyens ambitieux et puissants. Contre des coupables de cette importance, un tribunal de huit juges ne saurait suffire. Il faut que les juges soient très-nombreux, parce qu'il dans ces circonstances, une petite réunion d'hommes n'a juste que la force et le courage du nombre.

Si Florence eût eu un tribunal redoutable où ses citoyens eussent pu dénoncer et prouver les excès de Soderini, le peuple eût assouvi sur lui sa vengeance sans faire venir l'armée d'Espagne. Si, au contraire, sa conduite eût été irréprochable, aucun d'eux n'eût osé l'accuser de peur d'être

accusé à son tour, et bientôt se serait apaisée de toutes parts cette animosité qui occasionna tant de troubles.

D'où l'on doit conclure que, toutes les fois qu'on voit des forces extérieures appelées dans un État par un parti, on peut attribuer ce désordre au vice de sa constitution ; on peut assurer qu'elle ne présente pas au peuple de moyens légitimes d'exhaler son mécontentement. On remédie à ce défaut en ouvrant aux accusations un tribunal assez nombreux et en lui donnant des formes assez solennelles pour le faire respecter. A Rome, tout était si bien réglé sur cet objet, que, dans les plus grandes divisions qui eurent lieu entre le sénat et le peuple, jamais ni le peuple, ni le sénat, ni aucun citoyen ne fut tenté de s'appuyer de forces étrangères : le remède était dans l'État même, ils n'avaient nul besoin de le faire venir du dehors.

Outre les exemples que je viens de citer pour amener dans les esprits la plus entière conviction, je veux en rapporter un autre également tiré de Tite-Live. A Clusium, l'une des plus célèbres villes d'Étrurie de ces temps-là, un certain Lucumon avait violé la sœur d'Aruns. Celui-ci, ne pouvant s'en venger à raison de la puissance du coupable, passa chez les Gaulois, qui alors occupaient cette partie de l'Italie que nous appelons Lombardie. Il les engage à venir avec une forte armée à Clusium, leur fait voir combien leurs intérêts se lient à celui de sa vengeance... Certes, Aruns n'eût pas eu recours aux barbares s'il eût pu, dans sa ville, recourir aux lois.

Mais autant les accusations sont utiles dans une république, autant sont inutiles et pernicieuses les calomnies, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE VIII.

Autant les accusations sont utiles dans une république, autant la calomnie y est pernicieuse.

Furius Camille avait donné tant de preuves de courage en délivrant Rome de l'oppression des Gaulois, que tous les ci-

toyens, sans croire s'abaisser ou se dégrader, lui cédaient la première place. Manlius Capitolinus fut le seul qui ne put supporter qu'on lui accordât tant d'honneurs. Il lui semblait qu'ayant sauvé le Capitole, il avait contribué autant au salut de Rome que Camille, et il ne se croyait point inférieur à lui en talents militaires. Jaloux de la gloire de son rival, l'envie dont il était tourmenté ne lui laissait pas un moment de repos; mais, voyant qu'il ne pouvait semer la discorde dans le sénat, il se tourne du côté du peuple. Il répand les bruits les plus faux et les plus dangereux; entre autres bruits, il fait circuler que le trésor qu'on avait d'abord amassé pour se racheter des Gaulois ne leur avait réellement point été donné et que quelques citoyens s'en étaient emparés. Et cependant la restitution de cet argent serait si avantageuse! on pourrait le convertir en objets d'utilité publique!... Il servirait à alléger des impôts ou à payer les dettes des plébéiens!...

Ces discours font tant d'impression sur le peuple, qu'il commence à s'assembler et à exciter beaucoup de troubles dans la ville. Le sénat, mécontent, indigné, croit la position et le moment assez périlleux pour créer un dictateur qui prenne connaissance de ces faits et réprime l'audace de Manlius. En effet, le dictateur le fait citer sur-le-champ. Ils marchent publiquement l'un contre l'autre, le dictateur au milieu des nobles et Manlius au milieu du peuple. Le dictateur presse Manlius de déclarer où est cet argent qu'il dit avoir été enlevé; le sénat est aussi empressé de l'apprendre que le peuple lui-même. Manlius ne répond rien de positif, a recours à des réponses évasives, soutient qu'il n'est pas nécessaire de leur dire ce qu'ils savent si bien. A l'instant, le dictateur le fait traîner en prison.

Ce trait d'histoire nous prouve combien est détestable la calomnie dans une république comme sous toute autre espèce de gouvernement, et qu'il n'est pas de moyen qu'on ne doive employer pour la réprimer à temps. Il n'en est pas de meilleur que celui d'ouvrir une voie à l'accusation; autant le droit d'accuser est utile dans une république,

autant la calomnie y est funeste, parce que la calomnie n'a besoin ni de témoins, ni de confrontation, et que, sans rien circonstancier, elle peut persuader et réussir. Tout individu peut être calomnié par un autre, mais tous ne peuvent être accusés; pour qu'une accusation soit accueillie, il est nécessaire de l'appuyer des preuves les plus éclatantes et de circonstances qui en démontrent la vérité. Les accusations se portent devant les magistrats, devant un peuple ou des conseils; la calomnie s'exerce ou sur les places ou dans les maisons, et on en use d'autant plus, quand l'accusation n'est pas admise dans un État par un vice de sa constitution.

Ainsi, il est du devoir d'un législateur de donner à tout citoyen la faculté d'en accuser un autre sans avoir rien à redouter de sa démarche. Cette précaution une fois prise, qu'il poursuive ensuite avec vigueur les calomniateurs; ceux-ci ne pourront se plaindre de leur punition; ils avaient en main tous les moyens d'accuser publiquement celui qu'ils ont calomnié en secret. Le défaut de règlement à cet égard entraîne les plus grands désordres. La calomnie irrite les hommes et ne les corrige pas; ceux qu'elle blesse pensent à se fortifier, et tous les discours semés contre eux leur inspirent plus de haine que de crainte.

Cette partie importante de la constitution était parfaitement organisée à Rome et ne l'a jamais été à Florence; et, comme elle a produit les meilleurs résultats dans la première de ces villes, son absence a causé chez nous les conséquences les plus déplorables. On verra dans l'histoire de Florence à combien de calomnies ont été en butte, en tout temps, les citoyens qui se sont occupés des affaires publiques les plus importantes. On disait de l'un qu'il avait volé le trésor public; de l'autre, qu'il n'était pas venu à bout de telle entreprise, parce qu'il s'était vendu; enfin on reprochait à un troisième les fautes les plus graves commises par ambition : source perpétuelle de haines, de divisions, de partis, qui amena enfin la ruine de l'État.

On eût prévenu beaucoup de malheurs s'il y eût eu à Flo-

rence un tribunal destiné à recevoir l'accusation et à punir la calomnie. Les citoyens, ou condamnés ou absous, n'auraient pu nuire à l'État; on eût vu infiniment moins accuser que nous n'avons entendu calomnier, parce que l'un n'est ni aussi facile ni aussi prompt que l'autre. Il est même à remarquer que de tous les moyens dont s'appuyaient les ambitieux pour arriver à un dangereux degré de puissance, la calomnie est ce qui les a le plus servis. Attaquait-elle des hommes puissants, des rivaux redoutables qui mettaient obstacle à leur ambition, ils faisaient tout pour la renforcer; ils prenaient le parti du peuple, le confirmaient dans la mauvaise opinion qu'il avait des individus attaqués, et le mettaient dans leurs intérêts. Parmi plusieurs exemples qu'on pourrait citer, je me contenterai d'un seul.

L'armée de Florence était campée devant Lucques, commandée par Jean Guichardin, qui en était commissaire. Soit incapacité du chef, soit mauvaise fortune, le siége ne réussit pas. A l'instant même on accuse Guichardin de s'être laissé corrompre par les Lucquois. Cette calomnie, favorisée par ses ennemis, le réduisit au désespoir; en vain, pour se justifier, voulut-il se remettre entre les mains du *capitaine*, sa justification fut impossible, la république n'offrant aucun moyen de la rendre légale. Les amis de Guichardin, qui composaient la plus grande partie de la noblesse, indignés au dernier point, furent secondés par les cris de ceux qui voulaient faire une révolution à Florence; leur fureur, accrue encore par des événements de même nature, faillit entraîner la ruine de cette république.

Ainsi donc Manlius Capitolinus calomnia et n'accusa point, et les Romains montrèrent dans ce moment comment on doit traiter les calomniateurs. Forcez ceux-ci à devenir accusateurs, et, quand l'accusation se trouvera vraie, récompensez-la, ou du moins ne la punissez pas; mais, si elle est fausse, punissez-en l'auteur comme fut puni Manlius.

CHAPITRE IX.

Qu'il faut être seul pour fonder une république ou pour la réformer en entier.

On trouvera peut-être que je me suis permis trop d'incursions sur l'histoire de Rome, n'ayant pas encore dit un seul mot ni de ses fondateurs ni de ses lois religieuses et militaires. Je ne veux pas tenir plus longtemps en suspens les esprits empressés de voir traiter ces sujets. Qu'un fondateur de république, comme Romulus, mette à mort son frère, qu'il consente ensuite à celle de Titus Tatius associé par lui à la royauté; ces deux traits, aux yeux de bien des gens, passeront pour être d'un mauvais exemple. Ne serait-ce pas décider que les citoyens peuvent, d'après la conduite de leur prince, par ambition ou désir de commander, se défaire de leurs rivaux?

Ce jugement serait fondé si l'on ne considérait la fin que se proposait Romulus par cet homicide. Mais il faut établir comme règle générale que jamais, ou bien rarement du moins, on n'a vu une république, une monarchie, être bien constituée dès les commencements, ou parfaitement réformée depuis, que par un seul individu; il est même nécessaire que celui qui a conçu le plan fournisse lui seul les moyens d'exécution.

Ainsi, un habile législateur, qui préfère sincèrement le bien général à son intérêt particulier et sa patrie à ses successeurs, doit employer toute son industrie pour attirer à soi tout le pouvoir. Un esprit sage ne condamnera point un homme supérieur d'avoir usé d'un moyen hors des règles ordinaires pour l'important objet d'organiser une monarchie ou de fonder une république. Ce qui est à désirer, c'est qu'au moment où le fait l'accuse, le résultat puisse l'excuser; si le résultat est bon, il est absous : tel est le cas de Romulus. Ce n'est pas la violence qui répare, mais la violence qui détruit qu'il faut condamner. Le législateur aura assez de sagesse et de vertu pour ne pas laisser,

comme héritage à autrui, l'autorité qu'il a prise en main. Les hommes étant plus prompts à suivre le mal qu'enclins à imiter le bien, son successeur pourrait bien user par ambition des moyens dont il n'usa que par vertu; d'ailleurs un seul homme est bien capable de constituer un État, mais bien courte serait la durée et de l'État et de ses lois, si l'exécution en était remise aux mains d'un seul: le moyen de l'assurer, c'est de la confier aux soins et à la garde de plusieurs. Beaucoup d'hommes ne sont pas propres à créer des institutions; ils ne peuvent embrasser aucun utile ensemble à raison de la diversité d'opinions qui règne entre eux; mais aussi, l'ensemble une fois saisi, ils ne peuvent, par la même raison, jamais s'accorder pour l'abandonner.

Ce qui prouve que Romulus était de ceux qui méritent d'être absous pour s'être débarrassé de son compagnon et de son frère, c'est que ce qu'il en fit ne fut que pour le bien commun et non pour satisfaire son ambition. En effet, il crée à l'instant un sénat avec qui sans cesse il délibère, par le conseil de qui il se dirige. Si on y fait attention, on voit que toute l'autorité qu'il se réserve se borne à convoquer ce corps, et, quand la guerre y aura été résolue, à commander l'armée. Rien ne le prouve mieux que ce qui se passa lorsque Rome devint libre par l'expulsion des Tarquins. On ne changea rien à l'ordre ancien; seulement, à la place d'un roi perpétuel, on choisit deux consuls annuels, preuve évidente que les premiers fondements de la constitution jetés par Romulus étaient plus conformes à un gouvernement libre exercé par des citoyens qu'à une tyrannie absolue et despotique.

On pourrait fortifier ces vérités par une infinité d'exemples, par ceux de Moïse, de Lycurgue, Solon et autres fondateurs de républiques ou de monarchies qui tous ne sont parvenus à donner de bonnes lois qu'en se faisant attribuer une autorité exclusive. Mais ils sont trop connus; j'en rapporterai un beaucoup moins célèbre, et qui doit être médité par quiconque aurait l'ambition de devenir bon législateur; le voici : Agis, roi de Sparte, désirait ramener

les Spartiates à la stricte observation des lois de Lycurgue, convaincu que, pour s'en être écartée, Lacédémone avait perdu de son antique vertu, et par conséquent de sa gloire et de sa puissance. Mais les Éphores le firent promptement massacrer, l'accusant d'aspirer à la tyrannie. Cléomène, son successeur au trône, conçut le même projet, éclairé par les divers écrits qu'Agis avait laissés, et où ce prince développait son but et ses intentions. Mais il sentit qu'il ne parviendrait jamais à rendre ce service à son pays s'il ne concentrait pas en lui toute l'autorité. Il connaissait les hommes, et, par la nature de leur ambition, il jugea l'impossibilité d'être utile à tous s'il avait à combattre l'intérêt de quelques-uns. Aussi, ayant saisi une occasion favorable, il fit massacrer les Éphores et tous ceux qui pouvaient s'opposer à son projet, et il rétablit entièrement les lois de Lycurgue. Le parti qu'il prit était capable de relever Sparte et lui eût valu autant de célébrité qu'à Lycurgue, sans deux obstacles étrangers : la puissance des Macédoniens et la faiblesse des autres républiques grecques. Attaqué bientôt après par la Macédoine, se trouvant par là même inférieur en force et n'ayant à qui recourir, il fut vaincu; ainsi resta sans exécution son projet aussi juste que louable.

Je conclus de cet examen que, pour fonder une république, il est nécessaire d'être seul, qu'on doit absoudre Romulus de la mort de Remus et de celle de Tatius.

CHAPITRE X.

Qu'autant sont dignes d'éloges les fondateurs d'une république ou d'une monarchie, autant méritent de blâme les auteurs d'une tyrannie.

Parmi tous les hommes dont on parle avec éloge, il n'en est point qui soient aussi célèbres que les auteurs et les fondateurs d'une religion. Ceux qui ont fondé des États n'occupent que le second rang après eux. Les grands capitaines qui ont accru leurs souverainetés ou la puissance de leur pays ont la troisième place. On met à côté de ceux-ci

les hommes qui se sont distingués dans la carrière des lettres, et qui, ayant réussi plus ou moins dans différents genres, jouissent de la gloire à différents degrés. Tous les autres hommes, dont le nombre est infini, reçoivent la part d'éloges qui leur revient de l'exercice distingué de leur art et de leur profession. Sont au contraire voués à la haine et à l'infamie les hommes qui détruisent les religions, qui renversent les États, les ennemis du talent, du courage, des lettres et des arts utiles et honorables pour l'espèce humaine; toutes actions qui caractérisent l'impiété, la violence, l'ignorance, la paresse, la bassesse et la nullité.

Sage ou fou, bon ou mauvais, il n'est personne qui, obligé de choisir entre ces deux espèces d'hommes, ne loue ceux qui sont louables et ne blâme ceux qu'on doit blâmer, et cependant presque tous, trompés par l'apparence d'un faux bien, d'une fausse gloire, se laissent entraîner, ou volontairement, ou par erreur, vers ceux qui méritent plus de blâme que de louange. Tel qui pourrait se faire un honneur immortel en fondant une république ou une monarchie, préfère établir une tyrannie. Il ne s'aperçoit pas combien de renommée, d'honneur, de sûreté, de paix et de repos d'esprit, il échange contre l'infamie, la honte, le blâme, le danger et l'inquiétude.

De ceux qui vivent particuliers dans une république et que la fortune, le talent et le courage y élèvent au rang de prince, s'ils lisent l'histoire et s'ils font leur profit du tableau qu'elle présente, il n'en est point qui ne voulussent, étant hommes privés, ressembler plutôt à Scipion qu'à César, et être plutôt Agésilas, Timoléon et Dion, que Nabis, Phalaris et Denys. Ils voient, en effet, les premiers autant admirés que les autres sont couverts de honte. Ils voient Timoléon et Agésilas jouir dans leur patrie d'une autorité non moins étendue que les Phalaris et les Denys, mais en jouir plus sûrement.

Et que la gloire de ce César, que les écrivains ont tant célébré, ne leur impose pas. Ceux qui l'ont loué étaient des juges corrompus par sa prospérité même et effrayés

d'une puissance perpétuée dans une famille qui ne leur permettait pas de s'expliquer librement. Veut-on savoir ce que ces écrivains en eussent dit s'ils eussent été libres? Qu'on lise ce qu'ils ont écrit de Catilina. César est d'autant plus digne d'exécration, que celui qui exécute est plus coupable que celui qui projette. Qu'on voie surtout les éloges prodigués à Brutus. Ne pouvant flétrir le tyran dont ils redoutent la puissance, ils célèbrent son ennemi. Depuis que Rome devint monarchique, que de louanges ne s'attirèrent pas les empereurs qui, respectant les lois, vécurent en bons princes, et que d'infamie rejaillit sur les mauvais!

Titus, Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle, n'avaient besoin ni de gardes prétoriennes, ni de légions pour les défendre. La pureté de leurs mœurs, l'attachement du sénat, la bienveillance du peuple, étaient leurs plus fermes défenseurs, leur plus sûre garde. Les Caligula, les Néron, les Vitellius, et tant d'autres scélérats revêtus du titre de prince, ne purent trouver dans toutes leurs armées orientales et occidentales une sauvegarde contre les ennemis que leur vie infâme et leur barbarie leur avaient suscités. L'histoire bien méditée de leur vie servirait pour chaque prince de guide assuré, et leur montrerait le chemin de la gloire ou de l'infamie, celui de la honte ou de l'honneur. Des vingt-six empereurs qui ont régné depuis César jusqu'à Maximin, seize furent massacrés, dix seulement ont fini de mort naturelle. Parmi les premiers, on trouve, il est vrai, quelques bons princes, comme Galba et Pertinax, mais ils furent les victimes de la corruption que leurs prédécesseurs avaient tolérée parmi la soldatesque. Si, parmi ceux qui moururent dans leur lit, il y eut quelque scélérat comme Sévère, il ne le dut qu'à sa fortune et à un courage rare dans les hommes de son espèce.

Mais ce qu'un prince pourrait apprendre en lisant cette histoire, ce serait à bien gouverner. Pourquoi tous les empereurs qui ont hérité de l'empire ont-ils été mauvais, excepté Titus? Pourquoi tous ceux qui l'ont eu par adop-

tion ont-ils été bons, témoin les cinq empereurs depuis Nerva jusqu'à Marc-Aurèle? Pourquoi enfin l'empire tombe-t-il en ruine au moment où il revient à des héritiers? Qu'un prince jette donc les yeux sur les temps qui s'écoulent entre Nerva et Marc-Aurèle, qu'il les compare à ceux qui les précédèrent et qui les suivirent, et qu'il choisisse ensuite l'époque à laquelle il eût voulu naître, et celle à laquelle il eût voulu régner.

D'une part, sous les bons empereurs, il verra un prince vivant dans la plus parfaite sécurité au milieu des citoyens sans alarmes, la justice et la paix régnant dans le monde, l'autorité du sénat vénérée, la magistrature honorée, le citoyen opulent jouissant en paix de ses richesses, la vertu considérée, et partout le calme et le bonheur; par conséquent aussi, toute animosité, toute licence, toute corruption, toute ambition éteintes. Il verra cet âge d'or où chacun peut avancer et soutenir son opinion; il verra enfin le peuple triomphant, le prince respecté et brillant de gloire, adoré de ses sujets heureux.

D'autre part, il examinera les règnes des autres empereurs. Il les verra ensanglantés par les guerres, déchirés par les divisions, et tout aussi cruels en temps de paix; il verra des princes massacrés, la guerre civile et la guerre étrangère, l'Italie désolée par des calamités sans bornes, ses villes ruinées et saccagées. Il verra Rome en cendres, le Capitole détruit par ses habitants, les temples antiques profanés, les rites corrompus et l'adultère établi dans chaque maison. Il verra la mer couverte d'exilés, les écueils teints de sang. Il verra Rome se rendre coupable de tous les genres de cruautés; la noblesse, la richesse, les honneurs, et par-dessus tout la vertu, être imputés à crime. Il verra encourager et payer les accusateurs, des esclaves corrompus dépouiller leurs maîtres, des affranchis s'élever contre leurs patrons, et ceux qui n'eurent pas d'ennemis être opprimés par leurs amis. C'est alors qu'il apprendra à connaître les obligations que Rome, l'Italie et le monde doivent à César, et, pourvu qu'il soit homme, sans doute,

il s'éloignera en frémissant de toute imitation de ces temps vicieux et s'enflammera du désir de faire revivre les bons.

Un prince vraiment jaloux de sa gloire devrait désirer de régner sur une ville corrompue, non comme César pour achever de la perdre, mais comme Romulus pour la réformer. Certainement les dieux ne peuvent donner à des hommes un plus beau champ de gloire, comme nul homme ne peut désirer d'en parcourir un plus beau. Et si, pour bien constituer une ville, il fallait déposer la souveraineté, celui qui, pour ne pas perdre ce rang, se priverait de lui donner des lois, mériterait quelque excuse; mais il n'y en aurait point pour qui pourrait remplir cette belle tâche sans quitter l'empire. Que ceux que le ciel a placés dans ces heureuses circonstances réfléchissent que deux chemins s'ouvrent devant eux : l'un les conduit à l'immortalité après un règne heureux et tranquille; l'autre les fait vivre au milieu de mille inquiétudes, et les fait arriver après leur mort à une éternelle infamie.

CHAPITRE XI.

De la religion des Romains.

Quoique Rome eût un premier fondateur, Romulus, à qui, comme à un père, elle devait et la naissance et l'éducation, les dieux ne crurent pas les lois de ce prince capables de remplir les grands desseins qu'ils avaient sur elle. Ils inspirèrent au sénat romain de lui donner pour successeur Numa Pompilius, afin que celui-ci s'occupât de tous les objets que son prédécesseur avait omis.

C'était un peuple féroce que Numa avait à accoutumer à l'obéissance en le façonnant aux arts de la paix. Il eut recours à la religion, comme au soutien le plus nécessaire et le plus assuré de la société civile, et il l'établit sur de tels fondements, qu'il n'existe pas de temps et de lieu où la crainte des dieux ait été plus puissante que dans cette république, et cela pendant plusieurs siècles. Ce fut sans

doute cette crainte salutaire qui facilita les entreprises du sénat et de tous ces grands hommes. Quiconque examinera les actions de ce peuple en général et d'un grand nombre de Romains en particulier, verra que ces citoyens craignaient encore plus de manquer à leurs serments qu'aux lois, en hommes qui estiment bien plus la puissance des dieux que celle des mortels, comme on le voit par l'exemple de Scipion et par celui de Manlius Torquatus. Après la victoire d'Annibal à Cannes, une multitude de Romains s'étaient rassemblés. Effrayés et tremblants, ils étaient convenus de quitter l'Italie et de fuir en Sicile. Scipion en est instruit, et, le fer en main, les fait jurer sur son épée de ne pas abandonner la patrie. — Lucius Manlius, père de Titus Manlius, qui fut depuis nommé Torquatus, avait été accusé par Marcus Pomponius, tribun du peuple. Avant le jour du jugement, Titus va trouver Marcus, et menace de le tuer s'il ne promet de rétracter l'accusation qu'il avait portée contre son père. Il est contraint de jurer, et, quoique ce serment lui soit arraché par la crainte, il n'y est pas moins fidèle. — Ainsi, ces citoyens que ni l'amour de la patrie ni les lois ne pouvaient retenir en Italie, y furent arrêtés par un serment qu'on leur avait arraché, et ce tribun sacrifie et la haine qu'il avait pour le père, et le ressentiment de l'insulte faite par le fils, et son honneur, pour obéir à sa promesse jurée. C'était une conséquence naturelle de ces principes religieux que Numa avait introduits dans Rome.

L'histoire romaine, pour qui la lit attentivement, prouve combien cette religion était utile pour commander les armées, pour réunir le peuple, pour maintenir, fortifier les gens de bien et faire rougir les méchants. S'il était question de décider auquel des deux princes, Romulus et Numa, cette république doit le plus, Numa, je pense, l'emporterait. Où règne déjà la religion, on introduit facilement la discipline et les vertus militaires; mais là où il n'y aura que des vertus militaires sans religion, on aura bien de la peine à introduire cette dernière. Aussi Ro-

mulus, pour établir le sénat et former d'autres institutions civiles et militaires, n'eut pas besoin de l'intervention d'un dieu. Mais Numa, persuadé que celui-ci était nécessaire, feignit d'avoir commerce avec une nymphe qui lui dictait tous les règlements qu'il avait à faire adopter au peuple, et il n'employa ce moyen que parce qu'ayant à introduire des usages nouveaux et inconnus dans cette ville, il se défiait de son autorité pour les faire admettre.

Il n'a jamais, en effet, existé de législateur qui n'ait eu recours à l'entremise d'un dieu pour faire accepter des lois nouvelles, qui, il faut l'avouer, étaient de nature à n'être point reçues sans ce moyen. Combien de principes utiles dont un sage législateur connaît toute l'importance, et qui ne portent pas avec eux des preuves évidentes qui puissent frapper les autres esprits! L'homme habile qui veut faire disparaître la difficulté a recours aux dieux; ainsi firent Lycurgue, Solon et beaucoup d'autres, qui tous tendaient au même but.

Or donc, le peuple romain, plein d'admiration pour la bonté et la prudence de Numa, se rendait à tous ses conseils. Il est bien vrai que la simplicité de ces esprits si portés à la superstition dans ces temps religieux, la rusticité des hommes auxquels il avait affaire, lui donnaient beaucoup de facilité pour venir à bout de ses desseins. C'était une matière neuve à laquelle il pouvait imprimer aisément une nouvelle forme. Aussi suis-je bien convaincu que quiconque voudrait fonder une république réussirait infiniment mieux avec des montagnards encore peu civilisés qu'avec les habitants des villes corrompues. Un sculpteur tire plus facilement une statue d'un bloc informe que de l'ébauche vicieuse d'un mauvais artiste.

D'après toutes ces considérations, je conclus que la religion introduite par Numa fut une des principales causes de la prospérité de Rome. Elle donna naissance à de sages règlements; ceux-ci déterminent communément la fortune, et la fortune assure les heureux succès. Mais, si l'attachement au culte de la divinité est le garant le plus assuré

de la grandeur des républiques, le mépris de la religion est la cause la plus certaine de leur ruine. Malheur à l'État où la crainte de l'Être suprême n'existe pas! il doit périr ou bien être soutenu par la crainte du prince même qui supplée au défaut de religion; et, comme les princes ne règnent que le temps de leur vie, il faut également que cet État-là meure, qui ne tient qu'à la vertu de celui qui règne. D'où vient aussi que les empires qui dépendent des qualités seules de qui les gouverne sont de peu de durée, parce que ces qualités périssent avec celui qui les possède, et sont rarement renouvelées par leurs successeurs; car, comme le Dante l'a parfaitement remarqué :

Rarement la vertu, transmise d'âge en âge,
Du tronc à ses rameaux parvient par héritage;
Ainsi le veut celui qui la donne aux humains
Pour nous faire implorer ce bienfait de ses mains (1).

Il ne suffit donc pas, pour le bonheur d'une république ou d'une monarchie, d'avoir un prince qui gouverne sagement pendant sa vie; il en faut un qui lui donne des lois capables de la maintenir après sa mort.

Quoiqu'il soit plus facile de donner des opinions ou des lois nouvelles à des hommes neufs et grossiers, il n'est pas impossible d'y réussir auprès des hommes civilisés et qui ne se croient nullement ignorants. Le peuple de Florence est très-éloigné de croire manquer de lumières; et cependant le frère Jérôme Savonarole parvint à lui persuader qu'il s'entretenait avec Dieu. Je ne dirai pas qu'il en imposait; on ne doit parler d'un si grand homme qu'avec respect; il avait du moins persuadé beaucoup de gens sans qu'ils eussent rien vu d'extraordinaire qui les eût portés à croire; mais sa vie, sa doctrine, et surtout le sujet dont il les entretenait, suffisaient pour leur faire ajouter foi à sa mission. Que personne ne désespère donc

(1) *Rade volte discende per li rami*
L'umana probitate, e questo vuole
Quel che la dà, perchè da lui si chiami.

de pouvoir faire ce que tant d'autres ont fait, car tous les hommes, ainsi que nous l'avons dit au commencement, naissent, vivent et meurent de la même manière et par conséquent se ressemblent.

CHAPITRE XII.

Qu'il est important de faire grand cas de la religion. L'Italie a été perdue pour avoir, par les intrigues de la cour de Rome, manqué à cette maxime.

Les princes ou les républiques qui veulent se maintenir à l'abri de la corruption doivent sur toutes choses conserver dans toute sa pureté la religion, ses cérémonies, et entretenir le respect dû à leur sainteté, parce qu'il n'y a pas de signe plus assuré de la ruine d'un État que le mépris du culte divin. Cela est facile à comprendre, quand on connaît la base sur laquelle est fondée la religion d'un pays.

En effet, chaque religion a un point principal sur lequel est appuyé tout son système. La religion des gentils était fondée sur les réponses des oracles et sur la secte des augures et des aruspices; toutes leurs autres cérémonies, sacrifices, rites, en dépendaient uniquement. Ils croyaient facilement que le dieu qui pouvait prédire ou le bien ou le mal avait encore le pouvoir de l'opérer. De là les temples, les sacrifices, les supplications et les cérémonies employées pour honorer les dieux, parce que l'oracle de Délos, le temple de Jupiter-Ammon, d'autres oracles aussi fameux, remplissaient le monde d'étonnement et de dévotion. Mais quand ceux-ci eurent appris à ne parler que suivant les désirs des princes, et que leur fausseté fut découverte par les peuples, les hommes devinrent incrédules et dès lors capables de troubler tout bon ordre établi.

Ainsi donc, il est du devoir des princes et des chefs d'une république de maintenir sur ses fondements la religion qu'on y professe; car alors rien de plus facile que de maintenir un État composé d'un peuple religieux, par consé-

quent plein de bonté et porté à l'union. Aussi tout ce qui tend à favoriser la religion doit-il être accueilli, quand même on en reconnaîtrait la fausseté ; et on le doit d'autant plus, qu'on a plus de sagesse et de connaissance du cœur humain.

De l'attention des hommes sages à se conformer à ces maximes est née la foi aux miracles que l'on célèbre dans les religions même les plus fausses. Ces gens sages les accréditaient, quelle que fût leur source, et leur opinion faisait autorité auprès de tous les autres. Il y eut grand nombre de ces miracles à Rome, et l'un des plus remarquables est celui-ci : les soldats romains, à Veies, lors de la prise et du sac de cette ville, entrèrent dans le temple de Junon. Ils s'approchent de la statue, et quelques-uns lui disent : *Voulez-vous venir à Rome?* Les uns crurent voir la déesse faire un signe d'approbation ; les autres crurent l'entendre dire oui. Et pourquoi ? C'est que ces hommes étaient très-religieux. Puisqu'au rapport de Tite-Live ils étaient entrés dans le temple sans tumulte, pleins de respect et de dévotion au dieu, ils pouvaient facilement croire avoir entendu une réponse qu'ils désiraient d'avance, et qu'ils avaient déjà supposée devoir être faite à leur question. Mais cette opinion, cette croyance, Camille et les autres chefs des Romains l'accueillirent, la favorisèrent, l'accréditèrent.

Et certes, si, dans les commencements de la république chrétienne, la religion se fût maintenue d'après les principes de son fondateur, les États et les républiques de la chrétienté seraient bien plus unis et bien plus heureux qu'ils ne le sont. On ne peut donner de plus forte preuve de sa décadence et de sa chute prochaine que de voir les peuples les plus voisins de l'Église romaine qui en est le chef, d'autant moins religieux qu'ils en sont plus près. Quiconque examinera les principes sur lesquels elle est fondée, et combien l'usage et l'application qu'on en fait est changé, altéré, jugera que le moment n'est pas loin ou de sa chute, ou des plus grands orages.

Mais, comme quelques personnes pensent que la prospé-

rité de l'Italie tient à l'existence de l'Église de Rome, qu'il me soit permis d'apporter contre cette opinion quelques raisons dont, deux entre autres, me paraissent sans réplique. Je soutiens d'abord que le mauvais exemple de cette cour a détruit en Italie tout sentiment de piété et de religion. De là des déréglements, des désordres à l'infini; car, si là où il y a de la religion on suppose toutes les vertus, là où elle manque on doit supposer tous les vices. Ainsi donc, le premier service que nous ont rendu à nous, Italiens, et l'Église et les prêtres, c'est de nous avoir privés de religion et dotés de tous les vices. Mais elle nous en a rendu un plus grand, qui causera la ruine de l'Italie : c'est de l'avoir tenue et de la tenir toujours divisée.

Un pays ne peut être véritablement uni et prospérer que lorsqu'il n'obéit qu'à une seule espèce de gouvernement, soit monarchie, soit république : telle est la France ou l'Espagne. Si le gouvernement de l'Italie entière n'est pas ainsi organisé, soit en république, soit en monarchie, c'est à l'Église seule que nous le devons. Elle y a bien acquis un empire et un domaine temporel, mais elle n'a pas été assez puissante ni assez forte pour s'emparer du reste de ce pays et en acquérir la souveraineté; elle n'a pas non plus été assez faible pour que la crainte de perdre son domaine temporel l'ait empêchée d'appeler une puissance étrangère qui la défendît contre une puissance du pays qu'elle redoutait. C'est ce qu'on a vu plusieurs fois anciennement. Ainsi, elle appela Charlemagne pour chasser les Lombards qui étaient déjà rois de toute l'Italie; ainsi, de notre temps, elle détruisit la puissance des Vénitiens avec l'aide de la France, et ensuite elle chassa les Français à l'aide des Suisses.

L'Église n'ayant donc jamais été assez puissante pour s'emparer de toute l'Italie, et n'ayant pas permis à un autre de l'occuper, a été cause que ce pays n'a jamais pu être réuni sous un chef de gouvernement; il a été divisé entre plusieurs petits princes ou seigneurs. Telle est la cause et de sa désunion et de sa faiblesse qui l'a conduite à être la

proie, non-seulement des étrangers puissants, mais de quiconque a voulu l'attaquer.

Or, tout cela, c'est à la cour de Rome que nous le devons. Pour s'en convaincre promptement par expérience, il faudrait être assez puissant pour envoyer, je suppose, la cour de Rome au milieu de la Suisse, habiter avec le peuple de l'Europe qui, pour la religion et la discipline militaire, a le plus conservé les anciennes traditions. On verrait bientôt la politique et les intrigues de cette cour y faire naître plus de désordres, y introduire plus de vices, que dans aucun temps aucune autre circonstance n'eût pu en produire.

CHAPITRE XIII.

Comment les Romains se servaient de la religion pour établir les lois, favoriser leurs entreprises et arrêter les séditions.

Il ne me paraît pas hors de propos de rapporter quelques exemples de la manière dont les Romains se servirent de la religion pour rétablir le bon ordre dans leur ville et favoriser leurs entreprises. Il s'en trouve beaucoup dans Tite-Live; je me contenterai des suivants.

Le peuple romain ayant créé des tribuns qui avaient une puissance consulaire, tous de l'ordre des plébéiens, à l'exception d'un seul, on éprouva par hasard à Rome cette année une peste, une famine, accompagnées de quelques prodiges effrayants. Les patriciens saisirent cette occasion de s'élever contre la nouvelle création des tribuns; ils dirent que les dieux étaient irrités contre Rome, parce qu'on avait attenté à la majesté de l'empire, et que le seul moyen d'apaiser les dieux était de rétablir le tribunat sur le même pied qu'auparavant. Le peuple, pénétré d'une religieuse ferveur, ne prit des tribuns que parmi les nobles.

On voit encore au siége de Veies comment les généraux savaient employer la religion pour tenir leurs soldats disposés à exécuter telle ou telle entreprise. Les eaux du lac Albain éprouvèrent cette année une crue subite et extraordinaire. A cette époque, les soldats romains, fatigués de la

longueur du siége de Veies, voulaient retourner à Rome. Les généraux trouvèrent qu'Apollon et d'autres dieux, consultés sur cet événement, avaient prédit que l'année où le lac d'Albe déborderait serait celle où l'on prendrait Veies. Cet oracle, répandu parmi les soldats, leur fit supporter les horreurs de la guerre et les fatigues du siége. L'espoir de vaincre les engagea à suivre vigoureusement leur entreprise, tant qu'enfin Camille, nommé dictateur, s'empara de la ville dix ans après qu'on avait commencé de l'attaquer. Ainsi la religion, employée à propos, servit à merveille au succès de cette entreprise et à la restitution du tribunat aux patriciens, ce qui sans doute aurait éprouvé de bien grandes difficultés.

Je ne veux pas manquer à cette occasion de citer un autre exemple. Le tribun Terentillus avait occasionné des mouvements et du bruit à Rome par son obstination à promulguer certaine loi dont nous parlerons plus bas. Parmi les moyens que les patriciens employèrent contre lui, la religion fut un des plus puissants, et ils s'en servirent de deux manières différentes. D'abord ils firent présenter ces livres sibyllins qui prédisaient que Rome courait risque de perdre sa liberté cette même année si le peuple se livrait à des dissensions domestiques. Les tribuns eurent beau découvrir la fraude, le peuple fut si frappé de la prédiction, qu'il montra infiniment de répugnance à les suivre. Le second moyen qu'ils employèrent fut celui-ci : Un certain Appius Herdonius s'empara du Capitole pendant la nuit, à la tête de quatre mille bandits ou esclaves. Tout était à craindre pour Rome même, si les Èques et les Volsques, éternels ennemis du nom romain, étaient venus l'attaquer dans ce moment. Les tribuns s'obstinent cependant à promulguer la loi Terentilla, et prétendent que la prise du Capitole n'était qu'un jeu convenu avec le sénat. Alors Publius Rubetius, personnage grave et jouissant de beaucoup de crédit, se détermine à haranguer le peuple. Dans un discours qu'il lui adresse, il présente avec énergie les dangers de la patrie, l'imprudence d'une demande aussi dé-

placée; il emploie tour à tour et la prière et la menace, et fait tant qu'il oblige le peuple à jurer qu'il obéira au consul. Le premier fruit de son obéissance fut la reprise du Capitole; mais, dans l'attaque, le consul Publius Valérius est tué; on lui donne pour successeur Titus Quintius. Ce nouveau consul, pour ne pas laisser refroidir l'ardeur du peuple, et en même temps pour l'empêcher de s'occuper de la loi Terentilla, donne l'ordre de marcher à l'instant contre les Volsques, prétendant que le serment qu'ils avaient fait au consul les obligeait à le suivre. En vain les tribuns s'y opposent, sous le prétexte que ce serment avait été fait à son prédécesseur et non à lui; la crainte religieuse prévalut; le peuple aima mieux obéir au consul que suivre l'avis de ses tribuns. « On n'en était pas venu encore, dit Tite-Live en applaudissant à ce respect des anciens pour la religion, on n'en était pas venu à la coupable insouciance qui règne de nos jours pour nos dieux, et on n'avait pas appris encore à interpréter en sa faveur et à expliquer d'une manière favorable à ses intérêts son serment et les lois. » Les tribuns, craignant de perdre tous leurs droits, furent obligés d'en sacrifier une partie. Ils convinrent avec le consul que le peuple obéirait à ce dernier, que pendant un an on ne parlerait pas de la loi Terentilla, et le consul s'engagea à ne pas conduire d'un an le peuple à la guerre. Ainsi la religion fournit au sénat le moyen de vaincre une difficulté qu'il n'eût jamais surmontée en s'y prenant autrement.

CHAPITRE XIV.

Que les Romains interprétaient les auspices suivant le besoin qu'ils en avaient; qu'ils mettaient infiniment de prudence à paraître observer leur religion dans les occasions même où ils étaient forcés à son observance; qu'ils punissaient quiconque avait la témérité de la mépriser.

Les augures étaient non-seulement la base de la religion des anciens, comme nous l'avons déjà établi, mais ils étaient encore la cause et le principe de la prospérité de la république. Aussi les Romains y étaient-ils plus attachés

qu'à aucune autre de leurs institutions. On ne tenait pas des comices consulaires, on ne commençait pas une entreprise, on n'envoyait pas une armée en campagne, on ne livrait jamais de bataille, on ne s'occupait d'aucune action importante ou civile ou militaire, sans les consulter, et jamais les généraux n'auraient conduit leurs soldats à une expédition avant de leur avoir persuadé que les dieux leur promettaient la victoire.

Parmi les aruspices ou officiers préposés à cette espèce de ministère religieux, il y avait des gardes des poulets sacrés qui suivaient toujours les armées. Toutes les fois qu'il était question de livrer bataille, ces officiers prenaient les auspices : si les poulets mangeaient avec quelque avidité, c'était un bon augure, et s'ils ne mangeaient pas on s'abstenait de combattre; et cependant, quoique les aruspices fussent défavorables, quand la raison leur démontrait qu'il fallait faire telle entreprise, ils ne s'y déterminaient pas moins; mais ils savaient, pour les expliquer à leur avantage, profiter si adroitement des circonstances et les tourner avec tant d'art et de prudence, que jamais la religion ne paraissait blessée. Ce fut par un de ces moyens que le consul Papirius livra bataille aux Samnites, affaire des plus importantes qui affaiblit et abattit pour jamais ce peuple belliqueux. Ce général trouve un jour l'occasion d'occuper une position favorable en face de l'ennemi, et se prépare à livrer un combat dont il se promet les plus grands avantages; en conséquence, il ordonne aux gardes des poulets sacrés de prendre les auspices. Les oiseaux refusent de manger; mais, voyant le grand désir que les soldats avaient de combattre, et l'espérance d'une prochaine victoire qui animait le général et l'armée, le chef des aruspices, afin de ne pas laisser perdre une occasion aussi avantageuse, rapporta au consul que les auspices étaient favorables. Papirius rangeait son armée en bataille quand quelques officiers des poulets sacrés dirent à des soldats que ces oiseaux avaient refusé de manger. Ceux-ci le redirent à Spurius Papirius, neveu du consul, qui le rapporta à son oncle. Celui-ci ré-

pondit à son neveu qu'il eût à bien faire son devoir, que pour lui et pour l'armée les auspices étaient favorables, que, si le garde des poulets sacrés l'avait trompé, son mensonge ne serait préjudiciable qu'à lui seul; et, pour que l'effet répondît à la prédiction, il ordonna à ses lieutenants de placer ces officiers à la tête de l'armée. Elle commençait à se mettre en mouvement quand un trait, décoché par un soldat romain, tua par hasard le chef des aruspices. Papirius l'apprend, et s'écrie que tout va au mieux; que les dieux donnent des marques éclatantes de leur faveur; que, si l'armée avait pu se rendre coupable de quelques torts involontaires qu'elle ne devait qu'au mensonge de cet officier, ils se trouvaient expiés par sa mort dont les dieux voulaient bien se contenter. Papirius sut ainsi concilier ses projets avec les auspices, et prit le parti de combattre sans que son armée s'aperçût qu'il eût manqué en rien à ces devoirs religieux.

Appius Pulcher se conduisit tout différemment en Sicile, lors de la dernière guerre punique. Voulant livrer bataille, il fait consulter les poulets sacrés; on lui rapporte qu'ils ne mangeaient point. — Eh bien! dit-il, voyons s'ils voudront boire; — et il les fit jeter à la mer. Il livre combat, et il est battu. Il fut puni à Rome, et Papirius fut récompensé; non pas tant parce que l'un avait été vaincu et l'autre victorieux, mais pour avoir agi contre les auspices, l'un avec prudence et l'autre avec témérité. Cette observation constante à prendre les auspices n'avait pour but que d'inspirer aux soldats cette confiance qui est le garant le plus assuré de la victoire. Les Romains ne furent pas les seuls à user de ce moyen : j'en citerai dans le chapitre suivant un exemple que me fournira un autre peuple.

CHAPITRE XV.

Comment les Samnites, dans une occasion désespérée, ont recours à la religion.

Les Samnites avaient été battus plusieurs fois par les Romains. Ils venaient d'être entièrement défaits en Tos-

cane. Leurs armées détruites et leurs généraux tués, leurs alliés Toscans, Gaulois, Ombriens, vaincus, découragés, « ils ne pouvaient se soutenir ni par leurs propres forces, ni par celles de leurs alliés, et cependant ils continuaient la guerre. Ils étaient si loin de se détacher d'une liberté défendue avec si peu de succès, qu'avec la certitude d'être vaincus, ils voulaient essayer de vaincre (1). » Les Samnites résolurent donc de faire les derniers efforts. Persuadés que le plus sûr moyen de vaincre était d'en inspirer aux soldats l'opiniâtre résolution, mais que la religion seule est capable de cette suprême inspiration, ils renouvelèrent, d'après les conseils d'Ovius Paccius, leur grand prêtre, un sacrifice anciennement usité parmi eux, et dont voici les cérémonies. On sacrifiait aux dieux avec la plus grande solennité, et, au milieu du sang des victimes, sur des autels fumants, on faisait jurer à tous les chefs qu'ils n'abandonneraient jamais le champ de bataille. Ensuite on appelait les soldats un à un, et, le glaive nu à la main, on les faisait jurer qu'ils ne révéleraient jamais ce qu'ils avaient vu ou entendu; ils promettaient ensuite, en prêtant les serments les plus exécrables, d'être prêts à obéir à tous les ordres de leurs généraux, de ne jamais fuir le champ de bataille, de tuer sans pitié le premier qu'ils verraient fuir. Quiconque manquait à ce serment attirait à jamais sur sa tête, sur celle de ses parents, sur sa postérité la plus reculée, la peine due au parjure. Quelques soldats ayant refusé de jurer, furent tués à l'instant par leurs centurions, en sorte que ceux qui vinrent après, frappés de terreur par un tel spectacle, jurèrent tous. Enfin, pour donner un aspect redoutable à leur ligne de bataille, vingt mille hommes sur quarante étaient habillés de blanc et faisaient flotter sur leurs casques des aigrettes et des panaches : dans cet appareil ils vinrent se camper à Aquilonie.

Contre eux marcha Papirius, qui, en exhortant ses sol-

(1) *Nec suis, nec externis viribus jam stare poterant, tamen bello non abstinebant; adeò ne infeliciter quidem defensæ libertatis tædebat, et vinci, quam non tentare victoriam, malebant.*

dats, leur dit : « Ce ne sont pas ces panaches qui font des blessures, et ni la peinture ni l'or de ces boucliers n'empêcheront les javelots romains de les percer (1). » Pour affaiblir l'impression que le serment des ennemis avait produite sur l'esprit de ses soldats, il fit remarquer qu'un tel serment devait inspirer de la frayeur à celui qui le prononçait au lieu de lui donner du courage. En effet, ils avaient à redouter en même temps et les dieux, et leurs concitoyens, et leurs ennemis. Les Samnites furent vaincus. Le courage des Romains, la terreur qu'inspirait le souvenir de tant de défaites, l'emporta sur la plus forte résolution qu'ils pussent avoir prise à l'aide de la religion et de leur serment. Néanmoins on voit qu'ils ne connaissaient pas de plus puissante ressource, et qu'ils étaient convaincus que c'était le seul moyen possible de ranimer leur ancien courage.

Telle est donc la confiance que doit inspirer la religion employée à propos. Quoique cet exemple, pris d'un événement arrivé chez un peuple étranger à Rome, dût naturellement se placer ailleurs, j'ai cru devoir le rapporter ici, et parce qu'il tient à une des institutions les plus importantes de la république romaine, et, pour appuyer ce que j'ai à dire sur ce sujet, sans être obligé d'y revenir.

CHAPITRE XVI.

Qu'un peuple accoutumé à vivre sous un prince conserve difficilement sa liberté, si par hasard il devient libre.

Combien il est difficile à un peuple accoutumé à vivre sous un prince de conserver sa liberté s'il l'acquiert par quelque événement, comme Rome après l'expulsion des Tarquins! C'est ce que démontrent une infinité d'exemples qu'on lit dans l'histoire; cette difficulté est fondée en raison. En effet, ce peuple est comme une bête féroce dont le naturel sauvage s'est amolli dans la prison, et façonné à l'esclavage. Qu'on la laisse libre dans les champs; incapable

(1) *Non enim cristas vulnera facere, et picta atque aurata scuta transire romanum pilum.*

de se procurer sa nourriture et de trouver des repaires pour lui donner asile, elle devient la proie du premier qui cherche à lui donner des fers. C'est ce qui arrive à un peuple accoutumé à se laisser gouverner. Inhabile à discerner ce qui peut porter atteinte à sa liberté et à ses moyens de défense, ne connaissant point ses princes, n'étant point connu d'eux, il retombe bientôt sous un joug souvent plus pesant et plus rude que celui qu'il avait secoué peu de temps auparavant.

Ce malheur arrive même quand le peuple n'est pas entièrement corrompu. Mais, quand la corruption est parvenue au dernier terme, l'État, loin de pouvoir conserver sa liberté, n'en jouit pas même un instant, comme nous le verrons plus bas. Je ne veux parler ici que des peuples où la corruption n'a pas fait de progrès considérables, et où le bien l'emporte sur le mal.

A cette difficulté il faut en ajouter une seconde, c'est que l'État qui devient libre se fait des ennemis, et point d'amis. Tous ceux qui profitaient des abus de la tyrannie, qui s'engraissaient des trésors du prince, sont les ennemis nés du nouveau gouvernement. On leur a enlevé leurs moyens de richesse et de puissance; ils ne peuvent qu'être mécontents. Ils sont forcés de tenter tous les moyens de rétablir la tyrannie, qui seule peut leur rendre leur ancienne autorité. Comme je l'ai dit, on ne se fait pas des amis. En effet, un gouvernement libre ne distribue des honneurs et des récompenses que dans des occasions déterminées et approuvées par la justice; hors de là, il n'en accorde point. Ceux qui obtiennent ces honneurs, ces récompenses, croyant les mériter, pensent ne devoir rien à qui les dispense. D'ailleurs, ces avantages communs que procure la jouissance de la liberté, ce plaisir inexprimable de jouir de ses bienfaits sans inquiétude, de n'avoir à craindre ni pour l'honneur de sa femme, ni pour ses enfants, ni pour soi-même, tout cela n'est apprécié de personne au moment où on en jouit. Il est si peu naturel de se sentir obligé envers quiconque ne nous offense pas!

Ainsi, comme nous l'avons dit, un État devenu libre se fait beaucoup d'ennemis et point d'amis. Pour parer à cet inconvénient, aux désordres qui doivent en résulter, il n'y a pas de remède plus puissant, plus rigoureux, plus sain et plus nécessaire à employer que celui-ci : la mort des enfants de Brutus. Ceux-ci, comme l'histoire nous l'apprend, ne furent portés à conspirer avec d'autres personnes contre leur patrie, que parce qu'ils se virent privés, sous les consuls, des avantages dont ils jouissaient sous les rois. La liberté du peuple ne fut pour eux que l'esclavage. Quiconque veut donc établir un gouvernement chez un peuple sous forme de monarchie ou de république, et qui ne s'assure pas de tous les ennemis de l'ordre nouveau, fonde un gouvernement de peu de durée. Il est vrai que je regarde comme malheureux les princes qui, pour assurer une autorité dont le peuple s'est déclaré ennemi, sont obligés d'avoir recours à des voies extraordinaires. Quand on n'a qu'un petit nombre d'ennemis, on peut aisément et sans bruit se mettre en sûreté contre eux; mais, quand on a tout un peuple à combattre, on ne peut espérer de réussir par ce moyen; les cruautés qu'on pourrait mettre en usage ne feraient qu'affaiblir d'autant l'autorité. Le meilleur moyen qu'on puisse employer est de se concilier l'amitié du peuple.

Quoique je m'éloigne de mon sujet en parlant ici d'un prince, n'ayant eu le dessein de ne m'occuper que de républiques, j'en dirai un mot cependant pour ne pas revenir sur la même matière.

Un prince donc qui veut regagner l'amitié d'un peuple dont il a encouru la haine (je parle de ceux qui se sont fait les tyrans de leur pays), doit s'étudier à examiner ce que le peuple désire le plus. Il trouvera qu'il veut deux choses : d'abord se venger de ceux qui ont été cause de son esclavage, puis recouvrer sa liberté.

Quant au premier de ces vœux, le prince peut le remplir en entier; quant au second, il le peut, du moins en partie. Voici un exemple du premier cas :

Cléarque, tyran d'Héraclée, ayant été banni, la dissen-

sion ne tarda pas à s'établir entre le peuple et les grands; ceux-ci, se voyant les plus faibles, se déterminèrent à rappeler Cléarque, et, s'étant concertés entre eux, l'opposèrent à la faction du peuple dans Héraclée qu'ils privèrent ainsi de sa liberté. Cléarque se trouva placé entre l'insolence des grands qu'il ne pouvait ni contenter ni réprimer, et la rage du peuple qui ne pouvait supporter la perte de sa liberté. Il s'occupa des moyens de se délivrer de l'inquiétude que lui donnaient les premiers et de gagner l'amitié du peuple. Il saisit une occasion favorable, et fait massacrer tous les grands, aux applaudissements de la multitude. Il satisfit ainsi à ce premier désir des peuples : la vengeance.

Mais, quant à cet autre vœu du peuple de conserver sa liberté, un prince, ne pouvant le satisfaire, doit examiner avec soin les causes qui lui font désirer si ardemment d'être libre. Il trouvera que quelques-uns, mais en petit nombre, le désirent pour commander; mais les autres, qui sont bien plus nombreux, ne désirent être libres que pour vivre en sûreté. En effet, il n'est pas de république, de quelque manière qu'elle se gouverne, où plus de quarante ou cinquante citoyens s'élèvent aux grades où l'on peut commander. Or, comme c'est un très-petit nombre, rien de si facile que de s'en assurer, ou en prenant le parti de s'en défaire, ou en faisant à chacun la part d'honneurs et d'emplois qui peut convenir à sa position. Quant aux autres, qui ne demandent qu'à vivre en sécurité, on les contente aisément par des institutions et des lois qui concilient à la fois la tranquillité du peuple et la puissance du prince. Cet ordre établi, le peuple s'aperçoit que rien ne peut déterminer le prince à s'en écarter. Il commencera bientôt à vivre heureux et content; le royaume de France en est un exemple. Ce peuple ne vit paisible que parce que ses rois se sont liés par une série de lois, qui sont le fondement de sa sécurité. Ceux qui ont organisé cet état, cet ordre, ont voulu que les rois disposassent à leur gré des troupes et des finances, mais qu'ils ne pussent ordonner du reste que conformément aux lois.

Or donc, les républiques ou les princes qui, dès le commencement, n'ont pas affermi la base de leur gouvernement, doivent saisir la première occasion qui se présente pour l'assurer, comme firent les Romains. Qui manque l'occasion se repent, mais trop tard, de l'avoir laissé échapper. Le peuple romain, n'étant point encore corrompu quand il recouvra sa liberté, put la conserver par la mort des fils de Brutus, par l'expulsion des Tarquins, et en employant et les moyens et les institutions dont nous avons parlé ailleurs. Mais si ce peuple eût été corrompu, romain ou autre, il n'eût jamais pu trouver les moyens de maintenir sa liberté, comme nous le prouverons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XVII.

Un peuple corrompu qui devient libre peut bien difficilement conserver sa liberté.

Je pense qu'il fallait ou que la royauté fût détruite à Rome, ou que Rome devînt en très-peu de temps faible et sans consistance. Ses rois étaient si corrompus, que si elle avait eu encore deux ou trois règnes successifs, et que la corruption eût gagné du chef aux membres, ces derniers une fois atteints, il eût été impossible de la réformer. Mais le tronc était encore sain quand la tête en fut séparée : il leur fut aisé de concilier chez eux la sagesse et la liberté.

On doit poser, comme une vérité démontrée, qu'un peuple corrompu, qui vit sous un prince, ne peut pas devenir libre, encore que ce prince soit exterminé avec toute sa famille; c'est même un autre prince qui doit chasser le premier. Jamais un tel peuple ne sera en repos qu'il ne se soit donné un nouveau maître, à moins qu'un homme rare, par ses qualités, ses vertus, ne le soutienne dans un état de liberté; mais cet état ne durera qu'autant que vivra cet homme extraordinaire. C'est ainsi qu'on vit à Syracuse la liberté se maintenir en différents temps sous Dion et sous Timoléon. Après leur mort, ce peuple retomba sous l'ancienne tyrannie.

Mais il n'existe pas d'exemple plus frappant que celui de Rome même. Après l'expulsion des Tarquins, elle pût se saisir de la liberté et la conserver; mais après la mort de César, après celle de Caligula, de Néron, toute la famille des Césars éteinte, elle ne put ni la maintenir, ni même s'en emparer quelques instants. Des succès si différents chez un même peuple ne viennent que de ce qu'après les Tarquins il n'était pas encore corrompu, et que, sous les Césars, il était au dernier degré de corruption. Pour le conserver pur et le détacher à jamais des rois, il suffit de lui faire jurer qu'il n'en souffrirait jamais dans Rome; mais, dans les derniers temps, ni l'autorité, ni la sévérité de Brutus, ni la valeur de ses légions d'Orient, ne purent le rendre propre à conserver la liberté que ce grand citoyen lui avait rendue en marchant sur les traces du premier Brutus. Tel fut le fruit de la corruption que la faction de Marius avait répandue : César, qui en était le chef, parvint à aveugler cette multitude au point qu'elle ne vit pas le joug que d'elle-même elle s'imposait.

Quoique l'exemple des Romains soit préférable à tout autre, je veux, à ce sujet, citer des peuples connus de notre temps. Je dirai donc qu'aucune révolution, quelque violente qu'elle soit, ne pourra jamais rendre Milan et Naples libres, parce que ce sont des villes entièrement corrompues. C'est ce qui se vit après la mort de Philippe Visconti : Milan, ayant voulu recouvrer sa liberté, ne put ni ne sut la maintenir.

Ce fut donc un grand bonheur pour Rome que des rois devinssent assez promptement corrompus pour obliger de les chasser, et cela avant que la contagion eût gagné jusqu'au cœur de l'État. Cette corruption occasionna une infinité de troubles parmi des hommes qui, ayant des intentions droites, servirent la liberté, loin de lui nuire.

On peut donc en conclure que, lorsque la masse est saine, les agitations et les secousses ne font aucun mal, et que, lorsqu'elle est corrompue, les meilleures institutions ne sauraient être utiles, à moins qu'elles ne soient données

par un homme qui ait assez de force pour les faire régner longtemps, et améliorer ainsi la masse entière.

J'ignore si pareille chose est jamais arrivée, ou même s'il est possible qu'elle arrive, comme nous l'avons dit plus haut. En effet, lorsqu'on voit une république corrompue s'arrêter sur le penchant de sa ruine et se relever pour un moment, ce sont les qualités d'un seul homme qu'elle a le bonheur de posséder, et non les vertus de l'universalité des citoyens qui la soutiennent dans cet état. Mais cet homme vient-il à leur manquer, elle retombe, ainsi qu'il arriva à Thèbes; cette ville, tant que vécut Épaminondas, eut la consistance d'un État et conserva ses formes républicaines; mais après sa mort elle retomba dans l'anarchie. Cela vient de ce qu'un homme ne peut vivre assez pour pouvoir redresser un État depuis longtemps courbé sous de vicieuses habitudes. Supposez et qu'il vive très-longtemps et qu'il soit remplacé par un second avec des dispositions aussi vertueuses, le redressement n'est pas parfait. Dès que l'un de ces deux conducteurs ne sera plus, il faut que l'État périsse, à moins qu'à travers mille dangers et des flots de sang on ne le fasse renaître encore. Cette corruption, ce peu d'aptitude à goûter les avantages de la liberté, ont nécessairement leur source dans une inégalité extrême. Pour ramener l'égalité parmi les citoyens, il faut des moyens extraordinaires que peu savent ou veulent employer, comme nous le dirons plus particulièrement ailleurs.

CHAPITRE XVIII.

De quelle manière, dans un État corrompu, on pourrait conserver un gouvernement libre s'il y existait déjà, ou l'y introduire s'il n'y existait pas auparavant.

Je crois qu'il ne sera pas hors de propos d'examiner si, dans un État corrompu, on peut conserver le gouvernement libre qui y était déjà, ou bien l'y introduire s'il n'y était pas. Mais, d'abord, rien de plus difficile que l'une ou l'autre de ces entreprises. Quoiqu'il soit presque impossible de

donner une règle fixe sur cet objet, attendu la nécessité de procéder d'après les différents degrés de corruption, cependant, comme il est bon de raisonner de tout, je ne veux pas laisser cette question sans l'examiner.

Je supposerai d'abord la corruption à son dernier terme, afin de la prendre au point où la difficulté est plus grande. En effet, il n'y a ni lois ni constitution qui puissent mettre un frein à la corruption universelle; car, comme les bonnes mœurs, pour se maintenir, ont besoin des lois, les lois à leur tour, pour être observées, ont besoin de bonnes mœurs. D'ailleurs, la constitution et les lois faites dans une république à son origine, lorsque les mœurs étaient pures, ne peuvent plus convenir, dès que les hommes sont corrompus. Or, il arrive que les lois changent selon les événements, mais jamais, ou bien rarement, on ne voit sa constitution changer; ce qui fait que les lois nouvelles et réglementaires ne suffisent pas, parce qu'elles ne cadrent plus avec les institutions primordiales et constitutives.

Pour mieux me faire entendre, je dirai quelle était à Rome la constitution du gouvernement, ou plutôt de l'État, et les lois réglementaires qui, avec les magistrats, faisaient autorité pour les citoyens. Le pouvoir du peuple, celui du sénat, des tribuns, des consuls, le mode des élections et les formes employées pour la confection des lois, voilà les bases sur lesquelles était fondée la constitution. Elles furent peu altérées par les divers événements; mais les lois qui servaient à contenir les citoyens, telles que les lois somptuaires, celles concernant l'adultère, la brigue, et plusieurs autres, varièrent et furent altérées à mesure que de proche en proche les mœurs des citoyens devinrent plus corrompues. Or, la constitution restant toujours la même, quoiqu'elle ne convînt plus à un peuple corrompu, ces lois, qui se renouvelaient, se trouvaient impuissantes pour retenir les individus; mais elles auraient eu toute la force suffisante, si la constitution, réformée comme elles, les avait suivies dans leur altération.

Que la même constitution ne convienne plus à un État

corrompu, c'est ce que je prouve par rapport à deux points principaux : la création des magistrats et les formes usitées pour la confection des lois.

Le peuple romain ne donnait le consulat et les autres magistratures qu'à des candidats qui les demandaient. Cette institution fut bonne dans les premiers temps, où les demandes n'étaient faites que par ceux qui s'en jugeaient dignes, et où le refus était regardé comme un affront. Aussi, pour être jugé digne, chaque citoyen s'efforçait de bien faire; mais, quand les mœurs se corrompirent, ce mode devint, au contraire, très-pernicieux. En effet, ce ne furent pas ceux qui eurent le plus de mérite, mais ceux qui eurent le plus de crédit, qui demandèrent les magistratures; et la vertu, faute de crédit, s'en abstint, de peur d'être refusée. Ce vice ne se fit pas sentir tout d'un coup; on y vint par degrés, comme il arrive qu'on tombe dans les autres défauts. Après avoir subjugué l'Afrique, l'Asie, et réduit presque toute la Grèce sous son obéissance, le peuple romain sentit sa liberté assurée; il ne vit plus d'ennemi qui pût lui causer d'alarmes. Sa sécurité et la faiblesse des nations vaincues l'amenèrent à s'attacher bien plus à la faveur qu'au talent et au mérite. Il nommait aux dignités ceux qui savaient lui plaire, et non ceux qui savaient vaincre. Après les avoir données à la faveur et au crédit, il en vint à les conférer à la richesse et à la puissance; en sorte que le vice des élections en écarta totalement les gens de bien.

Un tribun, ou tout autre citoyen, pouvait proposer au peuple une loi, et, avant qu'elle fût admise ou rejetée, chacun pouvait parler ou pour ou contre avec la plus grande liberté. Cette loi de la constitution romaine était bonne quand il n'y avait que des gens de bien. En effet, il est convenable que, dans un État, chacun puisse proposer ce qu'il croit utile au bien général. Il est également bon que chacun puisse examiner ce qui est proposé, afin que le peuple, après avoir entendu tous les avis, se décide pour le meilleur. Mais, quand la corruption eut envahi la république, cette institution produisit les plus grands maux. Les riches

seuls et les puissants proposaient des lois, bien moins en faveur de la liberté, que pour l'accroissement de leur pouvoir. La terreur qu'ils inspiraient fermait la bouche à tout le monde; en sorte que le peuple, trompé ou contraint, ne vint plus à délibérer que sur sa propre ruine.

Si l'on eût voulu conserver la liberté à Rome, au milieu de la corruption, il eût fallu que comme, à raison de l'altération de ses mœurs, elle avait changé ses lois, elle changeât aussi ses formes constitutionnelles. Il faut à un malade un régime différent de celui qui convient à un homme sain, et la même forme ne peut convenir à deux matières en tout très-différentes.

La constitution d'un État, une fois qu'on a découvert qu'elle ne peut servir, doit donc être changée, ou tout à coup, ou peu à peu, avant que chacun en aperçoive les vices. Or, l'une et l'autre de ces manières sont presque également impossibles.

En effet, pour que le renouvellement se fasse peu à peu, il faut qu'il soit opéré par un homme sage qui démêle le vice dans son principe et avant qu'il se développe. De pareils hommes peuvent très-bien ne naître jamais; et, s'il s'en rencontre un, pourra-t-il persuader aux autres ce que lui seul a pu pressentir? Les hommes habitués à suivre certaines formes se déterminent difficilement à en changer, surtout lorsque les inconvénients auxquels on veut parer ne tombent pas sous les sens, mais sont présentés comme des conjectures.

Quant au changement à opérer tout à coup dans la constitution, lorsque chacun reconnaît qu'elle ne peut plus servir, je dis que, quoique généralement sentie, la partie vicieuse n'en est pas moins difficile à réformer. Les moyens ordinaires non-seulement ne suffisent plus, mais nuisent même dans ces circonstances. Il faut recourir à des voies extraordinaires, à la violence, aux armes; il faut, avant tout, se rendre maître absolu de l'État et pouvoir en disposer à son gré. Mais le projet de réformer un État dans son organisation politique suppose un citoyen généreux et

probe; or, devenir par force souverain dans une république accuse, au contraire, un homme ambitieux et méchant : par conséquent, il se trouvera bien rarement un homme de bien qui veuille, pour parvenir à un but honnête, prendre des voies condamnables; ou un méchant qui se porte tout d'un coup au bien en faisant un bon usage d'une autorité injustement acquise.

De toutes ces causes réunies, naît la difficulté ou l'impossibilité de maintenir la liberté dans une république corrompue, ou de l'y rétablir de nouveau. Qu'on ait à l'y introduire ou à l'y maintenir, il faudra toujours la réduire à un gouvernement qui penche plutôt vers l'état monarchique que vers l'état populaire, parce que les hommes, que leur insolence rend indociles au joug des lois, ne peuvent être, en quelque sorte, arrêtés que par le frein d'une autorité presque royale. Vouloir y réussir autrement serait l'entreprise la plus cruelle ou la plus impraticable. On doit se rappeler ce que nous avons dit de Cléomène et de Romulus : pour être seul, si le premier massacra les Éphores, si Romulus fit périr son frère et le Sabin Titus Tatius, et s'ils firent ensuite tous les deux bon usage de leur autorité, on doit remarquer qu'ils ne trouvèrent point leur peuple atteint de corruption au point que nous avons indiqué dans ce chapitre; en conséquence, ils purent vouloir le bien, et colorer ensuite les moyens qu'ils avaient employés pour l'opérer.

CHAPITRE XIX.

Qu'un État qui a un excellent commencement peut se soutenir sous un prince faible ; mais sa perte est inévitable quand le successeur de ce prince faible est faible comme lui.

A considérer attentivement le caractère et la conduite des trois premiers rois de Rome, Romulus, Numa et Tullus, on ne peut qu'admirer l'extrême bonheur de cette ville. Romulus, prince belliqueux, d'un courage ferme, a pour successeur un prince religieux et paisible. Il est remplacé par un troisième aussi courageux que Romulus, et plus ami

de la guerre que de la paix. Il fallait à Rome, dans les premières années de sa fondation, un législateur qui réglât ses institutions, ses lois civiles et religieuses; mais il fallait aussi que les autres rois reprissent le génie militaire de Romulus, pour l'empêcher de s'amollir et de devenir la proie de ses voisins. Par là on voit qu'avec des qualités moins éminentes que son prédécesseur, un prince jouissant des travaux de celui auquel il succède peut maintenir un État, qui se soutient encore par le génie de ce même prédécesseur; mais si le règne de celui-ci est de longue durée, ou que son successeur ne reprenne pas le génie mâle et vigoureux du premier, la ruine de l'État est inévitable. Si, au contraire, deux princes se succèdent, également remarquables par leur caractère et leur valeur, on les voit opérer les plus grandes choses et se faire un nom immortel. David fut, sans contredit, un homme très-remarquable, et par son courage, et par ses connaissances, et par son jugement. Après avoir dompté tous ses voisins, il laissa à son fils Salomon un royaume paisible: celui-ci put le conserver en y entretenant les arts de la paix et de la guerre, en jouissant sans peine des talents et des travaux de son père; mais il ne put le transmettre ainsi à Roboam son fils, qui n'avait ni la vigueur de son aïeul, ni la fortune de son père; aussi ce ne fut qu'avec peine qu'il resta héritier de la sixième partie de leurs États.

Bajazet, sultan des Turcs, quoiqu'il aimât plus la paix que la guerre, put jouir des conquêtes de Mahomet son père, qui, comme David, ayant abattu la puissance de ses voisins, lui avait laissé un royaume tranquille : il put facilement le conserver au milieu des loisirs de la paix. Mais c'en était fait de cet empire, si son fils Soliman, qui règne aujourd'hui, eût plus ressemblé à son père qu'à son aïeul. On peut même juger que ce prince a surpassé son aïeul. Je dis donc, d'après ces exemples, qu'après un excellent prince, un État peut se soutenir sous un prince faible, mais que sa perte est inévitable, quand ce prince faible a un successeur faible comme lui; à moins que ces États, comme il arrive

à la France, ne soient soutenus par la force de leurs anciennes constitutions. Or, j'appelle princes faibles ceux qui sont incapables de faire la guerre.

Je conclus donc que le génie belliqueux de Romulus fut tel, qu'il fournit à Numa les moyens de gouverner Rome par les seuls arts de la paix. Il eut pour successeur Tullus, dont la vigueur guerrière effaça même Romulus. Après lui vint Ancus, qui avait reçu de la nature un génie également propre et à la guerre et à la paix. Il s'attacha même d'abord à la paix, mais il vit bientôt que ses voisins le méprisaient comme un prince lâche et efféminé : pour maintenir Rome, il sentit donc qu'il fallait recourir aux armes, et ressembler à Romulus bien plus qu'à Numa.

Que ce roi serve d'exemple à tous les princes qui gouvernent un État. Celui qui ressemblera à Numa verra ou s'affermir ou s'ébranler son trône au gré du hasard et des circonstances; mais celui qui imitera Romulus et saura, comme lui, allier les armes et la prudence, verra toujours son sceptre assuré dans sa main, et on ne pourra le lui arracher que par une grande puissance d'action et de volonté. On peut présumer que si Rome avait eu pour troisième roi un homme qui n'eût pas su, par son caractère guerrier, lui rendre son premier éclat, jamais, ou du moins sans de grandes difficultés, elle n'eût pu, dans la suite, s'affermir ni produire tant de merveilles. Ainsi, Rome fut exposée à périr sous un prince ou faible ou méchant, tant qu'elle vécut sous des rois.

CHAPITRE XX.

Qu'une succession de deux grands princes produit de grands effets, et que, comme les républiques bien constituées ont nécessairement une succession d'hommes vertueux, elles doivent s'étendre et s'augmenter considérablement.

Rome, après avoir expulsé ses rois, ne fut plus exposée aux dangers dont nous venons de parler et qu'elle devait courir sous un roi faible ou méchant. L'autorité souve-

raine résida dès lors dans les consuls. Ces magistrats, qui ne la devaient ni à l'hérédité, ni à l'intrigue, ni à la violence, mais au suffrage libre de leurs concitoyens, étaient toujours des hommes supérieurs. Rome, profitant de leurs talents et quelquefois de leur bonheur, put arriver au plus haut point de sa grandeur en une fois autant de temps qu'elle avait vécu sous des rois.

S'il suffit de la succession de deux hommes de talent et de courage pour conquérir le monde, comme le prouve l'exemple de Philippe de Macédoine et d'Alexandre-le-Grand, que ne doit pas faire une république qui, par le mode des élections, peut se donner non-seulement deux hommes de génie qui se succèdent, mais des successions de pareils hommes à l'infini! Or, toute république bien constituée doit produire une pareille succession.

CHAPITRE XXI.

Combien méritent d'être blâmés ou le prince ou la république qui n'ont point d'armée nationale.

Les princes et les républiques modernes qui n'ont point d'armée nationale pour l'attaque ou pour la défense doivent bien rougir d'une telle conduite; ils doivent être bien convaincus, d'après l'exemple de Tullus, que, s'ils n'en ont point, ce ne sont pas les hommes propres à la guerre qui manquent, mais bien à eux le talent de savoir faire des guerriers.

Rome avait joui de quarante ans de paix quand Tullus monta sur le trône, et à cette époque il ne trouva pas un Romain qui eût porté les armes. Ayant cependant le dessein de faire la guerre, il ne pensa pas à se servir des Samnites ou des Toscans, ni d'aucun autre peuple accoutumé à se battre; mais il résolut, en homme sage, de ne s'aider que de ses propres sujets. Son habileté, son courage, le servirent si bien, qu'il en fit tout d'un coup d'excellents soldats.

C'est donc une grande vérité que, si on ne trouve pas des

soldats partout où l'on trouve des hommes, ce n'est ni la faute de la nature ni celle de la position, mais bien celle du prince, et je vais en citer un exemple bien récent. Tout le monde sait que dans ces derniers temps, lorsque le roi d'Angleterre attaqua la France, il n'enrôla que ses sujets, et cependant, après trente ans de paix, il n'avait dans les rangs de son armée ni un officier ni un soldat qui eût fait la guerre. Néanmoins il n'hésita pas à attaquer un royaume plein d'habiles généraux, de bonnes troupes, qui s'étaient formés dans les campagnes d'Italie. C'était un prince sage et clairvoyant; son royaume était bien ordonné, et l'art militaire n'y était pas négligé en temps de paix.

Pélopidas et Épaminondas, après qu'ils eurent délivré Thèbes, leur patrie, et qu'ils l'eurent soustraite au joug de Lacédémone, se trouvèrent dans une ville accoutumée à l'esclavage et au milieu d'un peuple efféminé. Ils n'hésitèrent pas cependant, telle était leur sagesse et leur courage, à mettre les Thébains sous les armes et à les conduire en rase campagne contre les Spartiates. Ils furent vainqueurs, et, suivant les remarques de l'histoire, ils prouvèrent en très-peu de temps que ce n'était pas seulement à Lacédémone que naissaient les guerriers ou les hommes capables de les former. C'est ainsi que Tullus sut dresser les Romains. C'était sans doute l'opinion de Virgile, et il ne pouvait mieux la rendre qu'en s'exprimant ainsi :

De sujets amollis Tullus fait des guerriers (1).

CHAPITRE XXII.

Ce qu'il y a de remarquable dans le combat des Horaces et des Curiaces.

Tullus, roi de Rome, et Metius, roi des Albains, étaient convenus que celui des deux peuples dont les champions seraient vainqueurs, serait déclaré souverain de l'autre.

(1) *Desidesque movebit*
Tullus in arma viros.

Les trois Curiaces Albains furent tués; un sèul des Horaces échappa, et fit passer Metius et son peuple sous la domination des Romains. Cet Horace vainqueur, retournant à Rome, rencontre sa sœur accordée à un des trois Curiaces, et qui pleurait la mort de son futur époux; il la tue. Il est mis en jugement pour ce meurtre; après de grands débats il est absous, moins à cause du service qu'il venait de rendre que par compassion pour les larmes de son père.

Il y a trois choses à remarquer sur cet événement :

La première, c'est qu'on ne doit jamais hasarder toute sa fortune en n'employant qu'une partie de ses forces.

La seconde, c'est que, dans un État régi par de bonnes lois, les crimes et les belles actions ne doivent pas se compenser les unes par les autres.

La troisième, qu'il n'est pas sage de faire un traité toutes les fois qu'on peut et qu'on doit douter de la possibilité de son exécution. En effet, c'est un événement de si haute importance pour un peuple de tomber dans l'esclavage, qu'on ne devait jamais croire qu'aucun des deux rois ou des deux peuples consentît à perdre sa liberté par la mort de trois de ses concitoyens. C'est ce que Metius essaya de faire. Quoique aussitôt après la victoire des Romains il se fût avoué vaincu et qu'il eût promis d'obéir à Tullus, cependant, lors de la première expédition qu'ils firent ensemble contre les Veiens, il chercha à le tromper, s'étant aperçu, mais trop tard, de l'imprudence de ses conventions. En voilà assez sur cette dernière remarque; nous parlerons des deux autres dans les deux chapitres suivants.

CHAPITRE XXIII.

Qu'on ne doit pas hasarder toute sa fortune sans employer toutes ses forces, et que pour cela souvent il est dangereux de se borner à garder des passages.

On a toujours regardé comme peu sage le parti de hasarder toute sa fortune à la fois sans mettre en jeu toutes ses forces; ce qui se fait de diverses manières. La première,

employée par Tullus et Metius, consiste à commettre toute la fortune d'un pays, et le sort d'autant de braves guerriers que l'un et l'autre en avaient dans leurs armées, à la valeur de trois d'entre eux, qui, par conséquent, ne sont que la plus petite portion de leurs forces respectives. Ils ne s'aperçurent pas qu'en prenant ce parti, toutes les peines de leurs prédécesseurs pour organiser leur république, pour la faire durer longtemps en liberté, pour mettre leurs citoyens en état de la défendre, toutes ces peines étaient vaines, puisqu'il dépendait d'un si petit nombre d'en faire perdre le fruit; et certes, ces rois ne pouvaient prendre une résolution plus funeste.

C'est la même faute que commettent presque toujours ceux qui, lors de l'invasion de leur pays par l'ennemi, se déterminent à se fortifier dans les lieux difficiles et à en garder les passages. Ce parti sera presque toujours fatal, à moins que, dans l'un de ces lieux difficiles, vous ne puissiez placer toutes vos forces. Dans ce cas, il faut le suivre. Mais, si le lieu est et trop rude et trop resserré pour les y loger toutes, le parti est alors mauvais. Ce qui me fait penser ainsi, c'est l'exemple de ceux qui, attaqués par un ennemi puissant, et habitant un pays de montagnes, n'ont pas essayé de le combattre dans les endroits difficiles et escarpés, mais sont allés au devant de lui, ou qui, ne voulant pas attaquer les premiers, ont attendu cet ennemi, mais dans des lieux faciles et ouverts. J'en ai déjà indiqué la raison. En effet, on ne peut employer beaucoup de forces pour garder des lieux sauvages et peu ouverts, soit qu'on ne puisse y amener des vivres pour bien longtemps, soit par cela même qu'ils sont étroits et ne peuvent contenir que peu de monde : alors il n'est pas possible de soutenir le choc d'un ennemi qui vient sur vous par grandes masses; or, l'ennemi peut aisément s'y porter. Comme son intention est de passer et non de s'arrêter, l'ennemi n'a pas de peine à vaincre une armée d'autant moins considérable, qu'il lui a fallu camper, ignorant l'époque où elle aurait à combattre. Une fois perdus ces passages que

vous espériez pouvoir garder, et sur la difficulté desquels reposait la confiance du peuple et de l'armée, la terreur s'empare aussitôt de l'esprit du peuple et des soldats; elle fait d'autant plus de progrès, qu'ils se trouvent vaincus sans avoir pu même essayer leur courage; et ainsi vous avez perdu toute votre fortune pour n'avoir mis en jeu qu'une partie de vos forces.

On sait avec quelle difficulté Annibal parvint à passer les Alpes qui séparent la Lombardie de la France, et ces autres montagnes (Apennins) qui séparent la Lombardie de la Toscane; cependant les Romains l'attendirent d'abord sur le Tesin, et ensuite dans la plaine d'Arezzo. Ils aimèrent mieux exposer leur armée à être battue dans les lieux où elle pouvait vaincre que de la conduire sur les Alpes pour y être détruite par la difficulté seule des lieux. Quiconque lira l'histoire avec attention trouvera peu de grands capitaines qui aient essayé de garder de pareils passages; car, outre les raisons que nous venons d'en donner, les passages ne peuvent se fermer entièrement. Les montagnes ont, comme les plaines, des chemins connus et fréquentés, mais beaucoup d'autres aussi qui, pour ne l'être pas des étrangers, ne le sont pas moins des gens du pays à l'aide desquels vous serez toujours conduit malgré votre ennemi. Nous en avons un exemple très-récent. Lorsque François 1er, roi de France, voulut entrer en Italie pour recouvrer l'État de Milan, la grande confiance de ceux qui se déclarèrent contre son entreprise était fondée sur ce que les Suisses devaient l'arrêter au passage des montagnes. Mais l'événement fit voir combien vaine était leur espérance. Ce prince, laissant de côté deux ou trois défilés gardés par les Suisses, arriva en Italie par des chemins inconnus et tomba sur eux avant qu'ils s'en doutassent. Aussi leurs troupes frappées de terreur se retirèrent dans Milan, et on vit se rendre aux Français tous les peuples de la Lombardie qui s'étaient flattés de l'espérance que ceux-ci devaient être arrêtés au passage des montagnes.

CHAPITRE XXIV.

Les républiques bien constituées décernent des récompenses et des peines, et ne compensent jamais les unes par les autres.

Horace avait bien mérité de la patrie en triomphant glorieusement des Curiaces; mais le meurtre de sa sœur était un crime affreux. Les Romains en eurent tant d'indignation, qu'il fut obligé de disputer sa vie, quoique ses services fussent aussi considérables que récents. Si l'on n'examinait ce trait que superficiellement, on n'y verrait qu'un trait d'ingratitude populaire; mais si on le considère plus attentivement et qu'on cherche ce que doivent être les lois constitutionnelles d'un État, on blâmera bien plutôt ce peuple de l'avoir absous que de l'avoir voulu condamner. En voici la raison : une république bien constituée ne compense pas les services par les crimes; mais elle décerne des récompenses pour une bonne action et prononce des peines pour une mauvaise; après avoir récompensé un citoyen pour avoir bien fait, elle châtie et punit ce même citoyen s'il devient coupable, et cela sans avoir égard à ses actions précédentes. Une république fidèle à ces principes jouira longtemps de sa liberté; si elle s'en écarte, elle courra bientôt à sa ruine.

En effet, si un citoyen déjà fier de quelque service éminent rendu à la patrie, joint à la célébrité que cette action lui a acquise l'audacieuse confiance de pouvoir en commettre telle autre mauvaise sans crainte d'être puni, il deviendra en peu de temps d'une telle insolence, que c'en est fait de la puissance des lois. Mais, dès qu'on veut que l'on redoute la peine attachée aux mauvaises actions, il faut nécessairement attacher une récompense aux bonnes, comme on a vu qu'on fit à Rome. Quoiqu'une république soit pauvre et puisse donner peu, elle ne doit pas s'abstenir de donner ce peu, parce que toute récompense, quelque modique qu'elle soit et quelque important que soit le service, sera toujours infiniment appréciée et honorable

pour qui la reçoit. On connaît l'histoire d'Horatius Coclès et celle de Mutius Scœvola : l'un soutint seul l'effort de l'ennemi pour donner le temps de couper un pont derrière lui; l'autre se brûla la main afin de la punir de s'être trompée au moment de frapper Porsenna, roi des Toscans. En reconnaissance de leurs belles actions, il fut donné à chacun deux arpents de terre. On connaît également l'histoire de Manlius Capitolinus qui, pour avoir sauvé le Capitole assiégé par les Gaulois, reçut une petite mesure de farine de la part de chacun de ceux qui y étaient enfermés. Cette récompense fut considérable sans doute relativement à l'état où Rome se trouvait alors; elle excita même l'envie. Manlius, poussé par le désir de se venger, ou cédant à son naturel ambitieux, chercha à exciter une sédition à Rome et à gagner le peuple; mais, sans égard pour ses anciens services, il fut précipité de ce même Capitole qu'il avait délivré avec tant de gloire.

CHAPITRE XXV.

Que si l'on veut changer la constitution d'un État libre, on doit au moins conserver quelque ombre de ses anciennes institutions.

Qui veut changer la constitution d'un État libre, de manière que ce changement soit accepté, et qu'il puisse se soutenir avec l'agrément de tous, doit nécessairement retenir quelques vestiges des anciennes formes, afin que le peuple s'aperçoive à peine du changement, quoique la nouvelle constitution soit bien étrangère à la première; car l'universalité des hommes se repaît de l'apparence comme de la réalité : souvent même l'apparence les frappe et les satisfait plus que la réalité même. Aussi les Romains connaissaient-ils l'importance de ce principe. Ils s'empressèrent de l'appliquer au moment où ils recouvrèrent leur liberté; ayant à la place d'un roi créé deux consuls, ils ne voulurent pas donner à ceux-ci plus de douze licteurs, pour ne pas dépasser le nombre de ceux qui servaient les rois; de plus, il se faisait un sacrifice annuel dont le roi seul pouvait être le ministre. Les Romains, ne voulant pas que le peuple eût

à regretter par l'absence d'un roi aucune de leurs anciennes institutions, créèrent, pour présider à cette cérémonie, un chef qu'ils appelèrent roi des sacrifices, et ils le soumirent à l'autorité du souverain pontife; en sorte que le peuple, par ce moyen, jouit de cette cérémonie annuelle dont la privation ne lui fournit pas le prétexte de désirer le retour d'un roi.

C'est une règle que doivent fidèlement observer ceux qui veulent détruire les anciennes formes de gouvernement et leur substituer un gouvernement libre et nouveau. Ce changement produit une telle altération dans les esprits, qu'il faut, autant qu'on peut, conserver les anciens usages; si le nombre, l'autorité et la durée des magistratures est changé, retenez-en au moins le nom.

Voilà ce que doit observer quiconque veut, comme je l'ai-dit, réduire une puissance absolue à un gouvernement monarchique ou républicain; mais celui qui ne veut établir que cette puissance absolue, que les auteurs appellent tyrannie, ne doit au contraire rien laisser subsister de ce qui est établi. C'est ce que nous verrons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XXVI.

Qu'un prince nouvellement établi dans une ville ou dans une province conquise doit tout renouveler.

Quiconque s'empare d'une ville ou d'un État, non pour y établir ou une monarchie ou une république, n'a qu'un moyen pour s'y maintenir, et il doit l'employer d'autant plus que les fondements de sa puissance sont faibles. Or, ce moyen, pour le nouveau prince, consiste à établir toutes choses nouvelles comme lui: ainsi, nouveau gouvernement, nouveaux hommes, par conséquent autorité nouvelle. Il faut qu'il imite le roi David, qui, dès le commencement de sa royauté, « combla de biens ceux qui en manquaient, et renvoya les riches les mains vides. » Il faut qu'il bâtisse de nouvelles villes, qu'il détruise les anciennes, qu'il transplante les habitants d'un lieu dans un autre, enfin qu'il ne

laisse rien dans cet État qui ne subisse quelque changement, et qu'il n'y ait ni rang, ni grade, ni honneurs, ni richesse, qui ne soient possédés que par la volonté du conquérant. Il faut qu'il prenne pour modèle Philippe de Macédoine, père d'Alexandre, qui, avec ces moyens, de petit roi qu'il était devint le maître de la Grèce. Les historiens nous apprennent qu'il transportait les habitants d'une province dans une autre, comme les bergers transportent leurs troupeaux. Ces moyens sont cruels, sans doute, ennemis, je ne dis pas seulement des mœurs du christianisme, mais de l'humanité; tout homme doit les abhorrer et préférer une condition privée à l'état de roi, si cette royauté exige la perte de tant d'hommes. Néanmoins quiconque se refuse à suivre la bonne voie et veut conserver sa domination doit se charger de tous ces crimes; mais les hommes se décident ordinairement à suivre des voies moyennes, qui sont encore bien plus nuisibles, parce qu'ils ne savent être ni tout bons ni tout mauvais.

CHAPITRE XXVII.

Que les hommes sont rarement tout bons ou tout mauvais.

En l'année 1505, le pape Jules II marcha vers Bologne pour en chasser les Bentivoglio qui gouvernaient cet État depuis cent ans. Il voulut aussi enlever Pérouse à Jean-Paul Baglioni qui s'en était rendu maître; car le projet de ce pape était de détruire tous les tyrans qui occupaient les terres de l'Église. Ainsi, à Pérouse, bien déterminé à exécuter son projet, qui était connu de tout le monde, et, se laissant aller à son caractère aventureux, il n'attend point son armée, mais il entre dans la place presque seul, quoique Baglioni y eût des troupes qu'il avait ramassées pour sa défense. Jules II, que sa fougue passionnée entraînait, vient se remettre avec une simple garde entre les mains de son ennemi. La témérité du pape lui réussit : il emmène avec lui Baglioni, et laisse à sa place un gouverneur pour l'Église.

Les gens sages de la suite du pape remarquèrent deux choses dans cet événement, la témérité de Jules et la lâcheté de Giovan-Paolo. Ils ne pouvaient comprendre comment celui-ci avait laissé échapper la plus belle occasion de s'acquérir une réputation éternelle, d'opprimer son ennemi en un instant et de s'emparer d'une aussi riche proie. Tous les cardinaux qui étaient alors avec le pape lui auraient valu les précieuses dépouilles du luxe le plus recherché. On ne pouvait pas croire qu'il se fût abstenu ou par bonté ou par scrupule; aucun sentiment de religion ou de pitié ne pouvait entrer dans le cœur d'un homme affreux qui abusait de sa sœur, et qui, pour régner, avait massacré et ses cousins et ses neveux. On en conclut que les hommes ne savent être ni parfaitement bons ni criminels avec grandeur, et que, lorsqu'un crime présente quelque caractère de dignité, de magnanimité, ils ne savent pas le commettre. Ainsi Giovan-Paolo, qui ne rougissait pas d'être publiquement incestueux et parricide, ne sut ou, pour mieux dire, n'osa pas saisir l'occasion qui se présentait d'exécuter une entreprise où chacun aurait admiré et son courage et sa fermeté, et qui l'eût immortalisé, car il eût été le premier qui eût montré aux chefs de l'Église le peu de cas qu'on doit faire de gens qui vivent et règnent comme eux; il eût enfin commis un crime dont la grandeur eût couvert l'infamie et l'eût mis au-dessus des dangers qui auraient pu en résulter.

CHAPITRE XXVIII.

Pourquoi les Romains furent moins ingrats envers leurs concitoyens que ne le fut le peuple d'Athènes envers les siens.

Quand on parcourt l'histoire des républiques, on ne peut s'empêcher de les taxer d'une espèce d'ingratitude envers leurs citoyens. Mais Rome paraît avoir mérité ce reproche moins qu'Athènes et qu'aucune autre république. En cherchant la raison de cette différence, on trouve que Rome avait moins de motifs qu'Athènes de se défier de ses

concitoyens. En effet, depuis l'expulsion des rois jusqu'à Sylla et Marius, jamais citoyen romain ne tenta d'enlever la liberté à son pays, en sorte que, comme on n'avait pas d'occasion de les soupçonner, on n'avait aucune raison de les offenser inconsidérément.

Tout le contraire arriva à Athènes : sa liberté lui fut enlevée, dans le temps où elle était le plus florissante, par Pisistrate, qui la trompa par de fausses vertus. Quand elle l'eut recouvrée, le souvenir qu'elle conserva de ces injures et de son ancien esclavage la rendit très-ardente à punir, à venger jusqu'à l'apparence d'un tort dans ses citoyens. De là l'exil et la mort de tant de grands hommes, de là l'établissement de l'ostracisme et toutes les autres violences exercées en différents temps contre les personnages les plus distingués. Il est bien vrai, comme le remarquent les écrivains politiques, que les peuples qui ont recouvré leur liberté sont plus terribles dans leur vengeance que ceux qui ne l'ont jamais perdue.

Si l'on fait attention à ce que nous avons dit à ce sujet, on se convaincra que la conduite d'Athènes n'est pas plus digne de blâme que celle de Rome n'était digne d'éloge; mais on accusera les divers événements arrivés dans la première de ces villes d'avoir fait un devoir de cette rigueur. Un esprit pénétrant saisira sans peine que, si Rome avait été, comme Athènes, dépouillée de sa liberté, elle n'aurait pas eu pour ses citoyens des sentiments plus tendres. On peut juger de ce qu'elle eût fait par la conduite qu'elle tint, après l'expulsion des rois, envers Collatinus et P. Valérius. Le premier fut exilé pour la seule raison qu'il portait le nom de Tarquin, quoiqu'il eût contribué à délivrer Rome; le second fut aussi envoyé en exil uniquement pour s'être rendu suspect en bâtissant une maison sur le mont Cælius. On peut apprécier, par ces deux occasions où Rome se montra soupçonneuse et sévère, combien elle eût été ingrate envers ses concitoyens, si, comme Athènes, elle avait été opprimée dans les premiers temps de son existence et avant l'accroissement de sa puissance. Pour

n'avoir pas à revenir sur ce sujet, j'en ferai la matière du chapitre suivant.

CHAPITRE XXIX.

Quel est le plus ingrat, d'un peuple ou d'un prince?

Il me paraît à propos d'examiner ici qui l'on peut accuser d'ingratitude avec plus de fondement et de justice, ou d'un peuple ou d'un prince. Pour mieux éclaircir la question, je dirai d'abord que l'ingratitude naît ou de l'avarice ou de la crainte. En effet, lorsqu'un peuple ou un prince ont confié à un général une expédition importante, que celui-ci revient couronné de gloire par le succès, ce prince ou ce peuple sont à leur tour obligés de le récompenser. Mais si, au lieu de récompense, l'avarice les pousse ou à le déshonorer ou à l'offenser, leur action, fondée sur la cupidité, est une faute énorme qui n'a point d'excuse et qui les couvre à jamais d'ignominie. Cependant il y a beaucoup de princes qui commettent cette faute; car, comme dit Tacite qui en donne la raison (1), « on est plus prompt à répondre à l'injure qu'au bienfait, parce que la reconnaissance est un fardeau et la vengeance un plaisir. »

Mais lorsqu'on ne récompense pas, ou, pour mieux dire, qu'on offense, non par avarice, mais par crainte, alors ou le peuple ou le prince qui se montrent ingrats peuvent mériter quelque excuse : rien de si commun que ces traits d'ingratitude ainsi motivée. Ce général, qui, avec tant de valeur, a conquis à son maître un État, qui, par ses victoires sur l'ennemi, s'est couvert de gloire, qui a chargé ses soldats de riche butin, ce général acquiert nécessairement parmi ses soldats ou ceux de l'ennemi et parmi les sujets du prince une si haute renommée, qu'il ne doit nullement plaire à celui-ci. Si les uns sont soupçonneux, les autres aussi sont ambitieux. Personne ne sait se contenir dans la

(1) *Proclivius est injuriæ, quam beneficio vicem exsolvere, quia gratia oneri, ultio in quæstu habetur.*

bonne fortune, et il est impossible que la crainte que le prince éprouve depuis la victoire de son général ne soit pas accrue par quelque manière hautaine ou quelque expression ambitieuse échappée à celui-ci. Le prince ne peut donc alors que songer à s'assurer du général, et pour cela ou il s'en défait, ou il cherche à diminuer sa réputation dans l'armée, parmi le peuple, en s'efforçant de persuader que sa victoire est moins le fruit de son talent et de son courage que du bonheur, ou de la lâcheté des ennemis, ou des talents des autres officiers qui ont combattu avec lui.

Après que Vespasien, alors en Judée, eut été déclaré empereur par son armée, Antonius Primus, qui se trouvait à la tête d'une autre armée en Illyrie, se rangea d'abord de son parti, et, marchant droit en Italie contre Vitellius qui tenait l'empire, il le battit dans deux affaires importantes et s'empara de Rome, en sorte que Mutianus, envoyé par Vespasien, trouva tout conquis par la valeur d'Antonius, et n'éprouva plus d'obstacle. Quelle fut la récompense d'Antonius pour tant de services? Mutianus lui ôta d'abord le commandement de l'armée, et le réduisit peu à peu à n'avoir aucune autorité dans Rome. Antoine indigné va trouver Vespasien, qui était encore en Asie; il en fut si mal reçu, que, dépouillé de tout emploi, il mourut de désespoir. L'histoire est remplie de pareils traits. De nos jours, nous avons vu quel courage et quels talents militaires développa Gonsalve Ferrand en combattant pour Ferdinand, roi d'Aragon, contre les Français, dans le royaume de Naples, dont il s'empara et qu'il acquit à ce prince. Nous avons vu aussi, pour prix de sa conquête, Ferdinand partir d'Aragon, venir à Naples, lui ôter le commandement de l'armée, celui des places fortes, et le conduire enfin avec lui en Espagne, où ce brave général mourut bientôt oublié.

La crainte est donc si naturelle aux princes, qu'ils ne peuvent s'en défendre, et il est impossible qu'ils ne soient pas ingrats envers ceux qui ont illustré leurs armes par des conquêtes considérables. Doit-on à présent s'étonner et se récrier encore de voir un peuple être coupable d'un tort

dont un prince ne peut se défendre? Une ville libre est ordinairement animée de deux grandes passions : la première de s'agrandir, la seconde de conserver sa liberté. Il faut absolument que l'excès de ces mêmes passions lui fasse commettre des fautes. Quant à celles qui naissent de l'ambition d'acquérir, nous trouverons l'occasion d'en parler plus loin. Les fautes qu'elle commet pour conserver sa liberté consistent, entre autres, à offenser les citoyens qu'elle devait récompenser et à suspecter ceux en qui elle devait avoir confiance.

Quoique les effets de cette conduite occasionnent de grands maux dans une république déjà corrompue, qu'ils la mènent bien des fois à la tyrannie, ainsi qu'on le vit sous César, qui enleva de force ce que l'ingratitude lui refusait, néanmoins, dans une république où il est encore des mœurs, cette conduite produit de grands biens; elle la conserve plus longtemps libre, en faisant de la crainte des peines un obstacle à la dépravation et à l'ambition.

Il est vrai que, de tous les peuples qui ont possédé un grand empire, les Romains, par les raisons que nous avons déduites, les Romains, disons-nous, furent les moins ingrats. On ne peut citer d'autre exemple de leur ingratitude que celui de Scipion; car, pour Coriolan et Camille, ils furent exilés tous deux pour les outrages qu'ils avaient faits au peuple : le premier se rendit indigne de pardon pour avoir nourri dans son cœur une haine implacable; le second fut non-seulement rappelé, mais tout le reste de sa vie il fut honoré comme un prince. Quant à l'ingratitude dont on se rendit coupable envers Scipion, elle ne provenait que d'une jalousie qu'on n'avait jamais éprouvée pour aucun autre. Cette jalousie, tout contribua à la faire naître : la grandeur de l'ennemi qu'il avait vaincu, la réputation qu'il s'était acquise en terminant une guerre si longue et si dangereuse, la rapidité de sa victoire et la faveur que devaient lui attirer nécessairement et sa jeunesse, et sa prudence, et ses autres admirables qualités, tous ces motifs réunis furent cause que tous dans Rome, et jusqu'aux magistrats, redoutaient

son crédit; les esprits sages en étaient choqués comme d'une chose inouïe dans cette république; son existence y paraissait si extraordinaire, que Caton l'ancien, ce Caton réputé l'homme le plus pur de son temps, fut le premier à s'élever contre lui et à déclarer qu'une ville se vantait faussement d'être libre lorsqu'un citoyen pouvait être redoutable à un magistrat. Si, dans cette occasion, Rome suivit l'opinion de Caton, elle mérite d'être excusée, comme nous avons vu que le méritent et les peuples et les princes que la crainte rend ingrats.

Nous dirons en finissant que, l'ingratitude étant toujours le fruit ou de l'avarice ou de la crainte, les peuples ne tombent jamais dans ce défaut par avarice, et que la crainte les y fait tomber moins que les princes, parce qu'ils ont moins occasion de redouter que ceux-ci.

CHAPITRE XXX.

Quels moyens doivent employer un prince ou une république pour éviter le vice de l'ingratitude, et comment un général ou un citoyen peuvent éviter d'en être les victimes.

Un prince qui veut éviter le malheur de soupçonner, ou celui d'être ingrat, doit commander en personne toutes les expéditions; c'est ainsi qu'en usaient les premiers empereurs romains, c'est ainsi qu'en usent les sultans d'aujourd'hui et tous les princes braves du temps présent et passé. S'ils sont vainqueurs, ils reçoivent tout l'honneur et tout le fruit de leurs conquêtes; autrement, la gloire de leurs généraux leur paraît, à la jouissance de la conquête, un obstacle qu'ils ne savent lever qu'en étouffant dans leur sang cette gloire dont ils n'ont pas su se couvrir eux-mêmes; par conséquent, ils deviennent injustes et ingrats. Il y a plus à perdre qu'à gagner à cette conduite. Mais quand, par paresse ou par défaut de prudence, ils demeurent chez eux oisifs, et envoient un général à leur place, je n'ai d'autre conseil à leur donner que de suivre celui qu'ils savent si bien prendre d'eux-mêmes.

Mais je dirai à ce général que je jugerai devoir être exposé infailliblement aux cruelles atteintes de l'ingratitude, qu'il choisisse entre les deux partis suivants : ou de quitter l'armée après la victoire, et de se mettre à la discrétion de son prince; car, sauvant par là toute apparence d'ambition ou de hauteur de sa part, il empêchera celui-ci d'avoir aucun soupçon et le mettra à même de le récompenser ou du moins de ne lui faire aucun outrage. S'il ne veut pas prendre ce premier parti, il faut qu'il en suive avec rigueur un tout contraire, qui consiste à se concilier l'amour des soldats et des peuples, à se créer des amis et des alliés parmi les princes voisins, à faire occuper toutes les places fortes par des hommes à sa dévotion, à corrompre les chefs de l'armée, à s'assurer de ceux qu'il ne peut gagner, à employer enfin tous les moyens qu'il croira les meilleurs pour s'approprier sa conquête, et à punir ainsi d'avance son prince de l'ingratitude dont celui-ci ne manquerait pas, à coup sûr, d'user à son égard. Il n'y a pas d'autre parti; mais, comme je l'ai déjà dit, les hommes ne savent être ni tout bons ni tout mauvais; il arrive toujours qu'un général, après la victoire, ne veut pas quitter l'armée, ne peut se conduire avec modestie, ou ne sait pas se porter à ces voies extrêmes qui ont quelque chose d'honorable et de grand; ils se bornent à rester indécis dans leur plan de conduite, et la persécution ne tarde pas à les atteindre.

Une république qui veut éviter le tort de l'ingratitude n'a pas à sa disposition le même moyen qu'un prince. Ne pouvant commander les armées, elle est obligée d'en confier la conduite à un de ses citoyens. Je dois donc indiquer pour son usage les principes dont l'observation rendit la république romaine moins ingrate que les autres; ils tiennent aux institutions de ce peuple. Toute la ville, la noblesse et le peuple faisant son occupation du métier de la guerre, Rome enfantait, dans tous les temps, tant d'hommes courageux, tant de grands capitaines, que le peuple n'avait aucune occasion de les suspecter. En effet, leur nombre même servait à les contenir l'un par l'autre. Ils se

conservaient si purs, ils craignaient tant d'inspirer le moindre ombrage, et, par là, de donner occasion au peuple de leur faire injure en les suspectant d'ambition, qu'arrivés à la dictature, le moyen le plus sûr de s'illustrer dans cette place était l'abdication la plus prompte. Ainsi, n'étant jamais craints, ils n'éprouvaient jamais de l'ingratitude. Une république qui ne veut pas s'exposer à être ingrate doit donc se conduire comme Rome, et un citoyen qui veut fuir les cruelles atteintes de l'ingratitude doit observer ce que pratiquaient les Romains.

CHAPITRE XXXI.

Que les généraux romains ne furent jamais punis rigoureusement pour des fautes commises; ils ne le furent même pas quand leur ignorance et leurs mauvaises opérations occasionnèrent les plus grands dommages à la république.

Non-seulement les Romains furent moins ingrats, comme nous l'avons vu, que les autres républiques; mais, en punissant leurs généraux, ils mirent dans le châtiment plus de ménagement et de douceur. Avaient-ils commis la faute avec intention, ils les punissaient sans inhumanité; était-ce par ignorance, loin de les punir, ils ne leur en accordaient pas moins et d'honneurs et de récompenses. Cette conduite était prudente. Ils étaient persuadés qu'il était d'une si grande importance pour ceux qui commandaient les armées d'avoir l'esprit libre, dégagé de toute inquiétude et prêt à prendre le meilleur parti sans être gêné par aucune considération étrangère, qu'ils ne voulaient pas ajouter à une chose en soi si difficile et si périlleuse de nouvelles difficultés et de nouveaux dangers, convaincus qu'alors nul homme ne serait capable d'agir avec vigueur.

Par exemple, s'ils envoyaient une armée en Grèce contre Philippe de Macédoine, ou en Italie contre des peuples qui avaient déjà remporté quelques victoires, le général qu'ils nommaient était d'abord pressé de tous les soins divers qui accompagnent de pareilles entreprises. Or, si, l'esprit

déjà tourmenté de soins naturellement très-graves et très-importants, il eût eu présents à la pensée les exemples de Romains mis en croix ou livrés à d'autres supplices pour avoir perdu des batailles, il eût été impossible à ce général, environné de tant de craintes, de prendre un parti courageux; persuadée que la honte seule d'être vaincu était un très-grand supplice, Rome ne voulut pas effrayer ses généraux par une autre peine.

Voici un exemple de la manière dont ils punissaient les fautes commises avec intention. Sergius et Virginius étaient campés sous Veies, chacun d'eux commandait une division de l'armée, Sergius celle placée du côté où pouvaient venir les Toscans, et Virginius celle qui était à l'opposé. Sergius, attaqué par les Falisques (1) et par d'autres peuples, aima mieux laisser rompre son armée et prendre la fuite, plutôt que d'envoyer demander du secours à Virginius. D'un autre côté, Virginius, attendant que son collègue s'humiliât, aima mieux, à son tour, voir le déshonneur de son pays et la ruine de cette armée, que de le secourir. Rien de plus criminel sans doute que cette action, et de plus capable de faire juger avec désavantage la discipline romaine, si les deux coupables n'avaient pas été punis. Il est vrai qu'une autre république leur aurait infligé une peine capitale : celle-ci ne les condamna qu'à une amende; non que les Romains ne fussent bien convaincus que leur faute méritait une autre peine, mais parce qu'ils ne voulurent pas, pour les raisons que nous avons déduites, se départir de leurs anciens principes.

A l'égard des fautes commises par ignorance, il n'est pas d'exemple plus remarquable que celui de Varron, qui, par sa témérité, fit battre l'armée romaine par Annibal, à cette fameuse bataille de Cannes où la république faillit perdre sa liberté. Cependant, comme ce fut par ignorance, et non

(1) Falisques ou *Falerii*, peuple de la Toscane, habitant la ville de *Falerium* et les environs, située à l'ouest ou sur la rive droite du Tibre, au même endroit que *Montefiascone*.

avec intention, que Varron fut coupable, non-seulement on ne le punit pas, mais on lui rendit des honneurs, et tout le sénat alla à son retour le recevoir aux portes de Rome. Ils ne pouvaient pas le remercier de la bataille qu'il avait perdue, mais ils le remerciaient d'être revenu, et de n'avoir pas désespéré du salut de la république.

Quand Papirius Cursor voulut faire mourir Fabius pour avoir, contre son ordre, livré bataille aux Samnites, parmi les raisons que le père de Fabius opposait à l'obstination du dictateur, il faisait valoir celle-ci : que le peuple romain, après la défaite la plus sanglante, n'avait jamais traité ses généraux comme Papirius Cursor voulait traiter son fils victorieux.

CHAPITRE XXXII.

Qu'une république ou un prince ne doivent pas différer, quand il s'agit de subvenir aux besoins de leurs sujets.

Lorsque Porsenna vint attaquer Rome pour y établir les Tarquins, le sénat craignait que le peuple n'aimât mieux accepter un roi que de soutenir la guerre; pour se l'assurer, il le délivra de l'impôt sur le sel et de toutes les charges qu'il supportait, et déclara que les pauvres travaillaient assez pour le bien public en élevant leurs enfants. Mais quoique cette mesure de générosité, prise seulement au moment du péril, ait réussi aux Romains, et qu'en reconnaissance le peuple se soit exposé à souffrir les horreurs d'un siége et la faim, que personne, sur la foi de cet exemple, n'attende, pour se concilier le peuple, que les moments du danger soient arrivés; car ce qui réussit aux Romains ne réussirait à aucune autre nation. C'est moins à vous qu'à vos ennemis que le peuple sentira qu'il doit vos libéralités; il craindra que, le péril une fois passé, vous ne retiriez des bienfaits arrachés par la force, et il ne vous en aura aucune obligation. La raison qui fit que ce parti réussit aux Romains, c'est que l'État était encore nouveau, et non encore affermi. Le peuple avait vu qu'on avait déjà publié d'autres lois qui, comme celle de l'appel à son jugement,

étaient en sa faveur; en sorte qu'il put croire que le bien qu'on lui faisait était moins l'effet de la crainte inspirée par l'ennemi que d'une disposition du sénat à l'obliger. D'ailleurs, le souvenir des rois était encore récent, et il avait été si méprisé, si avili par eux!...

Mais, comme de pareilles circonstances se rencontrent rarement, rarement aussi on verra réussir ces libéralités tardives. Une république ou un prince doivent prévoir d'avance les événements et les temps qui peuvent leur être contraires, de quels hommes ils peuvent avoir besoin dans les moments difficiles, et se comporter avec eux de la manière dont ils voudraient s'être comportés quand le moment du danger arrivera. Tout gouvernement qui tient une autre conduite se trompe grossièrement, et, si c'est un prince qui ose se flatter qu'une fois le péril arrivé, il pourra se concilier les hommes par des bienfaits, non-seulement il ne s'affermit pas, mais il accélère sa ruine.

CHAPITRE XXXIII.

Quand le mal est parvenu au plus haut période dans un État, il est plus sage de temporiser que de heurter de front.

La république romaine croissait en force, en réputation, en territoire. Ses voisins, qui n'avaient pas d'abord prévu jusqu'à quel point cet État naissant pouvait leur être funeste, s'aperçurent, mais trop tard, de leur erreur; et, pour arrêter des progrès auxquels ils ne s'étaient pas opposés en commençant, ils se liguèrent au nombre de quarante peuples au moins contre Rome. Les Romains, après avoir eu recours à tous les moyens qu'ils avaient coutume d'employer dans les périls pressants, imaginèrent de créer un dictateur, c'est-à-dire de donner à un magistrat de ce nom la faculté de statuer sans prendre conseil, et de faire exécuter ses ordonnances sans appel. Cette ressource, qui leur fut utile alors et les fit triompher de tous les périls imminents, leur fut également du plus grand secours dans tous les autres événements critiques où ils se trouvèrent

engagés lors de l'accroissement de leur puissance et toutes les fois que la république fut menacée.

On doit remarquer à ce sujet que lorsque, dans une république, on voit s'élever un principe destructeur qui prend assez d'empire pour devenir inquiétant, — qu'il provienne d'une cause intérieure ou extérieure, — il est infiniment plus simple de temporiser avec le mal que de chercher à l'extirper; car tout ce qu'on tente pour l'étouffer redouble souvent ses forces et ne sert qu'à lui donner ce caractère de violence qu'on redoutait.

Ces principes de destruction viennent, dans une république, plus souvent du dedans que du dehors. On laisse prendre quelquefois à un citoyen plus d'autorité qu'il n'est convenable, ou bien on laisse altérer une loi qui faisait le nerf, pour ainsi dire, et l'âme de la liberté : on laisse le mal gagner jusqu'au point où il est plus dangereux de vouloir l'arrêter que de lui laisser un libre cours. Le mal est d'autant plus difficile à connaître dès sa naissance, qu'il est plus naturel aux hommes de favoriser tout ce qui commence. Ces faveurs s'attachent surtout à tout ce qui paraît briller de l'éclat des vertus et surtout à la jeunesse. En effet, si, dans une république, on voit se distinguer un jeune homme, grand par sa naissance et par des qualités extraordinaires, tous les yeux des citoyens sont tournés vers lui, et concourent souvent à lui accorder, sans mesure, des honneurs et des préférences. Pour peu que ce jeune homme ait de l'ambition, réunissant et les qualités dont la nature l'a doué, et les faveurs de ses concitoyens, il parvient à un tel degré d'élévation que, lorsque ceux-ci s'aperçoivent de leur aveuglement, ils ont peu de moyens pour le réparer; et, lorsqu'ils veulent employer ceux qu'ils ont en leur pouvoir, ils ne font qu'affermir sa puissance. On pourrait citer mille exemples à l'appui de cette vérité. Je n'en prendrai qu'un, et ce sera dans notre propre ville.

Cosme de Médicis, qui jeta les fondements de la grandeur de cette maison à Florence, parvint à un tel degré de réputation et de faveur par sa rare prudence et la pro-

fonde ignorance de ses concitoyens, qu'il devint redoutable à l'État lui-même; en sorte que les citoyens croyaient dangereux de l'offenser, et plus dangereux encore de le laisser faire. A cette époque, vivait Nicolas d'Uzzano, qui passait pour un homme d'État consommé. Il avait fait une première faute, en ne prévoyant pas les dangers qui pouvaient naître de la puissance de Cosme; mais il ne souffrit pas, tant qu'il vécut, qu'on en commît une seconde en s'efforçant de la détruire. Il jugea qu'un pareil essai amènerait la ruine de la liberté, comme l'événement le prouva bientôt après sa mort. Ceux qui lui survécurent, ne suivant pas ses conseils, se liguèrent contre Cosme et le chassèrent de Florence, et il arriva que ses partisans, irrités de cette injure, le rappelèrent bientôt après et le rendirent maître de la république. Il ne fût jamais parvenu à ce degré de puissance sans la guerre ouverte qu'on lui déclara.

Même faute fut commise à Rome par rapport à César; ses rares qualités lui avaient valu la faveur de Pompée et des autres citoyens; mais cette faveur se changea ensuite en crainte. C'est ce que témoigne Cicéron lorsqu'il dit que Pompée commença trop tard à craindre César. Cette crainte fit qu'on s'occupa des moyens de s'en défendre, et ceux qu'on chercha à employer ne servirent qu'à accélérer la ruine de la république.

Je dis donc que, puisqu'il est difficile de connaître ce mal à son origine, et cela par la séduction qu'on éprouve en faveur de tout ce qui commence, il est plus sage de temporiser, lorsqu'on le connaît, que de l'attaquer ouvertement. En prenant le parti de temporiser, ou il se consume de lui-même, ou du moins il n'éclate que beaucoup plus tard. Les magistrats qui peuvent le détruire ou s'opposer à sa violence doivent surtout veiller et s'appliquer à ne pas le fortifier, en voulant l'affaiblir, et ne pas essayer d'éteindre, en soufflant dessus, un feu qu'ils ne feraient que rallumer. Ils doivent examiner la gravité du mal et, s'ils se croient en état de le guérir, l'attaquer sans considération

aucune; autrement, ne pas y toucher et se garder même de le sonder.

Il arriverait toujours, en pareil cas, ce que nous avons dit être arrivé aux voisins des Romains. Au point de puissance où Rome était parvenue, il eût été plus utile, par une paix artificieuse, de chercher à l'adoucir, à la retenir dans de certaines limites, que de la forcer à trouver en elle-même des moyens de défense et d'attaque pour faire la guerre et s'agrandir. La ligue de tous ces peuples ne servit qu'à la forcer à plus d'union et d'ensemble, à lui faire imaginer de nouveaux moyens avec lesquels sa puissance pût s'accroître plus promptement. Telle fut la création du dictateur, arme utile qui lui servit à surmonter tant de périls imminents, et à écarter tous les maux dans lesquels elle se serait précipitée.

CHAPITRE XXXIV.

Que la dictature fit toujours du bien et jamais de mal à la république romaine. C'est l'autorité dont les citoyens s'emparent qui nuit à la liberté, et non celle qui est conférée par les suffrages libres du peuple.

Quelques écrivains ont blâmé Rome d'avoir créé la dictature. Cette magistrature, disent-ils, avec le temps amène la tyrannie. Le premier tyran qu'elle eut en effet la domina sous ce nom, et, sans ce nom fatal, César n'aurait pu trouver aucun titre public à l'abri duquel il eût pu colorer son usurpation. Cette opinion, avancée sans examen, a été reçue sans raison. Ce ne fut ni le nom, ni le rang du dictateur qui mit Rome aux fers; mais ce fut l'autorité usurpée par quelques citoyens pour se perpétuer dans le commandement. Si le nom de dictateur eût manqué à Rome, ils en eussent facilement pris un autre; car c'est la force qui se donne des titres, et non les titres qui donnent la force.

Et l'on voit en effet que la dictature, tant qu'elle fut conférée par le peuple et non par les particuliers, produisit toujours les plus grands biens; car ce qui nuit à une république, ce sont les magistrats qui se créent eux-mêmes,

les autorités qui s'acquièrent par des voies illégitimes, et non celles qui sont obtenues par des voies ordinaires et légales. Cet ordre de choses fut si constant à Rome, que, pendant un temps considérable, on ne vit pas un dictateur qui ne fît le plus grand bien. Les raisons en sont évidentes.

Et d'abord, pour qu'un citoyen soit en état de nuire et de s'emparer d'une autorité extraordinaire, il a besoin d'être doué d'une infinité de qualités qui ne se rencontrent point dans une république qui ne serait pas corrompue. Il faut qu'il ait une grande fortune, qu'il puisse disposer de nombreux adhérents à son parti. Or, il n'est point de parti ou de faction là où les lois sont en vigueur; et, quand il y aurait une faction, de pareils hommes sont tellement redoutés, qu'ils ne peuvent jamais espérer de réunir en leur faveur des suffrages libres. De plus, le dictateur était à temps et non à perpétuité, et sa magistrature expirait avec la circonstance pour laquelle elle avait été créée. Son autorité consistait à délibérer seul sur les moyens d'écarter le péril présent, à tout faire sans être obligé de prendre conseil, à punir sans appel; mais il ne devait rien ordonner qui altérât la forme du gouvernement : ainsi diminuer l'autorité du sénat ou celle du peuple, détruire l'ancienne constitution, en établir une nouvelle, tout cela passait son pouvoir. Si l'on fait attention au peu de durée de sa dictature, aux limites de son autorité, aux mœurs encore pures des Romains, on verra qu'il était impossible qu'il outrepassât ses pouvoirs, et qu'il nuisit à la république; et l'expérience prouva qu'au contraire Rome en tira les plus grands secours.

Cette partie de la constitution de Rome mérite vraiment d'être remarquée et mise au nombre de celles qui contribuèrent le plus à la grandeur de son empire. Sans une institution de cette nature, un État ne peut que difficilement échapper à des secousses extraordinaires. Les autorités accoutumées ayant dans une république une marche lente (aucun conseil, aucun magistrat ne pouvait rien faire par lui-même, et tous avaient presque toujours un besoin mu-

tuel les uns des autres), il arrive que, lorsqu'il faut réunir ces volontés, les remèdes sont tardifs et deviennent très-dangereux, s'il faut les employer contre des maux qui en demandent de très-prompts.

Il suit de là que toutes les républiques doivent avoir dans leur constitution un pareil établissement. La république de Venise, qui mérite la réputation de sagesse dont elle jouit, a réservé à un petit nombre de citoyens une autorité qui, dans les besoins urgents, leur donne la faculté de s'accorder ensemble seulement pour prendre des déterminations jugées nécessaires. Quand une pareille institution manque dans une république, il faut, en suivant les voies ordinaires, voir la constitution périr, ou bien s'en écarter pour la sauver. Or, dans un État bien constitué, il ne doit survenir aucun événement pour lequel on ait besoin de recourir à des voies extraordinaires; car, si les moyens extraordinaires font du bien pour le moment, leur exemple fait un mal réel. L'habitude de violer la constitution pour faire le bien autorise ensuite à la violer pour colorer le mal. Une république n'est donc jamais parfaite, si les lois n'ont pas pourvu à tout, tenu le remède tout prêt, et donné le moyen de l'employer. Et je conclus en disant que les républiques qui, dans les dangers imminents, n'ont pas recours ou à un dictateur ou à de pareils magistrats, doivent y périr infailliblement.

Il est bon de remarquer avec quelle sagesse les Romains procédaient à la nomination du dictateur. Comme cette nomination avait quelque chose de pénible et de désagréable pour les consuls, qui, de chefs suprêmes, devenaient eux-mêmes soumis au nouveau magistrat, on supposa qu'elle pourrait faire naître de la part des citoyens un sentiment qui serait peu favorable pour ces mêmes consuls, et on voulut que le droit de l'élire appartînt à ceux-ci, persuadé qu'on était que dans le danger, quand on serait forcé de recourir à cette puissance royale, les consuls s'y prêteraient plus volontiers et auraient moins de peine à s'y déterminer. En effet, le mal qu'on se fait à soi-même et

par choix est infiniment moins douloureux que celui causé par les autres. Encore même, dans les derniers temps, les Romains, au lieu de nommer un dictateur, en donnaient toute l'autorité à l'un des consuls; ce que le sénat faisait en ces termes : « Que le consul pourvoie à ce que la république ne souffre aucun dommage (1). »

Pour revenir à mon sujet, je conclus que les voisins de Rome, cherchant à l'opprimer, ne servirent qu'à lui faire trouver non-seulement des moyens de défense, mais encore des moyens de les attaquer avec plus de force, plus de prudence et plus d'ensemble.

CHAPITRE XXXV.

Pourquoi dans Rome la création des décemvirs fut-elle nuisible à la liberté, quoiqu'ils eussent été nommés par les suffrages libres du peuple.

Le choix de dix citoyens nommés par le peuple pour faire des lois, et qui, avec le temps, devinrent les tyrans de cette ville, et sans aucun ménagement y détruisirent la liberté, semble contredire ce que nous avons avancé plus haut, que la seule autorité nuisible à l'État est celle qu'on usurpe par force et non celle qui est conférée par les suffrages de tout un peuple.

A cet égard, il y a deux choses à considérer, savoir : la manière de donner l'autorité, et le temps pour lequel elle est donnée. Quand on confie une autorité sans bornes pour un temps très-long (j'appelle ainsi un an et plus), toujours elle sera dangereuse et produira des effets bons ou mauvais, selon les bonnes ou mauvaises qualités de ceux à qui elle sera confiée. Si l'on compare l'autorité des décemvirs avec celle des dictateurs, celle des premiers paraîtra bien plus étendue. La nomination du dictateur n'anéantissait ni les tribuns, ni les consuls, ni le sénat, ni leur autorité. Le dictateur ne pouvait pas la leur enlever. Quand

(1) *Videat consul ne respublica quid detrimenti capiat.*

même il eût pu priver un consul de sa charge, un sénateur de son état, il ne pouvait détruire le sénat entier, et lui-même faire des lois; en sorte que le sénat, les consuls, les tribuns, demeurant sur pied avec tout leur pouvoir, étaient comme autant de surveillants du dictateur et l'empêchaient de sortir des bornes de ses fonctions. Il n'en fut pas de même pour la création des dix. Ils annulèrent les consuls, les tribuns. On leur donna le droit de faire des lois et tout ce que le peuple pouvait créer auparavant lui-même. Demeurés seuls, sans consuls, sans tribuns, sans appel au peuple, sans surveillants pour les observer, ils purent aisément, dès la seconde année de leur exercice, excités par l'ambition d'Appius, abuser de leur pouvoir.

Ainsi, quand nous avons dit qu'une autorité donnée par les suffrages libres d'un peuple n'avait jamais été nuisible à aucune république, nous avons supposé que ce peuple ne se détermine jamais à la conférer sans les précautions convenables, ni pour un temps trop considérable; mais quand, par erreur ou aveuglement, un peuple la donne aussi imprudemment que le firent les Romains dans cette occasion, il lui arrivera toujours ce qui arriva à ceux-ci.

La preuve est aisée à donner. Comparez les motifs qui firent sortir les décemvirs de leur devoir, et qui y maintinrent les dictateurs; considérez de quelle manière se sont conduites les républiques qui ont passé pour être bien constituées, lorsqu'il s'est agi de donner l'autorité pour un long temps, Sparte à ses rois, Venise à ses doges : vous verrez dans ces deux États des surveillants placés sans cesse à côté d'eux, pour empêcher les rois et les doges d'abuser de leur autorité. Il ne suffit pas ici que le peuple ne soit pas corrompu, parce qu'en très-peu de temps une autorité absolue parvient bientôt à le corrompre, en se faisant des amis et des partisans. Peu importe également que le nouveau tyran soit sans fortune et sans famille puissante : les richesses et toutes les autres faveurs courent au devant du pouvoir, comme nous le verrons plus particulièrement en parlant de la création des décemvirs.

CHAPITRE XXXVI.

Que les citoyens qui ont été revêtus des plus grands emplois ne doivent pas dédaigner les moindres.

Sous le consulat de Marcus Fabius et de Manlius, les Romains remportèrent une victoire signalée sur les Veiens et les Étrusques. Dans ce combat, périt Quintus Fabius, frère du consul, et ce Quintus Fabius avait été lui-même consul l'année précédente.

On doit remarquer ici combien les institutions de Rome étaient propres à la porter à ce haut point de grandeur où elle arriva, et combien s'abusent les autres républiques qui s'éloignent de ces principes. Les Romains, quoique très-*glorieux*, ne rougissaient pas d'obéir à ceux-là même qu'ils avaient commandés, ni de servir dans une armée qui avait été à leurs ordres. Combien ces mœurs sont opposées à l'opinion, aux institutions, aux usages de nos temps modernes! A Venise, ils conservent cette erreur, de croire qu'un citoyen qui a exercé un emploi supérieur ne peut, sans se déshonorer, en accepter un moindre. Un tel préjugé, quand il serait honorable pour le particulier, serait sans utilité pour le public. La république ne doit-elle pas concevoir plus d'espérance, avoir plus de confiance en un citoyen qui descend d'un grade supérieur pour en exercer un moins important que dans celui qui d'un emploi inférieur monte à un grade plus éminent? On ne peut raisonnablement compter sur celui-ci, à moins qu'il ne soit entouré d'hommes tellement respectables et vertueux, qu'ils puissent, par leur sagesse et leur considération personnelle, diriger son inexpérience.

Si à Rome on avait eu le même préjugé qu'à Venise et dans les autres États modernes, et qu'un homme qui avait été une fois consul n'eût voulu retourner à l'armée qu'avec la qualité de consul, il en serait résulté beaucoup d'inconvénients au préjudice de la liberté publique, et par rapport aux fautes qu'auraient commises les hommes

nouvellement en place, et par rapport à l'ambition qu'ils eussent pu déployer avec plus de facilité dès qu'ils n'auraient plus trouvé devant eux des hommes qui les eussent empêchés de mal agir. Ils eussent été moins gênés sans doute, mais ce défaut de contrainte n'eût tourné qu'au détriment de l'intérêt public.

CHAPITRE XXXVII.

Des mouvements causés à Rome par la loi agraire; qu'il est très-dangereux dans une république de faire une loi qui fasse revenir sur le passé et qui détruise une ancienne coutume de l'État.

Les anciens ont dit que les hommes s'affligeaient du mal et se lassaient du bien, et que ces deux affections différentes amenaient les mêmes résultats. En effet, toutes les fois que les hommes sont privés de se battre par nécessité, ils se battent par ambition. Cette passion est si puissante, qu'elle ne les abandonne jamais, à quelque rang qu'ils soient élevés. La raison, la voici : la nature nous a créés avec la faculté de tout désirer et l'impuissance de tout obtenir; en sorte que, le désir se trouvant toujours supérieur à nos moyens, il en résulte du dégoût pour ce qu'on possède et de l'ennui de soi-même. De là naît la volonté de changer. Les uns désirent acquérir, d'autres craignent de perdre ce qu'ils ont acquis; on se brouille, on en vient aux armes, et de la guerre vient la ruine d'un pays et l'élévation de l'autre.

Telle est en peu de mots l'histoire du peuple romain. Non content de s'affermir contre les nobles par la création du tribunat, qui lui fut dictée par la prudence, que lui suggéra cette première victoire remportée ?... Il commença à combattre par ambition; il voulut partager avec eux ce dont les hommes font le plus de cas, les honneurs et les richesses. De là ce délire qui fit naître les disputes sur la loi agraire, et qui enfin amena la ruine de la république.

Or, comme dans les républiques bien constituées l'État doit être riche et les citoyens pauvres, il fallait qu'à Rome

cette loi fût vicieuse en quelque point : ou elle n'avait pas été dans le principe telle qu'on n'eût pas besoin de la retoucher tous les jours, ou l'on avait tant différé à la changer qu'il eût été dangereux de revenir sur le passé. Peut-être avait-elle été bien faite d'abord, mais les abus que le temps amène en avaient détruit les bons effets. De quelque manière qu'existât le vice, on ne parla jamais de cette loi à Rome sans exciter les plus grands troubles.

Cette loi avait deux points principaux : le premier défendait aux citoyens de posséder plus d'un certain nombre d'arpents; le second voulait que les terres conquises fussent partagées au peuple.

C'étaient deux moyens d'attaquer les nobles. Ceux qui possédaient plus de bien que la loi n'en permettait, et la plupart des nobles étaient dans ce cas, devaient en être dépouillés, et le partage des terres au peuple leur ôtait l'espoir de s'enrichir. Ces attaques, faites à des hommes puissants et qui croyaient en les repoussant combattre pour le bien public, toutes les fois qu'elles se renouvelaient, excitaient, comme nous l'avons dit, des troubles de nature à renverser l'État. La noblesse employait et l'art, et la patience, et l'adresse, pour gagner du temps; tantôt elle envoyait une armée hors de Rome, tantôt au tribun qui la proposait elle opposait un autre tribun, quelquefois elle cédait une partie, ou bien elle envoyait une colonie dans le territoire qui était à partager. C'est ainsi que le pays d'Antium, dont le partage avait renouvelé la dispute, fut donné à une colonie qui alla s'y établir. Ce que dit Tite-Live à ce sujet est même à remarquer : qu'à peine trouva-t-on des hommes qui se fissent inscrire pour s'y rendre, tant cette populace aimait mieux désirer du bien à Rome qu'en posséder à Antium.

Les mouvements occasionnés par cette loi se renouvelèrent de temps en temps, ainsi que la proposition de la loi même, jusqu'à ce que les Romains commencèrent à porter leurs armes aux extrémités de l'Italie ou même loin de l'Italie. Alors ils parurent se calmer. Les terres conquises

n'étaient pas sous les yeux du peuple, elles étaient situées dans des pays où il ne lui était pas facile de les cultiver; elles étaient, par conséquent, moins désirées; d'ailleurs, cette manière de punir les vaincus ne plaisait plus tant aux Romains, et, quand ils se déterminaient à les dépouiller de leurs terres, ils y envoyaient des colonies.

Ces différents motifs assoupirent et les querelles et la loi qui les faisait naître, jusqu'au temps des Gracques qui la réveillèrent et occasionnèrent la ruine de la république. La puissance des grands, opposée à la loi, avait doublé dans cet intervalle, et il s'alluma entre le sénat et le peuple une haine si terrible, qu'on en vint aux armes; on répandit le sang, on ne connut plus de frein, on franchit toutes les barrières. Les magistrats furent impuissants pour remédier au mal; aucun des partis ne pouvant plus rien espérer de l'autorité, chacun d'eux ne se confia qu'en ses propres forces, et ne chercha qu'à se donner un chef en état de le défendre. Dans l'excès de ce désordre, le peuple, plein de fureur, jeta les yeux sur Marius, qui s'était acquis une haute réputation. Il le fit consul quatre fois, et il y eut si peu d'intervalle entre ses divers consulats, qu'il eut le pouvoir de se nommer lui-même consul encore trois autres fois. La noblesse, qui n'avait rien à opposer à ce torrent, se tourna du côté de Sylla, le fit chef de son parti; la guerre civile éclata; et, après bien des révolutions et des flots de sang répandus, la victoire se déclara pour les nobles. Ces fureurs se renouvelèrent sous César et sous Pompée; l'un, chef du parti de Marius, et l'autre, du parti de Sylla, occasionnèrent de nouveaux combats où César demeura vainqueur. Il fut le premier tyran de Rome, et la liberté disparut pour toujours.

Ainsi commença, ainsi finit la loi agraire. Quoique nous ayons dit que les divisions du sénat et du peuple avaient conservé la liberté en provoquant plusieurs fois des lois qui lui étaient favorables, qu'on ne nous accuse pas d'être en contradiction avec nous-même par l'issue qu'eurent les discussions sur la loi agraire. Je l'ai dit, et je persiste tou-

jours dans mon opinion : l'ambition des grands est telle que si, par mille voies et mille moyens divers, elle n'est pas réprimée dans un État, elle doit bientôt en entraîner la ruine. Mais, s'il fallut trois cents ans pour que les querelles à l'occasion de la loi agraire conduisissent Rome à l'esclavage, elle y eût été bien plus promptement réduite, si le peuple n'avait pas trouvé dans cette loi un moyen énergique de mettre un frein à l'ambition des nobles.

On voit encore par là que les hommes font bien plus de cas des richesses que des honneurs. La noblesse romaine ne tenta que des efforts assez ordinaires pour retenir les honneurs, mais, dès que ses richesses furent menacées, elle mit tant d'opiniâtreté à les défendre, que le peuple, pour assouvir la soif qu'il en avait à son tour, fut obligé de recourir aux moyens violents dont nous venons de parler. Les Gracques en furent les moteurs, et leur intention fut plus louable que leur prudence. Essayer dans une république de corriger un abus fortifié par le temps, pour cela proposer une loi qui ait un effet rétroactif, c'est montrer peu de sagesse, c'est, comme nous l'avons vu, accélérer les maux où l'abus vous conduit. En temporisant, ou les progrès du mal sont plus lents, ou bien il se consume de lui-même avant d'arriver à son terme.

CHAPITRE XXXVIII.

Les républiques faibles sont irrésolues et ne savent ni délibérer ni prendre un parti. Si quelquefois elles en prennent un, c'est plus par nécessité que par choix.

Une grande peste affligeait Rome : les Volsques et les Èques (1) crurent ce moment favorable pour l'accabler. Ces deux peuples lèvent une forte armée et attaquent les Latins et les Herniques. Ceux-ci, voulant s'opposer à cette invasion de leur territoire, en donnèrent avis aux Romains, les

(1) Les Èques étaient, comme on sait, séparés des Volsques par le pays des Latins et des Herniques; tous ces peuples étaient voisins de Rome.

conjurent de venir à leur secours. Les Romains, affaiblis par la contagion, répondirent qu'ils n'étaient pas en état de leur en donner et qu'ils prissent eux-mêmes les armes pour pourvoir à leur défense. On ne peut qu'admirer ici la prudence et la magnanimité du sénat, et cet esprit qui, dans l'une et l'autre fortune, dirigea toujours les délibérations de la république. Il ne rougit pas, quand la nécessité lui en fait une loi, de prendre des résolutions contraires à ses principes ou à d'autres résolutions prises en d'autres circonstances.

En effet, le sénat avait bien souvent défendu à ces peuples de s'armer, et une assemblée moins prudente aurait cru se dégrader en révoquant cette défense; mais le senat jugea les choses comme on doit les juger, et prit toujours le moins mauvais des partis à prendre. Il savait sans doute que c'était un mal de ne pouvoir défendre ses sujets, il savait aussi que c'était un mal qu'ils pussent s'armer sans lui, par les raisons que nous avons déduites et pour une infinité d'autres qui se comprennent aisément; mais, persuadé qu'ayant les ennemis sur leur terre, ils seraient forcés de s'armer, il s'arrêta au parti le plus honorable; il voulut les autoriser par sa permission à faire ce qu'ils auraient fait malgré lui, afin qu'ayant désobéi une fois par nécessité, ils ne s'accoutumassent pas à désobéir par choix; et, quoique ce parti paraisse pouvoir être pris par toute république, néanmoins celles qui sont faibles et mal conseillées n'eussent jamais su le prendre, ni se faire honneur de la nécessité.

Le duc de Valentinois avait pris Faënza et forcé Bologne de souscrire aux conditions d'un traité. Voulant ensuite retourner à Rome par la Toscane, il demande à Florence le passage pour lui et pour ses troupes. On délibéra dans cette ville sur le parti qu'il y avait à prendre, et personne ne fut de l'avis d'accorder le passage : en cela on ne suivit pas la politique des Romains; le duc avait des forces très-considérables, les Florentins étaient trop faibles pour lui disputer l'entrée; il eût mieux valu, pour leur honneur, qu'il

eût l'air de passer par permission plutôt que par force. Elle en eut la honte tout entière; elle s'en serait épargné la plus grande partie, si elle s'était conduite autrement; mais le pire défaut des républiques faibles est d'être irrésolues, en sorte que tous les partis qu'elles prennent leur sont dictés par la force; et, s'il en résulte quelque bien, c'est moins l'ouvrage de leur prudence que de la nécessité qui les a déterminées. Je veux citer encore deux exemples; ce sont des événements arrivés dans notre ville et de notre temps, en 1500.

Louis XII, roi de France, ayant repris Milan, désirait rendre Pise aux Florentins pour toucher cinquante mille ducats que ceux-ci devaient lui donner lors de la restitution. Il y envoya son armée, commandée par le sire de Beaumont, en qui, quoique Français, les Florentins avaient la plus grande confiance. Ce général conduisit son armée entre Cassine et Pise pour se disposer à attaquer cette dernière ville. Il reçoit des députés de Pise qui lui offrent de rendre la place à l'armée française, pourvu qu'il leur promette, au nom du roi, de ne pas la rendre aux Florentins avant quatre mois. Les Florentins ne voulurent pas consentir à cet accommodement, et tout ce qui leur en revint, c'est qu'après avoir mis le siége, on fut obligé de le lever et de se retirer honteusement.

Ce refus des Florentins ne provenait que du peu de confiance qu'ils avaient en la parole du roi, entre les mains duquel leur irrésolution les avait forcément remis; mais l'autre parti n'assurait pas davantage leur confiance. Ils ne voyaient pas qu'il valait bien mieux que le roi entrât dans Pise, parce que par là il se mettait du moins en état de la rendre. Cette promesse qu'il leur fallait acheter cher, il pouvait sans doute la refuser, mais alors il mettait à nu sa perfidie. Ils auraient donc bien mieux fait de consentir à ce que Beaumont l'occupât sous quelque condition qu'on eût voulu la lui livrer. On en vit la preuve deux ans après, quand, la ville d'Arezzo s'étant révoltée, le roi de France envoya une armée aux Florentins, sous les ordres du sire

d'Imbaut. Ce capitaine, s'étant approché de la ville, entra bientôt en pourparler avec les habitants, qui consentaient à rendre la place à des conditions à peu près pareilles à celles des Pisans. Les Florentins refusèrent également d'y accéder; mais le sire d'Imbaut, qui vit bien la faute que leur sottise allait leur faire commettre, continua de traiter avec la ville sans la participation des commissaires florentins. Le traité fut conclu comme il le désirait, et par ce moyen il entra dans la ville avec ses troupes, donnant à entendre aux Florentins qu'ils avaient manqué de prudence, et que, s'ils voulaient Arezzo, ils n'avaient qu'à le demander au roi, qui, occupant cette ville, pouvait bien mieux les satisfaire qu'auparavant. On ne se lassait cependant pas à Florence de blâmer, de déchirer le sire d'Imbaut, jusqu'à ce qu'enfin on s'aperçut que, si Beaumont se fût conduit comme Imbaut, on aurait eu Pise comme on eut Arezzo.

Pour revenir à notre sujet, les républiques irrésolues ne prennent jamais que forcément un bon parti, parce que leur faiblesse les empêche de se décider, dès qu'il se présente le moindre doute; et, si ce doute n'était pas levé par une violence utile qui les fixât malgré elles, elles flotteraient éternellement dans l'incertitude.

CHAPITRE XXXIX.

Les mêmes accidents arrivent quelquefois chez des peuples bien différents.

Pour celui qui compare le présent et le passé, il est évident que toutes les cités, tous les peuples, ont toujours été et sont encore animés des mêmes désirs, des mêmes passions. Ainsi il est facile, par un examen sérieux et réfléchi du passé, de prévoir dans une république ce qui doit arriver, et alors il faut, ou se servir des moyens mis en usage par les anciens, ou, n'en trouvant pas, en imaginer d'après l'analogie des événements. Mais cet examen est négligé de la plupart des hommes, ou bien il est au-dessus

de leur intelligence; s'il est permis à quelques-uns de prévoir les résultats, ce n'est jamais à ceux qui gouvernent : aussi voit-on revenir les mêmes maux avec les mêmes révolutions.

Après l'année 1494, la ville de Florence ayant perdu une partie de ses États, comme Pise et d'autres places, fut contrainte de faire la guerre à ceux qui les retenaient; et, comme ceux-ci étaient puissants, d'énormes dépenses furent le seul fruit qu'elle retira de cette guerre. Ces dépenses nécessitèrent des impôts, et ces impôts firent naître des plaintes de la part du peuple; comme la guerre était conduite par un conseil de dix citoyens qu'on appelait *les dix de la guerre*, tout le peuple commença à les prendre en aversion, comme s'ils eussent été la cause et de cette guerre et des dépenses qu'elle occasionnait. Il finit par se persuader qu'en se délivrant de ce conseil, il se délivrerait également de la guerre; de manière qu'au lieu de renouveler la commission des dix, on la laissa expirer sans leur donner de successeurs, et on remit leur pouvoir à la seigneurie (1). Ce parti fut d'autant plus mauvais, que non-seulement il ne fit pas finir ce fléau, comme on l'avait imaginé, mais on enleva à l'État des hommes qui le dirigeaient avec sagesse. Il résulta tant de désordres de leur suppression, qu'on perdit Pise, Arezzo et plusieurs autres places, et que le peuple, s'apercevant de son erreur et voyant que la cause du mal était la fièvre et non le médecin, recréa le conseil des dix.

Pareil caprice anima jadis l'esprit du peuple romain contre le nom de consul. Il voyait une guerre produire une nouvelle guerre. Nul moment de repos pour lui; et, au lieu de l'attribuer à l'ambition de ses voisins qui voulaient l'accabler, il en accusait celle des nobles, qui, ne pouvant opprimer le peuple dans Rome, où il était défendu par la puissance tribunitienne, voulaient, pour l'opprimer, le conduire hors des murs sous l'autorité des consuls, où

(1) C'est ainsi que se nommait le conseil souverain.

il n'avait aucun appui. Il crut donc nécessaire, ou de supprimer les consuls, ou de borner tellement leur autorité, qu'elle ne pût s'étendre sur le peuple ni dans Rome ni au dehors. Le premier qui se fit l'interprète de ce vœu fut un certain Terentillus, tribun, qui proposa de créer un conseil de cinq membres pour examiner l'étendue de l'autorité consulaire et pour la limiter. La noblesse fut vivement affectée de cette proposition; il lui parut que la majesté de l'empire allait être anéantie et qu'il ne resterait plus pour elle aucun rang dans la république. Telle fut néanmoins l'obstination des tribuns, que le nom consulaire fut aboli, et, après quelques règlements, ils aimèrent mieux créer des tribuns avec la puissance consulaire que nommer des consuls : tant la haine du peuple s'attachait bien plus à leur nom qu'à leur autorité! Cet établissement subsista jusqu'à ce qu'on eût reconnu l'erreur; et, comme les Florentins étaient revenus aux dix, les Romains revinrent aux consuls.

CHAPITRE XL.

La création du décemvirat à Rome est ce qu'il faut y remarquer; comment le même accident peut sauver ou perdre une république.

Je me propose d'examiner les événements qui furent la suite de la création des décemvirs à Rome; en conséquence, il ne me paraît pas inutile de raconter d'abord tout ce qui arriva par suite de cette institution, et ensuite d'examiner avec soin les parties qui sont les plus dignes de remarque. Elles sont en nombre et d'une grande importance pour ceux qui veulent conserver la liberté d'une république et pour ceux qui veulent l'asservir. Nous y verrons une quantité de fautes commises par le sénat et par le peuple au préjudice de la liberté, et la conduite maladroite d'Appius, le chef des décemvirs, qui voulait établir la tyrannie à Rome.

Après un grand nombre de contestations et de disputes

qui s'étaient élevées entre la noblesse et le peuple pour établir de nouvelles lois à Rome capables d'affermir davantage la liberté, il fut convenu qu'on enverrait Spurius Posthumius et deux autres citoyens à Athènes pour en rapporter les lois que Solon donna à cette ville, afin de pouvoir, sur ce modèle, en faire de nouvelles pour Rome. Ceux-ci de retour de Grèce, il fut question de nommer des hommes pour examiner et rédiger ces lois. On élut dix citoyens pour un an, et de ce nombre fut Appius Claudius, homme remuant et habile; et, afin qu'aucune autorité, aucune considération ne pût troubler l'établissement de ces lois, tous les autres magistrats furent supprimés, et les tribuns, et les consuls, puis l'appel au peuple; en sorte que cette nouvelle magistrature était maîtresse dans Rome.

Appius absorba bientôt en lui toute l'autorité de ses collègues, à raison de la faveur dont il jouissait auprès du peuple. Il avait pris des manières si populaires, qu'il paraissait s'être fait dans son esprit et dans son caractère un changement miraculeux pour quiconque se rappelait combien auparavant il avait été cruel persécuteur du peuple. Les décemvirs se comportèrent d'abord d'une manière assez modeste; dix licteurs seulement marchaient devant celui qui faisait les fonctions de président, et quoiqu'ils eussent l'autorité la plus absolue, néanmoins, ayant à punir un citoyen romain pour homicide, ils le citèrent devant le peuple et le firent juger par lui.

Les décemvirs écrivirent leurs lois sur dix tables, et, avant de les arrêter, ils les exposèrent au public, afin que chacun pût les lire, les discuter, et corriger les défauts qu'elles pourraient avoir. Cependant Appius fit adroitement répandre le bruit que, si à ces dix tables on en ajoutait deux autres, elles en seraient bien plus parfaites. Cette opinion accréditée donna occasion au peuple de renommer les décemvirs pour un an. Il y fut porté d'autant plus volontiers qu'il se trouvait par là dispensé de nommer des consuls; il crut même qu'il pouvait se passer de tribuns, espérant qu'il

continuerait à être pris pour juge, suivant ce qui avait été pratiqué, comme nous venons de le voir, par les décemvirs.

Cette résolution une fois prise, toute la noblesse se mit en mouvement pour se faire nommer, mais surtout Appius pour se faire réélire. Il eut recours à de tels moyens de popularité pour solliciter, qu'il devint suspect à ses collègues. « Ils ne pouvaient croire sans intérêt tant de douceur dans un caractère si fier (1). » Mais, craignant de s'opposer ouvertement à lui, ils se décidèrent à user d'adresse; quoiqu'il fût le plus jeune de tous, ils le chargèrent de proposer au peuple les futurs décemvirs, persuadés que, comme ceux à qui on avait donné cette marque de confiance, il ne se proposerait pas lui-même et n'oserait braver la honte attachée à une pareille audace. Appius se fit un moyen de l'obstacle (2); il se nomma des premiers, au grand étonnement et au grand déplaisir de la noblesse. Il désigna ensuite neuf autres individus à son choix.

Le renouvellement du décemvirat pour un an ouvrit les yeux à la noblesse et au peuple sur la faute qu'ils avaient commise. « Appius leva bientôt le masque (3) » et laissa voir son arrogance naturelle. Il n'eut besoin que de quelques jours pour animer ses collègues du même esprit. Afin d'effrayer et le sénat et le peuple, au lieu de douze licteurs ils en prirent cent vingt. La consternation fut égale dans Rome pendant quelques jours; mais bientôt les décemvirs prirent le parti de plaire au sénat et d'opprimer le peuple. Si quelqu'un en effet, maltraité par un décemvir, en appelait à un autre, le jugement par appel était plus rigoureux que celui en première instance. « Le peuple, qui reconnaissait sa faute, attachait tristement ses regards sur les nobles. Il cherchait avec inquiétude à démêler quelque espoir de liberté dans les yeux de ceux-là même dont il avait tant

(1) *Credebant enim haud gratuitam in tanta superbia comitatem fore.*

(2) *Ille vero impedimentum pro occasione arripuit.*

(3) *Finem fecit ferendæ alienæ personæ.*

redouté la tyrannie, que, pour l'éviter, il avait réduit la république à l'état où elle se trouvait alors (1). » La noblesse, à son tour, voyait avec plaisir cette affliction du peuple, espérant que « fatigué de ses magistrats actuels, il en viendrait à désirer les consuls (2). »

Arriva la fin de l'année : les deux tables des lois étaient faites, mais non encore publiées. Les décemvirs en prirent occasion de se proroger dans leurs charges et commencèrent à employer la violence dans l'exercice de leurs fonctions. Ils se firent des satellites des jeunes gens de la noblesse, à qui ils donnaient les biens de ceux qu'ils avaient condamnés. « Cette jeunesse, corrompue par ces présents, préférait à la liberté publique la licence dont on la laissait jouir (3). »

Cependant, à cette époque, les Sabins et les Volsques s'armèrent contre les Romains. La frayeur que cette guerre inspira aux décemvirs leur fit sentir toute la faiblesse de leur autorité. Ils ne pouvaient faire la guerre sans le sénat, et assembler le sénat leur paraissait être l'abandon de leur autorité. Ils furent forcés cependant de se déterminer pour ce dernier parti. Ce corps à peine rassemblé, plusieurs sénateurs, et particulièrement Valérius et Horatius, s'élevèrent avec force contre l'autorité des dix.

C'en était fait de leur puissance, si le sénat, naturellement jaloux du peuple, avait voulu déployer son autorité; mais il craignait que, si les décemvirs venaient à se démettre volontairement de leurs charges, on ne rétablît les tribuns. Il consentit donc à la guerre, et les armées se mirent en marche, commandées par une partie des décemvirs. Appius resta dans Rome pour la gouverner. C'est là que naquit sa violente passion pour Virginie; c'est là qu'il voulut l'enle-

(1) *Et inde libertatis captare auram, unde servitutem timendo, in eum statum rempublicam adduxerant.*

(2) *Ut ipsi, tædio præsentium, consules desiderarent.*

(3) *Quibus donis juventus corrumpebatur, et malebat licentiam suam quam omnium libertatem.*

ver de force, et que Virginius, père de cette Romaine, la poignarda pour l'arracher à son ravisseur. De là le soulèvement du peuple et de l'armée; leur retraite sur le mont Sacré, qui dura jusqu'à ce que les décemvirs eussent abdiqué, qu'on eût créé et des tribuns et des consuls, et que Rome eût repris, avec sa liberté, son ancienne forme de gouvernement.

On remarquera d'abord que cette tyrannie fut produite à Rome par les mêmes causes qui, partout ailleurs, produisent presque toutes les tyrannies; trop grand désir de liberté chez le peuple, trop grand désir de commander chez les nobles. Quand les deux partis ne conviennent pas de faire une loi en faveur de la liberté, mais que l'un des deux se porte à favoriser un citoyen, c'en est fait d'elle : on n'a qu'un tyran. Le peuple et les nobles se réunirent pour créer les décemvirs et pour leur donner une autorité aussi absolue : les uns pour détruire les tribuns, et l'autre pour abolir le consulat. Une fois créés, le peuple se plut à favoriser Appius, parce qu'il lui parut populaire et disposé à abaisser la noblesse. Or, quand un peuple commet la faute d'élever un homme pour qu'il abaisse le parti contraire, pour peu que ce favori soit habile, on le verra devenir tyran de tous les deux. Il se servira immanquablement du peuple pour attaquer la noblesse, et il ne se décidera à opprimer le peuple que lorsqu'il aura achevé d'abattre la première. Celui-ci a beau sentir alors qu'il est esclave, il ne lui reste plus à qui recourir.

Telle est la marche constamment tenue par tous ceux qui ont établi la tyrannie au sein d'une république, et, si Appius avait su la suivre, sa puissance eût acquis plus de force et n'eût pas été si tôt renversée. Mais il se conduisit tout différemment, et avec on ne peut plus d'imprudence, pour maintenir sa tyrannie; il se fit l'ennemi de ceux qui lui avaient conféré ce pouvoir et l'ami de ceux qui n'avaient nullement concouru à le lui donner et qui n'auraient pas pu le lui conserver; il perdit enfin ses amis et chercha à s'en faire de nouveaux qui ne pouvaient être les siens; car,

quoique les nobles aspirent à dominer, ceux d'entre eux qui n'ont point de part à la tyrannie sont les ennemis du tyran : celui-ci ne peut les gagner tous. L'ambition et l'avarice des uns est trop insatiable, et la richesse et les honneurs que l'autre peut donner trop insuffisants. C'est ainsi qu'Appius, abandonnant le peuple pour se lier avec la noblesse, commit manifestement une grande faute, et par rapport aux raisons ci-dessus alléguées, et parce qu'il est évident que toute violence a besoin pour se soutenir d'une force supérieure à celle qui veut la renverser. Aussi les tyrans qui ont le peuple pour ami et les grands pour ennemis ont une autorité bien plus solidement assise que ceux qui ne sont appuyés que par les grands. Avec la faveur du peuple, ses forces intérieures lui suffisent pour se maintenir, comme elles suffirent à Nabis, tyran de Sparte, lorsqu'il fut attaqué et par la Grèce entière et par le peuple romain ; il s'assura du petit nombre de nobles, et, chéri du peuple, il trouva les moyens de se défendre; il n'y serait jamais parvenu s'il eût eu le peuple pour ennemi. Lorsque les tyrans n'ont pour amis que les hommes d'une classe nécessairement moins nombreuse, leurs forces intérieures ne leur suffisent pas ; ils ont besoin d'en chercher au dehors. Ces forces sont de trois sortes : ou on se compose une garde d'étrangers, ou on arme les paysans qui rendent le même service qu'aurait fait le peuple de la ville, ou on se lie avec de puissans voisins qui vous défendent. C'est en employant ces moyens avec soin qu'un tyran pourrait encore se soutenir, quoiqu'il eût le peuple pour ennemi.

Mais Appius ne pouvait armer les campagnes ; le peuple de la ville et celui des campagnes était le même à Rome ; ce qu'il pouvait faire, il ne le sut pas, et il ruina sa puissance en commençant.

Le peuple et le sénat commirent des fautes énormes en créant ces décemvirs, parce que, quoique nous ayons avancé, en parlant du dictateur, qu'une puissance qui s'érige d'elle-même est la seule à craindre pour la liberté, et jamais celle que le peuple établit, néanmoins le peuple, quand il crée

des magistrats, doit les créer de manière qu'ils aient lieu d'appréhender, s'ils venaient à abuser de leur pouvoir.

Au lieu d'élever ces barrières utiles autour d'eux, les Romains, en nommant les décemvirs, les renversèrent toutes. Ils en firent les seuls magistrats; ils détruisirent tous les autres, et cela par un désir excessif de la part du peuple de voir le consulat aboli, et de la part de la noblesse de se défaire des tribuns : ces deux partis furent aveuglés au point de concourir à l'établissement le plus destructeur. « Les hommes, disait le roi Ferdinand, font souvent comme certains petits oiseaux de proie, que leur avidité naturelle acharne tellement sur celle qu'ils poursuivent, qu'ils n'aperçoivent pas l'autre oiseau plus grand et plus fort qui fond sur eux pour les déchirer. »

On connaît à présent (ce que je m'étais proposé de faire voir dans ce chapitre) la faute que commit le peuple romain en voulant conserver sa liberté, et celle que commit Appius en voulant maintenir sa tyrannie.

CHAPITRE XLI.

Il est aussi imprudent qu'inutile de passer sans gradation et de sauter, pour ainsi dire, de la modestie à l'orgueil, de la douceur à la cruauté.

Une des plus grandes maladresses d'Appius fut de changer trop promptement de formes et de caractère. Sa finesse à tromper le peuple en prenant des manières populaires était sans doute bien placée. Rien de plus adroit que sa conduite pour faire renouveler les décemvirs, que son audace à se nommer lui-même contre l'opinion de la noblesse, que son attention à se donner des collègues qui lui fussent dévoués; mais rien de plus déplacé que de changer tout à coup de caractère, de se montrer l'ennemi du peuple d'ami qu'il avait paru, et de devenir inabordable et superbe d'accommodant et d'affable qu'il était auparavant; et cela si promptement, que les moins attentifs pouvaient apercevoir sa fausseté sans pouvoir lui donner la moindre

excuse. Quiconque, de bon qu'il était, veut devenir méchant à volonté, doit y arriver par des gradations et des nuances. Il faut si bien ménager ce changement, l'accorder si bien aux circonstances, que, les vieux amis qu'il vous fait perdre se trouvant avantageusement remplacés par les nouveaux qu'il vous procure, votre autorité n'en soit nullement affaiblie; autrement, dénué d'appuis, à découvert, vous êtes perdu sans ressource.

CHAPITRE XLII.

Combien les hommes peuvent aisément se corrompre.

Ajoutons encore une remarque à l'occasion du décemvirat. Combien aisément les hommes peuvent se corrompre et devenir vicieux, quoique d'un heureux naturel et bien élevés! Considérez toute cette jeunesse dont Appius s'était entouré; comme elle favorise la tyrannie pour le plus léger avantage qu'elle lui procure! et ce Quintus Fabius, un des seconds décemvirs qui, homme estimable jusque-là, aveuglé par un peu d'ambition et séduit par la méchanceté d'Appius, échange de bonnes mœurs contre des vices et devient semblable à son collègue! Ce tableau, bien sérieusement étudié par les législateurs des républiques ou des monarchies, leur fera prendre les mesures les plus propres à mettre un frein aux passions des hommes et à leur ôter l'espérance de s'égarer impunément.

CHAPITRE XLIII.

Ceux qui combattent pour leur propre gloire sont bons et fidèles soldats.

On voit encore dans le sujet que nous venons de traiter la différence qui existe entre une armée satisfaite qui combat pour sa gloire, et une armée mal disposée qui combat pour l'ambition d'autrui. Les armées romaines, toujours victorieuses sous les consuls, sont toujours battues sous les décemvirs. C'est par ces mêmes motifs qu'on peut prouver

l'inutilité des soldats mercenaires, qui n'ont d'autres raisons de combattre que le faible intérêt de la solde que vous leur donnez. Or, ce motif est-il, peut-il être assez puissant pour les attacher à vous au point qu'ils se dévouent jusqu'à la mort? Dans ces armées sans affection pour celui qui les mène au combat, peut-il y avoir assez de courage pour résister vigoureusement à un ennemi tant soit peu courageux? Cet attachement, cette affection, ne peuvent animer que des sujets; et quiconque veut conserver un État, une république, un royaume, ne peut espérer que d'eux sa sûreté. C'est ainsi qu'en ont usé tous ceux qui ont fait de grandes conquêtes à la tête de leurs armées. Les soldats romains avaient le même courage sous les décemvirs; mais, n'étant pas favorablement disposés pour leurs chefs, ils n'atteignaient plus aux mêmes résultats. Leurs tyrans détruits, à peine commencèrent-ils à combattre en hommes libres, qu'ils sentirent renaître le même esprit qui les animait auparavant, et les mêmes succès couronnèrent toutes leurs entreprises.

CHAPITRE XLIV.

Une multitude sans chef ne peut rien faire, et ne doit pas se porter à des menaces avant de s'être emparée de l'autorité.

La mort tragique de Virginie avait déterminé la retraite du peuple en armes sur le mont Sacré; le sénat lui envoie des députés pour lui demander par quel ordre il avait abandonné ses drapeaux et s'était retiré sur cette colline. L'autorité du sénat était si respectée, que, le peuple se trouvant sans chef, personne n'osait répondre; « et cependant, dit Tite-Live, il y avait bien des choses à dire, mais on manquait de chef pour s'en charger. » Rien ne prouve mieux combien peu vaut une multitude sans guide.

Virginius trouva bientôt la cause de ce silence. Il fit créer à l'instant vingt tribuns militaires pour être les organes du peuple et traiter avec le sénat. Ces tribuns demandèrent aussitôt qu'on leur envoyât Valérius et Horatius,

pour signifier leurs volontés. Ces deux sénateurs ne veulent pas s'y rendre avant que les décemvirs aient déposé leur autorité; puis ils se rendent sur le mont Sacré où était le peuple; celui-ci demande le rétablissement de ses tribuns, l'appel de tous les magistrats, et qu'on lui livre les décemvirs pour les brûler vifs. Valérius et Horatius approuvent les premières demandes; ils blâment la dernière comme impie. « Vous condamnez la cruauté, disent-ils, et vous vous y abandonnez vous-mêmes (1). » Ils conseillent de ne pas faire mention des décemvirs, de s'emparer d'abord de leur autorité et de leur puissance, et démontrent que les occasions de se venger ne manqueront pas dans l'avenir.

On voit par cet exemple quelle folie et quelle imprudence on commet en demandant une chose dont on avertit d'avance qu'on abusera. Il suffit d'obtenir d'un homme son arme, sans lui dire que c'est pour le tuer; quand elle sera en votre pouvoir, vous serez à même d'en user.

CHAPITRE XLV.

Il est de mauvais exemple de ne pas observer une loi, surtout de la part de ceux qui l'ont faite, et rien de plus dangereux pour ceux qui gouvernent une ville que de renouveler chaque jour les reproches et les punitions de torts anciens.

L'accord étant fait, Rome rétablie dans son ancienne forme de gouvernement, Virginius cite Appius devant le peuple pour défendre sa cause. Celui-ci parut accompagné de plusieurs nobles. Virginius ordonne qu'il soit mené en prison; Appius élève la voix et dit qu'il en appelle au peuple. Virginius lui répond qu'il n'est pas digne de jouir d'un privilége qu'il avait détruit et d'être protégé par ce même peuple qu'il a offensé. Appius réplique qu'on ne pouvait violer à son égard cette loi d'appel qu'on s'était montré si jaloux de renouveler. Cependant il fut mis en prison, et il prévint son jugement par une mort volontaire. Certes, les crimes d'Appius méritaient les plus grands sup-

(1) *Crudelitatem damnatis, in crudelitatem ruitis.*

plices; mais ce n'était pas moins attenter à la liberté que de violer une loi tout récemment établie, et je ne connais pas de plus mauvais exemple pour une république, que de faire une loi et de ne pas l'observer, surtout au moment où elle vient d'être rendue.

En 1494, l'État de Florence venait d'être réformé par Jérôme Savonarole, dont les écrits prouvent la science, l'habileté, la prudence, le courage d'esprit. Parmi les lois qu'il fit décréter pour assurer la liberté des citoyens, il y en avait une qui permettait d'en appeler au peuple de tous les jugements rendus pour crimes d'État par les huit ou par la seigneurie. Pour la faire passer, il dépensa beaucoup de temps et de peine. Il arriva que, peu après avoir été adoptée, cinq citoyens furent, pour crime de cette nature, condamnés à mort par la seigneurie. Les condamnés ayant voulu en appeler au peuple, on ne le permit point; on viola complétement la loi. Cet événement contribua plus que tout autre à diminuer le crédit du frère Jérôme. Si cet appel était utile, il devait le faire observer; s'il ne l'était pas, il ne devait pas se donner tant de peine pour le faire admettre.

Cet événement fut d'autant plus remarqué, que, dans toutes les prédications que fit le frère Jérôme après la violation de cette loi, il n'osa ni condamner ceux qui y avaient manqué, ni les approuver; ce qui décela chez lui un esprit ambitieux et remuant, lui fit perdre de son crédit et lui suscita beaucoup d'embarras.

Rien ne blesse si dangereusement une nation que de réveiller tous les jours le ressentiment des citoyens en attaquant par des insultes souvent répétées l'honneur ou la vie de quelques-uns d'entre eux. C'est ce qui arriva à Rome après le décemvirat. Tous les dix, et beaucoup d'autres citoyens, furent accusés et condamnés en divers temps; en sorte que la noblesse fut saisie de la plus grande terreur, convaincue qu'on ne mettrait fin à toutes ces condamnations que par sa destruction entière. Ces dispositions auraient produit les plus mauvais effets, si le tribun Marius

Duellius ne les eût sagement prévenus par la défense de citer ou d'accuser aucun citoyen romain pendant un an; ce qui rassura toute la noblesse.

On voit par cet exemple combien il est dangereux pour une république ou pour un prince de tenir, par des condamnations continuelles, sans cesse suspendus sur leurs sujets le soupçon, l'inquiétude et les alarmes. On ne peut imaginer rien de plus pernicieux. Les hommes que vous placez dans cette terrible incertitude sur leur vie s'assurent à tout prix contre le péril, et, devenus bientôt plus hardis, se portent à tout entreprendre. Il faut donc ou n'attaquer personne, ou exercer en une seule fois la rigueur qu'on croit nécessaire, mais rassurer ensuite les esprits par tout ce qui peut ramener le calme et la confiance.

CHAPITRE XLVI.

Les ambitieux ne s'arrêtent jamais. On songe d'abord à se défendre et ensuite à attaquer.

Le peuple romain avait recouvré sa liberté, repris son rang dans l'État, et même acquis plus de puissance par la création d'un certain nombre de lois. Il semblait que la république dût jouir de quelque repos. L'expérience cependant fit voir tout le contraire. Il s'élevait tous les jours nouvelles dissensions et nouveaux troubles; et, comme Tite-Live nous en donne la raison d'une manière très-judicieuse, rien ne me paraît plus convenable que de rapporter ses propres paroles : Toujours, dit cet historien, l'orgueil du peuple ou celui de la noblesse s'élevait en proportion de l'abaissement du pouvoir opposé. Quand le peuple se tenait dans de justes bornes, la jeune noblesse commençait d'abord à l'insulter; les tribuns, outragés eux-mêmes, ne pouvaient lui être que d'un faible secours. Les nobles, d'autre part, sentaient bien que cette conduite injurieuse allait jusqu'à l'excès; mais, comme ils étaient convaincus de l'impossibilité de se tenir dans les bornes, ils aimaient mieux les voir franchies par les leurs que par le peuple. Ainsi le

désir de la liberté faisait qu'aucun des deux partis n'avait le dessus sans abaisser l'autre. La nature de ces mouvements est telle, que quiconque vient à échapper à la crainte commence à l'inspirer. Les traits dont il se garantit, il les renvoie à l'instant à son adversaire, comme s'il était nécessaire qu'il y eût toujours un oppresseur et un opprimé.

On voit ici l'un des moyens par lesquels les républiques se détruisent, et comment les hommes ambitieux sont insatiables, et combien est vraie la maxime que Salluste met dans la bouche de César : « que les vices les plus destructeurs ont eu souvent la meilleure source et sont dus à d'excellentes causes (1)! »

S'il existe quelque citoyen ambitieux dans une république, il cherche d'abord, comme nous l'avons dit, à se mettre à l'abri de l'atteinte non-seulement des particuliers, mais même des magistrats. Pour cela il se fait des amis, d'abord par des voies honnêtes en apparence, ou par des secours d'argent qu'il donne aux pauvres, ou par protection accordée contre les puissants. Ces vertus simulées trompent sans peine tout le monde, et, comme on ne songe point à s'opposer à ces progrès, celui-ci persévère sans obstacle, et parvient à ce degré où les particuliers le craignent et les magistrats le ménagent. Arrivé à ce point sans qu'on se soit opposé à son élévation, il devient très-dangereux de le heurter de front, pour les raisons que nous avons énoncées plus haut en parlant du péril qu'il y a à attaquer ouvertement un vice qui a déjà jeté de profondes racines. Il ne reste plus alors que le choix ou de chercher à le détruire en courant risque d'une ruine soudaine, ou, en le laissant faire, de subir un esclavage assuré, à moins que la mort ou quelque autre événement ne vous en délivre. En effet, dès qu'on est arrivé au point où les citoyens et les magistrats ont peur de l'offenser, lui et ses amis, il n'y a qu'un pas à faire pour qu'ils forcent ces magistrats et les citoyens à attaquer, à poursuivre qui il leur plaira.

(1) *Quod omnia mala exempla bonis initiis orta sunt.*

Qu'une des lois constitutives d'une république veille à ce que les citoyens ne puissent faire le mal sous l'ombre du bien, qu'elle permette la mesure de crédit qui sert à la liberté et qui ne puisse lui nuire : nous en parlerons en son lieu.

CHAPITRE XLVII.

Que les hommes, quoique sujets à se tromper dans les choses générales, ne se trompent pas dans les particulières.

Le peuple romain commençait à se dégoûter du nom de consul; il voulut ou que les plébéiens pussent parvenir au consulat, ou que l'autorité de ces magistrats fût limitée. La noblesse, pour ne pas avilir la majesté consulaire en accordant l'une ou l'autre de ces demandes, prit un terme moyen et consentit à ce qu'il fût nommé quatre tribuns revêtus de la puissance consulaire, qui pussent être également choisis et parmi les nobles et parmi les plébéiens. Le peuple fut content de cet arrangement, qui lui parut détruire le consulat, et qui devait le faire participer à cette suprême magistrature. On vit alors quelque chose de bien remarquable. Au moment de créer des tribuns, le peuple, qui pouvait les choisir tous plébéiens, les tira tous de l'ordre de la noblesse. « L'issue de ces comices, dit Tite-Live, apprit alors qu'autres étaient les esprits dans la chaleur des prétentions aux honneurs, à la liberté, et autres ils étaient hors de toute passion et dans le calme, quand ils avaient à asseoir un jugement impartial (1). »

En examinant d'où peut venir cette différence, je crois en avoir trouvé la cause : c'est que les hommes, quoique sujets à se tromper dans les choses générales, ne se trompent pas dans les particulières. Le peuple romain croyait généralement être digne du consulat; il était la portion la plus nombreuse de la cité, la plus exposée à la guerre, celle

(1) *Quorum comitiorum eventus docuit, alios animos in contentione libertatis et honoris, alios secundum deposita certamina in incorrupto judicio esse.*

qui par la force de son bras contribuait le plus à la maintenir libre et à la rendre puissante. Il crut, en se considérant pour ainsi dire en masse, cette demande très-raisonnable de sa part, et voulut l'obtenir à tout prix. Mais, obligé de porter un jugement sur chacun des candidats de son corps individuellement, il ne sentit que leur incapacité, et il décida qu'aucun d'eux n'était digne de remplir une place qu'il croyait mériter en général. Honteux de la faiblesse des siens, il a recours aux patriciens en qui il reconnaît plus de talents. Tite-Live admirant, non sans raison, une aussi sage décision, s'écrie : « Cette modestie, cette équité, cette grandeur d'âme, chez quels individus les trouverez-vous aujourd'hui? elle était alors le partage de tout un peuple (1). »

A l'appui d'un tel exemple, on peut en apporter un autre bien remarquable : c'est ce qui se passa à Capoue après qu'Annibal eut vaincu les Romains à la bataille de Cannes. A cette occasion, l'Italie entière était en mouvement; Capoue surtout allait se soulever, à cause de la haine qui existait entre le sénat et le peuple. Pacuvius Calanus s'y trouvant alors souverain magistrat pour le peuple romain, et prévoyant les troubles dont cette ville allait être agitée, forma le projet d'employer sa propre autorité à les concilier. Il assemble donc le sénat, lui parle de l'animosité du peuple contre lui et du danger qu'il courait d'être massacré, si la ville était livrée à Annibal, à la suite de la défaite que les Romains venaient d'essuyer. Il ajoute que, si on veut s'en rapporter à lui, il trouvera un moyen de réunir les deux ordres. Ce moyen consistait à enfermer le sénat dans le palais, à le mettre ainsi à la merci du peuple, qui, par cela même, se déciderait à le sauver.

Les sénateurs s'en rapportent à sa prudence. Aussitôt Pacuvius accomplit sa résolution, assemble le peuple et lui dit que le temps était enfin venu de dompter l'orgueil des

(1) *Hanc modestiam, æquitatemque, et altitudinem animi ubi nunc in uno inveneris, quæ tunc populi universi fuit ?*

nobles et de se venger des injures qu'il en avait reçues; que pour cela il tenait le sénat enfermé dans le palais; mais, comme il ne pensait pas qu'il fallût laisser la ville sans gouvernement, il était nécessaire, avant de se défaire des sénateurs anciens, d'en créer de nouveaux. En conséquence, il mit dans une bourse les noms de tous les membres du sénat, proposa de les tirer un à un, et de faire périr celui dont le nom sortirait, après lui avoir préalablement donné un successeur.

Il commence à tirer un nom de l'urne. A peine l'a-t-il proclamé, qu'il s'élève un murmure, un cri général contre ce sénateur. On l'accuse de cruauté, d'orgueil, d'arrogance. Pacuvius demande qu'on le remplace. Le tumulte s'apaise; après quelques moments de calme, le peuple propose un autre sénateur; mais à ce nom les uns se mettent à siffler, d'autres à rire; celui-ci lui donne un ridicule, l'autre un tort; un autre l'accuse. Tous ceux qui sont proposés pour le remplacer sont hués l'un après l'autre, déclarés indignes d'être sénateurs. Alors Pacuvius, reprenant la parole : « Puisque vous pensez que cette ville ne pourrait être gouvernée sans sénat, et que vous ne vous entendez pas pour en établir un nouveau, je pense que ce que vous ferez de mieux sera de vous réconcilier avec l'ancien. La peur que vous venez de leur faire aura tellement humilié leur orgueil, que vous trouverez en eux cette douceur, cette humanité que vous cherchez ailleurs. » Son avis prévalut. Il en résulta l'union des deux ordres; et le peuple s'aperçut de son erreur au moment où il se décida pour des particuliers de son choix.

Le peuple est encore sujet à se tromper lorsqu'il juge les événements et les causes en général, et pour ainsi dire en masse; mais, quand il en vient au détail, il s'aperçoit bien de son erreur.

Après 1514 et lors de l'expulsion de Florence des principaux citoyens, cette ville n'avait aucune forme régulière de gouvernement; il y régnait une licence et une ambition qui aggravaient les maux de la république. Des personnes

du peuple, voyant l'État près de périr, en ignorant la cause, accusaient l'ambition de quelques grands qui entretenaient ces désordres pour pouvoir établir un gouvernement à leur guise sur les ruines de la liberté. Elles se répandaient dans les maisons et les places publiques, disant du mal de certains citoyens, et promettant bien que, si jamais elles devenaient membres de la seigneurie, elles sauraient dévoiler les traîtres et les punir. Il arrivait souvent que ces hommes étaient élevés à la souveraine magistrature, et là, voyant les choses de plus près, ils connaissaient la véritable cause des désordres, les dangers qui en résultaient et la difficulté d'y remédier. Ils s'apercevaient alors que c'était la faute des circonstances et non celle des hommes. Ils changeaient à l'instant et d'esprit et de conduite, parce que la connaissance particulière qu'ils avaient acquise les tirait de l'erreur où ils étaient tombés en les considérant en général. Ceux qui les avaient vus si menaçants quand ils étaient simples particuliers, et qui les voyaient ensuite tranquilles, gardant le silence une fois arrivés à la suprême magistrature, les croyaient à leur tour tout à fait pervertis, corrompus par les grands. Ce changement se remarqua si souvent et sur tant d'individus, qu'il donna naissance au proverbe : « Ces hommes ont un visage pour la place publique et un autre pour le palais. »

De tous ces exemples il résulte que la manière la plus prompte de faire ouvrir les yeux à un peuple est de mettre individuellement chacun à portée de juger par lui-même et isolément de l'objet qu'il n'avait jusque-là apprécié qu'en masse. C'est ainsi qu'en usèrent Pacuvius à Capoue et le sénat à Rome.

Je crois aussi qu'on en peut conclure que jamais un homme sage ne doit appréhender le jugement du peuple sur certains objets particuliers, comme la distribution des places et des dignités. C'est la seule chose sur laquelle le peuple ne se trompe jamais, ou, s'il se trompe, c'est bien moins souvent que ne ferait un petit nombre d'hommes

chargés de ces distributions. Je ne crois pas inutile de montrer dans le chapitre suivant l'innocente ruse employée par le sénat romain pour diriger, sans qu'il s'en doutât, le peuple dans ses choix.

CHAPITRE XLVIII.

Qui veut empêcher qu'une magistrature soit déférée à un homme vil et méchant doit la faire demander par un homme plus vil et plus méchant encore, ou par ce qu'il y a dans l'État de plus illustre et de plus vertueux.

Quand le sénat craignait que le tribunat avec puissance consulaire fût donné à des plébéiens, il employait l'un de ces deux moyens : ou bien il faisait demander la place par ce qu'il y avait de plus illustre à Rome, ou bien il engageait quelqu'un des plus obscurs et des plus vils plébéiens à se mettre sur les rangs avec ceux de cet ordre qui, méritant plus de considération, sollicitaient cette magistrature. Par cette double mesure, le peuple éprouvait à la fois la honte de donner à l'un et d'ôter à l'autre. Ceci confirme le principe précédemment établi, que le peuple peut se tromper sur les choses générales, mais qu'il ne se trompe guère sur les individus.

CHAPITRE XLIX.

Si les villes libres dès leur origine, comme Rome, ont de la difficulté à trouver des lois qui les maintiennent en liberté, celles qui sont nées dans la servitude éprouvent l'impossibilité d'y réussir.

Combien il est difficile, en organisant une république, de la pourvoir de toutes les lois qui doivent la maintenir libre! Rien ne le prouve mieux que la marche de la république romaine. Quoiqu'elle eût reçu force lois de Romulus d'abord, ensuite de Numa, de Tullus Hostilius, de Servius, et enfin des décemvirs créés pour cet objet, néanmoins on découvrait, pour ainsi dire, à la marche de cette machine politique, de nouveaux besoins qui nécessitaient de nouvelles lois.

De ce nombre fut l'établissement des censeurs, qui de-

vinrent un des plus solides appuis de la liberté, tant que la liberté exista à Rome, et cela parce que, juges souverains des mœurs, ils retardèrent plus que personne les progrès de la corruption.

On commit une faute lorsqu'on institua ces magistrats en les nommant d'abord pour cinq ans; mais elle fut bientôt réparée par la sagesse du dictateur Mamercus, qui, par une nouvelle loi, réduisit la censure à dix-huit mois, changement dont les censeurs alors en charge furent tellement irrités, qu'ils le privèrent de l'entrée du sénat. Cette lâche vengeance excita l'indignation et au sénat et du peuple. Cependant, comme l'histoire ne dit pas que Mamercus eût les moyens d'échapper à leur vengeance, il faut, ou que l'histoire ne soit pas complète, ou que la constitution de Rome ait été défectueuse en ce point; car un État n'est pas bien constitué, lorsqu'un citoyen peut y être attaqué impunément pour avoir proposé une loi favorable à la liberté. Mais revenons.

Je disais que la création de cette nouvelle magistrature fait naître cette réflexion : que, s'il est difficile aux États nés libres, mais dont les principes de liberté se sont relâchés d'eux-mêmes, comme à Rome, de trouver des lois capables de maintenir leur liberté, il n'est pas étonnant que des États qui ont commencé par être dépendants ou dans la servitude, éprouvent, je ne dis pas de la difficulté, mais même l'impossibilité de se constituer de manière à pouvoir vivre à la fois libres et tranquilles. La république de Florence en est un exemple. Soumise dès son origine à l'empire romain et ayant toujours vécu sous un gouvernement étranger, tout le temps qu'elle fut dans la dépendance, elle ne pensa pas un seul instant à s'en tirer. L'occasion de secouer le joug étant enfin venue, on la vit se donner un commencement de constitution; mais, comme celle-ci fut un mélange de lois anciennes conservées et fondues avec les nouvelles, elle ne put être bonne; elle a existé ainsi pendant deux cents ans. Florence, dans les combats des partis qui l'ont perpétuellement agitée, n'a jamais

rencontré une forme de gouvernement qui lui méritât le nom de république.

Les difficultés qui se sont opposées dans Florence à l'établissement de la liberté sont les mêmes qu'éprouvent les villes qui ont commencé comme elle, et quoique, bien des fois, le suffrage public et libre des citoyens ait donné à quelques-uns le pouvoir le plus étendu pour réformer les lois, jamais ils n'ont eu pour but l'intérêt commun, mais seulement celui de leur parti, et ces prétendues réformes n'ont amené que de nouveaux désordres.

Je vais prouver ce que j'avance par un exemple particulier. Un des objets les plus dignes de fixer l'attention d'un homme qui donne une constitution à une république, c'est d'examiner en quelles mains il remet le droit de vie et de mort sur les citoyens. La constitution de Rome était merveilleuse sur ce point. On pouvait ordinairement en appeler au peuple, et, s'il se rencontrait une occasion où il eût été dangereux de différer l'exécution par l'appel au peuple, on avait recours à un dictateur dont l'ordre absolu était exécuté sur-le-champ; pourtant on n'employait ce moyen que dans le cas de nécessité.

Mais à Florence et dans les autres villes nées comme elles dans la servitude, c'était un étranger envoyé par le prince qui exerçait ce terrible droit. Quand elle fut devenue libre, cette autorité resta toujours entre les mains d'un étranger que l'on appelait *capitaine;* mais la facilité qu'avaient à le corrompre les citoyens puissants fut la source des plus grands maux. Cette institution changea à la suite des révolutions arrivées dans l'État, et on nomma huit citoyens pour exercer les fonctions de capitaine, ce qui fut de mal en pis, par les raisons que nous avons dites bien des fois : qu'un tribunal peu nombreux est toujours aux ordres d'un petit nombre de citoyens puissants.

Venise a su se garantir de cet abus. Le conseil des dix peut sans appel condamner à mort tout citoyen; mais, comme ce conseil n'aurait pas assez de force pour punir les grands en crédit, quoiqu'il en eût l'autorité, on a établi les

quarantie. On a voulu de plus que les *pregadi* (le sénat) aient le droit de les juger; en sorte que, lorsqu'il y a un accusateur, il y a aussi des juges pour retenir les grands dans le devoir.

Si l'on a vu Rome, qui s'était elle-même donné des lois, et qui y avait employé tant d'hommes sages et éclairés, forcée tous les jours par des événements imprévus de créer de nouvelles institutions pour maintenir sa liberté, est-il étonnant que d'autres villes, dont les commencements ont été si vicieux, trouvent des difficultés insurmontables à se procurer de meilleures lois?

CHAPITRE L.

Nul consul, nul magistrat ne doit pouvoir arrêter la marche des affaires dans un État.

Quintius Cincinnatus et Julius Mentus étaient en même temps consuls à Rome. La désunion qui régnait entre ces deux magistrats arrêtait toutes les affaires de la république. En vain le sénat les pressait de nommer un dictateur qui pût remédier à l'effet de leur discorde : divisés en tout, ils ne s'accordaient qu'en ce point de ne pas vouloir de dictateur. Le sénat, à défaut d'autres moyens, fut obligé de recourir aux tribuns du peuple, et ceux-ci, réunis au sénat, forcèrent les consuls à obéir.

On remarque d'abord ici l'utilité du tribunat, qui non-seulement servait de frein à l'ambition des grands quand elle se tournait contre le peuple, mais encore dans les excès qu'ils se permettaient entre eux.

Observez ensuite que jamais on ne doit dans un État abandonner à un petit nombre de citoyens l'exercice de ces fonctions, tellement nécessaires au maintien de la république, que sans elles tout mouvement serait arrêté. Par exemple, si vous laissez à un conseil le pouvoir de distribuer certaines charges ou certaines prérogatives, ou que vous confiiez à un magistrat une partie de l'administration, il faut, ou lui imposer la nécessité de s'en acquitter lui-

même, quoi qu'il arrive, ou établir qu'à son défaut il puisse et doive la faire remplir par un autre; autrement la constitution de cet État serait défectueuse en ce point et l'exposerait aux plus grands dangers. On voit ce qui serait advenu à Rome, si l'autorité des tribuns n'avait pu être opposée à l'obstination des consuls.

Le grand conseil distribue à Venise les charges et les magistratures. Il arrivait quelquefois que, par mécontentement ou par l'effet de quelque fausse suggestion, il ne nommait pas des successeurs aux magistrats de la ville ni à ceux des provinces; de là le plus grand désordre. En un instant, et les pays sujets et la ville même manquaient d'autorités légitimes, et on ne pouvait rien obtenir si la majorité du conseil n'était, ou satisfaite, ou détrompée. Cet inconvénient aurait eu les plus funestes suites, si des citoyens sages n'y avaient pourvu. Ils profitèrent d'une occasion favorable pour faire passer une loi qui déclarait que les magistratures, soit du dehors, soit du dedans, ne seraient jamais vacantes; les titulaires ne devaient les céder qu'à leurs successeurs arrivés et mis en place par eux. Ainsi fut ôté au grand conseil le pouvoir d'exposer l'État aux plus grands dangers, en arrêtant la marche des affaires publiques.

CHAPITRE LI.

Une république ou un prince doit être porté à faire par générosité ce à quoi la nécessité contraint.

Les hommes prudents savent toujours se faire un mérite des actes auxquels la nécessité les contraint. Cette sage politique fut adroitement employée par le sénat romain, quand il ordonna que les citoyens, qui jusque-là avaient fait la guerre à leurs dépens, fussent payés par le trésor public. Il voyait que, faute de solde, la guerre ne pouvait durer longtemps, et qu'on ne pouvait ni assiéger des villes, ni entreprendre des expéditions lointaines. La nécessité lui fit donc déclarer qu'on donnerait une solde; mais il sut se faire honneur de ce à quoi il était forcé. Le peuple

fut si touché de cette générosité, qu'il se livra à des transports de joie inouïs; il crut recevoir une grâce telle qu'il n'eût jamais osé l'espérer, et qu'il n'eût jamais imaginé de la demander. En vain les tribuns cherchèrent-ils à diminuer à ses yeux le mérite du sénat, en lui faisant voir que cette générosité tendait à surcharger le peuple au lieu de le soulager, puisqu'il faudrait nécessairement créer des impôts pour subvenir à cette dépense. Rien ne put diminuer la joie du peuple et sa reconnaissance comme d'un bienfait reçu. Le sénat sut l'augmenter adroitement par la manière dont il répartit l'impôt; car les contributions qu'il exigea de la noblesse furent les plus fortes et celles qui furent les premières acquittées.

CHAPITRE LII.

Pour réprimer les excès et le danger d'un ambitieux en crédit dans une république, le plus simple et le plus sûr moyen est d'occuper avant lui le chemin qui le conduit à son but.

On voit, par ce que nous venons de dire dans le chapitre précédent, le crédit que la noblesse avait acquis parmi le peuple pour avoir paru lui rendre un service en lui accordant une paye et par sa conduite dans la répartition de l'impôt. Si elle eût su se maintenir dans cette faveur, toute semence de troubles eût été détruite; elle eût enlevé aux tribuns le crédit qu'ils avaient sur le peuple et par conséquent leur autorité. Dans une république, et surtout dans celles où la corruption a déjà fait des progrès, le meilleur moyen, le plus facile, comme celui qui fait le moins d'éclat, pour s'opposer à l'ambition d'un citoyen, c'est d'occuper avant lui les voies par lesquelles il chemine pour arriver à son but. Cette sage politique, employée par les adversaires de Cosme de Médicis, eût mieux valu que de les chasser de Florence. S'ils avaient pris, comme lui, le parti de favoriser le peuple, ils eussent fait tomber de ses mains les armes dont il se servait avec le plus de succès.

Pierre Soderini n'avait acquis le plus grand crédit dans cette même ville de Florence que par les soins qu'il prenait pour gagner l'affection du peuple; c'est ce qui le faisait passer pour un des plus grands partisans de la liberté. Ceux qui portaient envie à son crédit eussent réussi bien plus facilement, d'une manière plus honnête, moins dangereuse, moins désavantageuse à la république, en le devançant dans la route qu'il avait suivie pour arriver à ce point de puissance, qu'en l'attaquant de front au risque d'entraîner dans sa chute la ruine de la république. Ils lui eussent d'abord fait tomber des mains ces armes dont son ambition se servait, ce qui était fort aisé; ensuite ils l'eussent attaqué avec avantage dans tous les conseils, dans toutes les délibérations publiques, et cela sans ménagement comme sans se rendre suspects. On dira peut-être que, si les ennemis de Soderini commirent une faute en lui laissant les moyens de se concilier le peuple, il en commit une autre lui-même à son tour en ne s'emparant pas de ces mêmes moyens dont ses adversaires pouvaient se servir, et qui consistaient à le faire regarder comme un homme dangereux pour la liberté. Mais Soderini doit être excusé. Il lui était très-difficile d'en venir à bout; il ne pouvait leur ôter ces moyens en les employant lui-même. En effet, ces moyens consistaient uniquement à favoriser les Médicis; c'est par ces armes qu'on l'attaqua et qu'enfin on le terrassa. Or, Soderini pouvait-il honnêtement prendre ce parti sans détruire sa réputation, cette même liberté dont le peuple l'avait établi le gardien? Ce changement ne pouvant ni se tenir secret, ni se faire tout d'un coup, eût été plein de danger pour lui. Dès qu'il se fût montré l'ami de Médicis, il serait devenu suspect et odieux au peuple, et ses ennemis s'en seraient servis avantageusement pour le perdre.

Il faut donc, avant de prendre un parti, considérer ses inconvéniens, ses dangers, et, si le désavantage l'emporte sur l'utilité, savoir y renoncer, quand même on serait sûr d'y amener tous les suffrages. Se conduire autrement, ce serait s'exposer à ce qu'éprouva Cicéron qui, voulant dé-

truire le crédit d'Antoine, ne fit que l'accroître. En effet, Marc-Antoine, ayant été déclaré l'ennemi du sénat, avait rassemblé une armée composée en grande partie des anciens soldats de César. Cicéron, pour lui enlever ces soldats, engagea le sénat à se servir d'Octave et à l'envoyer avec les consuls et l'armée contre Antoine. Il prétendait que les soldats d'Antoine n'entendraient pas plutôt nommer Octave, le neveu de César, et qui portait son nom, qu'ils abandonneraient le premier pour se ranger sous les drapeaux du second, et qu'ainsi privé de leurs secours, Antoine serait facilement écrasé. Tout le contraire arriva. Antoine sut gagner Octave, qui laissa et Cicéron et le sénat pour se liguer avec lui, ce qui perdit pour toujours le parti des grands. Rien n'était plus facile à prévoir. Il ne fallait pas en croire Cicéron, et il fallait redouter le nom de César, qui avait détruit ses ennemis avec tant de gloire et établi à Rome une monarchie; il ne fallait attendre de lui ni de ses partisans rien de favorable à la liberté.

CHAPITRE LIII.

Un peuple désire souvent sa ruine, trompé par une fausse apparence de bien, et on le séduit facilement par des promesses magnifiques.

Après la prise de Veies, il circula parmi le peuple à Rome qu'il serait utile pour la ville que la moitié de ses habitants allât demeurer à Veies. On faisait valoir la richesse de son territoire, le nombre de ses édifices et son voisinage de Rome : on pouvait par ce moyen enrichir la moitié des citoyens, sans déranger, à raison de cette proximité, le cours des affaires. Ce projet parut au sénat et aux plus sages des Romains si peu politique et même si funeste, qu'ils déclarèrent hautement qu'ils aimeraient mieux mourir que d'y donner les mains. La dispute s'échauffa entre les deux ordres. On en serait venu aux armes et le sang aurait coulé, si le sénat ne s'était fait comme un rempart des citoyens les plus vieux et les plus estimés; la vénération que le peu-

ple avait pour eux mit un frein à sa fureur, et il ne poussa pas plus loin ses excès. A ce sujet, il faut remarquer deux choses : la première, que le peuple, trompé souvent par de fausses apparences de bien, désire sa propre ruine; et, si ce qui est bien et ce qui est mal ne lui est pas démontré par quelqu'un en qui il ait confiance, la république se trouve exposée aux plus grands dangers; mais, quand le hasard fait que le peuple n'a confiance en personne, ce qui arrive quelquefois lorsqu'il a été déjà trompé soit par les événements, soit par les hommes, il faut nécessairement que l'État périsse. C'est ce qui a fait dire à Dante, dans son traité de la monarchie, qu'on entend bien des fois le peuple dans l'ivresse crier : « Vive notre mort! périsse notre vie! »

De ce défaut de confiance, il arrive quelquefois dans la république qu'on rejette les meilleurs partis. Les Vénitiens nous en ont fourni un exemple quand, attaqués par tant d'ennemis réunis, ils ne purent, pour prévenir leur ruine, se résoudre à en gagner quelques-uns par la restitution de ce qu'ils avaient enlevé à d'autres, ce qui avait été la cause de cette guerre.

Veut-on savoir ce qu'il est facile ou difficile de persuader à un peuple, il faut faire cette distinction : Ce que vous avez à lui persuader présente-t-il au premier abord ou perte ou gain? ou bien semble-t-il magnanime ou lâche? S'il y a apparence de magnanimité ou de gain, rien de plus aisé que de le persuader à la multitude, quoique la perte de la république et la ruine de l'État soient cachées sous ces belles apparences. Rien de si difficile, au contraire, s'il y a faiblesse ou perte apparentes, quoique l'intérêt et le salut réels de l'État y soient attachés. Ce que je dis là est appuyé sur mille exemples tirés de l'histoire des Romains et de celle des Barbares, pris chez les anciens et chez les modernes.

Un des exemples les plus frappants est celui de Fabius Maximus. Quelle mauvaise opinion n'eut pas de lui le peuple romain quand il essaya de lui persuader qu'il était utile

à la république de n'opposer que la lenteur à l'impétuosité d'Annibal et de soutenir cette guerre sans livrer un combat! Le peuple ne vit que de la lâcheté dans ce conseil; il n'en démêlait pas l'utilité, et Fabius ne trouvait pas d'assez fortes raisons pour le lui rendre sensible. Le peuple fut tellement aveuglé par des illusions brillantes, qu'après avoir commis la faute énorme de donner ordre au maître de la cavalerie de livrer bataille sans le consentement du dictateur, après avoir vu, par suite de cet ordre, l'armée sur le point d'être détruite si la sagesse de Fabius ne l'eût secourue, cette expérience ne le rendit pas plus sage et ne l'empêcha pas de donner le consulat à Varron. Celui-ci n'avait pourtant d'autre mérite que d'aller dans toutes les places et dans tous les lieux publics de Rome, promettant de tailler en pièces Annibal sitôt qu'on lui permettrait de le combattre. La défaite de Cannes et la ruine imminente de Rome furent la suite de cette imprudence.

Je vais citer un autre exemple pris dans l'histoire romaine. Annibal était en Italie depuis huit ou dix ans. Il n'était pas de province qu'il n'eût inondée de sang romain, lorsqu'un M. Centenius Penula, un homme des plus vils, quoique revêtu autrefois de quelque grade dans la milice, se présente au sénat et lui promet de lui livrer, sous peu, Annibal mort ou vif, si on lui donne pouvoir de lever une armée de volontaires dans tel lieu de l'Italie qu'il jugerait convenable. Sa proposition parut téméraire au sénat; persuadé cependant que, s'il la méprisait et que le peuple, ensuite, en eût connaissance, c'en serait assez pour le porter aux plus grands excès, il finit par l'accueillir. Il aima mieux exposer aux plus grands dangers tous ceux qui suivraient cet insensé, qu'exciter de nouveaux mécontentements parmi le peuple, convaincu qu'une pareille proposition était faite pour lui plaire, et qu'il serait fort difficile de l'en dissuader. Celui-ci, ayant donc rassemblé une multitude sans ordre et sans discipline, marcha vers Annibal, et à peine l'eut-il joint qu'il fut mis en déroute et taillé en pièces avec toute la horde qui l'avait suivi.

En Grèce, dans la ville d'Athènes, jamais Nicias, malgré sa sagesse et sa prudence, ne put persuader au peuple qu'il était très-dangereux de porter la guerre en Sicile. Cette guerre, entreprise contre l'avis des hommes éclairés et sages, entraîna la ruine d'Athènes.

Scipion, parvenu au consulat, demandait l'Afrique pour province et promettait de détruire Carthage. Le sénat ne voulait pas la lui accorder, suivant les principes de Fabius Maximus. Alors Scipion menaça de s'adresser au peuple. Il savait combien de pareilles propositions sont faites pour plaire à la multitude.

A tous ces exemples étrangers on peut en ajouter que fournit notre histoire. Hercule Bentivoglio, gouverneur de Florence, et Antoine Giacomini, après avoir battu ensemble à Saint-Vincent Barthélemi d'Alviane, allèrent camper devant Pise. Cette entreprise fut résolue par le peuple sur les magnifiques promesses de Bentivoglio, malgré l'avis de beaucoup de gens sages et prudents. Ceux-ci ne purent jamais réussir à l'empêcher, cédant à l'entraînement de la multitude que les promesses brillantes du gouverneur avaient animée.

Je dis donc que le moyen le plus facile de ruiner une république où le peuple a du pouvoir, c'est de lui proposer des entreprises brillantes; car, dès qu'il a de l'autorité, il en use dans ces occasions, et l'opinion contraire de qui que ce soit ne sera en état de l'arrêter; mais, si la ruine de l'État est la suite de ces entreprises, celle des chefs qui les conduisent est encore plus assurée. Le peuple s'attendait à des victoires, il ne trouve que des défaites; il n'en accuse ni la fortune ni l'impossibilité du succès, mais l'ignorance ou la malice des chefs, et le plus souvent ou il les fait mourir, ou il les emprisonne, ou il les exile. C'est ce qui arriva à une quantité de généraux lacédémoniens et athéniens. Les succès passés ne leur sont alors d'aucun secours; leur dernier revers fait tout oublier. Tel fut le sort de notre Antoine Giacomini pour avoir échoué devant Pise, malgré ses promesses. Le peuple, qui s'était flatté du succès, le reçut

si mal que, malgré ses nombreux services passés, il dut sa vie bien plutôt à la pitié de ceux qui gouvernaient qu'à aucun sentiment de bienveillance de la part du peuple.

CHAPITRE LIV.

Combien est puissante l'autorité d'un grand homme pour calmer une multitude effrénée.

La seconde chose à remarquer dans les considérations du précédent chapitre, c'est que rien n'est plus capable de calmer les mouvements d'une multitude animée que le respect qu'on porte à un homme qui a du poids, de l'autorité, et qui se présente aux mutins; aussi ce n'est pas sans raison que Virgile a dit :

> De vertus, de respects et d'ans environné,
> Un grave personnage au peuple mutiné
> Apparaît..... Son aspect impose le silence;
> Chacun prête l'oreille et ressent sa présence (1).

Il faut donc que celui qui est à la tête d'une armée, ou le magistrat d'une ville où vient d'éclater une sédition, sache se présenter à la multitude avec le plus de dignité qu'il lui sera possible, et revêtu de toutes les marques de son grade pour inspirer plus de respect.

Deux factions, il y a quelques années, divisaient Florence : les *fratesques* et les *enragés*, c'est ainsi qu'on les désignait. On en vint aux armes. Les *fratesques* eurent le dessous. Un d'entre eux était Pagolo Antonio Soderini, citoyen très-considéré dans cette république. Le peuple armé se porte en foule à sa maison pour la piller. François, son frère, alors évêque de Volterre et depuis cardinal, se trouvait par hasard dans la maison d'Antonio. Au premier bruit qu'il entend, à la vue de la foule qui commence à assiéger les portes, il se revêt de ses plus beaux habits, il

(1) *Tum pietate gravem, ac meritis si forte virum quem*
Conspexere, silent, arrectisque auribus adstant.

met par-dessus son camail et se présente à cette populace armée. Cet appareil, sa contenance et ses discours leur en imposent et les arrêtent. Il ne fut bruit, pendant quelques jours dans toute la ville, que de la fermeté de ce prélat et de son succès.

Je conclus donc qu'il n'est pas de meilleur moyen pour apaiser une multitude soulevée que la présence d'un homme qui imprime le respect. On voit aussi, pour revenir à mon sujet, avec quelle obstination le peuple romain avait adopté le parti de passer à Veies, ébloui par les avantages apparents que ce projet lui présentait et qui lui en cachaient les inconvénients. On voit quels troubles et quels malheurs son entêtement aurait fait naître, si le sénat n'avait employé des hommes graves et respectés du peuple pour s'opposer à sa fureur.

CHAPITRE LV.

Combien il est aisé de faire marcher toutes choses dans une république où le peuple n'est pas encore corrompu; où l'égalité règne, il ne peut y avoir de monarchie; où l'égalité ne se trouve pas, il ne peut y avoir de république.

Nous avons assez longtemps insisté sur ce qu'on doit craindre ou espérer d'une ville corrompue. Cependant il ne me paraît pas inutile d'examiner une délibération du sénat au sujet du vœu, fait par Camille, de consacrer à Apollon la dixième partie du butin fait à Veies. Ce butin était tombé dans les mains du peuple; il était impossible de savoir au juste à quoi il se montait. Le sénat ordonna à tous les citoyens d'apporter au trésor public la dixième partie de ce qu'ils avaient pris. Cette ordonnance ne fut point exécutée, et l'on prit d'autres moyens pour satisfaire Apollon et le peuple tout ensemble. On voit cependant combien le séna comptait sur la probité des Romains, combien il était persuadé que personne ne serait capable de retenir la moindre partie de ce qu'on lui ordonnait de rapporter. D'autre part, admirez ces hommes qui ne songent pas à frauder la loi en donnant moins qu'ils ne devaient donner, mais qui, pour

s'en affranchir, aiment mieux témoigner hautement leur indignation. Cet exemple, et plusieurs autres que nous avons cités ci-dessus, prouvent la probité et la religion de ce peuple, et tout le bien que l'on pouvait en attendre.

En effet, là où cette probité ne règne pas, on ne peut attendre aucun bien. Aussi ne peut-on véritablement en attendre aucun des États corrompus comme le sont ceux d'Italie surtout, ni de ceux qui le sont à un moindre degré, comme la France et l'Espagne. Si, dans ces deux monarchies, on voit moins arriver de désordres et de troubles que l'Italie n'en voit naître tous les jours, ce n'est pas tant à la probité de ces peuples qu'il faut l'attribuer qu'au régime monarchique qui les tient sous sa loi. Encore, si le monarque parvient à les garantir de ces désordres, c'est moins par sa vertu ou son courage que par la force des principes constitutifs de ces États, qui ne sont point encore altérés.

L'Allemagne seule nous montre jusqu'à ce jour des peuples remplis de probité et de religion; aussi plusieurs républiques y vivent-elles libres et observent-elles leurs lois avec tant de respect, que personne, soit citoyen, soit étranger, n'ose tenter de s'en rendre maître; et, pour prouver que parmi ces peuples on retrouve encore l'ancienne probité, je vais citer un fait en tout semblable à celui de Rome. Lorsque ces villes ont quelque dépense publique à faire, les magistrats ou les conseils qui sont chargés de la répartition imposent sur chaque citoyen le huitième de ce qu'il possède, un, deux pour cent, plus ou moins. L'ordonnance publiée selon les formes usitées, chacun se présente au receveur, fait serment de payer exactement sa quotité, et jette dans une caisse ce qu'il croit devoir, sans avoir d'autre témoin que lui-même de l'exactitude de son paiement.

On peut juger, par ce seul exemple, de la religion et de la probité de ces peuples. A coup sûr, chacun paie exactement ce qu'il doit; s'il en était autrement, l'impôt ne rendrait pas la somme qu'on en attendait et qu'on évalue d'après les anciennes impositions; or, s'il ne rendait pas

cette même valeur, on découvrirait la fraude, et l'on prendrait d'autres mesures pour faire payer.

Cette probité est d'autant plus admirable, qu'elle est devenue plus rare, et qu'on ne la retrouve plus que dans ces heureuses contrées; on peut l'attribuer à deux causes : la première est le peu de communications de ces peuples avec leurs voisins. Les étrangers ne visitent pas l'Allemagne, et les Allemands ne quittent jamais leur pays. Contents des biens dont ils jouissent chez eux, des aliments que leur sol produit et des laines de leurs troupeaux, ce défaut de relations a préservé leur innocence de toute corruption. Ils n'ont pu, heureusement pour eux, prendre les mœurs ni des Français, ni des Espagnols, ni des Italiens, toutes nations fort corrompues.

La seconde cause à laquelle ces républiques doivent leur pureté des mœurs et l'existence politique qu'elles ont conservée, c'est qu'elles ne souffrent pas chez elles qu'aucun citoyen vive en gentilhomme, ou le soit réellement; elles ont soin de maintenir au contraire la plus parfaite égalité et sont les ennemies les plus déclarées des seigneurs et de la noblesse qui habite le pays; et, si par hasard quelqu'un d'eux tombe entre leurs mains, elles le font périr sans pitié, comme coupable de corrompre et de troubler l'État. Pour expliquer ce que j'entends par ce mot de *gentilhomme*, je dirai qu'on appelle ainsi tous ceux qui vivent sans rien faire, du produit de leurs terres, et qui ne s'adonnent ni à l'agriculture, ni à aucun autre métier ou profession. De tels hommes sont dangereux pour toute république et tout État. Plus dangereux encore sont ceux qui, outre leurs propriétés territoriales, ont encore des châteaux où ils commandent et des sujets qui leur obéissent. Le royaume de Naples, le territoire de Rome, la Romagne et la Lombardie fourmillent de ces deux espèces d'hommes; aussi jamais république, jamais État libre ne s'est formé dans ces provinces, peuplées de ces ennemis naturels de toute société politique raisonnable. Il serait impossible même d'y établir une république. Le seul moyen d'y faire

régner quelque ordre serait d'y introduire le gouvernement monarchique. En effet, dans les pays où la corruption est si forte que les lois ne peuvent l'arrêter, il faut y établir en même temps une force majeure, c'est-à-dire un roi qui appesantisse une main de fer et qui déploie un pouvoir absolu pour mettre un frein à l'ambition d'une noblesse corrompue.

La vérité de ces observations est prouvée par l'exemple de la Toscane. Dans un petit espace, on a vu subsister longtemps trois républiques : Florence, Sienne et Lucques. Les autres villes de la Toscane, quoique dans la dépendance de celles-ci, existent cependant avec des formes, une constitution et des lois qui maintiennent leur liberté, ou du moins qui y entretiennent le désir de la maintenir; et tout cela ne vient que de ce que dans cette province il y a très-peu de gentilshommes et qu'aucun n'y possède de châteaux. Il y règne au contraire une telle égalité, qu'il serait fort aisé à un homme sage et qui connaîtrait la constitution des anciennes républiques d'y établir un gouvernement libre. Mais le malheur de ce pays, c'est qu'il ne s'est rencontré jusqu'à présent aucun homme qui ait eu le pouvoir ou l'habileté de le faire.

On peut donc conclure de ce que nous avons avancé que quiconque veut établir une république dans un pays où il y a beaucoup de gentilshommes, ne peut y réussir sans les faire disparaître. Celui qui, au contraire, veut élever une monarchie dans un pays où l'égalité règne, ne pourra jamais y réussir, s'il ne tire pas de cet état d'égalité des hommes ambitieux et inquiets; s'il ne les crée pas gentilshommes, non-seulement de nom, mais de fait, en leur donnant des châteaux, des terres, des richesses et des sujets. Placé au milieu d'eux, celui-ci, par leur moyen, maintiendra sa puissance; eux se serviront du monarque pour satisfaire leur ambition, et tous les autres seront contraints de supporter un joug que la force seule peut les obliger à endurer; car, la force comprimante étant en rapport et en proportion avec la puissance comprimée, toutes les parties se tiendront respectivement à leur place.

Mais établir une république dans un pays plus propre à une monarchie, comme établir une monarchie dans un pays plus propre à une république, ne peut être que l'œuvre d'un homme d'une capacité et d'une autorité peu communes. Beaucoup l'ont tenté, peu sont parvenus à leur but. La grandeur de l'entreprise étonne les uns et arrête les autres, de manière qu'ils échouent presque en commençant.

On objectera peut-être à ce principe, qu'un pays habité par des gentilshommes ne peut pas se gouverner en république, l'exemple contraire de la république de Venise, dans laquelle les gentilshommes seuls peuvent parvenir aux emplois. Je répondrai à cela que les gentilshommes vénitiens le sont plus de nom que de fait. Comme leurs richesses sont fondées sur le commerce et les possessions mobilières, ils n'ont ni grandes propriétés en terres, ni châteaux, ni juridictions sur des sujets. La noblesse n'est qu'un titre fait pour attirer la considération, le respect, et n'est nullement établie sur aucun des avantages dont les gentilshommes jouissent ailleurs. Venise est divisée en noblesse et en peuple, comme les autres républiques sont divisées en différentes classes sous des noms différents : les nobles y ont tous les honneurs, toutes les places; le peuple en est exclu; cette distribution ne détruit ni l'ordre, ni l'harmonie; nous en avons dit les motifs.

Établissez donc une république là où existe l'égalité, ou bien là où elle a été introduite; au contraire, établissez une monarchie là où existe une grande inégalité, autrement votre édifice sera sans proportion et peu durable.

CHAPITRE LVI.

Les grands changements qui arrivent dans un État sont toujours pronostiqués par des événements ou prédits.

D'où cela vient-il? je l'ignore; mais mille exemples anciens et modernes prouvent que jamais il n'arrive aucun grand changement dans une ville ou un État, qui n'ait été

annoncé ou par des devins, des révélations, des prodiges, ou par des signes célestes; pour ne pas en rapporter un exemple pris hors de chez nous, on sait de quelle manière le frère Jérôme Savonarole prédit l'arrivée de Charles VIII en Italie, et que dans toute la Toscane, principalement à Arezzo, on vit des hommes armés qui se livraient combat dans les airs.

Chacun sait également que, peu avant la mort du vieux Laurent de Médicis, le tonnerre tomba sur le haut du dôme, et cela avec tant de fracas que cet édifice en fut considérablement endommagé. Ne sait-on pas également que peu avant l'expulsion de Pierre Soderini, créé gonfalonier de Florence à vie, le palais même fut frappé de la foudre? On pourrait citer une quantité d'autres exemples que je passe de peur d'ennuyer le lecteur. Je raconterai seulement ce qui, d'après Tite-Live, précéda l'arrivée des Gaulois à Rome. Un plébéien nommé Marcus Ceditius vint déclarer au sénat que, passant la nuit dans la rue Neuve, il avait entendu une voix, plus forte qu'une voix humaine, lui ordonner d'avertir les magistrats que les Gaulois marchaient sur Rome. Pour expliquer la cause de ces prodiges, il faudrait avoir une connaissance des choses naturelles et surnaturelles que je n'ai pas. Il se pourrait peut-être que l'air, d'après l'opinion de certains philosophes, fût peuplé d'intelligences qui, douées d'assez grandes lumières pour prédire l'avenir, et touchées de compassion pour les hommes, les avertissent par des signes de se mettre en garde contre le périls qui les menacent. Quoi qu'il en soit, la vérité du fait existe, et ces prodiges sont toujours suivis des changements les plus remarquables.

CHAPITRE LVII.

Le peuple en masse est courageux; désuni, il devient faible.

Après le saccage de Rome par les Gaulois, plusieurs citoyens allèrent s'établir à Veies, et cela contre la constitution et malgré la défense du sénat. Celui-ci, pour remédier

à ce désordre, ordonna, sous des peines sévères, à tout citoyen de revenir habiter Rome. Ceux contre lesquels ces ordres étaient lancés commencèrent par s'en moquer; cependant, le terme prescrit arrivé, chacun s'empressa d'obéir, et Tite-Live dit à ce sujet : « De braves et séditieux qu'ils étaient ensemble, ils devinrent, chacun en particulier, soumis par crainte et obéissants (1). »

Ce trait peint on ne peut mieux le caractère de la multitude : souvent elle est audacieuse et s'exhale en propos contre la décision de ses chefs; mais la menace du châtiment a-t-elle lieu, ils se défient mutuellement les uns des autres, et tous s'empressent d'obéir.

Ainsi, quoi qu'on dise de la bonne ou de la mauvaise disposition du peuple d'après ses propos, n'en tenez nul compte; mais soyez en mesure de le maintenir s'il est favorablement disposé, et de ne le pas craindre s'il est dans des dispositions contraires. Cependant, si ses dispositions défavorables venaient ou de la perte de sa liberté ou de l'attachement qu'il avait pour un ancien chef encore vivant, il faut bien se garder de les mépriser; car ce sont de toutes les plus redoutables, et on a besoin de la plus grande force pour les contenir. Mais celles qui ont tout autre motif sont faciles à modérer lorsque le peuple n'a pas de chef qui lui serve d'appui; car, s'il n'est rien de plus effrayant qu'une multitude échappée et sans guide, il n'est rien aussi de plus lâche. Eût-elle les armes en main, vous la réduirez aisément, si vous vous ménagez seulement une retraite pour vous mettre à l'abri de sa première fougue. Bientôt, quand les esprits commencent à se refroidir, chacun, sur le point de retourner chez lui, commence à se méfier de lui-même et pense à se sauver ou par la fuite ou par un accommodement.

Aussi un peuple soulevé qui veut éviter pareil résultat commence à se donner un chef qui le dirige, qui le tienne uni et s'occupe du soin de le défendre. C'est ce que fit le

(1) *Ex ferocibus universis singuli metu suo obedientes fuere.*

peuple romain quand, après la mort de Virginie, il quitta Rome et se donna vingt tribuns qui s'occupèrent de l'intérêt de tous. Tout peuple qui n'en agit pas ainsi éprouve ce que nous avons rapporté d'après Tite-Live : qu'une multitude en masse est courageuse, et qu'elle devient vile et lâche quand chaque individu aura à s'occuper de son danger particulier.

CHAPITRE LVIII.

Un peuple est plus sage et plus constant qu'un prince.

Rien n'est plus mobile, plus léger que la multitude ; c'est ce que Tite-Live, notre auteur, et les autres historiens ne cessent d'affirmer. En effet, dans les divers traits qu'il raconte, on voit fréquemment la multitude condamner un homme à mort, puis le pleurer amèrement et le regretter. Ainsi le peuple romain se conduisit envers Manlius Capitolinus qu'il fit périr. « A peine le peuple, dit l'historien, eut-il cessé de le craindre, qu'il commença de le regretter (1). » Et quand ce même historien raconte dans un autre endroit les événements qui suivirent, à Syracuse, la mort d'Hiéronyme, neveu d'Hiéron, il dit : « Tel est le caractère de la multitude, ou elle sert avec bassesse, ou elle domine avec insolence (2). »

En entreprenant de défendre une cause contre laquelle tous les historiens se sont déclarés, je me charge peut-être d'une tâche si difficile ou d'un fardeau si lourd, que je serai obligé de l'abandonner par impuissance, ou de courir le risque d'en être accablé ; mais, quoi qu'il en soit, je pense, et je penserai toujours, que ce ne peut être un tort de défendre ses opinions quand on n'emploie d'autre autorité, d'autre force que celle de la raison.

Je dis d'abord que cette légèreté dont les écrivains ac-

(1) *Populum brevi, posteaquam ab eo periculum nullum erat, desiderium ejus tenuit.*

(2) *Hæc natura multitudinis est, aut humiliter servit, aut superbe dominatur.*

cusent la multitude est aussi le défaut des hommes pris individuellement, et particulièrement celui des princes; car quiconque n'est pas retenu par le frein des lois commettra les mêmes fautes qu'une multitude égarée, et cela peut se vérifier aisément. Il y a eu des milliers de princes; on sait le nombre des bons et des sages. Je ne parle au reste que de ceux qui étaient maîtres de secouer toute espèce de joug, et parmi ceux-là on ne peut mettre ni les rois qui vécurent en Égypte à l'époque antique où ce pays se gouvernait par ses lois, ni ceux qui naissaient à Sparte, ni ceux qui, de notre temps, naissent en France; car cette monarchie est plus réglée par les lois qu'aucun autre État moderne. Les princes qui naissent sous de pareilles constitutions ne peuvent pas se mettre sur la ligne de ceux d'après lesquels on peut étudier le caractère propre à tout prince pour le comparer à celui du peuple. On doit mettre en parallèle avec ces princes un peuple gouverné comme eux par des lois; c'est alors q'uon observera dans ce peuple la même bonté que dans ces princes, et on ne le verra ni obéir avec bassesse, ni commander avec insolence.

Tel fut le peuple romain tant que les mœurs se conservèrent pures. Soumis sans bassesse, il sut dominer sans orgueil, conserver sa dignité au moyen de ses magistrats. Fallait-il s'élever contre un ambitieux, Manlius, les décemvirs, et d'autres qui cherchèrent à l'opprimer, apprirent s'il en avait l'énergie. Fallait-il pour le salut public obéir à un dictateur, à des consuls, il s'y résignait sans peine. S'il regretta Manlius après sa mort, c'est qu'il se rappelait des vertus telles que leur souvenir sollicitait pour lui l'intérêt universel. Elles auraient produit le même effet sur un prince, car c'est l'opinion de tous les écrivains : nous louons, nous admirons les vertus jusque dans nos ennemis. Si ce Manlius si regretté eût été rendu à la vie, le peuple romain l'eût encore jugé comme il l'avait fait une fois; il l'eût tiré de prison et l'eût encore condamné à mort. Enfin on a vu des princes tenus pour sages regretter extrêmement des victimes de leur cruauté. Alexandre donna des regrets et

des larmes à Clitus et à quelques autres de ses amis; Hérode à Mariamne.

Mais ce que Tite-Live dit du caractère de la multitude ne peut s'appliquer à celle qui est régie par des lois comme les Romains, mais bien à cette populace effrénée comme était celle de Syracuse, qui commettait tous les excès auxquels s'abandonnent les princes furieux et sans frein, tels qu'Alexandre et Hérode, dans les occasions que nous avons citées.

On ne peut donc pas plus blâmer le caractère d'un peuple que celui d'un prince, parce que tous sont également sujets à s'égarer quand ils ne sont retenus par rien. Outre les exemples rapportés, je pourrais en citer une infinité d'autres. Combien n'y a-t-il pas eu de princes, de tyrans, d'empereurs romains, qui ont montré plus de légèreté et d'inconstance que telle populace qu'on voudra choisir?

Je conclus donc, contre l'opinion commune qui veut que le peuple, lorsqu'il domine, soit léger, inconstant, mobile, ingrat, et je soutiens que ces défauts ne sont pas plus inhérents aux peuples qu'aux princes. Les en accuser également, c'est vérité; en excepter les princes, c'est erreur; car un peuple qui commande et qui est réglé par des lois est prudent, constant, reconnaissant autant et même plus, à mon avis, qu'un prince réputé sage. D'un autre côté, un prince dégagé du frein des lois sera ingrat, changeant, imprudent, plus encore qu'un peuple placé dans les mêmes circonstances que lui. La variété de nuance qui existe entre eux ne vient pas de la diversité de leur nature, qui est absolument la même, et qui ne pourrait avoir que des différences à l'avantage du peuple, mais bien du plus ou moins de respect que le peuple et le prince ont pour les lois sous lesquelles ils vivent. Or, si vous examinez le peuple romain, vous le verrez pendant quatre cents ans ennemi de la royauté, passionné pour le bien public et pour la gloire de la patrie : mille exemples appuient cette vérité.

M'objectera-t-on l'ingratitude dont il paya les services de Scipion? Je répondrai en renvoyant au chapitre où j'ai

prouvé qu'un peuple est moins ingrat qu'un prince. Mais, quant à la prudence et à la stabilité, je soutiens qu'un peuple est plus prudent, plus constant et meilleur juge qu'un prince. Ce n'est pas sans raison qu'on dit que la voix du peuple est la voix de Dieu. On voit l'opinion publique pronostiquer les événements d'une manière si merveilleuse, qu'on dirait que le peuple est doué de la faculté occulte de prévoir et les biens et les maux. Quant à la manière de juger, on le voit bien rarement se tromper; quand il entend deux orateurs à talents égaux lui proposer deux partis opposés, il prouve, en se décidant pour le meilleur, qu'il est capable de discerner la vérité. S'il est entraîné quelquefois par des opinions brillantes, qui ne contiennent en somme qu'une apparence d'utilité, comme nous l'avons déjà dit, un prince n'est-il pas plus souvent entraîné par sa passion que le peuple? Qu'on les compare dans le choix des magistrats, le peuple n'en fait-il pas d'infiniment meilleurs qu'un prince? Parviendra-t-on jamais à lui persuader d'élever à des dignités un homme infâme et de mœurs corrompues? et cependant quels moyens aisés de le persuader à un prince! Enfin, si le peuple a pris quelque chose en aversion, ne le voit-on pas persévérer dans sa haine et garder son opinion pendant des siècles? Les princes montrent-ils pareille constance? Je vais appuyer ces deux assertions sur une preuve irrécusable que me fournit le peuple romain.

Pendant plusieurs siècles, parmi tant d'élections de tribuns, de consuls, il n'y eut pas quatre choix dont ce peuple eût à se repentir. Il eut tant d'horreur pour le nom de roi, que nul service rendu ne put faire échapper à sa vengeance le citoyen qui voulut l'usurper.

Ajoutons d'ailleurs que les peuples, quand ils gouvernent, font en peu de temps des progrès bien plus rapides et plus grands que lorsqu'ils vivent sous des princes. Qu'on se rappelle Rome après l'expulsion de ses rois, Athènes après celle des Pisistrates : cette différence ne peut naître que de la supériorité du gouvernement d'un

peuple sur celui d'un prince. En vain on m'objecterait ce que notre historien a dit dans l'endroit cité et ailleurs; car, si on pèse ensemble les défauts d'un peuple et d'un prince et leurs bonnes qualités respectives, vous verrez les peuples l'emporter infiniment dans la balance; et, si les princes se montrent supérieurs pour créer des lois, donner une constitution à un pays, établir une nouvelle forme de gouvernement, les peuples leur sont si supérieurs pour maintenir l'ordre établi, qu'ils arrivent sans peine à la gloire de leurs législateurs.

En somme et pour conclure, les monarchies et les gouvernements populaires, pour avoir une longue durée, ont eu besoin, les uns et les autres, d'être liés et retenus par des lois. Un prince qui n'a pour règle que sa volonté est un insensé, un peuple qui peut faire tout ce qu'il veut n'est pas sage; mais, si vous comparez un prince et un peuple liés et enchaînés par des lois, vous verrez toujours plus de vertus dans le peuple que dans le prince. Si vous les comparez tous deux affranchis de toute contrainte des lois, vous verrez moins d'erreurs dans le peuple que dans le prince; les torts du peuple étant moins grands, il sera plus facile d'y remédier. Un homme de bien peut souvent, par son éloquence, ramener un peuple licencieux et mutin; mais nul ne peut faire revenir un prince, et l'on n'a d'autre moyen que la force. Que l'on juge de la gravité de leurs maladies respectives par la différence des remèdes. Pour guérir les maux du peuple, il ne faut souvent que quelques paroles; pour guérir ceux du prince, il faut toujours employer le fer : de ces deux maladies, laquelle jugera-t-on la plus dangereuse?

Dans le moment où un peuple est le plus emporté, il n'y a pas lieu de craindre les excès auxquels il peut se livrer pour le moment, et on a moins peur du présent que du mal qui peut en provenir, puisque de grands troubles peuvent faire naître un tyran. Mais chez les méchants princes, au contraire, c'est le mal du moment qu'on redoute, et on n'espère qu'en l'avenir; car on se flatte que

l'excès de la tyrannie peut amener quelque liberté. De cette manière, vous voyez la différence qu'il y a de l'un à l'autre; elle est du présent à l'avenir.

Les cruautés du peuple ne s'exercent que contre ceux qu'il soupçonne d'en vouloir au bien public; celles d'un prince sont, au contraire, dirigées contre ceux qu'il redoute comme ennemis de son intérêt particulier. Mais veut-on savoir d'où naît le préjugé défavorable au peuple généralement répandu? C'est que tout le monde a la liberté d'en dire ouvertement le plus grand mal, même au moment où il domine avec le plus d'empire; au lieu que ce n'est qu'avec la plus grande circonspection et en tremblant qu'on parle mal d'un prince.

Il ne me paraît pas hors de propos, puisque le sujet m'y conduit, d'examiner dans le chapitre suivant qui, d'un peuple ou d'un prince, est plus fidèle à ses alliances.

CHAPITRE LIX.

A qui, d'un peuple ou d'un prince, peut-on se fier davantage comme allié?

Puisqu'on voit tous les jours un prince faire alliance avec un prince, une république avec une république, qu'également encore des princes s'allient avec des républiques, et celles-ci avec des princes, examinons lequel des deux est plus fidèle, plus constant et plus sûr, d'un prince ou d'une république. Après avoir tout pesé, je pense qu'ils se ressemblent en beaucoup de cas et qu'ils diffèrent aussi en beaucoup d'autres.

Je crois d'abord que ni l'un ni l'autre n'observeront fidèlement des traités dictés par la force; je crois que, si l'un et l'autre voient l'État en danger, ils ne manqueront pas, pour le sauver, d'user de mauvaise foi et d'ingratitude. Demetrius, surnommé le preneur de villes, avait rendu les plus grands services aux Athéniens. Vaincu, mis en fuite par ses ennemis, il veut se réfugier à Athènes, comme dans une ville amie et qu'il avait obligée; on refuse de l'y

recevoir. Cette ingratitude toucha plus le prince que la perte de son armée et de ses États. Pompée, battu par César en Thessalie, se réfugie en Égypte chez Ptolémée, qu'il avait replacé sur son trône; ce prince lui donne la mort. Ces deux traits d'ingratitude proviennent des mêmes motifs; cependant nous voyons qu'il y eut plus d'humanité, moins d'ingratitude dans la conduite de la république que dans celle du prince.

Là où la crainte domine, là aussi la foi est gardée au même degré, soit de la part d'une république, soit de la part d'un prince; et, si l'un ou l'autre s'exposent à périr pour demeurer fidèles, les mêmes motifs pourront encore les déterminer à tenir cette conduite. Quant au prince, il peut se faire qu'il soit allié d'un prince puissant qui, s'il ne peut le secourir pour le moment, pourra du moins, avec le temps, le rétablir dans ses États. Il peut croire aussi qu'après s'être montré partisan de celui qui a été vaincu, il ne puisse obtenir une paix solide et sincère de la part du vainqueur. Tels ont été les motifs qui ont engagé les seigneurs napolitains à rester fidèles aux Français; pour les républiques, tels furent autrefois les motifs pour lesquels Sagonte en Espagne s'exposa à sa ruine pour demeurer fidèle aux Romains, et Florence, en 1512, suivit constamment le parti français.

Je crois même, après avoir tout mûrement balancé, que, dans les occasions qui présentent un danger imminent, on trouvera communément plus de constance dans une république que dans un prince. Je suppose que celle-ci ait les mêmes intentions que le prince, la lenteur de ses mouvements lui fera mettre plus de temps à se déterminer, et par conséquent elle sera moins promptement infidèle.

C'est par intérêt qu'on rompt les alliances, et c'est en ceci que les républiques surpassent de beaucoup les princes en fidélité. Il serait facile de prouver par quelques exemples que le plus petit intérêt détermine souvent un prince à manquer de foi, comme on pourrait démontrer par d'autres preuves que les plus grands avantages n'ont pu déter-

miner des républiques à en manquer. Thémistocle annonça un jour dans une assemblée qu'il avait conçu un projet extrêmement utile à la république, mais qu'il ne le pouvait dire tout haut, parce que le succès exigeait le secret le plus absolu. Le peuple d'Athènes nomma Aristide pour en prendre connaissance, ne voulant se décider à l'adopter que sur son rapport. Thémistocle effectivement en instruit Aristide; il lui prouve que, l'armée des Grecs se reposant entièrement sur les traités, il est facile de la corrompre ou de la détruire, et par là de rendre les Athéniens arbitres de toute la Grèce. Aristide fait son rapport au peuple; il assure que rien n'est avantageux comme le projet de Thémistocle, mais il prévient en même temps que rien n'est plus contraire à la bonne foi : à l'instant, tout le peuple le rejette. Philippe de Macédoine, à coup sûr, n'eût pas eu ce scrupule, ni tant d'autres princes qui ont plus gagné par leur perfidie que par les voies honnêtes.

Je ne parle pas de la rupture des traités à raison de leur inobservation : rien de plus ordinaire. Je ne veux parler que de ceux que l'on rompt pour des causes plus particulières. Je crois, par ce qui précède, avoir prouvé que, le peuple étant moins sujet à se tromper, on peut se fier avec plus de sûreté à lui qu'au prince.

CHAPITRE LX.

Le consulat et toute autre magistrature à Rome se donnaient sans distinction d'âge.

On voit, en suivant l'histoire, que les Romains, dès que les plébéiens purent prétendre au consulat, y admirent tous les citoyens, sans distinction d'âge et de naissance. En aucun temps, on n'avait eu égard à l'âge pour nommer à ces magistratures; on ne considérait que le mérite, et on allait le chercher, soit qu'il se rencontrât chez un jeune homme ou chez un vieillard. Valérius Corvinus nous en présente un exemple. Il fut élevé au consulat à vingt-trois ans. Ce même Valérius disait à son armée : « Le consulat

est le prix du mérite et non celui de la naissance (1). » Si les Romains firent bien ou mal de se montrer indifférents sur ces deux qualités dans leurs consuls, c'est une question à examiner.

Quant à la naissance, ce fut forcément que les Romains cessèrent d'y avoir égard, et toute république, comme on l'a déjà dit, qui voudra avoir les mêmes succès que Rome, s'y verra forcée. On ne peut faire supporter à des hommes des travaux et des privations que par l'espoir d'obtenir le prix de leurs peines; il y aurait même du danger à leur ôter cet espoir. Il convenait donc que le peuple fût de bonne heure flatté de l'espérance de parvenir au consulat et qu'il s'en nourrît pendant un temps sans la voir se réaliser. L'espoir ne suffisant plus, il fallut, pour le satisfaire, en venir aux effets.

Quant à l'État qui n'associe pas son peuple à des destinées aussi glorieuses, il peut le traiter comme il voudra, comme nous l'avons vu ailleurs. Mais le peuple qui veut entreprendre ce que Rome a exécuté ne doit point établir cette distinction entre ses citoyens, et, si la question de la naissance est résolue, celle de l'âge l'est nécessairement aussi; car un jeune homme, pour être élevé à une place qui demanderait la prudence d'un vieillard, ne peut ainsi s'attirer tous les suffrages que par quelque action extraordinaire. Or, s'il a fait briller tant de talents et de vertus par quelque action d'éclat, ce serait très-grand dommage que l'État fût obligé de s'en priver, d'attendre que la vieillesse eût glacé son courage et sa force d'esprit, et cette activité dont elle eût pu tirer les plus grands avantages. On voit que Rome sut profiter ainsi des qualités de Valérius Corvinus, de Scipion, de Pompée et de beaucoup d'autres qui, très-jeunes encore, eurent les honneurs du triomphe.

(1) *Erat præmium virtutis, non sanguinis.*

LIVRE SECOND.

AVANT-PROPOS.

Tous les hommes louent le passé, blâment le présent, et souvent sans raison. Ils sont tellement partisans de ce qui a existé autrefois, que non-seulement ils vantent ces temps qu'ils ne connaissent que par les tableaux que les historiens nous en ont laissés, mais, devenus vieux, on les entend prôner encore ce qu'ils se souviennent d'avoir vu dans leur jeunesse. Leur opinion est le plus souvent erronée. Or, voici, je pense, les principales causes de leurs préventions.

La première, c'est qu'on ne connaît jamais la vérité tout entière sur le passé. On cache le plus souvent celles qui déshonoreraient un siècle, et, quant à celles qui sont faites pour l'honorer, on les amplifie, on les rend en termes pompeux et emphatiques. La plupart des écrivains obéissent tellement à la fortune des vainqueurs, que, pour rendre leurs trimphes plus éclatants, non-seulement ils exagèrent ses succès, mais jusqu'à la défense des ennemis vaincus; en sorte que les descendants des uns et des autres ne peuvent s'empêcher d'admirer les hommes qui ont figuré d'une manière aussi brillante, de les vanter et de s'y attacher.

La seconde raison, c'est que les hommes n'éprouvent aucun sentimeut de haine qui ne soit fondé ou sur la crainte naturelle ou sur l'envie. Ces deux puissants motifs n'existant plus dans le passé par rapport à nous, nous n'y trouvons ni qui nous puissions redouter, ni qui nous devions envier. Mais il n'en est pas ainsi des événements où nous sommes nous-mêmes acteurs ou qui se passent sous nos yeux : la connaissance que nous en avons est entière et complète; rien ne nous en est dérobé. Ce que nous

y apercevons de bien est tellement mêlé de choses qui nous déplaisent, que nous sommes forcés d'en porter un jugement moins avantageux que du passé, quoique souvent le présent mérite réellement plus de louanges et d'admiration. Je ne parle point des monuments des arts, dont le mérite brille de lui-même avec tant d'éclat, que les temps peuvent à peine influer ou en bien ou en mal sur l'impression qu'elles produisent. Il n'est ici question que des actions de la vie et des mœurs des hommes qui ne portent point avec elles des témoignages aussi évidents.

Je répéterai donc que rien n'est plus général que l'habitude de louer le passé et de dénigrer le présent. Mais il n'est pas vrai qu'elle trompe toujours. En effet, il faut bien quelquefois que nos jugements s'accordent avec la vérité, d'après le mouvement perpétuel des humains, tendant sans cesse ou à déchoir ou à se relever.

On voit, par exemple, une ville, un État tenir une constitution des mains d'un législateur habile, dont le talent leur fait faire pendant quelque temps des progrès vers la perfection. Quiconque vit alors dans cet État et donne plus d'éloges au temps passé qu'au présent se trompe certainement, et la raison de son erreur se trouve dans les causes que nous avons indiquées; mais, s'il existe dans cette même république ou dans ce même État à l'époque où celui-ci décline, alors il ne se trompe plus.

En réfléchissant sur la marche des choses humaines, j'estime que le monde se soutient dans le même état depuis l'origine des temps, qu'il y a toujours même quantité de bien, même quantité de mal, mais que ce mal et ce bien ne font que parcourir les divers lieux, les diverses contrées. D'après ce que nous connaissons des anciens empires, on les voit tous s'altérer tour à tour par le changement qu'ils éprouvent dans leurs mœurs; mais le monde est toujours le même. Il y a cette différence que les grandes qualités, les grandes vertus, placées d'abord en Assyrie, se transplantèrent en Médie, qu'elles passèrent ensuite en Perse, et de là en Italie et à Rome; et si, après la chute de l'em-

pire romain, aucun autre empire ne s'est élevé aussi haut et n'a réuni au même point ce vaste ensemble de vertus politiques, on voit cependant ces vertus se partager entre plusieurs nations et les faire fleurir. Tel fut l'empire des Français, celui des Turcs, celui du soudan d'Égypte : aujourd'hui l'on peut citer à ce sujet les peuples d'Allemagne, comme on parlait jadis des Arabes qui firent de si grandes choses, et conquirent le monde entier après avoir renversé l'empire romain en Orient.

Les peuples de ces différents pays, qui ont remplacé les Romains après les avoir détruits, ont possédé ou possèdent encore les qualités que l'on regrette et qui méritent les éloges qu'on leur donne. Ceux qui, nés dans ces pays, louent le passé plus que le présent peuvent bien être dans l'erreur; mais ceux qui sont nés en Italie et en Grèce, et qui ne sont pas devenus ou *ultramontains* en Italie ou Turcs en Grèce, ceux-là ont raison de blâmer le temps présent et de faire l'éloge du passé. Les siècles passés leur offrent des sujets d'admiration, et celui où ils vivent ne leur présente rien qui les dédommage de leur extrême misère et de l'infamie. Dans un siècle où ils ne voient ni religion, ni lois, ni discipline militaire, règnent des vices de toute espèce, et ces vices sont d'autant plus exécrables, qu'ils se montrent chez ceux qui siégent dans les tribunaux, qui occupent les places, qui ont l'autorité en main, et qui veulent être adorés.....

Mais, pour revenir à notre sujet, les hommes se trompent quand ils décident lequel vaut le mieux du présent ou du passé, attendu qu'ils n'ont pas une connaissance aussi parfaite de l'un que de l'autre; le jugement que portent des vieillards sur ce que dans leur jeunesse ils ont vu, bien observé, bien connu, semblerait n'être pas également dépourvu d'erreur. Cette remarque serait juste, si les hommes, à toutes les époques de leur vie, conservaient la même force de tête et de jugement, et s'ils étaient affectés des mêmes passions; mais ils changent, et, quoique les temps ne changent pas réellement, ils ne peuvent paraître les

mêmes à des hommes qui ont d'autres passions, d'autres goûts et une autre manière de voir. Nous perdons beaucoup de nos forces physiques en vieillissant, et nous gagnons en jugement et en prudence; ce qui nous paraissait supportable ou bon dans notre jeunesse, nous paraît mauvais et insoutenable : nous devrions n'accuser de ce changement que notre jugement; nous en accusons les temps.

D'ailleurs, les désirs de l'homme sont insatiables : il est dans sa nature de vouloir et de pouvoir tout désirer, et sa fortune borne ses moyens d'acquérir. Il en résulte pour lui un mécontentement habituel, un dégoût de ce qu'il possède; c'est ce qui le fait blâmer le présent, louer le passé, désirer l'avenir, et tout cela sans aucun motif raisonnable.

Je ne sais pas si je ne mériterai pas d'être mis au nombre de ceux qui se trompent, en élevant extrêmement dans ces discours les temps des anciens Romains et en censurant ceux où nous vivons. Et véritablement, si la vertu qui régnait alors, et le vice qui domine aujourd'hui, n'étaient pas plus manifestes que le jour qui nous éclaire, je serais plus retenu dans mes expressions, craignant de tomber dans l'erreur que je reproche aux autres. Mais la chose est si évidente pour tous les esprits, que je n'hésiterai pas à dire hardiment ce que je pense de ces temps-là et de ces temps-ci, afin d'exciter dans l'âme des jeunes gens qui liront mes écrits le désir d'imiter les uns et de fuir l'exemple des autres, toutes les fois que le hasard leur en fournira l'occasion. C'est le devoir d'un honnête homme qui, par le malheur des temps et de la fortune, ne peut pas faire lui-même le bien, d'en donner aux autres des leçons. Peut-être que, parmi ceux qu'il aura instruits, il s'en trouvera un plus favorisé du ciel, qui parviendra à l'opérer.

Nous avons parlé dans le livre précédent de la conduite des Romains dans les affaires intérieures : dans celui-ci nous traiterons de ce qu'ils ont fait pour l'accroissement de leur empire au dehors.

CHAPITRE PREMIER.

Laquelle a le plus contribué à la grandeur de l'empire romain, de la vertu ou de la fortune?

Plusieurs écrivains, entre autres Plutarque, dont l'opinion est d'un très-grand poids, ont pensé que la fortune avait plus contribué que la vertu à l'accroissement que prit l'empire de Rome. Une des plus fortes raisons qu'il en donne, c'est l'aveu même de ce peuple qui, ayant élevé plus de temples à la fortune qu'à aucun autre dieu, reconnaît avoir tenu d'elle toutes ses victoires (1). Il paraît que Tite-Live se range à cette opinion : rarement il fait parler un Romain de la vertu sans y joindre la fortune.

Non-seulement je ne suis point de cet avis, mais je le trouve même insoutenable. En effet, s'il ne s'est jamais trouvé de république qui ait fait autant de conquêtes que Rome, il est reconnu que jamais État n'a été constitué pour en faire comme celui-ci. C'est à la valeur de ses armées qu'elle a dû ses conquêtes; mais c'est à la sagesse de sa conduite, à ce caractère particulier que lui imprima son premier législateur, qu'elle dut de les conserver, comme nous le prouverons tout au long dans plusieurs des chapitres suivants.

Mais, disent-ils, n'avoir jamais eu à la fois sur les bras deux puissances ennemies, n'est-ce pas plutôt l'effet du hasard que celui du talent ou du courage? Les Romains ne firent la guerre aux Latins que quand ils eurent battu les Samnites, et ils n'attaquèrent les premiers qu'afin de défendre ceux-ci. Ils ne combattirent les Toscans qu'après avoir soumis les Latins et établi la puissance des Samnites.

(1) Effectivement aucun peuple n'éleva autant d'autels à cette déesse. Il y en avait de dédiés à la fortune de l'armée, à la fortune obéissante, à la fortune privée, à la fortune virginale, à la fortune virile, etc. On sait que Servius Tullius, qui en érigea le plus grand nombre, feignit d'avoir des entretiens secrets avec la déesse Fortune, comme Numa en avait eu avec la nymphe Égerie.

Si ces deux peuples, avec des forces toutes fraîches, se fussent unis contre Rome, il est probable qu'ils l'eussent détruite.

De quelque manière que ces faits se soient passés, il est certain que jamais Rome n'eut deux grandes guerres à soutenir en même temps. Ou l'une s'éteignait au moment où l'autre s'allumait, ou l'autre naissait à l'instant où celle-ci prenait fin : c'est ce dont on peut se convaincre en examinant le cours et l'époque de chacune de ces guerres. En effet, sans parler de celles qui précédèrent la prise de la ville par les Gaulois, on voit que, pendant qu'ils combattaient contre les Èques et les Volsques, et surtout tant que ces deux peuples furent puissants, aucun autre peuple ne s'éleva contre eux pour les attaquer en même temps. Ceux-ci domptés, éclata la guerre contre les Samnites; et, quoique avant la fin de cette guerre les Latins se fussent révoltés, cependant, quand cette révolte eut lieu, les Samnites étaient déjà ligués avec les Romains, et ce fut à l'aide de ceux-ci qu'ils abaissèrent l'orgueil des Latins. Ceux-là soumis, on vit se renouveler la guerre des Samnites; mais de fréquentes défaites avaient affaibli leurs forces, lorsque se déclara la guerre d'Étrurie : aussi fut-elle bientôt terminée. A l'arrivée de Pyrrhus en Italie, les peuples du Samnium se soulevèrent de nouveau. Pyrrhus battu et refoulé en Grèce, vint la première guerre contre les Carthaginois : elle était à peine terminée, que tous les Gaulois en delà et en deçà des Alpes fondirent sur les Romains, en tel nombre qu'il en fut fait un carnage effroyable entre Populonie et Pise, à l'endroit où se trouve la tour Saint-Vincent. Cette guerre terminée, les Romains n'en firent plus pendant vingt-cinq ans que de peu d'importance; car ils n'eurent à combattre que contre les Liguriens et le peu de Gaulois qui restaient en Lombardie. Cet état de choses se prolongea jusqu'à la seconde guerre punique, qui dura seize ans : Rome la termine avec gloire, mais pour la voir remplacer par la guerre de Macédoine, par celle d'Antiochus et par celle d'Asie. Sortie victorieuse de toutes ces

campagnes, il n'exista dans le monde entier ni prince, ni république qui, seule ou réunie, pût arrêter le torrent de ses conquêtes.

Mais, avant cette dernière victoire, considérez et l'ordre de ces guerres et la conduite des Romains : dans toutes vous trouverez qu'ils furent favorisés par la fortune autant que par leur habileté, leur courage et leur prudence; vous découvrirez même les causes qui leur assuraient la fortune. En effet, il est certain que, si un prince ou un peuple parvient à un degré de réputation tel que ses voisins le craignent, il arrivera toujours qu'aucun d'eux ne l'attaquera, à moins d'y être forcé; en sorte qu'il dépendra, pour ainsi dire, de ce peuple ou de ce prince redouté de faire la guerre à ceux de ses voisins qu'il lui conviendra d'attaquer et d'apaiser habilement les autres. Ceux-ci s'apaisent facilement, contenus en partie par la haute idée qu'ils ont de sa puissance, en partie trompés par les moyens mêmes qu'il emploie pour les endormir. Les autres puissances plus éloignées, qui n'ont aucune relation avec eux, regarderont leur soumission ou leur défaite comme des événements trop étrangers pour pouvoir mériter de l'intérêt. Elles resteront dans cette erreur tant que l'incendie ne se propagera pas jusqu'à elles. La flamme venant à les gagner, elles n'ont d'autre moyen pour l'éteindre que leurs propres forces, et elles leur suffisent d'autant moins que la puissance qui attaque a accru les siennes par ses succès.

Je ne parlerai pas de la politique insensée des Samnites, qui restèrent spectateurs immobiles des victoires remportées par le peuple romain sur les Volsques et les Èques, et, pour éviter d'être prolixe, je m'arrêterai aux Carthaginois. Ils avaient déjà acquis une immense réputation de puissance, quand les Romains combattaient les Samnites et les Toscans. Ils avaient soumis l'Afrique; la Sardaigne, la Sicile et une partie de l'Espagne étaient en leur pouvoir. Leur puissance, leur éloignement de Rome, firent qu'ils ne pensèrent ni à attaquer les Romains, ni à secourir les Samnites et les Étruriens. Ils se conduisirent même avec Rome

comme on se conduit assez naturellement avec tout ce qui s'élève; ils se lièrent avec elle et recherchèrent son amitié. Ils ne s'aperçurent de leur erreur qu'après que les Romains, ayant soumis tous les peuples qui séparaient les deux empires, commencèrent à leur disputer et la Sicile et l'Espagne. Même aveuglement de la part des Gaulois, de la part de Philippe, roi de Macédoine, et de la part d'Antiochus. Chacun d'eux se persuada ou que les Romains seraient vaincus par celui d'entre eux qui occupait leurs forces dans le moment, ou qu'il serait toujours temps de les arrêter par la guerre ou par des traités. Je crois donc que la fortune qui favorisa les Romains aurait également secondé tout prince qui se serait conduit comme eux et aurait montré autant de courage et d'habileté.

Il serait à propos de montrer la manière dont se conduisait le peuple romain quand il entrait sur le territoire ennemi, si nous ne l'avions déjà très-longuement expliqué dans le *Traité du Prince*. Je dirai seulement en peu de mots quel art ils employèrent à se ménager des amis qui leur ouvrissent le chemin pour arriver dans le pays dont ils méditaient la conquête, ou qui les aidassent à s'y maintenir. Ainsi Capoue leur ouvrit l'entrée du Samnium, les Camertins l'Étrurie, les Mamertins la Sicile, les Saguntins l'Espagne, Massinissa l'Afrique, les Étoliens la Grèce, Eumènes et d'autres princes l'Asie, les Marseillais et les Éduens la Gaule. Ainsi ils ne manquèrent jamais de pareils appuis pour faciliter leurs entreprises, pour conquérir des provinces et pour les conserver. Les peuples qui suivront avec soin les mêmes principes auront moins besoin de la fortune que ceux qui négligeront de les observer.

Afin de faire mieux sentir combien le courage et l'habileté furent plus nécessaires aux Romains pour conquérir leur empire que ne le fut la fortune, nous examinerons dans le chapitre suivant quels étaient les peuples contre lesquels Rome eut à combattre, et combien ils mirent d'opiniâtreté à défendre leur liberté.

CHAPITRE II.

Quels furent les peuples que les Romains eurent à combattre, et combien ils furent opiniâtres à défendre leur liberté.

Les Romains n'éprouvèrent jamais autant d'obstacles à leurs conquêtes que de la part des petits peuples dont ils étaient entourés. La cause de ces résistances doit être attribuée à la passion que, dans les temps anciens, ces peuples avaient pour la liberté. Ils la défendirent avec tant d acharnement, que le courage le plus extraordinaire était seul capable de les subjuguer. On sait, par une infinité d'exemples, à quels périls ils s'exposaient pour la maintenir ou pour la recouvrer, quelles vengeances ils tiraient de ceux qui la leur avaient ravie. Mais aussi l'étude de l'histoire nous apprend les dommages et les désastres que cause à une ville ou à un peuple la perte d'un bien aussi précieux.

Aussi, pour un pays qui peut aujourd'hui se vanter de posséder des villes libres, les temps anciens nous font voir une quantité de peuples jouissant de la liberté dans tous les pays. A l'époque dont nous parlons, l'Italie, des montagnes qui separent la Toscane de la Lombardie, jusqu'à la pointe qui regarde la Sicile, était peuplée d'États libres, Étrusques, Romains, Samnites, et beaucoup d'autres. On ne voit pas qu'il y eût un seul roi, excepte ceux de Rome et Porsenna, roi d'Étrurie, dont la postérité s'éteignit : du moins l'histoire n'en fait aucune mention. Elle nous apprend, en revanche, que l'Étrurie était libre, quand les Romains mirent le siége devant Veies; elle était si jalouse de sa liberté, elle avait une telle haine pour le nom de prince, que, les Veiens s'étant donné un roi pour la défense de leur ville et lui ayant demandé du secours contre l'ennemi commun, elle se décida, après s'être longtemps consultée, à refuser le secours qui lui était demandé, tant que les Veiens obéiraient à un roi : les Etrusques crurent indigne d'eux de prendre la défense de ceux qui l'avaient déjà confiée à un maître.

On découvre aisément d'où naît cette passion d'un peuple pour la liberté. L'expérience prouve que jamais les peuples n'ont accru et leur richesse et leur puissance que sous un gouvernement libre. Et vraiment peut-on voir sans admiration Athènes, délivrée de la tyrannie des Pisistrates, s'élever dans l'espace de cent ans à un si haut point de grandeur? Ce qui est plus merveilleux encore, c'est le degré de puissance auquel s'éleva Rome après l'expulsion de ses rois. Ces progrès sont faciles à expliquer : c'est le bien général et non l'intérêt particulier qui fait la puissance d'un État, et, sans contredit, on n'a en vue le bien public que dans les républiques. On ne s'y détermine à faire que ce qui tourne à l'avantage commun, et, si par hasard on fait le malheur de quelques particuliers, tant de citoyens y trouvent de l'avantage, qu'ils sont toujours assurés de l'emporter sur ce petit nombre d'individus dont les intérêts sont blessés.

Le contraire arrive sous le gouvernement d'un prince; le plus souvent son intérêt particulier est en opposition avec celui de l'État. Aussi un peuple libre est-il asservi, le moindre mal qui puisse lui arriver est d'être arrêté dans ses progrès et de ne plus accroître ni ses richesses, ni sa puissance; mais le plus souvent il ne va plus qu'en déclinant. Si le hasard lui donne pour tyran un homme plein d'habileté et de courage, qui recule les bornes de son empire, ses conquêtes seront sans utilité pour la république et ne seront profitables qu'au prince seul. Élèvera-t-il aux places des hommes de talent, lui qui les tyrannise et qui ne veut pas avoir à les craindre? Soumettra-t-il les pays voisins pour les rendre tributaires d'un État qu'il opprime? Rendre cet État puissant n'est pas ce qui lui convient; son intérêt est de tenir chacun de ses membres divisé, et que chaque province, chaque terre ne reconnaisse que lui pour maître. Ainsi la patrie ne tire aucun avantage de ses conquêtes; elles ne servent que les intérêts du tyran.

Ceux qui voudront appuyer cette vérité d'autres preuves n'ont qu'à lire le traité de Xénophon sur la tyrannie.

Il n'est donc pas étonnant que les anciens peuples aient poursuivi les tyrans avec tant de fureur et voué un si grand culte à la liberté. On en vit la preuve à la mort d'Hiéronyme, petit-fils d'Hiéron, à Syracuse. La nouvelle de cet événement étant parvenue à l'armée, qui campait alors non loin de cette ville, y excita d'abord quelques mouvements. On prit les armes pour venger sa mort sur les meurtriers; mais à peine eut-elle appris qu'à Syracuse le cri public était *liberté*, l'armée, entraînée elle-même par ce mot, se calme à l'instant, sa colère contre les tyrannicides s'apaise, et elle ne s'occupe que des moyens d'établir un gouvernement libre à Syracuse.

Il n'est pas non plus étonnant que ces mêmes peuples aient exercé les vengeances les plus terribles contre ceux qui les privaient de leur liberté : il y en a beaucoup d'exemples. Je n'en rapporterai qu'un seul arrivé à Corcyre, ville de Grèce, dans le temps de la guerre du Péloponèse. Deux partis se trouvaient alors en présence : l'un favorisait les Athéniens, l'autre se rattachait aux intérêts des Lacédémoniens. Les villes mêmes se trouvaient divisées comme la Grèce entière. Il arriva qu'à Corcyre, les nobles ayant eu l'avantage, dépouillèrent le peuple de sa liberté; mais le peuple et ses partisans reprirent le dessus avec le secours des Athéniens, et se saisirent de tous les nobles : on leur lia les mains derrière le dos, on les enferma dans une prison qui pouvait les contenir tous; tout en prétextant l'intention de les envoyer en exil en divers endroits, on les faisait mourir dans les plus cruels supplices. Ceux qui survivaient, s'en étant aperçus, se déterminèrent à tout braver plutôt que de subir une mort ignominieuse. Armés de tout ce qu'ils purent se procurer, ils disputèrent l'entrée de la prison à ceux qui voulurent y pénétrer. Le peuple, accouru à ce bruit, démolit le toit du bâtiment où ils étaient renfermés, et les ensevelit sous ses ruines.

La Grèce fut encore le théâtre d'un grand nombre d'événements aussi tragiques et aussi remarquables. Ils fournissent la preuve qu'un peuple se venge plus cruellement

contre ceux qui lui ont réellement enlevé sa liberté, que contre ceux qui ont voulu la lui enlever.

Pour quelle raison les hommes d'à présent sont-ils moins attachés à la liberté que ceux d'autrefois? Pour la même, je pense, qui fait que ceux d'aujourd'hui sont moins forts; et c'est, si je ne me trompe, la différence d'éducation fondée sur la différence de religion. Notre religion, en effet, nous ayant montré la vérité et le seul chemin du salut, fait que nous mettons moins de prix à la gloire de ce monde. Les païens, au contraire, qui l'estimaient beaucoup, qui plaçaient en elle le souverain bien, apportaient dans leurs actions beaucoup plus de force et d'énergie; c'est ce qu'on peut inférer de la plupart de leurs institutions, à commencer par la magnificence de leurs sacrifices, comparée à l'humilité de nos cérémonies religieuses, dont la pompe, plus simple qu'imposante, n'a rien d'énergique ou de formidable. Leurs cérémonies n'étaient pas seulement pleines de pompe et de majesté, on y joignait des sacrifices ensanglantés par l'immolation d'un grand nombre d'animaux; spectacle qui contribuait singulièrement à rendre les hommes violents et féroces. En outre, la religion païenne ne déifiait que des hommes d'une gloire mondaine, des généraux d'armée, des chefs de république. Notre religion couronne plutôt les vertus humbles et contemplatives que les vertus actives; elle place le bonheur suprême dans l'humilité, l'abjection, le mépris des choses humaines Le culte païen, au contraire, faisait consister le souverain bien dans la grandeur d'âme, la force du corps et toutes les qualités qui rendent les hommes redoutables. Si la nôtre exige quelque force d'âme, c'est pour nous disposer à souffrir plutôt qu'à agir énergiquement.

Il me paraît donc que le christianisme, en rendant les peuples plus faibles, les a disposés à être plus facilement la proie des méchants. Ceux-ci ont vu qu'ils pouvaient tyranniser sans crainte des hommes qui, pour aller en paradis, sont plus disposés à supporter des injures qu'à les venger.

Mais si ce monde où nous vivons est amolli, si le ciel paraît ne devoir plus s'armer, n'en accusons que les vils instincts de ceux qui ont expliqué notre religion d'une manière plus commode pour la paresse que favorable à la vertu. S'ils avaient étudié cette religion avec des inspirations généreuses, ils auraient vu qu'elle nous ordonne d'aimer la patrie, de l'honorer, et de nous exercer à toutes les vertus qui peuvent servir à la défendre.

Ces fausses interprétations, et la mauvaise éducation qui en est la suite, sont donc cause qu'on voit aujourd'hui bien moins de républiques qu'on n'en voyait autrefois, et que les peuples, par conséquent, ont moins d'amour pour la liberté. Je croirais cependant que ce qui y a bien contribué encore, ce sont les conquêtes des Romains, dont l'empire a absorbé toutes les républiques et tous les États libres; quoique cet empire ait été dissous, ces États dispersés n'ont pu se rejoindre, ni former des sociétés politiques, si ce n'est en bien peu d'endroits.

Quoi qu'il en soit, les Romains trouvèrent dans toutes les parties du monde une ligue de républiques armées et obstinées à la défense de leur liberté. Ce qui prouve qu'ils ne les auraient jamais soumises sans une extrême habileté jointe au plus grand courage, c'est, entre autres faits que nous pourrions citer, l'exemple des Samnites; il tient du prodige. Ce peuple était, de l'aveu de Tite-Live, si puissant, il était si brave, que jusqu'au consulat de Papirius Cursor, fils du premier Papirius, c'est-à-dire pendant quarante-six ans, il résista aux Romains, malgré des défaites sans nombre, des terres ravagées et des villes détruites. Ce sol couvert autrefois de peuples et de cités n'est plus aujourd'hui qu'un désert; il était alors si puissant, si bien gouverné, que, s'il eût été attaqué par d'autres que par les Romains, il n'eût jamais été soumis.

Il est facile de déterminer la cause de deux situations si différentes. Autrefois ce pays était libre, aujourd'hui il est esclave, et les seuls États libres, dans tous les pays du monde, comme je l'ai déjà dit, peuvent avoir de graups

succès. La population y est plus considérable, parce que les mariages contractés librement présentent plus d'avantages aux citoyens. Chaque individu ne met volontiers au monde que les enfants qu'il croit pouvoir nourrir sans crainte de voir enlever son patrimoine, et, lorsqu'il sait que non-seulement ils naissent libres, mais qu'ils peuvent, avec du talent, devenir chefs de la république, cette confiance sert à multiplier indéfiniment et les richesses de l'agriculture et celles de l'industrie. Chaque citoyen s'empresse d'accroître et d'acquérir des biens qu'il est assuré de conserver, et tous, à l'envi les uns des autres, travaillant au bien général par cela même qu'ils s'occupent de leur avantage particulier, élèvent leur pays au plus haut point de prospérité.

Le contraire en tout point arrive dans les pays où le peuple est esclave; plus l'esclavage est rigoureux, moins les citoyens peuvent prétendre à acquérir des richesses : or, de toutes les servitudes, la plus dure est celle où l'on a une république pour maître; en voici plusieurs motifs. Le premier, c'est que, comme les républiques durent plus longtemps que les autres États, on a moins d'espérance d'en sortir; le second, c'est que le but d'une république est d'affaiblir et d'énerver tous les autres États pour s'accroître et se fortifier : un prince n'agit point de cette façon, à moins qu'il ne soit un barbare, un vrai fléau, un destructeur de tout système social, comme le sont les princes d'Orient; mais, pour peu qu'il ait en partage l'humanité, le sens le plus ordinaire, il protége également toutes les villes qui lui obéissent, et leur laisse leur industrie et à peu près toutes leurs anciennes institutions. Si elles ne peuvent s'accroître comme États libres, au moins ne dépérissent-elles pas dans la servitude. Ceci doit s'entendre des pays conquis par un étranger; nous avons déjà parlé de ceux qui sont soumis par un de leurs propres citoyens. Si on pèse attentivement toutes ces réflexions, on ne sera plus étonné de la puissance des Samnites pendant qu'ils étaient libres, ni de la faiblesse dans laquelle ils tombèrent en devenant

esclaves. Tite-Live en rend témoignage en plusieurs endroits, et surtout dans la guerre d'Annibal, où il raconte que les Samnites, maltraités par une légion qui était à Nole, envoyèrent demander du secours à Annibal. Ces députés lui dirent dans leur supplique qu'ils avaient résisté aux Romains pendant cent ans avec des généraux et des soldats de leur nation, qu'ils avaient eu à combattre plusieurs fois deux armées consulaires et deux consuls, et qu'ils étaient à présent réduits à un tel état de faiblesse, qu'ils pouvaient à peine se défendre contre une petite légion romaine établie à Nole.

CHAPITRE III.

Rome s'agrandit en ruinant les villes voisines et en accordant facilement aux étrangers la qualité de citoyens.

« Rome s'accroît cependant des ruines d'Albe (1). » Veut on qu'une ville étende au loin sa domination, il faut employer tous les moyens possibles pour la peupler abondamment; car jamais une ville ne deviendra puissante sans une grande population. L'on y parvient par deux moyens : la douceur ou la force. La douceur : quand vous ouvrez des voies aussi faciles que sûres aux étrangers qui veulent venir habiter chez vous, de manière qu'ils se plaisent à y rester; la force : quand, détruisant toutes les villes voisines, vous obligez leurs habitants à venir s'établir dans la vôtre. Rome observa si religieusement ces principes, que, dès le temps de son sixième roi, elle renfermait dans ses murs quatre-vingt mille hommes en état de porter les armes. Les Romains imitaient en cela un bon cultivateur qui, pour fortifier un jeune plant et lui faire porter des fruits qui viennent à maturité, en retranche les pre miers rameaux, et par là, retenant la sève dans le pied de l'arbre, le met en état de pousser des branches plus vigoureuses et plus productives.

(1) *Crescit intereà Roma Albæ ruinis.*

L'exemple de Sparte et d'Athènes prouve l'utilité et la nécessité d'un pareil moyen pour accroître et former un grand empire. Ces deux républiques étaient très-guerrières, vivant sous de très-bonnes lois; elles ne s'étendirent cependant jamais autant que Rome, qui semblait bien moins policée et moins sagement constituée qu'elles. On ne peut attribuer cette singularité qu'à la cause que nous avons indiquée. Rome, pour avoir ainsi accru sa population, pouvait mettre deux cent quatre-vingt-dix mille hommes sous les armes, tandis que Sparte et Athènes ne passèrent jamais le nombre de vingt mille chacune.

Ce ne fut point par des circonstances plus favorables que Rome obtint cet avantage sur ces deux villes, mais seulement par une différence de système de conduite. Lycurgue, fondateur de Sparte, convaincu que rien ne serait de nature à affaiblir plus facilement ses lois que le mélange de nouveaux habitants, disposa tout pour éloigner les étrangers de sa ville. Outre qu'il leur défendit de s'y marier, qu'il leur refusa le droit de bourgeoisie, qu'il leur interdit toutes les facilités de communication qui rapprochent les hommes entre eux, il voulut de plus que dans sa république on ne fît usage que d'une monnaie de cuir, afin d'ôter à tout le monde l'envie d'y porter des marchandises ou d'y exercer quelque industrie.

Or, comme les actions des hommes, leurs procédés, ne sont que des imitations de la nature, et qu'il n'est ni possible ni naturel qu'une tige faible et déliée supporte de très-grosses branches, de même une république petite et peu nombreuse ne peut tenir sous sa domination des royaumes plus étendus et plus puissants qu'elle. Si cependant elle s'en empare, elle éprouve le sort de l'arbre qui, chargé de branches plus fortes que le tronc, se fatigue à les soutenir et faiblit au moindre vent. C'est ce qui arriva à Sparte, qui s'était emparée de toutes les villes de la Grèce. A peine Thèbes se soulève-t-elle que toutes les autres se soulèvent également contre elle, et le tronc resta seul, privé de ses branches. Rome ne pouvait éprouver un pareil malheur;

elle avait un tronc assez fort pour soutenir facilement les plus gros rameaux.

C'est donc à ce principe, et à quelques autres dont nous parlerons plus bas, que Rome dut sa grandeur et sa puissance. C'est ce que Tite-Live exprime par ces deux mots : « Rome s'accroît cependant des ruines d'Albe. »

CHAPITRE IV.

Les républiques ont employé trois moyens pour s'agrandir.

Quiconque a observé attentivement l'histoire ancienne a dû voir que les républiques employaient trois moyens pour s'agrandir. Le premier est celui qu'employèrent les anciens Toscans : il consiste à ne former qu'une ligue de plusieurs républiques réunies entre elles; qu'aucune ne conserve nul degré de prééminence sur l'autre; en cas de conquêtes, les villes conquises deviennent autant d'associées à la ligue, de la même manière qu'en usent de notre temps les cantons suisses, et dont en usèrent autrefois en Grèce les Achéens et les Étoliens. Comme les Romains firent souvent la guerre à ces Toscans, afin de faire mieux connaître le premier moyen, je vais donner quelques détails sur ce peuple.

Avant l'établissement des Romains, les Étrusques en Italie étaient très-puissants sur mer et sur terre; et, quoiqu'il ne subsiste aucune histoire particulière de ce peuple, il reste encore quelque souvenir et quelque vestige de leur ancienne grandeur. On sait qu'ils envoyèrent sur le rivage de la mer Supérieure une colonie qu'ils appelèrent *Adria*, qui devint assez illustre pour donner son nom à cette mer, que l'on nomme encore *Adriatique*. On sait aussi que leurs armes leur soumirent tout le pays qui s'étend depuis le Tibre jusqu'aux Alpes. Il est vrai que, deux cents ans avant que les forces des Romains se fussent rendues redoutables, ce même peuple avait perdu la province appelée aujourd'hui Lombardie, qui leur fut enlevée par les Gaulois. Ceux-ci, forcés de quitter leur pays, ou attirés par la

douceur des fruits d'Italie, et surtout par celle de ses vins, s'emparèrent de cette province sous les ordres de Bellovèse; ils mirent en déroute et chassèrent les habitants, y bâtirent des villes, et l'appelèrent du nom de Gaule, nom qu'elle a porté jusqu'au moment où les Romains la subjuguèrent.

Les Étrusque vivaient donc dans une parfaite égalité, et employaient pour s'agrandir le premier moyen dont nous avons parlé. Leur association était de douze villes, parmi lesquelles on comptait Clusium, Veies, Ferule, Aretium, Volaterre et autres, qui se gouvernaient elles-mêmes. Leurs conquêtes ne purent dépasser l'Italie, et même une grande partie de cette contrée sut toujours s'en défendre pour les raisons que nous expliquerons plus bas.

Le second moyen est de s'associer d'autres États, en se réservant le droit de souveraineté, le siége de l'empire et la faculté de donner son nom à tout ce qui s'acquiert en commun. Ce fut la méthode suivie par les Romains.

Le troisième, enfin, est de faire des sujets des nations vaincues. C'est ainsi qu'en usèrent Athènes et Lacédémone.

De ces trois moyens, le dernier est parfaitement inutile, comme l'événement l'a bien prouvé pour ces deux républiques, qui ne périrent que pour avoir fait des conquêtes qu'elles ne pouvaient conserver; car vouloir gouverner par la force des villes conquises, surtout celles accoutumées à vivre libres, est un projet aussi difficile que dangereux; et, à moins que vous ne soyez puissamment armé, vous ne parviendrez jamais à vous en faire obéir; vous ne sauriez tenir vos forces sur un pied respectable, sans vous donner des associés qui accroissent considérablement votre population. Comme Athènes et Sparte ne suivirent aucune de ces règles, leurs efforts furent absolument inutiles.

Rome au contraire, pour avoir suivi le second système de conduite, s'éleva au plus haut degré de puissance, et, comme elle fut la seule à le suivre constamment, elle fut aussi la seule qui parvint ainsi. Tous les associés qu'elle s'était donnés en Italie, qui, sous beaucoup de rapports,

vivaient dans une espèce d'égalité, mais vis-à-vis de qui elle s'était réservé d'être le siége de l'empire et d'avoir la direction suprême des entreprises; ces associés, dis-je, allaient, sans s'en apercevoir, prodiguer et leurs fatigues et leur sang pour se mettre eux-mêmes sous le joug. A peine les Romains étendirent-ils leurs armes hors d'Italie, qu'ils parvinrent à réduire les royaumes en provinces, à faire des sujets d'hommes qui, l'ayant été sous des rois, ne se plaignirent pas de leur condition; comme ils avaient des gouverneurs romains, qu'ils avaient été vaincus par des armées appelées romaines, ils ne reconnaissaient d'autre souverain que Rome. En sorte que les associés de Rome qui étaient en Italie se trouvèrent en un instant entourés de sujets romains, contenus et pressés par une ville extrêmement forte, et ils ne s'aperçurent du piége dans lequel ils étaient tombés et où ils vivaient depuis longues années qu'au moment où il ne fut plus temps d'en sortir, tant Rome avait accru sa puissance par l'acquisition des provinces étrangères, tant elle trouvait de force dans l'immense population qu'elle pouvait armer! En vain, pour se venger des injures reçues, ces États associés conspirèrent contre elle; ils furent vaincus en fort peu de temps, et leur sort ne fit qu'empirer : d'associés ils devinrent sujets.

Ce système n'a été suivi, comme nous l'avons dit, que par les Romains. Or, une république qui veut s'agrandir ne doit pas en avoir d'autre; car l'expérience a prouvé qu'il n'y en a ni de plus sage ni de plus sûr.

Le premier moyen dont nous avons parlé, les confédérations, comme celles des Étrusques, des Achéens, des Étoliens, et comme aujourd'hui celle des Suisses, est le meilleur après celui employé par les Romains. S'il est un obstacle à des conquêtes, il en résulte pourtant deux avantages : le premier, c'est d'avoir rarement la guerre; le second, de conserver facilement ce qu'on peut avoir conquis. Ce qui empêche des États ainsi associés de s'agrandir, c'est qu'ils forment une république éparse et dont le siége est placé en différents points, ce qui rend très-difficiles les

moyens de délibération et de résolution commune. Ils éprouvent peu le besoin de dominer : la nécessité de partager ce pouvoir avec nombre de confédérés rend le désir de l'obtenir moins vif que pour une république qui se flatte avec raison d'en jouir seule. D'ailleurs, ils ne peuvent se gouverner que par un conseil commun, et cette forme nécessite plus de lenteur dans les délibérations que n'en met un peuple dont les décisions partent d'un même centre. L'expérience nous apprend en outre que cette espèce de corps politique a des bornes au-delà desquelles il n'est pas d'exemple qu'il se soit jamais étendu; ils se bornent à réunir douze ou quatorze États tout au plus. Parvenues à ce point, ces confédérations ne cherchent point à s'étendre, soit parce qu'elles croient ainsi pouvoir se secourir mutuellement, ou qu'elles n'y voient aucune utilité, pour les raisons que nous en avons données. En effet, il leur faudrait ou recevoir dans leur confédération les États conquis, et cette multitude formerait confusion, ou bien il faudrait en faire des sujets. Comme elles voient de la difficulté à suivre le premier plan de conduite, et qu'elles ne trouvent aucun avantage à adopter le second, elles ne mettent aucun prix à un accroissement de territoire.

Quand donc ces ligues se voient par leur nombre en état de vivre en sûreté, elles agissent de deux manières : ou elles prennent de petits États sous leur protection, et, par ce moyen, se procurent des sommes d'argent faciles à partager; ou elles combattent pour d'autres puissances, se mettent à la solde de tel ou tel prince, comme le font les Suisses, et comme faisaient, assure-t-on, les ligues que nous avons citées. Tite-Live nous en fournit une preuve, lorsqu'il raconte que Philippe, roi de Macédoine, s'étant abouché avec T. Quintius Flaminius pour traiter de la paix, en présence du préteur des Étoliens, Philippe s'adressa à ce dernier, et lui reprocha l'avarice et la perfidie des Étoliens, qui ne rougissaient pas de fournir des troupes aux deux puissances ennemies, et dont on voyait souvent flotter les drapeaux à la fois dans les deux camps.

On voit par là que ces sortes de confédérations ont toujours adopté la même conduite et sont toujours arrivées aux mêmes résultats. On voit de plus que le système qui consiste à rendre sujets des pays conquis est aussi vicieux que peu profitable, et que cette manière d'user de ses conquêtes, quand elles sont au-dessus des forces de l'État, l'entraîne bientôt à sa perte. Mais, si cette méthode est funeste aux républiques guerrières, combien plus est-elle pernicieuse pour celles qui sont sans armes, comme nos républiques d'Italie!

Tout ceci prouve l'excellence de la conduite adoptée par les Romains, et d'autant plus admirable, que personne ne leur avait tracé la route et que personne ne les y a suivis. Quant aux confédérations, nous les voyons imitées par les gouvernements de Suisse et de Souabe. Comme nous le dirons à la fin de cet ouvrage, les sages principes de conduite des Romains, si bien adaptés au gouvernement intérieur ou extérieur, non-seulement n'ont pas eu d'imitateurs parmi nous, mais ils n'ont été comptés pour rien, parce qu'on les crut irréalisables, ou du moins d'une très-contestable utilité. Par un effet de cette profonde ignorance dans laquelle nous avons été plongés, nous sommes devenus la proie de quiconque a voulu nous attaquer.

Mais, s'il nous semblait trop difficile d'imiter les Romains, au moins nous, Toscans, pouvions-nous plus facilement marcher sur les traces des anciens Étrusques. Si, par les raisons alléguées, ils ne purent former un empire aussi vaste que celui des Romains, ils acquirent, en Italie, le degré de puissance auquel pouvait les conduire leur constitution. Leur pays fut pendant longtemps tranquille, glorieux par les richesses, par les armes, par les mœurs et par la religion. Mais leur puissance, affaiblie d'abord par les Gaulois, fut anéantie par les Romains, et si bien anéantie, qu'il en reste à peine aujourd'hui quelque souvenir. Cette pensée m'a fait rechercher d'où pouvait naître un pareil oubli des événements les plus remarquables : j'en ferai l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE V.

Les changements de religion et de langue, les déluges et les pestes effacent la mémoire des choses.

On a répondu, je crois, aux philosophes qui soutenaient que le monde est éternel, que, si une pareille assertion était vraie, il serait naturel qu'on conservât la mémoire des événements arrivés depuis plus de cinq mille ans. Or, on ne voyait pas comment la mémoire des temps se perd et se détruit par diverses causes. De ces causes, les unes viennent des hommes, les autres du ciel. Celles qui viennent des hommes sont les changements de religion et de langue. S'établit-il une nouvelle secte, c'est-à-dire une religion nouvelle, son premier soin pour se fortifier est de détruire l'ancienne; quand ces sectaires parlent une langue différente, ils y parviennent facilement.

On peut reconnaître cette vérité en étudiant les moyens employés par la religion chrétienne contre le culte païen. Elle a détruit toutes les institutions, toutes les cérémonies, et effacé jusqu'au moindre souvenir de cette ancienne théologie. Il est vrai que le christianisme n'a pu réussir à nous ravir également la connaissance des belles actions des grands hommes qui ont fleuri sous le paganisme; mais on ne doit l'attribuer qu'à la nécessité où il a été de conserver la langue latine pour faire connaître la nouvelle loi qu'il établissait, à en juger par les persécutions que les chrétiens ont fait endurer aux païens. S'ils avaient pu employer pour cet objet une nouvelle langue, il ne resterait pas la moindre trace des événements antérieurs.

Voyez la conduite de saint Grégoire et des autres chefs de la religion chrétienne : avec quelle opiniâtre persévérance ils s'attachent à détruire tous les monuments de l'idolâtrie! ils brûlent les ouvrages des poëtes, des historiens; ils brisent les statues, les tableaux; ils altèrent ou anéantissent tout ce qui peut conserver quelque souvenir de l'antiquité.

Si, pour seconder leurs efforts, ils avaient pu se servir d'une autre langue, en très-peu de temps ils eussent fait disparaître jusqu'à l'ombre de cette langue latine.

Ce que la religion chrétienne a voulu entreprendre contre le paganisme, il est à croire que le paganisme l'a exécuté contre la religion établie avant lui; et, comme des changements de cette nature ont eu lieu deux ou trois fois dans l'espace de cinq ou six mille ans, ils ont fait perdre la mémoire des temps qui ont précédé. Si on en découvre quelques vestiges, on les regarde comme des fables, on n'y ajoute aucune foi. C'est ce qui arrive à l'histoire de Diodore de Sicile, qui remonte à quarante ou cinquante mille ans, et qui passe pour un mensonge, comme je suis moi-même porté à le penser.

Les accidents venus du ciel sont ceux qui détruisent les générations et réduisent la population de telle partie du monde à un petit nombre d'habitants; telles sont, par exemple, la peste, la famine et les inondations. Ce dernier fléau est celui qui se remarque le plus, soit parce qu'il est plus universel, soit parce que ceux qui échappent à ses ravages sont des montagnards grossiers, qui, n'ayant aucune connaissance de l'antiquité, ne peuvent la transmettre à leurs descendants; et si, parmi les victimes, il survit quelque homme instruit, il cache avec soin ce qu'il sait pour se faire admirer et se donner une réputation; il le travestit selon son caprice ou ses vues, en sorte qu'il ne reste à ses successeurs que ce qu'il a bien voulu leur en montrer.

On ne peut douter que ces accidents n'arrivent de temps à autre; et d'abord toutes les histoires en sont pleines : de plus, ils nous expliquent la cause de cet oubli de tant de choses anciennes. D'ailleurs, il paraît naturel que de tels fléaux aient lieu : la nature, comme la plupart des corps qu'elle renferme, a besoin de ces mouvements extraordinaires et spontanés qui la délivrent de l'excès de matières superflues dont elle peut être surchargée. Ainsi, lorsqu'il y a surabondance de population, lorsque la terre ne peut plus suffire à la nourrir, quand la malice et la fausseté hu-

maine sont à leur comble, la nature, pour se débarrasser, se sert de l'un de ces trois fléaux. Les hommes, ainsi réduits à un petit nombre et abattus par le malheur, trouvent facilement leur subsistance et deviennent meilleurs.

Ainsi l'Étrurie était, comme je l'ai déjà dit, un pays très-riche, très-puissant; la religion, la vertu, y régnaient; elle avait ses mœurs, sa langue particulière; tout a été détruit par la puissance romaine, il n'en est resté que le nom.

CHAPITRE VI.

Comment les Romains faisaient la guerre.

Nous avons expliqué les moyens dont Rome se servait pour s'agrandir; il faut montrer à présent de quelle manière elle se conduisait dans la guerre. On verra, dans toutes leurs actions, avec quelle prudence les Romains s'écartèrent des routes ordinaires pour se frayer un chemin plus facile à la souveraine grandeur.

L'intention de qui fait la guerre par choix ou par ambition est de conquérir, de conserver ce qu'il a conquis; il se conduit de manière à enrichir à la fois son pays et le pays conquis, au lieu de les appauvrir. Il faut donc, pour remplir ces divers objets, avoir soin de dépenser peu, et se proposer en tout le bien public pour but; pour cela, il faut imiter la marche et la conduite des Romains. Le premier de leurs principes était de faire la guerre, comme disent les Français, courte et vigoureuse. Comme ils mirent toujours de fortes armées en campagne, ils terminèrent très-promptement toutes leurs guerres contre les Latins, les Samnites, les Étrusques; et, si on veut faire attention à toutes celles qu'ils eurent à soutenir depuis la fondation de Rome jusqu'au siége de Veies, on verra qu'elles furent expédiées en six, dix ou vingt jours. Leur usage était, aussitôt la guerre déclarée, de marcher à l'ennemi avec une armée formidable, et de lui livrer aussitôt bataille. L'ennemi vaincu, pour empêcher le ravage de ses terres, on entrait en accommodement; on le condamnait à céder une certaine quan-

tité de territoire qu'on distribuait à des particuliers, ou qu'on affectait à une colonie; celle-ci, placée sur la frontière ennemie, servait également de barrière pour les frontières des Romains. Il en résultait un double avantage : celui des colons qui jouissaient du produit des terres; celui de Rome qui, sans dépense, se trouvait gardée.

Rien de plus sûr, de plus inattaquable, de plus avantageux que cette conduite. En effet, tant que l'ennemi n'était pas en campagne, cette garde suffisait. Sortait-il pour accabler cette colonie avec des forces considérables, les Romains paraissaient également avec une armée nombreuse, livraient bataille, la gagnaient, et ne rentraient dans leurs foyers qu'après lui avoir imposé de plus dures conditions. Ainsi s'augmentaient de jour en jour leur réputation au dehors et la force intérieure de leur république.

Tels furent les principes qu'ils suivirent jusqu'après le siége de Veies, époque à laquelle ils changèrent de méthode. Pour pouvoir soutenir des guerres plus longues, ils se déterminèrent alors à accorder une paie à leurs soldats, qui n'en avaient pas reçu dans les premières, à cause de leur peu de durée. Mais, quoiqu'ils donnassent une solde, que par là ils pussent soutenir des guerres plus longues, et qu'ils fussent forcés de rester plus longtemps en campagne, parce que leurs ennemis étaient plus éloignés, ils ne varièrent jamais ni sur le principe de finir promptement la guerre suivant les temps et les lieux, ni sur celui d'envoyer des colonies; car, indépendamment de leur habitude, l'ambition des consuls, qui n'avaient qu'un an à rester en charge, et de cette année six mois seulement à donner à la guerre, les portait à l'achever promptement pour obtenir les honneurs du triomphe. Quant aux colonies, les avantages infinis que le public en retirait les firent conserver.

Les Romains changèrent bien quelque chose à leur ancien usage relativement au butin dont ils furent plus avares que dans les premiers temps, soit parce qu'ils crurent moins nécessaire de l'abandonner à des soldats qui recevaient une paie, soit parce qu'il devint si considérable qu'ils

voulurent en enrichir le trésor national seulement, afin que la république pût faire elle-même les plus grandes entreprises, sans imposer les citoyens. Aussi le trésor devint-il très-riche en fort peu de temps.

Ces deux moyens, la réserve du butin et l'établissement des colonies, firent que Rome s'enrichissait par la guerre, qui est pour les autres États moins sages une cause de ruine. Ce fut à tel point, qu'un consul ne semblait pas devoir mériter le triomphe, s'il n'apportait pas au trésor public une grande quantité d'or et d'argent et des richesses de toute espèce.

C'est par une conduite aussi mesurée, en terminant promptement chaque guerre, en n'employant les longueurs que pour fatiguer leurs ennemis, que les Romains, par leurs victoires, leurs incursions et leurs traités, augmentèrent tous les jours de plus en plus et leurs richesses et leur puissance.

CHAPITRE VII.

Quelle quantité de terrain les Romains accordaient-ils à chaque colon?

Il est difficile de savoir au juste la quantité de terrain que les Romains accordaient à chaque colon. Je crois que cette quantité variait suivant les lieux où ils envoyaient la colonie. Mais on est persuadé que, de quelque manière et en quelque lieu que ce fût, ils n'en donnaient qu'une petite étendue : c'était d'abord, afin de pouvoir envoyer plus d'hommes, avantage précieux, puisqu'ils devaient garder le pays; d'ailleurs, les Romains étant pauvres chez eux, il n'eût pas été raisonnable que les citoyens hors de Rome connussent une prodigue abondance. Tite-Live nous apprend qu'en établissant une colonie à Veies, on distribua à chaque colon trois arpents et sept boisseaux de terre.

Indépendamment de ces autres motifs, ils pensaient que ce n'était pas l'étendue de terrain qui enrichissait, mais bien la bonne culture. Il faut d'ailleurs qu'une colonie ait

des champs communaux pour faire paître ses bestiaux, et des forêts d'où elle puisse tirer du bois de chauffage.

CHAPITRE VIII.

Pour quelles raisons les peuples abandonnaient-ils leur patrie pour se répandre dans les pays étrangers?

Puisque nous avons examiné la manière dont les Romains faisaient la guerre, et l'expédition que les Gaulois firent en Étrurie, il ne me paraît pas étranger à ce sujet d'observer qu'on peut distinguer deux différentes espèces de guerre, à raison de leurs différentes sources. L'une est due uniquement à l'ambition des princes ou des républiques qui cherchent à étendre leur empire; telles furent celles d'Alexandre-le-Grand, les guerres des Romains, et celles que se font deux puissances entre elles. Ces guerres sont quelquefois dangereuses, mais elles ne vont point jusqu'à chasser les habitants d'une province. En effet, la soumission des peuples suffit au vainqueur; la plupart du temps il les laisse vivre dans leurs propres maisons, leur conserve leurs lois et leurs biens.

La seconde espèce de guerre a lieu quand un peuple entier, contraint par la famine ou par les armes, abandonne ses femmes, ses enfants, et va chercher de nouvelles terres et une nouvelle demeure, non pour y dominer comme ceux dont nous avons parlé plus haut, mais pour la posséder individuellement, après avoir battu et en avoir chassé les anciens habitants. Cette sorte de guerre est la plus affreuse, la plus cruelle, et c'est de celle-là dont parle Salluste à la fin de l'histoire de Jugurtha, quand il dit que, Jugurtha vaincu, on entendit parler de l'irruption des Gaulois en Italie. Il remarque que le peuple romain n'avait combattu contre tous les autres peuples que pour savoir à qui resterait l'empire; mais, dans la guerre contre les Gaulois, chacun combattait pour sa propre existence. Il suffit, en effet, à un prince ou à une république qui attaque un pays, d'abattre les têtes qui commandent; mais des peuplades

entières, n'ayant pour vivre que ce qui nourrissait les habitants du territoire qu'ils ravagent, doivent rendre la destruction complète.

Les Romains eurent trois de ces terribles guerres à soutenir : la première est celle où Rome fut prise par ces mêmes Gaulois qui avaient enlevé la Lombardie aux Étrusques, comme nous l'avons déjà dit, et qui s'y étaient établis. Tite Live donne deux causes à cette invasion. D'abord, ils étaient attirés par la douceur des fruits et principalement par le vin que l'Italie produisait, et qu'ils n'avaient pas dans leur pays; en second lieu, la Gaule était si peuplée qu'elle ne pouvait suffire à la nourriture de ses habitants. Les princes gaulois jugèrent nécessaire qu'une partie de la nation allât chercher un autre pays; cette décision prise, on choisit pour chefs ou capitaines, qui devaient conduire l'émigration, Bellovèse et Sigovèse, deux rois. Bellovèse vint en Italie, et Sigovèse passa en Espagne; c'est ce Bellovèse qui s'empara de la Lombardie et qui ensuite fit aux Romains la première guerre dont nous parlons.

La seconde guerre des Gaulois suivit de près la première des Carthaginois. Les Romains massacrèrent plus de deux cent mille hommes entre Piombino et Pise.

La troisième fut celle des Teutons et des Cimbres qui, ayant vaincu plusieurs armées romaines, furent entièrement défaits par Marius.

Les Romains sortirent donc victorieux de ces trois guerres considérables; il ne fallait rien moins que leur valeur; aussi, quand la vertu romaine eut disparu, quand les armées eurent perdu leur antique vaillance, leur puissance fut détruite par des hordes de Goths, Vandales et autres peuples barbares qui s'emparèrent de tout l'empire d'Occident.

Ces peuplades quittent leur pays, comme nous l'avons dit, chassées par la faim, ou par la guerre, ou par quelque genre de fléau qui les accable et qui les oblige d'aller chercher de nouvelles contrées. Quelquefois elles arrivent en si grand nombre, qu'elles se débordent avec impétuosité sur les terres étrangères, en massacrent les habitants, s'empa-

rent de leurs biens, fondent un nouvel empire, et changent le nom du pays même. C'est ce que fit Moïse, et ce que firent également les peuples qui s'emparèrent de l'empire romain. En effet, les noms nouveaux des provinces qui subsistent en Italie et dans les autres contrées de l'Europe ne leur ont été donnés que par ces nouveaux conquérants. Ainsi la Lombardie s'appelait Gaule Cisalpine; la France était la Gaule Transalpine; elle est appelée France par les Francs qui la conquirent. L'Esclavonie était nommée Illyrie; la Hongrie, Pannonie; l'Angleterre, Bretagne; ainsi de tant d'autres qui ont changé de nom et qu'il serait trop long d'énumérer. Moïse donna également le nom de Judée à la partie de la Syrie dont il s'empara.

J'ai dit plus haut que, quelquefois, tel peuple est forcé par la guerre d'abandonner son pays, de chercher de nouvelles terres : je citerai l'exemple des *Maurusiens*, qui occupaient anciennement la Syrie. Ceux-ci, sur le point d'être attaqués par les Hébreux, et sentant qu'ils ne pourraient leur résister, aimèrent mieux se sauver en abandonnant leur propre pays, que de perdre à la fois et leur pays et leur vie. Ils passèrent donc en Afrique avec leurs femmes, leurs enfants, et s'y établirent après avoir chassé les habitants qui l'occupaient auparavant; et ces mêmes hommes, qui n'avaient pas pu défendre leur patrie, s'emparèrent de celle des autres. Procope, qui suivit Bélisaire en Afrique dans la guerre contre les Vandales qui s'en étaient emparés, rapporte y avoir lu, sur des colonnes, l'inscription suivante : « Nous, *Meurusiens*, fuyant devant Jésus le brigand, « fils de Nava. » Cette inscription explique leur fuite hors de Syrie.

De pareils peuples, chassés de leur pays par la nécessité la plus cruelle, ne peuvent qu'être très-dangereux; et, si on ne leur oppose pas des armées formidables, ils l'emporteront toujours sur ceux qu'ils vont attaquer.

Mais, quand ces mêmes émigrants sont en petit nombre, le danger est alors bien moindre. Ne pouvant user de tant de violence, ils emploient l'adresse pour s'emparer d'un

petit coin de terre, et s'y maintenir comme alliés. C'est ainsi qu'en usèrent Énée, Didon, les Marseillais et autres qui n'ont pu se maintenir dans le pays où ils ont abordé que du consentement des peuples qui l'habitaient déjà.

Ces colonnes de peuples sont presque toutes sorties de la Scythie, pays froid et stérile, où les habitants, trop nombreux dans un pays qui ne peut les nourrir, sont forcés de s'expatrier, en proie aux plus pressantes nécessités, et sans aucun attrait qui les retienne. Si depuis cinq cents ans la Scythie n'a plus présenté le spectacle de ces migrations en masse, on doit l'attribuer à deux causes : la première, c'est que plus de trente peuples la quittèrent, lors de la décadence de l'empire romain; la seconde, c'est que l'Allemagne et la Hongrie, qui dégorgeaient aussi des multitudes d'hommes, ont tellement amélioré leur territoire, que les habitants peuvent y vivre à leur aise, sans être contraints à en chercher un meilleur. D'ailleurs, ces deux nations, étant elles-mêmes très-belliqueuses, sont comme un rempart qui maintient les Scythes leurs voisins, lesquels n'ont plus l'espoir de pouvoir traverser ces pays et de les ravager. On a vu souvent de grandes migrations de Tartares; mais les Hongrois et les Polonais ont arrêté ces débordements, et ils se vantent avec raison que, sans les efforts de leurs armes, l'Italie et l'Église auraient souvent éprouvé le poids de ces légions. En voilà assez sur ces peuples.

CHAPITRE IX.

Quelles sont les causes ordinaires de guerre entre les souverains.

La cause de la guerre qui s'éleva entre les Samnites et les Romains, liés ensemble jusque-là, est celle qui occasionne ordinairement les ruptures entre les grandes puissances. Elle naît quelquefois du hasard, ou bien elle est préparée par la politique de celui qui veut faire la guerre. Entre les Samnites et les Romains, ce fut le hasard qui la produisit;

car l'intention des Samnites, en attaquant les Sidicins (1) et les Campaniens, n'avait point été de faire la guerre aux Romains; mais les Campaniens, vivement pressés, prirent le parti, contre l'opinion et la volonté des deux peuples, de recourir aux Romains, et même de se donner à eux. Alors ceux-ci, obligés de les défendre comme leur propre bien, furent engagés dans une guerre que, sans déshonneur, ils crurent impossible d'éviter. Les Romains étaient trop éclairés pour ne pas sentir qu'ils ne pouvaient défendre les Campaniens, quoique leurs amis, contre les Samnites, plus anciens amis encore; mais il leur parut honteux de ne pas les soutenir comme sujets qui s'étaient donnés à Rome, persuadés que, s'ils ne prenaient pas leur défense, ils éloigneraient à jamais tous les peuples qui pourraient avoir le désir de se soumettre à leur domination. Une nation qui, comme les Romains, avait pour but bien plutôt la domination et la gloire que l'amour du repos, pouvait-elle se refuser à une si belle occasion?...

Ce fut une circonstance pareille qui donna naissance à la première guerre contre les Carthaginois : les secours que les Romains donnèrent aux Messinois en Sicile. C'est encore au hasard qu'il faut l'attribuer.

Il n'en fut pas de même de la seconde, lorsqu'Annibal, général des Carthaginois, attaqua en Espagne les Sagontins, amis de Rome. Ce n'était pas à eux qu'il en voulait; il ne cherchait qu'une occasion de faire prendre les armes aux Romains, de les combattre, et de passer en Italie.

Cette manière d'allumer une guerre a toujours été usitée

(1) Les Sidicins étaient les habitants de la ville de *Teanum*, aujourd'hui *Tiano* dans la Campanie (Terre de Labour), au nord de Capoue. On l'appelait *Teanum Sidicinum*, pour la distinguer d'une colonie romaine appelée *Teanum Apulum*, située dans l'*Apulia* (la Pouille), sur le Frento..... Les Sidicins faisaient partie de ces peuples appelés *Osci*, qui, pour le dire en passant, tiraient leur nom de leur réputation de libertinage et de leur habitude d'employer des expressions triviales et contraires à la pudeur : d'où, selon quelques-uns, le mot *oscène*, puis *obscène*.

entre puissances qui veulent garder quelque mesure, et concilier leurs vues ambitieuses avec quelque respect et un air de fidélité à des traités. Si j'ai dessein de faire la guerre à un prince malgré des capitulations fidèlement observées entre nous depuis longtemps, sous quelque prétexte et en sachant donner à mes démarches la couleur convenable, j'attaquerai plutôt son ami que lui. Je sais que, son ami étant attaqué, ou il prendra sa défense, et alors il me fournit l'occasion de lui faire la guerre comme j'en avais l'intention; ou il l'abandonnera, et alors il découvre sa faiblesse et le peu de prix qu'on doit mettre à son alliance. L'un et l'autre de ces moyens doivent lui faire perdre sa réputation et rendre plus facile l'exécution de mes projets.

Nous devons remarquer, à l'occasion de la résolution que prirent les Campaniens de se donner aux Romains, résolution qui engagea ceux-ci à la guerre, nous devons remarquer, dis-je, que la seule ressource qui reste à un peuple qui, quoique trop faible pour se défendre, ne veut point céder devant qui l'attaque, c'est de se donner franchement à celui qu'il veut prendre pour protecteur. Ainsi les Capouans se donnèrent aux Romains; ainsi les Florentins se donnèrent à Robert, roi de Naples, qui n'eût jamais consenti à les défendre comme amis, et qui les protégea comme sujets contre les forces de Castruccio de Lucques, qui les opprimait.

CHAPITRE X.

L'argent n'est pas le nerf de la guerre, quoique ce soit l'opinion générale.

On peut commencer la guerre quand on veut, mais on ne la finit pas de même. Il est donc du devoir d'un prince, avant de former une entreprise, de mesurer ses forces et de régler sur elles ses projets. Mais il doit être assez sage pour ne pas se faire illusion dans cet examen. Il se trompera toujours s'il calcule ses forces d'après ses ressources d'argent, la situation de son pays et la bienveillance de ses alliés. Tous ces avantages augmentent bien les forces, mais

ne les donnent pas; ils sont nuls seuls et par eux-mêmes; ils ne peuvent servir sans le secours d'une armée à toute épreuve. Tous les trésors ne sont rien sans de bonnes troupes. La puissance d'un pays ne le défend pas seule; la fidélité, la bienveillance des alliés, ne durent point; êtes-vous hors d'état de les défendre à votre tour, ils ne peuvent vous être fidèles. Les montagnes, les lacs, les lieux les plus inaccessibles deviennent d'un facile accès, quand ils sont dépourvus de vaillants défenseurs. Les trésors, au lieu de vous servir, ne servent qu'à exciter de plus en plus contre vous la cupidité des ravisseurs, et il n'y a pas d'opinion plus fausse que celle qui veut que l'argent soit le nerf de la guerre.

Elle a été mise en avant par Quinte-Curce, à l'occasion de la guerre d'Antipater, roi de Macédoine, contre Lacédémone. Il raconte que, faute d'argent, le roi de Sparte fut obligé de livrer bataille : il fut vaincu. S'il avait pu différer de quelques jours, la nouvelle de la mort d'Alexandre serait arrivée, il fût resté vainqueur sans coup férir; mais, manquant d'argent et craignant que son armée, pour cette raison, ne l'abandonnât, il fut obligé de risquer la bataille. Quinte-Curce en prend occasion de dire que l'argent est le nerf de la guerre.

Cette maxime est mise tous les jours en avant, et les princes, qui s'y confient plus qu'ils ne devraient le faire, règlent leur conduite d'après ce préjugé. Il les aveugle au point de leur faire croire que de grands trésors suffisent pour les défendre. Ils ne voient pas que, s'il en était ainsi, Darius eût vaincu Alexandre, les Grecs eussent triomphé des Romains; que, de notre temps, le duc Charles eût battu les Suisses, et les Florentins n'eussent pas rencontré tant de difficultés pour à venir à bout de François Maria, neveu de Jules II, dans la guerre d'Urbin.

Toutes les victoires dont nous venons de parler ont été remportées par ceux qui ont pensé que ce n'est pas l'argent qui est le nerf de la guerre, mais de bonnes troupes. Parmi les objets de curiosité que Crésus, roi de Lydie, faisait

admirer à Solon l'Athénien, était un immense trésor. Que pensez-vous de ma puissance? lui dit ce prince en le lui montrant. — Ce n'est pas par cet amas d'or que j'en juge, répliqua Solon; c'est avec le fer et non avec l'or qu'on fait la guerre; un ravisseur qui aura plus de fer que vous peut vous enlever vos trésors.

Après la mort d'Alexandre-le-Grand, un nombre prodigieux de Gaulois fondit en Grèce, ensuite en Asie; ils envoyèrent des ambassadeurs au roi de Macédoine pour traiter avec lui de la paix. Ce roi, pour leur donner une haute idée de sa puissance et pour les éblouir, étala devant eux son or et ses richesses. Les envoyés gaulois, qui avaient presque arrêté la paix, la rompirent, tant ils furent animés du désir de lui ravir cet or, et ces trésors, accumulés pour sa défense, furent la seule cause de sa perte.

Il y a peu d'années, les Vénitiens, ayant encore leur épargne pleine, furent dépouillés de leurs États sans pouvoir tirer de leurs trésors aucun moyen de défense.

Je m'élèverai donc contre le cri général : ce n'est pas l'or, mais les bons soldats qui sont le nerf de la guerre. L'or ne fait pas trouver de bonnes troupes, mais les bonnes troupes font trouver de l'or. Si les Romains avaient voulu faire la guerre plus avec de l'or qu'avec du fer, tous les trésors de l'univers ne leur auraient pas suffi, à en juger par la grandeur de leurs entreprises et par les difficultés qu'ils y rencontrèrent; mais l'usage qu'ils faisaient du fer les empêchait de manquer d'or : les peuples, qui les redoutaient, apportaient leurs richesses jusque dans leur camp.

Si le roi de Sparte fut obligé de livrer bataille, il lui arriva d'être réduit à cette extrémité par le manque d'argent, comme d'autres y ont été réduits par des motifs différents. On a vu des armées manquer de vivres, par exemple, et, entre la dure alternative de mourir de faim ou de hasarder un combat, choisir ce dernier parti comme le plus honorable, et comme celui qui se prête le plus aux faveurs de la fortune. Il est arrivé souvent qu'un général, voyant

l'armée de son ennemi près de recevoir des renforts, s'est déterminé à courir les chances d'une bataille, ne voulant pas attendre que ce secours lui ôtât une grande partie de ses avantages. On a vu quelquefois un général obligé de fuir ou de combattre, comme il advint à Asdrubal, lorsqu'il fut attaqué sur le Métaurus par Claudius Néron et un autre consul romain. Combattre est toujours préférable; malgré les apparences, on peut vaincre, et on a tout à perdre en prenant le parti de la fuite.

Il y a donc beaucoup de raisons qui peuvent contraindre un général à livrer bataille malgré lui, et le défaut d'argent en est une; mais l'argent n'est pas plus le nerf de la guerre que toutes les autres causes dont l'absence peut le réduire à cette fâcheuse nécessité.

Je le répéterai donc de nouveau, ce n'est pas l'or, mais les soldats qui font les succès en guerre. L'argent est sans doute un moyen, mais un moyen secondaire qu'une bonne armée ne manque jamais de vous procurer, parce qu'il est plus possible à de bons soldats de trouver de l'or qu'à l'or de procurer de bons soldats. L'histoire nous le prouve en vingt endroits divers. L'exemple de Périclès, conseillant aux Athéniens de faire la guerre à tout le Péloponèse, et leur persuadant qu'avec de l'adresse et de l'argent ils resteraient vainqueurs, ne détruit pas cette preuve. En effet, les Athéniens obtinrent, il est vrai, quelques succès, mais à la fin ils succombèrent, et la sagesse et le courage des soldats de Sparte l'emportèrent sur l'adresse et l'or des Athéniens.

Quel plus digne témoignage pouvons-nous apporter sur ce point que celui de Tite-Live, lorsqu'il arrive à examiner si Alexandre eût vaincu les Romains, en supposant qu'il eût passé en Italie? Il établit que trois choses sont nécessaires à la guerre : des soldats nombreux et vaillants, de sages capitaines, et du bonheur. Il examine ensuite lequel, du Romain ou d'Alexandre, était le mieux pourvu de ces trois moyens; il conclut, mais sans dire un seul mot de ce prétendu nerf de la guerre, l'argent.

Les Capouans, requis par les Sidicins de les secourir contre les Samnites, durent probablement mesurer leur puissance sur leur or, et non sur la valeur de leurs troupes. Aussi, après avoir pris le parti de les secourir, deux batailles perdues les forcèrent de se rendre tributaires des Romains, afin d'éviter une ruine complète.

CHAPITRE XI.

Il n'est pas sage de s'allier avec un prince qui a plus de réputation que de force.

Tite-Live, voulant faire connaître l'erreur des Sidicins, se confiant aux forces de Capoue, et la fausse opinion de cette ville en croyant pouvoir secourir les Sidicins, ne pouvait mieux rendre cette idée que par ces paroles(1) : « Les Campaniens n'apportèrent au secours des Sidicins qu'un nom au lieu de forces. » D'où l'on doit conclure que les alliances contractées avec des princes qui, à raison de la distance des lieux, peuvent difficilement vous secourir, ou à qui les moyens de le faire manquent par leur mauvaise gestion ou par toute autre circonstance, ont bien plus d'éclat que d'utilité réelle.

C'est ce qui arriva de nos jours aux Florentins, lorsqu'en 1479 ils furent attaqués par le pape et le roi de Naples. L'amitié du roi de France ne leur prêta qu'un *grand nom au lieu de secours*. Autant en arriverait au prince qui se porterait à quelque entreprise, se reposant sur l'alliance de Maximilien. L'amitié de cet empereur, comme celle de Capoue envers les Sidicins, ne porterait qu'un grand nom au lieu de secours.

Les Capouans se trompèrent donc pour avoir eu une trop haute opinion de leurs forces, et telle est souvent l'imprudence des hommes, qu'incapables de se défendre eux-mêmes, ils veulent cependant prendre en main la défense

(1) *Campani magis nomen in auxilium Sidicinorum, quam vires ad præsidium attulerunt.*

d'autrui. Telle fut la faute que commirent les Tarentins, lorsque, voyant les deux armées des Samnites et des Romains en présence, ils envoyèrent des ambassadeurs au consul romain pour lui signifier qu'ils voulaient la paix entre les deux peuples, et lui déclarer qu'ils se porteraient pour ennemis de celui des deux qui la refuserait. Aussi le consul ne fit que rire de cette menace; et pour montrer aux Tarentins, de fait et non en paroles, de quelle réponse il la jugeait digne, il ordonna à son armée de marcher contre l'ennemi, en présence des ambassadeurs.

Nous avons, dans ce chapitre, parlé du mauvais parti que les princes prennent quelquefois en voulant défendre les autres; je veux, dans le suivant, indiquer celui qu'on doit prendre pour se défendre soi-même.

CHAPITRE XII.

Vaut-il mieux, lorsqu'on craint d'être attaqué, porter la guerre chez son ennemi que de l'attendre chez soi?

J'ai entendu des hommes très-versés dans l'art de la guerre agiter cette question : « En supposant deux princes à peu près d'égale force, si le plus puissant déclare la guerre au plus faible, est-il plus avantageux pour ce dernier d'attendre son ennemi sur ses terres que d'aller le chercher et de l'attaquer dans ses foyers?.... » Et ils ne manquaient pas de très-bonnes raisons pour et contre.

En faveur de l'opinion de ceux qui veulent qu'on attaque, on cite le conseil donné par Crésus à Cyrus. Ce prince étant arrivé sur les confins des Massagètes pour leur faire la guerre, leur reine Tamiris lui fit demander lequel des deux partis il préférait : ou de venir l'attaquer chez elle ou de se laisser attaquer lui-même. Dans le conseil où la question fut mise en délibération, Crésus, contre l'avis de tous les autres, déclara qu'il fallait que Cyrus l'attaquât chez elle. En effet, si cette reine était vaincue loin de son royaume, elle avait encore des chances de ne pas le perdre et de s'y rétablir, tandis que, si elle éprouvait une défaite

sur ses frontières, le vainqueur pouvait la poursuivre, et ne pas lui donner le temps de se fortifier. On allègue encore le conseil donné par Annibal à Antiochus, au moment où ce prince projetait de faire la guerre aux Romains. Annibal lui démontra que jamais ce peuple ne serait vaincu qu'en Italie, parce que là on pouvait tourner contre lui ses alliés, ses armes et ses richesses; mais que le combattre hors de chez lui, c'était le laisser disposer de l'Italie, c'est-à-dire d'une source inépuisable de forces qui ne lui avaient jamais manqué au besoin. Il conclut qu'il était plus aisé de lui enlever Rome que l'empire, et l'Italie qu'aucune autre province... On cite encore Agathocle, qui, ne pouvant résister chez lui aux attaques des Carthaginois, porta la guerre dans leur pays, et les contraignit à lui demander la paix.... On cite enfin Scipion, qui, pour délivrer l'Italie, transporta la guerre en Afrique.

En faveur du sentiment contraire, on dit que le plus grand mal qu'on puisse faire à un ennemi, c'est de le tirer de ses foyers. On rappelle les Athéniens, toujours vainqueurs quand ils firent commodément la guerre sur leurs foyers, et qui perdirent leur liberté pour avoir eu l'imprudence de s'en éloigner et de transporter leurs armes en Sicile. On cite les poètes et les fables d'après Antée, roi de Lybie, qui, attaqué par l'Hercule égyptien, triompha toujours de son ennemi tant qu'il l'attendit dans l'étendue de son royaume, mais qui, attiré hors de chez lui par l'adresse d'Hercule, perdit ses États et la vie. Voici comment s'explique la fable à ce propos : Antée reprenait des forces toutes les fois qu'il touchait sa mère (la terre), et Hercule, qui s'en aperçut, ne put en venir à bout qu'en l'enlevant de terre et en l'étouffant dans ses bras. On cite, parmi les modernes, Ferdinand, roi de Naples, qui passe pour un des plus sages princes de son temps. Ce roi ayant appris, deux ans avant sa mort, le dessein que Charles VIII, roi de France, avait formé de venir l'attaquer, fit beaucoup de préparatifs; mais il fut attaqué de la maladie dont il mourut. Parmi les conseils qu'il donna en mourant, à son

fils Alphonse, il lui recommanda surtout d'attendre l'ennemi dans son royaume, de ne jamais en retirer ses forces sous quelque prétexte que ce fût, afin d'avoir à les opposer tout entières. Alphonse ne suivit point ce conseil; il envoya une armée dans la Romagne; elle y périt sans combattre, et il perdit ses États.

Les raisons qu'on donne ensuite pour appuyer l'une ou l'autre opinion sont que le courage qui attaque est plus animé que le courage qui se défend, ce qui donne plus de confiance aux troupes. On ôte aussi à l'ennemi la faculté de profiter de nombreux avantages : les habitants dont on ravage les propriétés ne peuvent lui être d'aucun secours; la présence d'une armée d'invasion oblige à des ménagements vis-à-vis des sujets pour ce qui regarde les demandes d'argent et de subsides; en sorte que, comme le disait Annibal, les sources qui alimentaient les forces du pays ne tardent pas à tarir. D'ailleurs, les soldats envahisseurs, se trouvant en pays ennemi, sont d'autant plus obligés à combattre, et cette heureuse nécessité excite de plus en plus leur valeur.

D'un autre côté, on se ménage bien des avantages en attendant son ennemi. On peut, en étant bien assuré de ses approvisionnements, l'inquiéter très-fortement sur les siens, ainsi que sur les moyens de se procurer les objets de toute nature nécessaires à une armée. Par la connaissance plus particulière qu'on a du pays, on peut opposer de nombreux obstacles à ses desseins. On peut l'attaquer avec plus de forces, parce qu'on peut aisément les réunir toutes, tandis qu'il n'a pu amener toutes les siennes. Enfin on peut facilement rétablir les chances après une bataille perdue; en effet, comme il se peut que vous sauviez quelques débris de votre armée, à raison des retraites sûres que l'on rencontre à chaque pas, et comme les renforts nécessaires pour réparer les pertes ne viennent jamais de loin, il arrive que vous risquez toutes vos forces sans risquer toute votre fortune, au lieu que, dans une guerre lointaine, vous risquez votre fortune sans mettre en jeu toutes vos forces,

Quelques-uns, afin de mieux affaiblir leur ennemi, l'ont laissé, pendant quelques journées, s'emparer d'assez de territoire pour diminuer ses forces par les garnisons qu'il est obligé d'y mettre; cette tactique leur permet ensuite de le combattre avec plus d'avantage.

Mais, pour dire ce que j'en pense, je crois qu'il faut établir une distinction. Ou un État est rempli de défenseurs bien armés, comme autrefois l'était celui des Romains, comme l'est aujourd'hui celui des Suisses; ou bien il en est dépourvu, comme l'était autrefois Carthage, et comme l'est aujourd'hui la France ou l'Italie. Dans ce dernier cas, on ne saurait tenir l'ennemi trop éloigné. Toutes vos forces consistant dans vos finances, et non dans vos troupes, vous êtes battu toutes les fois que vous ne pouvez pas retirer cet argent par l'impôt ou autrement; et rien ne vous en empêche autant que la guerre dans vos propres foyers. Les Carthaginois en fournissent un exemple. Tant qu'ils furent libres chez eux, ils trouvèrent assez de ressources dans leurs revenus pour faire la guerre aux Romains; attaqués dans leurs foyers, ils ne purent résister à Agathocle.

Les Florentins étaient si peu en état de se défendre contre Castruccio de Lucques, qui leur faisait la guerre dans leurs propres foyers, qu'ils se virent obligés de se donner à Robert, roi de Naples. Après la mort de Castruccio, ces mêmes Florentins eurent le courage de porter la guerre chez le duc de Milan, et furent sur le point de le dépouiller de ses États. Autant ils montrèrent d'énergie loin de chez eux, autant ils furent faibles sur leur propre territoire.

Mais quand les peuples sont armés, comme l'étaient les Romains et aujourd'hui les Suisses, ils sont d'autant plus difficiles à vaincre qu'on les attaque de plus près. Ces États peuvent rassembler plus de forces pour repousser une invasion que pour porter la guerre chez leurs ennemis. L'autorité d'Annibal ne me touche que très-faiblement. Sa passion et son intérêt dictaient les conseils qu'il donnait à Antiochus. Si les Romains avaient essuyé dans le même espace de temps, dans les Gaules, les trois défaites que leur

et subir Annibal, ils eussent été vaincus sans retour. Ils n'auraient pu ni réunir les débris de leur armée, comme ils le firent en Italie, ni avoir, pour rétablir les chances, les facilités qu'ils éprouvèrent ; et, avec ces mêmes forces, ils n'eussent jamais pu, dans tout autre pays, organiser la résistance qui les sauva dans le leur. Jamais, pour envahir une province, ils n'envoyèrent plus de cinquante mille hommes; mais, pour défendre leurs foyers contre les Gaulois après la première guerre punique, ils armèrent jusqu'à dix-huit cent mille combattants. Ils n'auraient pas même pu vaincre dans la Gaule Cisalpine comme ils vainquirent en Étrurie, parce que l'éloignement des lieux les eût empêchés d'y amener un si grand nombre d'hommes et d'y faire la guerre avec les mêmes avantages. Les Cimbres mirent en déroute une armée romaine en Allemagne, et tout y fut perdu pour Rome; mais, lorsqu'ils arrivèrent en Italie, la faculté qu'avaient les Romains de réunir toutes leurs forces fut cause de leur destruction. Les Suisses sont faciles à vaincre loin de leur pays, hors duquel ils ne peuvent envoyer plus de trente ou quarante mille hommes; mais les vaincre sur leurs propres foyers, où ils peuvent en armer cent mille, est chose très-difficile.

Je conclus donc de nouveau qu'un prince dont les États sont habités par un peuple nombreux et guerrier, doit toujours attendre chez lui un ennemi puissant au lieu d'aller à sa rencontre. Mais celui qui a des sujets désarmés et peu aguerris doit l'éloigner le plus qu'il peut de son territoire. Ainsi l'un et l'autre se défendront mieux en prenant, chacun en particulier, un moyen différent.

CHAPITRE XIII.

Pour s'élever d'un état médiocre à une grande fortune, la ruse sert plus que la force.

Je pense que c'est chose qui arrive très-rarement ou même qui n'arrive jamais, de s'élever d'un état médiocre à un rang très-élevé, sans employer ou la force ou la mau-

vaise foi, à moins qu'on n'y parvienne par héritage ou par donation. Je ne crois pas même que la force ait jamais suffi; mais on trouvera que la ruse seule y a fait quelquefois parvenir. C'est ce dont on peut se convaincre en lisant la vie de Philippe de Macédoine, celle d'Agathocle de Sicile, et de plusieurs autres qui, comme ceux-ci, de l'état le plus bas ou le plus médiocre, sont parvenus au trône et à fonder de grands empires. Xénophon démontre, dans la vie de Cyrus, la nécessité de tromper pour réussir. Voyez la première expédition qu'il fait faire à Cyrus contre le roi d'Arménie : c'est un tissu de tromperies, et c'est uniquement par la ruse et non par la force qu'il le fait s'emparer de son empire. Xénophon n'en conclut autre chose, sinon qu'un prince qui veut parvenir à de grands résultats doit apprendre l'art de tromper. Le même Cyrus joue de mille manières Cyaxare, roi des Mèdes, son oncle maternel, et Xénophon a soin de remarquer que, sans cet heureux emploi de la fraude, jamais ce prince n'eût pu s'élever à ce haut degré de grandeur.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu d'homme qui d'un état obscur soit parvenu à une grande puissance en n'employant franchement que la force ouverte; mais j'en ai vu réussir par la ruse seule. C'est ainsi que s'y prit Jean Galéas Visconti pour enlever et l'État et la souveraineté de la Lombardie à Barnabé son aïeul.

Ce que les princes sont obligés de faire dans les commencements de leur élévation, les républiques sont également forcées de le pratiquer jusqu'à ce qu'elles soient devenues assez puissantes pour n'avoir besoin de recourir qu'à la force. Comme Rome, pour s'agrandir, employa tous les moyens, soit par hasard, soit par choix, elle fit usage aussi de l'art de tromper. Pouvait-elle user d'une plus grande perfidie que celle à laquelle elle eut recours dans les commencements, en prenant, comme nous l'avons déjà remarqué, le titre d'alliée et de compagne vis-à-vis des Latins et d'autres peuples ses voisins, dont elle fit réellement des esclaves? En effet, elle se servit de leurs armes pour dompter

les autres peuples un peu plus éloignés de Rome, et acquérir la réputation d'une puissance redoutable. Ces peuples une fois vaincus, ses forces augmentèrent au point qu'il n'y en eut aucun à qui seule elle ne pût faire la loi.

Les Latins ne s'avisèrent qu'ils étaient entièrement esclaves qu'après qu'ils eurent été témoins des deux défaites des Samnites, et qu'ils se trouvèrent dans la nécessité d'accepter la paix. Cette victoire accrut beaucoup la réputation des Romains chez les princes éloignés; ils commencèrent à subir le poids de leur nom avant de subir celui de leurs armes. Elle excita la jalousie et la suspicion chez les peuples qui étaient témoins de leurs nombreux succès; les Latins furent de ce nombre. Cette jalousie fut si active et l'effet de leurs alarmes si rapide, que non-seulement les Latins, mais les colonies romaines établies dans le Latium, et les Campaniens dont Rome avait naguère pris la défense, conspirèrent tous contre le nom romain. Les Latins commencèrent cette guerre, comme nous avons vu que la plupart des guerres débutaient; ce ne fut pas en attaquant les Romains, mais en secourant les Sidicins contre les Samnites, qui entreprenaient cette expédition avec le consentement des Romains.

Qu'il soit vrai que les Latins se soient portés à cette guerre parce qu'ils s'aperçurent enfin de la mauvaise foi des Romains, Tite-Live ne permet pas de le révoquer en doute, lorsque, dans l'assemblée de ce peuple, il met dans la bouche d'Annius Setinus, leur préteur, ces paroles : « Car si à présent nous pouvons supporter la servitude sous le nom spécieux de confédération et d'égalité (1). »

On voit que les Romains, même dans les commencements de leur empire, ont mis en usage la mauvaise foi. Elle est toujours nécessaire à quiconque veut d'un état médiocre s'élever à la plus haute puissance; elle est d'autant moins blâmable qu'elle est plus couverte, comme fut celle des Romains.

(1) *Nam si etiam nunc sub umbra fœderis æqui servitutem pati possumus*, etc.

CHAPITRE XIV.

Les hommes se trompent bien souvent en croyant qu'à force de soumission on désarme la hauteur.

On voit bien des fois la soumission plus nuisible qu'utile, surtout vis-à-vis des hommes insolents qui, par jalousie ou par tout autre motif, vous ont voué de la haine. Notre historien en donne la preuve à l'occasion de cette guerre entre les Romains et les Latins. Les Samnites s'étant plaints aux Romains de ce que les Latins les avaient attaqués, les Romains, qui désiraient ne pas irriter ceux-ci, ne voulurent point leur défendre de continuer cette guerre; mais ce ménagement, au lieu de les apaiser, les anima davantage et les fit se déclarer plus promptement contre les Romains mêmes. La preuve se tire du discours de ce préteur latin, Annius, dont nous avons parlé, à la même assemblée : « Vous avez mis, leur dit-il, leur patience à l'épreuve, en leur refusant vos troupes; peut-on douter qu'ils n'aient senti cet affront? Ils l'ont dévoré pourtant. Ils ont appris que nous armions contre les Samnites, leurs alliés; ils demeurent tranquilles dans leurs murs. D'où leur vient tant de retenue, si ce n'est de la connaissance qu'ils ont de nos forces et des leurs (1)? » On voit clairement, par ce discours, jusqu'à quel point la patience des Romains avait rendu les Latins insolents.

Ainsi un prince ne doit jamais descendre de son rang, et, s'il ne veut pas se déshonorer, il ne doit jamais faire l'abandon volontaire que de ce qu'il peut ou de ce qu'il croit pouvoir conserver. S'il est réduit au point de ne pouvoir l'abandonner que malgré lui, il doit toujours préférer de céder à la force, et jamais à la crainte de la force. En effet,

(1) *Tentastis patientiam negando militem : quis dubitat exarsisse eos? Pertulerunt tamen hunc dolorem. Exercitus nos parare adversùs Samnites fœderatos suos audierunt, nec moverunt ab urbe. Undè hæc illis tanta modestia, nisi à conscientia virium et nostrarum et suarum?*

si la crainte lui fait faire des sacrifices, c'est dans la vue d'éviter la guerre; mais le plus souvent il ne l'évite pas. L'ennemi, qui aura découvert sa lâcheté dans cet abandon, ne s'en tient pas là : il exige d'autres sacrifices; son orgueil s'accroît à son égard en raison de sa mésestime, et, d'autre part, ce prince voit ses défenseurs se refroidir sur ses intérêts, parce qu'il leur paraît faible ou lâche.

Mais si, au moment où vous découvrez les vues de votre ennemi, vous préparez vos forces pour vous défendre, quoiqu'elles soient inférieures aux siennes, il ne vous en estime pas moins; les autres princes voisins vous en apprécient davantage, et tel se porte de lui-même à vous secourir, vous voyant prêt à vous défendre, qui n'en eût jamais été tenté s'il vous eût vu vous livrer à l'abandon. Je suppose dans ce raisonnement que vous n'avez qu'un ennemi sur les bras; mais, quand vous en auriez plusieurs, ce serait toujours un parti fort sage que d'abandonner quelque chose à l'un d'eux, ou pour le regagner dans le cas où la guerre fût déjà déclarée, ou pour le détacher des ennemis ligués contre vous.

CHAPITRE XV.

Les États faibles sont toujours indécis, et la lenteur à se déterminer est toujours nuisible.

A l'occasion de la guerre des Latins contre les Romains, et de ce qui la produisit, nous remarquerons qu'en toute délibération il faut aller promptement au fait et ne pas rester toujours dans l'indécision et l'incertitude. Les Latins se conformèrent à ce principe lorsque, décidés à se détacher de Rome, ils délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire. Les mauvaises dispositions des Latins n'avaient pas échappé aux Romains. Ceux-ci, pour s'en assurer et pour voir s'il ne serait pas possible de les regagner sans tirer l'épée, leur firent demander d'envoyer à Rome huit de leurs citoyens, sous prétexte de leur faire d'importantes communications. Les Latins, bien convaincus qu'ils avaient dû, en beaucoup de

circonstances, déplaire aux Romains, tinrent une assemblée pour choisir ceux qui seraient envoyés à Rome, et pour déterminer ce qu'ils auraient à dire. Comme on délibérait sur ce point : « Je crois, dit Annius, leur préteur, qu'il nous importe infiniment plus de délibérer sur ce qu'il faut faire que sur ce qu'il faut dire; il sera facile, quand vous serez décidés, d'accommoder les paroles aux faits (1). »

Rien de plus vrai que cette maxime, et elle doit être pesée par tous les princes et toutes les républiques. Dans l'indécision et l'incertitude sur ce qu'on veut faire, il est impossible de s'expliquer; mais, le parti une fois pris, la détermination de ce qu'on doit faire bien arrêtée, on trouve aisément des paroles.

J'ai d'autant plus volontiers appuyé sur cette observation, que j'ai vu souvent qu'à la honte et au détriment de notre république, cette indécision avait nui aux affaires; et, dans les partis douteux où il faut de l'énergie pour se décider, cette indécision se manifestera toujours quand ce seront des hommes faibles qui auront à délibérer et à prononcer.

La lenteur et le retard dans les délibérations ne sont pas moins nuisibles que l'incertitude, surtout quand il s'agit de se décider en faveur d'un allié : cette lenteur non seulement le prive de secours, mais elle vous nuit à vous-même. Elle vient ordinairement du défaut de courage ou de forces, ou des intentions perfides de quelques citoyens qui, acharnés à perdre l'État, ou occupés de quelques vues particulières, arrêtent la marche des délibérations, l'empêchent et la traversent de mille manières. En effet, les bons citoyens se gardent bien d'entraver une délibération, même lorsqu'ils voient le peuple, par une ardeur insensée, se porter vers un parti dangereux, surtout lorsqu'il s'agit d'objets qui ne permettent aucun délai.

(1) *Ad summam rerum nostrarum pertinere arbitror, ut cogitetis magis quid agendum nobis, quàm quid loquendum sit. Facile erit, explicatis consiliis, accommodare rebus verba.....*

Après la mort d'Hiéron, tyran de Syracuse, la guerre étant plus animée que jamais entre les Romains et les Carthaginois, les Syracusains se disputaient entre eux sur celui de ces deux peuples dont Syracuse devait se déclarer amie. L'ardeur des deux partis opposés était si considérable, que l'on restait dans l'indécision; on ne prenait aucune résolution lorsqu'Apollonide, un des principaux citoyens, prouva, par un discours plein de sagesse, qu'on ne pouvait blâmer ni ceux qui proposaient l'alliance des Romains, ni ceux qui proposaient celle des Carthaginois, mais que rien au monde n'était plus blâmable que cette irrésolution, cette lenteur à prendre un parti qui amènerait infailliblement la ruine de la république; le parti, au contraire, une fois pris, quel qu'il fût, on pouvait en attendre quelque avantage. Tite-Live ne pouvait pas démontrer d'une manière plus évidente les inconvénients qui résultent de l'indécision.

La guerre des Latins en fournit encore un exemple. Les Laviniens, sollicités par eux de les secourir contre les Romains, mirent tant de lenteur à se décider, qu'à peine étaient-ils sortis de leur ville pour aller leur porter du secours, on leur annonça la défaite des Latins. Ce qui fit dire à Milonius, leur préteur, « que les Romains leur feraient payer cher le peu de chemin qu'ils avaient fait. » En effet, s'ils s'étaient décidés sur le champ à refuser ou à accorder leurs secours, dans le premier cas, ils n'irritaient pas les Romains contre eux; dans le second, la jonction de leurs forces, faite à temps, aurait pu fixer la victoire du côté des Latins; mais, par leur lenteur à prendre une résolution, ils ne pouvaient que perdre, quelle qu'elle fût.

Si les Florentins avaient reconnu la vérité et l'importance de ces principes, ils ne se seraient pas attiré tant de déconvenues et tant de malheurs, lorsque Louis XII, roi de France, passa en Italie pour attaquer Ludovic, duc de Milan. Louis XII, ayant ce projet en vue, rechercha l'alliance des Florentins; les envoyés accrédités près de lui convinrent qu'ils resteraient neutres, que le roi, arrivé en Italie, mettrait leur État sous sa protection, et que la république

aurait un mois pour garantir le traité. Mais cette ratification fut si fort retardée par ceux qui avaient la folie de favoriser le parti de Ludovic, que le roi eut le temps de remporter la victoire; et, lorsque les Florentins voulurent ratifier le traité, il s'y refusa, voyant bien que la nécessité seule, et non le penchant, les décidait en sa faveur. Cette fausse démarche coûta beaucoup d'argent à la république, et fut sur le point de la perdre entièrement. Même événement lui est arrivé une autre fois, et pour semblable faute. Le parti qu'elle prit était d'autant plus condamnable, qu'il ne servit pas même à Ludovic. Si celui-ci eût été vainqueur, son ressentiment contre les Florentins eût été bien plus terrible que celui du roi.

J'avais déjà parlé, dans un autre chapitre, des maux qu'attirait une telle faiblesse sur une république. Néanmoins, l'occasion s'étant présentée, j'ai voulu répéter ce que j'en avais dit, parce qu'il me paraît que c'est une des maximes dont les gouvernements comme le nôtre doivent le plus faire leur profit.

CHAPITRE XVI.

Combien les armées modernes diffèrent des anciennes.

La victoire la plus décisive que les Romains aient jamais remportée dans aucune guerre sur aucun peuple est celle qu'ils obtinrent sur les Latins sous le consulat de Torquatus et de Décius. Les Latins, pour avoir perdu cette bataille, devinrent esclaves; par conséquent, les Romains le seraient devenus s'ils n'avaient pas été vainqueurs. C'est l'avis de Tite-Live, qui observe que tout était égal dans les deux armées : discipline, courage, acharnement, nombre de combattants, excepté pour les généraux qui, du côté des Romains, montrèrent plus d'habileté et d'héroïsme.

On remarque encore, dans le cours de cette journée, deux événements jusque-là sans exemple, et qui depuis ne se virent presque plus. Pour affermir le courage des soldats, les rendre plus dociles au commandement et plus dé-

terminés dans l'action, des deux consuls l'un se tue lui-même, l'autre fait mourir son fils.

La ressemblance que Tite-Live trouve dans les deux armées consistait en cela qu'elles avaient combattu longtemps ensemble, ayant même langue, même discipline, mêmes armes, même ordre de bataille, mêmes noms pour les divisions et pour leurs chefs. Il fallait donc, tout étant égal d'ailleurs pour le courage et pour les forces, qu'il survînt quelque chose d'extraordinaire qui affermît et rendît plus opiniâtre la constance de l'une des deux armées, car c'est à cette opiniâtreté que l'on doit les victoires, comme nous l'avons dit ailleurs : tant qu'elle anime les combattants, jamais une armée ne tourne le dos. Pour rendre ce sentiment plus durable chez les Romains que chez leurs adversaires, le hasard vint en aide au courage des consuls; Torquatus y trouva l'occasion de faire mourir son fils, et Décius de se dévouer lui-même.

Tite-Live, en établissant ce parallèle des deux armées, nous apprend la composition de celle des Romains et son ordre de bataille. Je ne répéterai point ici ce qu'il a dit fort au long; mais je m'arrêterai sur ce que je crois important, et qui, pour avoir été négligé par tous les généraux de nos jours, a causé les plus grands désordres dans la formation de nos armées et dans nos dispositions de bataille.

On voit donc, en suivant Tite-Live, qu'une armée romaine était composée de trois divisions principales, qu'en italien on peut appeler trois bandes : la première s'appelait les *hastaires;* la seconde, les *princes;* la troisième, les *triaires;* chaque division avait sa cavalerie. Dans l'ordre de bataille, les hastaires formaient la première ligne; en seconde ligne, et exactement derrière eux, se plaçaient les princes; les triaires se rangeaient au troisième rang dans la direction des mêmes files. La cavalerie de ces trois divisions occupait leur droite ou leur gauche : les escadrons s'appelaient *ailes*, soit de la forme qu'ils affectaient, soit à raison du lieu qu'ils occupaient, paraissant comme des ailes attachées au corps d'armée. La première division, les has-

taires, qui faisait face à l'ennemi, marchait étroitement serrée, pour être en état de le culbuter ou de soutenir son choc. Celle des princes, n'étant pas la première à combattre, mais plutôt destinée à secourir les hastaires s'ils étaient battus ou repoussés, loin d'être aussi compacte, avait au contraire ses rangs moins serrés, afin de pouvoir y recevoir les hastaires sans se rompre, quand ceux-ci étaient obligés de se replier. La troisième division, les triaires, avait ses rangs encore plus ouverts, pour recevoir, au besoin, sans désordre, les deux qui la précédaient.

Ces trois divisions ainsi disposées, on engageait le combat. Si les hastaires étaient repoussés ou vaincus, ils se retiraient dans les intervalles des rangs des princes, et ces deux divisions réunies recommençaient l'attaque. Si l'ennemi forçait également cette ligne de se replier, ils se logeaient dans les intervalles des rangs des triaires, et ces trois corps, n'en formant qu'un, renouvelaient le combat; vaincus tous trois, et ne pouvant plus se rallier, la bataille était perdue. Aussi, toutes les fois que les triaires combattaient, l'armée se trouvait en péril, d'où vient le proverbe : « L'affaire en est aux triaires (1), » pour dire : On en est aux derniers moyens.

Les généraux de notre temps, ayant abandonné les anciennes institutions militaires et l'ancienne discipline, ont également laissé de côté cet ordre de bataille, qui n'en est pas moins d'une grande importance. Un général qui dispose son armée de manière à pouvoir, dans une journée, la rallier jusqu'à trois fois, doit, avant d'être battu, avoir trois fois la fortune contraire, et avoir en tête un ennemi assez supérieur pour remporter trois fois la victoire; mais, quand on n'est en état que de soutenir un seul choc, comme les armées modernes, le plus petit désordre, l'effort le plus ordinaire peut vous l'arracher. Ce qui empêche nos armées de se rallier jusqu'à trois fois, c'est qu'elles sont privées du moyen de recevoir une division dans les lignes d'une autre;

(1) *Res reducta est ad triarios.*

cela vient des dispositions que l'on suit aujourd'hui et qui entraînent l'un ou l'autre de ces graves inconvénients : ou l'on range les bataillons côte à côte, de manière à présenter beaucoup de front et peu de profondeur, et cette disposition affaiblit la ligne en la rendant trop mince; ou, au contraire, voulant la rendre forte et profonde, on suit la méthode des Romains, et alors, si la première colonne est enfoncée, comme elle ne peut pas se retirer dans les intervalles de la seconde, elles se mêlent et se rompent l'une et l'autre; en effet, si la première colonne est repoussée, elle tombe sur la seconde, qui ne peut avancer; celle-ci, ne pouvant reculer sur la troisième, les trois divisions tombent ainsi les unes sur les autres, et il en résulte une telle confusion que le plus léger accident peut causer la perte de toute l'armée.

A la bataille de Ravennes, où M. de Foix, général français fut tué, bataille très-bien dirigée d'après nos idées modernes, les Français et les Espagnols prirent la première de ces deux dispositions, c'est-à-dire qu'ils formèrent leurs bataillons en les plaçant côte à côte, en sorte que les deux armées présentaient un très-grand front, sans aucune profondeur.

C'est l'ordre que nos généraux adoptent de préférence, quand ils combattent dans une vaste plaine comme celle de Ravennes. Ils sont si convaincus du désordre qu'occasionne la retraite d'une première ligne sur la seconde, qu'ils tâchent, quand ils le peuvent, d'éviter cet inconvénient en élargissant leur front. Mais, quand le pays est resserré, ils sont forcés d'adopter l'ordre de ligne profonde, sans penser à en corriger les défauts.

C'est avec la même confusion qu'on les voit faire avancer la cavalerie dans le pays ennemi pour le piller ou pour exécuter une manœuvre de guerre. A Santo-Regolo et ailleurs, pendant la guerre que les Florentins faisaient à Pise révoltée, après l'arrivée en Italie de Charles VIII, roi de France, les premiers ne furent battus que par la faute de leur propre cavalerie. Elle était en avant, et, se trouvant

repoussée par les ennemis, elle tombe sur l'infanterie, la rompt, et oblige le reste de l'armée à prendre la fuite. Criaco del Borgo, ancien général de l'infanterie florentine, m'a souvent assuré qu'il n'avait jamais été rompu que par notre cavalerie. Les Suisses, qui sont nos maîtres pour la guerre moderne, quand ils combattent surtout contre des Français, ont bien soin de se ranger de côté, de manière que, si la cavalerie vient à être repoussée, elle ne tombe pas sur l'infanterie.

Quoique ces principes paraissent faciles à saisir et à mettre en pratique, il n'est pas moins vrai qu'il ne s'est encore rencontré de nos temps aucun général qui ait adopté la méthode des anciens, ou corrigé celle d'aujourd'hui. Les armées, à la vérité, sont divisées en trois corps : avant-garde, corps de bataille, arrière-garde; mais les généraux ne font usage de ces divisions que pour la distribution des logements. Il est rare qu'ils ne les confondent pas ensemble et ne leur fassent pas courir les mêmes hasards un jour de bataille. Comme beaucoup d'entre eux, pour excuser leur ignorance, allèguent que l'invention de l'artillerie ne permet pas aujourd'hui d'adopter les dispositions des anciens, je veux discuter cette matière dans le chapitre suivant, et examiner si en effet l'artillerie empêche qu'on ne suive leur méthode.

CHAPITRE XVII.

Comment on doit apprécier l'artillerie dans nos armées modernes, et si l'opinion qu'on en a généralement est fondée en raison.

En considérant, outre les objets dont nous venons de nous occuper, cette quantité de batailles rangées que les Romains ont livrées en divers temps, j'ai réfléchi sur l'opinion universellement établie qui veut que, si l'artillerie eût été en usage du temps des Romains, ce peuple n'aurait pu conquérir, ni si facilement qu'il le fit, tant de provinces, rendu tant de nations tributaires, ni étendu sa domination sur autant d'États. On dit qu'au moyen de ces

bouches à feu, les hommes feraient en vain preuve de la force et de la valeur que nous admirons chez les anciens; on ajoute qu'on parvient plus difficilement à se joindre qu'autrefois, qu'il est impossible de suivre les méthodes adoptées par eux, et que bientôt la guerre ne se fera plus qu'avec le canon.

Je pense qu'il convient d'examiner si ces opinions sont fondées : jusqu'à quel point l'artillerie a-t-elle augmenté ou diminué la force des armées? enlève-t-elle ou procure-t-elle aux grands généraux les occasions de se signaler par de belles actions?

Je commencerai par examiner la première proposition, où l'on établit que les armées romaines n'eussent jamais poussé si loin leurs conquêtes, si l'artillerie avait été connue de leur temps. Pour répondre, je dis qu'à la guerre on se défend ou on attaque. Ainsi, premier sujet d'examen : est-ce à la défense ou bien à l'attaque que l'artillerie est plus avantageuse ou plus nuisible?

Quoi qu'il y ait à dire pour et contre, je crois néanmoins qu'elle fait, sans comparaison, plus de mal à celui qui se défend, et par conséquent qu'elle est plus utile à celui qui attaque. En effet, ou celui qui se défend est dans une place fortifiée, ou il est retranché en pleine campagne. S'il est dans une place, ou elle est petite comme elles le sont pour la plupart, ou bien elle est grande : dans la première supposition, celui qui se défend est entièrement perdu, parce qu'il n'est pas de muraille, quelque épaisse qu'elle puisse être, que le canon ne renverse en peu de jours; et, si celui qui se défend n'a pas assez d'espace pour pouvoir, en se retirant, creuser de nouveaux fossés, élever de nouveaux remparts, il est impossible qu'il résiste à l'ennemi qui se précipite par la brèche. L'artillerie lui servira très-peu dans cette occasion, car il est de principe que l'artillerie n'arrête jamais des hommes en masse qui se précipitent avec furie. On n'a jamais, dans aucune défense de place, soutenu l'impétuosité des ultramontains. On soutient le choc des Italiens qui se présentent à l'attaque non en masse, mais bien

en petit nombre, peu serrés, nommant ces combats *escarmouches*, terme très-significatif dans leur langue. Des hommes qui se présentent avec cette nonchalance et dans ce désordre à la brèche d'un mur hérissé d'artillerie, vont à une mort inévitable, et le canon a toujours contre eux le plus grand succès. Mais que des hommes réunis en bataillons serrés, dont les rangs se poussent l'un l'autre, montent à une brèche, ils enfoncent tout, à moins qu'ils ne soient arrêtés par des fossés, des remparts, ce que ne fait point l'artillerie. Ils perdent des hommes, sans doute, mais jamais assez pour empêcher de remporter la victoire.

Beaucoup de villes prises d'assaut par les ultramontains, et principalement celle de Brescia, ont démontré cette vérité. Celle-ci s'était révoltée contre les Français; comme la citadelle tenait encore pour eux, les Vénitiens, pour soutenir les assauts que les Français pouvaient livrer à la place, avaient garni d'artillerie toutes les rues qui menaient de la ville à la citadelle : ils en avaient placé en front, sur les flancs, dans tous les endroits susceptibles d'en recevoir. M. de Foix ne tient nul compte de tout cet appareil; il sort à pied de la citadelle à la tête de ses troupes, passe au milieu de cette artillerie, se rend maître de la ville, et on ne dit pas qu'il ait fait une perte considérable.

Ainsi tout homme qui, se trouvant dans une petite place où l'on a fait brèche aux murs, se défend sans avoir du terrain derrière lui pour pouvoir creuser de nouveaux fossés, élever de nouveaux remparts, se confie à tort en son artillerie; il sera bientôt forcé.

Supposons que vous défendiez une place d'une grande étendue, où vous ayez de quoi vous retirer : dans ce cas-là même, l'artillerie est plus avantageuse aux assiégeants qu'aux assiégés. En effet, pour que l'artillerie d'une place puisse nuire aux assiégeants, il faut nécessairement lui donner une certaine élévation au-dessus du terrain. Sans cette élévation, le plus petit retranchement, le plus petit rempart couvrira ceux-ci de manière à ce que vous ne puissiez les inquiéter; en sorte qu'obligé de vous élever et de

placer votre artillerie sur la banquette de votre rempart ou sur un endroit élevé quelconque, vous éprouvez deux inconvénients : le premier, de ne pouvoir employer du canon de la grosseur et du calibre de celui des assiégeants, les grosses pièces ne pouvant se manier dans un espace trop étroit; le second, c'est que, quand même vous pourriez vous en servir, vous ne pouvez pas couvrir vos batteries de parapets aussi forts, aussi sûrs que ceux de vos ennemis, qui ont à leur disposition tout l'espace convenable. Il est impossible, par conséquent, aux assiégés d'avoir des batteries élevées, lorsque les assiégeants ont une grosse artillerie; et, si les batteries sont basses, elles deviennent presque inutiles, comme nous l'avons déjà remarqué. Ainsi la défense des places se borne à l'emploi des bras comme chez les anciens, et à la petite artillerie; mais le peu d'avantage qu'on retire de cette dernière a des inconvénients capables de balancer son utilité. Elle oblige à donner peu d'élévation aux remparts d'une place, et à l'enterrer, pour ainsi dire, dans les fossés, de manière que, comme on n'en vient aux coups de main que lorsque les remparts sont abattus ou les fossés comblés, les difficultés de la défense sont bien plus considérables encore qu'auparavant. Ainsi, je le répète, l'artillerie est beaucoup plus utile à celui qui assiége une place qu'à celui qui la défend.

Dans le troisième cas (celui où l'on se détermine à se retrancher dans un camp pour n'être point obligé de livrer bataille ou pour ne la donner qu'avec avantage), je soutiens que, vu la circonstance, vous n'avez pas avec votre artillerie plus de moyens de vous défendre et de combattre que n'en avaient les anciens, et quelquefois même cette arme moderne rend votre position plus désavantageuse. En effet, l'ennemi peut tourner vos retranchements, les prendre à dos, se donner l'avantage du terrain, en choisir un qui vous domine, comme cela peut arriver, ou enfin se porter sur vous avant que vos retranchements soient achevés et en état de vous couvrir, vous forcer à les abandonner et à en sortir pour livrer bataille. C'est ce qui arriva

l'artillerie devient de toute inutilité. Cette infanterie, en joignant de près l'ennemi, peut éviter les coups de canon plus aisément qu'elle n'était parvenue à éviter autrefois les éléphants, les chariots armés de faux, et tous les autres genres d'attaque inusités que les Romains eurent à essuyer, et contre lesquels ils surent se défendre. Ils eussent d'autant plus aisément évité les coups de canon, que le canon ne peut nuire aussi longtemps que les éléphants et les chariots. Ceux-ci portaient le désordre au milieu des rangs et dans le plus fort de la bataille. On ne tire le canon qu'avant de commencer le combat; encore même peut-on l'éviter, soit en se mettant à couvert, suivant la position du terrain, soit en se couchant ventre à terre. Cette précaution n'est pas même nécessaire, surtout contre les grosses pièces qu'il est impossible de braquer assez juste pour que les coups, ou trop hauts ou trop bas, puissent porter et vous atteindre. Quand les armées en sont aux mains, il est évident que ni les grosses ni les petites pièces ne sauraient vous faire aucun mal. Si l'ennemi les fait placer devant *lui*, vous vous en emparez; si elles sont placées derrière, les coups de canon donnent sur lui avant de vous atteindre; s'il les place sur vos flancs, vous avez toujours la faculté d'aller droit à elles et de vous en emparer, comme dans la première supposition.

Tout ceci est incontestable et peut se prouver par des faits. On a vu les Suisses à Novare, en 1514, sans canons, sans cavalerie, attaquer l'armée française derrière des retranchements hérissés d'artillerie, et la mettre en déroute sans en être fort incommodés, et cela parce qu'outre les raisons ci-dessus alléguées, l'artillerie, pour bien manœuvrer, a besoin d'être défendue ou par des fossés, ou par des murailles ou par des levées. Si, au contraire, elle n'est défendue, comme dans les batailles rangées, que par des hommes, elle tombe au pouvoir de l'ennemi ou devient inutile. Est-elle enfin sur les flancs, elle ne peut alors manœuvrer que comme les machines à traits des anciens. Pour celles-ci, on avait toujours soin de les placer hors du gros

de l'armée pour qu'elles n'en rompissent pas les rangs; et, toutes les fois qu'elles étaient poussées ou par de la cavalerie, ou par d'autres troupes, elles se retiraient derrière les légions. Ceux qui en usent autrement n'y entendent rien; ils se fondent sur un appui qui leur manquera au besoin.

On ne peut disconvenir que les Turcs n'aient vaincu les Persans et les Égyptiens par le moyen de leur artillerie; mais ils ne le durent qu'à l'épouvante que le bruit inconnu du canon répandit dans la cavalerie ennemie.

Je conclus de ce que je viens de dire que l'artillerie est utile dans une armée manœuvrant comme celles des anciens, et ayant la même valeur; mais, sans ces qualités, elle ne servira de rien contre un ennemi courageux et bien discipliné.

CHAPITRE XVIII.

Il est prouvé par l'exemple des Romains qu'on doit faire plus de cas de l'infanterie que de la cavalerie.

On peut démontrer, par le raisonnement et par une multitude de faits, que les Romains en toute occasion ont préféré l'infanterie à la cavalerie, et qu'ils ont fondé sur la première tout le succès de leurs entreprises. La bataille qu'ils livrèrent aux Latins près du lac Regille en fournit un exemple des plus frappants. L'armée romaine commençait à plier; les généraux firent mettre pied à terre à la cavalerie; ce nouveau renfort rétablit le combat et leur procura la victoire. Rien ne prouve mieux que les Romains comptaient plus sur leurs soldats combattant à pied que sur les mêmes hommes combattant à cheval. Ils employèrent dans plusieurs affaires le même expédient qui les servit à merveille dans les périls les plus pressants.

Qu'on ne m'oppose pas l'autorité d'Annibal qui, à la bataille de Cannes, voyant que les consuls avaient fait mettre pied à terre à la cavalerie, dit, en se moquant de cette manœuvre : « J'aimerais mieux qu'ils me les livrassent tout

liés (1). » Annibal était sans doute un grand général; mais, si la question doit se décider par l'autorité, je préférerais celle de la république romaine et de cette foule d'excellents capitaines qu'elle a produits, à celle d'Annibal tout seul : mais laissons l'autorité et appuyons-nous du raisonnement. L'homme à pied peut se porter en beaucoup d'endroits où le cheval ne pourrait passer : on peut obliger l'infanterie à garder ses rangs et lui apprendre à se rallier quand elle est rompue; mais on ne saurait en dire autant de la cavalerie, qui ne se rallie plus quand sa ligne est brisée. Parmi les chevaux, comme parmi les hommes, il s'en trouve de timides et de courageux : souvent un cheval qui a peur est monté par un homme courageux, et un cheval courageux l'est par un poltron, disparité qui les rend tous les deux inutiles ou qui produit les plus grands désordres. Un bataillon bien formé rompra facilement un escadron, et l'escadron parviendra bien difficilement à enfoncer le bataillon.

Indépendamment des exemples propres aux anciens et aux modernes qui appuient cette opinion, elle se trouve étayée par les hommes qui ont étudié la marche et les progrès des sociétés. En effet, on fit d'abord la guerre uniquement avec de la cavalerie, et cela parce qu'on ignorait la manière de former un corps de fantassins; mais à peine cet art fut-il trouvé, que l'on connut bientôt la supériorité de l'infanterie sur la cavalerie. Ce n'est pas que celle-ci ne soit très-utile dans les armées : elle est nécessaire pour aller à la découverte, battre et piller la campagne, poursuivre une armée en fuite, et enfin pour faire tête à la cavalerie de l'ennemi; mais le fondement, la force, le nerf d'une armée, c'est l'infanterie.

Aussi, de toutes les fautes commises par les princes italiens qui ont livré ce beau pays à la domination des étrangers, la plus grande sans doute est d'avoir fait peu de cas de l'infanterie, et tourné toute leur attention vers la

(1) *Quàm mallem vinctos mihi traderent equites.*

cavalerie : ce préjugé a eu pour cause la mauvaise volonté des généraux et l'ignorance des souverains. Tous les gens de guerre, depuis vingt-cinq ans, n'ayant appartenu qu'à des aventuriers sans États, ces chefs ne s'occupèrent que des moyens de se rendre redoutables par les armes à des souverains qui n'étaient point armés. Comme il eût été difficile de leur payer la solde d'un grand nombre de fantassins, que d'ailleurs ils n'avaient pas de sujets qui pussent leur former une armée, et qu'un petit nombre de fantassins les aurait rendus peu redoutables, ils imaginèrent d'avoir de la cavalerie. Deux ou trois cents chevaux payés à un *condottiere* le mettaient en crédit, et ce paiement n'outrepassait pas les moyens de la plupart de nos souverains. Ainsi, pour remplir leurs vues d'intérêt, maintenir leur réputation, ils décrièrent absolument l'infanterie, et ils mirent au premier rang la cavalerie, si bien qu'on voyait à peine quelques fantassins dans les armées les plus nombreuses. Cet usage vicieux et plusieurs autres causes concoururent dans le même temps à affaiblir tellement nos armées, que l'Italie s'est vue foulée aux pieds par les ultramontains.

L'erreur de ceux qui préfèrent la cavalerie à l'infanterie se prouve encore mieux par un autre exemple des Romains.

Les Romains étaient campés devant Fora, dont ils faisaient le siége; un corps de cavalerie étant sorti de la ville pour attaquer leur camp, le maître de la cavalerie des Romains fut à leur rencontre : on se battit. Au premier choc, le hasard voulut que les deux généraux fussent tués. Le combat ne continua pas moins entre ces deux corps demeurés sans chefs; mais les Romains, pour vaincre plus facilement leurs ennemis, mirent pied à terre, et forcèrent par là les cavaliers ennemis, pour se défendre, à en faire autant : les Romains cependant remportèrent la victoire.

Rien ne prouve mieux que ce fait la supériorité de l'infanterie sur la cavalerie. Dans les autres exemples cités, les consuls faisaient mettre pied à terre à la cavalerie, pour

secourir leur infanterie qui souffrait et avait besoin d'être soutenue. Ici ce n'est point pour secourir l'infanterie ni pour combattre celle des ennemis; c'est dans un combat de cavalerie contre cavalerie que, désespérant de vaincre, ils se flattent qu'en mettant pied à terre ils réussiront mieux.

Je prétends de plus qu'une infanterie bien formée ne peut être rompue qu'avec beaucoup de peine, et uniquement par une autre infanterie.

Crassus et Marc-Antoine conduisirent une armée romaine dans le pays des Parthes, et s'y engagèrent fort avant. Ils avaient très-peu de chevaux et une infanterie considérable; ils avaient à combattre la cavalerie des Parthes qui était innombrable. Crassus fut tué avec une grande partie de l'armée; Marc-Antoine en sauva les débris par beaucoup de valeur et d'habileté. Cette défaite même prouve combien l'infanterie est supérieure à la cavalerie. Dans un pays couvert et plat où l'on ne trouve point de montagnes, encore moins de rivières, éloigné de la mer, manquant de tout, Marc-Antoine, au dire même des Parthes, sauva très-habilement son armée, et leur nombreuse cavalerie ne tenta pas même de le combattre. La mort de Crassus ne prouve rien : les détails de son expédition démontrent qu'il fut plutôt trompé que vaincu. Les Parthes, malgré tous ces désavantages, n'essayèrent jamais de l'attaquer de front; mais, en voltigeant sans cesse sur ses ailes, en lui coupant les vivres, en l'amusant par de fausses promesses, ils le réduisirent à la dernière extrémité.

Je dois avoir d'autant moins de peine à constater la supériorité de l'infanterie sur la cavalerie, que l'histoire moderne nous présente un grand nombre d'exemples qui en rendent les témoignages les plus éclatants. On a vu neuf mille Suisses à Novare attaquer et battre dix mille hommes de cavalerie et autant de gens de pied. La cavalerie ne pouvait leur faire aucun mal; quant à l'infanterie, composée en grande partie de Gascons et mal disciplinée, ils n'en faisaient aucun cas. On a vu également vingt-six mille hommes de la même nation attaquer, à Marignan, François Ier, dont

l'armée était de vingt mille chevaux et de quarante mille fantassins, et pourvue de cent pièces de canon. S'ils ne remportèrent pas la victoire comme à Novare, ils n'en combattirent pas moins courageusement pendant deux jours, et, toute rompue qu'elle fût, la moitié de leur armée parvint à se sauver.

Marcus Attilius Régulus osa, avec son infanterie, attendre non-seulement les chevaux numides, mais même les éléphants. Son audace ne fut pas couronnée de succès : cela ne prouve pas moins que la force de l'infanterie ne fût telle qu'un général habile la crut capable de surmonter ces obstacles.

Je redirai donc que, si vous voulez vaincre une bonne infanterie, il faut lui en opposer une meilleure; sinon vous courez à une perte assurée.

Du temps de Philippe Visconti, duc de Milan, seize mille Suisses descendirent en Lombardie. Le duc envoya contre eux Carmignola, son général, avec environ mille chevaux et quelques fantassins. Ce général, qui ne connaissait pas la manière de se battre des Suisses, poussa contre eux sa cavalerie, espérant les rompre au premier choc; mais il les trouva inébranlables, perdit beaucoup de monde et se retira. Pourtant, comme c'était un homme de guerre, habile, courageux, et sachant trouver des ressources dans les circonstances, il revint promptement avec des troupes nouvelles, fit mettre pied à terre à ses gens d'armes, les plaça devant son infanterie, et attaqua les Suisses qui ne surent comment se défendre. Les gens d'armes de Carmignola, à pied et armés de toutes pièces, entrèrent sans peine dans les rangs des Suisses et leur tuèrent beaucoup de monde, sans souffrir eux-mêmes aucun mal. Il ne resta de cette malheureuse armée que ceux que l'humanité du vainqueur voulut bien sauver.

Je crois que la plupart des hommes sont convaincus de la supériorité de l'infanterie; mais tel est le malheur des temps, que ni l'exemple des anciens, ni celui des modernes, ni l'aveu même qu'on fait de ces erreurs, ne sauraient en-

gager les princes de notre temps à se raviser. Ils ne veulent pas comprendre que, pour rendre aux armes d'un État leur réputation et leur éclat, il faut faire revivre la discipline des anciens, s'y attacher, la remettre en honneur, afin que l'État lui doive à son tour la considération et la vie. Ils s'écartent sur ce point des principes de l'antiquité, comme ils s'en écartent sur d'autres objets. De là vient que les conquêtes sont à charge à un État au lieu d'ajouter à sa grandeur, comme nous allons le prouver.

CHAPITRE XIX.

Les acquisitions d'une république mal constituée, et qui ne prend pas pour modèle de conduite celle des Romains, la mènent plutôt à sa ruine qu'à un accroissement de puissance.

Les fausses opinions, appuyées sur de mauvais exemples, qui se sont introduites parmi nous dans ces siècles corrompus, empêchent les hommes de s'affranchir du joug de la routine. Aurait-on espéré de pouvoir persuader à des Italiens, il y a trente ans, que dix mille hommes d'infanterie attaqueraient et battraient en plaine dix mille hommes d'infanterie et autant de cavalerie? Cependant les Suisses l'ont fait à Novare, comme nous l'avons plusieurs fois rappelé. En vain l'histoire en fournit mille exemples, ils ne l'eussent jamais cru; ou du moins, s'ils n'avaient pu s'empêcher d'y ajouter foi, ils eussent dit qu'aujourd'hui on arme infiniment mieux, et qu'un escadron de gens d'armes serait capable de percer des rochers, bien loin d'être arrêté par de l'infanterie.

C'est ainsi que par de faux raisonnements on établissait de fausses doctrines. On aurait négligé l'exemple de Lucullus, qui, avec une infanterie peu nombreuse, enfonça cent cinquante mille hommes de cavalerie du roi Tigrane, et pourtant, dans cette cavalerie, se trouvaient des gens d'armes parfaitement semblables aux nôtres. Il a fallu que des ultramontains vinssent nous démontrer notre erreur.

Comme on est obligé de convenir de la vérité de ce que

l'histoire nous raconte de l'infanterie des anciens, on devrait également croire à ce qu'elle nous rapporte sur l'utilité des autres institutions adoptées par eux. Les princes et les républiques feraient alors bien moins de fautes; on soutiendrait plus valeureusement l'attaque de l'ennemi quand il vient fondre sur nous; on ne mettrait pas ses espérances dans la fuite, et ceux qui auraient en main le gouvernement des États seraient plus éclairés sur les moyens de s'agrandir ou sur ceux de se conserver. Les républiques sauraient qu'accroître le nombre de ses citoyens, se donner des compagnons au lieu de sujets, établir des colonies pour garder les pays conquis, réunir au trésor public tout le butin, dompter l'ennemi par des incursions et des batailles et non par des siéges, maintenir l'État riche et le citoyen pauvre, entretenir avec le plus grand soin la discipline militaire, sont les plus sûrs moyens d'agrandir un État et de se former un vaste empire; et, si ces moyens ne leur convenaient pas, ils se convaincraient du moins que l'emploi de tout autre amène la ruine d'un État, ils mettraient un frein à toute ambition en établissant de bonnes lois et de bonnes mœurs, en s'interdisant les conquêtes, en se bornant à se défendre et à y être toujours prêts. C'est ainsi que se conduisent les républiques d'Allemagne qui, par leur attachement à ces principes, se sont conservées et se conservent libres depuis longtemps.

Lorsque j'ai établi la différence qui doit exister entre la constitution d'une république qui a pour objet de conquérir et celle d'un État qui veut uniquement se conserver, j'ai dit qu'une petite république ne pouvait pas se flatter de demeurer tranquille et de jouir paisiblement de sa liberté. En effet, si elle n'attaque pas ses voisins, elle sera attaquée par eux, et cette attaque lui fera naître l'envie de conquérir et l'y forcera malgré elle. Quand même elle n'aurait pas d'ennemis étrangers, elle en verrait naître dans son sein, car c'est un malheur inévitable pour toutes les grandes cités.

Si les républiques d'Allemagne vivent tranquilles depuis

longtemps, quoiqu'ayant peu d'étendue, il faut l'attribuer à des circonstances particulières au pays dans lequel elles sont situées, qui ne se retrouvent point ailleurs, et sans lesquelles elles ne pourraient jouir de cet avantage. La partie de l'Allemagne dont je parle était soumise à l'empire romain, comme les Gaules et les Espagnes. Lors de la décadence de l'empire, quand ses limites se trouvèrent bornées à celles de la Germanie, les plus puissantes de ces villes furent les premières qui profitèrent de la faiblesse ou des besoins des empereurs pour acheter d'eux leur liberté moyennant la redevance annuelle d'un petit cens; bientôt et peu à peu toutes ces villes qui relevaient immédiatement de l'empire, sans relever d'aucun autre prince, se trouvèrent pareillement affranchies.

Dans le même temps que ces villes se rachetaient des empereurs, des communautés secouaient le joug des ducs d'Autriche : tels furent Philisbourg, les Suisses et plusieurs autres. Elles ont tellement prospéré et ont pris de si heureux accroissements, que, loin de retourner sous la domination de leurs anciens maîtres, quelques-unes (je veux désigner les Suisses) sont devenues redoutables à leurs voisins.

L'Allemagne est donc partagée aujourd'hui entre l'empereur, les princes, les Suisses et les républiques qu'on appelle villes libres ou impériales. Mais pourquoi, parmi tant d'États qui ont des formes de se régir si différentes, les guerres sont-elles rares; ou, si ces guerres viennent à éclater, pourquoi sont-elles étouffées presque en naissant? Il faut l'attribuer à cette ombre d'empereur qui, sans avoir de force, jouit cependant parmi eux d'assez d'influence. Il se porte toujours pour médiateur, et, interposant son autorité dans toutes les querelles, les termine promptement. La guerre la plus importante et qui s'est soutenue le plus longtemps est celle des Suisses et des ducs d'Autriche; et, quoique l'empire et la maison d'Autriche ne soient depuis longtemps qu'une seule et même puissance, elle n'a pu vaincre le courage de ce peuple, et la seule force a dicté les conditions de leur traité mutuel.

Le reste de l'Allemagne a donné peu de secours aux empereurs contre les Suisses, soit parce que les villes libres ne sauraient inquiéter ceux qui veulent être libres comme elles, soit parce que les princes, ou pauvres, ou jaloux de la puissance impériale, n'ont pu ou n'ont pas voulu favoriser son ambition.

Les villes impériales peuvent donc rester libres et se contenter d'un petit domaine ; la protection de l'empire ne laisse aucune place au désir de s'agrandir; elles doivent vivre en paix dans leurs murs, à raison du voisinage de l'ennemi, prêt à les envahir si elles étaient agitées par des troubles intérieurs. Si la constitution de l'Allemagne était différente, elles chercheraient nécessairement à s'agrandir et à sortir de cet état de tranquillité.

Mais dans les autres pays, les circonstances n'étant pas les mêmes, il est impossible de se gouverner comme les villes impériales. Il faut se décider à s'agrandir par des ligues ou par les moyens qu'employèrent les Romains : qui ne choisit pas entre ces deux voies court à sa perte. En effet, tout agrandissement est nuisible de toute manière; on s'agrandit sans se fortifier, et s'agrandir sans se fortifier, c'est se ruiner et se détruire.

Peut-on en effet se fortifier quand on s'appauvrit par des guerres et même par des victoires, et lorsque les conquêtes coûtent plus qu'elles ne rapportent? On peut citer l'exemple des Vénitiens et des Florentins qui ont été bien plus faibles après s'être emparés, les premiers de la Lombardie, et les seconds de la Toscane, qu'ils ne l'étaient lorsque la mer et six milles de territoire suffisaient à leur ambition. Le malheur de ces deux républiques est d'avoir voulu s'agrandir sans prendre les bons moyens. Elles méritent d'autant plus d'être blâmées, qu'elles ont moins d'excuses à donner, ayant eu sous les yeux les principes des Romains qu'elles auraient pu suivre, au lieu que les Romains, n'ayant pas eu de modèle, avaient eux-mêmes su trouver ces principes.

Il arrive quelquefois que les conquêtes sont nuisibles aux

républiques les mieux constituées : c'est lorsque les villes ou les pays conquis sont amollis par le luxe et les voluptés : les liaisons qui se forment alors doivent rendre les mœurs contagieuses pour les conquérants. C'est ce qu'éprouva Rome après la prise de Capoue, et plus tard Annibal ; si cette ville eût été plus éloignée de Rome, et que l'ivresse et l'abandon des soldats n'eussent pas reçu de si prompts remèdes ; si Rome elle-même eût eu le moindre germe de corruption, il n'est pas douteux que cette conquête eût entraîné la ruine de la république. Tite-Live nous en donne la preuve en s'exprimant ainsi (1) : « Capoue, le séjour de toutes les voluptés, par conséquent si peu convenable à la sévérité de la discipline militaire, avait tellement amolli le cœur des soldats, qu'ils perdirent le souvenir de Rome. »

Ainsi de pareilles villes, des pays ainsi amollis, sans livrer bataille, sans répandre du sang, se vengent de leurs vainqueurs en leur donnant leurs mœurs corrompues et les disposant à se laisser vaincre par quiconque les attaquera. Juvénal l'avait très-bien senti, quand il dit, dans une de ses satires, qu'au lieu de l'amour de la pauvreté, de la frugalité, de ses antiques vertus, Rome avait pris les mœurs des étrangers qu'elle avait vaincus :

> Le vice y règne en maître, et, fruit de nos conquêtes,
> De l'univers soumis a vengé les défaites (2).

Si donc les conquêtes faillirent perdre Rome dans les temps où elle se conduisait avec autant de sagesse et de prudence, à quels dangers n'exposeront-elles pas les États qui s'écartent de ses bons principes? Que sera-ce si, à toutes les fautes que nous avons remarquées, ils joignent celle d'employer des soldats mercenaires ou auxiliaires?

(1) *Jam tunc minime salubris militari disciplinæ Capua, instrumentum omnium voluptatum, delinitos militum animos avertit à memoria patriæ.*

(2) *Gula et luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.*

Nous verrons dans le chapitre suivant les dangers auxquels ils s'exposent.

CHAPITRE XX.

A quel péril s'exposent les princes ou les républiques qui se servent de troupes auxiliaires ou mercenaires.

Si je n'avais pas traité fort au long dans un autre ouvrage (1) du peu d'avantage qu'on peut retirer des troupes mercenaires et auxiliaires, et de l'utilité d'employer une milice nationale, je développerais ici ce sujet; mais je me suis tant étendu sur cette matière, que je vais l'examiner très-brièvement. Ce qui m'oblige à en dire un mot, c'est l'exemple frappant que rapporte Tite-Live du danger de se servir des troupes auxiliaires.

Je désigne sous le nom d'auxiliaires les troupes qu'un prince ou une république envoient à votre secours, de manière que le commandement en reste à leurs généraux et qu'ils continuent à en payer la solde. Or, voici ce que nous apprend Tite-Live : « Les Romains, avec les troupes qu'ils avaient envoyées au secours des Campaniens, avaient défait en divers endroits deux armées samnites. Capoue se trouvait délivrée de ses ennemis; mais pour empêcher qu'elle ne devînt de nouveau la proie des Samnites, après leur départ, les consuls y laissèrent deux légions pour la défendre. Ces légions, plongées dans l'oisiveté, commencèrent à s'amollir, et, passant bientôt de la mollesse à l'oubli de leur patrie et au mépris du sénat, elles formèrent le projet de prendre les armes, de se rendre maîtresses du pays qu'elles avaient défendu par leur valeur. Des habitants assez lâches pour n'avoir pu eux-mêmes le défendre leur parurent indignes de le posséder. Mais leur projet fut découvert, et nous verrons, lorsque nous parlerons des conjurations, de quelle manière celle-ci fut étouffée et punie.

Je répète donc que les troupes auxiliaires sont la plus

(1) Dans son *Traité sur l'Art de la guerre.*

dangereuse espèce de troupes, puisque le prince ou la république qui les fait venir à son secours n'exerce sur elles aucun pouvoir, et que l'autorité reste tout entière à celui qui les envoie; puisque, d'après ma définition, les troupes auxiliaires doivent être commandées par les généraux, marcher sous les enseignes, recevoir la paie de l'État qui les fournit. Telle était l'armée envoyée au secours de Capoue. Ces troupes, après la victoire, pillent ordinairement et l'allié qu'elles ont secouru et l'ennemi qu'elles ont défait, et elles se conduisent ainsi, ou pour remplir les intentions perfides de leur maître, ou pour assouvir leur propre ambition. Quoique l'intention des Romains ne fût pas de violer les traités et les conventions qu'ils avaient échangés avec Capoue, la facilité que les deux légions virent à s'en emparer fut telle, qu'elle leur en donna le droit.

Que d'exemples je pourrais trouver! Mais celui-ci me suffira, en y ajoutant celui de la ville de Regium dont les habitants furent privés de la vie et de la liberté par une légion que les Romains y avaient envoyée en garnison.

Qu'un prince ou une république se détermine donc à tout plutôt que d'appeler des armées auxiliaires à son secours, et surtout de se mettre à leur discrétion. Tout traité avec son ennemi, toute convention, quelque dure qu'elle soit, lui sera moins funeste que ce dangereux parti. Si on lit attentivement l'histoire ancienne et moderne, on se convaincra qu'à peine y en a-t-il un sur mille qui ait réussi en appelant un pareil secours à son aide.

Et quelle occasion plus favorable peuvent trouver une république ou un prince ambitieux de s'emparer d'une ville ou d'une province que quand ils sont appelés pour la secourir? Pour l'État qu'une ambition insensée pousse à appeler des étrangers, non-seulement dans l'intention de les faire servir à sa défense, mais afin de subjuguer ses voisins, ne cherche-t-il pas à acquérir un pays qu'il n'est pas en état de garder et qui lui sera enlevé par les armées mêmes qui l'ont aidé à le conquérir? Mais l'ambition des hommes est telle, que, pour satisfaire l'envie du moment,

ls ne pensent à aucun des maux qui doivent bientôt en résulter. En ce point, comme dans beaucoup d'autres dont nous avons parlé, l'exemple du passé n'est rien pour eux. Ils y verraient cependant, s'ils voulaient y faire quelque attention, que plus on se montre généreux envers ses voisins, moins on témoigne de désir de s'emparer de leur territoire, plus ils sont empressés à se jeter dans vos bras. La conduite des habitants de Capoue va nous le prouver.

CHAPITRE XXI.

Le premier préteur que les Romains envoyèrent hors de Rome fut demandé par Capoue.

Que les Romains aient employé, pour étendre leur domination, des moyens bien différents de ceux qu'on emploie aujourd'hui dans la même intention, c'est ce que nous avons démontré par de nombreuses preuves. Nous avons vu également comment ils laissaient aux peuples qu'ils ne détruisaient pas la faculté de vivre sous leurs lois; qu'ils accordaient cet avantage non-seulement à ceux qui devenaient leurs alliés, mais encore à ceux qui devenaient leurs sujets; qu'ils ne laissaient subsister chez ces peuples aucune trace de l'oppression d'un peuple vainqueur, mais qu'ils les obligeaient à certaines conditions, qu'ils devaient remplir fidèlement : pour prix de cette fidélité, Rome s'engageait à maintenir leur dignité et leur existence comme nation. On sait qu'ils suivirent cette méthode jusqu'au moment où ils sortirent de l'Italie, et où ils commencèrent à réduire les royaumes et les républiques en provinces.

Nous en avons ici un exemple marquant : le premier préteur que les Romains envoyèrent hors de leur cité vint à Capoue, et cela, non par aucun motif ambitieux, mais à la prière même des habitants, qui, ne pouvant s'accorder entre eux, crurent nécessaire d'appeler dans leur ville un citoyen romain pour y établir l'ordre et l'union. Les Antiates furent frappés de cet exemple, et, pour remédier à de semblables maux, ils demandèrent également un pré-

teur. Aussi Tite-Live, en parlant de cette nouvelle manière de commander, dit-il « que la justice des Romains leur faisait alors autant de conquêtes que leurs armes (1). »

On a vu combien cette conduite facilita l'agrandissement des Romains. Des villes accoutumées à jouir de la liberté, à se choisir des magistrats parmi leurs citoyens, sont plus tranquilles et plus heureuses de vivre sous un gouvernement qu'elles n'ont pas sous les yeux, quelque gênant qu'il soit d'ailleurs, qu'elles ne le seraient sous un maître dont la présence les blesserait et semblerait leur reprocher leur servitude. Il résulte de cet éloignement un autre avantage pour le prince : n'ayant pas sous sa main les officiers et les magistrats qui jugent au civil et au criminel, il n'est nullement chargé de l'odieux de leurs sentences, et par là il prévient un grand nombre d'occasions de haine et de calomnies qui éclateraient contre lui.

La vérité de ce que j'avance peut se prouver par beaucoup de faits anciens, mais surtout par un exemple récent en Italie. On sait que les rois de France, s'étant plusieurs fois emparés de Gênes, y ont toujours envoyé des gouverneurs français pour y commander en leur nom; c'est seulement à présent, et plutôt par nécessité que par choix, qu'ils ont laissé cette ville se gouverner elle-même sous le commandement d'un Génois. Il n'est pas douteux que si, de ces deux méthodes, on recherche la plus susceptible de maintenir avec sûreté l'autorité des rois de France et de satisfaire les Génois, on ne trouve que c'est la dernière employée.

Il est d'ailleurs si naturel aux hommes de se jeter dans vos bras avec d'autant plus d'abandon que vous paraissez plus éloigné de penser à les assujétir! Ils redoutent d'autant moins que vous attentiez à leur liberté, que vous vous montrez à leur égard plus doux et plus humain. C'est cette amitié désintéressée et franche qui engagea les citoyens de Capoue à demander un préteur aux Romains. Si ceux-ci

(1) *Quod jam non solum arma, sed jura romana pollebant.*

avaient témoigné la moindre envie d'y en envoyer un, la jalousie se serait emparée de leurs esprits et aurait aliéné tous les cœurs.

Mais qu'avons-nous besoin de chercher des exemples à Rome et à Capoue, quand nous en avons et en Toscane et à Florence? Chacun sait que depuis longtemps Pistoia s'est soumise volontairement à la domination des Florentins, et que les villes de Pise, de Lucques et de Sienne, conservent contre eux une haine implacable. Cette diversité d'affections ne vient pas de ce que les habitants de Pistoia ne chérissent pas la liberté autant que ces autres peuples, ou qu'ils ne s'estiment pas autant qu'eux, mais seulement de ce que les Florentins les ont toujours regardés comme des frères, et les autres comme des ennemis. Aussi Pistoia a couru volontairement au devant de leur domination, et les autres villes ont fait et font encore des efforts incroyables pour y échapper. Il n'est pas douteux que les Florentins régneraient aujourd'hui sur la Toscane, si, au lieu d'effaroucher leurs voisins, ils avaient cherché à se les attacher ou par des associations ou par des secours généreux. Je suis éloigné de penser qu'il ne faut jamais employer la force et les armes, mais il faut n'y avoir recours qu'à la dernière extrémité et à défaut d'autres moyens.

CHAPITRE XXII.

Combien sont souvent erronés les jugements que les hommes portent des grandes choses.

Pour connaître combien sont souvent fausses les opinions des hommes, il suffit d'avoir été admis à quelqu'une de leurs assemblées délibérantes; elles auraient toutes les résultats les plus absurdes, si des hommes supérieurs ne prenaient soin de les diriger. Mais comme, dans les républiques corrompues et aux moments de tranquillité, soit jalousie, soit ambition, on hait les hommes supérieurs, on donne la préférence à ce qui est approuvé par l'erreur commune, ou à ce qui est proposé par des hommes plus jaloux de

plaire au public que de travailler à ses intérêts. On s'aperçoit de son erreur lorsque le malheur vient fondre sur soi, et l'on se jette par nécessité dans les bras ds hommes qu'on avait négligés dans la prospérité, comme nous le démontrerons plus tard.

Il y a encore des événements faits pour tromper aisément des hommes qui n'ont pas une certaine expérience; ces événements se présentent sous plusieurs faces si ressemblantes à la véritable, qu'elles rendent l'erreur très-naturelle et très-facile. Telle fut l'erreur des Latins qui suivirent les conseils du préteur Numicius, et qui furent battus par les Romains; telle fut celle où tomba l'Italie, il y a quelques années, lorsque François Ier, roi de France, voulut conquérir le Milanais, défendu par les Suisses.

Après la mort de Louis XII, François, duc d'Angoulême, son successeur, désirait singulièrement recouvrer, pour la France, le duché de Milan, dont les Suisses s'étaient emparés quelques années auparavant avec l'aide de Jules II. Ce roi désirait avoir des alliés pour favoriser son entreprise, et, outre les Vénitiens que Louis XII avait déjà gagnés, il faisait solliciter et les Florentins et le pape Léon X. L'alliance du pape et de Florence lui paraissait d'autant plus importante pour le succès de son entreprise, que le roi d'Espagne avait des troupes en Lombardie, et que l'empereur en entretenait à Vérone.

Cependant Léon X ne se rendit point aux vœux du roi; il suivit les conseils de ceux qui l'engageaient à rester neutre, et lui faisaient envisager dans ce parti la victoire certaine de l'Église. « L'Église, lui disaient-ils, ne saurait voir en Italie ni Français, ni Suisses; voulant lui rendre sa liberté, elle doit vouloir également la délivrer du joug de ces deux puissances; mais, trop faible pour les vaincre ou ensemble ou séparément, il convient à l'Église d'attendre que l'un des deux ait terrassé l'autre pour tomber avec ses amis sur le vainqueur. » Il était impossible de trouver des circonstances plus favorables : les deux peuples étaient en présence; le pape avait des troupes en bon état, avec les-

quelles il pouvait se rapprocher des confins de la Lombardie, à très-peu de distance des deux armées, sous couleur de garder ses possessions; il pouvait y rester tranquille jusqu'à l'événement de la bataille qui devait être sanglante pour les deux partis, et laisser le vainqueur si affaibli, qu'il serait très-facile au pape de l'attaquer, de le vaincre à son tour, et par là de demeurer possesseur de la Lombardie et l'arbitre de l'Italie entière.

L'événement démontra la fausseté de cette opinion politique. Les Suisses furent vaincus après une sanglante bataille : le pape et les Espagnols, loin de se croire en état d'attaquer les Français, prirent la fuite, et leur retraite n'aurait pas empêché leur perte, sans la générosité ou l'indifférence du roi, qui aima mieux faire la paix avec l'Église que de courir après une seconde victoire.

Le parti que suivit Léon X était appuyé de motifs qui, vus séparément, ont un air de vérité et de justesse; mais, réunis, ils ne présentent rien qui soit conforme à la vérité. En effet, il arrive rarement que le vainqueur perde beaucoup de monde : il n'en perd que dans la bataille et point dans la poursuite. Or, dans l'ardeur du combat, quand les hommes se heurtent de front, il en tombe peu, parce que ces moments terribles ne durent pas longtemps; et, quand l'action durerait longtemps et qu'elle coûterait bien du sang au vainqueur, le bruit que fait sa victoire, la terreur qui marche devant lui et qui lui soumet tout, supplée bien aux guerriers qu'il a perdus. Une armée qui l'attaquerait dans l'opinion qu'il est affaibli se tromperait cruellement, à moins qu'elle ne fût assez forte pour le combattre en tout temps, même avant la victoire; elle pourrait alors, suivant l'occurrence et les hasards, le vaincre ou être vaincue; mais l'armée qui se serait déjà battue, et qui aurait été victorieuse une fois, aurait encore de l'avantage.

C'est ce que les Latins prouvèrent à leurs dépens pour avoir cru Numicius; ils subirent d'une manière désastreuse les conséquences de cette erreur. L'armée romaine avait battu celle des Latins : Numicius allait criant partout dans

le Latium que c'était le moment d'attaquer les Romains, affaiblis par le combat qu'ils venaient de livrer, qu'il ne leur restait de la victoire qu'un vain nom qui ne les empêchait pas d'avoir essuyé les mêmes pertes que s'ils avaient été vaincus, et que la moindre force qu'on leur opposerait suffirait pour les renverser. Ces peuples crurent Numicius, levèrent une nouvelle armée; mais, vaincus tout aussitôt qu'ils se présentèrent, ils éprouvèrent tous les maux qu'éprouveront ceux qui s'attacheront à de semblables opinions.

CHAPITRE XXIII.

Combien les Romains évitaient les partis moyens à l'égard de leurs sujets, quand ils croyaient avoir une décision à prendre.

« Telle était enfin la situation des Latins, qu'ils ne pouvaient souffrir ni la paix ni la guerre (1). » De toutes les positions, pour une république ou un prince, la plus fâcheuse sans doute est celle où il ne peut ni goûter la paix ni soutenir la guerre. C'est à ce triste état que sont réduits les peuples pour qui les conditions de la première sont trop dures, et la seconde impossible, à moins devenir la proie de leurs alliés ou celle de leurs ennemis. On arrive à ces termes fâcheux pour avoir suivi de mauvais conseils, pour avoir embrassé de mauvais partis et pour avoir mal apprécié ses forces, comme nous l'avons fait voir plus haut.

En effet, un prince ou une république qui sauront mesurer leurs forces éviteront facilement la faute dans laquelle tombèrent les Latins. Ceux-ci ne surent jamais à propos faire la paix ou la guerre avec Rome, en sorte que la haine et l'amitié des Romains leur furent également préjudiciables : ils furent donc vaincus et réduits à l'extrémité par Manlius Torquatus d'abord, et ensuite par Camille. Ce dernier surtout, les ayant forcés à se livrer à la discrétion des Romains, mit des garnisons dans leurs villes, reçut de

(1) *Jam Latio is status erat rerum, ut neque pacem neque bellum pati possent.*

chacune d'elles des otages, et, de retour à Rome, fit voir au sénat tout le Latium au pouvoir du peuple romain.

La conduite du sénat dans ces circonstances est très-remarquable, et doit être méditée; elle mérite de servir à jamais d'exemple aux princes qui se trouveront dans les mêmes circonstances. Aussi, je veux rapporter les paroles mêmes que Tite-Live met dans la bouche de Camille : elles nous apprendront à connaître les moyens dont ce peuple se servait pour chercher à s'agrandir, et combien, dans les occasions décisives, il laissait les partis moyens pour se jeter dans les extrêmes. Il faut d'abord se pénétrer de cette vérité : que l'art de gouverner ses sujets consiste à les tenir dans l'impuissance de vous nuire, ou d'en avoir même la volonté; on y parvient par la rigueur qui leur en enlève la faculté, ou par les bienfaits qui leur ôtent jusqu'au désir de changer de condition.

La proposition de Camille et la résolution du sénat à ce sujet expliquent fort bien ces distinctions. Voici les paroles de ce consul : « Les dieux immortels vous laissent tellement les maîtres du parti que vous avez à prendre, qu'il ne tient qu'à vous de décider s'il existera ou non un peuple latin; vous pouvez avoir avec le Latium une paix perpétuelle, en employant, à votre choix, ou la rigueur ou la clémence. Voulez-vous sévir contre des vaincus livrés à votre discrétion, ce peuple va disparaître. Aimez-vous mieux, à l'exemple de vos aïeux, augmenter les forces de la république en leur donnant le droit de cité, jamais occasion plus glorieuse d'accroître le peuple romain. Certes, l'empire le plus assuré est celui où l'on obéit avec joie. Tandis que l'esprit de ce peuple est dans un état de stupeur, suspendu entre la crainte et l'espérance, achevez de vous en emparer à jamais; ou par la rigueur ou par les bienfaits (1). »

(1) *Dii immortales ita vos potentes hujus consilii fecerunt, ut sit Latium, an non sit, in vestra manu posuerint. Itaque pacem vobis, quod ad Latinos attinet, parare in perpetuum, vel sæviendo,*

La délibération du sénat fut parfaitement conforme aux propositions de Camille; on fit dénombrer tout ce qu'il y avait de villes de quelque importance dans le Latium; on combla de bienfaits les unes, on détruisit les autres. Aux premières, on accorda des exemptions, des priviléges; on leur donna le droit de cité, on leur fournit toute sorte de secours. Les secondes, traitées avec la plus extrême rigueur, virent leurs terres ravagées; on leur envoya des colonies; leurs habitants transplantés eux-mêmes à Rome, ou entièrement dispersés, on leur ôta tous les moyens de nuire. Ainsi, les Romains évitèrent toujours les partis moyens, comme je l'ai dit, dans les affaires de quelque importance.

C'est leur exemple que tout État doit se proposer; c'était celui que les Florentins eussent dû suivre, lorsqu'en 1502 Arezzo et tout le val de Chiana se révoltèrent. De pareilles mesures eussent affermi leur empire et considérablement agrandi Florence, en lui procurant les produits de ces champs qui lui manquaient pour sa subsistance; mais ils employèrent, au contraire, des partis moyens, toujours dangereux quand il s'agit de prononcer sur le sort des hommes. Ils exilèrent une partie des Aretins, ils en firent périr une autre; ils les privèrent tous des priviléges et du rang dont ils jouissaient dans la ville, et cependant ils laissèrent subsister la ville entière. Si quelqu'un dans le conseil proposait de détruire Arezzo, ceux qui passaient pour les plus sages rejetaient cette proposition comme injurieuse à la république : « Il semblerait, disait-on, que Florence ne ruinait cette ville que parce qu'elle n'avait pas la force de la contenir. »

vel ignoscendo potestis. Vultis crudeliter consulere in deditos victosque? Licet delere omne Latium. Vultis exemplo majorum augere rem romanam, victos in civitatem accipiendo? Materia crescendi per summam gloriam suppeditat. Certe id firmissimum imperium est, quo obedientes gaudent. Illorum igitur animos, dum expectatione stupent, seu pœna seu beneficio occupare oportet.

Cette raison est bien plus apparente que solide, elle est de nature à prouver également qu'on ne devrait point ôter la vie à un parricide, à un scélérat, à un séditieux. En effet, le prince ne montre-t-il pas par là qu'il n'est pas assez puissant pour contenir un seul homme? Ceux qui ont de pareilles opinions ne voient pas que souvent des hommes pris séparément, ou même des villes tout entières, se rendent si coupables envers un gouvernement, que le prince est obligé, pour l'exemple et pour sa propre sûreté, de s'en défaire entièrement. L'honneur consiste à savoir et à pouvoir les contenir en s'exposant à mille périls. Le prince qui ne traite pas un criminel de manière qu'il ne puisse plus le devenir, est un ignorant ou un lâche.

Le mérite du jugement que les Romains rendirent dans la circonstance dont nous venons de parler se confirmerait au besoin par celui qu'ils prononcèrent contre les Privernates. Il y a à cet égard deux choses à remarquer sur le passage de Tite-Live : la première, c'est qu'il faut détruire des sujets rebelles ou les accabler de bienfaits; la seconde, c'est combien le courage et la vérité ont de charmes et d'empire, développés en liberté devant des hommes sages. Le sénat était assemblé pour juger les habitants de Privernium, qu'on avait forcés par les armes de rentrer dans l'obéissance. Ils avaient envoyé plusieurs de leurs citoyens au sénat pour implorer sa clémence. Un sénateur leur ayant demandé « quelle peine ils croyaient que les Privernates avaient méritée? — Celle que méritent, lui répondit l'un d'eux, des hommes qui se croient dignes de la liberté. — Mais si nous usons de clémence, répliqua le consul, quelle espèce de paix pouvons-nous espérer de faire avec vous? — Éternelle et sincère, si les conditions en sont bonnes, et de peu de durée, si elles ne le sont pas (1). » Quoique la

(1) *Quam pœnam meritos Privernates censeret? — Eam quam merentur qui se libertate dignos censent... — Quid si pœnam remittimus vobis, qualem nos pacem vobiscum habituros speremus? — Si bonam dederitis, et fidelem et perpetuam; si malam, haud diuturnam.*

fierté de cette réponse eût déplu à quelques-uns, la partie la plus sage du sénat s'écria « que c'était répondre en homme libre et courageux, et qu'on ne pouvait croire qu'un peuple, un homme, pussent rester autrement que par nécessité dans un état qui leur déplaisait, qu'il n'y avait de paix solide que lorsque les esprits s'y soumettaient volontairement, et qu'on se flatterait en vain de trouver fidèles ceux qu'on traiterait en esclaves (1). » — Le décret du sénat fut conforme à ces principes. On accorda aux Privernates la qualité de citoyens romains, et on leur dit, en leur conférant cet honneur « que des hommes qui étaient si fortement occupés de leur liberté étaient vraiment dignes d'être Romains (2). »

La réponse aussi courageuse que franche des Privernates avait charmé ces âmes nobles et généreuses, et toute autre réponse eût été fausse et digne du plus profond mépris. On se trompe donc si on croit d'une autre nature les hommes, surtout ceux qui sont libres ou qui croient l'être, et les partis que l'on prend par suite de cette opinion ne sauraient être bons et satisfaire ceux qu'ils concernent; il en résulte des révoltes et le plus souvent la ruine des États.

Mais, pour revenir à ma proposition, je conclus de ces deux exemples qu'il n'y a que deux partis à suivre, lorsqu'il s'agit de juger du sort de villes puissantes et qui sont accoutumées à vivre libres : il faut ou les détruire, ou les combler de bienfaits; il faut fuir tout parti moyen comme étant très-dangereux. Gardez-vous d'imiter les Samnites qui, ayant enfermé les Romains aux Fourches Caudines, méprisèrent l'avis du vieillard qui leur conseillait de les massacrer tous ou de les renvoyer avec honneur. Ils prirent

(1) *Se audivisse vocem et liberi et viri, nec credi posse illum populum, aut hominem, denique in ea conditione, cujus eum pœniteat diutius, quam necesse sit, mansurum. Ibi pacem esse fidam ubi voluntarii pacati sint, neque eo loco ubi servitutem esse velint, fidem sperandam esse.*

(2) *Eos demum qui nihil præterquam de libertate cogitant, dignos esse qui Romani fiant.*

un parti moyen en les désarmant et en les faisant passer sous le joug; mais ils les laissèrent partir, emportant la honte et la rage dans le cœur. Les Samnites connurent bientôt à leurs dépens combien l'avis du vieillard était salutaire, et combien leur détermination était pernicieuse, comme nous le prouverons plus au long dans un autre chapitre.

CHAPITRE XXIV.

Les forteresses sont en général plus nuisibles qu'utiles.

Les sages de nos jours regarderont peut-être comme bien inconsidérée la conduite des Romains qui, voulant s'assurer des peuples du Latium et de la ville de Privernium, ne pensèrent pas à élever dans leur pays quelque place forte qui les tînt en respect et répondît de leur fidélité; c'est, en effet, une maxime que j'entends répéter depuis longtemps à Florence par nos sages, que Pise et les autres villes de l'État ne peuvent être contenues que par des citadelles. Sans doute, si les Romains avaient pensé comme nos politiques, ils eussent construit des places fortes; mais, comme c'étaient des hommes d'un bien autre courage, d'un autre jugement, d'une autre puissance, ils se gardèrent d'en bâtir. Et, en effet, tant que Rome fut libre, qu'elle suivit les anciens principes de son excellente constitution, jamais elle n'éleva de forteresses pour contenir ou des villes, ou des provinces; elle se contenta d'en conserver quelques-unes de celles qu'elle trouva bâties. La conduite des Romains à cet égard, et celle toute contraire de nos princes d'aujourd'hui, me paraissent devoir être examinées et comparées pour déterminer s'il est bien ou mal de construire des forteresses, et si elles sont utiles ou nuisibles à celui qui les construit.

Il faut d'abord considérer les motifs qui font élever des places fortes : elles servent ou à résister à des ennemis, ou à se défendre contre des sujets. Dans le premier cas, elles ne sont pas nécessaires; dans le second, elles sont nui-

sibles. Je vais m'attacher d'abord à démontrer la seconde proposition.

Je dis donc que le prince ou la république, qui a peur de ses sujets et qui craint qu'ils ne se révoltent, n'éprouve ce sentiment que parce qu'il s'est fait haïr. Les mauvais traitements sont la source de cette haine; la cause des mauvais traitements, c'est l'opinion du prince qui croit qu'.. aura la force de contenir ses sujets, ou le peu de sagesse et d'habileté qu'il déploie pour les gouverner. Or, ce qui particulièrement donne aux princes une grande idée de leurs forces, c'est d'avoir des places fortes menaçantes. Mais, si les mauvais traitements qui produisent la haine naissent en grande partie de la confiance que les princes ou les républiques ont dans leurs places, celles-ci sont à coup sûr beaucoup plus nuisibles qu'utiles, car elles les rendent plus confiants, plus audacieux et plus hardis à offenser leurs sujets.

D'ailleurs, les places fortes ne présentent pas cette sûreté qu'on imagine. Quelque contrainte, quelque violence qu'on emploie pour contenir un peuple, il n'est que deux moyens d'en venir à bout : celui d'avoir toujours prête à entrer en campagne une bonne armée, comme les Romains, ou celui de détruire ce peuple, de le diviser, de manière qu'il lui soit impossible d'unir ses forces pour vous nuire. En effet, lui enlèverez-vous ses richesses? la misère fait trouver des armes. Le désarmerez-vous? la fureur lui en fournira de nouvelles. Ferez-vous périr tous les chefs en continuant à opprimer les autres? les chefs renaissent comme les têtes de l'hydre. Construirez-vous des places fortes? elles sont utiles, il est vrai, en temps de paix, puisqu'elles favorisent votre tyrannie; mais elles sont de la dernière inutilité en temps de guerre : assiégées à la fois et par l'ennemi étranger et par l'ennemi domestique, elles ne pourront résister à leurs efforts réunis.

Si jamais les places ont été peu utiles, c'est surtout aujourd'hui que la furie du canon empêche de défendre des lieux étroits où il est impossible d'élever de nouveaux rem-

parts après que les premiers ont été détruits. Je veux suivre cette proposition pied à pied. Prince ou république, vous voulez tenir en respect vos sujets naturels ou contenir un peuple conquis; je me tourne vers le prince, et je lui dis : Rien de plus inutile que cette place forte pour tenir vos citoyens en respect; nous en avons dit les raisons plus haut : vous deviendrez plus prompt, plus hardi à les opprimer; mais l'oppression les animera tellement à votre ruine, elle allumera chez eux contre vous un si violent désir de vengeance, que cette place forte, qui occasionna cette haine, ne saura vous en défendre. Un prince sage et bon, pour ne s'exposer jamais à cesser de l'être, pour ne pas donner à ses fils ni l'occasion, ni l'audace de devenir coupables, ne bâtira point de forteresses, afin que ceux-ci, loin de placer leur confiance dans la force de leurs citadelles, la placent au contraire dans l'amour de leurs sujets.

Si François Sforce, duc de Milan, prince réputé sage, fit bâtir une citadelle dans cette ville, ce n'est point en cela que j'admire sa sagesse, et les suites ont démontré que cette forteresse fut la perte de ses successeurs, loin de servir à leur sûreté. Persuadés qu'ils étaient à l'abri de tous les dangers, qu'ils pouvaient impunément outrager et citoyens et sujets, ils se permirent tous les genres de violence; ils devinrent si odieux, qu'ils perdirent leur principauté à la première attaque de l'ennemi, et cette forteresse, qui leur avait fait tant de mal pendant la paix, ne leur fut d'aucune utilité pendant la guerre. S'ils ne l'avaient pas eue, et si, suivant les premières règles de la prudence, ils avaient ménagé leurs sujets, ils eussent découvert plus tôt le péril et l'auraient d'abord évité; ensuite ils eussent résisté plus courageusement avec l'amour de leurs sujets et sans la forteresse à l'invasion des Français qu'ils ne le firent avec leur citadelle et sans l'affection de leur peuple.

Les places fortes ne servent à rien, car elles sont prises ou par la trahison de celui qui y commande, ou par les efforts de l'assaillant, ou par la famine. Si vous désirez en tirer quelque parti, et que vous vouliez vous emparer d'un

État que vous aurez perdu, il faut que vous ayez aussi une armée pour attaquer l'ennemi qui vous a chassé. Mais, si vous avez une armée, ne rentrerez-vous pas bien certainement dans vos États, même sans avoir de places fortes? N'y rentrerez-vous pas d'autant plus aisément, que vous serez aimé de vos sujets, et que vous ne les aurez pas opprimés par une conséquence du fol orgueil que vous inspirait votre forteresse?

Aussi l'expérience a-t-elle fait voir que la citadelle de Milan n'a été d'aucun secours, ni aux Sforces, ni aux Français, dans les temps de leurs malheurs. Elle a, au contraire, attiré sur eux une quantité de maux et de désastres, en les empêchant de chercher des moyens plus conciliants de conserver ce duché.

Guido Ubaldo, duc d'Urbin, fils de Frédéric, capitaine très-estimé de son temps, avait été chassé de ses États par César Borgia, fils du pape Alexandre VI; un événement l'ayant mis à même d'y rentrer, il en fit raser toutes les forteresses, les regardant comme nuisibles. Ce prince, qui était aimé de ses sujets, n'en avait pas besoin pour les contenir, et il voyait qu'il ne pourrait défendre ces forteresses à moins de mettre une armée en campagne; il aima mieux les détruire.

Jules II chasse les Bentivoglio de Bologne, y bâtit une citadelle; de là son gouverneur faisait tirer sur le peuple. Celui-ci se révolte. Jules perdit sa forteresse, qui ne lui servit de rien, et qui lui nuisit, au contraire, d'autant plus qu'elle lui eût été utile s'il s'était conduit plus humainement.

Nicolas de Castello, père de Vitelli, rentré dans sa patrie, dont il avait été exilé, fit aussitôt abattre deux forteresses que Sixte IV y avait construites. Il jugea que l'amour du peuple serait plus utile à la conservation de son État que ces forteresses.

Mais l'exemple le plus récent, le plus remarquable en tout point, le plus capable de prouver qu'il est inutile d'élever des forteresses et avantageux de les démolir, c'est ce

qui s'est vu de nos jours à Gênes. On sait qu'en 1507 cette ville se révolta contre Louis XII, roi de France. Il vint en personne avec toutes ses forces pour la reprendre, et, après l'avoir réduite, il y fit bâtir la forteresse la plus formidable que l'on eût encore élevée. En effet, elle était inattaquable, tant par sa position que par d'autres avantages; elle couronnait la cime d'une colline qui s'étend jusqu'à la mer, et que les Génois appellent Codefa, d'où elle battait tout le port et tout l'État de Gênes. Cependant, en 1512, les Français ayant été chassés d'Italie, Gênes se révolta malgré la citadelle, et Octavien Frégose, qui se mit à la tête du gouvernement de la ville, s'empara du fort par famine après un blocus de seize mois où il déploya toutes les ressources de l'art. Tout le monde croyait qu'il le garderait pour se mettre à l'abri des événements, chacun le lui conseillait même; mais Frégose, plus habile et plus sage, persuadé que l'amour des peuples sert plus à maintenir un prince dans ses États qu'une citadelle, la fit démolir; et, pour n'avoir pas établi sa puissance sur une forteresse, mais bien sur son courage et sur sa sagesse, il l'a conservée et la conserve encore aujourd'hui. Tandis qu'autrefois il suffisait d'une poignée d'hommes pour opérer une révolution à Gênes, Frégose s'est vu attaquer par dix mille hommes qui ne sont nullement parvenus à l'ébranler.

Ainsi la démolition de cette forteresse ne fit aucun tort à Octavien, et sa construction ne fut d'aucune utilité au roi de France. Si, lorsqu'il fut en état de venir en Italie, à la tête d'une armée, il n'eut pas besoin de place forte pour entrer à Gênes, il ne put garder Gênes avec sa forteresse sans armée. Ainsi donc Louis XII dépensa beaucoup d'argent à la faire construire, et fut très-humilié de la perdre; Octavien, au contraire, se couvrit de gloire en s'en emparant, et retira de grands avantages de sa démolition.

Mais venons aux républiques qui fortifient des places, non sur leur propre territoire, mais dans des pays conquis. Si, pour leur montrer l'erreur dans laquelle elles tombent, l'exemple des Français et de Gênes ne suffit pas,

je citerai celui de Florence et de Pise. Lorsque les Florentins firent élever une citadelle pour contenir Pise, ils ne virent pas qu'une ville de tout temps ennemie de Florence, une ville qui avait vécu libre, et qui, dans sa rébellion, trouvait la liberté pour refuge, ne pouvait être contenue que par le système romain, c'est-à-dire en l'associant à l'État ou en la détruisant de fond en comble.

A l'arrivée du roi Charles en Italie, on vit bien ce qu'on devait attendre de ces places fortes; elles se donnèrent toutes à lui soit par la trahison de leurs gouverneurs, soit par la crainte d'un traitement plus rigoureux. S'il n'y avait pas eu de forteresses, les Florentins n'auraient pas fondé sur ce moyen l'espoir de contenir Pise, et le roi de France n'aurait jamais eu cette occasion de leur enlever cette ville. Ils auraient mis en usage d'autres moyens qui leur auraient suffi pour la conserver jusqu'à l'époque où ce prince les attaqua; jamais du moins la résistance n'eût été aussi faible que le fut celle de ces places.

Je conclus donc que, pour contenir le pays lui-même, les forteresses sont dangereuses, et que, pour contenir des pays conquis, elles sont inutiles. Je ne veux ici que l'autorité des Romains : toujours on les a vus, dans les pays qu'ils voulaient maintenir par la force, raser et non élever de citadelles. Voudrait-on alléguer contre cette opinion l'exemple de Tarente chez les anciens, et celui de Brescia chez les modernes, qui toutes deux ont été reprises sur leurs habitants révoltés au moyen de leurs forteresses? Je répondrai que pour recouvrer Tarente, Fabius Maximus y fut envoyé au commencement de l'année, à la tête de toute son armée, et qu'il serait venu à bout de réduire cette ville sans l'aide de sa forteresse; il s'en servit pour attaquer Tarente, il est vrai, mais il eût trouvé d'autres moyens sans doute à défaut de celui-là. Or, je ne sais de quelle espèce de secours peut être une forteresse, si, pour rentrer en possession du pays qu'on veut garder, il y faut une armée consulaire et un Fabius Maximus pour la commander. Que les Romains eussent repris Tarente sans le secours de la

citadelle, c'est ce qui est démontré par l'exemple de Capoue, où ils n'en avaient pas, et dont leur armée s'empara de nouveau.

Mais venons à Bresse. Lorsqu'une ville se révolte et que la citadelle reste au pouvoir de l'ennemi, il est très-rare que cet ennemi ait dans son voisinage une armée aussi considérable que l'était celle des Français; c'est ce qui est arrivé lors de la révolte de Bresse. En effet, M. de Foix, leur général, était avec son armée à Bologne; il n'eut pas plutôt entendu parler de cette révolte, qu'il se mit en marche; il arrive dans trois jours à Bresse, et reprend la ville avec l'aide de la citadelle. La forteresse de Bresse eut cependant besoin, et d'un M. de Foix, et d'une armée qui la secourût en trois jours.

Ainsi, cet exemple, opposé à ceux que nous avons déjà rapportés, ne saurait suffire. Beaucoup de forteresses ont été dans le cours de cette guerre prises, reprises, suivant qu'on était le plus fort ou le plus faible en campagne, non-seulement en Lombardie, mais dans le royaume de Naples et dans toute l'Italie.

On élève enfin des forteresses pour se mettre à l'abri des ennemis du dehors. A cela je réponds que rien n'est moins nécessaire pour les royaumes et pour les républiques qui entretiennent de bonnes armées, comme aussi rien n'est plus inutile à ceux qui n'en ont pas. Une bonne armée, sans places fortes, suffira pour vous défendre; des places fortes, sans une bonne armée, vous laisseront sans défense.

Tout cela n'est-il pas prouvé par la conduite et l'expérience des peuples réputés les plus sages et les plus habiles, tels que les Romains et les Spartiates? Si les Romains ne fortifiaient point leurs villes, les Spartiates n'y souffraient pas même de murailles; ils voulaient que le courage du soldat lui servît seul de mur et de défense. Un Athénien demandant à un Spartiate si les murailles d'Athènes ne lui paraissaient pas belles, celui-ci lui répondit : « Oui, si elles ne contenaient que des femmes. »

Un prince qui a de bonnes armées peut posséder sur les côtes ou sur les frontières de son royaume des places capables d'arrêter l'ennemi pendant quelques jours, afin d'avoir le temps de rassembler ses forces. Cela peut être utile, mais nullement nécessaire. Pourtant, quand un prince n'a pas une bonne armée, qu'il ait des forteresses à la frontière et dans le milieu de ses États, elles lui seront partout également ou nuisibles ou inutiles : nuisibles, car ou on les lui prend facilement, et alors elles servent à précipiter sa défaite, ou bien elles sont trop défendues pour que l'ennemi s'en empare, et alors celui-ci les laisse de côté et elles ne servent de rien, parce qu'une armée qui ne trouve pas devant elle d'ennemi qui l'arrête s'avance dans le pays sans s'embarrasser des villes et des citadelles qu'il ne peut occuper. L'histoire ancienne nous en fournit plusieurs exemples, et on a vu Francesco Maria entrer dans le duché d'Urbin sans se mettre en peine de dix villes qu'il laissait derrière lui.

Concluons en disant qu'un prince qui a de bonnes armées peut se passer de bonnes places, que celui qui n'a point d'armée doit se garder d'élever des forts. La prudence exige qu'il fortifie la ville qu'il habite, qu'il la garnisse de tout ce qui est nécessaire, qu'il tienne les habitants disposés à bien recevoir l'ennemi, pour donner le temps ou de traiter avec lui ou de faire arriver des secours étrangers qui le délivrent : tous les autres moyens sont dispendieux pendant la paix, inutiles pendant la guerre.

Si on examine attentivement tout ce que nous avons exposé, on se convaincra que la même sagesse qui dirigea toujours les Romains leur inspira le parti qu'ils prirent à l'égard des Latins et des Privernates : au lieu de s'attacher à des forteresses, ils eurent raison d'employer des moyens plus sages et plus généreux.

CHAPITRE XXV.

C'est prendre un mauvais parti que de profiter de la désunion qui règne dans une ville pour l'attaquer et s'en rendre maître.

Il y avait tant de désunion dans la république romaine entre la noblesse et le peuple, que les Véiens et les Étrusques crurent, à la faveur de ces troubles, pouvoir anéantir le nom romain. Ils lèvent en conséquence une armée et font des excursions sur le territoire de Rome. Le sénat envoie contre eux Cn. Manlius et M. Fabius, qui campent tout auprès des Véiens; ceux-ci, par des attaques continuelles, par les injures et les traits les plus piquants, ne cessent d'assaillir l'armée romaine. Ils poussèrent si loin la témérité et l'insolence, que les Romains, oubliant leurs dissensions, s'unissent contre eux, leur livrent bataille et les mettent en déroute.

On voit par cet exemple combien se trompent les hommes en prenant de certains partis, et comment ils perdent ce qu'ils s'étaient flattés de gagner. Les Véiens croyaient vaincre les Romains en les attaquant désunis : leur agression fut cause de la réunion de ces derniers, et cette réunion causa leur perte; car les dissensions dans une république viennent souvent de l'oisiveté qui suit la paix; le premier cri de guerre devient aussi le signal de l'union. Les Véiens, s'ils eussent été sages, auraient d'autant plus éloigné la guerre, qu'ils voyaient Rome désunie, et n'auraient employé pour lui nuire que les artifices d'une fausse paix, qui consistent à capter la confiance d'une ville divisée, à se porter pour médiateur entre les deux partis jusqu'à ce qu'ils en viennent aux armes, et, quand l'épée est enfin tirée, à donner de légers secours au parti le plus faible, soit dans la vue de faire durer la guerre et de les laisser se détruire les uns par les autres, soit pour empêcher que la vue de forces considérables ne leur fasse soupçonner qu'on veut les opprimer et les réduire tous les deux

également. Si vous suivez strictement cette marche, vous arriverez presque toujours à votre but.

Ce ne fut qu'en usant d'un pareil moyen politique que la ville de Pistoia, comme nous l'avons dit dans un autre discours et à une autre occasion, fut acquise à la république de Florence. Cette ville était divisée; les Florentins favorisaient tantôt un parti, tantôt un autre, sans en accabler aucun; ils l'amenèrent au point que, fatiguée d'un état si tumultueux et si pénible, elle se livra volontairement à eux.

La ville de Sienne n'a jamais été si puissamment influencée par Florence que lorsque celle-ci ne favorisait un parti que par de très-faibles secours. En envoyait-elle de plus importants, toute la ville se réunissait pour défendre le gouvernement existant.

J'ajouterai encore un autre exemple. Philippe Visconti, duc de Milan, a bien des fois profité de la division qui régnait dans Florence pour nous déclarer la guerre; il a toujours été battu, et cela si constamment, qu'il a été forcé de s'écrier avec douleur que les folies des Florentins lui coûtaient deux millions d'or.

Ainsi donc les Véiens et les habitants de l'Étrurie se trompèrent en essayant de profiter des troubles de Rome pour y porter la guerre; ils furent vaincus. Ainsi se trompera toujours quiconque, prenant leur conduite pour modèle, se flattera de subjuguer un peuple dans de pareilles circonstances.

CHAPITRE XXVI.

Les témoignages de mépris et les injures n'attirent que de la haine sans profit pour qui les emploie.

Je crois qu'une des grandes règles de la prudence humaine est de s'abstenir d'injurier ou de menacer qui que ce soit; la menace ni l'injure n'affaiblissent point un ennemi; mais l'une l'avertit de se tenir en garde, l'autre ne fait qu'accroître sa haine et le rend plus industrieux dans les moyens de vous nuire.

C'est ce qu'on voit par l'exemple des Véiens dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Non contents de nuire aux Romains par les maux que la guerre entraîne, ils ajoutèrent l'insulte, l'outrage, les propos injurieux dont tout chef doit interdire l'usage à ses soldats, car ils ne servent qu'à enflammer votre ennemi, l'exciter à la vengeance, sans lui ôter une seule occasion de vous attaquer; en sorte que ce sont autant d'armes qui tournent contre vous.

Nous allons en donner un exemple remarquable pris dans l'histoire d'Asie. Gabade, général des Perses, assiégeait depuis longtemps la ville d'Amide : fatigué de la longueur du siége, il prend le parti de le lever. Déjà ses troupes étaient en marche, quand les assiégés, fiers de la victoire, accourent en foule sur les remparts et accablent son armée des plus cruelles injures; il n'est sorte d'insultes, d'accusations ou de reproches d'ignorance, de poltronnerie, de lâcheté, qu'ils ne lui jettent. Le général, justement irrité, change de résolution; il recommence le siége, et tel fut l'effet de son ressentiment de l'injure qu'il avait reçue, qu'en peu de jours il prend la ville d'assaut et la passe au fil de l'épée.

C'est ce qui arriva aux Véiens, qui, ne se contentant pas, comme nous l'avons dit, de faire la guerre aux Romains, les accablaient de paroles outrageantes, et s'avançaient jusque sur les fossés de leurs camps pour les injurier. Aussi ceux-ci, plus irrités de leurs insultes que fatigués de leurs assauts, ces mêmes Romains qui avaient pris les armes malgré eux, contraignirent les consuls à donner bataille, et firent porter aux Véiens la peine de leur imprudente audace.

Il est donc du devoir d'un général ou du chef d'une république d'employer tous les moyens que la prudence lui suggère pour empêcher le soldat et le citoyen de s'injurier entre eux ou d'injurier l'ennemi. On a vu les maux que cette licence entraîne quand elle est dirigée contre l'ennemi : entre le soldat et le citoyen, c'est bien pis encore, surtout si on n'a soin d'en réparer promptement l'effet, comme les gens sages ont toujours soin de le faire.

Des légions romaines laissées à Capoue conspirèrent contre cette ville, comme nous le dirons plus tard; elles y excitèrent une sédition qui fut apaisée par Valerius Corvinus. Parmi les conditions qui leur furent accordées, on prononça des peines très-graves contre ceux qui leur reprocheraient cette sédition.

Tiberius Gracchus, nommé dans la guerre d'Annibal pour commander un certain nombre d'esclaves qu'on avait armés à défaut d'hommes libres, fit décerner la peine de mort contre quiconque reprocherait à aucun d'entre eux sa servitude; tant les Romains estimaient qu'il était dangereux, comme nous l'avons dit plus haut, de témoigner du mépris aux hommes et de les flétrir par la honte, parce que rien n'est plus capable de les irriter et d'exciter leur indignation que ces injures, ces reproches, qu'ils soient fondés ou non; « car des railleries amères, quand surtout elles sont appuyées sur quelque chose de vrai, laissent dans le cœur une blessure profonde (1). »

CHAPITRE XXVII.

Les princes et les républiques sages doivent se contenter de vaincre, car on perd parfois tout à vouloir trop gagner.

C'est l'insolence que vous donne la victoire obtenue, ou le faux espoir de l'obtenir, qui vous font user de paroles offensantes contre l'ennemi; or, ce faux espoir, quand il s'empare du cœur des hommes, les fait agir encore plus mal qu'ils ne parlent, dépasser le but et perdre un bien assuré pour un mieux incertain. Comme ce sujet est de la plus grande importance, que la plupart des hommes sont trompés ainsi au grand détriment de leurs affaires, et que des exemples me paraissent mettre ces vérités dans un plus grand jour que ne le feraient des raisonnements, j'en citerai plusieurs tirés des anciens et des modernes.

(1) *Nam facetiæ asperæ, quando nimium ex vero traxêre, acrem sui memoriam relinquunt.*

Annibal, ayant vaincu les Romains à Cannes, envoie des députés à Carthage pour annoncer sa victoire et demander des secours. On disputa beaucoup dans le sénat sur ce qu'il y avait à faire. Hannon, l'un des plus vieux et des plus éclairés des sénateurs, conseillait d'user avec sagesse de la victoire, en proposant la paix aux Romains. On pouvait l'obtenir à des conditions honorables, puisqu'on était vainqueur; il ne fallait pas l'espérer, si on venait à être battu. Le but des Carthaginois devait être de faire voir aux Romains qu'ils étaient assez puissants pour les combattre, et que, satisfaits d'avoir vaincu, ils ne voulaient pas perdre cet avantage par l'espoir d'en obtenir un plus grand. Ce conseil fut rejeté; mais les Carthaginois le reconnurent sage quand il ne fut plus temps.

Alexandre-le-Grand avait conquis tout l'Orient. La république de Tyr, ville célèbre, puissante dans ce temps-là et bâtie comme Venise au milieu des eaux, voyant les succès et la grandeur de ce conquérant, lui envoie des ambassadeurs pour l'assurer de son affection, de son empressement à faire tout ce qui pourrait lui être agréable, et pour lui déclarer en même temps qu'elle ne pouvait le recevoir, ni lui ni son armée, sur son territoire. Alexandre, indigné de ce qu'une ville voulait fermer ses portes à celui à qui tout le monde s'empressait d'ouvrir les siennes, reçut très-mal les ambassadeurs, n'accepta pas leurs conditions et mit le siége devant la ville. Elle était bâtie sur la mer, abondamment pourvue de vivres et de toutes les munitions nécessaires. Alexandre, après quatre mois de siége, s'aperçut que cette ville dérobait plus de temps à sa gloire que les plus brillantes conquêtes ne lui en avaient coûté; il désira traiter avec les assiégés, et leur proposa les mêmes conditions qu'ils lui avaient demandées; mais les Tyriens, enorgueillis de leurs succès, non-seulement ne voulurent plus acquiescer à ces conditions, mais ils massacrèrent ses envoyés. Alexandre indigné reprend le siége avec tant de vigueur, qu'il force cette ville, la détruit, passe ses habitants au fil de l'épée ou les fait esclaves.

En 1512, une armée espagnole envahit le territoire de Florence pour y faire rentrer les Médicis, et met la ville à contribution. Elle était attirée par des citoyens mêmes qui avaient promis qu'ils prendraient les armes dès qu'ils verraient les Espagnols sur le domaine de la république. Ceux-ci, en effet, y étant entrés, ne voyant personne se déclarer en leur faveur, et commençant à manquer de vivres, proposèrent un accommodement; le peuple de Florence, devenu insolent, ne voulut pas l'accorder : la perte de Prato et la ruine de la république furent la suite de ce refus.

La plus grande faute que puissent commettre les princes attaqués par des ennemis dès longtemps plus puissants qu'eux est de rejeter un accommodement, surtout s'il leur est offert. Jamais les propositions ne seront assez dures pour qu'ils ne trouvent quelque avantage à les accepter et qu'une partie de la victoire ne leur soit acquise. Ainsi il devait suffire au peuple de Tyr d'imposer à Alexandre les mêmes conditions qu'il avait refusées auparavant, et cet avantage d'avoir forcé, les armes à la main, un si grand conquérant de condescendre à leur volonté, était pour eux une assez belle victoire. Il devait également suffire au peuple de Florence (et c'était un assez beau triomphe) d'avoir forcé l'armée espagnole à céder à quelques-unes de ses conditions et d'en abandonner une partie. Le but de cette armée était, en effet, de changer le gouvernement, de le détacher de la France et de lui faire payer des contributions. Que de ces trois points les Espagnols eussent obtenu les deux derniers, et que le peuple de Florence eût gagné le premier, qui était la conservation de son gouvernement, c'eût été pour tous les deux un arrangement honorable et avantageux. Rien ne devait plus intéresser la république que de se conserver libre. Eût-elle vu la victoire plus complète encore et comme certaine, elle ne devait pas l'exposer aux hasards de la fortune, puisqu'il s'agissait de ses dernières ressources et de ce qu'elle avait de plus précieux. L'homme sage ne se risque jamais ainsi, à moins d'y être forcé.

Annibal quitte l'Italie après seize ans de triomphe et de gloire; il est rappelé par les Carthaginois au secours de sa patrie : il trouve Siphax et Asdrubal en déroute complète, le royaume de Numidie perdu, Carthage réduite à ses murailles, et n'ayant d'autre défense que lui et son armée. Comme il savait que cette armée était effectivement la dernière ressource de son pays, il ne voulut pas la hasarder sans avoir tenté toutes les voies possibles d'accommodement; il ne rougit pas de demander la paix, convaincu que sa patrie n'avait pas d'autre refuge. Les Romains la lui refusèrent; il livra bataille, quoique presque assuré de la perdre, mais persuadé que la fortune pourrait favoriser son courage, ou que du moins sa gloire survivrait à sa fortune.

Si Annibal, si un aussi grand général qui se voyait à la tête d'une armée encore entière, aima mieux traiter que combattre, quand il vit que de la perte de cette bataille dépendait la liberté de sa patrie, que doivent donc faire des généraux moins habiles, moins expérimentés qu'Annibal? Mais les hommes commettent toujours la faute de ne pas borner leurs espérances; ils bâtissent sans mesure sur ces frêles fondements, et voient crouler bientôt tout leur édifice.

CHAPITRE XXVIII.

Combien il est dangereux pour une république ou pour un prince de ne pas venger les torts faits au public ou aux particuliers.

On voit ce que peut produire l'indignation, et à quel excès de vengeance elle peut conduire des hommes, par ce qui arriva aux Romains lorsqu'ils envoyèrent les trois Fabius vers les Gaulois qui attaquaient les Étrusques et principalement Clusium. Les habitants de cette ville ayant demandé des secours à Rome, les Romains députèrent des ambassadeurs aux Gaulois pour leur signifier de ne pas faire la guerre à leurs alliés.

Ces ambassadeurs étaient plus capables d'agir que de parler, en sorte qu'étant arrivés sur les lieux au moment

où le combat était engagé entre les Gaulois et les Étrusques, ils se jetèrent sur les premiers pour les combattre. Les Gaulois les ayant reconnus, tout leur ressentiment se tourna contre les Romains : il devint plus vif encore lorsqu'après avoir envoyé des ambassadeurs au sénat pour se plaindre d'une telle attaque et demander qu'en réparation les Fabius leur fussent livrés, ils virent non-seulement qu'on les leur refusait, mais qu'on était si éloigné de les punir de toute autre manière, qu'on les nomma tribuns consulaires à l'assemblée des comices qui se tint alors. En voyant porter aux honneurs des hommes qui méritaient d'être punis, ils crurent qu'on voulait les braver et les outrager formellement ; l'effet de leur colère et de leur indignation fut d'attaquer Rome et de s'en emparer, à l'exception du Capitole. Ces événements malheureux, les Romains ne durent les imputer qu'à leur injustice : leurs ambassadeurs avaient violé le droit des gens, ils devaient être punis; on les récompensa.

On voit combien tout prince, toute république doit éviter de commettre une pareille injustice, non-seulement envers une nation, mais même envers un particulier; ainsi, qu'un homme soit grièvement offensé, soit par un État, soit par un autre homme, et qu'il ne reçoive pas la réparation à laquelle il doit s'attendre, s'il vit sous une république, la ruine même de sa patrie, dût-elle être la suite de sa vengeance, ne l'arrêtera pas dans ses projets, et s'il est né sous un prince, pour peu qu'il ait de l'élévation dans l'âme, il ne goûtera aucun repos qu'il ne soit venu à bout de se venger.

Il n'est pas d'exemple de cette vérité plus authentique et plus frappant que celui de Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre. Il avait à sa cour un jeune seigneur, Pausanias, de la plus rare beauté. Attale, un des principaux officiers du roi, en devint éperdument amoureux ; l'ayant plusieurs fois pressé, sollicité de satisfaire sa passion, et n'ayant trouvé en lui que l'horreur que devait lui inspirer une pareille proposition, il se décida à employer et la vio-

lence et la perfidie même pour venir à bout de ses desseins. Il donne en conséquence un grand repas où Pausanias fut invité ainsi que plusieurs autres seigneurs de la cour. Quand le vin et la bonne chère eurent animé ou enivré les convives, il fait enlever Pausanias, ordonne de le conduire dans un endroit retiré, et, ne se contentant pas seulement d'assouvir ses infâmes désirs, il pousse l'outrage jusqu'à livrer ce jeune homme à la brutalité de plusieurs autres. Pausanias s'en plaignit à Philippe qui lui laissa pendant quelque temps l'espérance d'être vengé; et pourtant, loin de remplir ces espérances, il nomma Attale gouverneur d'une province de la Grèce. Pausanias ne put voir élever aux honneurs un homme qui méritait une punition; toute son indignation se porta, non contre celui de qui il avait reçu l'outrage, mais contre Philippe qui avait refusé de le venger. Le jour où Philippe célébrait les noces de sa fille avec Alexandre, roi d'Épire, au moment où il se rendait au temple, au milieu des deux Alexandre, l'un son gendre, l'autre son fils, Pausanias le poignarda.

Cet exemple, fort semblable à celui des Romains, doit faire sentir à tous ceux qui gouvernent qu'ils ne doivent jamais assez peu estimer un homme pour croire qu'eût-on beau l'accabler d'injures et d'outrages, il ne cherchera pas à se venger, au péril même de sa vie.

CHAPITRE XXIX.

La fortune aveugle l'esprit des hommes quand elle ne veut pas qu'ils s'opposent à ses desseins.

A considérer attentivement la marche et la liaison des choses humaines, on voit qu'il est des événements que le ciel même empêche les hommes de prévoir. Or, si je prouve que Rome, où se trouvait tant de vertu, de religion et de si sages institutions, fournit des exemples d'un pareil aveuglement, sera-t-il étonnant de trouver de semblables traits chez des peuples beaucoup moins favorisés de tous ces avantages?

Ceci est une preuve aussi remarquable qu'éclatante de la toute-puissance du ciel sur les choses humaines. Tite-Live s'attache à le démontrer fort au long dans un discours très-éloquent. « Le ciel, dit-il, avait résolu dans sa sagesse de faire connaître aux Romains sa toute-puissance : il permit d'abord la faute des ambassadeurs qu'ils envoyèrent aux Gaulois, et il mit à profit cette faute pour exciter ce peuple à marcher contre les Romains; il voulut ensuite qu'on n'employât à Rome, pour s'opposer à cette guerre, rien qui fût digne du nom romain. Il avait d'abord ordonné et préparé l'exil de Camille à Ardées, le seul citoyen en état d'arrêter des ennemis aussi dangereux. Ensuite ce peuple qui, pour s'opposer aux Volsques et à d'autres États voisins, avait si souvent créé un dictateur, ne pense pas à en nommer un, lorsqu'il est attaqué par des Gaulois. Il leva une armée peu considérable, et il le fit sans beaucoup de soin; il fut si lent, si paresseux à prendre les armes, qu'à grand'peine put-il rencontrer les Gaulois sur les bords de l'Allia, à dix milles seulement de Rome! Les tribuns établirent leur camp sans aucune des précautions les plus usitées, sans examiner le terrain, sans s'entourer de fossés et de retranchements, sans employer en un mot aucun des moyens dictés par la prudence humaine. En se mettant en bataille, ils firent leurs lignes très-peu profondes... » En sorte que ni officiers, ni soldats ne soutinrent l'honneur de la discipline romaine. Le combat fut peu sanglant, parce qu'ils tournèrent le dos : n'attendant même pas l'ennemi, ils s'enfuirent les uns à Veies, les autres à Rome, où, sans entrer dans leurs maisons, ils se réfugièrent au Capitole. Le sénat, au lieu de songer à défendre Rome, n'en fit pas seulement fermer les portes, et partie des sénateurs s'enfuit, partie se renferma avec le peuple dans ce même Capitole. Il est vrai que, pour défendre ce poste, on déploya une certaine tactique et une certaine prudence. On n'y souffrit point de gens inutiles; on y mit toutes les provisions de bouche qu'on put trouver, afin de soutenir plus longtemps le siége; la troupe inutile des vieillards, des

femmes, des enfants, alla chercher un asile chez les peuples voisins; le reste demeura au milieu de Rome et fut la proie des vainqueurs; si bien que quiconque eût connu la conduite de ce peuple tant d'années auparavant, et l'eût vu agir à ce moment, n'eût pas cru que ce fût le même. Tite-Live termine le tableau de tous ces désordres par cette réflexion : « Tant, dit-il, la fortune aveugle les esprits des « hommes, quand elle ne veut pas qu'ils résistent à ses « attaques ! »

Rien n'est plus vrai que cette pensée. Aussi les hommes qui vivent habituellement dans les grandes prospérités ou dans les grands malheurs méritent moins qu'on ne pense la louange ou le blâme. On les verra la plupart du temps précipités dans la disgrâce ou élevés au faîte du bonheur, conduits par une force supérieure qui leur ôte ou qui leur donne l'occasion de se conduire avec courage et intelligence. Telle est la marche de la fortune : quand elle veut conduire un grand projet à bien, elle choisit un homme d'un esprit et d'une âme assez élevés pour savoir profiter de l'occasion qu'elle lui présente; de même, lorsqu'elle prépare le bouleversement et la ruine d'un empire, elle place des hommes capables d'en hâter la chute; et, s'il se rencontre un esprit assez fort pour l'arrêter, elle prononce sa mort, ou lui ôte tous les moyens de rien opérer d'utile.

On voit très-bien ici que la fortune avait dessein d'agrandir Rome et de l'élever à ce haut point de gloire où elle parvint dans la suite; qu'elle crut nécessaire de lui faire éprouver une disgrâce, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, mais qu'elle ne voulut pas la détruire. Aussi elle se contente de faire exiler Camille, mais elle n'ordonne point sa mort; elle fait prendre Rome, mais non le Capitole; aussi empêche-t-elle qu'on prenne aucune précaution sage pour défendre la ville, mais elle inspire les meilleurs moyens pour défendre la citadelle. Pour que Rome soit prise par les Gaulois, elle permet que la plus grande partie des Romains battus sur l'Allia se rendent à Veies, et par là elle rend impossible le salut de la ville; mais elle prépare aussi tout

ce qu'il faut pour qu'elle soit reprise; elle conduit une armée entière à Veies, place Camille à Ardées, afin que, sous un général d'une réputation encore sans tache, et qui n'avait point participé à la défaite de ses concitoyens, elle pût former un corps capable de reconquérir la patrie.

On pourrait citer des exemples modernes à l'appui de ces réflexions, mais je ne le crois pas nécessaire; celui des Romains doit suffire, et je m'en tiendrai là. Je répète donc, comme une vérité incontestable et dont les preuves abondent dans l'histoire, que les hommes peuvent seconder la fortune et non s'y opposer; ourdir sa trame, suivre ses fils, et non les détruire. Je ne crois pas pour cela qu'ils doivent eux-mêmes se livrer à l'abandon. Ils ignorent quel est son but, et, comme elle n'agit que par des voies obscures et détournées, il leur reste toujours l'espérance, et cette espérance doit les soutenir, quelque traverse qu'ils éprouvent, quelques travaux qu'ils aient à surmonter.

CHAPITRE XXX.

Les républiques et les princes vraiment puissants n'achètent pas des alliés à prix d'argent; c'est par leur courage et la réputation de leurs forces qu'ils se les attirent.

Les Romains étaient assiégés dans le Capitole, et quoiqu'ils attendissent des secours de Veies et de Camille, pressés par la faim, ils se déterminèrent à composer avec les Gaulois et à se racheter moyennant une certaine quantité d'or. On était occupé à exécuter le traité; déjà l'or était dans les balances, lorsque Camille survint avec son armée. « La fortune, dit l'historien, ne voulut pas que les Romains vécussent rachetés avec de l'or (1). »

Il est à remarquer que non-seulement dans cette occasion, mais dans tout le reste de leur existence politique, jamais les Romains n'ont fait de conquêtes la bourse à la main; jamais ils ne firent la paix pour de l'argent, mais

(1) *Ut Romani auro redempti non viverent.*

toujours ils durent leurs succès à la supériorité de leurs armes. Je ne crois pas qu'aucune autre république puisse se vanter d'en avoir fait autant. Parmi les signes les plus certains de la puissance d'un État, on doit compter la manière dont il vit avec ses voisins : si ceux-ci lui paient tribut pour l'avoir en leur faveur, soyez assuré qu'il est puissant; en reçoivent-ils au contraire de lui, même dans une position inférieure, soyez convaincu de sa faiblesse.

Qu'on lise toute l'histoire romaine, on y verra que les Marseillais, les Éduens, l'île de Rhodes, Hiéron de Syracuse, les rois Eumènes et Massinissa, tous voisins de l'empire romain, pour s'assurer son amitié et sans lui demander d'autre récompense que sa protection, contribuaient à ses dépenses et à ses besoins par des tributs considérables.

On verra, au contraire, dans les États faibles, à commencer par celui de Florence dans le siècle passé au moment de sa plus grande splendeur, on verra, dis-je, qu'il n'existait pas de petit seigneur dans la Romagne qui ne reçût d'elle quelque pension. De plus, elle en donnait à Pérouse, à Castello et à ses autres voisins. Le contraire aurait eu lieu si Florence avait été guerrière et puissante; tous ses voisins, pour jouir de sa protection, se seraient rendus ses tributaires, et eussent cherché, non à lui vendre leur amitié, mais à lui acheter la sienne.

Ce n'est pas aux seuls Florentins qu'on peut reprocher cette lâcheté, mais aux Vénitiens, au roi de France qui, avec un si grand royaume, se rend tributaire des Suisses et des rois d'Angleterre. C'est pour avoir craint d'armer et d'aguerrir leurs peuples que ce prince et les Vénitiens sont descendus à tant de bassesses; c'est pour avoir préféré l'avantage apparent de pouvoir les opprimer et d'éviter un danger plus imaginaire que réel, à celui de former des établissements qui assurassent pour jamais la tranquillité de leurs États et le bonheur de leurs sujets. Une aussi lâche politique donne pour quelques moments une fausse paix, mais elle produit, avec le temps, misères, dommages et ruine entière.

Il serait fastidieux de compter combien de fois les Florentins, les Vénitiens, les rois de France ont acheté la paix à prix d'argent, et combien de fois ils ont accepté une ignominie à laquelle les Romains ne se sont soumis qu'une fois. Il serait trop long de nombrer les places et les pays que les Florentins et les Vénitiens ont acquis avec de l'argent. Ces sortes de marchés sont la source d'une infinité de désordres, et l'on défend mal avec le fer ce qu'on achète avec de l'or.

Les Romains se conduisirent ainsi tant qu'ils furent libres; mais quand ils eurent fléchi sous des empereurs, et que leurs maîtres amollis préférèrent l'ombre des palais au soleil des camps, on les vit eux-mêmes se racheter tantôt des Parthes, tantôt des Germains, tantôt des peuples plus voisins; telle fut la cause qui amena la ruine de leur empire. Les empereurs se virent forcés à cette infamie pour avoir désarmé leurs peuples : d'où il résulte un plus grand mal encore, parce que plus l'ennemi s'avance dans l'intérieur de votre empire, et plus il y trouve de faiblesse. Les princes qui en agissent ainsi accablent les provinces de l'intérieur pour établir sur les frontières des troupes capables d'en éloigner l'ennemi; de là vient que, pour le tenir plus éloigné, il paie des pensions ou des subsides aux souverains ou aux peuples voisins de ces mêmes frontières : aussi l'ennemi éprouve-t-il d'abord quelque résistance, mais, aussitôt qu'il l'a surmontée, il n'éprouve plus d'obstacle. On ne voit pas que cette conduite est contraire à tout bon principe. Ce qu'il faut tenir surtout en état de défense, de force et de vie, c'est le cœur d'un empire et non ses extrémités; on peut avoir perdu celles-ci sans cesser d'exister, mais la vie tient à l'existence du cœur; or, ces États ont soin d'armer les pieds et les mains et laissent le cœur sans défense.

Florence nous a donné et nous donne tous les jours des preuves de ce que j'avance. Dès qu'une armée ennemie a passé les confins de la république et qu'elle approche du centre, rien n'est plus en état de l'arrêter.

Il n'y a pas longtemps, les Vénitiens nous ont donné un pareil exemple de faiblesse, et, si leur ville n'eût pas été entourée d'eau, elle n'existerait plus. Les Français n'ont pas éprouvé si souvent les mêmes malheurs, parce que leur royaume est si considérable qu'il a peu d'ennemis qui lui soient supérieurs; cependant, quand les Anglais y entrèrent en 1513, la terreur fut générale; le roi lui-même et tout le monde étaient persuadés qu'il suffisait de la perte d'une bataille pour lui faire perdre sa couronne.

Les Romains étaient bien différemment disposés : plus l'ennemi s'approchait de Rome, et plus il trouvait de résistance. Lors de l'arrivée d'Annibal en Italie, après la perte de trois batailles et la mort de tant de grands capitaines et de soldats, ils parvinrent non-seulement à soutenir la guerre, mais à vaincre. Ce fut au soin d'armer et de défendre le cœur de l'État et non les extrémités, qu'ils durent et leurs succès et leur triomphe, car le fondement de la puissance romaine était dans Rome même : c'était le peuple latin, les alliés de l'Italie et les colonies romaines; c'est de cette pépinière d'hommes qu'ils tirèrent cette multitude de soldats qui leur suffit pour conquérir et gouverner le monde. Rien ne prouve davantage cette vérité que la demande d'Hannon aux envoyés d'Annibal à Carthage, après la bataille de Cannes. Ceux-ci relevaient les avantages de cette victoire : « Es-tu venu demander la paix de la part du peuple romain? demande Hannon; les alliés latins ou quelques colonies ont-elles secoué le joug de la république? » Les députés ayant répondu négativement : « Dans ce cas, réplique Hannon, la guerre n'est que commencée. »

On voit ici (ce que nous avons eu soin de faire remarquer en bien des endroits) combien les principes des modernes sont différents de ceux des anciens; ils nous expliquent et ces défaites prodigieuses et ces conquêtes plus merveilleuses encore. En effet, là où la sagesse et le courage sont sans force, la fortune doit exercer sa puissance; et, comme celle-ci est mobile et changeante, les républiques et les États qui sont sous son influence varient à l'infini,

et ils éprouvent les mêmes révolutions jusqu'à ce qu'enfin il s'élève un homme tellement épris des maximes anciennes qu'il parvienne à enchaîner la fortune, et à lui enlever tous les moyens de manifester son extrême inconstance.

CHAPITRE XXXI.

Il est dangereux de se fier à des exilés.

Il me paraît à propos de parler ici du danger qu'il y a à se fier à des hommes qui sont chassés de leur patrie; c'est un sujet que sont appelés tous les jours à traiter ceux qui gouvernent des États. J'en parlerai d'autant plus volontiers, que Tite-Live en rapporte dans son histoire un exemple fort mémorable, quoique étranger à la question qu'il examine.

Quand Alexandre-le-Grand passa avec son armée en Asie, Alexandre, roi d'Épire, son beau-frère et son oncle, vint également en Italie avec une armée. Il y fut appelé par les exilés de Lucanie qui lui promirent de lui livrer cette province. A peine, sur la foi de cette promesse, ce prince y est-il arrivé, que ces mêmes exilés l'assassinent, parce qu'on leur avait promis, pour prix de sa mort, de les laisser rentrer dans leur patrie.

On voit ici combien sont vaines la foi et les promesses des hommes exilés de leur pays. On doit sentir que la faculté de rentrer dans leur patrie par d'autres moyens que les secours que vous leur prêtez corrompra leur fidélité; ils ne manqueront pas de vous abandonner, quelques assurances qu'ils vous aient données, pour embrasser le parti qui leur est offert. Il n'est pas plus difficile de vous convaincre de la frivolité de leurs serments et de la fausseté des raisons spécieuses qu'ils cherchent à vous donner. Ils ont un désir si vif de rentrer dans leurs possessions, qu'ils croient à une quantité de choses qui sont réellement fausses, et qu'ils en ajoutent à dessein beaucoup d'autres tout aussi peu vraies; en sorte que ce qu'ils croient et ce qu'ils cherchent à vous faire croire vous fait, sur des espérances sé-

duisantes, ordonner des dépenses inutiles ou des entreprises qui occasionnent votre ruine.

Je n'en veux pour exemple que ce même Alexandre dont nous venons de parler, et l'Athénien Thémistocle, qui, chassé de son pays, se réfugia en Asie chez Darius, et lui fit concevoir tant d'espérances magnifiques s'il voulait envahir la Grèce, que ce prince se détermina à cette entreprise; mais Thémistocle, s'étant bientôt aperçu que ses promesses surpassaient ses moyens, soit honte, soit crainte du supplice, s'empoisonna lui-même. Si un homme tel que Thémistocle a pu se tromper ainsi, on doit juger à quel point se trompent ceux qui, sans avoir ses talents, s'abandonnent bien plus que lui à la violence de leur passion.

Un prince doit donc ne se livrer qu'avec la plus grande prudence à des entreprises conseillées par un exilé; car ordinairement on y perd son honneur ou son existence.

Comme on tente quelquefois de prendre des villes par ruse ou par intelligence, et qu'il est rare d'y réussir, il me paraît convenable d'en parler dans le chapitre suivant, et de donner un aperçu des différentes manières que les Romains employaient pour prendre des villes.

CHAPITRE XXXII.

De quelle manière les Romains attaquaient les villes.

L'occupation des Romains étant principalement la guerre, ils avaient trouvé les méthodes militaires les plus avantageuses et quant à la dépense et sous tout autre rapport; aussi se gardaient-ils bien de faire un siége en règle. Ils pensaient qu'un siége entraîne tant de dépenses et d'ennuis, que ces inconvénients surpassent de beaucoup l'avantage qui peut résulter de la prise d'une ville. Ils préférèrent donc toute autre méthode à celle d'assiéger les places, et pendant tant de guerres, dans l'espace de tant d'années, on trouve à peine quelques exemples d'un siége en forme.

Voici comment les Romains prenaient une place : ils

l'emportaient ou la recevaient à composition. Ils emportaient une ville par la force seule, ou moitié par force, moitié par adresse : la prise de force consistait en un assaut où l'on ne battait point les murailles, ce qui s'appelait prendre une ville en couronne (1), parce que l'armée entière entourait la place, l'attaquait et l'escaladait de toutes parts; un seul assaut de ce genre suffisait souvent pour emporter les villes les plus fortes. C'est ainsi que Scipion prit Carthagène en Espagne. Quand cet assaut ne réussissait pas, on battait les murailles avec le bélier et autres machines de guerre. Quelquefois les Romains pratiquaient des chemins souterrains et entraient par ce moyen dans les villes assiégées; c'est ainsi qu'ils prirent Veies. Pour s'élever à la hauteur des murailles, ils construisaient des tours en bois; souvent ils élevaient en terre des hauteurs qu'ils appuyaient contre les murs extérieurs de la ville, afin de combattre l'ennemi de plain-pied.

Les assiégés étaient, par la première manière d'attaquer, jetés dans un péril plus imminent; ils y trouvaient moins de ressources pour repousser l'ennemi. Obligés de défendre à la fois toutes leurs murailles, ils n'avaient jamais assez de troupes pour pouvoir en placer partout et pour les relever, ou, s'ils en avaient assez, la résistance n'étant pas égale sur tous les points, un seul poste forcé, tout le reste était perdu.

Aussi cette méthode réussissait-elle le plus souvent; mais, quand ils étaient repoussés une première fois, les Romains ne tentaient presque jamais une seconde attaque, dangereuse pour une armée qui, obligée de s'étendre considérablement, se serait trouvée hors d'état de repousser une sortie tentée par les assiégés; d'ailleurs, ces sortes d'attaques fatiguaient beaucoup une armée et y introduisaient un grand désordre. On ne les tentait guère qu'une fois, et encore à l'improviste et en surprenant l'ennemi.

Lorsque les machines avaient fait une brèche à la mu-

(1) *Aggredi urbem corona.*

raille, on élevait par derrière de nouveaux remparts, comme on le pratique encore aujourd'hui. Lorsque la place était minée, on faisait des contre-mines et l'on y combattait l'ennemi l'épée à la main, ou on lui fermait le passage par différents moyens. Un de ceux qu'on employait le plus fréquemment consistait à remplir des tonneaux de toutes sortes de plumes et à y mettre le feu, afin que la fumée et la puanteur empêchassent les assiégeants de pénétrer. Pour s'opposer à l'attaque dirigée des tours, on s'efforçait de les brûler. A l'égard des hauteurs en terre, on pratiquait une ouverture au pied de la muraille à l'endroit où la hauteur s'appuyait, et on tirait par là toute la terre que l'ennemi y apportait; cette manœuvre empêchait l'ouvrage de s'élever.

On ne peut prolonger longtemps ces sortes d'attaques; il faut, quand elles ne réussissent pas, ou en changer ou lever le siége. C'est ainsi que Scipion, à son arrivée en Afrique, ayant attaqué la ville d'Utique sans pouvoir la forcer, l'abandonna tout de suite pour aller chercher l'armée des Carthaginois. Il faut se conduire ainsi ou bien entreprendre le siége en règle, comme les Romains firent pour Veies, Capoue, Carthage et Jérusalem.

Venons à la prise des villes par un travail caché : telle fut la prise de Palépolis, que les Romains emportèrent d'intelligence avec les habitants. On a souvent tenté de prendre des villes par de pareils moyens, rarement a-t-on réussi; le moindre obstacle déconcerte le plan, et les obstacles naissent à chaque pas. L'intelligence est presque toujours découverte avant l'exécution, et il est difficile qu'elle ne le soit pas, ou par l'infidélité de ceux qu'on met dans le secret, ou par la difficulté de correspondre avec une ville ennemie.

Mais, quand même l'intelligence ne serait pas découverte au moment où on la pratique, on éprouve une multitude d'obstacles lors de l'exécution. En effet, arrivez-vous au moment désigné, ou un peu trop tôt ou un peu trop tard, tout est perdu. Le moindre bruit imprévu se fait-il enten-

dre, comme l'oie du Capitole, l'ordre convenu est-il changé, la plus petite faute, la plus légère erreur, font avorter le projet.

Les ténèbres de la nuit sont un obstacle de plus, en ce qu'elles grossissent les dangers auxquels on se trouve exposé. Comme la plupart de ceux qu'on emploie à ces sortes d'entreprises n'ont aucune connaissance de la situation des lieux où on les conduit, le plus léger accident les remplit de frayeur, de trouble et de confusion : une ombre est capable de les mettre tous en fuite.

Personne n'a mieux réussi dans ces expéditions nocturnes qu'Aratus de Sycione, général aussi habile et aussi brave lorsqu'il attaquait pendant la nuit qu'il montrait peu de capacité et de courage lorsqu'il combattait au grand jour; ce qu'on doit plutôt attribuer à un talent particulier à ce capitaine qu'à la facilité de réussir que présentent ces sortes d'entreprises, dont beaucoup sont tentées et peu conduites à bien.

Quant aux places qui se rendent, il faut observer que les compositions sont ou volontaires ou forcées : une ville se rend volontairement quand elle est pressée par une force étrangère qui ne lui laisse aucun autre parti; c'est un pareil motif qui força Capoue à se donner aux Romains. Quelquefois elle s'y détermine par le désir d'être bien gouvernée, séduite par l'exemple du bonheur dont un prince fait jouir des peuples qui se sont donnés à lui; tels furent les motifs des Rhodiens, des Marseillais et de tant d'autres peuples qui se soumirent volontairement aux Romains.

Quant à la reddition forcée d'une ville, elle a lieu ou à la suite d'un long siége ou lorsque la ville se voit ruinée par des incursions, des pillages et des pertes continuelles dont elle ne peut se délivrer qu'en se rendant : c'est le moyen dont les Romains se servirent le plus fréquemment. Ils employèrent plus de quatre cent cinquante ans à fatiguer leurs voisins d'expéditions, d'attaques continuelles, et à prendre, au moyen des traités, tous les avantages possibles sur eux, comme nous l'avons déjà dit. Ils revinrent sans

cesse à ce moyen, quoiqu'ils essayassent, dans l'occasion, de tous les autres, qu'ils rejetaient souvent à cause des dangers qu'ils présentaient ou de leur insuffisance. Dans les siéges, ils craignaient les longueurs et la dépense; dans les attaques de vive force, l'incertitude du succès et le péril; dans les intelligences, l'incertitude. Ils s'aperçurent que le gain d'une bataille assurait en un jour la conquête d'un royaume, et que, pour s'emparer d'une ville obstinée à se défendre, on perdait sous ses murs des années entières.

CHAPITRE XXXIII.

Les Romains laissaient leurs généraux parfaitement maîtres de leurs opérations.

Je pense que, pour lire avec fruit l'histoire de Tite-Live, nous ne devons pas négliger d'observer aucune des maximes de conduite du peuple et du sénat romain. Nous devons remarquer surtout l'autorité qu'ils confiaient aux consuls, aux dictateurs et aux autres généraux de leurs armées. Elle était extrêmement étendue, et le sénat ne se réservait que le droit de décider la guerre et de confirmer les traités de paix; tout le reste, il le remettait à la disposition du consul. La guerre était-elle décidée par le sénat et par le peuple contre les Latins, par exemple, le consul était maître de toutes les opérations; il pouvait livrer bataille ou ne pas la livrer, assiéger ou non telle ou telle place.

Ceci est prouvé par mille exemples, mais surtout par ce qui arriva dans une expédition contre les Étrusques. Le consul Fabius, les ayant vaincus à Sutirum, résolut de passer avec son armée la forêt Cimine, afin de pénétrer bien avant dans l'Étrurie, et il ne demanda pas l'avis du sénat, quoiqu'il fût question de porter la guerre dans un pays nouveau, inconnu et même dangereux; c'est ce qui est prouvé par la délibération du sénat. Il avait appris la victoire que Fabius avait remportée, et se doutait bien qu'il prendrait le parti de traverser la forêt pour pénétrer

en Étrurie; mais, jugeant que cette guerre serait difficile et qu'il serait imprudent de la tenter, il envoya deux députés à Fabius pour l'en détourner. Ceux-ci apprirent en arrivant que le consul avait déjà passé la forêt, remporté une victoire, et, au lieu de s'opposer à cette expédition, ils proclamèrent à Rome la conquête du consul et la gloire qu'il y avait acquise.

Si on examine attentivement cette conduite, on la trouvera très-sage. Si le sénat avait voulu diriger les opérations du consul de manière à lui faire passer, pour ainsi dire, de main en main tous les ordres qu'il avait à suivre, le consul, persuadé que la victoire ne lui appartiendrait pas tout entière, mais que le sénat la partagerait avec lui pour l'avoir guidé par ses conseils, le consul, dis-je, serait devenu moins circonspect et moins actif. D'ailleurs, ce corps se serait engagé par là à donner des conseils dans des affaires qu'il ne pouvait pas connaître. Quoiqu'il fût composé d'hommes très-exercés au métier de la guerre, cependant leur absence des lieux et l'ignorance de mille particularités nécessaires à connaître pour donner des ordres les auraient jetés dans beaucoup d'erreurs. Aussi voulait-il que le consul agît de lui-même et que la gloire lui appartînt en propre; il était persuadé que le désir d'acquérir un nom l'exciterait à bien faire et lui servirait de règle.

J'ai appelé d'autant plus volontiers l'attention sur cette conduite des Romains, que les républiques de nos jours, comme Venise et Florence, agissent bien autrement. Si leurs généraux, commissaires ou provéditeurs veulent placer la plus petite batterie, elles veulent le savoir et les diriger. Cette méthode est digne de celles que ces républiques suivent dans tout le reste, et qui les ont conduites à l'état où nous les voyons à présent.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Veut-on qu'une religion ou une république durent longtemps, il faut les ramener souvent à leur principe.

Rien n'est si constant que cette vérité, que tout ce qui existe dans ce monde est naturellement circonscrit dans une certaine durée dont le ciel est le suprême dispensateur; mais les institutions qui durent tout le temps qui leur est départi sont constituées de telle façon qu'elles n'éprouvent aucun changement ou qu'elles n'en éprouvent que de salutaires. Comme il n'est question ici que des institutions mixtes, telles que les religions et les républiques, je dis que les changements heureux qu'elles peuvent éprouver sont ceux qui les ramènent à leur principe. Les établissements les plus solides et les plus durables sont ou ceux qui renferment en eux-mêmes des moyens de se renouveler souvent, ou ceux qui arrivent à ce renouvellement par des accidents, des moyens étrangers et pris hors de leur constitution.

Il est encore une vérité plus claire que le jour, c'est que ces mêmes établissements doivent périr faute de renouvellement; or, ce renouvellement ne peut s'opérer qu'en les ramenant à leur principe.

Il faut donc que les principes des religions, des républiques ou des monarchies, aient en eux-mêmes une force, une vie qui leur rende leur premier éclat, leur première vigueur; et comme ce principe s'use et s'affaiblit avec le temps, il faut de toute nécessité qu'il succombe, si son action n'est souvent ranimée, C'est ainsi que les médecins

disent, en parlant du corps humain, « qu'il se fait tous les jours quelque nouvel amas d'humeurs qui a besoin d'être guéri (1). »

Ce retour d'une république vers son principe est le produit d'un accident extérieur ou l'effet d'un moyen intérieur réservé par la prudence. Pour rendre frappant le premier exemple, on voit combien il était nécessaire que Rome fût prise par les Gaulois, si on voulait faire renaître, pour ainsi dire, cette république, qu'elle reprît en renaissant une nouvelle vigueur, une nouvelle vie, et qu'elle ressuscitât la religion et la justice, qui commençaient à perdre de leur pureté. C'est ce que l'on comprend très-bien avec Tite-Live, lorsqu'il observe que toutes les cérémonies religieuses furent négligées à l'époque où l'on fit marcher l'armée contre les Gaulois et à celle où l'on créa des tribuns consulaires; de même ne devait-on pas punir les trois Fabius pour avoir combattu les Gaulois contre le droit des gens, plutôt que de les élever, comme on le fit, à la dignité de tribun? On doit facilement conclure que les Romains commençaient à faire des sages institutions de Romulus et des autres rois ses successeurs moins de cas qu'il ne convenait à un État qui veut rester libre.

Il fallut donc cet accident, produit par une cause étrangère, pour redonner une nouvelle vie aux différents ordres de l'État, pour faire comprendre au peuple romain qu'il était non-seulement nécessaire de maintenir la religion, de pratiquer la justice, mais encore d'honorer les grands citoyens, et de faire plus de cas de leur sagesse et de leur courage que des avantages que leur gloire et leur mérite semblaient lui enlever.

La leçon réussit complétement. A peine Rome fut-elle reprise, qu'on renouvela toutes les institutions religieuses; on punit les Fabius d'avoir livré bataille contre le droit des gens. Le peuple sut dès-lors si bien apprécier la supériorité

(1) *Quod quotidie aggregatur aliquid, quod quandoque indiget curatione.*

et le beau caractère de Camille, que le sénat et les autres ordres de citoyens, dépouillant toute jalousie, s'empressèrent de lui confier les plus hauts intérêts de l'État.

Ainsi donc, les hommes qui vivent en société, sous quelque forme de gouvernement que ce soit, ont besoin d'être ramenés souvent vers eux-mêmes ou aux principes de leurs institutions par des crises extérieures ou intérieures. Les crises intérieures sont de deux sortes : ou il faut que ce soit une loi qui oblige tous les citoyens à rendre souvent compte de leur conduite; ou bien il faut qu'un homme, par l'excellence de son caractère et la supériorité de ses vertus, supplée à ce que la loi n'a pas opéré. Ainsi le retour au bien, dans une république, dépend ou d'un homme ou d'une loi. Les Romains trouvèrent l'occasion de ramener la république à son principe en proclamant la loi qui créa des tribuns du peuple, celle qui nomma des censeurs, et toutes celles qui eurent pour objet de réprimer l'ambition et l'insolence.

Pour donner de la vigueur et de la vie à ces sortes d'entreprises, il faut un homme vertueux qui puisse opposer son courage à la puissance des prévaricateurs. Les exemples les plus remarquables de pareils coups d'autorité sont, avant la prise de Rome, la mort des fils de Brutus, celle des décemvirs, de Spurius Mælius, et, après la prise de Rome, la mort de Manlius Capitolinus, du fils de Manlius Torquatus, la punition infligée par Papirius Cursor à Fabius, maître de la cavalerie, et l'accusation contre les Scipion. Ces événements, aussi terribles qu'en dehors des règles ordinaires, n'arrivaient jamais sans ramener les hommes au premier principe de la république; quand ils commencèrent à devenir plus rares, ils laissèrent à la corruption le temps de faire plus de progrès, et ne purent éclater eux-mêmes qu'en devenant plus dangereux et donnant lieu à plus de tumulte. Il serait à désirer qu'il ne se passât pas plus de dix ans sans qu'on vît frapper un de ces grands coups : cet espace de temps suffit bien pour changer les mœurs et altérer les lois; et, s'il ne survient pas un

événement qui renouvelle le souvenir du châtiment et remplisse les esprits d'une terreur salutaire, il se trouve bientôt tant de coupables, qu'on ne peut plus les punir sans danger.

Les magistrats qui ont gouverné Florence depuis 1434 jusqu'en 1494 disaient, à ce propos, qu'il fallait tous les cinq ans se ressaisir du gouvernement, qu'autrement il serait très-difficile de le maintenir. Or, ressaisir le gouvernement voulait dire, selon eux, répandre de nouveau cette terreur et cette crainte dont ils avaient su frapper tous les esprits au moment où ils s'en étaient emparés, et punir avec la dernière rigueur ceux qui, d'après leurs principes, s'étaient conduits en mauvais citoyens. Comme le souvenir de pareils coups s'efface bientôt, les hommes s'enhardissent à conspirer contre l'ordre établi et à en médire, et c'est pour cela qu'il faut y remédier en ramenant le gouvernement à son principe.

Ce retour au principe est quelquefois, dans une république, le fait d'un citoyen vertueux, et non d'aucune loi qui encourage de pareils efforts. Les vertus de ce citoyen, son exemple, ont tant de force, que les bons sont jaloux de l'imiter, et les méchants rougissent de ne pas le suivre. Ceux qui montrèrent de pareils exemples à Rome sont Horatius Coclès, Scevola, Fabricius, les deux Decius, Regulus Attilius et quelques autres, dont les rares vertus produisaient dans Rome le même effet qu'auraient produit des institutions et des lois. Si tous les dix ans on avait frappé de pareils coups ou donné de tels exemples, nécessairement la corruption ne se serait jamais introduite à Rome : on vit s'accroître sensiblement cette corruption dès que l'une et l'autre de ces deux causes commencèrent à devenir plus rares. En effet, après Régulus, on ne donna plus de ces exemples éclatants de vertu, et, quoique Rome ait encore produit les deux Caton, il y eut tant d'intervalle de Régulus à eux et d'un Caton à l'autre, ceux-ci furent tellement isolés, que leur exemple fut perdu pour la république; le dernier des deux surtout la trouva corrompue

au point que sa vertu ne put ramener ses concitoyens. Voici pour les républiques.

Ce renouvellement n'est pas moins nécessaire pour les religions, et la nôtre même en fournit la preuve. Elle eût été entièrement perdue si elle n'eût pas été ramenée à son principe par saint François et saint Dominique. Ceux-ci, par la pauvreté dont ils firent profession et par l'exemple du Christ qu'ils prêchèrent, en ranimèrent les sentiments dans les cœurs où elle était déjà bien éteinte. Les nouveaux ordres qu'ils établirent furent si puissants, qu'ils empêchèrent que la religion ne fût perdue par les mœurs licencieuses des évêques et des chefs de l'Église. Ces ordres se maintiennent dans la pauvreté, et ils ont une grande influence sur le peuple au moyen de la confession et de la prédication, qui leur ont servi à lui persuader qu'il est mal de médire de ceux qui gouvernent mal, qu'il est bon et utile de leur montrer obéissance, et de laisser à Dieu seul le soin de punir leurs égarements. Il est vrai que les gouvernants, ne craignant pas le châtiment divin, qui n'est pour eux d'aucune évidence, se sont conduits de mal en pis. Ce renouvellement a donc conservé et conserve encore la religion.

Les monarchies ont aussi besoin de se renouveler et de ramener leurs lois à leur principe; le royaume de France nous fournit un exemple des bons effets qu'on doit en attendre. Cette monarchie existe sous des lois et des institutions plus nombreuses qu'aucune autre monarchie connue. Les parlements, et surtout celui de Paris, sont les gardiens de ces institutions et de ces lois. Ils ont soin de les renouveler de temps en temps en frappant de terribles coups sur quelque grand du royaume, ou même en rendant des arrêts tout à fait contraires à la volonté du roi. Ce royaume s'est conservé jusqu'à présent, parce que ce corps a été un des plus constants à réprimer l'ambition de la noblesse; s'il la laissait impunie quelque temps, les désordres se multiplieraient à l'infini, et il en résulterait ou qu'on ne pourrait plus punir les coupables sans courir les plus grands risques, ou que la monarchie serait perdue.

On peut donc en conclure que rien n'importe plus à une religion, à une république, à une monarchie, que de reprendre l'éclat qu'elle avait dès son origine; il faut faire en sorte que cet heureux résultat soit plutôt l'œuvre d'une bonne loi ou d'un bon citoyen que d'une cause étrangère; bien que souvent ce dernier élément soit très-utile, il est parfois si dangereux de l'employer, comme on le voit par l'exemple de Rome, qu'on ne doit aucunement en désirer l'application. Mais, pour prouver combien les actions de quelques citoyens ont relevé l'éclat de Rome et produit d'excellents effets dans cette république, je me propose d'en parler dans ce troisième livre, par lequel je terminerai mes réflexions sur la première décade de Tite-Live. Les rois ont fait beaucoup de belles actions, mais l'histoire en rend compte si fidèlement et si fort au long, que je les passerai sous silence; je ne parlerai des princes que dans ce qu'ils ont entrepris d'avantageux pour leur intérêt particulier. Commençons par Brutus, père de la liberté.

CHAPITRE II.

Combien il y a de sagesse à jouer pour un temps la folie.

Personne n'a montré plus de prudence ni plus mérité de passer pour sage dans ses actions, quelque admirables qu'elles fussent, que Junius Brutus contrefaisant l'insensé; et, quoique Tite-Live n'attribue cette résolution qu'au désir de vivre tranquille et de conserver son patrimoine, on peut néanmoins présumer, d'après sa conduite, que son dessein fut d'être moins observé, et de délivrer sa patrie à la première occasion qui lui serait offerte. On découvre déjà son intention à la manière dont il interprète l'oracle d'Apollon, quand il se laisse tomber pour baiser la terre, croyant par là rendre les dieux favorables à ses projets. On ne peut plus en douter lorsqu'on le voit auprès du corps même de Lucrèce, en présence du père, du mari et des autres parens de cette Romaine, ar-

racher le premier le poignard de la plaie, et faire jurer à tous ceux qui étaient présents de ne plus souffrir de roi dans Rome.

Quel exemple ne présente-t-il pas à la méditation de tous ceux qui sont mécontents d'un prince! Ils doivent d'abord examiner, mesurer leurs forces; s'ils sont assez puissants pour n'avoir pas besoin de se déguiser et pour lui faire une guerre ouverte, qu'ils suivent cette voie, comme la moins dangereuse et la plus honorable; mais, s'ils sont placés dans des circonstances qui ne leur laissent pas de forces suffisantes pour l'attaquer, qu'ils emploient toute leur adresse à se concilier son amitié. Tous les moyens qui peuvent les conduire à cette fin doivent être mis en usage; que sans cesse ils épient ses goûts, et qu'ils soient toujours prêts à trouver beau ce qui peut lui plaire. Cette espèce d'intimité assure d'abord leur tranquillité et leur fait partager sans danger avec le prince toute sa bonne fortune, comme elle leur fournit les occasions les plus favorables de satisfaire leurs ressentiments.

Il est vrai que, selon quelques-uns, il faut se tenir assez éloigné des princes pour ne pas risquer d'être enveloppé dans leur ruine, mais assez près cependant pour être à portée de profiter de leurs débris. Cette position moyenne serait la seule qu'il faudrait garder, s'il était possible de s'y maintenir; mais, comme je la crois impossible à conserver, je pense qu'il faut opter entre ces deux partis : ou s'éloigner tout à fait, ou se tenir tout près d'eux. Celui qui se conduit autrement, s'il est un personnage de quelque importance, s'expose continuellement au plus grand danger. Il ne lui suffira pas de dire : Je ne désire rien, je ne veux que vivre tranquille sans demander ni biens ni honneurs. Ces excuses ne sont point admises. Les hommes d'une certaine classe ne se choisissent pas leur manière d'exister. Quand ce choix eût été celui de leur cœur et qu'ils fussent réellement sans ambition, on ne les en croira pas. Veulent-ils s'en tenir à leur décision, ils en seront empêchés; on ne le souffrira point.

Il faut donc, comme Brutus, prendre le parti de contrefaire l'insensé, et on y réussit en louant, parlant, voyant et agissant contre sa façon de penser et dans la seule vue de plaire au prince.

Nous avons parlé de la sagesse de Brutus quand il entreprit de rétablir la liberté dans Rome; parlons à présent de sa sévérité, quand il voulut l'y maintenir.

CHAPITRE III.

Il est nécessaire, pour maintenir une liberté nouvellement acquise, de sacrifier, comme Brutus, jusqu'à ses enfants.

La sévérité de Brutus fut non-seulement utile, mais elle fut nécessaire pour maintenir à Rome la liberté qu'il venait d'y établir. Certes, c'est un exemple rare dans l'histoire que de voir un père, assis sur son tribunal, non-seulement condamner ses enfants à la mort, mais être présent à leur supplice.

Pourtant quiconque se sera nourri de la lecture des événements anciens sentira que tout changement de gouvernement, soit d'une république en une tyrannie, ou d'une tyrannie en une république, doit être suivi et marqué de quelque coup terrible porté contre les ennemis de l'État présent. Qui s'élève à la tyrannie et ne fait pas périr Brutus, qui rétablit la liberté dans son pays et, comme Brutus, n'immole pas ses enfants, ne se soutient que bien peu de temps.

Comme j'ai traité déjà cette matière fort au long, je renvoie à ce que j'en ai dit. Je citerai seulement un exemple des plus mémorables tiré des annales de l'histoire de Florence : c'est celui de Pierre Soderini, qui crut, à force de bonté et de patience, vaincre l'obstination de ces nouveaux fils de Brutus désirant retourner sous une autre forme de gouvernement, et qui se trompa complétement ; quoique sa prudence lui fît sentir la nécessité d'assurer par là son pouvoir, et que la qualité de ses adversaires et leur ambition lui fournissent souvent l'occasion de s'en défaire, il

n'eut jamais le courage de s'y déterminer. Son projet, dont il a fait part il y a quelques années, était d'employer la douceur et la patience, espérant par là éteindre quelques inimitiés, et par des bienfaits désarmer quelques adversaires. Mais, pour réussir à l'aide de ces moyens, il eût fallu qu'il s'emparât d'une autorité sans bornes, et que, légalement même, il détruisît toute égalité. Cette autorité, quand même il n'en eût pas usé tyranniquement, aurait si généralement effrayé le peuple, qu'après sa mort celui-ci ne se serait jamais décidé à nommer un gonfalonier à vie, sorte de gouvernement qu'il croyait pouvoir favoriser.

Les scrupules de Soderini étaient ceux d'un homme honnête et bon; mais de pareils motifs, louables en eux-mêmes, ne doivent jamais arrêter quand ils laissent propager un mal qui étouffera jusqu'au bien que vous vouliez maintenir. Soderini devait penser que quiconque jugerait ses œuvres et son intention par le succès, en cas qu'il eût le bonheur de réussir et de vivre, pourrait attester qu'il n'avait rien fait que pour l'avantage de son pays et sans aucune vue d'ambition particulière; il pouvait surtout instituer des lois qui empêchassent ses successeurs de faire pour le mal ce qu'il aurait fait pour le bien; mais il fut dupe de son opinion : il ignora que la méchanceté ne se laisse ni dompter par le temps, ni désarmer par les bienfaits; et, pour n'avoir pas su imiter Brutus, il perdit sa patrie, l'État et sa gloire.

Il est aussi difficile de sauver une monarchie qu'une république; c'est ce que nous allons démontrer dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IV.

Un prince ne peut vivre en sûreté dans un État tant que vivent ceux qu'il en a dépouillés.

L'assassinat de Tarquin-l'Ancien par les enfants d'Ancus, celui de Servius Tullius par Tarquin-le-Superbe, prouvent combien il est difficile et dangereux de dépouiller un

prince de sa couronne et de lui laisser la vie, même en cherchant à le gagner par des bienfaits. On voit combien Tarquin-l'Ancien s'était faussement flatté de posséder juridiquement un trône qui lui avait été donné par le peuple et confirmé par le sénat. Il ne put croire que le ressentiment eût assez d'empire sur les fils d'Ancus pour les empêcher d'obéir à celui à qui Rome s'était soumise. Servius Tullius se trompa de même, lorsqu'il crut gagner les fils de Tarquin par la force des bienfaits; en sorte que l'exemple du premier avertit tout prince qu'il ne sera jamais en sûreté sur le trône, tant qu'il laissera vivre ceux qui en ont été dépouillés; quant au second, il doit leur rappeler que jamais d'anciennes injures ne s'effacent par des bienfaits récents, surtout quand le bienfait est si fort au-dessous de l'injure.

Il n'est pas douteux que Servius Tullius manqua de sens et de prévoyance, en se persuadant que les fils de Tarquin se contenteraient d'être les gendres de celui dont ils croyaient devoir être les rois. Le désir de régner est si puissant, qu'il domine et ceux qui sont nés pour le trône et ceux qui naissent fort éloignés de ce haut rang. La femme de Tarquin-le-Jeune, fille de Servius, en éprouva à tel point la fureur, qu'abjurant tout sentiment de piété filiale, elle souleva son mari contre son père et l'excita à lui arracher le trône et la vie; tant elle préféra d'être reine à n'être que la fille d'un roi!

Si donc Tarquin-l'Ancien et Servius Tullius perdirent le trône pour ne s'être pas assurés de ceux sur qui ils l'avaient usurpé, Tarquin-le-Superbe le perdit pour n'avoir pas observé les lois établies par tous ses prédécesseurs. Nous l'allons prouver dans le chapitre suivant.

CHAPITRE V.

Qu'est-ce qui fait perdre le trône à un roi qui en jouit par succession?

Servius Tullius, assassiné par Tarquin-le-Superbe, ne laissait point d'héritier. Ce dernier pouvait régner avec sécurité; il n'avait point à redouter les dangers dont ses prédécesseurs avaient été les victimes. Quoique la manière dont il était monté sur le trône fût aussi illégitime qu'odieuse, cependant, s'il s'était conformé aux institutions anciennes, il aurait pu faire supporter son empire, et jamais ni le peuple ni le sénat ne se seraient soulevés pour l'en dépouiller.

Il ne fut pas chassé du trône, parce que Sextus, son fils, avait abusé de Lucrèce, mais parce qu'il méprisa les lois, qu'il gouverna tyranniquement, ayant attiré à lui toute l'autorité dont il dépouilla le sénat, et parce qu'il détourna, pour la construction de son palais, les sommes que ce corps employait, à la satisfaction de tous, à l'embellissement des lieux publics : ce détournement des deniers de l'État avait singulièrement accru la haine du peuple contre lui. Ce prince détruisit ainsi presque au même moment toutes les libertés dont Rome jouissait sous ses anciens rois. Il ne se contenta pas d'offenser le sénat; il souleva contre lui le peuple, en l'employant à des travaux bien différents de ceux auxquels ses prédécesseurs l'avaient occupé jusque-là. Ainsi Rome entière, indignée de ses traits d'orgueil et de cruauté, était disposée à secouer le joug à la première occasion qui se présenterait. Si l'affront fait à Lucrèce n'en eût pas été une favorable, on aurait saisi avec le même empressement la première qui se serait offerte. En effet, si Tarquin s'était conduit comme les autres rois, et que Sextus, son fils, se fût rendu coupable de ce crime, Brutus et Collatinus se seraient adressés à Tarquin et non au peuple romain pour demander justice de son fils.

Que les princes se pénètrent donc de cette vérité, qu'ils

commencent à perdre le trône à l'instant même où ils violent les lois, où ils s'écartent des anciennes institutions et où ils abolissent les coutumes sous lesquelles les hommes ont vécu longtemps. Si, privés de leur rang, ils devenaient assez éclairés pour connaître avec quelle facilité les États se gouvernent quand les princes se conduisent sagement, ils seraient bien plus douloureusement encore affectés de leur chute, et se condamneraient à des peines bien plus sévères même que celles qu'ils ont subies. Il est bien plus aisé de se faire aimer des bons que des mauvais, et d'obéir aux lois que de les dominer. Les rois qui voudront s'instruire dans la manière de bien gouverner n'auront que la peine de prendre pour modèle la conduite des bons princes, tels que Timoléon de Corinthe, Aratus de Sicyone et plusieurs autres, dans la vie desquels ils trouveront sûreté, tranquillité, bonheur, tant de la part du monarque que de celle du peuple; or, la facilité de les imiter leur en inspirera l'envie. Les peuples, quand ils sont bien gouvernés, ne cherchent ni ne désirent aucun autre régime. C'est ce qu'éprouvèrent les deux princes que nous venons de nommer, que l'on contraignit à régner tout le temps de leur vie, quoiqu'ils eussent manifesté plusieurs fois le désir de retourner à la vie privée.

Puisque, dans ce chapitre et dans les deux précédents, nous avons parlé des soulèvements excités contre les princes, de la conspiration des fils de Brutus contre leur patrie, de celles qui firent périr Tarquin-l'Ancien et Servius Tullius, nous croyons convenable de traiter un peu au long des conspirations; cette matière est digne de fixer l'attention des monarques et des sujets.

CHAPITRE VI.

Des conspirations.

Je n'ai pas cru devoir laisser ce sujet sans le traiter, tant les conspirations sont dangereuses et pour les peuples et

pour les princes! Elles ont détrôné et fait périr plus de souverains que les guerres ouvertes. En effet, peu d'individus sont en état de faire une guerre ouverte à un prince, mais chacun est à même de conspirer.

Il faut convenir aussi qu'il n'est pas d'entreprise plus dangereuse et plus téméraire pour les hommes qui s'y hasardent; les périls les environnent de toutes parts. Aussi arrive-t-il que bien peu réussissent pour un grand nombre qui sont formées.

Que les princes apprennent donc à se garantir des conspirations; que les sujets s'y engagent avec plus de circonspection, ou plutôt qu'ils sachent vivre contents sous les maîtres que le ciel leur a donnés. Je vais traiter ce sujet avec quelque étendue, afin de ne rien omettre de ce qui peut servir à l'instruction des uns et des autres.

C'est une maxime admirable que celle de Tacite qui dit « qu'il faut que les hommes révèrent le passé et se soumettent au présent, qu'ils désirent les bons princes, et supportent les autres tels qu'ils sont. » Se conduire autrement, c'est souvent se perdre soi-même et perdre également son pays.

Nous devons donc, pour entrer en matière, examiner d'abord contre qui se font les conspirations, et nous trouverons que l'on conspire ou contre un État, ou contre un prince. Nous parlerons de ces deux espèces de conspirations, nous étant assez expliqué précédemment sur celles qui ont pour objet de livrer une place à l'ennemi qui l'assiége, ou bien qui ont quelque rapport avec celles-là.

Nous commencerons par traiter des conspirations ourdies contre un prince, et d'abord nous nous arrêterons à leurs causes. Il en est un très-grand nombre, mais la plus importante de toutes, c'est la haine universelle. Un prince qui inspire ce sentiment général doit sans doute être plus particulièrement haï de ceux qu'il a plus particulièrement offensés, et qui désirent se venger. Leur désir est encore accru par cette aversion universelle dont ils le voient devenir l'objet,

Un prince doit donc éviter d'exciter cette haine universelle. Ce qu'il faut qu'il fasse pour cela, nous l'avons dit ailleurs et nous n'en parlerons pas ici. S'il parvient à s'en garantir, les offenses particulières seront pour lui moins dangereuses. Il est rare d'abord que des hommes mettent autant de prix et soient assez sensibles à une injure, pour s'exposer à de si grands périls dans le dessein de s'en venger. D'ailleurs, quand ils auraient et l'énergie et la force pour les tenter, ils sont arrêtés par l'affection qu'on a pour le prince.

Les divers outrages qu'on peut faire à un homme consistent à attaquer ou ses biens, ou sa personne et sa vie, ou son honneur. Lorsqu'on outrage un homme dans sa personne, les menaces sont plus dangereuses que le coup. Les menaces même sont ce qu'il y a de plus dangereux, car le coup ne l'est pas : d'abord, l'homme mort ne se venge point; ensuite, ceux qui survivent laissent le plus souvent ensevelir avec lui le désir de la vengeance. Mais celui qui est menacé, et qui se voit pressé entre la nécessité ou de tout oser ou de tout souffrir, devient un homme très-dangereux pour le prince, comme nous le démontrerons en son lieu.

Après cette sorte d'outrages, ceux qui attaquent les biens et l'honneur sont les plus cruels et les plus sensibles, et ceux dont les princes doivent le plus s'abstenir; car on ne dépouille jamais assez un homme, qu'il ne lui reste un poignard pour se venger; on ne peut jamais également assez le déshonorer, pour le priver de son ressentiment et d'un violent désir de vengeance. Des atteintes qu'on peut porter à l'honneur, il n'en est aucune qui soit aussi injurieuse que celle faite à l'honneur des femmes; après cet outrage, le plus cruel est le mépris qu'on témoigne à un homme. Un outrage de cette nature arma Pausanias contre Philippe de Macédoine; c'est celui qui, sans contredit, a fait périr le plus de princes. De notre temps, Jules Belauti ne conspira contre Pandolfe, tyran de Sienne, que pour le punir de lui avoir enlevé une de ses filles qu'il lui avait donnée en mariage. Le principal motif de la conspiration des Pazzi contre

les Médicis fut l'héritage de Jean Bonromei, dont les Médicis les avaient frustrés.

Il est un autre motif bien plus grave qui fait conspirer les hommes contre un prince, c'est le désir de délivrer leur pays de l'esclavage où il l'a réduit; c'est ce motif qui excita Brutus et Cassius contre César; c'est celui qui a fait naître tant de conspirations contre les Phalaris, les Denys et autres usurpateurs.

L'unique moyen qui reste à un tyran pour se préserver de ces attaques, c'est de déposer la souveraineté; mais, comme il n'en est aucun qui prenne ce parti, il en est peu qui n'aient une fin tragique; de là ces vers de Juvénal (1):

Il n'est point de tyran qu'au ténébreux asile
La mort, dernier sommeil, guide d'un pas tranquille;
Toujours un fer vengeur les y précipita.

Les périls auxquels on s'expose dans les conspirations sont d'autant plus grands, que tous les moments ont leurs dangers : ceux où on forme la trame du complot, ceux où on l'exécute et ceux qui suivent l'exécution. Un individu conspire seul ou avec plusieurs. Dans la première supposition, c'est moins une conspiration que la ferme résolution prise par un homme d'ôter la vie à un prince. Des trois espèces de dangers que l'on court dans les conspirations, cet homme évite le premier. En effet, avant l'exécution, il ne court aucun risque, personne n'a son secret; il ne craint donc pas que son dessein parvienne aux oreilles du prince.

Tout individu peut concevoir un pareil projet, grand ou petit, noble ou plébéien, admis ou non dans la familiarité du prince, parce que tout homme trouve, quand il le veut bien, le moyen de l'aborder et par conséquent de satisfaire sa vengeance. Pausanias, dont nous avons parlé ailleurs, trouva le moyen de poignarder Philippe de Macédoine au

(1) *Ad generum cereris, sine cæde et vulnere, pauci*
Descendunt reges, et sicca morte tyranni.

moment où celui-ci allait au temple environné de plus de mille gardes armés, et placé entre son fils et son gendre; mais Pausanias était d'une naissance élevée et connu du prince. Un Espagnol, pauvre et de la dernière classe du peuple, frappa d'un couteau, au cou, Ferdinand, roi d'Espagne. La blessure ne fut pas mortelle; mais on voit que cet homme n'en eut pas moins l'audace et l'occasion de frapper ce prince. Un derviche, espèce de prêtre chez les Turcs, leva un cimeterre sur Bajazet, père du Grand-Seigneur régnant. Il ne le blessa pas, mais il eut l'audace et, de plus, l'occasion de le tenter. Il n'est pas rare de trouver des gens qui forment de pareils projets, mais il en est bien peu qui les exécutent. Ceux-ci périssent tous, ou presque tous, pendant l'action, et on trouve bien peu d'hommes qui veuillent courir à une mort certaine.

Mais laissons ces projets formés par un seul, et parlons des conspirations tramées par plusieurs. Je dis qu'elles ont toutes pour auteurs des grands de l'État ou des hommes amis du prince. Tous les autres, à moins qu'ils ne soient fous, ne peuvent chercher à former des conspirations. Il leur manque les moyens de succès et l'espoir de réussir, qui sont nécessaires pour s'engager dans de pareilles entreprises. D'abord des hommes qui ne peuvent rien n'ont pas de quoi s'assurer la fidélité de leurs complices : nul ne peut consentir à suivre leur parti, qui ne présente en perspective aucun de ces avantages pour lesquels on brave les plus grands périls; en sorte qu'à peine se sont-ils ouverts à deux ou trois personnes, ils trouvent un dénonciateur qui les perd. En supposant qu'ils ne rencontrent pas de dénonciateurs, ils éprouvent tant d'obstacles, l'accès auprès du prince est pour eux si difficile, qu'il est impossible qu'ils ne soient accablés au moment de l'exécution. Si les grands d'un État, qui ont un accès facile chez le prince, succombent eux-mêmes devant les impossibilités sans nombre dont nous parlerons bientôt, on sent que ces impossibilités doivent croître pour les conspirateurs de second ordre.

Mais, comme les hommes ne perdent pas tout-à-fait le jugement lorsqu'il s'agit de leur vie ou de leurs biens, ils évitent, quand ils sont faibles, cette espèce de danger, et, quand ils haïssent un prince, ils se contentent d'exhaler leurs ressentiments en reproches, en injures, et ils attendent leur vengeance d'un offensé plus puissant qu'eux. Si cependant il se rencontre, parmi ces hommes, quelqu'un qui ose tenter une pareille entreprise, on doit plutôt louer son intention que sa prudence.

On voit donc que tous ceux qui ont conspiré sont des grands ou des amis des princes; or, les bienfaits excessifs leur en inspirent aussi souvent le dessein que les cruelles injures. C'est par un pareil motif que Pérennius conspira contre Commode, Plautianus contre Sévère, Séjan contre Tibère. Tous ces favoris avaient été comblés par leurs maîtres de tant de biens, d'honneurs et de dignités, qu'il ne leur manquait plus que le trône pour satisfaire leur puissance et leur ambition, et ils conspirèrent pour y monter. Leurs complots eurent l'issue que méritait leur ingratitude. Il est vrai que, dans ces derniers temps, nous avons vu réussir la conspiration de Jacques d'Appiane contre Pierre Gambacorti, prince de Pise : Appiane, qui devait son éducation, ses biens et sa fortune à ce prince, le dépouilla de ses États.

La conspiration de Cappola contre Ferdinand, roi d'Aragon, est due encore aux mêmes causes. Ce Cappola était parvenu à un tel point de grandeur, qu'il ne lui manquait plus que le trône; pour l'obtenir, il perdit la vie; et certes, si jamais conspiration, ourdie contre un prince par des grands, dut avoir une heureuse issue, c'est celle qui avait pour chef un favori qu'on pouvait regarder comme un second roi, et à qui s'offraient tant de moyens de satisfaire son ambition. Mais cette ambition de régner, qui aveugle les grands, les aveugle également dans l'entreprise qui doit les conduire au trône; car, s'ils savaient commettre ce crime avec prudence, il serait impossible qu'ils ne réussissent pas.

Il faut donc qu'un prince qui veut se préserver des conspirations se défie encore plus de ceux qu'il a comblés de faveurs que de ceux qu'il a offensés. Ceux-là manquent d'occasions et de moyens; ceux-ci en ont à leur choix. La volonté, l'intention de ces deux classes d'hommes est la même; car la soif de régner est une passion autant et plus ardente que le désir de se venger. Il faut donc que le prince donne à ses favoris tout juste assez d'autorité pour qu'il y ait un intervalle entre eux et lui, et qu'il présente ainsi toujours un aliment à leur ambition : autrement il sera victime de leurs complots, comme les princes que nous venons de citer.

Mais revenons à notre sujet. Nous disons qu'il faut que les conspirateurs soient des grands qui aient accès auprès du prince; cela posé, examinons quelles ont été les suites des conspirations de ce genre, et pourquoi elles ont si rarement réussi. Comme nous l'avons dit plus haut, trois instants distincts dans les conspirations présentent trois espèces de périls : celui de la formation du complot, celui de l'exécution, et celui qui succède à l'action. La difficulté de sortir heureusement de ces trois pas fait presque toujours échouer ces entreprises.

Et, d'abord, parlons des premiers dangers qui sont, sans contredit, les plus grands. Combien il faut de prudence et de bonheur pour n'être pas découvert au moment où l'on trame la conspiration! Elle se découvre ou par des rapports ou par des conjectures.

Les rapports viennent ou du peu de foi ou du peu de prudence de ceux à qui on se confie : le peu de foi se rencontre souvent. En effet, vous ne pouvez vous confier qu'à des partisans qui, pour vos intérêts, s'exposent à la mort, ou bien à des mécontents qui veulent se venger du prince. De véritables amis, on peut en trouver un, même deux, mais pas plus, et vous êtes obligé d'étendre votre confiance à un grand nombre d'individus. Il faut d'ailleurs que l'affection qu'ils vous portent soit plus forte que l'idée du péril et la crainte du supplice. On se trompe souvent sur le degré

d'attachement que l'on croit avoir inspiré à un ami; on ne peut en être assuré que par l'expérience même; mais l'expérience en cette matière offre le plus grand danger. Quand même vous auriez éprouvé la fidélité de vos amis dans une occasion périlleuse, il n'en faudrait pas conclure qu'ils vous fussent également fidèles dans cette occasion beaucoup plus périlleuse encore.

Si on mesure la fidélité d'un homme sur le mécontentement qu'il témoigne contre un prince, il est facile encore de se tromper. A peine avez-vous manifesté votre projet, que vous donnez à ce mécontent les moyens de ne plus l'être, et, pour qu'il vous soit fidèle, il faut ou que sa haine soit bien forte, ou que votre autorité sur lui soit d'un grand poids. Aussi voit-on une multitude de conspirations révélées et étouffées dès leur principe. Le secret gardé par des conjurés est un vrai miracle; on l'a vu cependant s'opérer dans la conspiration de Pison contre Néron, et, de notre temps, dans celle des Pazzi contre Laurent et Julien de Médicis. Dans celle-ci, il y avait plus de cinquante conjurés; elle fut conduite, sans être découverte, jusqu'au moment où elle éclata.

On est découvert par défaut de prudence : quand un conjuré parle avec peu de précaution, de manière à être entendu d'un tiers, d'un esclave, par exemple, comme il arriva aux fils de Brutus, qui, lorsqu'ils complotaient avec les envoyés de Tarquin, furent entendus par un esclave et dénoncés par lui; ou bien quand, par légèreté, on communique son secret à une femme, à une maîtresse, ou à quelque autre personne de peu d'importance. C'est ainsi que Dinnus, un des affidés de la conspiration de Philotas contre Alexandre-le-Grand, fit part de son secret à Nicomaque, jeune garçon dont il était amoureux; celui-ci à Ciballinus, son frère, et Ciballinus au roi.

Quant aux complots découverts par suite de conjectures, on en a un exemple dans la conspiration de Pison contre Néron. La veille du jour où l'empereur devait être poignardé, Scevinus, un des conjurés, fit son testament; il

ordonna à son affranchi Mélichius d'aiguiser un vieux poignard tout rouillé; il donna la liberté à tous ses esclaves, leur fit distribuer de l'argent et préparer des bandes à l'effet de soigner des blessures. Fondé sur des conjectures, Mélichius l'accusa auprès de Néron. Scevinus fut arrêté, ainsi que Natalis, autre conjuré avec qui on l'avait vu le jour précédent s'entretenir longtemps et secrètement. Comme leurs dépositions ne s'accordaient pas sur le sujet de l'entretien qu'ils avaient eu, ils furent forcés de confesser la vérité; la découverte de la conspiration entraîna la perte de tous les complices.

Il est impossible d'empêcher qu'une conspiration ne soit découverte par une de ces trois causes : trahison, imprudence, ou légèreté, quand le nombre des conjurés passe trois ou quatre. Dès qu'on en a arrêté plus d'un, toute la trame est découverte, parce qu'il est impossible que deux conjurés soient convenus ensemble de leurs réponses. Quand on a arrêté un homme assez courageux, il peut trouver dans son courage la force de taire les noms de ses complices; mais il faut que ceux-ci ne montrent pas moins de fermeté d'une autre manière, et cette fermeté consiste à demeurer tranquilles, à ne pas se trahir par la fuite; car, dès que l'un d'entre eux manque de résolution, qu'il soit arrêté, qu'il soit libre, la conspiration est dévoilée. Rien n'est si rare que ce qui arriva dans celle rapportée par Tite-Live, et tramée contre Hiéronyme, tyran de Syracuse. Théodore, un des conjurés, ayant été arrêté, eut la fermeté de taire les noms de ses complices, et accusa les amis du roi; d'un autre côté, les conjurés eurent tant de confiance dans le caractère de Théodore, qu'aucun ne partit de Syracuse, ou ne donna signe de crainte.

On s'expose donc à tous ces divers périls : premièrement, pour tramer une conspiration; secondement, avant d'en venir à l'exécution. Quels moyens de les éviter? Les voici : le premier, le plus sûr, et, pour mieux dire, l'unique, est de ne pas laisser aux conjurés le temps de vous accuser, et, pour cela, il ne faut leur confier votre projet qu'au mo-

ment de l'exécution, et pas avant. Ceux qui en ont usé ainsi ont à coup sûr évité les dangers du premier pas, et souvent ceux des deux autres. Leur entreprise même a presque toujours réussi. Or, il est toujours au pouvoir d'un chef habile de se procurer cet avantage; je vais le prouver par deux exemples.

Nelemate, ne pouvant supporter la tyrannie d'Aristotime, tyran d'Épire, rassembla dans sa maison la plupart de ses parents et de ses amis, et les exhorta à délivrer leur patrie. Quelques-uns demandèrent du temps pour se consulter ou pour se préparer. Nelemate fit fermer sa maison par ses esclaves, et s'adressant à ceux qu'il avait ainsi rassemblés : « Jurez, leur dit-il, d'aller sur-le-champ exécuter ce que je vous propose, ou je vous livre tous prisonniers à Aristotime. » Effrayés de cette menace, ils jurent tous, sortent sans perdre un moment, et exécutent heureusement le projet de Nelemate.

Un mage s'était emparé par ruse du royaume de Perse. Ortan, un des grands du royaume, ayant soupçonné et découvert la fourberie, s'en ouvrit à six autres personnes de son rang, et leur déclara qu'il était tout prêt à venger la Perse de la tyrannie du mage. Quelqu'un d'eux demandant du temps : « Nous irons, leur dit Darius, un de ceux qui avaient été convoqués, nous irons à l'instant même frapper le tyran, ou je vais vous accuser tous. » Ils se lèvent aussitôt, et tous d'un commun accord, sans attendre le repentir, ils vont sur-le-champ exécuter leur projet.

Les Etoliens se conduisirent à peu près de même pour se défaire de Nabis, tyran de Sparte. Ils lui envoyèrent Alexamène, un de leurs concitoyens, avec deux cents hommes et trente chevaux, en apparence pour le secourir; Alexamène avait seul le secret. Ils ordonnèrent à tous ceux qui étaient sous ses ordres de lui obéir en tout, sous peine d'exil. Alexamène arrive à Sparte, ne communique le projet à sa troupe qu'au moment de tuer le tyran, et il parvient à son but.

C'est ainsi que ces chefs de conspirations surent éviter

les périls qui précèdent l'exécution; ainsi les éviteront ceux qui auront la prudence de les imiter. Chacun est en état de le faire; c'est ce que je prouverai par l'exemple de Pison déjà cité. Pison était un très-grand personnage, fort considéré, un des hommes admis à la familiarité du prince, qui avait une très-grande confiance en lui. Néron allait manger souvent à la maison de campagne de Pison; il pouvait donc facilement s'attacher des gens de courage et de tête pour exécuter ce projet: tout grand seigneur a des moyens de réussir. Il lui eût fallu ensuite profiter du moment où Néron se serait trouvé dans ses jardins, leur découvrir son dessein, les exciter, par des discours capables d'échauffer leur courage, à exécuter un plan qu'ils n'avaient pas le temps de discuter; il était impossible que le complot ne réussît pas. Il est peu de conspirations, et, à les bien examiner toutes, il n'en est point qu'on n'eût pu conduire avec cette prudence; mais les hommes, pour l'ordinaire peu habiles dans ces sortes d'entreprises, commettent les fautes les plus lourdes, et cela n'est pas étonnant pour des actes aussi extraordinaires que des conspirations. On doit donc se garder de s'ouvrir, si ce n'est dans le plus pressant besoin et au moment même de l'exécution; alors ne communiquez votre projet qu'à un seul ami que vous ayez depuis longtemps éprouvé et qui soit animé des mêmes passions que vous. Un seul ami de cette trempe se trouve plus facilement que plusieurs, et par conséquent il y a moins de danger à lui confier son secret; d'ailleurs, en supposant qu'il vînt à trahir, il est plus aisé de se défendre contre lui que contre plusieurs conjurés. J'ai appris d'hommes de sens et d'expérience qu'on peut tout dire impunément à un seul homme; la dénégation de l'un, quand il n'y a pas d'écrit, vaut l'affirmation de l'autre; mais, dans tous les cas, il faut se garder d'écrire, comme du plus grand écueil, car il n'existe pas de preuve plus convaincante contre un accusé qu'un écrit de sa main.

Plautianus, voulant faire poignarder l'empereur Sévère et Antonin, son fils, chargea de l'exécution le tribun Sa-

turninus. Celui-ci, au lieu d'obéir, résolut de le dénoncer; mais, persuadé qu'en l'accusant il serait moins cru que Plautianus, il exigea de lui un écrit qui pût attester les ordres qu'il avait reçus. Plautianus, aveuglé par son ambition, le lui donna; le tribun s'en servit pour l'accuser et le convaincre. Sans cet écrit et d'autres indices, Plautianus n'eût jamais été confondu, tant il niait avec audace!

On peut donc repousser avec succès l'accusation d'un seul, lorsqu'on ne peut être convaincu par aucun écrit ou signature; c'est de cela surtout qu'il faut se garder. Parmi les conjurés de la conspiration de Pison était une femme nommée Épicharis, ancienne maîtresse de Néron. Celle-ci jugeant que, pour le succès de l'entreprise, il était à propos de mettre dans la confidence le commandant de quelques trirèmes que Néron tenait auprès de lui pour sa garde, lui fit part de la conspiration sans nommer les conjurés. Ce commandant la trahit et l'accusa devant le prince; mais Épicharis nia avec tant d'audace que Néron, confus, n'osa pas la condamner.

On court deux risques en se confiant à un seul individu : le premier, c'est qu'il peut vous dénoncer volontairement; le second, c'est qu'étant arrêté sur quelque soupçon ou quelque indice, il peut vous accuser, convaincu lui-même et contraint d'avouer par la torture. Mais il est certains moyens de prévenir ce double péril : dans le premier cas, on peut tout rejeter sur la haine que l'accusateur a contre vous; dans le second, sur la violence des tourments qui le forcent à mentir. La prudence consiste à ne s'ouvrir à personne et à suivre les exemples que nous avons déjà cités; ou bien, quand on ne peut faire autrement, on ne doit se confier qu'à un seul, le danger étant bien moins grand que de livrer son secret à plusieurs.

Une autre nécessité peut vous forcer de faire au prince ce que vous voyez que le prince voudrait vous faire à vous-même, et le péril peut devenir si pressant, qu'il ne vous donne que le temps de pourvoir à votre sûreté.

Cette nécessité assure ordinairement le succès; les deux

traits suivants en fourniront la preuve. L'empereur Commode avait pour intimes confidents Letus et Électus, préfets du prétoire, ainsi que Martia, sa maîtresse. Quelquefois ces trois personnes lui faisaient des reproches sur les excès dont il souillait et sa vie et le trône; il résolut de s'en défaire. En conséquence, il écrit sur une liste les noms de Martia, de Letus, d'Électus et d'autres personnages qu'il devait faire périr la nuit suivante. Il met cette liste sous le chevet de son lit, et va se mettre au bain. Un enfant qu'il aimait beaucoup, en jouant dans sa chambre et sur le lit, trouve cette liste; comme il sortait l'ayant à la main, il rencontre Martia, qui la lui prend, la lit, et fait avertir Letus et Électus; tous les trois, voyant le danger qui les menace, se déterminent à le prévenir, et, sans perdre plus de temps, la nuit suivante, ils poignardent Commode.

Caracalla était en Mésopotamie à la tête d'une armée; il avait pour préfet Macrin, citoyen paisible et peu guerrier. Comme les mauvais princes redoutent sans cesse qu'on ne leur fasse subir les peines qu'ils savent bien avoir méritées, Caracalla écrivit à Rome à son ami Maternianus de consulter les astrologues pour savoir s'il y avait quelqu'un qui aspirât à l'empire, et de lui en donner avis. Maternianus lui répond et désigne Macrin; mais la lettre, avant d'arriver à l'empereur, tombe entre les mains du préfet; celui-ci, se trouvant dans l'alternative ou de massacrer le prince avant qu'un nouvel avis arrive de Rome, ou de périr lui-même, donne à Martialis, un de ses centurions les plus dévoués et dont Caracalla avait, peu de jours auparavant, fait périr le frère, l'ordre de poignarder le prince; le succès couronna son entreprise. Ainsi la nécessité d'agir à l'improviste produit le même effet que le moyen employé, comme nous l'avons dit ci-dessus, par Nelemate en Épire.

On voit encore ici la preuve de ce que j'ai avancé au commencement de ce discours, que les menaces font plus de tort aux princes et donnent plus souvent lieu à des conspirations que les offenses mêmes; c'est surtout ce qu'ils doivent éviter. Il faut caresser les hommes, ou s'en assurer.

Gardez-vous de les réduire jamais à l'alternative de périr eux-mêmes ou de vous faire périr.

Quant aux dangers qui accompagnent l'exécution, ils proviennent de différentes causes : le changement d'ordre, le défaut de courage dans ceux qui en sont chargés, les fautes qu'ils commettent par imprudence, entre autres celle de ne pas compléter l'œuvre, en laissant la vie à quelques-uns de ceux qui devaient être massacrés.

Rien ne déconcerte plus les hommes, ou n'arrête plus leurs desseins, que la nécessité de changer sur-le-champ l'ordre convenu, et, sans avoir le temps de la réflexion, de former des dispositions tout opposées; mais, si ce changement a ses dangers, c'est surtout à la guerre et dans les conspirations. En effet, dans les actes de ce genre, il faut surtout que chacun soit résolu à exécuter ce qui le concerne; or, quand les hommes, pendant plusieurs jours, ont tourné leurs esprits vers l'emploi de certains moyens, et qu'il faut tout d'un coup en changer, leur en substituer d'autres, il est impossible qu'ils ne se troublent pas, et que le projet n'échoue : en sorte qu'il vaut mieux, en pareil cas, suivre l'ordre d'abord convenu, quoiqu'il ait quelque inconvénient, que de s'exposer à des embarras bien plus nombreux, inséparables du changement. Ceci ne doit avoir lieu que lorsqu'on est pressé par le temps; quand on a le loisir d'y réfléchir, on se dirige comme on veut.

On connaît la conspiration des Pazzi contre Laurent et Julien de Médicis. Ils devaient dîner chez le cardinal de Saint-George, et les conjurés avaient tout concerté pour les tuer pendant le repas. On avait distribué les rôles : qui s'était chargé de les frapper, qui de s'emparer du palais, qui de courir la ville et d'appeler le peuple à la liberté. Il arriva que les Pazzi, les Médicis et le cardinal se trouvant dans l'église cathédrale pour quelque solennité, on apprit que Julien ne dînerait pas ce jour-là chez le cardinal. Les conjurés s'assemblent à la hâte, et conviennent d'exécuter dans l'église même ce qu'ils avaient projeté de faire dans la maison du cardinal. Ceci changea toutes leurs dispositions.

Jean-Baptiste Montesecco se refusa à concourir à ce meurtre dans l'église; il fallut distribuer à d'autres personnes tous les rôles, et les nouveaux acteurs, n'ayant pas eu le temps de s'y affermir, firent des fautes et succombèrent dans l'exécution.

Le manque de cœur vient ou du respect ou de la lâcheté de celui qui exécute. La majesté qui accompagne ordinairement la personne des princes, le respect qu'ils inspirent, peuvent adoucir la fureur d'un meurtrier et enchaîner, pour ainsi dire, tous ses sens. Marius avait été pris par les habitants de Minturnes, qui envoyèrent un esclave pour le tuer. Celui-ci, frappé en présence de ce grand homme du souvenir de sa gloire, sentit son courage et ses forces lui manquer pour commettre ce meurtre. Or, ce pouvoir vraiment merveilleux, si un homme enchaîné, prisonnier et accablé du poids de la mauvaise fortune, peut le faire sentir, à quel point ne doit-on pas redouter qu'un prince puisse l'exercer, quand il est libre, maître, revêtu de toute la pompe de ses habits, entouré d'un nombreux et magnifique cortége! Si cet appareil seul est capable de vous épouvanter, un accueil affable peut quelquefois aussi vous désarmer.

Quelques-uns des sujets de Sitalce, roi de Thrace, conspirèrent contre lui; ils fixèrent un jour, se rendirent au lieu convenu où était le prince; là, nul ne fit aucun mouvement pour le frapper, si bien qu'ils partirent sans avoir rien tenté, sans savoir ce qui les en avait empêchés, et s'accusant mutuellement de ce manque de résolution. Ils commirent la même faute plusieurs fois de suite, tant enfin que la conspiration fut découverte, et qu'ils portèrent la peine du mal qu'ils avaient pu et n'avaient pas voulu commettre.

Deux frères d'Alphonse, duc de Ferrare, conspirèrent contre lui; ils se servirent, pour l'exécution de leur complot, de Jean, aumônier et musicien du prince. Ce Jean, à leur demande, amena plusieurs fois le duc au milieu d'eux, de manière qu'ils eurent chaque fois la faculté de le poi-

narder; aucun d'eux n'en eut le courage. La conspiration ut découverte, et ils furent punis à la fois de leur scélératesse et de leur imprudence. Leur négligence à profiter e l'occasion offerte ne pouvait avoir que deux causes : ou a présence du prince leur en imposait, ou quelque acte de onté de sa part les désarmait.

Ce qui fait manquer l'exécution de pareils complots, c'est oujours ou l'imprudence ou le manque de courage. Vous ous trouvez saisi, frappé; votre cerveau se ressent de cette onfusion qui vous fait parler, agir tout autrement que ous ne devriez. Rien ne montre plus la réalité, l'existence le ce saisissement, de ce trouble, que ce que raconte Tite-Live d'Alexamène, envoyé à Sparte par les Étoliens pour tuer Nabis. Le moment de l'exécution arrivé, et quand Alexamène fut sur le point de découvrir aux soldats qu'il avait par écrit ce qu'ils avaient à faire, l'historien ajoute ces paroles : « Il recueillit lui-même son esprit, troublé de l'idée d'un si grand projet (1). » Il est impossible qu'un homme, quelque fermeté qu'il ait, quelque accoutumé qu'il soit à voir mourir les hommes et à verser le sang, ne soit troublé dans ces moments. Aussi ne doit-on choisir, pour porter de pareils coups, en pareilles rencontres, que des hommes éprouvés, et ne se confier à nuls autres, quelque courage qu'ils aient d'ailleurs dans les occasions importantes. Il n'est que l'homme qui a déjà fait preuve de courage qui puisse assurer qu'il n'en manquera pas. Le trouble peut faire tomber l'arme des mains, ou vous porter à dire des choses qui produisent le même effet.

Lucille, sœur de Commode, ordonne à Quintianus de tuer ce prince. Quintianus attend Commode à l'entrée de l'amphithéâtre, et s'approchant de lui, un poignard nu à la main : « Voilà, s'écrie-t-il, ce que le sénat t'envoie. » Sur ces mots, il est arrêté même avant d'avoir levé le bras pour frapper.

Antoine de Volterre, envoyé, comme nous l'avons dit,

(1) *Collegit et ipse animum confusum tantæ cogitatione rei.*

pour poignarder Laurent de Médicis, s'écrie en l'approchant : « Ah! traître! » Ce seul mot sauve Laurent, et perd les conjurés.

Les conspirations contre un seul individu manquent le plus souvent pour les raisons que nous avons apportées. Mais avec quelle facilité n'échouent-elles pas, quand elles sont formées contre deux personnes? Ces complots présentent tant d'obstacles, qu'il est presque impossible qu'ils réussissent. En effet, porter deux coups de cette nature et cela dans le même instant, en des lieux différents, est presque un miracle; car exécuter ces entreprises en différents temps, ce serait vouloir les ruiner l'une par l'autre.

S'il est donc imprudent et téméraire de conspirer contre un seul prince, conspirer contre deux à la fois est une grande folie. Sans le respect que j'ai pour l'historien Hérodien, je ne pourrais croire, sur son témoignage, que Plautianus ait chargé le centurion Saturnius de poignarder à lui seul Sévère et Caracalla, qui habitaient deux palais différents, tant ce fait me paraît invraisemblable!

De jeunes Athéniens conspirent contre Dioclès et Hippias, tyrans d'Athènes; ils tuent Dioclès, manquent Hippias qui le venge... Chion et Léonide d'Héraclée, disciples de Platon, conspirent contre les tyrans Cléarque et Satire. Cléarque fut tué, mais Satire le vengea... Les Pazzi, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, ne se défirent que de Julien.

On doit donc se garder de conspirer contre plusieurs personnes. Ces sortes de complots ne produisent aucun bien, ni pour soi, ni pour sa patrie, ni pour ses concitoyens; ceux des tyrans qui restent sont encore plus cruels et rendent leur joug plus insupportable. Florence, Athènes, Héraclée, nous en ont fourni la preuve. Il est vrai que la conspiration de Pélopidas pour délivrer Thèbes, sa patrie, réussit malgré tous ces obstacles, et ce n'est pas à deux tyrans seulement qu'il avait affaire, mais à dix : d'ailleurs, loin d'avoir auprès d'eux un accès facile, il était rebelle et banni; cependant il pénétra dans Thèbes, les mit à mort

tous les dix et rendit la liberté à son pays. Mais il ne réussit ainsi que par l'entremise d'un certain Caron, conseiller intime des tyrans, qui lui facilita l'accès auprès d'eux, et par conséquent le succès de son entreprise.

Que son exemple cependant ne séduise personne; son entreprise avait des difficultés insurmontables, et ce succès tient du prodige; aussi les historiens l'ont-ils célébré comme un événement extraordinaire et sans exemple.

Une fausse crainte, un accident survenu au moment de l'exécution, font échouer les plans les mieux concertés. Le matin du jour où Brutus et les autres conjurés devaient assassiner César, il arriva que celui-ci eut une longue conversation avec l'un d'eux, Popilius Léna. Les autres, qui s'en aperçurent, se crurent trahis par lui. Ils furent sur le point de poignarder César sur-le-champ et sans attendre qu'il fût arrivé au sénat. Ils l'eussent fait, s'ils n'avaient vu finir la conversation sans que César fît aucun mouvement extraordinaire, ce qui les rassura.

Ces fausses craintes ne sont point à mépriser; il faut les examiner avec soin, et cela d'autant mieux qu'il est plus aisé de se laisser surprendre. Qui se sent coupable croit facilement qu'on parle de lui. On peut entendre un mot, dit à tout autre intention, qui cependant vous trouble parce que vous le croyez dit pour vous; vous pouvez, en fuyant, faire découvrir la conjuration, ou la faire échouer en pressant mal à propos le moment de l'exécution. Tout cela doit arriver d'autant plus aisément, que les conjurés sont en plus grand nombre.

Quant aux accidents imprévus, on ne peut en donner une idée qu'en en citant quelques exemples, afin de mettre en garde contre leurs effets.

Jules Belanti de Sienne, dont nous avons déjà parlé à l'occasion de sa haine contre Pandolfe qui lui avait enlevé sa fille après la lui avoir donnée en mariage, Jules, dis-je, résolut de le tuer, et il choisit son moment : Pandolfe allait presque tous les jours visiter un de ses parents malades et passait devant la maison de Jules; celui-ci, en ayant fait

l'observation, aposta chez lui les conjurés pour tuer Pandolfe lors de son passage. Ils se cachent bien armés derrière la porte, tandis que l'un d'eux, à la fenêtre, devait faire signe au moment où il passerait et se trouverait devant cette porte. Pandolfe vient en effet, le signal est donné; mais il avait rencontré un de ses amis avec lequel il s'était arrêté. Quelques-uns de ceux qui étaient avec lui avaient toujours continué leur marche; ayant entrevu quelques mouvements et entendu le bruit des armes, ils découvrirent l'embuscade, de manière que Pandolfe fut sauvé. Jules et les autres conjurés furent obligés de s'enfuir de Sienne. Cette rencontre fut un de ces événements qu'on ne peut prévoir et fit manquer l'entreprise de Jules. Ces sortes d'accidents sont rares, mais il est impossible d'y parer. On doit prévoir autant que possible ceux qui peuvent naître et s'en garantir.

Il ne reste plus à parler que des dangers qui suivent l'exécution. Il en est un, le voici : c'est qu'il reste quelqu'un qui venge le prince mort. Il peut laisser, en effet, des frères, des enfants, des parents qui peuvent hériter de la principauté, qui sont épargnés ou par négligence ou par quelques-uns des motifs que nous avons rapportés plus haut, et qui se chargent de le venger. C'est ce qui arriva à Jean-André de Lampognano, qui, avec d'autres conjurés, tua le duc de Milan : un fils et deux frères du mort survécurent, et eurent le temps de le venger. Les conjurés n'ont à cet égard aucun reproche à se faire, parce qu'il n'y a pas de remèdes; mais ils ne méritent pas d'excuse quand, par imprudence ou par négligence, ils laissent échapper quelqu'un.

Des conjurés de Forli tuèrent le comte de Forli, leur seigneur, et prirent sa femme et ses enfants encore en bas âge. Ne croyant pas être en sûreté s'ils ne s'emparaient du château, et le gouverneur se refusant à le leur remettre, la comtesse Catherine (c'était le nom de cette femme) promit aux conjurés de le leur céder, s'ils voulaient l'y laisser entrer; elle leur proposa en même temps de gar-

der ses enfants en ôtage. Ceux-ci, sur la foi de ce gage, y consentirent; mais à peine la comtesse y fut-elle entrée, que du haut des murs elle leur reprocha la mort de son mari, en les menaçant de toute espèce de vengeance, et, pour leur montrer que ses enfants ne la touchaient guère, elle leur montra ses parties sexuelles en leur criant qu'elle avait de quoi en faire d'autres. Ainsi les conjurés, convaincus, mais trop tard, de la faute qu'ils avaient commise, expièrent leur peu de prudence par un exil perpétuel.

Mais de tous les dangers qui suivent l'exécution, il n'en est pas de plus certain ni de plus redoutable que lorsque le peuple est affectionné au prince mort. Pour des conjurés, il n'est pas de remède à cela, parce qu'ils ne peuvent jamais s'assurer de tout un peuple. Nous citerons comme exemple César qui, pour s'être fait aimer du peuple, fut vengé par lui. Les conjurés furent chassés de Rome; ils périrent tous sur la terre étrangère.

Les conspirations qui se font contre la patrie sont moins dangereuses pour ceux qui les trament que celles qui sont formées contre des princes. Il n'y a pas beaucoup de périls à courir dans la conduite de l'entreprise; pendant l'exécution, les dangers sont les mêmes; après l'exécution, il n'y en a aucun.

Très-peu de dangers dans la conduite du complot : en effet, un citoyen peut aspirer à la souveraine puissance, sans manifester à personne son intention et sans faire part de ses projets; si rien ne l'arrête, il peut parvenir heureusement à son but, ou, si quelque loi contrarie ses vues, attendre un moment plus favorable et s'ouvrir une nouvelle voie. Ceci ne peut avoir lieu que dans une république que la corruption a déjà atteinte; car dans un état qui n'est pas corrompu, rien ne donnant lieu au développement d'aucun mauvais germe, de pareils projets ne peuvent venir à l'esprit d'aucun citoyen.

Les membres d'une république peuvent donc, sans courir de grands dangers, par une infinité de voies et de moyens, aspirer à la souveraine puissance. Les républiques sont plus

indolentes, moins soupçonneuses, et par conséquent prennent moins de précautions que les princes; elles ont plus d'égards pour les citoyens puissants, ce qui rend ceux-ci plus audacieux et plus ardents à conspirer. Tout le monde a lu la conjuration de Catilina écrite par Salluste; on sait qu'après qu'elle fut découverte, Catilina non-seulement resta dans Rome, mais vint au sénat, et qu'il y insulta et le sénat et le consul, tant on conservait d'égards et de ménagements envers tous les citoyens! Même après son départ de Rome pour se rendre à l'armée qu'il avait sur pied, jamais Lentulus et les autres conjurés n'eussent été arrêtés, si l'on n'avait découvert des lettres de leur main qui portaient la conviction de leur crime... Hannon, un des plus puissants citoyens de Carthage, aspirait à la tyrannie; il avait choisi le temps des noces d'une de ses filles pour empoisonner le sénat et s'emparer du pouvoir suprême. Le complot fut découvert : le sénat se borna à rendre un décret qui réglait la dépense des festins et des noces, tant ils crurent devoir ménager un citoyen tel qu'Hannon!...

Il est vrai que, pour la mise à exécution d'une conspiration tentée contre une république, il y a plus de périls à surmonter, plus d'obstacles à vaincre. Rarement les forces d'un conspirateur suffisent contre tous, et peu sont à la tête d'une armée comme César, Agathocles, Cléomène et tant d'autres qui ont, en un instant, par force ouverte, asservi leur patrie. Pour ceux-ci, l'exécution est aussi sûre que facile; mais ceux qui n'ont pas de pareils moyens à leur disposition doivent employer et la ruse et l'adresse, ou se faire appuyer par des forces étrangères.

Voici quelques exemples des ruses employées dans ces circonstances. Pisistrate, que la victoire remportée par lui sur les Mégariens avait rendu cher au peuple d'Athènes, sort un matin de chez lui blessé; il accuse la noblesse de l'avoir attaqué par jalousie, et demande pour sa sûreté l'autorisation de se faire suivre de gens armés. Ce premier pas vers la puissance l'y conduisit si sûrement, qu'en peu de temps il devint tyran d'Athènes.

Pandolfe Petrucci étant rentré à Sienne avec d'autres bannis, on le fit commandant de la garde de la place, emploi regardé comme subalterne et que les autres refusèrent. Cependant il sut si bien accroître sa considération au moyen de ces hommes armés qui étaient sous ses ordres, qu'en peu de temps il se rendit absolu. Beaucoup d'autres ont employé des moyens semblables et sont parvenus sans danger et en très-peu de temps au souverain pouvoir.

Ceux qui ont réussi avec leurs propres forces ou qui, par le secours de troupes étrangères, ont conspiré contre leur patrie, ont eu des succès divers suivant les événements. Catilina, que nous avons déjà cité, succomba; Hannon, dont nous avons aussi fait mention, n'ayant pas réussi par le poison, arma ses partisans, ses affidés, au nombre de plusieurs mille, et périt avec eux. Quelques-uns des premiers citoyens de Thèbes, voulant opprimer leur patrie, demandèrent pour les seconder une armée à Sparte et s'emparèrent de la souveraine autorité. Étudiez toutes les conspirations formées contre des républiques, vous n'en trouverez aucune, ou du moins fort peu, qui ait échoué dans la conduite même du complot; mais toutes ou réussissent ou manquent dans l'exécution.

Une fois mises à exécution, elles n'entraînent d'autres périls que ceux qui sont attachés à la nature du pouvoir suprême. Celui qui est parvenu à la tyrannie ne court que les dangers attachés au caractère de tyran, dont on ne peut se garantir que par les moyens que nous avons indiqués plus haut.

Voilà tout ce qui s'est présenté à mon esprit lorsque j'ai voulu traiter le sujet important des conspirations. Si j'ai parlé de celles où l'on emploie le fer et non de celles où l'on met le poison en usage, c'est que la marche des unes et des autres est absolument la même. Il est vrai aussi que les dernières sont d'autant plus dangereuses, que le succès en est plus certain. Tout le monde n'a pas la facilité d'employer ce moyen; il faut donc s'entendre avec ceux qui le peuvent, de là naît un très-grand danger : ensuite,

par mille circonstances, un poison n'est pas toujours mortel. C'est ce qui arriva à Commode : ceux qui conspirèrent contre lui, voyant qu'il ne voulait pas prendre le breuvage qu'ils lui avaient présenté, et voulant cependant le faire périr, furent obligés de l'étrangler.

Le plus grand des malheurs qui puissent arriver à un prince, c'est que l'on conspire contre lui; car une conspiration ou le fait périr, ou le déshonore : si la conjuration réussit, il périt; si elle est découverte, il punit les conjurés; mais on croit toujours qu'elle est une invention du prince pour assouvir sa cruauté, son avarice, en prenant le sang et les biens de ceux qu'il a fait périr.

Je ne veux pas manquer de donner un avis important aux princes et aux républiques pour les défendre contre les complots. La conjuration est-elle découverte, il faut, avant de chercher à punir, en examiner mûrement la nature et l'importance, peser avec soin les moyens des conjurés et leurs moyens propres; que si l'on trouve le parti de ceux-ci puissant et redoutable, ne pas se déclarer avant de s'être procuré des forces suffisantes pour l'accabler. Si l'on agissait autrement, on ne ferait que hâter sa ruine; on doit donc dissimuler avec le plus grand soin, car les conjurés, se voyant découverts, se trouveraient forcés d'agir sans ménagement.

Nous citerons encore ici l'exemple des Romains. Ils avaient laissé à Capoue deux légions pour en défendre les habitants contre les Samnites; les officiers, comme nous l'avons dit ailleurs, conspirèrent pour s'emparer de la ville. Cette nouvelle portée à Rome, on donne ordre au nouveau consul Rutilius d'y pourvoir. Rutilius, pour endormir les conjurés, publia d'abord que le sénat maintiendrait les légions en garnison à Capoue. Dans cette persuasion, les officiers crurent qu'ils auraient tout le temps d'exécuter leur projet; ils ne cherchèrent pas à l'accélérer et demeurèrent dans cet état jusqu'au moment où ils virent que le consul les isolait les uns des autres. Cette circonstance éveilla leurs soupçons; c'est alors qu'ils le-

vèrent le masque et se mirent en devoir d'exécuter leurs projets.

On ne peut pas présenter un exemple qui soit plus utile aux conspirateurs et à ceux contre qui on conspire. En effet, on voit d'une part combien les hommes se pressent peu lorsqu'ils croient avoir du temps devant eux, et combien ils se décident promptement quand ils se trouvent forcés par la nécessité. De même, un prince ou une république qui, pour son avantage, veut différer l'explosion d'une conspiration, ne peut employer de meilleur moyen que de présenter avec art aux conjurés une occasion prochaine d'agir, afin qu'ils se déterminent à l'attendre, et laissent ainsi au prince ou à la république le temps de les accabler.

Quiconque s'est conduit autrement a accéléré sa perte : c'est ce que firent le duc d'Athènes et Guillaume de Pazzi. Le duc, devenu maître de Florence, instruit qu'il y avait une conspiration contre lui, fit arrêter, sans autre examen, un des conjurés. Cet éclat fit prendre à l'instant les armes aux autres, et le dépouilla de ses États.

Guillaume était commissaire dans le Val di Chiana en 1501. Il apprend qu'on tramait à Arezzo une conspiration en faveur des Vitelli, pour enlever cette ville aux Florentins. Il s'y rend à l'instant, et, sans se rendre compte des forces des rebelles, sans mesurer les siennes, suivant les conseils de son fils, évêque de cette ville, il fait saisir un des conjurés. A l'arrestation de celui-ci, les autres prennent aussitôt les armes, secouent le joug des Florentins, et Guillaume, de commissaire qu'il était, devient leur prisonnier.

Mais, quand la conspiration a peu de forces, on peut et on doit l'étouffer le plus promptement possible. Il ne faut pas imiter, dans ce cas, les deux exemples que nous allons citer, quoique directement opposés entre eux. Le premier nous est fourni par le duc d'Athènes qui, pour prouver combien il était assuré de l'attachement des Florentins, fit mourir un individu qui venait lui dénoncer la conspiration

qui se tramait contre lui. Le second exemple vient de Dion de Syracuse, qui, voulant éprouver quelqu'un dont il suspectait la fidélité, ordonna à Callipe, en qui il avait toute confiance, de feindre un complot contre lui.

L'un et l'autre de ces princes se trouvèrent mal de leur conduite. Le premier découragea les dénonciateurs et donna ainsi des armes à qui voulut conspirer contre lui; le second alla lui-même au-devant de sa perte, et se fit, pour ainsi dire, chef de la conjuration qui le perdit. En effet, il en fit l'épreuve : Callipe, pouvant sans ménagement conspirer contre Dion, sut si bien ourdir sa trame, qu'il lui ôta et ses États et la vie.

CHAPITRE VII.

Le passage de la liberté à la servitude et de la servitude à la liberté coûte quelquefois beaucoup de sang; aussi quelquefois il se fait sans coup férir.

On demandera peut-être pourquoi les révolutions qui amènent un État à la liberté ou qui le ramènent à la servitude se font quelquefois sans aucune effusion de sang, tandis que les autres sont très-sanglantes? L'histoire, en effet, nous offre telles transformations où on a vu périr des milliers d'hommes, tandis que d'autres se sont effectuées sans la plus légère secousse. Telle fut dans Rome la révolution qui la fit passer du pouvoir des rois à celui des consuls : les Tarquins seuls furent chassés, et on ne poursuivit aucune autre personne. Cela vient de ce que l'État qui se renouvelle fait sa révolution avec ou sans violence. Quand il y a violence, il faut qu'un certain nombre de citoyens en souffrent; ceux-ci, offensés, brûlent de se venger, et ce désir de vengeance fait répandre du sang.

Mais, quand cette révolution s'est opérée du consentement de tous les citoyens, ils ne peuvent en vouloir, lorsqu'ils détruisent l'ancien ordre de choses, qu'à ceux qui s'en trouvent les chefs.

Tel était à Rome le gouvernement des rois, et l'expul-

sion des Tarquins devait suffire à la vengeance publique. Tel fut à Florence celui des Médicis; leur expulsion, en 1494, n'entraîna personne dans leur ruine. Ces sortes de révolutions sont rarement dangereuses; mais les plus dangereuses de toutes sont celles qui sont faites par des hommes animés d'un esprit de vengeance; elles font toujours frémir d'étonnement et d'horreur. L'histoire en fournit trop d'exemples pour en citer ici.

CHAPITRE VIII.

Quiconque veut opérer des changements dans une république doit étudier l'état où elle se trouve.

Nous avons déjà dit qu'un mauvais citoyen ne pouvait opérer un mouvement contre la liberté que dans une république corrompue; outre les raisons que nous en avons données, les exemples de Spurius et de Manlius Capitolinus viennent à l'appui de cette vérité. Ce Spurius, homme ambitieux, voulant s'emparer du pouvoir suprême dans Rome, s'efforçait de gagner le peuple par des bienfaits multipliés. Ainsi il proposa de faire vendre au peuple les terres enlevées aux Herniques; mais cette circonstance ouvrit les yeux du sénat sur cet homme ambitieux, qui devint suspect au peuple lui-même. En effet, Spurius ayant demandé qu'on partageât les deniers provenant de la vente des blés qu'on avait fait venir de Sicile, le peuple refusa unanimement, sentant que Spurius voulait par là acheter sa liberté. Si ce peuple eût été corrompu, loin de refuser cette répartition, il eût, en l'acceptant, ouvert une voie à la tyrannie de Spurius.

L'exemple de Manlius Capitolinus a quelque chose de plus frappant encore; il prouve combien les plus belles qualités, les plus grands services rendus à l'État, sont effacés par cette affreuse ambition de régner. On voit qu'elle eut sa source, chez Manlius, dans la jalousie qu'il conçut des honneurs accordés à Camille. Il fut tellement aveuglé par cette passion, que, sans examiner l'état des mœurs de

Rome, sans s'apercevoir que le sujet sur lequel il avait à opérer n'était point encore apte à recevoir une forme de gouvernement vicieuse, il se mit à exciter des troubles contre le sénat et contre les institutions de son pays. C'est à cette occasion que se fit sentir l'excellence des lois et de la constitution de Rome. Lorsque Manlius tomba, pas un de ces nobles, si ardents à se soutenir et à se défendre réciproquement entre eux, ne fit un mouvement pour le servir; pas un de ses parents ne fit une démarche en sa faveur, et, tandis que les autres accusés voyaient leur famille en deuil, les cheveux couverts de poussière et avec tous les dehors de la plus profonde tristesse, marcher avec eux pour exciter la commisération du peuple, Manlius ne se vit accompagner d'aucun des siens. Les tribuns, si accoutumés à favoriser tout ce qui tournait à l'avantage du peuple, et dont l'intérêt était d'autant plus marqué, qu'il pouvait ainsi nuire à la noblesse, les tribuns, dans cette occasion, se réunirent aux nobles pour opprimer l'ennemi commun. Enfin le peuple, qui, très-jaloux de son intérêt propre et passionné pour tout ce qui pouvait servir à la noblesse, avait montré d'abord beaucoup de faveur à Manlius, ce même peuple, au moment où le conspirateur est cité devant lui par les tribuns, de défenseur devient juge, et sans aucun ménagement le condamne au dernier supplice.

J'avoue que je ne crois pas qu'il y ait de fait dans l'histoire qui prouve plus l'excellence de la constitution romaine, que celui où l'on voit un homme doué des plus belles qualités, qui avait rendu les services les plus signalés et au public et aux particuliers, ne trouver personne qui fasse le plus petit mouvement pour embrasser sa défense. C'est que l'amour de la patrie avait dans tous les cœurs plus de pouvoir qu'aucun autre sentiment; ayant plus d'égard aux dangers présents auxquels l'ambition de Manlius l'avait exposée, qu'à ses services passés, Rome vit que sa mort seule pouvait la délivrer de la crainte de ces dangers. « Telle fut, dit Tite-Live, la fin de cet homme

qui eût été digne de mémoire, s'il ne fût pas né dans un pays libre (1). »

Sur ce fait, il est deux considérations importantes : la première, c'est que, dans une république corrompue, les moyens de se faire un nom ne sont pas les mêmes que ceux qu'on suit dans une république dont la constitution se maintient; la seconde, qui rentre dans la première, c'est que les hommes dans leur conduite, et surtout dans les actions d'éclat, doivent examiner le siècle où ils vivent et s'accommoder au temps. Ceux qui s'en éloignent par un mauvais choix ou par quelque inclination naturelle, pour la plupart vivent malheureux, leurs actions ayant une funeste issue; la prospérité accompagne, au contraire, ceux qui savent s'accommoder à leur époque.

Sans contredit, d'après les paroles de notre historien, on peut conclure que, si Manlius fût né au temps de Marius et de Sylla, où les cœurs étaient déjà corrompus et où il eût pu les diriger d'après son ambition, il aurait eu les mêmes succès que Marius, Sylla, et tous ceux qui depuis aspirèrent à la tyrannie. De même, si Marius et Sylla fussent nés du temps de Manlius, leurs desseins eussent été également étouffés; car un homme peut bien par sa conduite et ses menées criminelles commencer à corrompre un peuple, mais il est impossible que sa vie soit assez longue pour qu'il en recueille le fruit, et, quand bien même ce temps lui suffirait pour réussir, le caractère naturellement impatient des hommes, qui ne peuvent souffrir de retard dans leurs jouissances, serait un obstacle à ses succès; en sorte que, par trop d'empressement ou par trop d'ignorance, il voit échouer une entreprise tentée à contre-temps.

Il faut donc, pour usurper l'autorité dans un État libre et y établir la tyrannie, que déjà la corruption y ait fait quelques progrès, et que peu à peu, et de génération en

(1) *Hunc exitum habuit vir, nisi in libera civitate natus esset, memorabilis.*

génération, elle soit arrivée à un certain degré; or, ce point d'altération, tous les États y sont nécessairement conduits, quand de bons exemples ou de bonnes lois, comme nous l'avons dit plus haut, ne renouvellent pas, pour ainsi dire, la constitution et ne la ramènent point à son principe.

Manlius eût donc passé pour un homme rare et très-remarquable, si le hasard l'eût fait naître dans un État corrompu. Ainsi tous ceux qui veulent opérer quelque changement au gouvernement d'une république, soit en faveur de la liberté, soit en faveur de la tyrannie, doivent examiner attentivement quel est l'état où cette république se trouve, et juger par là de la difficulté de leur entreprise; car autant il est difficile et dangereux de vouloir rendre libre un peuple qui veut être esclave, autant il est difficile et dangereux de vouloir rendre esclave un peuple qui veut vivre libre.

Comme j'ai avancé plus haut que l'on devait, avant d'agir, considérer la nature des temps dans lesquels on vit, et se conduire en conséquence, je vais développer plus au long cette maxime dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IX.

Il faut changer les temps, si l'on veut toujours avoir des succès.

J'ai souvent observé que la cause du succès ou du non succès des hommes dépendait de leur manière d'accommoder leur conduite aux temps. On voit les uns procéder avec impétuosité, les autres avec prudence et circonspection; or, comme dans l'une et l'autre de ces méthodes on ne suit pas la véritable route, on erre dans toutes les deux également. Celui qui se trompe le moins, et à qui la fortune sourit, est celui qui fait concorder, comme je l'ai dit, ses résolutions avec le temps et les circonstances; mais on ne se décide jamais qu'entraîné par la force de son naturel.

Chacun sait avec quelle prudence, quelle absence de

toute impétuosité, de toute audace, Fabius Maximus conduisait son armée. La fortune voulut que son génie se trouvât parfaitement d'accord avec les circonstances. En effet, Annibal était arrivé jeune en Italie; il jouissait des premières faveurs du sort, ayant déjà deux fois mis les Romains en déroute. La république, se trouvant privée de ses meilleurs soldats, accablée par ses revers, ne pouvait que se féliciter d'avoir un général dont la lenteur et la circonspection arrêtassent l'impétuosité de l'ennemi. De même Fabius ne pouvait trouver des circonstances plus favorables à son caractère, à son génie; or, c'est ce qui fut la cause de sa gloire. Veut-on avoir la preuve que Fabius se conduisit ainsi par caractère et non par choix : c'est que, incapable de changer de moyens et d'allure, il s'opposa fortement au dessein de Scipion, qui proposait de passer en Afrique avec ces mêmes troupes afin de terminer la guerre; en sorte que, s'il eût été le maître, Annibal serait resté en Italie, ne s'apercevant pas que les temps étaient changés, et qu'il fallait changer aussi la manière de faire la guerre. Si Fabius eût été roi de Rome, celle-ci eût probablement succombé, parce qu'il n'aurait pas su plier sa conduite aux changements que les temps avaient amenés. Mais Rome était une république qui enfantait des citoyens de tous les caractères, et, de même qu'elle produisit un Fabius excellent lorsqu'il fallut traîner la guerre en longueur, de même elle produisit un Scipion lorsqu'il fut question de la terminer.

Ce qui assure aux républiques une existence plus longue et une santé plus vigoureuse et plus soutenue qu'aux monarchies, c'est de pouvoir, par la variété et la différence de génie de leurs citoyens, s'accommoder bien plus facilement que celles-ci aux changements opérés par le temps. Un homme habitué à une certaine ligne de conduite ne saurait en changer, nous l'avons dit; il faut nécessairement, quand les temps ne peuvent s'accorder avec ses principes, qu'il succombe. Pierre Soderini, que nous avons cité plusieurs fois, réglait sa conduite sur les principes de la

douceur et de la bonté; il réussit et fit prospérer sa patrie, tant que les circonstances se prêtèrent à ce régime modéré; mais, lorsqu'il se trouva au milieu de circonstances où la patience et la douceur ne pouvaient convenir, il ne sut point changer de caractère; il se perdit, et perdit son pays. Le pape Jules II se livra pendant tout son pontificat à la fureur et à l'impétuosité de son caractère, et, comme les circonstances s'accordaient à merveille avec cette façon d'agir, il réussit dans toutes ses entreprises; s'il était survenu d'autres circonstances qui eussent demandé un autre génie, il se serait nécessairement perdu, parce qu'à coup sûr il n'eût changé ni de caractère ni d'allure.

Deux choses s'opposent à de pareils changements : d'abord, c'est l'impossibilité où nous sommes de résister à la pente du naturel qui nous entraîne; ensuite, la difficulté de se persuader qu'après avoir eu les plus grands succès en se conduisant de telle manière, on pourra réussir également en suivant une autre ligne de conduite. C'est ce qui fait que la fortune ne traite pas toujours également un homme; en effet, elle change les circonstances, et lui ne change point sa méthode. Les États eux-mêmes périssent, comme nous l'avons expliqué plus haut, faute de changer avec les temps; mais ces changements sont plus lents dans les républiques, parce qu'ils s'y font plus difficilement. En effet, il faut qu'ils soient tels, qu'ils ébranlent l'État tout entier, et un homme seul, quel que soit son changement de conduite, ne suffit pas pour produire cet ébranlement.

Puisque nous avons fait mention de Fabius Maximus et de la manière dont il arrêta l'impétuosité d'Annibal, il me paraît à propos d'examiner, dans le chapitre suivant, si un général qui veut livrer bataille, à quelque prix que ce soit, peut réussir, quoique le général ennemi se refuse à toute espèce d'action.

CHAPITRE X.

Un général ne peut éviter une bataille lorsque l'ennemi veut la livrer à quelque prix que ce soit.

« Cneius Sulpicius, nommé dictateur dans la guerre contre les Gaulois, la traînait en longueur, ne voulant pas se livrer au sort des combats en présence d'un ennemi dont le temps et le désavantage du terrain devaient empirer de jour en jour la position (1). »

Quand une erreur est généralement adoptée par tous les hommes ou par la majeure partie, je crois que c'est faire une chose utile que de la réfuter souvent. Ainsi, quoique je me sois élevé plusieurs fois contre notre habitude de nous éloigner des traces des anciens dans les objets importants, il ne me paraît pas inutile de me répéter ici. C'est surtout relativement à l'art de la guerre que nous devrions profiter de leurs principes; car on chercherait en vain dans nos armées une seule de ces maximes si fort appréciées chez eux.

Ce défaut vient de ce que les chefs des républiques et les princes ont abandonné à d'autres la conduite de leurs soldats, et, pour éviter le danger, se sont débarrassés de ce soin. Si l'on voit encore parfois des princes de notre temps marcher en personne, leur exemple n'est pas capable de produire des changements qui méritent quelque éloge. Lorsqu'ils se montrent dans les camps, c'est plutôt pour y paraître avec pompe que dans un but utile. Encore les princes, en se montrant quelquefois à leurs armées, en se réservant les honneurs du commandement, font moins mal que les gouvernements républicains, surtout ceux d'Italie, qui, obligés de s'en rapporter à autrui, et ne s'entendant à rien de ce qui tient à l'art militaire, veulent

(1) *Cneius Sulpitius dictator adversus Gallos bellum trahebat, nolens se fortunæ committere adversus hostem, quem tempus deteriorem in dies et locus alienus faceret.*

cependant, pour exercer leur souveraineté, tout décider, et commettent ainsi les fautes les plus grossières. Quoique j'aie relevé un grand nombre de ces fautes en plusieurs endroits, je ne peux m'empêcher de parler d'une des plus capitales.

Lorsque les princes lâches ou les républiques amollies font partir un de leurs généraux, l'ordre le plus sage qu'ils croient pouvoir lui donner est de ne hasarder jamais de bataille et de ne pas se laisser forcer à en venir à une action. Ils croient imiter par là la prudence du grand Fabius dont la salutaire lenteur sauva la république romaine; ils ne comprennent pas que la plupart du temps ces ordres sont inexécutables ou qu'ils sont dangereux à remplir; car on doit être bien assuré qu'un général qui veut tenir la campagne ne peut s'empêcher d'en venir aux mains avec un ennemi déterminé à combattre. Ainsi donner un tel ordre à un général, c'est lui enjoindre de livrer bataille à l'avantage de votre ennemi et non au vôtre. Veut-on, en effet, tenir la campagne sans être obligé de se battre, il faut mettre au moins cinquante milles entre l'ennemi et vous; ensuite tellement éclairer sa marche et ses mouvements, que, dès qu'il approche, vous ayez le temps de vous éloigner. Le seul parti qui vous reste après cela, c'est de vous enfermer dans une ville; mais l'un et l'autre sont remplis d'inconvénients et de dangers. Si vous embrassez le premier parti, vous laissez le pays en proie au pillage, et, certes, un prince courageux aimera mieux tenter le sort d'une bataille que de prolonger ainsi la guerre avec tant de désavantage pour ses sujets. Suivez-vous le second parti, votre perte est inévitable; car, en vous enfermant avec votre armée dans une ville, vous ne pouvez manquer d'être assiégé, et, avant peu, forcé par la famine de vous rendre. Ainsi éviter d'en venir aux mains par ces deux moyens est également dangereux.

Le parti que prit Fabius d'occuper des positions naturellement fortes est bon quand on a une armée assez courageuse pour que l'ennemi n'ose venir vous y attaquer. On

ne peut pas dire que Fabius voulût éviter une bataille; il voulait seulement la donner avec avantage. En effet, si Annibal était allé le trouver, Fabius l'aurait attendu et aurait livré combat; mais Annibal n'osa jamais livrer bataille de la manière qui eût convenu à Fabius. Ainsi l'un et l'autre évitaient également d'en venir aux mains; si l'un des deux avait voulu combattre à tout prix, l'autre n'avait que trois partis à prendre : les deux dont nous avons déjà fait mention, et celui de la fuite.

La vérité de ce que j'avance se prouve par plusieurs exemples; mais la guerre des Romains contre Philippe de Macédoine, père de Persée, en fournit un des plus frappants. Philippe, attaqué par les Romains, résolut d'éviter le combat; pour cela, voulant d'abord suivre l'exemple de Fabius, il établit son armée sur une haute montagne où il éleva de formidables retranchements. Il se persuada que les Romains n'oseraient l'y attaquer; mais ceux-ci l'en chassèrent et l'obligèrent à fuir. Ce qui le sauva et l'empêcha d'être entièrement battu, c'est que le pays était si mauvais, que les Romains n'osèrent le poursuivre.

Ainsi Philippe, déterminé à ne pas combattre et fortifiant son camp près des Romains, se vit obligé de fuir devant eux. Ayant connu par expérience qu'il ne gagnerait rien à se tenir sur les hauteurs, et ne voulant pas se renfermer dans une place, il se détermina à suivre le parti de laisser entre eux et lui un intervalle de plusieurs milles; en sorte que, si les Romains occupaient une province, il se retirait dans une autre, et, lorsqu'ils étaient sortis, il rentrait. Mais, voyant à la fin que cette manière de traîner la guerre en longueur ne faisait qu'empirer sa situation, et que son royaume était tour à tour dévasté par les ennemis et par ses propres armes, il se décida à tenter le sort des combats et en vint à une bataille rangée.

Il est donc avantageux de ne pas combattre lorsqu'on se trouve dans la position de Fabius en présence d'Annibal ou dans celle de Sulpicius en face des Gaulois, c'est-à-dire dans une position si redoutable, que l'ennemi n'ose venir

vous attaquer dans vos retranchements, sur votre territoire, où il ne peut s'établir, et qu'il se trouve ainsi exposé à manquer de subsistances. C'est alors un bon parti, parce que, comme le remarque Tite-Live, « il est utile de ne pas exposer sa fortune au sort d'un combat contre un ennemi dont le temps et les désavantages du terrain rendent la position tous les jours plus pénible. » Mais, dans tout autre cas, on ne peut éviter d'en venir aux mains sans courir des dangers et sans se couvrir de honte, et cela d'une manière d'autant plus humiliante, qu'on a moins fait preuve de courage. Si Philippe parvint à se sauver, c'est qu'il fut aidé par la nature du pays ; sans cette circonstance, lui comme tout autre, il eût été perdu sans ressource.

Personne ne refusera à Annibal une connaissance profonde de l'art de la guerre. Opposé à Scipion en Afrique, il eût prolongé la guerre, s'il eût trouvé de l'avantage à la prolonger; et si, étant lui-même grand capitaine, il avait eu une excellente armée, il aurait fait ce que fit Fabius en Italie; mais, s'il ne le fit pas, on doit croire qu'il fut déterminé par des considérations importantes. En effet, un général qui a sous ses ordres une armée composée de diverses nations qu'il ne peut tenir longtemps rassemblées, soit faute d'argent, soit à raison du peu d'affection de ces peuples, serait un insensé de ne pas tenter la fortune avant que son armée se dissipe. Il est perdu s'il attend; ainsi peut-il tout hasarder pour vaincre.

Mais ce qu'on doit surtout bien considérer, c'est que, s'il faut qu'il perde une bataille, il doit du moins sauver sa gloire; et certes, il y a bien plus de gloire à être accablé par la force qu'à l'être par tout autre motif. Ce fut ce qui détermina Annibal.

D'autre part, quand même Annibal eût voulu traîner la guerre en longueur, quand même Scipion n'eût pas osé l'attaquer dans des lieux fortifiés, le général romain, qui avait déjà vaincu Siphax, qui s'était rendu maître d'une grande partie de l'Afrique, ne manquait de rien; il pouvait y rester et s'y maintenir avec autant de sûreté et de res-

sources qu'en Italie. Annibal n'était pas dans la même position vis-à-vis de Fabius, ni les Gaulois vis-à-vis de Sulpicius.

Un général peut d'autant moins éviter d'en venir aux mains, qu'il veut pénétrer dans le pays ennemi. Forcé de s'avancer, il ne peut refuser le combat quand l'ennemi vient à sa rencontre, et, s'il se retranche sous une ville, il s'impose bien plus encore la nécessité d'en venir aux mains. C'est ce qui est arrivé de nos jours à Charles, duc de Bourgogne, qui, ayant établi son camp à Morat, fut attaqué et battu par les Suisses; c'est ce qui eut lieu encore à Novare, où les Suisses défirent une armée française.

CHAPITRE XI.

Quiconque a beaucoup d'ennemis à combattre est sûr de les vaincre, quoiqu'il leur soit inférieur en force, s'il peut soutenir leur premier effort.

Les tribuns du peuple jouissaient à Rome d'une autorité très-étendue, mais nécessaire, comme nous l'avons dit plusieurs fois, pour mettre un frein à l'ambition des nobles, qui sans cela eût corrompu la république bien plus tôt encore qu'elle ne le fut. Néanmoins les institutions humaines recélant toujours en elles, ainsi qu'il a été observé ailleurs, quelque principe vicieux qui donne carrière à des accidents imprévus, il est à propos d'obvier à cet inconvénient par des mesures nouvelles. Lorsque les tribuns abusèrent de leur pouvoir et se firent redouter de la noblesse et de Rome entière, Appius Claudius, pour sauver la liberté qui était en péril, indiqua un moyen de se défendre contre leur ambition. Comme il se trouvait toujours parmi eux quelque homme ou facile à intimider, ou corruptible, ou ami du bien public, il conseilla de l'opposer à ses collègues toutes les fois que ceux-ci voudraient faire passer quelque disposition contraire à la volonté du sénat. Cet expédient tempéra beaucoup une autorité aussi formidable et fut longtemps utile à la république. C'est ce qui m'a fait penser que

la présomption du succès est toujours en faveur de la puissance qui lutte seule contre plusieurs puissances réunies, quoique celles-ci lui soient supérieures en nombre et en force. Indépendamment de ce qu'il lui est plus facile qu'aux autres de profiter d'une infinité de circonstances favorables, elle trouvera toujours avec un peu d'adresse l'occasion de les affaibiir en faisant naître la division entre elles. Sans parler des exemples anciens qui seraient nombreux, je m'en tiens à ceux de notre temps. Toute l'Italie se ligua, en 1484, contre les Vénitiens. Réduits aux dernières extrémités, ne pouvant plus tenir la campagne avec leur armée, ils surent gagner Louis Sforce, gouverneur de Milan, et faire avec lui un traité par lequel non-seulement ils recouvrèrent les terres qu'ils avaient perdues, mais encore ils s'emparèrent d'une partie de la principauté de Ferrare. Leurs revers pendant la guerre se changèrent à la paix en avantages réels. On a vu, il y a peu d'années, contre la France une ligue générale; mais, l'Espagne s'en étant détachée avant la fin de la guerre en traitant avec cette puissance, les autres confédérés ne tardèrent pas à suivre son exemple.

Lors donc que plusieurs princes s'arment contre un seul, l'on doit présumer que ce dernier triomphera de leurs efforts, s'il a assez de talents militaires pour savoir soutenir le premier choc et attendre les événements en gagnant du temps. S'il ne le peut, il courra mille dangers. Les Vénitiens en fournissent la preuve. S'ils avaient su, en 1508, arrêter l'armée française et se ménager le temps d'attacher à leur parti quelques-uns de leurs ennemis, ils auraient échappé aux désastres qui les accablèrent; mais ils ne le purent, n'ayant point d'armées capables de leur rendre cet important service. Quand le pape eut recouvré ce qui lui appartenait, il entra dans leurs intérêts; l'Espagne en fit autant. Ces deux puissances auraient volontiers préservé les possessions vénitiennes en Lombardie contre l'invasion des Français, si elles l'avaient pu, afin d'empêcher la France de se rendre aussi formidable en Italie. Les Vénitiens de-

vaient sacrifier une partie pour sauver le reste. S'ils l'eussent suivi avant la guerre, et au moment où ils n'y paraissaient point contraints, ce parti eût été très-sage; mais il devenait honteux et d'un avantage peu certain, quand une fois la guerre fut commencée. Auparavant, peu de citoyens de Venise voyaient le péril, il y en avait encore moins qui vissent le remède, et personne n'était en état de donner un bon conseil.

Je reviens donc au principe de ce discours, et je conclus par l'exemple du sénat romain qui sauva la patrie de l'ambition des tribuns, parce qu'ils étaient plusieurs, que tout prince attaqué par beaucoup d'ennemis fera échouer leurs projets, s'il vient à bout, à l'aide d'une adroite politique, de semer la mésintelligence parmi eux.

CHAPITRE XII.

Comment un habile général doit mettre ses soldats dans la nécessité de combattre, et ôter à l'ennemi tous les moyens d'action.

Nous avons déjà montré combien les hommes tirent d'avantages de la nécessité et combien d'actions glorieuses lui doivent leur origine. Sans elle, comme l'ont écrit quelques philosophes qui ont traité de la morale, les mains et la langue de l'homme, ces instruments si importants de sa gloire, n'auraient développé qu'imparfaitement ses facultés, et n'auraient point porté ses ouvrages à la hauteur et à la perfection où ils sont parvenus. Les anciens généraux d'armée, connaissant l'empire de cette nécessité et combien elle rendait leurs soldats déterminés à combattre, ne négligeaient aucun des moyens capables de leur faire sentir son puissant aiguillon. Ils faisaient, d'un autre côté, tout ce qui dépendait d'eux afin que l'ennemi ne fût jamais pressé par elle : combien de fois ne lui ont-ils pas facilité une retraite à laquelle ils auraient pu s'opposer et qu'ils eussent soigneusement interdite à leurs troupes! Celui qui désire qu'une ville fasse une défense vigoureuse, qu'une armée combatte avec intrépidité, doit donc s'attacher sur-

tout à placer les combattants sous l'invincible loi de la nécessité. C'est d'après elle qu'un habile général jugera du succès d'un siége qu'il veut entreprendre : si elle force les assiégés à se défendre, il doit regarder son entreprise comme très-périlleuse; mais, s'ils n'ont que de faibles motifs de résistance, il comptera sur une victoire aisée. De là vient qu'il en coûte plus de peines pour soumettre un pays révolté qu'il n'en a coûté pour le conquérir. N'ayant rien fait avant la conquête qui pût lui attirer un châtiment, il se rend sans inquiétude; mais, après sa rébellion, le sentiment de son crime et la crainte d'en être puni rendent sa résistance plus opiniâtre.

On retrouve aussi cet acharnement entre les princes et les États républicains voisins l'un de l'autre, et que des rivalités ou la soif de la domination rendent naturellement ennemis. L'exemple de la Toscane prouve que ces haines sont encore plus vives entre les républiques : il leur est plus difficile de se subjuguer à cause des rivalités et de la jalousie dont elles sont réciproquement animées. En considérant les voisins de Florence et ceux de Venise, on ne s'étonnera point, comme le font plusieurs personnes, de ce que cette première ville a fait plus de dépenses et moins de conquêtes que l'autre. Les Vénitiens ont eu affaire à des voisins moins obstinés à se défendre, parce qu'ils étaient accoutumés à la domination d'un prince et ne jouissaient point de la liberté. En effet, les peuples soumis au joug désirent le plus souvent un changement de maître, loin de le redouter; Florence, au contraire, environnée de villes libres, a trouvé beaucoup plus de difficultés à vaincre que Venise : celle-ci luttait à la vérité contre des voisins plus puissants, mais moins zélés pour leur défense.

Il me semble donc, pour rentrer dans mon sujet, qu'un capitaine qui assiége une place doit faire tous ses efforts pour affaiblir dans l'âme des assiégés l'empire de la nécessité et l'ardeur opiniâtre qu'elle inspire. S'ils craignent la vengeance, qu'il promette le pardon; s'ils sont inquiets sur leur liberté, qu'il se montre l'ennemi non du bonheur

public, mais d'un petit nombre d'ambitieux qui le troublent. Ce moyen a souvent rendu le siége et la prise des villes plus faciles. De pareils artifices sont aisément appréciés, surtout par les gens sages, mais les peuples y sont toujours trompés. Aveuglés par l'espoir de la paix, ils ne voient point les piéges que l'on couvre du voile des promesses les plus séduisantes. Plusieurs cités sont tombées par cette voie dans la servitude. De nos jours, les Florentins, et, dans les temps antérieurs, Crassus ainsi que son armée en furent les victimes. Il est vrai que ce général romain savait bien qu'il ne fallait point se fier aux promesses des Parthes, leur but étant d'ôter tout prétexte urgent de se défendre à ses soldats, qu'il ne put déterminer à se battre, comme on le voit dans l'histoire de sa vie, parce qu'ils avaient été séduits par l'offre de la paix que leur faisait l'ennemis.

Les Samnites, infidèles aux traités et dociles aux conseils de quelques ambitieux, se permirent des incursions et des pillages sur les terres des alliés des Romains. Ils envoyèrent ensuite à cette république des ambassadeurs pour offrir de rendre les objets enlevés et de livrer les auteurs des désordres et du pillage. Leurs offres n'ayant point été admises, ces ambassadeurs revinrent dans leur patrie sans espoir d'accommodement. Alors Claudius Pontius, général de leur armée, fit voir, dans un discours remarquable, que les Romains voulaient absolument la guerre et les réduisaient à la nécessité de la faire, malgré le désir qu'ils avaient de la paix. Il ajouta ces mots : « La guerre est juste quand elle est nécessaire, et le ciel doit favoriser les armes de ceux qui n'ont plus d'espoir qu'en elles (1). » Cette nécessité lui faisait espérer la victoire, et ses soldats partageaient son sentiment.

Pour ne plus revenir sur ce sujet, je crois devoir citer les exemples les plus frappants tirés de l'histoire romaine.

(1) *Justum est bellum quibus necessarium, et pia arma quibus nisi in armis spes est.*

C. Manilius avait conduit son armée contre les Véiens : une partie des troupes de ceux-ci s'étant ouvert un passage dans ses retranchements, Manilius vola au secours des siens avec un détachement et fit fermer les issues de son camp. Les Véiens, se voyant alors dans l'impossibilité de se sauver, se mirent à combattre avec tant de fureur, qu'ils tuèrent Manilius, et ils auraient détruit complétement son armée, si un tribun n'avait eu la prudence d'ouvrir un passage à ces ennemis désespérés. L'on voit que les Véiens combattirent avec acharnement tant qu'ils y furent contraints par la nécessité; mais, aussitôt qu'une issue leur fut ouverte, ils songèrent plutôt à fuir qu'à se battre.

Les Volsques et les Èques étaient entrés sur les terres des Romains; on envoya contre eux les deux consuls. La bataille s'étant engagée, l'armée des Volsques, commandée par Vesius Mescius, se trouva tout à coup resserrée entre l'une des armées romaines et ses propres retranchements occupés par l'autre. Voyant qu'il fallait ou périr ou se frayer une route le fer à la main, Mescius dit à ses soldats : « Suivez-moi; vous n'avez ni murs à escalader, ni fossés à franchir. Armés, vous n'avez à vaincre que des gens armés; égaux en valeur, vous avez pour vous la nécessité, qui est *la dernière et la plus forte de toutes les armes* (1). »

C'est ainsi que Tite-Live définit la nécessité. Camille, le plus expérimenté des généraux romains, avait pénétré dans Veies avec son armée. Afin de faciliter la prise de cette ville et de ne pas l'amener à la nécessité de se défendre, il ordonna, assez haut pour que les Véiens pussent l'entendre, qu'on ne fît aucun mal à ceux qui seraient désarmés. Cet ordre ayant fait déposer les armes, la conquête s'acheva presque sans effusion de sang. Plusieurs généraux imitèrent dans la suite l'exemple de Camille.

(1) *Ite mecum; non murus, nec vallum; armati armatis obstant; virtute pares, quæ ultimum ac maximum telum est, necessitate superiores estis.*

CHAPITRE XIII.

Qui doit inspirer plus de confiance, ou d'un bon général qui a une mauvaise armée, ou d'une bonne armée commandée par un mauvais général?

Coriolan, exilé de Rome, se réfugie dans le pays des Volsques d'où il revient à la tête d'une armée pour se venger de ses concitoyens. Il se retire ensuite, mais sa retraite est plutôt due à sa tendresse pour sa mère qu'aux forces des Romains. L'on reconnut alors, dit Tite-Live en cet endroit, que la république romaine était moins redevable de son agrandissement à la valeur de ses soldats qu'à celle de ses généraux. Les Volsques, toujours vaincus jusque-là, ne furent vainqueurs que lorsqu'ils combattirent sous les ordres de Coriolan.

Quoique Tite-Live avance ici cette opinion, l'on voit cependant, en plusieurs endroits de son histoire, les soldats, privés de général, donner des preuves étonnantes de bravoure, et montrer, après la mort des consuls, plus d'ordre et d'intrépidité qu'auparavant. Ce fut ainsi que l'armée des Romains en Espagne, lorsqu'elle eut perdu les deux Scipion qui la commandaient, sut non-seulement se sauver elle-même par sa valeur, mais encore vaincre l'ennemi et conserver cette province à la république.

En étudiant ce sujet avec soin, on trouvera que le succès d'un grand nombre de batailles est dû tantôt à la seule valeur des soldats, tantôt à celle des généraux, et l'on en conclura naturellement qu'ils ont besoin les uns des autres.

Mais on demande ce que l'on doit craindre le plus, d'une bonne armée mal commandée, ou d'un bon général qui n'a qu'une mauvaise armée. En suivant le jugement de César, on doit estimer bien peu l'un et l'autre. Lorsqu'il alla en Espagne combattre Afranius et Petreius, qui avaient sous leurs ordres d'excellentes troupes, il dit « qu'il s'en inquiétait peu parce qu'il marchait *contre une armée sans*

chef (1), » désignant ainsi la faiblesse de ces généraux. Il dit au contraire, quand il poursuivit Pompée en Thessalie : *Je vais attaquer un chef sans armée* (2).

On peut examiner une autre question, savoir : s'il est plus aisé à un habile général de former une bonne armée, qu'à celle-ci de former un bon général. Mais, par notre énoncé même, ce problème n'offre point de difficultés, car il est bien plus facile à beaucoup d'hommes qui ont du mérite d'en rencontrer ou d'en former un qui leur ressemble, qu'il ne l'est à un seul d'en former plusieurs. Lucullus n'avait aucune expérience de la guerre lorsqu'il fut envoyé contre Mithridate. Placé à la tête d'une bonne armée, qui avait déjà d'excellents officiers, il devint bientôt un habile général. Les Romains, manquant de soldats, armèrent une grande quantité d'esclaves, et chargèrent du soin de les exercer Sempronius Gracchus qui en forma, en peu de temps, d'excellentes troupes. Lorsque Pélopidas et Épaminondas eurent, comme nous l'avons dit ailleurs, affranchi Thèbes, leur patrie, du joug des Spartiates, ils firent bientôt des faibles Thébains d'intrépides soldats, capables non-seulement de résister aux Lacédémoniens, mais encore de les vaincre.

Les choses paraissent donc égales des deux côtés, puisqu'une armée et un général peuvent, d'après les faits cités, se rendre réciproquement à peu près les mêmes services. Cependant une bonne armée, qui n'a point à sa tête un chef en état de la diriger, devient ordinairement insolente et terrible à conduire. On peut s'en assurer par la conduite des troupes macédoniennes après la mort d'Alexandre, et par celle des soldats vétérans dans les guerres civiles des Romains; ce qui me porte à croire que l'on doit compter beaucoup plus sur un général qui a le temps d'instruire des hommes et la facilité de les armer, que sur des troupes sans discipline, commandées par un chef qu'elles se sont donné tumultuairement.

(1) *Quia ibat ad exercitum sine duce.*
(2) *Vado ad ducem sine exercitu.*

Il faut donc décerner une double couronne aux généraux qui n'ont pas eu seulement à triompher des efforts de leurs ennemis, mais à former et à exercer leur armée, avant d'en venir aux mains. Ils ont brillé par deux genres de mérite dont la réunion est si rare, que beaucoup de capitaines auraient acquis bien moins de célébrité, s'ils eussent été obligés d'accomplir une pareille tâche.

CHAPITRE XIV.

Effet que produisent au milieu d'une bataille des stratagèmes nouveaux et des paroles imprévues.

Ce que peut un événement imprévu, causé par certains faits ou certaines paroles qui éclatent pendant une action, dans la chaleur d'un combat, une multitude d'exemples le prouvent; mais on peut citer surtout ce qui se passa lors de la bataille qui eut lieu entre les Romains et les Volsques. Quintius, voyant plier une aile de son armée, lui cria à haute voix de tenir ferme, parce que l'autre aile était victorieuse. Ces paroles ranimèrent le courage des soldats, effrayèrent l'ennemi, et Quintius fut vainqueur..

Si de telles paroles font une grande impression sur des troupes bien disciplinées, elles en produisent bien plus encore sur une armée sans ordre, sans subordination, et suffisent pour la mettre en déroute. Nous en avons eu de nos jours une preuve remarquable. Il y a quelques années, la ville de Pérouse était divisée par les factions des Oddi et des Baglioni. Les Oddi, chassés de cette ville par leurs adversaires qui y dominaient, rassemblèrent une armée avec le secours de leurs amis. Secondés de leurs partisans, ils viennent d'une de leurs terres, voisine de Pérouse où ils s'étaient retirés, pénètrent de nuit dans cette ville, et, sans être découverts, s'avancent vers la place pour s'en rendre maîtres; comme toutes les rues étaient fermées par des chaînes, leurs troupes se faisaient précéder d'un homme qui, avec une massue de fer, brisait ces barricades, afin que

les chevaux pussent passer. Il ne restait plus que celle qui donnait sur la place; l'on criait déjà aux armes! Pressé par la foule qui le suivait, l'homme chargé de briser ces chaînes ne pouvant plus lever les bras ni se mouvoir à son aise, quelqu'un lui dit : *Reculez*. Ce mot *reculez*, porté de rang en rang, fait d'abord fuir les derniers assaillants; tous les autres, de proche en proche, les imitent, et avec tant d'empressement, qu'ils se mettent d'eux-mêmes dans une déroute complète. C'est ainsi que le plus léger accident fit échouer le projet des Oddi. On doit en conclure que la discipline est nécessaire dans une armée, moins encore pour lui apprendre à combattre avec ordre, que pour l'empêcher de se rompre au moindre événement imprévu.

Une multitude tumultueuse est plus nuisible qu'utile à la guerre, parce que le moindre bruit, un mot, un souffle, suffisent pour la mettre en désordre et lui faire prendre la fuite. Un bon général doit donc s'appliquer surtout à bien désigner ceux qui recevront ses ordres pour les transmettre aux autres, et accoutumer ses soldats à n'écouter que les officiers chargés seuls de leur faire connaître ses volontés. L'inobservation de cette règle a souvent causé de grands malheurs.

Quant aux stratagèmes nouveaux, lorsque les armées sont aux prises, chaque général doit s'étudier à en inventer quelques-uns qui encouragent ses soldats et portent l'effroi dans l'âme des ennemis. C'est un des moyens les plus efficaces d'obtenir la victoire. Sulpicius nous en offre un exemple. Ce dictateur, prêt à livrer bataille aux Gaulois, donna des armes à tous les valets qui se trouvaient dans son camp, les fit monter sur des mulets et d'autres bêtes de somme, ajouta des drapeaux aux armes qu'il leur avait données, afin qu'ils parussent être de la cavalerie, les plaça derrière une colline, en leur commandant de se découvrir et de se montrer à l'ennemi quand ils en recevraient l'ordre dans la plus grande chaleur du combat. Cet artifice remplit les vues de Sulpicius, et effraya tellement les Gaulois, qu'ils perdirent la bataille.

Un bon général a donc deux choses à faire : la première, c'est de tâcher de répandre l'alarme au milieu des ennemis par quelque ruse nouvelle; la seconde, de se tenir sur ses gardes afin de découvrir les ruses que l'ennemi pourrait employer contre lui et de les rendre infructueuses. Le roi de l'Inde en usa ainsi avec Sémiramis. Cette princesse, voyant que le roi avait beaucoup d'éléphants, voulut lui montrer qu'elle n'était pas moins redoutable que lui sous ce rapport. Elle ordonna, en conséquence, qu'on en simulât un grand nombre avec des peaux de buffles et de vaches; elle chargea ces simulacres d'éléphants sur des chameaux et les envoya en avant. Ce stratagème, découvert par le monarque indien, devint non-seulement inutile, mais même préjudiciable à Sémiramis.

Le dictateur Mamercus faisait la guerre contre les Fidénates. Ceux-ci, pour effrayer l'armée romaine, firent sortir de leur ville, au plus fort de l'action, beaucoup de soldats portant des feux allumés au bout de leurs lances. Ils espéraient que les Romains, frappés de cette nouveauté, rompraient leurs rangs et s'abandonneraient au désordre. Sur quoi il est bon d'observer ici que, lorsque de pareils piéges ont plus de réalité que d'apparence, on peut, avec assurance, les tendre à l'ennemi; le fort, comme on dit, pendant quelque temps emporte le faible; mais, quand il s'y trouve plus de faux que de vrai, il est à propos, ou de ne les pas employer, ou de les tenir à une distance telle qu'ils ne soient pas trop tôt reconnus, comme le fit C. Sulpicius avec ses muletiers. Sans cela on découvre bientôt la faiblesse réelle cachée sous ces trompeuses apparences, qui se tournent alors contre vous, loin de vous servir. C'est ce qu'éprouva Sémiramis avec ses simulacres d'éléphants. Il en fut de même des feux des Fidénates, qui mirent d'abord un peu de trouble dans l'armée romaine; mais le dictateur, étant accouru, fit rougir ses soldats en leur reprochant de fuir devant la fumée comme de vils animaux. « Retournez au combat, leur cria-t-il, et brûlez de ses propres feux cette ville de Fidènes que vos bienfaits n'ont pu dés-

armer (1). » Ce reproche rendit inutile la ruse des Fidénates, et les Romains remportèrent la victoire.

CHAPITRE XV.

Il ne faut à une armée qu'un seul chef.

Les Fidénates, s'étant révoltés, massacrèrent la colonie que les Romains avaient envoyée dans leur ville. Pour tirer vengeance de ce sanglant outrage, les Romains créèrent quatre tribuns revêtus du pouvoir consulaire. Ils en retinrent un pour la garde de Rome; les trois autres eurent ordre de marcher contre les Fidénates et les Véiens. Ces chefs ne rapportèrent de cette expédition que le déshonneur dont ils se couvrirent à la suite de la mésintelligence qui les divisa. Ils n'essuyèrent pourtant aucun échec, parce que la valeur de leurs soldats les en préserva. Les Romains, instruits de ce désordre, eurent recours à la création d'un dictateur, afin qu'un seul chef rétablît le bon ordre que trois avaient détruit. L'on voit par là l'inutilité de plusieurs chefs pour une armée ou dans une ville assiégée. Tite-Live ne pouvait exprimer cette pensée plus clairement que par ces mots : « Trois tribuns, investis du pouvoir consulaire, montrèrent combien il était inutile de confier le commandement de l'armée à plusieurs chefs divisés de sentiments; chacun d'eux voulant faire prévaloir son avis, ils donnèrent lieu à l'ennemi de profiter de leur mésintelligence (2). »

Quoique cet exemple prouve assez l'inconvénient de plusieurs chefs dans une armée, néanmoins, pour mettre cette vérité dans un plus grand jour, j'en citerai encore d'autres tirés des temps anciens et modernes. Lorsque Louis XII,

(1) *Suis flammis delete Fidenas, quas vestris beneficiis placare non potuistis.*

(2) *Tres tribuni potestate consulari, documento fuere, quam plurium, imperium bello inutile esset : tendendo ad sua quisque consilia, cum alii aliud videretur aperuerunt ad occasionem locum hosti.*

roi de France, eut, en 1500, repris Milan, il fit passer ses troupes à Pise avec ordre de remettre cette ville aux Florentins, qui y avaient envoyé pour commissaires Jean-Baptiste Ridolfi et Luc-Antoine Albizzi. Comme Jean-Baptiste jouissait d'une grande réputation et était le plus âgé, Luc lui laissait le maniement de toutes les affaires; mais, s'il ne donnait pas cours à son ambition en s'opposant aux vues de son collègue, il la faisait bien voir par son silence, son insouciance et l'air de mépris qu'il affectait pour tout ce qui se faisait. Inutile à l'armée, soit pour l'action, soit pour le conseil, on eût cru qu'il n'avait aucun talent. Il prouva bientôt le contraire : un événement imprévu ayant obligé Jean-Baptiste de retourner à Florence, Luc, resté seul, déploya un courage, une habileté et une sagesse qui firent reconnaître en lui des qualités qui étaient demeurées ensevelies tant qu'il avait eu un collègue. Je veux encore citer à l'appui de ce sentiment le témoignage de Tite-Live. Cet historien, après avoir rapporté que les Romains envoyèrent contre les Èques Quintius et Agrippa, ajoute que ce dernier pria son collègue de se charger seul de la conduite de la guerre, en lui disant : « Dans les affaires importantes, il faut pour leur succès que la principale autorité réside en un seul (1). »

Nos princes et nos républiques modernes suivent une route opposée en confiant à plusieurs commissaires ou à plusieurs chefs l'administration des pays soumis à leur pouvoir; ce qui entraîne une confusion difficile à imaginer. On verrait, si l'on se donnait la peine d'y réfléchir, que telle est la principale cause des revers qu'éprouvent de notre temps les armées françaises et italiennes. Ces exemples doivent porter à conclure qu'il vaut mieux mettre à la tête d'une expédition un seul chef d'une habileté ordinaire, que de la confier à deux hommes d'un grand mérite, en leur partageant également cette même autorité.

(1) *Saluberrimum in administratione magnarum verum est, summam imperii apud unum esse.*

CHAPITRE XVI.

Dans les temps difficiles on recherche le mérite et la vertu; mais, quand tout est paisible, la faveur est, non pour les hommes habiles et vertueux, mais pour ceux qui ont ou des richesses ou des parents puissants.

Les hommes d'un mérite extraordinaire ont toujours été et seront toujours négligés par les républiques dans les temps calmes. Jaloux alors de la réputation que ceux-ci se sont acquise par leurs vertus, les autres citoyens, pour la plupart, veulent être non-seulement leurs égaux, mais encore leurs supérieurs. Thucydide, historien grec, en cite une preuve bien frappante. Cet écrivain dit « que la république d'Athènes, après avoir obtenu l'avantage dans la guerre du Péloponèse, réprimé l'orgueil des Lacédémoniens et presque soumis la Grèce entière, fut tellement enflammée de la passion de la célébrité, qu'elle conçut le projet de s'emparer de la Sicile. » Ce projet fut mis en délibération et souffrit une grande opposition. Alcibiade et quelques autres citoyens, dirigés par leur ambition plutôt que par des vues de bien public, l'appuyèrent, espérant que l'État leur en confierait l'exécution. Mais Nicias, l'un des citoyens les plus distingués d'Athènes, ne fut pas de cet avis; il crut que le moyen le plus propre à persuader le peuple devant lequel il parlait, était de lui faire remarquer qu'en s'opposant à cette entreprise, il travaillait contre son intérêt particulier, puisqu'il n'ignorait pas que beaucoup de citoyens qui voulaient se montrer supérieurs à lui pendant la paix n'oseraient pas même se montrer ses égaux si la guerre avait lieu.

On voit donc que c'est un vice ordinaire aux républiques de faire peu de cas des gens de mérite dans les temps de tranquillité; c'est pour eux un double sujet de mécontentement, d'être privés du rang dont ils sont dignes, et de se voir associés ou même subordonnés à des hommes d'une capacité inférieure et fort au-dessous des places qu'ils occupent. Ce défaut des républiques y produit bien

des maux. Les citoyens qui se sentent dépréciés si injustement, sachant que la prospérité et le calme dont jouit l'État en sont la cause, suscitent des troubles, rallument le flambeau de la guerre, ce qui tourne toujours au détriment de la chose publique.

En réfléchissant aux moyens de remédier à ce mal, je crois en trouver deux. Le premier serait d'entretenir les citoyens dans un état de pauvreté tel, qu'ils ne pussent, avec des richesses et dénués de vertus, corrompre les autres et être eux-mêmes corrompus; le second consisterait à diriger si bien ses vues du côté de la guerre, que l'on fût toujours dans la nécessité de la faire et que l'on eût un besoin continuel des gens de mérite, comme il arriva à Rome dans ses commencements. Cette ville, ne cessant point d'avoir des armées en campagne, offrait aux talents une carrière toujours ouverte. On ne pouvait ôter un emploi à celui qui méritait de le remplir pour le donner à un autre qui en était indigne. Si l'on s'éloignait quelquefois de cette route par erreur ou dans le dessein de faire un essai, on y était promptement ramené par les désordres et le péril qui en résultaient. Mais les autres républiques qui sont différemment organisées, et qui ne prennent les armes que lorsqu'elles y sont contraintes, ne peuvent éviter cet inconvénient; tout, au contraire, les y fait tomber, et ce sera pour elles une source de calamités toutes les fois que l'homme dont le mérite aura été méprisé sera sensible au plaisir de la vengeance et aura de la considération et des partisans dans l'État. Rome s'en défendit pendant un certain temps; mais, lorsqu'elle eut triomphé des Carthaginois et d'Antiochus, comme nous l'avons dit ailleurs, peu inquiète des autres guerres, elle crut pouvoir confier indifféremment la conduite de ses armées, non aux hommes les plus dignes, mais à ceux qui avaient le mieux su se concilier la faveur populaire. Le consulat fut refusé plusieurs fois à Paul Émile, et il ne l'obtint que lors de la guerre contre la Macédoine. Le danger de cette entreprise lui en fit déférer le commandement à l'unanimité.

Aucun citoyen de Florence ne s'était fait un nom dans les différentes guerres que cette ville avait eu à soutenir depuis 1494. Enfin on en vit comme par hasard paraître un qui montra de quelle manière on devait diriger les armées. Ce fut Antoine Giacomini. Tant que cette république eut à soutenir des guerres périlleuses, Giacomini ne trouva point de concurrents pour le commandement des armées, et l'ambition des autres citoyens s'effaça; mais, lorsqu'il s'agit d'une guerre qui promettait du crédit et des honneurs sans présenter aucun danger, il eut tant de rivaux, qu'il ne put même trouver une place parmi les trois commissaires choisis pour conduire le siége de Pise. En ne l'y envoyant pas, on fit à l'État un mal qui peut n'être pas évident, mais qui n'en sera pas moins senti de ceux qui voudront y réfléchir. La ville de Pise, dénuée de munitions et de vivres, eût été bientôt forcée, par un homme tel que Giacomini, à se rendre à discrétion; mais elle sut profiter de la lenteur et de l'inexpérience de ceux qui dirigeaient ce siége pour le traîner en longueur, et fit acheter cher aux Florentins une conquête qu'ils devaient emporter de vive force. Certes, Antoine dut être très-sensible à cet outrage; il fallait que sa patience et sa bonté fussent à toute épreuve pour qu'il ne désirât point de s'en venger soit par la ruine de l'État, s'il eût pu le faire, soit par la perte de quelques particuliers. Une république doit se mettre à l'abri d'un semblable danger, comme nous le montrerons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XVII.

Un État, après avoir offensé un citoyen, ne doit pas lui confier un commandement ou toute autre mission importante.

Une république doit avoir grand soin de ne pas confier à un citoyen grièvement offensé une mission importante. Claudius Néron va, avec une partie de l'armée qu'il commandait contre Annibal, rejoindre dans la Marche d'Ancône l'autre consul son collègue, et cela pour combattre Asdrubal

avant que n'eût lieu la réunion des deux généraux carthaginois. Claudius Néron avait fait quelque temps avant la guerre en Espagne contre ce même Asdrubal, et il avait réussi à le serrer de si près lui et son armée, que ce général se trouvait réduit ou à combattre dans une position défavorable, ou à périr faute de subsistances; mais Asdrubal sut si bien louvoyer par des propositions d'accommodement, qu'il sortit de ce mauvais pas et enleva à Claudius l'occasion qu'il avait eue de le perdre. Quand cette nouvelle parvint à Rome, le sénat et le peuple furent irrités contre Claudius; on se répandit contre lui en propos injurieux qui, en flétrissant son honneur, le remplirent d'indignation. Élevé depuis à la dignité de consul, et envoyé contre Annibal, il prit le parti périlleux dont nous venons de parler. En apprenant sa marche, Rome fut mécontente et inquiète jusqu'à l'instant où elle fut informée qu'il avait remporté la victoire sur Asdrubal. Interrogé dans la suite sur les motifs d'une résolution si hasardeuse, où il avait exposé, sans nécessité, la liberté de Rome, Claudius Néron répondit qu'il l'avait prise, bien assuré ou d'effacer par le succès la tache que sa réputation avait reçue en Espagne, ou de se venger, s'il échouait dans son dessein, de la république et des citoyens qui l'avaient offensé avec autant de cruauté que d'ingratitude.

Par l'impression que fit une telle injure sur un Romain, dans un temps où cette république n'était pas encore corrompue, on peut juger de l'effet qu'elle produirait sur le citoyen d'un État où les vertus seraient moins en honneur. L'on ne peut apporter de remèdes certains aux maux de cette nature qui se manifestent dans les républiques; il en résulte qu'il est impossible d'organiser un État de manière à perpétuer sa durée, parce que mille accidents imprévus concourent à sa ruine.

CHAPITRE XVIII.

Le plus grand mérite d'un habile général est de savoir deviner les desseins de l'ennemi.

Épaminondas, général thébain, disait que la chose la plus nécessaire et la plus utile à un commandant d'armée était de connaître les intentions et les projets de l'ennemi. Plus une telle connaissance est difficile à acquérir, plus celui qui la possède mérite d'éloges. Il est quelquefois plus aisé de découvrir les desseins de l'ennemi que de savoir ce qu'il fait, et plus difficile de savoir ce qu'il fait dans le moment et à peu de distance que ce qui se passe dans l'éloignement. Il est arrivé plusieurs fois qu'après une bataille qui avait duré une journée entière, le vainqueur se croyait vaincu, et le vaincu se croyait vainqueur. Cette erreur a suggéré des déterminations qui ont causé la perte de ceux qui les prenaient; c'est ainsi que s'est consommée la ruine de Brutus et de Cassius. L'aile commandée par le premier était victorieuse : Cassius, qui l'ignorait, se voyant vaincu, pensa que toute l'armée avait eu le même sort. Cette erreur le mit au désespoir, et il se tua.

Nous avons vu un exemple à peu près semblable à la bataille de Marignan, gagnée par François Ier, roi de France, contre les Suisses. La nuit étant venue, ceux des Suisses qui n'avaient pas été entamés se crurent vainqueurs, parce qu'ils ignoraient que le reste de leur armée avait péri ou était en déroute. Cette erreur les porta à attendre le lendemain matin pour engager de nouveau un combat qui leur fut si désavantageux, qu'ils ne purent eux-mêmes se sauver. L'armée du Saint-Siége et de l'Espagne, trompée par eux, pensa y trouver sa perte : à cette fausse nouvelle, elle avait passé le Pô. Si elle se fût avancée, elle eût été faite prisonnière par les Français qui avaient remporté la victoire.

L'armée des Romains et celle des Èques tombèrent dans la même erreur. Le consul Sempronius ayant attaqué ces

derniers, la bataille dura toute la journée avec des succès divers de part et d'autre. A la nuit, chaque armée, à moitié vaincue, ne songea point à retourner dans son camp et se retira sur des hauteurs voisines, pensant y être plus en sûreté. L'armée romaine se divisa en deux : une partie suivit le consul, et l'autre un centurion nommé Tempanius, dont la valeur avait dans ce combat sauvé les Romains d'une défaite entière. A la pointe du jour, le consul, sans rien savoir de ce qui se passait chez l'ennemi, se met en marche vers Rome; les Èques s'en retournent aussi. Dans la persuasion que l'ennemi était vainqueur, chacun cherchait à se retirer et se mettait peu en peine d'abandonner son camp. Tempanius, qui effectuait aussi sa retraite avec l'autre partie de l'armée romaine, apprend par quelques blessés èques que ceux-ci ont abandonné leur camp : frappé de cette nouvelle, il rentre dans celui des Romains qu'il sauve, va ensuite piller celui des Èques, et revient triomphant dans Rome.

Cette victoire, comme on le voit, fut pour celui qui sut le premier le désordre de l'ennemi. Ceci nous prouve que deux armées qui se battent l'une contre l'autre peuvent être également maltraitées; la victoire, dans ce cas, restera à celui qui sera le premier informé du mauvais état dans lequel se trouve son ennemi. Je vais en citer un exemple pris chez nous et récent. Les Florentins, en 1498, serraient de près la ville de Pise avec une armée nombreuse; les Vénitiens, qui l'avaient prise sous leur protection, ne voyant pas d'autre moyen de la sauver, résolurent de faire une diversion en attaquant les terres des Florentins avec d'autres troupes. Après en avoir rassemblé un corps considérable, ils pénètrent dans le Val di Lamona, s'emparent de Borgo di Marradi, et assiégent la forteresse de Castiglione qui le domine par sa position sur la colline. Instruits de cette expédition, les Florentins se décident à secourir Marradi sans diminuer l'armée qu'ils avaient devant Pise; ils lèvent de nouvelles troupes d'infanterie et de cavalerie, les envoient de ce côté sous les ordres de Jacques d'Appiano, seigneur de Piom-

bino, et du comte Rinuccio de Marciano. Ces troupes s'étant avancées sur la montagne qui domine Marradi, les Vénitiens levèrent le siége de Castiglione et se retirèrent dans Marradi. Les deux armées restèrent en présence pendant quelques jours; mais le manque de vivres et d'autres provisions se faisant sentir, chacun, craignant de commencer l'attaque contre l'ennemi dont il ignorait le mauvais état, prend la résolution de se retirer dans la matinée du lendemain. Les Vénitiens devaient aller du côté de Berzighella et de Faënza, et les Florentins vers Casaglia et Mugello. Le matin du jour suivant, chacun se met en mouvement; on avait déjà commencé à faire partir les bagages. Une femme, que sa vieillesse et sa pauvreté mettaient audessus de toute inquiétude, était sortie par hasard de Marradi pour venir voir des parents qu'elle avait dans l'armée des Florentins; lorsqu'elle y fut arrivée, elle apprend à leurs généraux la retraite des Vénitiens. Enhardis par cette nouvelle, les officiers changent de résolution et se mettent à la poursuite de l'ennemi, comme s'ils l'eussent forcé à se retirer; ils font savoir ensuite à Florence qu'ils ont repoussé les Vénitiens et obtenu sur eux tous les honneurs de la guerre. Ils ne durent cependant cette victoire qu'au bonheur d'avoir su les premiers ce qui se passait chez l'ennemi; si les Vénitiens l'avaient su avant les Florentins, ils auraient été vainqueurs comme eux.

CHAPITRE XIX.

Les voies de la douceur sont-elles préférables aux voies de la rigueur pour gouverner la multitude?

Pendant que Rome était en proie aux dissensions des nobles et du peuple, il survint une guerre; la république fit alors sortir Quintius et Appius Claudius à la tête de ses armées. Appius, naturellement cruel et dur dans le commandement, fut mal obéi de ses soldats, ce qui le contraignit à s'enfuir de sa province comme s'il eût été vaincu.

Quintius sut se faire obéir des siens par sa douceur, son affabilité, et il revint victorieux. Il semblerait par là qu'il vaut mieux gouverner un grand nombre d'hommes réunis avec douceur et bienveillance qu'avec hauteur et dureté. Cependant Tacite, suivi en cela par plusieurs autres écrivains, manifeste une opinion contraire, lorsqu'il dit : « Pour régir la multitude, on doit employer la sévérité plutôt que la douceur (1). »

Je crois que, pour concilier ces deux sentiments, il faut examiner si vous avez à gouverner des hommes qui soient vos égaux ou vos sujets : s'ils sont vos égaux, vous ne pouvez vous borner aux voies de rigueur ni à cette sévérité dont parle Tacite. Comme le peuple romain partageait la souveraineté avec la noblesse, un citoyen revêtu d'une autorité temporaire ne pouvait le conduire avec rudesse et dureté. On a souvent vu ceux des généraux romains qui se faisaient aimer de leurs soldats par la douceur de leur commandement obtenir plus de succès que ceux qui ne leur inspiraient que de la crainte, à moins que ces derniers n'eussent d'ailleurs toutes les vertus qui firent pardonner à Manlius Torquatus son excessive sévérité. Quant à celui qui commande à des sujets tels que ceux dont parle Tacite, il doit user de sévérité plutôt que de douceur, pour prévenir l'insolence et les empêcher de fouler aux pieds une autorité trop facile; mais cette sévérité elle-même doit être tempérée de manière à éviter d'exciter la haine, car un prince ne gagne jamais rien à se faire haïr. Pour ne point faire naître cette haine, il doit respecter les propriétés de ses sujets : je ne dis pas leur sang, car un prince auquel une cupidité féroce ne conseille pas le meurtre ne désire jamais de verser le sang, à moins qu'il n'y soit contraint, et cette nécessité se présente rarement; mais l'envie de le répandre et les prétextes pour le faire ne lui manquent jamais, quand le goût et l'espoir de la rapine le dominent : nous l'avons amplement démontré dans un de nos discours

(1) *In multitudine regenda, plus pœna quam obsequium valet.*

sur ce sujet. Ainsi Quintius est plus digne d'éloges qu'Appius, et l'opinion de Tacite ne peut être admise qu'en la resserrant dans de justes bornes, et en évitant d'en faire, comme Appius, une fausse application.

Puisque nous traitons des effets de la rigueur et de l'indulgence, il ne me semble point inutile de rappeler qu'un trait d'humanité eùt plus de pouvoir que les armes sur l'esprit des Falisques.

CHAPITRE XX.

Un trait d'humanité fit plus d'impression sur les Falisques que toute la puissance des Romains.

Pendant que Camille campait avec son armée auprès de la ville des Falisques dont il faisait le siége, un homme chargé de l'éducation des enfants les plus distingués de la noblesse de cette ville crut pouvoir s'attirer par une perfidie la bienveillance de ce général et celle du peuple romain. Étant donc sorti de la ville avec ses élèves, sous prétexte de leur faire prendre de l'exercice, il les conduisit dans le camp et les présenta à Camille en lui disant « qu'il remettait entre ses mains des ôtages avec lesquels il forcerait facilement la ville à se rendre. » Non-seulement ce célèbre Romain n'accepta point son offre, mais il fit encore dépouiller le traître de ses vêtements, lui fit lier les mains derrière le dos, le livra ensuite à ces enfants, et leur ordonna de le reconduire dans la ville en le frappant avec les verges qu'il leur avait fait distribuer à cet effet. Quand les Falisques surent ce qui venait de ce passer, ils furent si touchés de la vertu et de l'humanité de Camille, qu'ils se décidèrent sur-le-champ à lui ouvrir les portes de leur ville, sans vouloir se défendre plus longtemps.

Cet exemple prouve qu'un trait d'humanité, de bienfaisance, a quelquefois beaucoup plus d'empire sur l'esprit des hommes qu'une action marquée au coin de la violence et de la cruauté; il prouve aussi que des provinces et des villes que les armes, l'appareil menaçant des machines de guerre

et le déploiement de toutes les forces humaines n'ont pu subjuguer, sont souvent vaincues par un acte d'humanité, de sensibilité, de respect pour les mœurs ou de générosité. L'histoire en offre beaucoup d'autres exemples. Les armes des Romains ne pouvaient chasser Pyrrhus de l'Italie; Fabricius lui ayant dévoilé la perfidie de son médecin qui avait offert aux Romains de l'empoisonner, tant de grandeur d'âme décida Pyrrhus à se retirer. La prise de Carthagène ne fit point autant d'honneur à Scipion l'Africain en Espagne que l'exemple de continence qu'il donna en rendant à son mari une jeune et belle princesse dont il avait respecté l'innocence. Cette action lui gagna tous les cœurs. On voit aussi, en parcourant l'histoire, que les peuples désirent vivement retrouver ces vertus chez les grands hommes; qu'elles sont l'objet des éloges de tous les écrivains, de ceux qui racontent la vie des princes et de ceux qui leur tracent des plans de conduite. Xénophon, entre autres, s'applique avec le plus grand soin à nous faire sentir combien l'affabilité, l'humanité de Cyrus, son constant éloignement pour la hauteur, la cruauté, la débauche et pour tous les vices qui peuvent déshonorer l'homme, lui acquirent de réputation, de vraie gloire et de triomphes. Cependant, comme Annibal, avec une conduite tout opposée, se fit un nom célèbre et remporta de grandes victoires, il me semble à propos d'examiner dans le chapitre suivant quelle en fut la cause.

CHAPITRE XXI.

Pourquoi Annibal, avec une conduite opposée à celle de Scipion, eut en Italie les mêmes succès que le général romain en Espagne.

Je pense que l'on pourra s'étonner de voir quelques généraux obtenir, en suivant une route bien différente, les mêmes résultats que d'autres qui se sont conformés au plan de conduite que nous venons de louer. Il semble donc que la victoire ne dépend pas de telle ou telle règle suivie, et que les vertus, objet de notre admiration, ne rendent ni

plus heureux, ni plus puissant, puisque la gloire et la réputation sont quelquefois le prix des défauts contraires. Revenons, pour mieux éclaircir ma pensée, au parallèle des deux hommes déjà cités.

Scipion, dès son entrée en Espagne, se concilia les habitants par son humanité, se fit chérir et respecter des peuples de cette province. Annibal, au contraire, se comporta en Italie avec violence, cruauté et avarice; il y déploya tous les genres de perfidie; cependant il y obtint les mêmes succès que Scipion avait obtenus en Espagne. Les villes, les populations entières de cette contrée, se révoltèrent pour embrasser son parti.

En recherchant les causes de ces oppositions de caractères, on en trouve plusieurs, puisées dans la nature même des événements. La première de ces causes est fondée sur l'amour des hommes pour la nouveauté. Cette passion agit le plus souvent avec autant d'activité sur ceux dont le sort est heureux que sur ceux qui souffrent de leur position; car, comme nous l'avons dit et avec vérité, les hommes se lassent du bien-être comme ils s'affligent d'une situation contraire. Cette disposition des esprits fait donc, pour ainsi dire, ouvrir toutes les portes à quiconque proclame une innovation. S'il vient du dehors, on court au devant de lui; s'il est du pays, on l'environne, on grossit, on favorise son parti; quelles que soient sa marche et sa conduite, il fait des progrès rapides. En second lieu, deux grands mobiles font agir les hommes : l'amour et la crainte; en sorte que celui qui se fait aimer prend autant d'empire sur eux que celui qui se fait craindre. Souvent même la crainte rend leur soumission plus prompte et plus assurée. Le choix entre ces deux moyens importe donc peu à un général, pourvu qu'il soit assez courageux et assez habile pour se faire un grand nom parmi les hommes. Quand cette valeur, ce talent, sont aussi supérieurs qu'ils l'étaient chez Annibal et Scipion, ils couvrent par un excès de douceur ou par un excès de sévérité toutes les fautes que l'on peut commettre.

L'envie d'inspirer l'amour ou la crainte, portée au-delà de ses justes bornes, peut produire beaucoup de maux et mener un prince à sa perte. Celui qui porte trop loin le désir de se faire aimer provoque bientôt le mépris, s'il dévie tant soit peu de la véritable route. La haine poursuit sans relâche celui qui est trop ardent à se faire craindre; s'il fait un faux pas, elle l'atteint sur-le-champ. Il n'est point donné à notre nature de pouvoir tenir exactement un juste milieu. Tout excès d'un côté ou de l'autre doit donc être racheté par des talents hors ligne, témoin Annibal et Scipion; encore voyons-nous que la conduite de ces généraux leur valut à tous deux et tour à tour des disgrâces et des succès. Nous avons parlé de leurs succès; passons aux disgrâces qu'ils éprouvèrent.

Scipion eut le malheur de voir, en Espagne, ses soldats et une partie de ses alliés se révolter contre lui; cela vint uniquement de ce qu'il ne leur inspirait aucune crainte, car il y a dans les hommes une humeur inquiète telle que, si l'on ouvre la plus petite porte à leur ambition, ils oublient à l'instant toute leur affection pour l'homme que sa bonté leur avait fait chérir. Tel fut l'exemple que donnèrent les troupes et les alliés de Scipion, qui fut forcé, pour arrêter le mal, de recourir à ces voies de rigueur pour lesquelles il avait montré tant d'éloignement. Quant à Annibal, il ne paraît pas que sa cruauté et son peu de foi lui aient attiré des revers particuliers; mais on doit présumer que Naples, ainsi que plusieurs autres villes, ne demeurèrent fidèles aux Romains que par la crainte qu'elles conçurent de lui sur sa réputation. Il est au moins certain que le peuple romain, à cause de cela, montra plus de haine pour Annibal que pour aucun autre de ses ennemis. Rome qui avait révélé à Pyrrhus, lors même qu'il était encore en Italie avec son armée, l'offre, faite par son médecin, de l'empoisonner, poursuivit Annibal errant et désarmé avec tant d'acharnement, qu'elle le contraignit à se donner la mort. Il est vrai que si l'impiété, la perfidie et la cruauté d'Annibal eurent pour lui des suites si funestes, il leur dut

aussi un avantage très-grand et célébré par tous les historiens, celui de n'avoir vu s'élever, dans une armée composée d'hommes de tant de nations différentes, ni dissensions intestines, ni séditions contre leur chef. Cet ordre n'était dû qu'à la crainte générale qu'il inspirait; elle était si grande dans l'âme de ses soldats, que, jointe à sa haute réputation, elle étouffait parmi eux jusqu'à l'idée d'une division ou d'un soulèvement.

Je pense donc qu'il doit être à peu près indifférent à un général d'employer l'un ou l'autre de ces deux moyens, pourvu qu'il ait des qualités capables de tempérer l'effet des excès qu'il pourrait s'y permettre. Ce qui a été dit montre que tous les deux ont leurs vices et leurs dangers, si l'on ne possède pas un talent supérieur.

Après avoir prouvé que les vertus estimables de Scipion et la conduite cruelle d'Annibal produisirent les mêmes résultats, je crois devoir parler de deux citoyens romains qui acquirent également de la gloire avec une conduite différente, mais toujours digne d'éloges.

CHAPITRE XXII.

Comment la sévérité de Manlius Torquatus et la douceur de Valérius Corvinus les couvrirent également de gloire.

Rome eut en même temps deux guerriers célèbres, Manlius Torquatus et Valérius Corvinus. Également distingués par leur bravoure, leurs triomphes et leur réputation, ils durent ces avantages à une conduite égale contre l'ennemi, mais très-différente envers leurs armées. Manlius, toujours sévère, exigeait sans cesse des travaux pénibles de ses soldats. Valérius, plein de douceur et d'affabilité, commandait aux siens avec la bonté d'un père. Pour rendre les soldats obéissants, le premier fit périr son propre fils; l'autre ne fit jamais de mal à personne. Avec des manières si différentes, ils obtinrent les mêmes succès contre l'ennemi en faveur de la république et dans leur intérêt particulier. Ils n'éprouvèrent jamais, de la part de leurs soldats, ni refus de com-

battre, ni soulèvement, ni opposition à leurs volontés, quoique Manlius commandât avec tant de rigueur, que l'on donnait son nom à tous les autres chefs connus pour leur sévérité excessive. Il faut examiner pourquoi Manlius fut si rigide et Valérius si doux, comment des voies si opposées les menèrent au même but, et quel est celui des deux que l'on doit imiter pour marcher plus sûrement à la gloire.

Si l'on étudie bien le caractère de Manlius depuis l'instant où Tite-Live commence à parler de lui, on reconnaîtra que c'était un homme rempli de courage, de tendresse pour son père ainsi que pour sa patrie, et de respect envers ceux qui étaient au-dessus de lui. Ces vertus éclatèrent lorsqu'il défendit son père contre un tribun, et lorsque, dans un combat particulier, il triompha d'un Gaulois, après avoir adressé au consul ces paroles : « Je ne combattrai jamais l'ennemi sans vos ordres, quand même je serais assuré de la victoire (1). » Un homme de ce caractère, parvenu au commandement, désire trouver des hommes qui lui ressemblent. Ses ordres, et la manière dont il en exige la stricte exécution, portent l'empreinte de la vigueur de son âme. C'est une règle certaine, que celui qui donne des ordres sévères doit les faire suivre avec rigidité; autrement, on le trompera. Observons à ce sujet que, pour être obéi, il faut savoir commander; ceux-là le savent qui, après avoir comparé leur force à celle de leurs inférieurs, commandent lorsqu'ils trouvent l'occasion convenable, et s'en abstiennent dans le cas contraire. Pour conserver le pouvoir dans une république par des voies de rigueur, il faut, disait un sage, que la force qui comprime soit en proportion avec la force comprimée. Cette autorité violente pourra se soutenir, si la proportion existe; mais on doit craindre chaque jour sa chute, si l'opprimé a plus de force réelle que l'oppresseur.

Revenons à ce qui fait la matière de ce discours. Il faut

(1) *Injussu tuo adversus hostem nunquam pugnabo, non si certam victoriam videam.*

avoir l'âme forte pour donner des ordres qui portent ce caractère de vigueur, et alors on ne peut employer des moyens de douceur pour les faire exécuter; celui qui n'a point cette trempe d'âme vigoureuse ne doit rien ordonner d'extraordinaire. En suivant la route commune, il se livrera sans péril à son penchant pour la douceur; car les punitions ordinaires ne s'imputent pas à ceux qui commandent, mais aux lois et à la nécessité d'entretenir le bon ordre. On doit donc croire que Manlius fut forcé à tant de rigueur par l'excessive sévérité dans le commandement à laquelle le portait son caractère. Cette sévérité est utile à une république, parce qu'elle la ramène aux principes de son institution et à son antique vertu. Un État républicain ne craindrait jamais de périr, s'il était assez heureux, comme nous l'avons déjà dit, pour trouver souvent un homme qui, par son exemple, rendît à ses lois leur première vertu, et qui non-seulement l'empêchât de courir à sa décadence, mais encore le ramenât en sens contraire. Manlius contribua à retenir la discipline militaire dans Rome par la rigidité avec laquelle il remplissait ses fonctions de général. Il obéissait d'abord à l'impulsion irrésistible de sa nature, et ensuite au désir d'assurer l'observation exacte de ce que cette nature lui avait fait ordonner. Valérius, de son côté, pouvait s'abandonner à sa bonté naturelle, parce qu'il n'exigeait de ses soldats que de remplir des devoirs auxquels les armées romaines étaient accoutumées. L'observation de cette discipline, sagement réglée, suffisait pour lui faire honneur, sans que ses soldats en fussent fatigués. Il n'était point obligé de punir, parce qu'il n'y avait point d'infracteurs de ces règles, et, quand il s'en serait trouvé quelques-uns, on aurait attribué la punition aux lois faites pour maintenir l'ordre, et non à la dureté de celui qui commandait, ainsi que nous l'avons déjà observé. Valérius pouvait donc se livrer à son penchant pour la douceur de la manière la plus propre à lui réussir vis-à-vis de ses soldats et à les rendre heureux. Voilà comme ces deux généraux, également obéis, parvinrent au même but par des routes différentes. En

voulant les imiter, on s'expose à encourir la haine ou le mépris par des excès auxquels une grande supériorité peut seule remédier, comme nous venons de le remarquer à l'occasion d'Annibal et de Scipion.

Il nous reste à examiner quelle est la plus louable de ces deux manières d'agir. Les éloges que les écrivains donnent à l'une et à l'autre me font penser que ce peut être l'objet d'une discussion. Néanmoins ceux qui tracent un plan de conduite pour un prince se rapprochent plus de Valérius que de Manlius. En rapportant plusieurs exemples de la bonté de Cyrus, Xénophon, que j'ai déjà cité, ne s'éloigne point de ce que Tite-Live dit de Valérius. Nommé consul pour marcher contre les Samnites, ce célèbre Romain, à la veille de livrer bataille, parla à ses soldats avec cette cordialité qui se reproduisait dans toute sa conduite. Après avoir rapporté son discours, Tite-Live ajoute : « Jamais général ne fut plus familier avec ses soldats. Valérius partageait sans répugnance tous les travaux militaires avec les derniers de l'armée. Dans ces exercices guerriers où l'on se plaît à faire assaut de force et de vitesse, vainqueur ou vaincu, il conservait toujours le même visage, la même affabilité. Jamais il ne refusait de se mesurer avec le premier qui se présentait. On remarquait dans ses actions une bonté qui ne fut jamais déplacée, et dans ses discours autant d'égards pour la liberté d'autrui que pour sa propre dignité. On le retrouvait, dans l'exercice des magistratures, tel qu'il était en les sollicitant, ce qui caractérise le mieux le véritable ami d'un gouvernement populaire (1). »

Cet historien ne donne pas moins d'éloges à Manlius pour l'acte de sévérité par lequel il fit périr son fils, ce qui

(1) *Non alias militi familiarior dux fuit, inter infimos militum omnia haud gravate munia obeundo. In ludo prætereca militari, cum velocitatis viriumque inter se æquales certamina ineunt, comiter facilis vincere ac vinci, vultu eodem; nec quemquam aspernari parem, qui se offerret; factis benignus pro re; dictis, haud minus libertatis alienæ quam suæ dignitatis memor; et (quo nihil popularius est) quibus artibus petierat magistratus, iisdem gerebat.*

rendit l'armée si docile aux ordres du consul, que Rome lui dut sa victoire sur les Latins. Il s'étend sur ses louanges avec tant de complaisance, qu'après avoir retracé le plan de cette bataille, les périls auxquels les Romains furent exposés, les obstacles qu'ils eurent à vaincre, il conclut que Rome fut redevable de ce triomphe au seul mérite de Manlius. En comparant les forces des deux armées, il dit que la victoire était assurée à celle qui avait Manlius pour général.

Ainsi, en consultant l'opinion des écrivains sur le sujet que nous traitons, il serait difficile de fixer notre jugement. Cependant, pour sortir de cette irrésolution, je dirai que la conduite de Manlius me paraît plus digne d'éloges, et moins dangereuse dans un citoyen qui vit sous les lois d'une république; elle tourne entièrement à l'avantage de l'État et ne peut jamais favoriser l'ambition particulière; car en agissant ainsi on ne se fait point de créatures. Sévère à l'égard de chacun, attaché uniquement au bien public, ce n'est point par de tels moyens qu'on s'attire de ces amis particuliers, que nous avons appelés plus haut des partisans. Ainsi, une république doit regarder une pareille conduite comme très-louable, puisqu'elle ne peut avoir que l'utilité commune pour but, et qu'elle ne peut être soupçonnée de frayer une route à l'usurpation de la souveraineté.

On doit porter un jugement opposé sur la manière d'agir de Valérius. Quoiqu'elle ait le même effet quant au service public, elle doit inspirer des méfiances et faire craindre que l'affection particulière qu'elle attire au général de la part de ses soldats n'ait des suites funestes pour la liberté, s'il restait longtemps à la tête des troupes. Si l'affabilité de Valérius n'eut aucun de ces dangereux résultats, c'est que les Romains n'étaient pas encore corrompus, et qu'il ne fut chargé du commandement ni à perpétuité, ni même pendant un long espace de temps.

Mais, s'il était question de former un prince, comme dans Xénophon, nous prendrions Valérius pour modèle, et non

Manlius, parce qu'un prince doit avoir en vue l'obéissance et l'amour de ses soldats ainsi que de ses sujets. Par son exactitude à suivre les lois, par l'opinion qu'on a de ses vertus, il se fait obéir. Il gagne les cœurs par son affabilité, sa douceur, un gouvernement paternel, et les autres qualités qu'on chérissait en Valérius, et que Xénophon loue dans Cyrus. L'affection du peuple pour un prince, le dévouement de l'armée à ses intérêts, sont parfaitement d'accord avec les principes du pouvoir dont il est revêtu. Mais, dans une république, l'affection exclusive de l'armée pour son chef n'est, pour ainsi dire, point en harmonie avec les autres institutions qui obligent ce citoyen à vivre dans la soumission aux lois et aux magistrats.

On lit, dans les anciennes histoires de Venise, que, les galères de cette ville y étant rentrées, il s'éleva une rixe entre leurs équipages et le peuple. La querelle s'échauffa; l'on en vint aux armes. La force publique, le crédit des principaux citoyens, la crainte des magistrats, rien ne pouvait arrêter ce désordre, lorsque l'on vit tout-à-coup les gens de mer abandonner le combat et se retirer à la simple apparition d'un gentilhomme qui avait gagné leur affection en les commandant l'année précédente. Leur prompte soumission rendit cet homme si suspect au sénat, que l'on s'assura de lui peu de temps après; on le mit en prison et il y périt.

Je conclus donc que les dispositions de Valérius, utiles dans un prince, sont pernicieuses dans un citoyen : pour l'État, parce qu'elles fraient un chemin à la tyrannie; pour lui-même, parce qu'en rendant ses intentions suspectes à ses concitoyens, elles obligent à prendre des précautions qui tournent à son détriment. Par la raison contraire, la sévérité de Manlius, nuisible aux intérêts d'un prince, est favorable à ceux d'un citoyen, et surtout à ceux de sa patrie. Il est rare qu'il en reçoive quelque préjudice, à moins que la haine qu'elle excite contre lui ne soit envenimée par les soupçons que le grand éclat de ses autres vertus peut inspirer, comme nous allons le voir au sujet de Camille.

CHAPITRE XXIII.

Causes du bannissement de Camille.

Nous venons de montrer qu'avec le caractère de Valérius on nuit à sa patrie et à soi-même, mais qu'avec celui de Manlius, on est utile à ses concitoyens et quelquefois nuisible à soi-même. Camille en est la preuve. Ce général romain imitait plutôt dans sa conduite Manlius que Valérius; aussi Tite-Live dit-il de lui « que ses soldats haïssaient et admiraient ses vertus (1). » Sa vigilance, son habileté, sa grandeur d'âme, l'ordre qu'il mettait dans ses expéditions et dans son commandement, provoquaient leur admiration. Leur haine était fondée sur ce qu'il montrait plus de rigueur dans les châtiments que de générosité dans les récompenses.

Tite-Live rapporte plusieurs causes du mécontentement des soldats envers Camille. D'abord il ne voulut point leur partager avec le butin le produit de la vente des biens des Véiens, aimant mieux le réserver pour le trésor public; en second lieu, quand il rentra dans Rome en triomphe, il fit traîner son char par quatre chevaux blancs, ce qui lui attira le reproche d'avoir cherché par orgueil à s'égaler au soleil. Enfin le vœu qu'il avait fait de consacrer à Apollon la dixième partie du butin pris sur les Véiens le contraignit, afin de ne pas manquer à cet engagement sacré, à l'arracher en quelque sorte des mains des soldats qui s'en étaient déjà emparés.

Il est aisé de reconnaître par cet exemple que ce qui rend un chef odieux au peuple, c'est surtout la privation d'un avantage quelconque. Ce point mérite une grande attention. Si vous privez l'homme d'une chose utile, il ne l'oublie jamais; chaque besoin qu'il éprouve lui en rappelle le souvenir; comme les besoins renaissent tous les jours, son ressentiment se renouvelle de même.

(1) *Ejus virtutem milites oderant et mirabantur.*

Des manières hautaines et présomptueuses sont encore ce qui paraît le plus insupportable aux peuples, surtout à ceux qui jouissent de la liberté. Lors même que les airs de faste et de hauteur ne leur nuisent en rien, ils prennent en aversion ceux qui les affichent. Les princes doivent donc éviter soigneusement cet écueil. S'attirer la haine, sans espoir d'en recueillir aucun avantage, c'est n'être guidé que par la témérité et l'imprudence.

CHAPITRE XXIV.

La prolongation du commandement militaire fit perdre à Rome sa liberté.

Si l'on étudie attentivement le gouvernement de la république romaine, l'on y découvrira deux causes de décadence : d'abord les disputes au sujet de la loi agraire, puis la prolongation des commandements. Si, dès l'origine, ces deux principes de destruction eussent été bien connus, et qu'on y eût apporté les remèdes convenables, la liberté aurait eu à Rome un règne plus long et probablement plus tranquille. Quoique la continuation des pouvoirs ne paraisse point avoir enfanté de troubles, on voit néanmoins par les faits combien nuisit à l'égalité civile l'autorité que des citoyens acquirent à l'aide de semblables dispositions.

On aurait évité ces inconvénients, si ceux dont on prorogea les magistratures eussent été aussi sages et aussi vertueux que L. Quintius. Sa vertu mérite de servir d'exemple. Le peuple, après avoir fait un accommodement avec le sénat, avait prolongé pour un an le pouvoir de ses tribuns, parce qu'il les avait cru propres à réprimer l'ambition des nobles. Le sénat, par un sentiment de rivalité, et pour ne point paraître moins puissant que le peuple, voulut aussi continuer L. Quintius dans le consulat. Celui-ci s'opposa à ce dessein, en disant que l'on devait chercher à détruire les mauvais exemples, loin d'en augmenter le nombre par un autre plus mauvais encore, et il demanda que de nouveaux consuls fussent nommés.

Si la vertu et la prudence de ce Romain eussent dirigé tous ses concitoyens, on n'eût pas laissé s'introduire l'usage de proroger les magistratures, usage qui conduisit à la prolongation des commandements militaires, et entraîna avec le temps la perte de cette république. P. Philon fut le premier auquel on accorda une prolongation de ce genre. Comme l'année de son consulat expirait, le sénat, persuadé qu'il allait bientôt se rendre maître de la ville de Palépolis dont il faisait le siége, le nomma proconsul au lieu de lui envoyer un successeur. Personne avant lui n'avait été revêtu de cette dignité. Quoique le sénat n'eût agi de la sorte qu'en vue du bien public, cet exemple suivi causa plus tard la perte de la liberté romaine. Plus les armées s'éloignèrent de Rome, plus il sembla nécessaire de proroger le pouvoir de leurs commandants, ce que l'on fit en effet. Deux maux en résultèrent : premièrement, moins de citoyens furent exercés au commandement, et la célébrité ne se réunit plus que sur quelques personnes ; en second lieu, un général qui restait longtemps à la tête d'une armée la gagnait et se l'attachait au point qu'elle oubliait le sénat et ne connaissait plus que son chef. Ce fut ainsi que Sylla et Marius trouvèrent des soldats disposés à marcher sous leurs drapeaux pour opprimer la république. Par ce moyen, César se rendit maître de sa patrie. Rome, en ne prolongeant pas les magistratures et les commandements, n'aurait peut-être point élevé si promptement l'immense édifice de sa puissance ; mais, en supposant que ses conquêtes eussent été plus lentes, la perte de sa liberté se serait aussi avancée à pas moins précipités.

CHAPITRE XXV.

Pauvreté de Cincinnatus et de plusieurs citoyens romains.

Nous avons montré ailleurs que les lois les plus utiles dans un État qui veut être libre sont celles qui maintiennent les citoyens pauvres. L'expérience nous apprend que

la pauvreté était encore très-grande dans Rome quatre cents ans après sa fondation, quoique l'on ne voie pas que l'on en ait jamais fait une loi expresse, d'autant plus que celle sur le partage des terres souffrit toujours beaucoup de contradictions. Ce qui contribua certainement le plus à mettre la pauvreté en honneur, ce fut de voir qu'elle ne fermait la route à aucune magistrature, à aucune dignité, et que l'on recherchait le mérite sous quelque toit qu'il habitât; les richesses alors paraissaient moins dignes d'envie. Les Romains en donnèrent une preuve lorsqu'informés que le consul Minutius était enveloppé par les Èques, et tremblant sur le sort de son armée, ils eurent recours à l'élection d'un dictateur, dernière ressource dans les temps difficiles; ils choisirent L. Quintius Cincinnatus, qui se trouvait en ce moment a son petit domaine dont il cultivait lui-même les terres. Tite-Live relève ce trait par ces belles paroles : « Que l'on prête encore l'oreille à ceux qui préfèrent les richesses à tout dans ce monde, et qui pensent qu'il n'y a d'honneur et de vertu que là où l'or circule avec abondance (1) ! » Les envoyés de Rome qui vinrent de la part du sénat apprendre à Cincinnatus sa nomination à la dignité de dictateur et l'étendue des dangers qui menaçaient la république, trouvèrent ce grand homme conduisant lui-même la charrue au milieu de ses terres, dont l'étendue n'excédait pas quatre arpents. Il se revêtit à l'instant de sa toge, se rendit à Rome, rassembla une armée et alla délivrer Minutius. Quand il eut vaincu et dépouillé l'ennemi, il ne souffrit point que l'armée qui s'était laissé entourer eût part au butin. « Je ne veux pas, leur dit-il, que vous participiez aux dépouilles de ceux dont vous avez failli devenir la proie. » Il priva Minutius du consulat et le réduisit à être lieutenant, en lui disant : « Vous conserverez ce grade jusqu'à ce que vous ayez appris à être

(1) *Operæ pretium est audire, qui omnia præ divitiis humana spernunt, neque honori magno locum, neque virtuti putant esse, nisi effuse affluant opes.*

consul. » Il avait choisi pour maître de la cavalerie L. Tarquinius, que sa pauvreté obligea de combattre à pied. Remarquons avec soin combien la pauvreté était honorée à Rome, et comment quatre arpents de terre suffisaient pour vivre à un citoyen aussi distingué que Cincinnatus; la pauvreté était encore en honneur du temps de Marcus Régulus, qui demanda au sénat la permission de revenir d'Afrique, où il commandait une armée, pour veiller sur sa métairie détériorée par ceux qu'il avait chargés du soin de la faire valoir.

Deux observations importantes se présentent : la première nous démontre combien ces hommes si recommandables savaient goûter le bonheur au sein de leur pauvreté. Contents des simples lauriers qu'ils cueillaient à la tête des armées, ils réservaient les richesses pour le trésor public; s'ils eussent été occupés du soin de s'enrichir à la guerre, ils se fussent mis peu en peine du délabrement de leur domaine particulier. L'autre observation est relative à la magnanimité de ces citoyens : placés à la tête d'une armée, ils déployaient une grandeur d'âme qui les élevait au-dessus de tous les princes. Ni monarchie ni république ne pouvaient leur en imposer; rien ne les étonnait; ils étaient inaccessibles à la crainte. Rentrés dans la vie privée, ils se montraient économes, modestes, attentifs à conserver leurs modiques propriétés, soumis aux magistrats et respectueux envers leurs anciens : un tel changement dans le même homme semble à peine concevable.

Cette pauvreté durait encore du temps de Paul Émile, temps auquel l'on vit luire en quelque sorte les derniers beaux jours de la république. Ce général, dont les triomphes enrichirent Rome, sut conserver cette médiocrité qui était encore tellement en honneur, qu'une coupe d'argent qu'il donna à son gendre en récompensant ceux qui s'étaient distingués à la guerre fut la première pièce de ce métal qui entra dans sa maison. On pourrait démontrer plus au long que la pauvreté est beaucoup plus utile que les richesses; qu'elle a rendu florissantes des villes et des

provinces, qu'elle a fait prospérer des religions, tandis que les richesses n'ont servi qu'à leúr ruine; mais d'autres écrivains ont fréquemment traité cette matière.

CHAPITRE XXVI.

Comment les femmes sont la cause de la ruine d'un État.

Il éclata dans la ville d'Ardée une sédition entre les patriciens et les plébéiens au sujet d'une riche héritière demandée en mariage par deux hommes appartenant chacun à l'une de ces classes. Les tuteurs de cette fille, qui n'avait plus de père, voulaient la donner au plébéien; sa mère préférait le noble. Il en résulta des troubles si violents, que l'on en vint aux armes. Les deux rivaux furent vivement soutenus par celui des deux ordres dont ils faisaient partie. Le peuple, ayant été vaincu, sortit de la ville et envoya demander des secours aux Volsques. Les nobles eurent recours aux Romains. Les Volsques arrivèrent les premiers et investirent Ardée; les Romains, venus ensuite, les resserrèrent entre eux et la ville, et les réduisirent à une telle disette, qu'ils furent contraints de se rendre à discrétion. Cette armée prise, ils entrent dans Ardée, mettent à mort les chefs de la sédition et y rétablissent le bon ordre.

Plusieurs choses sont à remarquer dans cet événement. On voit d'abord que les femmes ont été cause de beaucoup de divisions et de calamités publiques, et ont souvent conduit à leur perte les chefs d'un gouvernement. La violence faite à Lucrèce dépouilla, comme nous l'avons déjà vu, les Tarquins de leur trône, et l'attentat contre Virginie fit perdre aux décemvirs leur autorité; aussi Aristote met-il au nombre des principales causes de la ruine des tyrans les outrages faits aux femmes soit en les déshonorant, soit en les violant, soit en les séduisant et en corrompant leurs mœurs. Nous avons traité ce sujet avec beaucoup d'étendue dans le chapitre des conjurations. Que ceux qui gouver-

nent des États monarchiques ou républicains ne soient point indifférents sur cet objet; qu'ils fassent, au contraire, une sérieuse attention aux désordres qui peuvent en résulter, et qu'ils n'attendent pas pour y remédier que la ruine de leurs États soit inséparable du remède : ce fut ce qui arriva aux Ardéates. Après avoir laissé croître dans leur sein la rivalité dont nous venons de parler, au point d'enfanter la guerre civile, ils furent obligés, désirant rétablir l'union, d'appeler à leur secours des étrangers, ce qui est un grand acheminement à la servitude.

Passons au chapitre suivant, qui contiendra la seconde observation relative à la manière de faire renaître la paix dans une ville.

CHAPITRE XXVII.

Moyen de rétablir l'union dans une ville. Il est faux que la désunion soit nécessaire pour y conserver l'autorité.

La conduite des consuls romains dans le rétablissement de la paix chez les Ardéates offre un modèle à suivre pour parvenir au même but. Le seul moyen convenable est de faire périr les chefs de la sédition. Au reste, il n'est que trois moyens entre lesquels on puisse choisir.

Le premier est celui employé par les Romains; les deux autres sont ou le bannissement, ou la réconciliation avec promesse de ne plus s'offenser. Des trois, ce dernier est le plus mauvais, le moins sûr et le plus inutile. Il est impossible, lorsque des dissensions ont entraîné une grande effusion de sang ou d'autres outrages aussi cruels, qu'une paix forcée soit durable. L'obligation de se voir tous les jours en face, les fréquents sujets de querelles que les conversations habituelles peuvent enfanter, rendent bien difficiles les ménagements réciproques des uns envers les autres. On ne peut citer ici de meilleur exemple que celui de Pistoia. Deux factions, celle des Panciatichi et celle des Cancellieri, divisaient, il y a quinze ans, cette ville comme elles la divisent encore; mais alors elles avaient les armes

à la main, et aujourd'hui elles les ont déposées. Après beaucoup de dissensions, on en vint à répandre le sang, à dévaster les maisons, à piller les biens, enfin à tous les genres d'hostilités. Les Florentins, chargés de remettre l'ordre dans cette ville, cherchèrent toujours à réconcilier les partis, et virent renaître toujours des troubles et des désordres plus considérables. Las de ce troisième moyen, ils eurent recours au second; ils éliminèrent les chefs des factions, s'assurèrent des uns en les emprisonnant, des autres en les exilant en divers endroits, ce qui ramena une paix qui a duré et qui dure encore. Le succès du premier moyen eût été plus assuré, mais il supposait une force et un courage impossibles à trouver dans une république faible qui eut bien de la peine à employer le second.

Ce sont, comme je l'ai dit au commencement, de ces fautes que commettent les princes de nos jours. Lorsqu'ils ont à prendre un parti dans de grandes occasions, ils devraient examiner comment se sont conduits anciennement ceux qui se sont trouvés dans une position pareille. Mais la faiblesse des hommes de nos jours, due à une éducation efféminée et à leur peu d'instruction, leur fait juger inhumaines ou impossibles à suivre les maximes des anciens. Combien sont loin de la vérité nos opinions modernes! Il y a peu de temps, n'a-t-on pas entendu dire aux sages de notre ville « qu'il fallait contenir Pistoia par les factions, et Pise avec des forteresses? » Ils ne voyaient pas que ces deux moyens sont également inutiles. Je ne parle point des forteresses, ayant déjà traité ce sujet plus haut; mais je veux montrer qu'on ne gagne rien à entretenir la division dans les villes dont on a le gouvernement entre les mains. Prince ou république, il leur est impossible d'obtenir l'affection des deux partis. Toutes les fois qu'il y a diversité de sentiments, il est naturel à l'homme d'en adopter un de préférence à l'autre. A la première guerre qui survient, on prend une ville dont une partie est mécontente, parce qu'il est alors impossible de résister aux ennemis du dedans et du dehors. Si c'est une république qui ait le gouvernement de cette

ville, le moyen le plus sûr d'en corrompre les citoyens et de diviser la cité est de fomenter l'esprit de faction qui règne dans celle-ci. Chaque parti, ardent à se soutenir, n'omet aucun genre de corruption pour se procurer des protecteurs et des amis. De là deux grands inconvénients : d'abord, un gouvernement qui change au gré des partis ne peut jamais être bon, ni par conséquent s'attacher une ville; en second lieu, l'esprit de discorde qu'une république y alimente s'introduit nécessairement dans son propre sein. Le Biondo, en parlant de Florence et de Pistoia, rend hommage à cette vérité lorsqu'il dit : « Les Florentins, en voulant rétablir l'union dans Pistoia, se divisèrent eux-mêmes. » Il est aisé de sentir les suites funestes d'une semblable division. Florence perdit, en 1501, Arezzo, le Val di Teveré et le Val di Chiana, qui lui furent enlevés par les Vitelli et par le duc de Valentinois. Le seigneur de Lant fut envoyé par le roi de France pour faire restituer à cette république tout ce dont elle avait été dépouillée. En parcourant tous les châteaux, ce seigneur ne trouva que des gens qui lui disaient qu'ils étaient du parti de Marzocco. Il blâma vivement cette manière de s'exprimer, en observant que si, en France, un des sujets se disait du parti du roi, il en serait puni, parce qu'une expression aussi déplacée semblerait signifier qu'il existe dans ce pays des ennemis de ce monarque qui veut que tout son royaume lui soit attaché, vive dans l'union et ne connaisse point de partis.

Mais toutes ces diversités d'opinions et de manières de gouverner naissent de la faiblesse de ceux qui sont à la tête des gouvernements. Incapables de déployer de l'énergie et du courage pour conserver leurs États, ils ont recours à de semblables palliatifs. Cela leur réussit quelquefois dans les temps paisibles; mais, au milieu des orages politiques et des revers, ils reconnaissent que ce ne sont que des moyens illusoires.

CHAPITRE XXVIII.

On doit surveiller les actions des citoyens, parce que souvent celle qui paraît vertueuse recèle un principe de tyrannie.

La ville de Rome souffrait de la famine, et les magasins publics ne suffisaient plus pour y apporter remède. Un citoyen, nommé Spurius Melius, fort riche pour le temps, résolut de faire des provisions particulières de froment, et de les distribuer au peuple pour se concilier son affection. Cette libéralité, en attirant un concours nombreux, lui gagna tellement la faveur populaire, que le sénat, désirant arrêter le mal avant qu'il eût pris plus de consistance, créa uniquement contre Spurius un dictateur qui le fit mettre à mort.

Ce trait prouve que des actions que l'on croit bonnes, et qu'il semblerait déraisonnable de blâmer, deviennent souvent très-mauvaises et fort dangereuses pour une république, si on n'y remédie promptement. Et, pour développer cette idée, je dirai qu'un État républicain ne peut subsister, ni se bien gouverner, s'il n'a pas de citoyens qui sachent se distinguer; mais, d'un autre côté, cette considération qu'ils acquièrent le conduit à la servitude. Pour prévenir cet inconvénient, il doit régler ses institutions de manière que l'on ne parvienne à cette considération que par des moyens conformes à ses intérêts, à sa liberté, et qui ne puissent lui devenir préjudiciables. Il doit aussi faire attention aux voies que suivent les citoyens pour arriver à ce but; elles peuvent être publiques ou particulières. On suit les premières, lorsque l'on se fait un nom en servant bien sa patrie par ses conseils, en la servant encore mieux par ses actions. On doit mettre à ce genre de services, à ce désir de s'illustrer un tel prix, qu'il honore et satisfasse celui qui l'obtient. La réputation qu'on acquiert par des moyens aussi purs et aussi simples ne peut être dangereuse pour l'État.

Mais cette réputation expose la république à de grands

périls, et lui devient très-pernicieuse, quand on l'obtient par des voies particulières. Je nomme ainsi les services rendus à des particuliers, en leur prêtant de l'argent, en mariant leurs filles, en les soutenant contre l'autorité des magistrats, et en leur donnant d'autres preuves d'obligeance qui attirent des partisans. De là naissent les coupables projets de corrompre les mœurs et de faire violence aux lois. Une république bien réglée doit donc favoriser ceux qui ne cherchent à s'élever qu'en travaillant au bien général, et opposer un frein à ceux qui seraient tentés de prendre une route opposée.

Ce fut ainsi que Rome, pour récompenser les premiers, institua les triomphes et les autres genres d'honneurs qu'elle décernait à ses citoyens. Elle autorisa les accusations contre ceux qui briguaient la faveur et le crédit en couvrant leurs desseins ambitieux de différents prétextes. Lorsque le peuple, aveuglé par l'apparence d'un avantage illusoire, rendait ce moyen insuffisant, on créait un dictateur dont le pouvoir absolu faisait bientôt peser le joug des lois sur la tête de celui qui avait osé le secouer. On en voit un exemple dans la punition de Spurius Melius. Si des entreprises de cette nature restaient impunies, elles pourraient amener la ruine de la république, parce qu'il serait alors très-difficile de contenir l'ambition dans les bornes du devoir.

CHAPITRE XXIX.

Les fautes des peuples viennent de celles des princes.

Que les princes ne se plaignent point des fautes commises par les peuples soumis à leur autorité, car elles ne peuvent venir que de leur négligence ou de leurs mauvais exemples. En étudiant les peuples que l'on a vus de nos jours livrés au brigandage et à d'autres excès de ce genre, on reconnaît qu'il faut en accuser leurs gouvernements, coupables des mêmes désordres. Avant que le pape Alexandre VI eût délivré la Romagne des seigneurs auxquels elle obéissait, cette contrée était le repaire de tous les crimes.

Les causes les plus légères y produisaient des meurtres et des pillages effroyables; ces désordres naissaient de la méchanceté des princes, et non, comme ceux-ci le disaient, du mauvais naturel de ces peuples. Ces princes étaient pauvres, et, voulant vivre avec le faste de l'opulence, étaient obligés d'avoir recours à tous les genres de rapines. Entre autres moyens infâmes de s'enrichir, ils employaient celui-ci : Une loi nouvelle prohibitive d'un objet quelconque, promulguée par eux, à peine était-elle publiée, qu'ils étaient les premiers à en favoriser la transgression, et ils la laissaient impunie jusqu'à ce qu'il y eût un assez grand nombre de coupables; alors ils en poursuivaient les infracteurs, non par zèle pour la loi, mais par cupidité, et dans l'espérance qu'ils se rachèteraient à prix d'or de la punition qu'ils avaient encourue.

Parmi les maux nombreux qui résultent de cette infamie, le plus grand est de voir les peuples s'appauvrir sans se corriger, et la force brutale se dédommager aux dépens de la faiblesse. De là ces excès cités plus haut, et qui doivent être imputés aux princes. Tite-Live confirme cette assertion, quand il raconte comment furent pris, par des corsaires de Lipari, en Sicile, des ambassadeurs romains chargés de porter à Delphes la portion du butin de Veies qui avait été consacrée à Apollon. Lorsque les corsaires eurent amené dans leur ville les envoyés de Rome, Timasithée, chef de ces brigands, informé de la nature de ce don, du nom des donateurs et de sa destination, quoique né à Lipari, se conduisit en Romain; il représenta à son peuple qu'il y aurait de l'impiété à se saisir d'un pareil présent. Il renvoya donc, du consentement général, les ambassadeurs avec tout ce qui leur appartenait. L'historien s'explique ainsi à ce sujet : « Timasithée remplit d'un respect religieux la multitude, qui imite toujours ceux qui la gouvernent (1). » Laurent de Médicis vient à l'appui de cette pensée en disant :

(1) *Timasitheus multitudinem religione implevit, quæ semper regenti est similis.*

« Les peuples fixent toujours les yeux sur leurs chefs : l'exemple de ceux qui sont à leur tête est une loi pour eux (1). »

CHAPITRE XXX.

Un citoyen qui veut être utile à sa république par quelque action particulière doit d'abord imposer silence à l'envie. Moyen de défendre une ville à l'approche d'un ennemi qui la menace.

Le sénat, apprenant que l'Étrurie avait fait de nouvelles levées de troupes pour venir attaquer Rome, et que les Latins, ainsi que les Herniques, anciens alliés des Romains, s'étaient ligués avec les Volsques, ennemis implacables de la république, jugea cette guerre très-dangereuse. Camille, qui se trouvait tribun consulaire, pensa qu'il n'était pas nécessaire de créer un dictateur, si ses collègues voulaient lui céder la principale autorité. Les autres tribuns y consentirent volontiers, persuadés, dit Tite-Live, « que leur dignité ne perdait rien de ce qu'ils ajoutaient à celle de Camille (2). » Celui-ci, se hâtant de profiter de leur déférence, fit aussitôt mettre sur pied trois armées. Il voulut marcher lui-même avec la première contre les Étrusques; il mit à la tête de la seconde Quintus Servilius, avec ordre de rester aux environs de Rome pour s'opposer aux Latins et aux Herniques, s'ils tentaient quelques mouvements; Lucius Quintius eut le commandement de la troisième, destinée à garder la ville et à en défendre les portes à tout événement, ainsi qu'à protéger le sénat. Camille chargea en outre Horatius, l'un de ses collègues, de faire des provisions d'armes, de blé, et de tout ce dont on a besoin en temps de guerre. Il confia à Cornélius, qui était aussi tribun consulaire, le soin de présider le sénat et les assem-

(1) *E quel che fa il signor, fanno poi molti,*
Che nel signor son tutti gli occhi volti.

(2) *Nec quicquam de majestate sua detractum credebant, quod majestati ejus concessissent.*

blées du peuple, afin qu'il pût proposer les partis à prendre, selon les nécessités du moment. C'est ainsi que le salut de la patrie rendait alors ces tribuns également disposés à commander ou à obéir.

On voit ici ce que peut faire un homme de bien, habile et sage, qui a de l'expérience, et de quelle utilité il peut être à ses concitoyens, quand son mérite et ses vertus font taire l'envie qui empêche souvent les hommes d'être utiles en les privant de l'autorité nécessaire dans les occasions importantes. Deux circonstances font disparaître l'envie : d'abord, le moment des grands dangers; chacun, tremblant pour soi, oublie toute ambition et court se ranger sous les drapeaux du grand citoyen dont il espère son salut; ce fut ce qui arriva à Camille. Après avoir donné tant de preuves de son mérite éminent, avoir été honoré trois fois de la dictature, s'être montré, dans l'exercice de cette dignité, ami du bien public et non de son intérêt personnel, il avait enfin réussi à n'inspirer plus aucune inquiétude sur son élévation; sa gloire était telle que l'on ne rougissait point de lui être inférieur. La réflexion de Tite-Live, rapportée ci-dessus, est donc très-judicieuse.

La seconde circonstance où cesse l'envie, c'est lorsque la violence ou une mort naturelle enlèvent les hommes qui avaient toujours été vos concurrents, vos rivaux de gloire et de réputation, et qui, vous voyant au-dessus d'eux, ne pouvaient ni demeurer en repos, ni supporter votre élévation. Si de pareils hommes vivent dans une cité corrompue et où l'éducation n'ait pu tempérer par quelques qualités leurs vicieuses inclinations, il est impossible que rien les arrête. Ils consentiront à la ruine de leur patrie pour parvenir à leur but et satisfaire leurs vœux criminels : de telles passions ne peuvent être étouffées que dans le sang de ceux qui les éprouvent. Lorsqu'une mort naturelle frappe de tels rivaux, l'homme vertueux doit s'applaudir d'un événement qui lui permet d'acquérir une gloire irréprochable, et de développer son mérite sans obstacle et sans péril; mais, s'il n'a pas cette chance, il doit cher-

cher à l'amener par tous les moyens possibles, et à s'affranchir de cette difficulté avant de former aucune entreprise.

En lisant attentivement la Bible, on verra que Moïse fut contraint, pour assurer l'observation de ses lois et de ses institutions, de faire périr plusieurs personnes qui s'opposaient à ses desseins, poussées uniquement par l'envie. La nécessité de cette conduite était bien reconnue par le moine Jérôme Savonarole et par Antoine Soderini, gonfalonier de Florence. Le premier ne put la mettre en pratique, empêché qu'il était par sa profession, par le manque de pouvoir et par le défaut d'intelligence de ses partisans, qui n'entendaient pas les intérêts de leur puissance; néanmoins il fit tout ce qui dépendait de lui. Ses prédications sont remplies d'accusations et d'invectives contre les sages du monde, car il appelait ainsi les envieux et ceux qui contrariaient ses idées. Quant à Soderini, il croyait, avec le temps, imposer silence à l'envie par son affabilité et ses bienfaits particuliers, ou lui échapper par sa bonne fortune. Comme il se voyait jeune encore et comblé de la faveur publique, il espérait, par sa conduite même, pouvoir triompher de la jalousie de ses rivaux, sans commotions, sans violence et sans troubles. Il ignorait que l'on ne peut rien attendre du temps, que la bonté est impuissante, que la fortune change, et que l'envieuse malignité est implacable. Ces deux hommes trouvèrent leur perte, l'un dans l'ignorance, l'autre dans l'absence de moyens propres à anéantir les effets de l'envie.

Faisons à présent quelques remarques sur l'ordre établi par Camille, au dedans et au dehors de Rome, afin de pourvoir à sa sûreté. C'est véritablement avec grande raison que les bons historiens, tels que Tite-Live, donnent un récit plus exact et plus détaillé de certains faits, afin d'indiquer par des exemples comment on doit se défendre en pareille circonstance. Tite-Live observe qu'il n'est pas de défense plus inutile et plus dangereuse que celle qui se fait tumultuairement et sans ordre. Il le prouve, à ce propos, par la précaution même que prit Camille de lever

un troisième corps de troupes réglées pour la garde de Rome. Plusieurs l'auraient jugée et la jugeraient encore superflue, persuadés que, cette ville renfermant un peuple belliqueux et accoutumé à porter les armes, il aurait suffi de les lui faire prendre au besoin. L'opinion de Camille fut différente, et tout homme qui aura son expérience pensera comme lui. Ce général n'aurait jamais souffert que la multitude courût aux armes sans ordre et sans méthode. Tout homme préposé à la défense d'une ville doit avoir grand soin d'imiter son exemple. Qu'il choisisse d'abord et qu'il enrôle ceux qu'il veut armer, en leur faisant connaître les chefs auxquels ils doivent obéir, les lieux où ils doivent s'assembler, ou vers lesquels il faut marcher; qu'il ordonne au reste de la population de s'enfermer dans les maisons pour veiller à leur garde. Ceux qui prépareront ainsi la défense d'une ville assiégée résisteront facilement à l'ennemi; autrement ils échoueront, ne prenant point Camille pour modèle.

CHAPITRE XXXI.

Les grands hommes et les républiques bien constituées conservent le même courage au sein de la prospérité que dans les revers.

Parmi les traits admirables puisés par Tite-Live dans les actions et les discours de Camille, pour tracer le portrait d'un grand homme, il met dans sa bouche ces paroles : « La dictature n'a point enflé mon courage, et l'exil ne l'a point abattu (1). » Ces mots indiquent que la fortune ne peut rien sur les grands hommes. Son inconstance, soit qu'elle les élève, soit qu'elle les abaisse, ne change point leurs dispositions, ni leur fermeté d'esprit, tellement inséparable de leur caractère, que chacun reconnaît sans peine qu'ils sont inaccessibles à ses coups.

La conduite des âmes faibles est bien différente. Enorgueillies et enivrées par la bonne fortune, elles attribuent tous leurs succès à des vertus qui leur furent toujours

(1) *Nec mihi dictatura animos fecit, nec exilium ademit.*

étrangères, et se rendent par là insupportables et odieuses à tout ce qui les environne. Cet excès amène bientôt un changement de fortune, et à peine le malheur se montre-t-il à leurs yeux, qu'elles passent à un excès contraire et deviennent viles et lâches. Il en résulte que les princes de ce caractère songent plutôt à fuir qu'à se défendre dans l'adversité. Comme ils ont fait un mauvais usage de la prospérité, ils ne sont nullement en garde contre les revers.

Ces vertus et ces vices peuvent se rencontrer dans les républiques aussi bien que chez les particuliers. Rome et Venise en sont la preuve. Jamais le malheur n'abattit le courage des Romains, et les succès ne les rendirent jamais insolents, comme on le vit si bien après la défaite de Cannes et la victoire sur Antiochus. La défaite, quoique bien alarmante, puisqu'elle était la troisième qu'ils essuyaient, ne les jeta point dans un vil abattement ; ils mirent de nouvelles armées en campagne, refusèrent de violer leurs institutions en rachetant les prisonniers, et n'envoyèrent point solliciter la paix auprès d'Annibal ou dans Carthage. Repoussant toutes ces lâches pensées, ils ne songèrent qu'à combattre de nouveau, et suppléèrent à la disette d'hommes en armant les vieillards et les esclaves. Hannon, apprenant cette conduite, fit sentir au sénat carthaginois, comme nous l'avons dit plus haut, combien peu il fallait se reposer sur le succès obtenu à la bataille de Cannes. Ainsi il est évident que les temps difficiles ne trouvèrent les Romains ni effrayés ni abattus.

D'un autre côté, l'insolence ne fut pas chez eux le fruit de la prospérité. Antiochus, avant de livrer et de perdre la bataille, envoya demander la paix à Scipion ; celui-ci exigea pour conditions qu'il se retirât dans la Syrie et laissât le reste du pays à la disposition des Romains. Le prince s'y refusa, en vint aux mains, et fut vaincu. Il renvoie alors des ambassadeurs à Scipion, avec ordre d'accepter toutes les conditions qui seraient imposées par le vainqueur. Le général n'en imposa point d'autres que celles qu'il avait proposées avant le combat, en ajoutant : « Les

défaites ne peuvent affaiblir le courage des Romains, et ils ne savent point abuser de la victoire (1). »

On a vu les Vénitiens tenir une conduite tout opposée. Dans la bonne fortune qu'ils attribuaient à une habileté et à un courage qu'ils n'avaient pas, leur insolence alla au point d'appeler le roi de France le protégé de Saint-Marc. Ils méprisaient le Saint-Siége, trouvaient l'Italie trop petite pour eux, et osaient aspirer à se créer un empire semblable à celui des Romains. Mais, dans la suite, la fortune les eut à peine abandonnés, qu'on les vit, après la demi-victoire remportée sur eux à Vaila par les Français, non-seulement perdre leurs États par la rébellion, mais encore en faire avec bassesse et lâcheté des concessions nombreuses au pape et au roi d'Espagne. Ils portèrent l'avilissement au point d'envoyer des députés à l'empereur pour se reconnaître ses tributaires; ils écrivirent au souverain pontife des lettres remplies des soumissions les plus humiliantes, afin d'exciter sa compassion. Quatre jours et une demi-défaite suffirent pour les plonger dans cet excès d'abaissement. Leur armée, après avoir soutenu un combat, opérait sa retraite : la moitié environ fut attaquée et battue, mais l'un des provéditeurs se sauva avec plus de vingt-cinq mille hommes de cavalerie et d'infanterie, qu'il ramena à Vérone. S'il y avait eu quelque germe de vertu dans l'âme des Vénitiens et dans leurs institutions, ils auraient pu facilement réparer cet échec, et lutter de nouveau contre la fortune. Il était temps encore d'essayer de vaincre, de succomber avec moins d'ignominie, ou d'obtenir une paix plus honorable; mais une méprisable lâcheté, causée par le vice de leurs institutions militaires, leur fit perdre en un instant leurs États et toutes leurs forces.

Tel est le sort réservé à tous les gouvernements semblables à celui de Venise. L'insolence dans la prospérité et l'abattement dans les revers sont une suite des mœurs et

(1) *Quod Romani, si vincuntur, non minuuntur animis, nec si vincunt, insolescere solent.*

de l'éducation : si celle-ci est sans énergie, ils sont sans énergie comme elle. Une éducation différente donne à l'homme un caractère bien différent : en lui apprenant à mieux connaître le monde, elle lui apprend aussi à montrer moins d'ivresse dans le succès et moins d'abattement dans l'adversité. Ce que nous disons d'un seul homme peut s'appliquer aux citoyens d'une république, qui s'y forment tous d'après les mœurs qui y dominent.

Il ne me paraît point hors de propos de répéter ici ce que j'ai déjà dit ailleurs, que les armées bien composées sont l'appui le plus solide des États, et qu'il ne peut y avoir sans elles ni lois sages, ni aucun établissement utile; on en retrouve la nécessité à chaque page de l'histoire romaine. Il est constant aussi qu'un État ne peut avoir de bonnes troupes, si elles ne sont exercées, et qu'elles ne peuvent l'être, si elles ne sont pas composées d'éléments nationaux. Il est impossible que l'on soit toujours en guerre, et, comme une armée doit être exercée également en temps de paix, il arrive que ce moyen est impraticable à cause de la dépense qu'il occasionne, quand cette armée n'est pas uniquement composée de citoyens.

Camille, comme nous l'avons rapporté plus haut, avait dirigé son armée contre les Étrusques. Ses soldats, en voyant les forces de l'ennemi, en furent effrayés, et ne se crurent point en état de lui résister. Instruit de cette fâcheuse disposition, le général se montre à ses soldats, et tâche de la détruire dans leur esprit, en parcourant tous les rangs et s'adressant à chacun en particulier. Il finit par leur dire pour tout ordre : « Que chacun de vous fasse ce qu'il a appris et ce qu'il est accoutumé de faire (1). »

En réfléchissant sur la conduite et les paroles de Camille pour ranimer le courage de ses troupes, on sentira qu'il n'eût pu parler ni agir ainsi avec une armée qui n'eût pas été exercée et disciplinée pendant la paix comme pendant la guerre. Des soldats qui n'ont rien appris ne peuvent in-

(1) *Quod quisque didicit aut consuevit, faciet.*

spirer aucune confiance à leur général : il ne doit en attendre aucun service; un autre qu'Annibal échouerait en commandant de pareilles troupes. Lorsque la bataille est engagée, le général ne peut se trouver partout. S'il n'a point, auparavant, rempli son armée de l'esprit qui l'anime, s'il ne lui a point appris à suivre ponctuellement ses ordres et ses dispositions, il ne peut éviter d'être vaincu.

Or, toute république qui imitera ces institutions et la discipline militaire des Romains, tout État dont les citoyens apprendront chaque jour, soit en public, soit en particulier, à développer leur courage et à maîtriser la fortune, cette république, dis-je, verra en tout temps reparaître chez elle le courage et la dignité comme à Rome; mais une république désarmée, et qui compte moins sur sa valeur que sur les faveurs de la fortune, doit en éprouver toutes les vicissitudes et avoir le sort de celle de Venise.

CHAPITRE XXXII.

Moyens employés pour rendre la paix impossible.

Circée et Velitre, colonies romaines, se révoltèrent, espérant être soutenues par les Latins. La défaite de ceux-ci trompa leur espoir. Alors plusieurs citoyens furent d'avis d'envoyer à Rome des députés pour implorer la clémence du sénat. Les auteurs de la rébellion s'y opposèrent, craignant que tout le châtiment ne retombât sur eux, et, afin de rendre les négociations de paix impossibles, ils excitèrent la multitude à prendre les armes et à faire des incursions sur les terres des Romains.

Pour ôter à un peuple ou à un prince toute envie d'en venir à un accommodement, il n'y a certainement pas de moyen plus sûr que de leur faire commettre quelque action atroce contre celui avec lequel on veut les empêcher de se réconcilier.

Après la première guerre punique, les troupes que les Carthaginois avaient employées à la défense de la Sicile et de la Sardaigne revinrent en Afrique aussitôt que la paix

fut conclue; mécontentes de leur paie, elles se soulevèrent contre Carthage, et, s'étant donné deux chefs, Matho et Spendius, elles envahirent plusieurs terres de cette république et en livrèrent une grande partie au pillage. Les Carthaginois, voulant tenter toutes les autres voies avant d'en venir à celle des armes, leur envoyèrent Asdrubal, qui avait été leur commandant, persuadés qu'à ce titre il aurait quelque pouvoir sur leur esprit; mais, lorsqu'il fut arrivé, Matho et Spendius, pour ôter à ces troupes toute espérance de réconciliation avec les Carthaginois et leur rendre la guerre inévitable, les déterminèrent à mettre à mort leur ancien général, ainsi que tous les citoyens carthaginois qui se trouvaient leurs prisonniers. Non-seulement elles les massacrèrent, mais encore elles ne consommèrent ce forfait qu'après leur avoir fait souffrir les tourments les plus affreux. Pour comble d'atrocité, une proclamation annonça à tous les Carthaginois qui tomberaient dans leurs mains une mort aussi barbare. Cette détermination, exactement suivie, rendit la guerre de ces rebelles contre Carthage aussi acharnée que féroce.

CHAPITRE XXXIII.

Pour gagner une bataille, il faut que les troupes soient remplies de confiance, soit en elles-mêmes, soit en leur général.

Pour rendre une armée victorieuse, il faut lui inspirer tant de confiance, qu'elle se croie assurée de vaincre, quelque chose qui arrive. On y parvient facilement quand les soldats sont bien armés, bien disciplinés, et qu'ils se connaissent mutuellement; mais tout cela exige qu'ils aient été élevés et qu'ils aient vécu ensemble.

Il faut aussi que le général mérite leur confiance par son habileté. Il est sûr de l'obtenir s'ils reconnaissent en lui de l'ordre, une sage prévoyance, un courage à toute épreuve, et s'il sait tenir son rang avec la dignité qui lui convient.

y réussir, il doit punir à propos, ne pas fatiguer sa inutilement, être fidèle à ses promesses, montrer

la victoire comme aisée, et passer sous silence ou atténuer ce qui pourrait faire entrevoir le danger. Ces maximes bien suivies remplissent les troupes d'une assurance qui est le gage infaillible du succès.

Les Romains avaient coutume de recourir à la religion pour atteindre le même but : voilà pourquoi ils consultaient les augures et les auspices, avant de nommer les consuls, de lever des troupes, de les mettre en campagne et d'engager le combat. Sans cela, un général habile et prudent n'eût jamais hasardé une action, craignant d'être bientôt vaincu si ses soldats n'étaient assurés auparavant d'avoir le ciel pour eux. Un consul, ou tout autre chef, qui eût osé combattre contre les auspices, eût été puni comme le fut Claudius Pulcher. Quoique cet usage se retrouve à chaque page de l'histoire romaine, il est encore confirmé par les paroles que Tite-Live met dans la bouche d'Appius Claudius. Celui-ci, en se plaignant au peuple de l'insolence de ses tribuns, et des moyens qu'ils employaient pour faire mépriser les auspices et les autres pratiques religieuses, ajoute : « Qu'ils se jouent maintenant, s'ils le veulent, de ces pratiques; qu'importe que les poulets ne mangent pas, qu'ils sortent plus lentement de leur cage, qu'un oiseau chante ? Ces choses sont peu importantes; c'est cependant en ne les méprisant point que nos ancêtres ont porté si loin la gloire de cette république (1). » En effet, elles sont le nœud de l'union et de la confiance des soldats, et par conséquent la première cause de la victoire.

Néanmoins elles ne peuvent rien sans la valeur militaire. Les Prénestins, ayant déclaré la guerre aux Romains, vinrent camper sur les bords de l'Allia; ils choisirent de préférence cet endroit où les Romains avaient été défaits par les Gaulois, pensant qu'il rappellerait des souvenirs capa-

(1) *Eludant nunc licet religionem. Quid enim interest si pulli non pascentur, si ex cavea tardius exierint, si occinuerit avis? parva sunt hæc: sed parva ista non contemnendo, majores nostri maximam hanc rempublicam fecerunt.*

bles d'inspirer la confiance à leurs soldats et la crainte à l'ennemi. Leur espoir paraissait assez fondé d'après les réflexions que nous avons faites plus haut, mais l'événement prouva que le véritable courage ne craint point d'aussi faibles obstacles. Tite-Live exprime bien cette pensée en faisant parler ainsi le dictateur au maître de la cavalerie : « Vous voyez que l'ennemi, comptant sur la fortune, a campé près de l'Allia. Plus assuré de la force de vos armes et de votre bravoure, enfoncez ses plus épais bataillons (1). »

Il est certain qu'une valeur éprouvée, une sage discipline, une assurance obtenue par tant de victoires, ne peuvent être surmontées ou détruites chez de pareils hommes par des causes si légères : un vain fantôme ne leur fera point peur; un désordre momentané ne peut leur nuire. On en voit une preuve dans la guerre contre les Volsques. Les consuls, nommés tous deux Manlius, ayant envoyé imprudemment une partie de leurs troupes se livrer au pillage sur les terres de l'ennemi, il en résulta bientôt que ces troupes et celles qui étaient restées dans le camp se trouvèrent en même temps investies; mais les soldats triomphèrent de ce danger par leur propre bravoure, et non par l'habileté de leurs généraux. Aussi Tite-Live dit-il : « L'armée, même sans chef, se sauva par son inébranlable courage (1). »

Je ne veux point omettre ici un expédient adroit de Fabius lorsqu'il conduisit pour la première fois son armée en Étrurie. Désirant inspirer une confiance dont il sentait le besoin en s'avançant dans un pays inconnu, contre un nouvel ennemi, il fit une harangue à ses soldats avant d'en venir aux mains; après leur avoir exposé toutes les raisons qui pouvaient leur faire espérer la victoire, il ajouta « qu'il en aurait d'autres à leur donner, qui ne leur laisseraient aucun doute sur ce succès, s'il n'était dangereux

(1) *Vides tu fortuna illos fretos ad Alliam consedisse; at tu fretus armis animisque, invade mediam aciem.*

(1) *Militum etiam sine rectore, stabilis virtus tutata est.*

de les révéler pour le moment. » Cet artifice, qui fut employé avec sagesse, mérite d'être imité.

CHAPITRE XXXIV.

Comment la réputation, la voix publique, concilient d'abord à un citoyen la faveur populaire. Le peuple fait-il de meilleurs choix que les princes?

Nous avons dit ailleurs comment Titus Manlius, surnommé depuis Torquatus, sauva son père L. Manlius d'une accusation dirigée contre lui par le tribun du peuple Marcus Pomponius. Quoiqu'il eût employé un moyen qui avait quelque chose de violent et d'irrégulier, loin de l'en reprendre, chacun fut si touché de sa piété filiale, que, lors de la nomination des tribuns militaires, il fut nommé le second.

Cet événement doit nous porter, je pense, à examiner la conduite du peuple et son discernement dans le choix des hommes qu'il appelle aux emplois publics, afin de voir si nous avons eu raison d'avancer que ses choix sont meilleurs que ceux des princes. Selon moi, pour les arrêter, il interroge la voix publique sur ceux qu'il veut élire, quand ils sont connus par leurs actions; s'ils ne le sont pas, il se dirige d'après des présomptions et l'opinion qu'on a d'eux. Cette opinion s'établit ou d'après le mérite et les services éclatants de leurs pères : on doit espérer qu'ils les imiteront, tant que l'on n'a pas de preuve du contraire, ou d'après leur conduite personnelle. Sous ce dernier rapport, ils seront jugés favorablement, s'ils vivent dans la société d'hommes respectables, de bonnes mœurs et d'une sagesse reconnue. Comme rien ne sert davantage à bien apprécier un homme que ses liaisons, celui qui fréquente une compagnie honnête doit acquérir une bonne réputation, parce qu'il est impossible qu'il ne se trouve pas entre elle et lui quelque analogie et des traits de ressemblance. Parfois aussi on se fait connaître avantageusement par quelque action d'éclat qui obtient, quoique dans l'ordre civil, une certaine célébrité, et honore celui qui en est l'auteur.

Des trois routes qui mènent à une bonne réputation, cette dernière est la plus certaine; la présomption tirée du mérite des parents est si trompeuse, qu'elle ne fait pas une bien vive impression et s'efface promptement, si elle n'est pas soutenue par les qualités personnelles de celui que l'on doit juger. Les liaisons sociales offrent une règle préférable à la précédente, mais bien inférieure à celle qui se fonde sur les actions individuelles. Tant qu'un homme n'en a pas quelques-unes en sa faveur, sa réputation n'est assise que sur la base toujours chancelante de l'opinion. Mais, lorsqu'elle prend sa source dans certains actes remarquables, cette réputation acquiert dès son origine tant de force, qu'il faut dans la suite une conduite bien opposée pour la détruire. Ceux qui naissent dans une république doivent donc suivre cette voie, et commencer à s'illustrer par quelque action d'éclat.

Ce fut dans ce dessein que l'on vit plusieurs Romains, dès leur jeunesse, proposer une loi avantageuse au peuple, accuser des citoyens puissants d'infraction aux institutions, et faire parler d'eux favorablement. Cette conduite est nécessaire non-seulement pour se faire un nom, mais encore pour le conserver, ou lui donner un nouveau lustre. Il faut alors multiplier ces actions d'éclat, comme le fit Manlius pendant tout le temps qu'il vécut. Ce Romain jeta les premiers fondements de sa réputation par la manière courageuse et extraordinaire dont il défendit son père; quelques années après, il combattit un Gaulois, lui donna la mort, et lui enleva ce collier d'or d'où lui vint le surnom de Torquatus. Enfin, dans l'âge mûr, il fit périr son fils pour avoir combattu sans son ordre, quoiqu'il eût vaincu l'ennemi. Ces trois actions lui ont acquis et lui conserveront dans tous les siècles plus de célébrité que ses victoires et ses triomphes, dont la gloire ne le cède à celle d'aucun autre Romain. La raison en est que Manlius eut beaucoup de rivaux dans ses succès militaires, et n'en eut qu'un très-petit nombre, peut-être même aucun, dans sa conduite particulière.

Le grand Scipion ne s'illustra point autant par ses triomphes qu'en défendant dans un âge encore tendre son père sur le Tésin, et en osant, après la défaite de Cannes, l'épée nue à la main, faire jurer à une partie de la jeunesse romaine qu'elle n'abandonnerait point l'Italie comme elle y paraissait déterminée. Ces deux preuves de courage furent le commencement de sa gloire, et firent naître les lauriers qu'il moissonna en Espagne et en Afrique. Il donna un nouvel éclat à son nom en renvoyant une jeune princesse à son père et à son époux.

Une semblable conduite est nécessaire non-seulement à des citoyens qui veulent se distinguer dans une république pour parvenir aux honneurs, mais encore à un prince pour soutenir sa dignité. Rien n'est plus propre à lui attirer l'estime et la vénération que des actions ou des paroles remarquables dictées par l'amour du bien public, qui fassent briller sa magnanimité, sa justice, sa libéralité, et qui méritent d'être souvent répétées et célébrées par ses sujets.

Pour revenir à notre première proposition, je dis que, lorsque le peuple veut élever à une dignité un citoyen d'après les trois motifs dont nous avons parlé, il suit une règle sage; mais son choix est encore bien mieux fondé lorsqu'il tombe sur un personnage qui s'est déjà fait connaître par des exemples de vertu souvent répétés; car alors il ne peut presque plus être sujet à l'erreur. Je ne parle ici que des emplois que l'on donne à un homme avant que des preuves soutenues aient bien établi sa réputation. Dans ce cas, les peuples ont moins à craindre que les princes les effets de l'erreur ou de la corruption.

A la vérité, le peuple peut être trompé par une réputation, une opinion et des actions sur lesquelles il porte quelquefois un jugement plus favorable qu'elles ne le méritent, ce qui n'arriverait point à un prince, qui se trouve prévenu et détrompé par les conseils qui l'environnent. Mais les fondateurs des républiques sagement organisées n'ont point voulu que les peuples fussent privés de ces

sortes de conseils. D'après leurs règlements, si, dans la nomination aux places les plus importantes et où il eût été dangereux d'appeler des hommes incapables de les remplir, on voyait le peuple disposé à faire un mauvais choix, il était permis et même honorable à tout citoyen de faire connaître à l'assemblée l'incapacité de l'homme, afin que le peuple, plus instruit, pût mieux donner ses suffrages.

Un discours que fit au peuple Fabius Maximus pendant la seconde guerre punique prouve que cet usage existait à Rome. Dans la nomination des consuls, la faveur populaire semblait se tourner vers T. Otacilius. Fabius, le jugeant fort au-dessous de cette dignité dans des temps aussi difficiles, se déclara ouvertement contre lui, dévoila son insuffisance, et fit tomber les suffrages sur un citoyen qui en était plus digne.

Ainsi le peuple se dirige, dans l'élection de ses magistrats, par les témoignages de capacité les moins douteux. Il est moins sujet à l'erreur que les princes, lorsqu'il est conseillé comme eux, et tout citoyen qui veut se concilier sa faveur doit, à l'exemple de Manlius, chercher à l'obtenir par quelque action digne d'être citée.

CHAPITRE XXXV.

Le danger de conseiller une entreprise est toujours proportionné à la grandeur de cette entreprise.

L'examen du péril auquel s'expose le chef d'une entreprise nouvelle qui intéresse beaucoup de monde, la difficulté de la diriger, de l'amener à son terme et de l'y soutenir, seraient une matière trop longue à traiter ici. En réservant cette discussion pour un autre moment, je ne parlerai que du danger que courent ceux qui prennent sur eux de conseiller à une république ou à un prince une entreprise majeure, importante, en se chargeant de toutes les suites qu'elle peut avoir. Comme les hommes jugent d'après l'événement, si elle échoue, on en accuse l'auteur;

si elle réussit, il en est loué; mais ici la récompense n'égale jamais la peine.

Au rapport de quelques voyageurs qui reviennent de ce pays, Selim, sultan actuel de Constantinople, se disposait à porter la guerre en Syrie et en Égypte, lorsque l'un de ses pachas, voisin de la Perse, l'excita à marcher contre cet empire. Déterminé par ce conseil, l'empereur se met en route avec une armée très-nombreuse; quand elle arriva dans ces régions immenses, où se trouvent de vastes déserts et fort peu d'eau, elle y éprouva tous les maux qui avaient jadis causé la perte de tant d'armées romaines. Quoique toujours victorieuse de l'ennemi, elle souffrait horriblement; la peste et la famine en détruisirent une grande partie. Selim, indigné contre le pacha qui l'avait conseillé, le fit périr.

L'histoire offre un grand nombre d'exemples de citoyens envoyés en exil pour avoir conseillé des entreprises qui avaient eu une fâcheuse issue. Quelques citoyens de Rome proposèrent de prendre l'un des consuls parmi les plébéiens. Le premier que l'on nomma, étant sorti à la tête d'une armée, fut battu; les auteurs de ce projet eussent été punis, si le parti qui l'avait fait adopter eût été moins puissant. Il faut avouer que la position de ceux qui dirigent une république ou un prince est très-épineuse : ils trahissent leur devoir, s'ils ne leur donnent pas tous les conseils qu'ils croient salutaires; s'ils les donnent, ils exposent leur crédit et même leur vie; car tous les hommes sont tellement aveugles, qu'ils ne jugent d'un conseil bon ou mauvais que par l'événement.

En réfléchissant à la route que l'on doit tenir pour éviter ce double écueil de la honte ou du danger, je n'en vois pas d'autre que de proposer les choses avec modération, de ne point se les rendre personnelles, d'en dire son avis sans passion, de le défendre avec calme et modestie, de manière que, si la république ou le prince se décident à le suivre, il paraisse que ce soit volontairement et non pour céder à vos instances importunes. En se conduisant ainsi, il n'est pas

probable que le peuple ou le prince vous sachent mauvais gré d'une résolution qui n'a pas été prise contre le vœu du plus grand nombre. C'est lorsqu'un avis a beaucoup de contradicteurs qu'il devient dangereux; car, si les suites en sont fâcheuses, tous se réunissent pour vous accabler. La route que je trace fait perdre la gloire que l'on acquiert en donnant, seul contre tous, un conseil qui vient à être justifié par le succès; mais on en est dédommagé par deux autres avantages : le premier est de ne courir aucun risque; le second consiste dans l'honneur qui rejaillit sur vous si l'opinion de ceux qui ont fait rejeter l'avis que vous proposiez avec beaucoup de ménagement entraîne des malheurs. Quoique vous ne puissiez vous réjouir de cette gloire acquise aux dépens de votre république ou de votre prince, on doit cependant en tenir quelque compte.

Je ne crois pas que l'on puisse indiquer un parti plus sage : garder le silence et ne point manifester son sentiment serait se rendre inutile à l'État sans éviter le péril et s'exposer à devenir bientôt suspect; l'on pourrait même éprouver le sort d'un ami de Persée, roi de Macédoine. Ce prince, vaincu par Paul Émile, fuyait avec quelques amis. Comme l'on rappelait ce qui s'était passé, l'un d'eux fit remarquer à Persée beaucoup de fautes qu'il avait faites et qui avaient causé sa ruine. « Traître! lui dit le roi en se retournant, tu attendais donc pour me les montrer qu'il ne fût plus temps d'y porter remède! » Disant ces mots, il le tue de sa propre main.

Ainsi fut puni ce courtisan de s'être tu lorsqu'il devait parler et d'avoir parlé lorsqu'il devait se taire; il n'échappa point au danger, quoiqu'il n'eût pas donné de conseils. Je pense donc qu'il faut s'en tenir au plan de conduite que j'ai proposé.

CHAPITRE XXXVI.

Pourquoi a-t-on regardé les anciens Gaulois et regarde-t-on encore les Français comme étant plus que des hommes au commencement d'un combat et moins que des femmes vers la fin ?

L'audace de ce Gaulois qui défiait les Romains sur les bords de l'Anio et son combat avec Titus Manlius me rappellent ce que Tite-Live a dit plusieurs fois, que les Gaulois, au commencement d'une action, étaient plus que des hommes; mais que, vers la fin du combat, ils devenaient moins que des femmes.

En recherchant la cause de cette singularité, plusieurs l'ont attribuée à la nature de leur tempérament. Je suis de leur avis; mais il n'en faut pas conclure que l'on ne puisse soumettre ces dispositions naturelles à une discipline qui soutienne jusqu'à la fin de l'action cette valeur qui les rend si terribles au commencement.

Je distingue, pour le prouver, trois sortes de troupes : les unes joignent l'ardeur guerrière à la discipline qui soutient cette ardeur et produit la véritable bravoure; telles étaient celles des Romains. L'histoire loue sans cesse l'ordre admirable que la discipline militaire avait introduit avec le temps dans leurs armées; car, dans une armée sagement organisée, personne ne doit faire quoi que ce soit que d'après la règle. Aussi, en examinant la conduite des armées romaines, si dignes d'être prises pour modèle, puisqu'elles ont conquis l'empire du monde, on verra que tout était soumis au consul. On ne mangeait, on ne dormait, on ne s'approvisionnait point sans son ordre; enfin on ne pouvait sans lui se permettre l'acte le plus indifférent soit militaire, soit civil. Des armées où ces règles ne sont point en vigueur méritent à peine de porter ce nom. Si elles paraissent quelquefois s'en rendre dignes, elles en sont plutôt redevables à une furie, à une impétuosité aveugle, qu'à une véritable bravoure.

Mais une valeur bien réglée déploie ses forces à propos,

et avec mesure; aucun obstacle ne peut l'abattre ni même l'effrayer. Le bon ordre fait sans cesse renaître ses forces, son ardeur et ses espérances de succès; espérances qui ne la trompent jamais, tant que ce même ordre subsiste.

On voit arriver le contraire dans les armées où domine cette furie qui ne connaît aucune discipline; telles étaient celles des Gaulois. Cette impétuosité sur laquelle ils comptaient, ne leur donnant point la victoire au premier choc, n'étant pas soutenue par une forte discipline et ne trouvant hors d'elle-même aucun motif d'assurance, se refroidissait au point qu'ils finissaient toujours par être vaincus. Il en était bien autrement chez les Romains. Rassurés sur les dangers par le bon ordre qui régnait au milieu d'eux, pleins de confiance dans la victoire, fermes à leur poste, ils combattaient avec une bravoure opiniâtre qui ne se démentait jamais pendant toute la durée du combat; aussi la chaleur de l'action enflammait de plus en plus leur courage.

La troisième espèce d'armée est celle qui n'a ni valeur naturelle ni discipline militaire; les troupes actuelles de l'Italie rentrent dans cette catégorie. Entièrement inutiles, elles ne vaincront jamais, à moins qu'elles ne tombent sur quelque armée qu'un incident imprévu mette en fuite. Sans aller chercher d'autres exemples, on est témoin chaque jour de toutes les preuves qu'elles donnent de leur lâcheté. Afin de montrer à chacun, en m'appuyant de l'autorité de Tite-Live, la différence qui existe entre de bonnes et de mauvaises troupes, je rapporterai le discours de Papirius Cursor, lorsqu'il voulut punir Fabius, maître de la cavalerie : « Que personne, dit ce dictateur, ne craigne ni les hommes ni les dieux; que l'on méprise les ordres des généraux; qu'on néglige les auspices; que les soldats dénués de toute provision se répandent çà et là sans distinction de pays, ami ou ennemi. Oubliant leur serment, qu'ils en rompent les liens à leur gré; qu'ils désertent leurs drapeaux abandonnés; qu'ils ne se rendent point à l'ordre; qu'ils veuillent indifféremment combattre le jour ou la nuit, dans

une position favorable ou désavantageuse, avec ou sans l'ordre du général; qu'ils ne soient fidèles à garder ni leurs enseignes ni leurs rangs; alors on ne verra qu'un assemblage confus et aveugle, plus semblable à un vil ramas de brigands qu'à une milice imposante et digne (1). »

Il est facile de juger d'après ce discours laquelle de ces dernières qualifications peut convenir à nos troupes, et combien elles sont loin de mériter le nom d'armée, ainsi que d'imiter ou la valeur disciplinée des Romains, ou seulement l'ardeur impétueuse des Gaulois.

CHAPITRE XXXVII.

De petits combats sont-ils nécessaires avant d'en venir à une action générale? Si on veut les éviter, comment faut-il s'y prendre pour connaître un ennemi auquel on a affaire pour la première fois?

Il paraît que dans toutes les actions humaines, outre les difficultés générales qu'on éprouve lorsqu'on veut les mener à bien, on trouve toujours quelque mal particulier sans cesse à côté du bien, et s'unissant tellement avec lui, qu'il est impossible d'obtenir l'un sans l'autre. Le tableau de la vie humaine en offre sans cesse la preuve. Le bien s'obtient avec beaucoup de peine, à moins qu'une fortune empressée à vous secourir ne vous prête des forces assez considérables pour surmonter cet obstacle naturel et ordinaire. Le combat de Manlius avec le Gaulois m'a rappelé cette vérité. « Cette action, dit Tite-Live, fut tellement décisive pour le succès de la guerre, que les Gaulois, après

(1) *Nemo hominum, nemo deorum verecundiam habeat; non edicta imperatorum, non auspicia observentur; sine commeatu vagi milites, in pacato, in hostico, errent; immemores sacramenti se ubi velint exauctorent; infrequentia deserant signa; neque conveniant ad edictum, nec discernant interdiu nocte; æque iniquo loco, jussu; injussu imperatoris, pugnent; et non signa, non ordines servent; latrocinii modo; cæca et fortuita, pro solemni et sacrata, militia sit.*

avoir abandonné précipitamment leur camp, se retirèrent du côté de Tibur, et de là dans la Campanie (1). »

J'observe d'abord qu'un bon général doit se refuser à tout ce qui, étant de peu d'importance, pourrait néanmoins produire un mauvais effet sur son armée. Il faut être téméraire à l'excès pour hasarder un combat où, sans employer toutes ses forces, on expose toute sa fortune, comme je l'ai dit plus haut en blâmant la méthode de garder les défilés.

En second lieu, je crois qu'un général obligé de faire la guerre contre un ennemi nouveau et réputé redoutable doit, s'il est sage, avant d'en venir à une bataille réglée, procurer à ses soldats l'occasion de s'essayer avec cet ennemi par des escarmouches, afin qu'en apprenant peu à peu à le connaître et à le combattre, ils se dégagent de cette terreur que le bruit de sa valeur leur avait inspirée. C'est un devoir bien essentiel et presque indispensable pour un général. Il ne peut se dissimuler qu'il marche à une perte évidente s'il ne détruit point dans l'âme de ses soldats l'impression de frayeur que la réputation de l'ennemi y a fait naître.

Lorsque les troupes romaines commandées par Valérius Corvinus allèrent combattre les Samnites, ennemi nouveau avec lequel elles ne s'étaient pas encore mesurées, ce général commença à les aguerrir par de petits combats, « de peur, dit Tite-Live, qu'une guerre nouvelle et un ennemi inconnu ne leur causassent de l'effroi (2). » L'on court cependant un grand danger, c'est celui d'augmenter la crainte et le découragement des soldats, s'ils viennent à être vaincus dans ces escarmouches. Il en résulte alors un effet opposé à celui que l'on avait en vue; car, au lieu de les rassurer, on les jette dans l'abattement. C'est une de ces

(1) *Tanti ea dimicatio ad universi belli eventum momenti fuit, ut Gallorum exercitus, relictis trepide castris, in Tiburtem agrum, mox Campaniam transierit.*

(2) *Ne eos, novum bellum novus, hostis terreret.*

choses où le bien et le mal sont si rapprochés et si étroitement unis, qu'il est facile de prendre l'un pour l'autre.

Je dis à ce sujet qu'un général habile doit éviter avec un soin extrême tout ce qui pourrait décourager ses troupes, et rien n'y serait plus propre que de débuter par un échec. Qu'il n'engage donc point de petits combats, et qu'il ne les permette pas, à moins qu'il n'y voie un avantage considérable et une espérance certaine de la victoire; qu'il n'entreprenne pas de garder des défilés où une partie de son armée lui serait inutile; il ne doit conserver que les places dont la perte entraînerait la sienne, et disposer leur défense de manière que, si elles étaient assiégées, il puisse les secourir avec toutes ses forces; qu'il ne se charge pas du soin de défendre les autres. La perte de tout ce que l'on abandonne sans que l'armée ait éprouvé de revers ne ternit point la gloire des armes et n'enlève pas l'espoir de vaincre; mais la perte devient un malheur réel, quand vous avez voulu défendre ce qu'on vous a pris et qu'on a connu votre intention à cet égard. Cet événement de peu d'importance vous enlève pour ainsi dire, comme aux Gaulois, toute espérance de succès pendant la durée de la guerre.

Philippe, roi de Macédoine, père de Persée, habile dans la profession des armes et fort renommé de son temps, se voyant attaqué par les Romains, jugea qu'il lui serait impossible de défendre la totalité de ses États. Il prit donc la sage résolution d'en abandonner une partie après l'avoir dévastée, convaincu que, s'il échouait dans le projet de la défendre, la perte de sa réputation lui ferait plus de tort que celle des pays qu'il laissait à la discrétion de l'ennemi, comme un objet peu important. Dans la position difficile où se trouvèrent les Romains après la bataille de Cannes, ils refusèrent des secours à plusieurs de leurs alliés et de leurs sujets, en les exhortant à pourvoir eux-mêmes à leur sûreté le mieux qu'ils pourraient. Ce parti est plus prudent que celui d'une défense infructueuse qui vous fait perdre des amis et des forces; il ne vous enlève du moins que des amis.

Mais, pour revenir aux escarmouches dont nous avons parlé, je dis que, si un général est obligé d'en tenter quelques-unes contre un ennemi nouveau, il ne doit le faire qu'avec une telle assurance du succès, qu'il ne lui reste aucune crainte. Il suivrait encore une voie plus sûre en imitant Marius. Les Cimbres, peuple féroce, s'avançaient vers l'Italie avec le dessein de la piller. Leur barbarie, leur nombre, la victoire qu'ils avaient remportée sur une armée romaine, répandaient l'effroi sur leur route. Marius, envoyé contre eux, pensa qu'avant d'en venir aux mains, il devait chercher à dissiper la terreur qu'un pareil ennemi avait inspirée à ses troupes. En général expérimenté, il disposa plusieurs fois son camp de manière que son armée pût voir passer celle des Cimbres. Il voulut que ses soldats, à l'abri de leurs retranchements, s'accoutumassent à regarder en face cet ennemi, afin que la vue d'une multitude en désordre, embarrassée dans sa marche, et dont une partie portait des armes inutiles, tandis que l'autre était désarmée, les rassurât et fît naître chez eux le désir d'engager le combat.

Cette sage conduite du général romain doit être imitée scrupuleusement par ceux qui ne veulent pas courir les dangers dont nous avons parlé, et faire comme les Gaulois, que la crainte produite par un événement peu important engagea à se retirer du côté de Tibur et dans la Campanie.

Puisque nous avons cité Valérius Corvinus dans ce discours, je veux tracer d'après ses paroles, dans le chapitre suivant, l'idée qu'on doit se faire d'un général.

CHAPITRE XXXVIII.

Qualités nécessaires à un général pour obtenir la confiance de ses soldats.

Nous avons dit précédemment que Valérius Corvinus avait été envoyé à la tête d'une armée contre les Samnites, ennemis des Romains. Outre les escarmouches essayées

par ce général pour rassurer ses soldats et leur faire connaître un nouvel ennemi, il voulut encore, avant d'engager une action décisive, haranguer son armée. En rappelant à ses troupes leur valeur et la sienne propre, il n'omit rien pour les convaincre du peu de cas qu'elles devaient faire d'un tel ennemi. Les paroles que Tite-Live met dans sa bouche tracent le portrait d'un général digne de la confiance de ceux qu'il commande. « Considérez, dit Valérius à ses soldats, sous quel chef, sous quels auspices vous marchez au combat. Celui que vous écoutez n'est-il qu'un beau discoureur?... Redoutable seulement par ses paroles, est-il peu exercé dans les travaux militaires? Ne sait-il pas lancer lui-même des traits, précéder les drapeaux ou combattre au plus fort de la mêlée? Ce sont non ses discours, mais ses actions, non ses ordres seuls, mais ses exemples, que vous propose de suivre un général que sa valeur a trois fois élevé au consulat et comblé de gloire (1). »

Ces paroles indiquent la route à suivre pour mériter le titre de général; celui qui en prendra une autre, loin de se distinguer dans la dignité où la fortune et l'ambition peuvent l'avoir placé, s'y couvrira de honte. Ce ne sont pas les titres qui honorent les hommes, mais les hommes qui honorent les titres.

Nous avons montré, en commençant à traiter ce sujet, comment les grands généraux employaient des moyens extraordinaires pour rassurer même de vieilles troupes, lorsqu'elles avaient affaire à un ennemi inconnu. Quelles précautions donc ne doit-on pas prendre lorsque l'on commande de nouvelles levées qui n'ont jamais vu l'ennemi en face! De quelle frayeur ne doivent pas être saisies ces

(1) *Tum etiam intueri cujus ductu auspicioque ineunda pugna sit : utrum qui audiendus dumtaxat, magnificus adhortator sit, verbis tantum ferox, operum militarium inexpers? an qui, in ipse tela tractare, procedere ante signa, versari media in mole pugnæ, sciat. Facta mea, non dicta, vos milites, sequi volo, nec disciplinam modo, sed exemplum etiam à me petere, qui hac dextrâ mihi tres consulatus, summamque laudem peperi.*

troupes en présence d'un ennemi quelconque, si celles qui ont vieilli dans le métier des armes ne sont point à l'abri de la crainte devant un nouvel ennemi!

Néanmoins on a souvent vu la prudence triompher de tous ces obstacles sous d'habiles généraux, tels que Gracchus et Épaminondas, dont nous avons fait mention dans un autre chapitre. Ces deux guerriers surent, le premier chez les Romains, l'autre dans Thèbes, vaincre avec des troupes neuves des soldats exercés depuis longtemps. Ils commençaient à dresser pendant plusieurs mois ces nouvelles recrues par des combats simulés, afin de les accoutumer à l'obéissance et à l'ordre; ensuite ils les menaient avec la plus grande confiance sur un véritable champ de bataille. Un guerrier expérimenté ne désespérera donc jamais de former de bonnes troupes toutes les fois que les hommes ne lui manqueront point. Un prince qui a des hommes et qui manque de soldats doit accuser non leur lâcheté, mais son peu d'habileté et son indolence.

CHAPITRE XXXIX.

Il faut qu'un général connaisse le pays où il fait la guerre.

La connaissance générale et particulière du pays et de ses diverses localités est l'une des plus nécessaires à un général d'armée; sans elle il ne peut former aucune entreprise. Mais, si toutes les sciences ne s'acquièrent que par une grande pratique, celle-ci en exige une plus grande encore. Il n'est pas d'exercice plus capable de conduire à ce but que celui de la chasse; aussi fut-elle souvent l'occupation de ces anciens héros qui gouvernèrent le monde de leur temps, et dont les écrivains de l'antiquité disent qu'ils furent élevés dans les forêts. La chasse, outre la connaissance détaillée d'un pays, donne encore beaucoup d'autres notions très-utiles à la guerre.

Xénophon rapporte, dans la vie de Cyrus, que ce prince, sur le point d'attaquer le roi d'Arménie, s'entretenait avec ses guerriers de cette attaque comme de l'une de ses par-

ties de chasse qu'ils avaient souvent faites ensemble. Il rappelait à ceux qu'il plaçait en embuscade sur des montagnes qu'ils ressemblaient aux chasseurs qui vont tendre des filets dans les bois; les troupes qui battaient la plaine, il les comparait à ceux qui lancent la bête pour la faire tomber dans le piége. Nous citons cet exemple pour montrer, d'après Xénophon, que la chasse offre une image de la guerre, ce qui la rend un exercice honorable et nécessaire aux grands. Il n'est pas de meilleure manière d'apprendre à bien connaître un pays, car l'on acquiert une connaissance exacte des lieux où l'on se livre à cet exercice. Une contrée que l'on s'est rendue familière facilite l'étude topographique des autres : en effet, toutes ont entre elles, soit dans leur ensemble, soit dans leurs différentes parties, une certaine conformité qui fait que l'on passe aisément de la connaissance de l'une à celle de l'autre.

Mais ce genre d'instruction demande beaucoup plus de temps et de travail, quand on n'a pas au moins la connaissance pratique d'un pays. Celui qui la possède juge au premier coup d'œil de l'étendue d'une plaine, de l'élévation d'une montagne, de l'issue d'un vallon et de tous les autres détails que l'expérience lui a appris à bien apprécier. Tite-Live confirme cette vérité par un exemple. Publius Décius servait en qualité de tribun dans l'armée que le consul Cornélius commandait contre les Samnites. Ce consul, s'étant engagé dans une vallée où les Romains pouvaient facilement être enfermés par l'ennemi, Décius, qui vit tout le danger de cette position, lui dit : « Voyez-vous, Cornélius, cette pointe qui s'élève au-dessus du camp des Samnites? C'est là que nous pouvons espérer de trouver notre salut, si nous nous hâtons de nous en rendre maîtres, puisque l'ennemi a été assez maladroit pour ne l'avoir pas fait (1). » Avant de rapporter ces paroles, l'historien dit

(1) *Vides tu, Aule Corneli, cacumen illud supra hostem? arx illa est spei salutisque nostræ si eam (quoniam cæci reliquere Samnites) impigre capimus.*

« que Publius Décius avait remarqué au-dessus du camp ennemi une colline d'un accès difficile pour une armée marchant avec ses bagages, mais facile pour des troupes légères (1). » Envoyé par le consul avec trois mille hommes pour occuper ce poste, il sauva l'armée. Désirant ensuite profiter de la nuit pour en sortir et opérer sa retraite, il dit à quelques-uns de ses soldats : « Suivez-moi, afin que nous examinions, tandis qu'il nous reste encore un peu de jour, où sont placés les postes de l'ennemi et par quel endroit nous pourrons nous retirer. — De crainte que son vêtement d'officier ne le fît remarquer, il se couvrit d'une casaque de simple soldat pour faire toutes ces reconnaissances (2). »

Ce passage doit prouver à ceux qui le liront avec attention combien il est avantageux et nécessaire à un commandant d'armée de connaître la nature du pays. Si Décius n'en eût pas été aussi instruit, il n'eût pu juger de quel prix il était pour l'armée romaine de s'emparer de cette colline, ni discerner de si loin si elle était accessible. Après y être parvenu, il n'eût pu reconnaître à une grande distance ni des issues favorables pour rejoindre le consul malgré les ennemis dont il était environné, ni les lieux gardés par les Samnites. Il fallait donc absolument que Décius possédât cette parfaite connaissance des localités qui l'aida à sauver l'armée romaine en s'emparant de cette colline, à se sauver ensuite lui-même et ceux qui l'avaient suivi, en trouvant le moyen d'échapper à l'ennemi qui l'entourait.

(1) *Publius Decius tribunus militum, unum editum in saltu collem, imminentem hostium castris, aditu arduum impedito agmini, expeditis haud difficilem.*

(2) *Ite mecum, ut dum lucis aliquid superest, quibus locis hostes præsidia ponant, qua pateat hinc exitus, exploremus. Hæc omnia sagulo militari amictus, ne ducem circuire hostes notarent, perlustravit.*

CHAPITRE XL.

En temps de guerre, la ruse mérite des éloges.

Quoique la ruse soit répréhensible, elle est cependant tout à fait permise à la guerre; on loue le général qui lui doit la victoire comme celui qui l'obtient par la seule force. Le jugement qu'en portent ceux qui ont écrit la vie des grands hommes en est une preuve : ils comblent d'éloges Annibal et les autres généraux qui se sont le plus distingués en ce genre. Les exemples en sont si souvent répétés, que je n'y insisterai pas; je me contenterai d'observer que je ne confonds point cette ruse avec la perfidie qui rompt la foi donnée et les traités conclus, perfidie qui sera toujours déshonorante, quand même on lui devrait la conquête d'un État ou d'un royaume entier.

Je désigne par ce mot de ruse les stratagèmes que l'on emploie contre un ennemi imprudent et qui constituent proprement l'art de la guerre. Tel fut le stratagème dont se servit Annibal quand il feignit de prendre la fuite près du lac de Trasimène pour enfermer le consul avec son armée, et lorsqu'il fit mettre le feu aux cornes de ses bœufs, afin de se tirer des mains de Fabius Maximus. Tel fut aussi celui de Pontius, général des Samnites, pour attirer les Romains dans les défilés des Fourches Caudines : après avoir masqué son armée derrière une montagne, il fit conduire des troupeaux assez nombreux dans la plaine par plusieurs de ses soldats déguisés en pâtres, lesquels furent pris par les Romains. Interrogés sur le lieu où se trouvait l'armée des Samnites, ils s'accordèrent tous à répondre qu'elle assiégeait la ville de Nocère. Les consuls, ajoutant foi à cette réponse, entrèrent dans les défilés de Caudium, et y furent promptement entourés par les Samnites.

Cette victoire due à la ruse aurait été très-glorieuse pour Pontius, s'il avait suivi les conseils de son père. Celui-ci voulait ou que l'on renvoyât les Romains entièrement li-

bres, ou qu'on les fît périr tous, sans prendre de parti moyen, parti toujours pernicieux dans les affaires d'État, comme nous l'avons dit ailleurs, qui ne donne pas un ami de plus et ne fait pas un ennemi de moins.

CHAPITRE XLI.

Tous moyens sont bons pour défendre la patrie.

Les consuls et l'armée romaine étaient, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, entourés par les Samnites. Ces ennemis leur proposèrent les conditions les plus honteuses, comme de les faire passer sous le joug et de les renvoyer à Rome désarmés. De pareilles propositions jetèrent les consuls dans la stupeur et l'armée dans le désespoir; mais L. Lentulus, l'un des lieutenants, dit que, pour sauver la patrie, il ne fallait repousser aucune condition. Il ajouta que, le salut de Rome reposant sur cette armée, on devait la sauver à tout prix; que la patrie doit toujours être défendue, quelques moyens que l'on y emploie, honteux ou honorables; que Rome, en conservant cette armée, aurait toujours le temps de racheter sa honte, mais que, si on la laissait périr, fût-ce même avec gloire, c'en était fait de Rome et de sa liberté. Son avis fut adopté.

Ce trait est digne des remarques et des réflexions de tout citoyen qui se trouve obligé de donner des conseils à sa patrie. S'il s'agit de délibérer sur son salut, il ne doit être arrêté par aucune considération de justice ou d'injustice, d'humanité ou de cruauté, de honte ou de gloire. Le point essentiel qui doit l'emporter sur tous les autres, c'est d'assurer son indépendance et sa liberté. Les Français suivent cette ligne dans leurs discours et dans leurs actions, en défendant la majesté du roi de France et l'honneur de ce royaume; rien ne les irrite aussi vivement que d'entendre dire que telle chose est honteuse pour leur roi, quelque parti qu'il prenne, ou dans la bonne ou dans la mauvaise fortune. Le roi de France, selon eux, est toujours sur-

dessus de la honte; qu'il soit vainqueur ou vaincu, disent-ils, il est toujours le roi.

CHAPITRE XLII.

Les conditions arrachées par la force ne doivent point être observées.

Lorsque les consuls, après l'affront reçu aux Fourches Caudines, furent de retour dans Rome avec leurs troupes désarmées, le premier qui ouvrit en plein sénat l'avis de rompre les conditions de paix imposées à Caudium fut le consul Sp. Posthumius. Il assura que le peuple romain n'était pas engagé; que cette transaction n'obligeait que lui et ceux avec lesquels il l'avait acceptée; qu'il suffisait au peuple, pour s'affranchir de toute obligation, de le renvoyer prisonnier chez les Samnites, ainsi que tous ceux qui avaient pris part avec lui à ce traité. Il soutint cet avis avec tant de chaleur, qu'il fut adopté par le sénat. On les renvoya donc, lui et les siens, prisonniers chez les Samnites, en protestant de la nullité de l'accord conclu. La fortune fut si favorable à Posthumius, que l'ennemi le laissa revenir dans Rome, où son revers lui attira plus de gloire que Pontius n'en recueillit chez les Samnites pour prix de sa victoire.

Il y a deux points à noter ici : le premier, c'est qu'un général peut se faire honneur dans toute affaire, quel qu'en soit l'événement : s'il est vainqueur, sa gloire est toute naturelle; s'il est vaincu, il peut encore se faire un nom, soit en prouvant que cet échec ne doit pas lui être imputé, soit en le couvrant de quelque action d'éclat. Le second point démontre qu'il n'y a pas de honte à violer les promesses arrachées par la force. L'on rompra sans se déshonorer les engagements relatifs à l'intérêt public, toutes les fois que la force qui aura obligé à les contracter ne subsistera plus. L'histoire en offre beaucoup d'exemples, et il s'en présente encore tous les jours. Non-seulement les princes comptent pour rien les engagements qu'ils ont été forcés de prendre

aussitôt que la force cesse de les presser, mais ils ne s'y croient plus même obligés, quand les motifs qui les y ont déterminés n'existent plus. Nous n'examinerons point en cet endroit si cette conduite convient à un prince, si elle est digne d'éloge ou de blâme. Nous avons amplement discuté cette question dans le *Traité du Prince.*

CHAPITRE XLIII.

Les habitants d'un pays conservent toujours à peu près le même caractère.

Les hommes sages disent avec raison que, pour prévoir l'avenir, il faut étudier le passé, parce que les événements de ce monde ont, en tout temps, des rapports bien marqués avec ceux des temps qui les ont précédés. Produits par des hommes qui sont et ont toujours été animés des mêmes passions, ils doivent nécessairement avoir les mêmes résultats. Il est vrai que l'on est plus ou moins vertueux, suivant qu'on est de tel ou tel pays, et selon la forme que l'éducation imprime aux mœurs publiques.

Ce qui doit porter à juger l'avenir par le passé, c'est de voir une nation conserver si longtemps le même caractère, être constamment avide ou de mauvaise foi, et développer sans cesse les mêmes vices ou les mêmes vertus. En lisant avec attention l'histoire de Florence dans les temps antérieurs et même dans ceux qui sont plus rapprochés de nous, on verra que les Allemands et les Français sont remplis d'avarice, de déloyauté, d'orgueil et de cruauté, reproches qu'ils ont toujours mérités de notre part. Quant au manque de loyauté, personne n'ignore combien de fois les Florentins ont donné de l'argent au roi Charles VIII, sous la condition de leur rendre la citadelle de Pise, promesse qu'il fit toujours et qu'il ne remplit jamais. Ce prince montra, en agissant ainsi, peu de bonne foi et beaucoup d'avidité.

Mais ne rappelons point ces événements encore tout récents. Chacun peut avoir entendu parler de ce qui arriva dans la guerre que Florence eut à soutenir contre les Vis-

conti, ducs de Milan. Cette ville, n'ayant plus d'autres ressources, appela l'empereur en Italie, persuadée que sa réputation et ses forces accableraient la Lombardie. Ce prince promit de s'y rendre avec des troupes nombreuses, d'attaquer les Visconti, et de défendre les Florentins, à condition que ceux-ci lui donneraient cent mille ducats avant son départ, et pareille somme lorsqu'il serait entré en Italie. La condition fut acceptée et entièrement remplie, ce qui n'empêcha pas l'empereur, aussitôt qu'il fut à Vérone, de s'en retourner sans avoir rien fait, alléguant pour excuse que les Florentins n'avaient pas été fidèles à leurs engagements. Si donc Florence n'eût pas été contrainte par la nécessité ou emportée par la passion, et qu'elle eût étudié et connu les anciennes mœurs des barbares, elle ne se fût point laissé tromper dans cette occasion ainsi que dans beaucoup d'autres; elle aurait vu que ce caractère n'avait pas changé, qu'il produisait les mêmes effets en toutes circonstances et à l'égard de toute nation.

L'histoire nous apprend que les Étrusques en firent autrefois l'expérience. Accablés par les Romains, mis plusieurs fois en déroute, se voyant hors d'état de résister à leurs forces, ils appelèrent à leur secours les Gaulois cisalpins, convinrent de leur donner une somme d'argent à condition qu'ils uniraient leurs troupes et marcheraient ensemble contre les Romains. Les Gaulois prirent l'argent des Étrusques et refusèrent de s'armer en leur faveur, disant « qu'on ne les avait pas payés pour faire la guerre aux Romains, mais pour se racheter des ravages qu'ils s'étaient engagés à ne pas exercer dans l'Étrurie. »

Ce fut ainsi que les peuples de cette contrée perdirent à la fois leur argent et l'espérance des secours qu'ils s'en étaient promis, perte dont ils furent redevables à l'avidité et à la mauvaise foi des Gaulois. L'exemple des anciens et des nouveaux habitants de la Toscane prouve donc que les Gaulois et les Français se sont toujours conduits de la même manière, et indique facilement le degré de confiance que les princes peuvent leur accorder.

CHAPITRE XLIV.

L'audace et la précipitation emportent souvent ce que l'on n'obtiendrait point par des moyens ordinaires.

Les Samnites, pressés vivement par les Romains, sentirent qu'ils ne pouvaient plus, avec leurs seules forces, tenir la campagne devant eux. Ils se décidèrent, après avoir laissé des troupes pour garder leurs places, à faire passer en Étrurie les forces qui restaient disponibles. Ils espéraient par leur présence obliger les peuples de cette contrée, malgré leur trêve avec les Romains, à reprendre les armes contre eux, ce qu'ils avaient refusé aux instances des ambassadeurs samnites. Dans les pourparlers qu'ils eurent avec les Étrusques, afin d'expliquer surtout les motifs qui leur avaient remis le armes à la main, ils se servirent d'une expression remarquable en disant qu'ils s'étaient révoltés contre les Romains, « parce que la paix était plus à charge à des hommes asservis que la guerre à des hommes libres (1). » Ils déterminèrent les Étrusques à s'armer moitié par persuasion, moitié par la crainte qu'inspirait leur armée.

Concluons de là que, si un prince veut obtenir quelque chose d'un autre, il ne doit point, quand l'occasion le protége, lui donner le temps de délibérer. Qu'il tâche de le convaincre de la nécessité de se décider promptement; celui-ci en sera convaincu, s'il voit qu'un refus ou des temporisations peuvent exciter sur-le-champ une indignation dangereuse. Ce moyen a très-bien réussi, de nos jours, à Jules II vis-à-vis des Français, et à Gaston de Foix, général du roi de France, à l'égard du marquis de Mantoue.

Jules voulait chasser les Bentivoglio de Bologne, et, dans ce projet, il croyait avoir besoin du secours des Français et de la neutralité des Vénitiens. Après avoir sollicité long-

(1) *Rebellasse, quod pax servientibus gravior, quam liberis bellum esset.*

temps ces deux puissances, dont il n'avait obtenu que des réponses évasives et incertaines, il se décida à brusquer les événements, de manière à les amener forcément à son projet. Il part, en effet, de Rome avec toutes les troupes qu'il peut rassembler, marche vers Bologne, et il envoie demander aux Vénitiens la neutralité et au roi de France des secours. Pressés par le peu de temps qu'ils avaient pour délibérer, craignant d'irriter ce pontife s'ils refusaient, ou s'ils temporisaient, ceux-ci acquiescent aussitôt à sa demande. Le roi lui fit passer des troupes, et les Vénitiens restèrent neutres.

Gaston de Foix était à Bologne avec son armée, lorsqu'il apprit la révolte de Brescia. Il avait à choisir entre deux chemins pour aller faire rentrer cette place dans le devoir. L'un se trouvait sur les possessions du roi, mais il était long et pénible; l'autre, plus court, traversait les États du marquis de Mantoue. Il fallait passer non-seulement sur les terres de ce seigneur, mais encore sur des espèces de chaussées élevées entre les lacs et les marais dont ce pays est couvert, et fermées par des forts et autres travaux de défense. Décidé à prendre cette dernière route, Gaston, pour vaincre toute difficulté et ne pas laisser le temps au marquis de délibérer, se mit en marche sur-le-champ avec son armée, et lui fit signifier qu'il eût à lui ouvrir tous les passages. Les clefs lui furent envoyées à l'instant par le marquis de Mantoue, effrayé et surpris de cette résolution brusque et inattendue. Il ne les eût jamais accordées, si Gaston eût mis moins de vivacité dans ses démarches. En effet, il avait un prétexte plausible pour se refuser à une semblable demande; il était entré dans la ligue des Vénitiens et du pape, et l'un de ses fils était au pouvoir de ce pontife; mais il y acquiesça, parce qu'il se vit serré de près si promptement, qu'il n'eut pas le temps de la réflexion.

Ce furent des causes de ce genre qui obligèrent les Étrusques, intimidés par la présence de l'armée samnite, à reprendre les armes, quoiqu'ils s'y fussent constamment refusés auparavant. . . . .

CHAPITRE XLV.

Est-il plus avantageux de soutenir d'abord le choc de l'ennemi et de l'attaquer ensuite vivement, que de commencer le combat avec impétuosité?

Les deux consuls romains Décius et Fabius faisaient la guerre, l'un contre les Samnites, l'autre contre les Étrusques. Comme ils livrèrent bataille en même temps, il est à propos d'examiner quelle est la meilleure des deux méthodes suivies par ces généraux.

Décius lança sur l'ennemi toutes ses forces avec toute l'impétuosité possible. Fabius se contenta de soutenir le premier choc; persuadé qu'une attaque mesurée lui serait plus avantageuse, il réserva l'ardeur impétueuse de ses troupes pour l'instant où la fougue et le premier feu de l'ennemi se ralentiraient. L'événement fut beaucoup plus favorable au plan de conduite de Fabius qu'à celui de Décius. Voyant ses soldats épuisés par leurs premiers efforts, et plus disposés à fuir qu'à combattre, Décius, jaloux d'acquérir par le trépas la gloire prête à lui échapper s'il perdait la bataille, se dévoua, à l'exemple de son père, pour les légions romaines. Lorsque Fabius l'apprit, il voulut, en continuant de vivre, ne pas se couvrir d'une gloire inférieure à celle qui venait d'illustrer la mort de son collègue; déployant avec vigueur toutes les forces qu'il avait réservées pour cet instant du combat, il remporta la victoire la plus signalée.

Cet exemple prouve que la méthode de Fabius est la plus sûre et la plus digne d'être suivie.

CHAPITRE XLVI.

Pourquoi le même caractère se conserve-t-il assez longtemps dans les familles?

Les villes diffèrent souvent les unes des autres non-seulement par leurs mœurs, leurs institutions, mais encore par le caractère de leurs habitants, plus ou moins dur ou

bon. Ce n'est pas entre les villes seulement que l'on remarque cette différence; elle se retrouve aussi entre les familles d'une même cité. Toutes les villes justifient la vérité de cette assertion; Rome en offre beaucoup d'exemples. Les Manlius étaient d'un naturel sévère et inflexible; la douceur et une affabilité populaire distinguaient celui des Publicola; les Appius étaient ambitieux et ennemis du peuple. Chaque famille se faisait remarquer par un caractère qui lui était particulier. Cette différence ne vient pas seulement du sang, puisqu'il s'altère nécessairement par la diversité des alliances; il faut plutôt l'attribuer à l'éducation, qui varie d'une famille à une autre. Les jugements en bien ou en mal, qu'un enfant entend porter dès ses plus tendres années, doivent être comptés pour beaucoup; ces premières impressions se gravent profondément dans son cœur, et deviennent la règle de ses actions aux différentes époques de sa vie. Eût-il été possible sans cela que tous les Appius développassent les mêmes inclinations et fussent agités des mêmes passions? Tite-Live fait cette observation sur plusieurs d'entre eux, mais spécialement au sujet de cet Appius qui, revêtu de la censure, et voyant que son collègue, selon le vœu de la loi, abdiquait au bout de dix-huit mois, refusa de l'imiter, alléguant que, d'après la première loi faite par les censeurs, il pouvait conserver cette magistrature pendant cinq ans. Quoique l'on eût convoqué plusieurs assemblées pour cette affaire, et qu'elle eût excité beaucoup de tumulte, on ne put vaincre l'obstination d'Appius; il garda ses fonctions contre le gré du peuple et de la majeure partie du sénat.

En lisant le discours qu'il fit contre P. Sempronius, tribun du peuple, on remarquera toute l'insolence des Appius, et, en même temps, la douceur et la bonté dont beaucoup de citoyens donnèrent l'exemple pour obéir aux lois et témoigner de leur respect envers les auspices.

CHAPITRE XLVII.

L'amour de la patrie doit faire oublier à un bon citoyen les inimitiés particulières.

Le consul Manlius fut blessé dans un combat en faisant la guerre aux Samnites. Comme sa blessure exposait son armée, le sénat crut nécessaire d'envoyer à sa place Papirius Cursor avec la qualité de dictateur; mais il fallait que cette dignité lui fût conférée par Fabius, qui commandait alors les armées en Étrurie. Comme Fabius était ennemi de Papirius, le sénat craignit qu'il ne s'y refusât. Il le fit donc conjurer par deux députés de sacrifier ses haines personnelles à l'intérêt public, en nommant ce dictateur. L'amour de la patrie l'emporta dans le cœur de Fabius, et l'on vit par son silence et par beaucoup d'autres preuves, combien cette nomination lui était pénible.

Tel est l'exemple que doivent imiter tous ceux qui veulent être regardés comme bons citoyens.

CHAPITRE XLVIII.

Une faute trop marquée et trop grossière de la part de l'ennemi doit faire soupçonner un piége.

Fulvius, lieutenant de l'armée romaine en Étrurie, était chargé du commandement en l'absence du consul, que quelques cérémonies religieuses avaient appelé à Rome. Les Étrusques, désirant l'attirer dans un piége, placèrent une embuscade à peu de distance de son camp. Ils déguisèrent ensuite des soldats en pâtres, et leur confièrent de nombreux troupeaux qu'ils conduisirent, par leur ordre, en vue des Romains et jusque sous leurs retranchements. Cet excès de confiance, peu naturel, étonna Fulvius, qui découvrit l'artifice, et fit échouer le projet des Étrusques.

Ce trait prouve qu'un général d'armée doit se mettre en garde, lorsqu'il voit l'ennemi commettre une faute trop grossière. Elle cache sûrement un piége, parce qu'il n'est

point raisonnable de supposer les hommes aussi imprudents; mais souvent le désir de vaincre aveugle au point que l'on n'est frappé que des objets qui semblent favorables.

Les Gaulois, après avoir vaincu les Romains sur l'Allia, marchèrent vers Rome. Quoiqu'ils eussent trouvé les portes de cette ville ouvertes et sans gardes, ils passèrent un jour et une nuit sans oser y entrer; ils craignaient que ce ne fût un piége, ne pouvant se persuader que les Romains fussent assez lâches et assez malavisés pour abandonner leur patrie.

Lorsque les Florentins allèrent, en 1508, assiéger Pise, Alphonse de Mutolo, citoyen de cette ville, qui était leur prisonnier, promit de leur en livrer une porte, s'ils voulaient lui rendre sa liberté. Ils y consentirent. Afin de paraître fidèle à sa promesse, Mutolo revint ensuite plusieurs fois en conférer avec les députés des commissaires de l'armée. Il se rendait à ces conférences non en secret, mais à découvert, et accompagné de plusieurs Pisans, qu'il laissait seulement à l'écart, lorsqu'il voulait s'entretenir avec les Florentins. Cette circonstance devait faire reconnaître sa duplicité, parce qu'il n'était pas vraisemblable qu'il eût osé traiter une affaire de ce genre aussi ouvertement, s'il l'eût fait de bonne foi. L'envie de devenir maîtres de Pise aveugla tellement les Florentins, que, sur l'avis de cet imposteur, ils s'avancèrent vers la porte de Lucques, où, par une suite de cette double trahison, ils perdirent malheureusement plusieurs de leurs officiers et une grande partie de leurs troupes.

CHAPITRE XLIX.

Une république qui veut se conserver libre doit prendre chaque jour de nouvelles précautions. Services qui méritèrent à Quintus Fabius le surnom de Maximus.

Nous avons déjà dit que les républiques doivent nécessairement voir naître chaque jour, dans leur sein, des maux

qui exigent des remèdes dont l'efficacité réponde à l'étendue de ces mêmes maux. Si jamais une cité en éprouva d'étranges et d'inattendus, ce fut certes Rome. Tel fut le complot que toutes les dames romaines parurent avoir formé de faire périr leurs maris, tant il s'en trouva parmi elles qui les avaient empoisonnés ou qui avaient préparé les moyens d'y parvenir. On peut aussi mettre au nombre de ces calamités la conjuration des Bacchanales, découverte dans le temps de la guerre contre la Macédoine, et à laquelle plusieurs milliers d'hommes et de femmes avaient déjà pris part. Elle serait devenue fort dangereuse pour Rome si elle n'eût pas été découverte, ou si les Romains n'eussent pas été accoutumés à punir les coupables, lors même qu'ils étaient en très-grand nombre.

Quand on n'aurait pas beaucoup d'autres exemples de la grandeur et de la puissance de cette république, on en serait convaincu par la manière dont elle sut châtier les crimes. Elle ne craignit point de faire périr juridiquement une légion et une ville entière, d'exiler dix-huit mille hommes, en leur imposant des conditions si extraordinaires, que l'exécution ne semblait pas possible pour un seul, loin de l'être pour un si grand nombre. Ce fut ainsi qu'elle relégua en Sicile les soldats qui s'étaient laissé vaincre à la bataille de Cannes, en leur ordonnant de manger debout et de ne point loger dans les villes. Mais le plus terrible des châtiments était de décimer les armées, en faisant mourir, par la voie du sort, un homme sur dix. On ne pouvait trouver de moyen plus effrayant pour punir une multitude; car, lorsqu'elle commet des fautes dont l'auteur est inconnu, on ne peut la châtier tout entière, le nombre des coupables étant trop grand. Infliger des peines à une partie et laisser l'autre impunie, c'est se rendre injuste envers les premiers, et encourager les seconds à mal faire encore. Mais lorsque tous ont mérité la mort, et que l'on se contente de les décimer par la voie du sort, ceux qu'il envoie au supplice ne peuvent se plaindre que de sa rigueur, et ceux qui lui échappent doivent craindre à l'avenir de se

rendre coupables, de peur d'en devenir une autrė fois les victimes.

Quoique ces sortes de maladies aient, dans une république, des suites funestes, elles ne sont pas mortelles, parce que l'on a presque toujours le temps d'y remédier. Il n'en est pas de même de celles qui attaquent les fondements de l'État; elles entraînent sa ruine, si une main habile n'en arrête les progrès. La générosité avec laquelle les Romains accordaient le droit de cité à des étrangers avait attiré dans Rome beaucoup de nouvelles familles. Elles exerçaient déjà une si grande influence dans les élections, que le gouvernement commençait à s'altérer sensiblement et à s'éloigner des institutions et des hommes que l'on avait coutume d'honorer auparavant. Quintus Fabius, qui était alors censeur, s'en apercevant, renferma dans quatre tribus les familles qui faisaient naître ce désordre, afin que, resserrées dans des bornes aussi étroites, elles ne pussent corrompre Rome entière. Fabius avait bien apprécié la nature du mal, et y avait apporté, sans trouble, un remède convenable. Sa conduite parut si digne d'éloges, qu'elle lui mérita le surnom de *Maximus*.

FIN DES DISCOURS.

TABLE DES MATIÈRES.

LE PRINCE.

DISCOURS SUR LA PREMIÈRE DÉCADE DE TITE-LIVE.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

FIN.



